
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04998358 8

Julie de Lespinasse





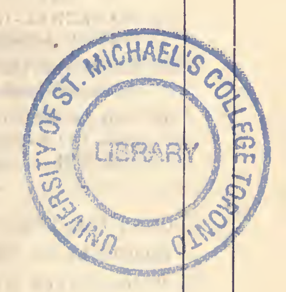


Julie de Lespinasse

Par le Marquis de Ségur

de l'Académie française





Nelson
Éditeurs
189, rue Saint-Jacques
Paris

Calmann-Lévy
Éditeurs
3, rue Auber
Paris

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR
PARUS CHEZ CALMANN-LÉVY

Format in-8°

LE ROYAUME DE LA RUE SAINT-HONORÉ
(*Ouvrage couronné par l'Académie française*) . 1 vol.

LA DERNIÈRE DES CONDÉ . . . . . 1 —

LA JEUNESSE DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG . . . . 1 —

LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG ET LE PRINCE D'ORANGE . . . . . . 1 —

LE TAPISSIER DE NOTRE-DAME (*Grand Prix Gobert, à l'Académie française*) . . . . 1 —

AU COUCHANT DE LA MONARCHIE :
Louis XVI et Turgot . . . . . . 1 —
Louis XVI et Necker . . . . . . 1 —

Format in-18

GENS D'AUTREFOIS . . . . 1 vol.

ESQUISSES ET RÉCITS . . . . . . 1 —

SILHOUETTES HISTORIQUES . . . . 1 —



TABLE

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

INTRODUCTION

Dans la saison d'été de l'an 1811, madame de Staël, avec quelques amis, revenait en carrosse d'une excursion dans la vallée de Chambéry. La conversation languissait, quand elle tomba sur un livre récent, dont la réputation commençait à se répandre. L'entretien s'anima soudain, madame de Staël prit feu plus que tout autre, et son verbe éloquent retint l'auditoire sous le charme. Un orage violent éclata sur ces entrefaites ; l'ouragan, la grêle et la foudre firent rage autour de la voiture ; nul ne s'en aperçut, tant on était occupé d'autre chose, tant le sujet de la causerie tenait les esprits en suspens. Ce livre captivant n'était autre que le recueil des lettres de mademoiselle de Lespinasse, publiées quelques mois plus tôt par la veuve du comte de Guibert.

Ce petit fait peut donner une idée de l'émotion profonde que suscitèrent dès leur apparition, dans le public lettré, ces pages où revivait l'âme d'une femme qui, depuis trente ans, reposait sous la terre et dont le nom était presque ignoré par les générations nouvelles. Un siècle a passé depuis lors, et les accents de cette voix d'outre-tombe ne sont pas encore refroidis. A l'égal de madame de Staël et de ses compagnons de route, notre

cœur bat à l'unisson de ce cœur tumultueux ; nous subissons le charme douloureux de ces lignes brûlantes, dont le désordre même et les contradictions reflètent avec une réalité si intense la passion qui les a dictées, et auxquelles on peut appliquer ce que, dans *Raphaël,* Lamartine dit si bien des lettres d'une autre Julie [1] : « On respirait son souffle dans les mots, on voyait son regard dans les lignes, on sentait dans les expressions la chaleur des lèvres qui venait de les inspirer. »

Par ces lettres sans art, sans apprêt, quelquefois sans style, au sens grammatical du terme, jaillies spontanément du fond même de son âme, et si peu faites pour la postérité qu'elle en avait expressément recommandé la destruction, Julie de Lespinasse est entrée, sans l'avoir prévu, dans l'histoire littéraire. Le durable succès de cette correspondance s'est affirmé par les multiples éditions qui se sont succédé, toutes conformes d'ailleurs au texte originairement publié par madame de Guibert, texte incomplet, tronqué et expurgé, comme l'imposait le respect des convenances à la femme de celui auquel ces lettres étaient adressées. La personnalité de mademoiselle de Lespinasse n'a pas échappé davantage à la curiosité publique, et des biographies plus ou moins étendues ont évoqué ses traits, décrit son caractère, conté les péripéties principales de sa romanesque existence, popularisé, en un mot, cette physionomie attachante, dont l'attrait est d'autant plus vif qu'elle est, si l'on peut dire, représentative d'une époque, qu'elle symbolise l'évolution qui, à l'époque où elle vécut, s'est opérée dans l'âme de

[1] Julie des Hérettes, que le poète a immortalisée sous le nom d'*Elvire.*

ses contemporains, lorsque de raisonneur le siècle s'est fait passionné, de libertin sentimental.

Toutefois, et malgré l'intérêt de quelques-unes de ces notices, chaque fois qu'une d'elles me tombait sous les yeux, j'étais frappé des lacunes importantes et des nombreuses obscurités qui se rencontraient dans l'histoire de mademoiselle de Lespinasse. Son origine, sa jeunesse, son éducation, et cette première passion qui, de son propre témoignage, exerça sur sa vie une si décisive influence, tout cela restait dans le vague, enveloppé de brouillard, et parfois enseveli dans une ombre complète. L'épisode même qui fait l'objet des lettres publiées — sa passion pour Guibert, sa liaison avec lui — n'était qu'imparfaitement et sommairement connu. On nous apprenait bien qu'elle avait adoré follement le « grand homme » adulé par la société de ce temps, qu'elle avait cruellement souffert de ses froideurs et de ses infidélités, qu'elle avait succombé au bout de peu d'années dans la désillusion et dans le désespoir. Mais sur les circonstances de ce roman d'amour, sur ses phases successives, sur le rôle joué par l'homme qui en fut le héros, les données étaient rares et, comme j'ai pu le constater, les détails souvent inexacts.

C'est justement au sujet de cette dernière crise de l'existence de mademoiselle de Lespinasse qu'une chance heureuse m'a tout d'abord fourni les plus précieuses informations. Dans les belles archives familiales d'un des descendants de Guibert se trouvaient, ai-je appris, les autographes de la correspondance fameuse. J'ai frappé à cette porte ; elle s'est ouverte devant moi. M. le comte de Villeneuve-Guibert, avec une bienveillance gra-

cieuse dont je ne puis assez témoigner ma reconnaissance, a mis sous mes yeux les trésors qu'il a reçus en héritage et dont, mieux que personne, il sait apprécier la valeur ; et j'ai pu lire ainsi, dans leur texte intégral, les lettres mêmes sorties de la plume de Julie, sans mutilation, sans changement, augmentées des lettres nombreuses, d'un ton plus vif ou plus intime, qu'une prudence, alors justifiée, aujourd'hui sans objet, avait jadis fait reléguer dans l'ombre, pages vibrantes, frémissantes de vie, dont l'intérêt s'augmente encore d'une liasse considérable des réponses de Guibert, et qui permettent de suivre, pour ainsi dire, heure par heure les plus secrets mouvements d'une âme exaltée et sincère. Ces documents inestimables, dont je suis heureux d'annoncer la publication imminente par les soins éclairés de leur possesseur, ont été le premier comme le plus substantiel régal offert à ma curiosité et m'ont encouragé à de nouvelles recherches.

J'ai dirigé alors mes investigations sur les parties obscures d'une vie si tourmentée, et les pièces ont surgi de la poussière des vieilles archives, avec une abondance qui a dépassé mon espoir. Sur la naissance, l'éducation et l'existence intime, ce fut la correspondance de Julie avec un de ses frères, ce furent les notes, les lettres, les journaux manuscrits de quelques-uns de ses parents, pièces inédites qui se trouvent soit dans la bibliothèque de la ville de Roanne, soit dans les papiers de famille du marquis de Vichy et du marquis d'Albon, richesses inexplorées qui m'ont été livrées avec une obligeance, une libéralité sans borne. Et ce furent également, pour cette phase du début, les souvenirs et les notes intimes de madame de la Ferté-

Imbault, où le marquis d'Estampes m'a permis, une fois de plus, de récolter une fructueuse moisson.

Une pareille bonne fortune a servi mes efforts pour élucider le mystère du premier amour de Julie et de ses relations avec le marquis de Mora. Par l'aimable entremise de M. le marquis d'Alcedo, j'ai obtenu la communication des documents gardés dans les archives de la maison de Villa-Hermosa ; et la physionomie, jusqu'alors mal connue, de l'homme qui figure dans cette touchante histoire s'est dégagée de la brume séculaire pour apparaître à la lumière du jour. Enfin, à l'égard des amis, des familiers de mademoiselle de Lespinasse, de la tenue de son salon, du côté extérieur et mondain de sa vie, les riches archives du château de Talcy, si hospitalièrement ouvertes par leur propriétaire, mademoiselle Valentine Stapfer, jointes au recueil des *Lettres inédites* découvertes et mises au jour par M. Charles Henry, et aux nombreuses publications, notamment celles sur David Hume, que j'ai pu consulter au *British Museum*, ont été les sources nouvelles où j'ai largement puisé.

Ces matériaux réunis, il ne me restait que la tâche, relativement facile, de les souder ensemble et de les mettre en œuvre, et aussi de situer mon héroïne dans son milieu, de grouper autour d'elle les gens de son entourage habituel, d'insister particulièrement sur ceux qui exercèrent une action sur sa destinée. Le souvenir des encouragements qui, voilà huit années, ont accueilli une évocation analogue du salon de madame Geoffrin m'a enhardi dans la pensée de tenter cette autre entreprise et de décrire un aspect différent de la même société. Et c'est ainsi qu'est né le livre que j'offre aujourd'hui au public.

Je ne veux pas poser ma plume sans remercier tous ceux dont la bienveillance et l'appui m'ont été d'un si grand service. Aux noms que j'ai cités plus haut, il me faut encore ajouter ceux de M. Gaston Boissier, de M. le comte de Rochambeau et de M. Joseph Déchelette. Qu'ils me permettent de leur exprimer publiquement ma vive et profonde gratitude.

PRINCIPALES SOURCES INÉDITES

Archives particulières : Archives du comte de Villeneuve-Guibert. — Archives du marquis de Vichy. — Archives du marquis d'Albon. — Documents tirés des archives de la maison de Villa-Hermosa. — Archives du marquis d'Estampes. — Archives du château de Talcy. — Archives du comte de Rochambeau (ancienne collection Minoret).

Dépôts publics : Manuscrits de la bibliothèque de Roanne. — Manuscrits de la Bibliothèque nationale. — Archives municipales et départementales de Lyon. — Archives départementales de Mâcon. — Manuscrits du *British Museum*, etc., etc.

JULIE DE LESPINASSE

CHAPITRE PREMIER

La cliente du sieur Basiliac. — Naissance de l'héroïne de cette étude. — Le père de mademoiselle de Lespinasse. — Les années d'enfance au château d'Avauges. — Angoisses maternelles de la comtesse d'Albon. — Sa mort. — Julie au château de Champrond. — Son jeune frère, Abel de Vichy. — Querelles et scènes de famille. — Julie veut se retirer au couvent. — Entrée en scène de madame du Deffand.

Au centre de la ville de Lyon, le long du quai bordant la rive droite de la Saône, se dresse une vaste construction destinée à servir d'abri aux expositions de peinture. Cet édifice couvre l'espace qu'occupait récemment encore l'ancienne place de la Douane[1], aujourd'hui disparue. Sur cette place minuscule, dans un logis de modeste apparence, vivait, aux environs de l'an 1730, le sieur Louis Basiliac, « chirurgien de la maréchaussée », avec dame Madeleine Ganivet, son épouse, qui professait l'état de sage-femme[2]. En ce quartier peu élégant, presque exclusivement habité par des petits bourgeois et par des artisans, Basiliac jouissait, semble-t-il, d'une sorte de réputation

[1] Plus anciennement appelée place de la Grande-Douane.

[2] Après la mort de Basiliac, survenue en 1743, l'épouse est mentionnée dans l'Almanach de Lyon comme « succédant à son mari » dans la pratique de son métier.

locale, due à son caractère honnête et à sa longue expérience du métier. Ce fut dans cette discrète demeure et chez ce couple respectable qu'un certain soir de novembre 1732 s'installa, pour y faire ses couches, avec des allures de mystère, une femme au visage doux et fin, jolie et séduisante, encore qu'elle ne fût plus dans la première jeunesse, et dont la mise, les manières, le langage, décelaient une toute autre origine que celle des clientes ordinaires des époux Basiliac. Peu après, le 9 novembre, l'inconnue était prise des grandes douleurs de l'enfantement ; elle mettait au monde, le même jour, une petite fille, frêle et menue, bien constituée pourtant et d'aspect fort vivace.

Le lendemain, on porta l'enfant dans l'église de Saint-Paul, qui se trouvait tout contre, une des plus vieilles et des plus curieuses de la ville. Le sieur Ambroise, vicaire, procéda sur l'heure au baptême, ayant pour assistants Basiliac et sa femme, l'un parrain et l'autre marraine, plus deux autres témoins dont les noms restent ignorés ; après quoi, le vicaire inscrivit de sa main dans le registre paroissial l'acte dont voici la teneur [1] :

« Le 10 novembre 1732 a été baptisée Julie-Jeanne-Éléonore de l'Espinasse, née hier, fille légitime de Claude l'Espinasse, bourgeois de Lion, et dame Julie Navarre, son épouse. Le parrain, sieur Louis Basiliac, chirurgien-juré de Lion, la marraine,

[1] L'extrait baptistaire de mademoiselle de Lespinasse a été publié en 1810, dans la première édition des *Lettres de madame du Deffand*, puis en 1877, par M. Eugène Asse, d'après une copie faite en 1754 par le notaire de mademoiselle de Lespinasse. Ces deux textes diffèrent quelque peu entre eux ; aucun d'eux n'est d'ailleurs entièrement conforme au texte original, que je donne ici pour la première fois d'après la minute du registre de l'église de Saint-Paul, conservé aux archives municipales de Lyon.

dame Julie Lechot, représentée par dame Madeleine Ganivet, épouse dudit sieur Basiliac ; et ledit enfant est né chez le sieur Basiliac. Le père n'a signé pour être absent, et deux témoins ont suppléé, avec le parrain et la marraine. En foi de ce

« BASILIAC — AMBROISE, vicaire. »

Plus tard, et d'une autre encre, une main demeurée inconnue ajouta *il* devant légitime, biffa les mots de *son épouse*, et mit en marge une croix, ce qui, dans ce registre, est l'indice habituel des naissances irrégulières.

Le père et la mère indiqués, Claude l'Espinasse et Julie Navarre, sont personnages imaginaires, dont nulle trace n'exista jamais dans les registres de la ville ; mais les prénoms de Julie et de Claude étaient ceux d'une grande dame dont s'occupait beaucoup alors la chronique scandaleuse de Lyon ; et quant au nom de l'Espinasse[1], c'était celui d'une terre entrée dans la famille d'Albon dans le courant du XVe siècle, par le mariage d'Alix de l'Espinasse[2] avec Guillaume d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux. En rédigeant ainsi l'acte baptistaire de sa fille, la cliente du sieur Basiliac se désignait elle-même de la plus transparente façon.

Il n'est personne qui ne connaisse l'illustration et l'ancienneté de la maison d'Albon, qui donnait dès le XIIe siècle des gouverneurs au Dauphiné, maison

[1] Dans les mémoires du temps et dans les actes juridiques, le nom de l'héroïne de cette étude est écrit tantôt de l'Espinasse, tantôt de Lespinasse, tantôt Lespinasse tout court. J'ai adopté l'orthographe qu'elle employait elle-même quand elle signait son nom, c'est-à-dire *de Lespinasse*.

[2] Fille d'Hugues de l'Espinasse, seigneur de Saint-André, près Roanne. Arch. nat., M. 259.

si riche et si puissante qu'il fut jadis question, dit un de ses historiographes, « d'ériger ses possessions en royaume, parce qu'elles en avaient l'étendue[1] ». De cette race militaire, dont plus d'un rejeton marqua dans notre histoire, le plus célèbre fut sans doute le maréchal de Saint-André[2], un des héros des guerres de religion, tué glorieusement à la bataille de Dreux. Au début du XVIIIe siècle, la famille était partagée en deux branches, les comtes de Saint-Marcel et les marquis de Saint-Forgeux, chacune desquelles était représentée par un unique enfant : Claude d'Albon, comte de Saint-Marcel, né à Roanne le 25 juin 1687, et Julie-Claude-Hilaire d'Albon, née à Lyon le 28 juillet 1695. Cette dernière, orpheline de mère à trois ans et confiée dès cet âge aux soins d'un père dont l'existence paraît avoir été peu édifiante, passait avec raison pour une des riches héritières du pays : du côté paternel, elle posséderait un jour le marquisat de Saint-Forgeux, tandis que de sa mère défunte elle tenait la principauté d'Yvetot, dont elle portait le titre et dont les revenus lui constituaient une dot considérable. On concevra sans peine que, dans l'une et l'autre famille, la pensée soit venue de réunir sur la tête d'un d'Albon un si beau patrimoine ; de ce désir naquit le projet d'un mariage entre les deux cousins. Que les futurs se convinssent et que leurs humeurs s'accordassent, s'inquiéter de pareils détails ne cadrait guère avec les mœurs de l'époque. L'affaire fut promptement bâclée : la dispense, nécessaire pour cause de parenté, fut expédiée par l'archevêque de Lyon ; le 10 février 1711, le contrat fut signé dans le

[1] Histoire de la principauté d'Yvetot, par Beauconsin.
[2] Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André, 1524-1562.

château d'Avauges, et la noce célébrée à Lyon quelques semaines plus tard [1].

Julie d'Albon avait seize ans quand eut lieu l'événement qui engageait sa destinée. Une peinture fort intéressante, que j'ai pu admirer dans le château d'Avauges, la représente plus âgée de quelques années : c'est une femme mince et svelte, aux traits fins, au visage ovale, avec des cheveux châtain clair, des yeux noirs, veloutés, languissants, qui semblent chargés de rêverie. Sans le nez un peu long, cet ensemble serait d'une beauté régulière ; mais le caractère dominant est un grand charme de douceur, une expression mélancolique, « touchante », pour parler le langage du temps, comme résignée d'avance aux malheurs que l'avenir réservait en suspens. Les premières années du mariage furent cependant, sinon heureuses, du moins exemptes de catastrophes. La naissance de plusieurs enfants prouve en tout cas la vie commune : ce fut d'abord une fille, Marie-Camille-Diane [2], née en 1716, deux autres filles encore qui moururent en bas âge, enfin en 1724, un fils, Camille-Alix-Éléonor-Marie [3], dont la venue au monde, longuement et impatiemment attendue assurait la continuation de la race. C'est à dater de ce moment que les choses se gâtèrent, au point de provoquer la destruction du foyer conjugal et la séparation définitive des deux époux.

Sur les causes et les circonstances d'une telle résolution plane une obscurité qu'aucun effort n'a

[1] Archives d'Avauges. Arch. nat., M. 259.

[2] Née le 4 décembre 1716, mariée en 1739 au comte Gaspard de Vichy.

[3] Né le 11 novembre 1724. Les deux filles mortes jeunes vinrent au monde le 6 janvier et le 31 décembre 1721.

pu jusqu'à présent percer. Ce que l'on peut conjecturer avec toute vraisemblance, c'est que l'homme eut les premiers torts et que ces torts furent graves. La preuve en est dans ce fait éloquent que la garde des deux enfants fut, dès le premier jour, confiée à la comtesse d'Albon, et que celle-ci, malgré ses écarts ultérieurs de conduite, les conserva près d'elle jusqu'à sa mort, sans qu'on trouve de la part du comte — bien qu'à coup sûr il eût la partie belle — trace d'une protestation ou d'une réclamation quelconque. Il s'établit dans la ville de Roanne, où il vécut de longues années dans l'ombre et la retraite[1], ignoré, silencieux, et ne tenant, semble-t-il, aucune place dans l'existence des siens. La comtesse d'Albon, au contraire, continua d'habiter dans ses terres de famille, le plus souvent en son château d'Avauges, et quelquefois à Lyon, où elle possédait un hôtel. Restée seule à trente ans, jolie, aimante et romanesque — telle la révèle le peu que l'on sait sur son compte — il était à prévoir que, de quelque façon, elle comblerait le vide de son cœur. De fait, peu de temps s'écoula sans qu'elle contractât une liaison, liaison longue et sérieuse, et presque publiquement avouée, comme il était alors d'usage. Ne sommes-nous pas en effet dans un temps où la vertu, pour la plupart des femmes, consiste à n'avoir qu'un amant, et la morale à lui rester fidèle ? Un temps où, dans un recueil de conseils, une sorte de guide de conscience, écrit par une plume féminine, on lit ces lignes ingénues : « Madame a-t-elle un amant ? On demande *quel il est ;* la réputation d'une femme dépend de la réponse

[1] Le comte d'Albon mourut à Roanne en 1771. Journal inédit du marquis de Vichy.

qu'on va faire. Dans le siècle où nous vivons, ce n'est pas tant notre attachement qui nous déshonore que son objet. » Un temps enfin où Bachaumont, rédigeant ses Mémoires, discute avec sérénité la question de savoir s'il est le fils du mari de sa mère ou d'un parent qui fréquentait chez elle, et se décide d'après la ressemblance [1]. Quoi qu'il en soit, et que l'histoire ait ou non causé du scandale, il est certain qu'elle fit du bruit dans tout le voisinage ; et, dans la ville de Lyon, au témoignage de madame du Deffand, « il n'y avait personne » qui ne fût au courant de cette amoureuse aventure.

Julie de Lespinasse fut, comme nous l'avons vu, le gage de cet attachement, mais non le seul ni le premier. Le 14 juin 1731, madame d'Albon mettait au monde un fils, auquel, en guise de signature, elle donnait son prénom d'Hilaire, et qui fut baptisé à Lyon, dans la paroisse de Saint-Nizier, comme « fils de Jean Hubert, marchand, et de Catherine Blando [2] ». Disons dès à présent que, dans l'histoire qui nous occupe, cet enfant ne joue aucun rôle. Il fut élevé secrètement, à l'écart, dans quelque monastère de Lyon. A l'âge de dix-huit ans, le 13 avril 1750, se conformant au vœu exprimé par sa mère et doté par ses soins d'une dot de quelques milliers de livres, il prenait l'habit de novice aux Cordeliers de Saint-Bonaventure [3] ; l'année suivante, il prononçait ses vœux ; et tout donne à penser, bien qu'on perde sa trace à partir de cette date, qu'il termina sa vie dans la

[1] *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, par Goncourt.

[2] Registre paroissial de l'église Saint-Dizier à Lyon. Voir cet acte à l'appendice, p. 467.

[3] Arch. départ. du Rhône. Registre des vêtures et professions. Voir à l'appendice, p. 468.

paix et l'oubli du cloître. C'est vingt mois après la naissance d'Hilaire que vit le jour, chez le sieur Basiliac, dans les circonstances qu'on a lues, cette jeune sœur, dont la destinée devait être à la fois beaucoup plus éclatante et beaucoup moins heureuse.

Ici se pose un problème de nature délicate, auquel s'est appliquée, sans parvenir à le résoudre, la légitime curiosité de tous les biographes : quel homme fut le héros de ce roman d'amour ? Comment s'appelait le père de mademoiselle de Lespinasse ? Les mémorialistes du temps observent sur ce point le plus complet silence, et cette belle discrétion doit être mise sans doute, sur le compte de leur ignorance. Quand mademoiselle de Lespinasse parvint à la notoriété, un tiers de siècle avait passé sur un scandale, qui ressemblait au surplus à tant d'autres ; madame d'Albon depuis vingt ans reposait dans la tombe ; l'histoire d'ailleurs avait eu lieu dans une région lointaine, et les échos de la province n'arrivaient guère alors aux oreilles parisiennes. Les rares personnes informées du secret étaient intéressées à n'en rien divulguer. Ainsi s'explique naturellement la réserve gardée par les contemporains.

Un seul, au lendemain de la mort de mademoiselle de Lespinasse, essaya de lever le voile qui recouvrait son origine ; c'est Bachaumont [1], qui écrit hardiment : « L'on sait aujourd'hui que mademoiselle de Lespinasse était bâtarde du cardinal de Tencin, comme d'Alembert est bâtard de madame de Tencin ; identité d'origine et espèce de parenté, causes des liaisons de ces deux per-

[1] *Mémoires secrets de la république des lettres*, 31 mai 1776.

sonnes. » Cette ingénieuse supposition ne mérite, par malheur, aucune espèce de créance et ne résiste pas à l'examen. Tencin[1], lors de la naissance de Julie, avait cinquante-deux ans sonnés ; son âge et son physique se prêtaient mal au rôle de séducteur. A cette époque, au reste, il vivait à cent lieues de Lyon, où il ne séjourna que dix années plus tard ; alors archevêque d'Embrun, il résidait continuellement dans son lointain diocèse, tout occupé de la lutte acharnée qu'il avait à soutenir contre son suffragant — Soanen, évêque de Senez, l'une des colonnes du jansénisme — et n'ayant guère l'esprit aux galantes entreprises. Ajoutons que les lettres, aujourd'hui publiées, de madame du Deffand, suffiraient à elles seules à détruire cette légende : « M. le cardinal de Tencin, écrit-elle en parlant de mademoiselle de Lespinasse, la rencontra chez moi dans la visite qu'il me rendit ; *il me demanda qui elle était ;* je ne fis pas difficulté de lui en faire confidence[2]... » L'assertion du gazetier ne repose sur d'autre fondement que la communauté d'existence entre d'Alembert et Julie et l'irrégularité de leur double origine ; c'est sur cette base fragile qu'il a construit tout son petit roman.

Le champ demeurait donc ouvert aux hypothèses, et le mystère risquait de n'être jamais éclairci, quand un hasard heureux m'a mis sur une piste nouvelle, qui, à défaut d'absolue certitude, mène, semble-t-il, à la solution du problème.

[1] Pierre Guérin de Tencin, 1680–1758, archevêque d'Embrun en 1724, puis archevêque de Lyon en 1740. A l'époque de cette dernière nomination, il se trouvait à Rome pour assister au conclave, et il ne prit possession de son siège qu'en 1742.

[2] Lettre du 30 mars 1754, à la duchesse de Luynes. *Correspondance* publiée par M. de Lescure.

J'ai dit jadis, dans un autre ouvrage[1], quelle étroite familiarité régna longtemps entre madame Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse. Dans le célèbre hôtel de la rue Saint-Honoré, cette dernière, douze années durant, fut, peut-on dire, chez elle, y passant plusieurs heures chaque jour, et trouvant constamment en la vieille maîtresse du logis la plus sage des conseillères, la plus généreuse des protectrices, quelque chose comme une seconde mère. Si une personne reçut jamais les confidences intimes de mademoiselle de Lespinasse, ce fut assurément cette sûre et discrète amie. Or, dans les notes, destinées à son propre usage, où elle consignait tous les soirs ses souvenirs personnels et les informations reçues dans la journée, la fille de madame Geoffrin, madame de la Ferté-Imbault, au cours des pages qu'elle consacre à la commensale de sa mère, revient à deux reprises sur le secret de sa naissance : « Elle était, écrit-elle, la fille bâtarde du frère de madame du Deffand et de la comtesse d'Albon. » Plus loin encore, elle l'appelle, en passant, « la nièce bâtarde de madame du Deffand[2] ». On sait que cette dernière se nommait, de son nom de fille, Marie de Vichy-Champrond. On lui connaît deux frères[3] : l'un beaucoup plus jeune qu'elle, entra de bonne heure dans les ordres et mourut chanoine-trésorier de la Sainte-Chapelle, à Paris ; l'autre, Gaspard III de Vichy, né à Champrond en l'an 1695, était son aîné de deux ans ; c'est de celui-là seul qu'il peut être question.

[1] *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, pp. 345 et suiv.

[2] Souvenirs inédits de la marquise de la Ferté-Imbault. Arch. du marquis d'Estampes.

[3] Elle avait, en outre, une sœur, qui fut la marquise d'Aulan.

La famille des comtes de Vichy, de bonne et vieille noblesse, établie de longue date dans le Forez et dans le Mâconnais, parmi beaucoup de belles alliances en comptait une récente avec les d'Albon, leurs voisins. En 1630, Hilaire d'Albon [1] s'était mariée au comte Gaspard de Vichy, bisaïeul de celui dont je viens de citer le nom. Par suite de cette parenté proche et de la proximité de leurs résidences respectives, les relations étaient fréquentes entre les deux familles ; et l'on imagine aisément qu'étant cousins, voisins et tous deux du même âge [2], Julie d'Albon et Gaspard de Vichy eussent eu de nombreuses occasions de se connaître et de se lier. Il est vrai que Gaspard, entré à vingt ans au service, employé dans toutes les campagnes de la première moitié du règne de Louis XV [3], était souvent au loin, à la guerre ou en garnison ; mais justement, à l'époque de la crise qui bouleversa l'existence de Julie, de 1727 à 1733, les loisirs d'une période de paix le rapprochèrent des siens et facilitèrent la liaison que révèle sans détour madame de la Ferté-Imbault.

Toutefois, malgré le témoignage réitéré de la fille de madame Geoffrin, le doute serait encore permis, si de sérieux indices ne venaient à l'appui de cette affirmation. D'abord, ainsi se justifient le singulier et subit intérêt que madame du Deffand prendra, dès la première rencontre, à cette jeune fille mise sur sa route par le hasard d'une brève villégiature, l'ardeur qu'elle déploiera, malgré toutes les oppositions, pour l'entraîner à Paris

[1] Fille de Pierre d'Albon, qui fut l'aïeul de la mère de mademoiselle de Lespinasse.

[2] L'un et l'autre, en effet, étaient nés en 1695.

[3] Voir à l'appendice, p. 472, ses états de service.

auprès d'elle, le pied d'égalité sur lequel, du jour au lendemain, elle l'établira sous son toit, le soin jaloux avec lequel elle évitera toute interrogation sur le mystère de sa naissance, et plus tard enfin sa colère, son indignation violente, alors qu'elle se croira trahie, non par une étrangère dont un simple contrat a fait son associée, mais par une personne de son sang, à laquelle elle s'est efforcée de refaire un foyer et de rendre une famille. Je ne fais qu'indiquer ici — ayant à y revenir par la suite — l'analogie frappante d'humeur, de goûts, le tour d'esprit, qu'on remarque entre les deux femmes, et qu'une même origine explique de façon naturelle ; et je passe à d'autres raisons, tirées de la correspondance de mademoiselle de Lespinasse. J'entends par là certains passages des lettres qu'elle adresse à Guibert et à Condorcet, passages qui semblaient jusqu'ici ou peu intelligibles ou singulièrement excessifs : « Quelque jour, écrit-elle à l'un [1], je vous conterai des choses qu'on ne trouve point dans les romans de Prévost ni de Richardson. Mon histoire est un composé de circonstances si funestes, que cela m'a prouvé que le vrai n'est souvent pas vraisemblable... Ah ! combien les hommes sont cruels ! Les tigres sont encore bons auprès d'eux ! » Ainsi parle-t-elle à Guibert ; et c'est sur le même ton tragique qu'elle s'exprime avec Condorcet [2] : « Moi qui n'ai connu que la douleur et la souffrance, moi qui n'ai éprouvé que des *atrocités* des gens de qui je devais attendre du soulagement !... »

Ces expressions seraient bien violentes pour peindre la situation — malheureusement trop

[1] Lettre au comte de Guibert, du 26 août 1774. Éd. Asse.
[2] Lettre du 19 octobre 1773. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

ordinaire — d'un enfant né hors du mariage et subissant les conséquences d'une faute dont il n'est pas coupable. Mais tout s'éclaire si l'on admet la paternité de Gaspard de Vichy. Ce dernier, en effet, sept ans après la naissance de Julie[1], épousait la fille légitime de la comtesse d'Albon, Marie-Camille-Diane, alors dans sa vingt-quatrième année. Qu'un homme s'unisse à la fille de son ancienne maîtresse, la chose, si répréhensible qu'elle soit, n'est certainement pas sans exemple, surtout au siècle où la chose se passa ; mais l'affaire ici se complique de l'existence de cette bâtarde, élevée, sous un nom supposé, par une mère qui voudrait et qui ne peut la reconnaître, auprès d'un père qui est en même temps son beau-frère, et dont les intérêts, par suite, sont opposés à ceux de sa fille naturelle. On imagine quels conflits douloureux, quels tiraillements cruels ne put manquer d'amener cet étrange imbroglio.

Ce que l'on sait du caractère de Gaspard de Vichy n'est pas, il faut l'avouer, en désaccord avec cette conduite immorale. Sauf « l'abbé de Champrond », le trésorier de la Sainte-Chapelle, d'âme simple et d'humeur débonnaire[2], tous les Vichy de cette génération, le frère aussi bien que les sœurs — mesdames du Deffand et d'Aulan — nous apparaissent sous les mêmes traits et sont

[1] En 1739. Le comte de Vichy avait alors quarante-quatre ans.

[2] Toutefois, mademoiselle de Lespinasse, dans une de ses lettres au marquis de Vichy, parle de l'abbé avec moins d'indulgence : « Je croyais, écrit-elle, que les tracasseries de son chapitre étaient une pâture nécessaire à son caractère. On pourrait dire de lui, comme dans la comédie : *Qu'est-ce qu'un caractère ? A-t-on un caractère ?* C'est, je vous l'avoue, un pauvre homme, mais voilà tout. Il est comme tous les gens faibles, qui ont les défauts et les vices de tout le monde. » (Lettre du 16 janvier 1770. Arch. du marquis de Vichy.)

coulés dans le même moule : tous gens d'esprit, cultivés, séduisants, mais égoïstes, durs, autoritaires, cyniques dans les propos, sans scrupule dans les actes. « Il faut convenir qu'ils sont bien singuliers, dit une personne du temps, payée pour les bien connaître. Le pauvre abbé a foncièrement bon cœur ; mais, pour les autres, je crois qu'ils ne savent pas trop s'ils en ont un [1] ! » Ce témoignage émane de la propre femme de Gaspard, et c'est à ses enfants qu'elle fait cette triste confidence.

Avant de clore cette argumentation, il reste à relever certains faits significatifs qui résultent des documents qu'une bonne fortune a mis entre mes mains. Du mariage du comte de Vichy avec Diane d'Albon naquit, l'année d'après, un fils, Abel-Marie-Claude [2], lequel fut à la fois, d'après ce que j'ai dit plus haut, le frère et le neveu de mademoiselle de Lespinasse. Pour cet enfant, de huit ans plus jeune qu'elle, elle se prit d'une spéciale tendresse ; dans la correspondance qu'elle entretint constamment avec lui [3], et dont je ferai grand usage au cours de cette étude, on ne peut méconnaître un accent tout particulier, celui d'une sœur aînée, pleine de sollicitude et doucement maternelle, qui, sans l'avouer ouvertement, se sent le droit et le devoir de veiller sur celui dont

[1] Lettre de la comtesse de Vichy, du 1er janvier 1768. Arch. de Roanne.

[2] Né le 8 octobre 1740 et connu sous le nom de marquis de Vichy ; nous le retrouverons fréquemment dans la suite de ce récit. Le comte et la comtesse Gaspard de Vichy eurent un autre fils, Alexandre-Mariette, né le 21 avril 1743, qui mourut encore jeune, après avoir donné de grands chagrins à sa famille, dont il vécut presque toujours séparé.

[3] Cette correspondance inédite se trouve mi-partie à la bibliothèque municipale de Roanne, mi-partie dans les archives du marquis de Vichy, qui me l'a gracieusement communiquée. On la trouvera *in extenso* à l'appendice du présent volume, p. 480.

le bonheur, répète-t-elle fréquemment, lui est « plus cher et plus précieux que toute chose en ce monde ». Elle, si indifférente, pour ne pas dire hostile, à tout ce qui, de près ou de loin, tient à la famille d'Albon, elle qui écrira railleusement à Abel de Vichy : « Il me semble que vous ne voyez guère ou point vos parents d'Albon ; cela viendrait-il de ce que vous ne vous en souciez guère ? Cela serait bien naturel » ; elle qui tracera froidement ces lignes : « Vous ne me dites pas si le petit d'Albon continue à vouloir être prêtre, ou s'il tranchera la difficulté par mourir de la poitrine ? Ce serait bien dommage... au moins quant à la figure » ; cette même femme, au contraire, lors qu'il s'agit du fils de Gaspard de Vichy, se passionne ardemment pour tout ce qui le touche, pour sa femme, lorsqu'il se marie, pour ses enfants, « qu'elle aime à la folie » ; elle le dirige dans toute la conduite de sa vie, dans sa carrière, dans ses rapports avec les siens, dans la gestion de sa fortune ; elle se donne un mal infini pour obtenir son avancement, tant qu'il appartient à l'armée, et la croix de Saint-Louis, quand il abandonne le service ; elle sort de son lit, malade et grelottant la fièvre, afin de solliciter pour son compte : « Il y a un siècle, s'écrie-t-elle, que je n'ai fait un aussi grand tour de force que celui que je viens de faire pour vous ! »

Et à chaque page, dans cette correspondance, ce sont des formules caressantes, où s'épanche la tendresse de son cœur fraternel : « Tout ce qui vous intéresse m'est cher, et je trouverai qu'il manquera toujours quelque chose à mon bonheur, tant que je serai condamnée à vivre loin de vous... Je vous aimais à la folie, quand vous étiez enfant ;

mon sentiment est le même, et il durera autant que ma vie... Je ne fais pour vous que la seule chose dont on ne doive pas remercier, c'est de vous aimer de tout mon cœur... » Dans une des premières lettres qu'elle lui écrit après l'avoir quitté, elle réprimande doucement l'adolescent qu'il est encore sur le ton trop cérémonieux dont il use envers elle : « Je sais que vous êtes bien grand, bien *conséquentieux*, mais souvenez-vous que je vous ai vu *pas plus haut que cela*, que j'étais alors votre bonne amie de nom, et qu'actuellement je le suis de fait. Ainsi, je vous en prie, ne nous interdisons point les noms qui servent à exprimer l'amitié ; je ne veux point de *Mademoiselle* dans vos lettres. En public, il faut bien se conformer à l'usage, mais de vous à moi, je ne veux rien perdre. »

La réserve du jeune Vichy se conçoit d'ailleurs aisément, car il semble prouvé qu'il ignora longtemps la vérité sur l'ascendance paternelle de Julie. Dans une lettre où celle-ci l'entretient, en termes voilés, du veto jadis opposé par Gaspard de Vichy au projet caressé par la comtesse d'Albon de donner à sa fille un état légitime : « Tout cela, mon cher ami, lui échappe-t-il de dire, est peut-être encore une énigme pour vous ; mais votre mère vous en dira le mot [1]. » Intrigué, le jeune homme interrogea la comtesse de Vichy ; il sut enfin le douloureux secret, et la révolte de son cœur honnête perce dans la note laconique qu'il inscrit, le soir même, dans son journal intime : « J'ai eu une grande conversation avec ma mère au sujet de mademoiselle de Lespinasse. Ce sont

[1] Lettre du 18 juillet 1769. *Passim.*

des horreurs [1] ! » A dater de ce jour, son affection pour cette sœur malheureuse paraît plus tendre et plus active ; il vient à Paris pour la voir, lui amène sa femme et ses enfants, prend plus hardiment son parti contre ceux qui l'attaquent ; lors de sa dernière maladie, il s'installera à son chevet, pour ne pas la quitter jusqu'au souffle suprême : « Mon neveu — écrit madame du Deffand au lendemain de la mort — a voulu voir le testament. *Il prétend qu'il était en droit de l'exiger*, et il fallait bien que cela fût, puisqu'on le lui a montré. »

On excusera la longueur de cette discussion — où j'ai dû plus d'une fois anticiper sur les événements à venir — en se rappelant qu'il s'agissait de trouver le mot d'une énigme regardée comme indéchiffrable et de fixer un point, jusqu'à présent obscur, de l'histoire littéraire. A défaut de preuves matérielles, bien rares en pareille occurrence, cet ensemble de preuves morales doit suffire, ce me semble, à entraîner la conviction. Aussi, tenant désormais pour acquise la filiation de l'héroïne de cette étude, je reprends le récit de ses premières années.

Si les mémoires du temps sont muets sur la question de la paternité, quelques-uns, en revanche, donnent des détails sur l'enfance de Julie ; le malheur est que ces détails sont, la plupart, purement imaginaires. La relation la plus complète, comme aussi la plus inexacte, est celle que l'on doit à La Harpe. C'est tout un drame en raccourci, auquel ne manque aucun élément d'intérêt : enlèvement de l'enfant par le mari trompé, sé-

[1] 23 juillet 1769. Journal d'Abel de Vichy. Arch. du marquis de Vichy.

questration au fond d'un couvent de province, où la mère éplorée vient faire de mystérieuses visites, jalousie de la part des enfants légitimes, qui terrorisent de leurs menaces leur sœur infortunée : « Sa mère redoublait encore ses alarmes, en lui recommandant les plus grandes précautions contre tous ceux qui la viendraient voir au couvent, de ne prendre aucune nourriture que celle de la maison, de ne recevoir ni bonbons ni bouquets, de ne sortir sous aucun prétexte... » Grimm, plus bref, n'est guère mieux informé : « Elle était fille de la comtesse d'Albon, qui n'a jamais osé la reconnaître, et dont elle n'a jamais voulu recevoir aucun bienfait, depuis qu'elle a senti le prix de ce qui lui a été refusé... » Tous ces récits contiennent presque autant d'erreurs que de mots ; la vérité, plus simple, est beaucoup moins tragique.

Loin d'être reléguée dans un cloître lointain, Julie fut au contraire, dès le berceau, recueillie par sa mère, qui la prit sous son toit, et « l'éleva presque publiquement », sans se soucier des commentaires. Tel est le témoignage formel d'un homme qui tenait toute l'histoire de la bouche même de mademoiselle de Lespinasse ; et cette assertion de Guibert est confirmée de point en point par madame du Deffand, comme par les pièces nouvelles qui m'ont été communiquées [1]. Nulle différence de traitement ni d'éducation, dans cette première période, entre la fille bâtarde et les enfants nés du mariage, sauf peut-être une tendresse plus grande envers celle qui à l'amour

[1] Consultation juridique demandée en 1772 par le comte d'Albon. Il y est constaté en toutes lettres que mademoiselle de Lespinasse reçut dès l'enfance les plus tendres soins de sa mère, à l'égal de son frère et de sa sœur légitimes. Arch. du château d'Avauges.

seul devait son existence. La résidence accoutumée de la comtesse d'Albon était alors le vieux manoir d'Avauges, sur la route de Lyon à Tarare, demeure qu'elle tenait de famille, et où ses ascendants avaient vécu de père en fils depuis le XVIe siècle, après la destruction de leur château de Saint-Forgeux. Avauges, à ce moment, gardait encore ses remparts, ses fossés et ses tours, tout son appareil féodal de forteresse du moyen âge, que remplaça quelques années plus tard une construction Louis XV, moins grandiose à coup sûr, mais plus en harmonie avec les mœurs et les idées modernes[1]. De l'ancienne citadelle, il ne subsiste aujourd'hui rien ; mais ce à quoi n'a pu toucher la pioche des démolisseurs, c'est la situation charmante dans la fertile vallée qu'arrosent les eaux de la Turdine, c'est le panorama splendide que forment à l'horizon les monts Tarare, de Saint-Loup et de Saint-Romain, sommets luxuriants de verdure de la chaîne du Forez.

En cette seigneuriale demeure, Julie de Lespinasse vit s'écouler le matin de sa vie. Des deux enfants légitimes de la comtesse d'Albon, Diane, de seize ans l'aînée de sa sœur naturelle, était d'un âge qui excluait entre elles toute intimité d'âme et toute camaraderie ; mais Camille, né en 1724, n'était encore qu'un enfant et partageait ses jeux. « Elle passa sa jeunesse avec lui », dit madame du Deffand. De ces amusements en commun, de cette familiarité de l'enfance, de ces premiers souvenirs si puissants sur le cœur, naquit une affection sincère et réciproque, qui survécut à leur séparation et qu'un cruel dissentiment put seul altérer par la suite. Cette vie, somme toute paisible et douce, se

[1] La reconstruction du château d'Avauges date de 1765.

poursuivit environ huit années. Deux événements, survenus coup sur coup, vinrent en rompre le cours : ce furent l'entrée de Camille au service et le mariage de Diane avec Gaspard de Vichy. Le départ de Camille n'eut d'autre effet sur le sort de Julie que de rembrunir ses journées, en la privant d'un compagnon joyeux et en la condamnant à la vie monotone d'une enfant solitaire ; mais le mariage de sa sœur, célébré à Avauges le 18 novembre 1739, eut pour elle des suites plus funestes, et l'on peut dater de ce jour le commencement de ses malheurs.

Nul doute qu'une telle union n'ait pu se décider ni se conclure sans coûter à madame d'Albon bien des remords et bien des larmes. Sur les luttes qu'elle eut à soutenir, sur les angoisses, les combats intérieurs qui déchirèrent son cœur, nous sommes réduits aux conjectures ; mais on mesure la profondeur et l'acuité de sa souffrance à la transformation qui s'opéra dès lors en elle. De tendre, elle devint exaltée ; de rêveuse, elle devint mystique ; sa mélancolie naturelle tourna en sombre désespoir. Demeurée seule avec l'enfant qui sans cesse lui rappelait sa faute, elle semblait prévoir quels orages fondraient un jour sur cette tête délicate, et elle se reprochait les peines et les désillusions futures d'une âme si semblable à la sienne. Déjà malade et pressentant sa fin prochaine, la destinée de l'orpheline se dessinait trop nettement à ses yeux : ou l'abandon complet, ou un refuge, pire encore que la solitude, auprès d'un père indifférent, obligé de la méconnaître, pour lequel elle serait une gêne, un fardeau encombrant, la source de complications dont elle serait la première à souffrir.

Pour atténuer les conséquences de cette situation, un rêve hantait l'esprit de la comtesse d'Albon. Somme toute et malgré la séparation, la naissance de Julie avait eu lieu dans le cours du mariage ; le prénom qu'elle portait était celui de sa mère, son nom, celui d'une terre de la famille ; son éducation à Avauges, les soins constants que l'on avait pris d'elle, cette confession publique de la maternité, ne pouvaient-ils pas compenser le caractère clandestin des couches et l'imposture de l'acte baptistaire ? Était-il impossible d'effacer légalement la tache de bâtardise, et de rendre à Julie l'état, le nom, les droits et la part d'héritage d'un enfant légitime ? Ce qui prouve que la chose était tout au moins discutable, c'est la frayeur qu'en eurent ceux dont une telle reconnaissance eût gravement lésé l'intérêt, ce sont les démarches qu'ils firent pour obtenir plus tard la promesse de Julie qu'elle n'entamerait pas ce procès, c'est enfin, malgré la parole donnée, les précautions qu'ils prirent, jusqu'au jour de sa mort, pour parer au danger de cette réclamation d'état. Bien que jamais elle n'eût rien fait pour justifier ces craintes, disons toutefois que mademoiselle de Lespinasse ne consentit en aucun cas à désavouer son origine ; bien au contraire, dans sa correspondance, elle rappelle maintes fois sans détour la lignée dont elle est issue, et plusieurs de ses lettres, à sa famille ainsi qu'à ses amis, sont timbrées d'un cachet aux armes des d'Albon, gravées dans l'écu en losange propre aux filles non mariées [1].

[1] Les nombreuses lettres autographes de mademoiselle de Lespinasse, adressées tant à Guibert qu'à ses parents de Vichy, qui ont passé sous mes yeux, sont revêtues, selon les cas, de quatre cachets différents. Des deux dont elle se sert le plus habituellement, l'un représente un chat assis, l'autre figure

Quelles que fussent les chances de succès, il est certain que la comtesse d'Albon nourrit longtemps l'espoir de restituer à Julie les avantages d'une naissance légitime. Le principal obstacle auquel elle se heurta fut la résistance de son gendre ; il n'est que trop aisé de deviner les causes de cette opposition. Sous l'influence de Gaspard de Vichy, Diane et Camille — qui peut-être sans lui se fussent montrés traitables — combattirent de tout leur pouvoir les velléités maternelles ; il s'ensuivit des scènes singulièrement pénibles ; et ce sont ces tristes débats dont mademoiselle de Lespinasse évoque amèrement le souvenir quand elle écrit à Abel de Vichy [1] : « Vous connaissez ma tendresse et mon attachement pour madame votre mère [2] ; elle m'a comblée de marques de bonté et d'amitié, et, quoiqu'elle se soit refusée à faire le bonheur de ma vie, par une délicatesse, très respectable sans doute, mais dont peut-être elle aurait trouvé le dédommagement dans le bien qu'elle m'aurait fait, je n'aurai point de regret de ce que je lui aurai sacrifié, si j'ai pu la persuader par là que mon attachement pour elle est certainement plus vif et plus sincère que celui des gens à qui elle a fait elle-même les plus grands sacrifices. »

Impuissante à doter sa fille d'un état régulier, madame d'Alban aurait vivement souhaité qu'elle cherchât au moins un abri derrière les murailles

l'Amitié, sous forme d'une jeune femme debout devant un autel, sur lequel elle dépose deux cœurs ; un chien sculpté sur l'autel symbolise la fidélité ; ces mots sont écrits alentour : *Sans toi, tout homme est seul.* Assez souvent aussi on trouve ses initiales, un J et un L entrelacés et surmontés d'une couronne de comte, et quelquefois enfin les armes de la famille d'Albon dans un écu en losange.

[1] Lettre du 18 juillet 1769. Arch. du marquis de Vichy.

[2] Diane d'Albon, comtesse de Vichy.

d'un couvent, refuge accoutumé, alors plus encore qu'aujourd'hui, des déshérités de la vie ; les termes de son testament, que l'on va bientôt lire, marquent cette intention avec une précision qui ne laisse aucun doute. Mais là encore elle rencontrait une insurmontable barrière : l'humeur et les aspirations de l'enfant témo gnaient, dès cet âge, d'une répugnance déterminée pour la paix silencieuse, la mort anticipée du cloître. Ardente de cœur et de tempérament fougueux, déjà chez elle apparaissaient cette activité d'âme, cette vive curiosité d'esprit, ce goût passionné de la vie, dont l'âge, ni la maladie, ni les chagrins de toute sorte ne purent jamais étouffer entièrement la flamme, et qu'elle proclame encore au déclin de son existence : « Si j'ai souvent dit que la vie était un grand mal, j'ai senti quelquefois qu'elle était un grand bien ; et il ne m'échappera jamais ce souhait, si commun dans la bouche des malheureux, qu'ils voudraient n'être pas nés. Moi, au contraire, animée du besoin actif de mourir, je rends grâce à la nature qui m'a fait naître [1] ! »

Une fois de plus déçue dans son espoir, madame d'Albon envisageait avec une angoisse redoublée l'avenir de la créature innocente qu'elle allait laisser seule au monde. Incapable de se contenir, elle laissait deviner ses craintes à celle qui en était l'objet et la prenait, en termes vagues, pour confidente de ses remords et de ses peines. « Souvent, raconte Guibert [2], elle la baignait en secret de ses larmes ; elle semblait, par le redoublement de sa tendresse, vouloir la consoler du présent funeste qu'elle lui avait fait de la vie. Elle la comblait de

[1] Lettre du 7 septembre 1774, à Condorcet. *Passim.*
[2] *Éloge d'Élisa.*

caresses et de bienfaits. » C'est ce que, d'un trait vif, confirmera Julie elle-même, en écrivant à Condorcet[1] : « Par une singularité inouïe, j'ai eu une enfance agitée par le soin même qu'on a pris d'exercer et d'exalter ma sensibilité ; je connaissais la terreur et l'effroi avant que d'avoir pu penser et juger ! »

Au mois d'août 1746, madame d'Albon, sentant ses forces s'épuiser, mandait son notaire à Avauges et rédigeait son testament. La clause relative à Julie est conçue en ces termes[2] : « Je lègue à Julie-Jeanne-Éléonore Lespinasse, fille de Claude Lespinasse et de Julie Navarre, une pension annuelle et viagère de trois cents livres, payable, en deux termes égaux de cent cinquante livres chacun tous les six mois, à commencer à mon décès et par avance, laquelle pension sera employée pour la nourriture, entretien et éducation de ladite Lespinasse, dans un couvent à son choix, jusqu'à son établissement, mariage, ou entrée en religion, auxquels cas je veux que mon héritier paye la somme de six mille livres pour la dot en religion, mariage ou établissement de ladite Lespinasse, laquelle somme je reconnais m'avoir été confiée pour ladite Lespinasse, à laquelle sera continuée ladite pension de trois cents livres tant qu'elle sera dans le monde, et demeurera réduite à deux cents livres, si elle fait profession dans quelque maison religieuse... Telle étant ma volonté, déclare que je décharge mon héritier du paiement de ladite somme de six mille livres, en cas que ladite Lespinasse se marie ou fasse profession pendant ma vie, attendu que pour lors j'acquitterai moi-même ladite somme de six

[1] Lettre du 19 octobre 1773. *Passim.*
[2] Testament daté du 3 août 1746. Arch. d'Avauges.

mille livres, mon héritier, audit cas, ne demeurant chargé que de la pension... [1] »

La somme et la pension léguées par la comtesse d'Albon pourraient sembler modiques et peu proportionnées au chiffre de sa fortune, qui, bien que déjà diminuée, demeurait encore importante. La chose pourtant s'explique, si l'on songe que le testament était fait en forme *authentique*, c'est-à-dire par devant témoins, et que madame d'Albon, dans un acte public, ne pouvait guère traiter sa fille que comme une étrangère. Elle prétendit d'ailleurs corriger cette insuffisance par un don fait de la main à la main. Dans un des meubles de sa chambre, elle conservait, dit madame du Deffand, « une somme d'argent assez considérable », mise de côté à cet effet. Un peu avant sa fin, elle fit venir Julie, lui confia la clé du bureau qui recélait cette somme, « lui ordonnant de la garder pour elle ». Après la mort de la comtesse — qui eut lieu en avril 1748 [2] — le premier soin de la jeune fille fut de restituer à son frère, sans vouloir en toucher un sol, une somme sur laquelle aucun titre ne pouvait établir son droit : « Elle mena M. d'Albon [3] audit bureau, lui en donna la clé, et lui remit tout l'argent qui y était [4]. » Désintéressement imprudent autant que généreux, qui la laissait, dénuée

[1] Le même testament contient une clause analogue en faveur d'Hilaire Hubert, avec les mêmes suggestions à embrasser l'état monastique. La pension est pour lui réduite à deux cents livres et la somme léguée à quatre mille.

[2] La comtesse d'Albon mourut dans son hôtel de Lyon le 6 avril 1748, et fut inhumée à Saint-Forgeux le 9 du même mois. Arch. d'Avauges.

[3] Camille, comte d'Albon, demi-frère de mademoiselle de Lespinasse.

[4] Lettre de la marquise du Deffand à la duchesse de Luynes, du 30 mars 1754.

du nécessaire, à la merci de ceux qui voudraient la prendre à leur charge.

Julie avait seize ans, quand elle perdit une mère qu'elle aimait tendrement, et dont la mémoire, écrit-elle, lui fut « toujours vénérable et chère ». Sa douleur fut extrême, et toucha même les cœurs les moins portés à s'attendrir. Ce chagrin s'avivait encore de l'effroi de son isolement. Camille d'Albon, « qui l'avait toujours traitée comme sa propre sœur » et qui lui témoignait un réel attachement, appelé au loin par ses devoirs de capitaine de cavalerie, ne pouvait, dans ses garnisons, s'embarrasser d'une aussi jeune compagne. Force lui fut de recourir à la pitié du comte et de la comtesse de Vichy. La marquise du Deffand assure que l'offre vint de ces derniers, et qu'ils lui proposèrent de l'emmener avec eux, « ce qu'elle accepta avec beaucoup de joie ». A la joie près, qui paraît difficile à croire, le fait certain est qu'elle quitta le vieux manoir où l'attachaient ses plus précieux souvenirs et suivit les Vichy dans leur terre de Champrond, plante fragile arrachée de la terre nourricière, pour végéter dorénavant dans un sol inhospitalier, sous un ciel inclément qu'aucun rayon chaud n'illumine.

Le domaine de Champrond, érigé en comté par lettres de 1644, était situé sur la limite du Mâconnais et du Lyonnais, dans la petite commune de Ligny-en-Brionnais [1]. Du château, vendu nationalement, comme propriété d'émigrés, sous la Révolution [2], il

[1] Aujourd'hui, dans le département de Saône-et-Loire.

[2] La vente eut lieu le 2 vendémiaire an III, dans le district de Marcigny, et l'adjudication fut faite au profit du sieur Chevalier, natif de Marcigny, qui paya cent six mille livres pour le château et ses dépendances. Les meubles furent vendus à part,

ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs ; mais une description détaillée, qui date de 1735 [1], permet de se représenter assez exactement la demeure où mademoiselle de Lespinasse vécut quatre années de son existence. C'était une « maison forte » plutôt qu'une habitation de plaisance, composée d' « une grosse tour carrée », que flanquaient à droite et à gauche deux vastes pavillons, et cernée de fossés profonds qu'on passait sur un pont-levis. Deux grandes terrasses, « l'une du côté de bise et l'autre de midi », un parterre, une volière d'oiseaux, un ruisseau serpentant dans le parc, auprès du château, et de longues « allées en charmilles », dont l'une menait à une antique chapelle, adoucissaient le sévère aspect de l'endroit. Bien que la fortune des châtelains paraisse avoir été médiocre, leur train comprenait cependant le personnel nombreux alors jugé indispensable à tout ce qui faisait figure de gentilhomme : un aumônier, un régisseur; un maître d'hôtel, deux cuisiniers, quatre laquais, un cocher et deux postillons, outre « deux secrétaires et une sous-gouvernante. » Quant au luxe du mobilier, on en peut juger par ce fait que la vente qu'on en fit par adjudication, en 1793, dura pendant un mois entier et produisit la somme, importante pour l'époque, de quarante-huit mille livres.

Les hôtes habituels du château, lors de l'arrivée de Julie, se limitaient au comte et à la comtesse de Vichy et aux enfants issus de leur mariage. Gaspard, robuste encore malgré ses cinquante-trois ans bien sonnés, retiré du service avec le grade de

du 13 ventôse au 13 germinal an II, et produisirent la somme totale de quarante-huit mille cent quarante et une livres. Arch. départ. de Mâcon.

[1] Arch. départ. de Mâcon, E. 603, nº 14.

maréchal de camp, gérait son domaine familial avec la raideur impérieuse et l'âpre minutie qu'il apportait en tout, et ne quittait guère cette besogne que pour aller de loin en loin à Paris rendre visite à sa sœur, madame du Deffand, dont il convoitait l'héritage[1]. Sa femme, intelligente, instruite, mais dominée par un époux beaucoup plus âgé qu'elle et devant lequel elle tremblait, se consacrait exclusivement à élever ses enfants, qui absorbaient toutes ses pensées. Elle en était alors à sa troisième grossesse ; et le 20 mai 1748, six semaines après la mort de la comtesse d'Albon, elle donnait le jour à une fille, qui reçut le nom d'Anne-Camille et qui paraît être morte en bas âge. De ses deux premier-nés, l'un, Abel-Marie-Claude, entrait dans sa neuvième année ; le cadet, Alexandre-Mariette, était de trois ans plus jeune. De ce dernier, il n'est que peu de choses à dire : d'humeur sauvage et d'esprit faible, sujet à des lubies qui faisaient par moments douter qu'il eût toute sa raison, il se tenait, dès l'enfance, à l'écart, maussade, et généralement solitaire. A peine adolescent, il quitta le toit paternel, disparaissant des mois entiers sans qu'on sût ce qu'il devenait[2] ;

[1] Les quelques lettres de Gaspard de Vichy que l'on conserve à la bibliothèque de Roanne montrent quelle souplesse il déploie, lui si cassant dans ses rapports avec sa sœur d'Aulan et son frère le chanoine, lorsqu'il s'agit de conquérir les bonnes grâces de madame du Deffand, et quelle frayeur il a que la simple droiture de son fils ne compromette, auprès d'une femme si difficile, les intérêts de sa famille : « Tâchez de la ménager, répète-t-il à Abel ; vous la connaissez, et cela suffit. Dites-lui combien nous lui sommes attachés, madame de Vichy et moi... Il faudrait éviter de cabrer madame du Deffand, et la pressentir habilement pour savoir ce qu'elle pense... »

[2] Voir à ce propos, à l'Appendice, p. 473, une lettre de la comtesse Camille d'Albon, adressée à la marquise de Vichy, où elle raconte une des frasques de son neveu.

lorsqu'il mourut, à vingt-cinq ans, ce fut pour tous les siens moins un chagrin qu'une délivrance.

Tout autre était Abel, et rarement se vit-il entre deux frères élevés ensemble plus grand et plus frappant contraste. Autant l'un était lunatique, rétif et ombrageux, autant l'aîné se montrait doux, facile et raisonnable. L'âge et l'éducation ne firent que développer ses bonnes qualités naturelles ; les lettres que l'on a de lui et son journal intime le révèlent probe, loyal et droit, mesuré dans toutes ses actions, de mœurs pures et de cœur sensible, d'intelligence moyenne, mais suppléant au brillant de l'esprit par la simplicité, le bon sens et la volonté, digne en tous points de cet éloge que lui décernera Julie : « Dès votre plus tendre enfance, je vous ai aimé de tout mon cœur, mais il s'est joint à ce sentiment l'estime qu'inspire toujours un caractère ferme uni avec une âme honnête [1]. J'ai dit plus haut, et je n'y reviens pas, de quelle forte tendresse la jeune fille se prit aussitôt pour cet enfant, de huit ans plus jeune qu'elle, auquel elle tenait de si près par des liens inavoués. Tout le temps qu'elle vécut au foyer des Vichy, Abel fut la consolation de ses heures de tristesse, l'unique rayon de joie qui ait quelquefois dissipé le brouillard habituel de ses mélancolies.

D'après Guibert, généralement bien informé, ce ne fut qu'à Champrond que mademoiselle de Lespinasse sut, de la bouche de ses parents, la vérité entière sur sa naissance. « Ils lui apprirent qui elle était... Elle descendit tout d'un coup au rang d'orpheline et d'étrangère. La dédaigneuse et barbare pitié prit soin de cette infortunée, jusque-là si tendrement soignée par le remords et par la

[1] 25 janvier (1765). Arch. de Roanne.

nature[1]. » Quel qu'ait été l'effet produit par cette brusque révélation, il semble néanmoins que les premiers temps du séjour aient été pour Julie à peu près calmes et paisibles. La lecture, le travail remplissaient ses journées ; ce fut au cours de cette période qu'elle compléta son éducation, commencée à Avauges, tantôt étudiant pour son compte, tantôt dirigeant dans leurs classes les fils de la maison. Sans doute ce ne fut que plus tard, — et nous verrons à quelle incomparable école — qu'acheva de se former son goût, de se développer son esprit ; mais le vernis brillant qu'elle acquit par la suite reposait sur ce fonds solide que donne seule l'instruction reçue dans la jeunesse. « Elle n'était pas savante, dit l'un de ses contemporains, elle était instruite... Elle savait l'anglais, l'italien, et elle possédait la littérature de plusieurs autres langues dans nos meilleures traductions. Elle savait surtout parfaitement sa propre langue. Je n'ai jamais connu à personne comme à elle le don précieux du mot propre. Elle s'était nourrie de Racine, de Voltaire, de La Fontaine ; elle les savait par cœur[2]. »

L'année d'après l'installation de Julie à Champrond, M. et madame de Vichy furent passer l'hiver à Paris ; à leur départ, ils lui confièrent la garde de leurs enfants. Si jeune encore elle-même, il lui fallut, sans aide et sans conseils, diriger trois pupilles dont le plus vieux avait dix ans à peine, tandis que le dernier était encore au berceau. Elle se voua sans murmure à cette maternité précoce. Il est

[1] *Éloge d'Éliza.* — Je dois faire remarquer que, dans ce même passage, Guibert commet une confusion manifeste en faisant de Julie « la fille aînée » de la comtesse d'Albon, tandis qu'elle était en réalité la plus jeune.

[2] *Éloge d'Éliza.*

d'ailleurs à remarquer que, toute sa vie, elle eut un goût marqué pour les enfants, dont elle comprenait la nature et dont elle admirait la grâce : « Si vous les aimiez un peu plus, dira-t-elle plus tard à Guibert, je vous dirais que je crois avoir observé que ce qui plaît à un certain point a toujours quelque analogie avec eux ; ils ont tant de grâce, tant de moelleux, tant de naturel ! Enfin, Arlequin est un composé du chat et de l'enfant, et jamais y eût-il plus de grâce ? » En cette saison de 1749, la manière dont Julie gouverna son petit royaume lui attira l'adoration de ceux qu'elle régentait ; les parents eux-mêmes, si froids d'ordinaire avec elle, ne se défendirent pas d'exprimer quelque gratitude : « Ils m'en firent des éloges infinis, écrit trois ans plus tard la marquise du Deffand ; ils me dirent toutes les obligations qu'ils lui avaient, les soins qu'elle se donnait pour l'éducation de leur fille... »

Ce fut pourtant peu après le retour des Vichy que les rapports s'aigrirent. Sur ce qui provoqua cette mésintelligence, qui rendit graduellement la vie commune insupportable et fit de Champrond un enfer, nous n'avons que des données vagues et des confidences incomplètes. Du langage de Guibert et de celui de madame du Deffand, il semble résulter qu'émerveillés des aptitudes qu'ils découvrirent chez celle dont ils avaient la charge, le comte et la comtesse de Vichy, plus ou moins consciemment, prétendirent en tirer parti, et la réduisirent peu à peu au rôle d'institutrice, une institutrice sans salaire, dont on omet de payer les services en attentions et en prévenances. Peut-être, en faisant appel à son cœur, eût-on pu la résoudre à accepter la tâche, mais elle se révolta

devant la prétention de la lui imposer, et ne soutint pas la pensée d'être traitée en inférieure par ceux dont elle était l'égale et dont elle savait bien que le sang coulait dans ses veines. Sans doute, à ce grief il s'en joignit un autre, auquel font allusion quelques passages de ses lettres : j'entends par là l'incurable méfiance qui, de tout temps, fit craindre à ses parents qu'elle n'invoquât, un jour ou l'autre, les égards qu'on lui montrerait, l'hospitalité même reçue sous le toit familial, pour réclamer ses droits sur le nom de sa mère, avec une part de sa fortune. De là, une réserve affectée, une surveillance blessante, un rappel incessant, moins dans les mots que dans la façon d'être, de la tache d'origine dont souffrait cruellement sa juvénile fierté. Avec une nature aussi fine, aussi impressionnable, aussi prompte à saisir les nuances, avec une âme toute de premier mouvement et pour laquelle juger est un synonyme de sentir, on conçoit quelle irritation, sourde d'abord, bientôt exaspérée, gonfla le cœur de cette fille de vingt ans. Les scènes furent nombreuses, violentes ; il s'échangea de ces paroles qu'on n'oublie pas et que rien ne répare. Excessive en toutes choses, elle ne vit plus désormais chez les siens que « de barbares persécuteurs [1] » ; elle connut ces instants de véritable désespoir, où la mort apparaît comme un port de refuge. « Elle vécut cependant, écrit son confident Guibert, parce qu'elle était dans cet âge où le malheur ne tue pas, et où, pour mieux dire, il n'y a pas de malheur. »

Après deux ans de cette lamentable existence, sa patience fut à bout et son parti fut pris. Elle ne mangerait pas plus longtemps le pain amer de la

[1] *Éloge d'Éliza. Passim.*

compassion sans tendresse ; elle abandonnerait cet asile où elle n'avait trouvé que chagrins et humiliations ; et, domptant les aspirations de cette âme frémissante qu'attirait, ainsi qu'un mirage, l'inconnu de la vie, elle suivrait le vœu de sa mère, elle ensevelirait sa jeunesse sous le linceul épais du cloître. Camille d'Albon, son frère aîné, « sur l'amitié duquel elle comptait beaucoup et qui l'avait toujours traitée comme sa propre sœur[1] », ne lui refuserait pas ses conseils, son appui, au besoin même sa bourse, pour compléter, s'il était nécessaire, sa dot de religieuse. Ce dessein une fois arrêté, elle s'occupa de le réaliser. Elle écrivit au comte d'Albon pour l'informer de « sa résolution inébranlable », et faire appel, à son fraternel dévouement.

C'est sur ces entrefaites et parmi ces préparatifs, qu'un beau jour une nouvelle venue, débarquant à Champrond, renversa d'un revers de main ce bel échafaudage et, saisissant le gouvernail de cette barque désemparée, l'entraîna vers les mers aux larges horizons, mais semées de récifs et peuplées de tempêtes. Peut-être est-il superflu d'ajouter que cette nouvelle venue s'appelait la marquise du Deffand.

[1] Lettre de madame du Deffand, du 30 mars 1754. Éd. Lescure.

CHAPITRE II

La marquise du Deffand. — Les trois phases de son existence. — Son état d'esprit lors de son arrivée à Champrond. — Son intimité rapide avec mademoiselle de Lespinasse. — Portrait physique et moral de Julie dans sa vingtième année. — Premier projet de vie commune avec madame du Deffand. — Julie quitte les Vichy. — Son séjour à Lyon. — Négociations compliquées avec madame du Deffand. — Opposition du comte d'Albon. — Julie se décide à s'installer à Paris.

Des femmes du XVIII[e] siècle, il en est peu de plus célèbres, et qui méritent autant de l'être, que madame du Deffand ; mais ce que l'on connaît surtout, c'est la vieille amie de Walpole et de la duchesse de Choiseul, l'étincelante diseuse de bons mots, l'épistolière dont certaines lettres peuvent soutenir la comparaison avec madame de Sévigné. Sur sa jeunesse et sur la formation de son esprit, sur ses relations familiales, sur toute son existence intime, flotte un certain brouillard, qu'elle semble avoir pris soin de ne pas éclaircir. C'est cependant sous cet aspect qu'il est intéressant pour nous d'évoquer sa figure, avant de préciser son rôle dans une histoire où elle tient tant de place. Je résumerai ce qui ressort des consciencieux travaux de mes prédécesseurs et de mes recherches personnelles. Marie de Vichy, sœur cadette de Gaspard, était née à Champrond [1] le 25 décembre 1697. Elle

[1] Notons toutefois que la biographie Feller place à Auxerre le lieu de sa naissance, je ne sais d'après quelles données.

fut amenée dès l'enfance à Paris, et mise chez les Bénédictines de la Madeleine du Traisnel[1], où s'écoula toute sa première jeunesse, demeure assez mal édifiante, qui n'avait guère du couvent que le nom, et dont l'abbesse, Françoise d'Arbouze de Villemont, passait pour accorder tour à tour ses bonnes grâces à des adorateurs variés, depuis le marquis d'Argenson jusqu'au flûtiste Descoteaux. Parmi ces exemples fâcheux et dans cette atmosphère frivole, elle apprit peu de choses, d'après son propre témoignage ; ce fut elle-même plus tard qui refit son éducation. En revanche, elle perdit la foi, que l'éloquence de Massillon, — dépêché vers sa nièce par la duchesse de Luynes[2] pour convertir la précoce mécréante — ne put ressusciter en cette âme d'enfant de dix ans. « Mon génie étonné trembla devant le sien, dira-t-elle au souvenir de cette singulière controverse ; ce ne fut pas à la force de ses raisons que je me soumis, mais à l'importance du raisonneur[3]. »

Dans sa vingt et unième année, elle épousait le marquis du Deffand[4], de bonne naissance, mais pauvre sire, esprit médiocre et tracassier, « aux petits soins pour déplaire », disait-elle de lui joliment. Des grilles du cloître, elle s'élançait d'un bond à la cour du Régent, dans l'intimité quo-

[1] Rue de Charonne, à Paris.

[2] La comtesse de Vichy, mère de madame du Deffand, était née Anne Brulart. C'était la sœur de la duchesse de Luynes, qui se trouvait par conséquent être la propre tante de madame du Deffand.

[3] D'après le témoignage de Chamfort, Massillon écouta attentivement les objections de l'enfant, et se retira en disant : « Elle est charmante. » Comme on lui demandait quel livre il fallait lui faire lire pour la ramener : « Un catéchisme de cinq sols », fit-il pour toute réponse.

[4] Jean-Baptiste-Jacques de la Lande, marquis du Deffand. Le mariage eut lieu le 2 août 1718.

tidienne de ses maîtresses et de ses favoris. Ce qu'il advint de ces fréquentations, il est superflu de le dire : le mieux est d'imiter la réserve prudente qu'elle observa toujours sur cette phase de sa vie et de jeter un voile discret sur des égarements passagers, qui la laissèrent pleine de dégoût d'elle-même et de mépris pour ses compagnons d'existence. Après dix ans de ces folies, lasse jusqu'à l'écœurement, elle résolut de se ranger et, pour ce faire, prit un double parti : elle se défit de son mari par une séparation en forme, et s'engagea dans une liaison sérieuse. C'était alors le refuge à la mode des femmes qui se sentaient du goût pour la vie régulière et la tranquillité d'un foyer quasi conjugal. Reconnaissons, d'ailleurs, qu'elle fit son choix en personne de tête et d'esprit, et qu'elle put se targuer d'avoir eu la main heureuse.

En l'an 1730, où eut lieu cette évolution, le président Hénault avait quarante-cinq ans. De belle prestance, l'œil vif, le teint fleuri, la main fine et soignée, il était le type accompli du magistrat mondain et lettré d'autrefois, parleur disert, écrivain élégant et nourri du bon suc classique, prêt à passer, comme en se jouant, d'une grave œuvre historique au scénario léger d'un ballet d'opéra et d'un rondeau galant aux vers pompeux d'une tragédie, sérieux sans pédanterie, badin sans frivolité, grivois sans grossièreté, viveur sans libertinage, délicat dans tous ses plaisirs, fin connaisseur en vins et en cuisine, honnête homme, en un mot, dans l'ancienne acception du terme, et toujours « parfaitement aimable ». Dans les milieux variés où s'écoulait son existence, à la Cour comme dans les salons, au Parlement comme

à l'Académie [1], dans les coulisses de l'Opéra ou le boudoir d'une jolie femme, partout il était à son aise et partout à sa place. L'excellent duc de Luynes parle du président avec une admiration sans limite : « C'est l'homme du monde qui sait le plus dans tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société... » Le caustique d'Argenson ne mêle qu'une goutte d'acide au miel de ses éloges : « Il a de l'esprit, des grâces, de la délicatesse et de la finesse. Il cultive avec succès la musique, la poésie et la littérature légère. Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat. »

Si les hommes l'appréciaient ainsi, quel n'était pas son succès près des femmes ! Toutes raffolaient de lui ; rarement il se montrait cruel. Discret d'ailleurs, d'humeur indulgente et douce, capable d'amitié, peut-être de tendresse, et de passion jamais ; l'amant idéal, comme on voit, pour une femme de trente ans, quelque peu décriée pour les écarts de sa jeunesse, qui cherchait avant tout un aimable et sûr compagnon, un répondant contre la médisance, un guide et un soutien dans la route, toujours difficile, qui mène de la jeunesse à la maturité. Hénault fut tout cela pour madame du Deffand : entrée dans cette liaison par calcul et par bienséance, elle y retrouva vite la considération perdue ; et ce fut le terrain solide où elle reconstruisit tout l'édifice de sa carrière. Elle sut d'ailleurs lui rendre en agréments ce qu'elle recevait en services ; elle apporta dans sa lassitude de blasé le piquant, l'imprévu, le pétillement de son esprit ; elle fut la distraction de ses heures de loisir, l'incomparable attrait de ses fameux soupers.

[1] Hénault avait été élu membre de l'Académie française en 1723.

Quelles que soient, par instants, la tyrannie de sa maîtresse, les exigences de sa changeante humeur, Hénault ne peut plus se passer de la saveur qu'elle ajoute à sa vie. « Vous m'êtes un mal nécessaire », lui écrit-il après dix ans d'intimité.

Jamais d'ailleurs, de part ni d'autre, de confiance absolue, ni de tendre abandon, ni même d'affection véritable, pas même ces entraînements des sens ou de l'imagination qui donnent parfois l'illusion de l'amour. « Ni tempérament, ni roman » ; c'est madame du Deffand qui se peint elle-même de la sorte. Et quant au président, émoussé prématurément par les veilles et les bonnes fortunes, il était près de cette période, où, selon sa propre expression, « on commence à être bien aise quand, par hasard, on se trompe d'heure et qu'on arrive trop tard au rendez-vous ». Le moment vint bientôt où cette paire d'amoureux tourna au couple d'associés ou, pour mieux dire, au vieux ménage, uni par l'habitude et par le respect des convenances; et ils ne prirent même plus le soin de prolonger vis-à-vis l'un de l'autre une comédie reconnue sans objet. « Vous avez l'absence délicieuse », lui écrit la marquise ; et il répond sur le même ton : « Je vous regrettais d'autant plus, que je pouvais vous prêter des sentiments qu'il n'y a que votre présence qui puisse détruire. » Tels étaient les propos qu'échangeaient ces étranges amants.

Cette période de sa vie fut celle où madame du Deffand jeta les bases de son futur salon. Elle en puisa les premiers éléments chez la duchesse du Maine, dans cette célèbre « cour de Sceaux », où la marquise passait plusieurs mois chaque été et où elle recontrait ce que Paris comptait alors d'hommes lettrés et de femmes d'esprit. C'est là,

dans ce cercle choisi, parmi les entretiens des auteurs, des savants, des philosophes en vogue, qu'elle perfectionna sa culture et forma son goût littéraire ; sa vive intelligence s'assimilait en un clin d'œil ce qu'elle lisait et ce qu'elle entendait. L'hiver, dans sa petite maison — d'abord à la Sainte-Chapelle, chez son frère le chanoine, puis rue de Beaune, quand se rompit cette association — elle donnait à souper à ses nouveaux amis. La compagnie était, au début, peu nombreuse ; mais sa réputation d'esprit fut prompte à se répandre ; ses bons mots, partout répétés, la firent quelque peu craindre et beaucoup rechercher ; et « de proche en proche, à force d'être connue, sa maison n'y put suffire [1] ». La mort de son mari survint fort à propos pour accroître son bien et la mettre en état de vivre plus à l'aise [2]. Elle quitta donc la rue de Beaune pour fixer ses pénates dans ce couvent de Saint-Joseph, illustré avant elle par la marquise de Montespan, et dont elle allait rajeunir la gloire. J'aurai prochainement l'occasion de revenir sur cette demeure, que partagea dix ans Julie de Lespinasse et qui fut le berceau de sa célébrité.

L'installation à Saint-Joseph eut lieu au mois d'avril 1747 ; la marquise du Deffand approchait de la cinquantaine ; elle avait reconquis sa place dans l'opinion ; après la galanterie, elle avait goûté de l'amour, sans guère y trouver plus de charme ; le moment lui parut venu d'essayer d'une troisième méthode et de s'en tenir désormais aux joies de l'amitié. Sa résolution prise, elle la réalisa de façon nette et prompte, comme c'était sa

[1] *Mémoires* de Hénault.

[2] D'après son propre témoignage, son revenu, dans la dernière partie de sa vie, montait à trente-sept mille livres.

coutume, et elle en fit part au public par un complet changement de vie : « Je me suis mise tout à fait dans la réforme, annonce-t-elle à Formont ; j'ai renoncé aux spectacles ; je vais à la grand'messe de ma paroisse. Quant au rouge et au président, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. » Entendons par ces derniers mots qu'elle conserve sans doute Hénault parmi les habitués de son nouveau logis, mais dans le rang, sans privilège, et sur un pied d'égalité avec les autres commensaux. L'ère des aventures est passée ; sans mari, sans enfants, libre de tout devoir, la marquise du Deffand n'a plus d'autre souci en tête que de se préparer une vieillesse agréable et douce au milieu d'un cercle d'amis ; et c'est à dater de ce jour que se dessine définitivement la figure qu'elle va garder aux yeux de la postérité.

Ce plan savamment combiné faillit pourtant sombrer dans une crise imprévue. C'est, en effet, bien peu après la « réforme » opérée que la marquise eut la première révélation du grand malheur suspendu sur sa tête, l'un des plus accablants qui puisse frapper une créature humaine. Elle s'aperçut un jour que sa vue s'altérait ; le progrès continu du mal la remplit de trouble et d'effroi ; le spectre de la cécité se dressa devant elle, chaque jour plus menaçant. Ce fut alors une lutte désespérée contre un ennemi insaisissable : la Faculté reconnue impuissante, elle fit le tour de tous les empiriques, de tous les charlatans, nombreux à cette époque ; chacun d'eux vanta son remède, promit la guérison, et chacun échoua à son tour [1]. Si le miracle ne vint pas, au moins tira-t-elle de ces soins une pro-

[1] *Mémoires* de madame de Genlis.

longation d'espérance, et ce n'est pas un médiocre bienfait. « Lorsqu'elle eut épuisé vainement tous les remèdes, prétend madame de Genlis, elle prit facilement son parti sur son état ; elle y était parfaitement accoutumée. »

L'affirmation est sans doute excessive ; la résignation, si elle vint par la suite, ne fut point si complète, ni surtout si rapide. Bien que, dans les lettres de cette époque, elle ne parle jamais de la crainte qui l'obsède, on la sent inquiète, angoissée. Après quatre ans d'efforts sans résultat, l'année 1752 la trouva fort découragée, sans grande illusion sur son sort. Elle se résout enfin, dans sa correspondance et dans ses entretiens, à aborder ce pénible sujet et à faire part à ses amis de la catastrophe qu'elle redoute. Les consolations qu'elle reçoit sont peu faites, avouons-le, pour la relever de sa détresse : « Vous dites que vous êtes aveugle. Ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres ? Ce qui doit vous consoler, c'est que ceux qui voient clair ne sont pas pour cela lumineux[1]. » A Montesquieu revient l'honneur de ce médiocre badinage. Voltaire, qui lui succède, n'est guère plus compatissant. Il est vrai qu'il envoie d'abord quelques condoléances : « Mes yeux ont été un peu humides, en lisant ce qui est arrivé aux vôtres. J'avais jugé, d'après la lettre de M. de Formont, que vous étiez entre chien et loup, et non pas dans la nuit ; mais, si vous avez perdu la vue, je vous plains infiniment. » Mais, en répondant à Formont, il plaisante agréablement sur ces yeux, morts maintenant, qui jadis firent tant de victimes : « Pourquoi faut-il

[1] 13 septembre 1752.

que l'on soit puni par où l'on a péché ? Et quelle rage la nature a-t-elle de gâter ses plus beaux ouvrages ? Du moins, madame du Deffand conserve son esprit, qui est encore plus beau que ses yeux. »

S'étonnera-t-on que, devant la sécheresse de ceux qui s'appellent ses amis, cette pauvre âme affolée se soit tournée vers un autre port de refuge et qu'elle ait fait appel à de plus actifs dévouements ? Il ne faut pas chercher d'autres motifs à sa résolution soudaine de quitter, au moins pour un temps, le séjour de Paris, son logis et son entourage, et de chercher auprès des siens, dans le calme apaisant des champs et des grands bois, quelque repos pour son esprit inquiet, un baume pour son cœur malade. Peut-être aussi s'y mêla-t-il l'espoir de retrouver, dans l'air natal, un renouveau de force et de santé qui pût exercer sur sa vue une heureuse influence. Toujours est-il qu'aux derniers jours d'août, le seigneur de Champrond vit, non sans quelque surprise, débarquer d'un carrosse cette sœur qui, depuis près de quarante ans, semblait avoir désappris le chemin du vieux domaine de sa famille.

Les relations de la marquise avec sa parenté se sentent de l'inégalité de son humeur et des contradictions de sa nature. Lorsqu'il est question d'un des siens dans ses lettres à ses amis, c'est, la plupart du temps, d'un ton d'indifférence qui confine à l'hostilité : « J'ai un neveu à Paris, qui est le fils de M. de Vichy, mon frère aîné. Il loge chez mon frère le trésorier ; je ne les vois presque pas... » Ailleurs : « J'ai chez moi mes neveux de Vichy ; ils sont dans mon antichambre ; j'ai la plus grande

impatience de m'en débarrasser... » L'épître à la duchesse de Luynes que nous lirons bientôt laisse percer un égal dédain pour son frère et pour sa belle-sœur. Et, d'autre part, la correspondance des Vichy donne à croire que ces sentiments sont payés de retour : « Ce sont des *mégères* », dira crûment Gaspard de ses deux sœurs d'Aulan et du Deffand. Cependant certains documents récemment retrouvés permettent de supposer chez madame du Deffand plus d'attachement à sa famille qu'elle ne voulait l'avouer à son entourage parisien ; on y lit des phrases de tendresse, dont sa plume est peu coutumière et dont l'accent paraît sincère : « Dites-leur bien — mande-t-elle à l'abbé Denis, secrétaire des Vichy — que je voudrais leur dévouer les derniers jours de ma vie ; c'est l'emploi que je voudrais en faire. Je me trouverais bien plus heureuse au milieu d'eux que dans un lieu où je ne tiens à personne et où rien ne m'intéresse. » S'adressant un autre jour à son neveu, le marquis de Vichy : « Si mon âge me le permettait, je ne balancerais pas à aller vous trouver... Je puis vous assurer que je ressens pour vous, non seulement les sentiments d'une tante, mais d'une tendre mère [1]. » La vérité de ce langage est confirmée par mademoiselle de Lespinasse : « Elle s'intéresse tendrement à tout ce qui vous touche... Elle vous dit son avis avec sincérité et avec liberté, parce qu'elle vous croit très digne d'en profiter ; ainsi n'ayez ni remords ni inquiétude ; non seulement vous êtes pardonné, mais fort aimé [2]. »

[1] Lettres d'octobre 1770 et de janvier 1775. Arch. de Roanne.

[2] Lettre du 13 juin 1760. Arch. de Roanne. — Il s'agissait d'un léger malentendu entre Abel de Vichy et madame du Deffand, malentendu que mademoiselle de Lespinasse avait habilement dissipé.

Il semble, en tout cas, établi que madame du Deffand arrivait à Champrond dans les meilleures dispositions vis-à-vis des hôtes du château et qu'elle fit effort au début pour conserver la bonne intelligence : « Toute la province, écrit-elle à madame de Luynes peu après son départ, rendra témoignage de mes attentions pour eux, que je me louais de tout, que je me conformais à leurs usages, que, loin de causer de l'embarras dans la maison, mes domestiques leur étaient plus utiles que les leurs... Enfin, madame — conclut-elle non sans quelque malice — ce qui doit vous prouver combien ils étaient contents de moi et combien ils comptaient sur mon amitié, c'est la bonne grâce et le plaisir avec lesquels ils ont reçu les petits présents que j'étais à portée de leur faire. » En admettant qu'un peu de politique entrât dans ces excellents procédés, au moins un attrait spontané l'entraîna-t-il, du premier jour, vers la jeune fille, pauvre, isolée, qui vivait presque en étrangère sous un toit qu'elle eût pu considérer comme sien, et qui, malgré sa fierté, n'arrivait pas à dissimuler ses souffrances. « Je m'aperçus, dit la marquise, qu'elle était fort triste et qu'elle avait souvent les larmes aux yeux.» Cette mélancolie silencieuse fut sans doute ce qui lui valut, tout d'abord l'attention, ensuite la sympathie de madame du Deffand. Elles en furent bientôt aux causeries, et les causeries menèrent aux confidences. La pénétration aiguisée de madame du Deffand ne fut pas longue à deviner une des plus merveilleuses natures qu'elle eût jusqu'alors rencontrées dans toute son existence.

L'extérieur de Julie, au témoignage de ceux qui l'ont le plus aimée, n'entrait que pour une faible part dans le prestige qu'elle exerçait. « Je ne vous

parle point de votre figure, lui écrira d'Alembert ; vous n'y attachez aucune prétention. » Guibert, dans l'*Éloge d'Éliza*, s'exprime avec encore moins de réserve : « Elle n'était rien moins que belle, assure-t-il, mais sa laideur n'avait rien de repoussant au premier coup d'œil ; au second, on s'y accoutumait; et, dès qu'elle parlait, on l'avait oubliée.» Remarquons toutefois que Guibert ne la connut qu'à l'âge de trente-huit ans, et fort défigurée par la petite vérole. Au temps où elle lia connaissance avec la marquise du Deffand, c'est-à-dire à l'aurore de la vingtième année, ses traits, sans être réguliers, formaient un ensemble agréable : la tête petite, sur un col dégagé ; des cheveux bruns abondants ; dans un visage ovale, un nez retroussé, spirituel, une bouche un peu large mais fraîche, des yeux noirs au regard profond, étrangement expressif, le regard de sa mère, avec plus de vivacité. Grande, élancée, bien faite, la distinction de son allure faisait contraste avec la simplicité de sa mise ; ses gestes étaient pleins de grâce et sa démarche aisée. Mais le point sur lequel insistent ses contemporains est l'extraordinaire intérêt de sa physionomie, mobile, variée, reflétant comme un clair miroir tous les mouvements de son esprit, toutes les impressions de son âme. « J'ai vu, s'écrie Guibert, des visages animés par l'esprit, par la passion, par le plaisir, par la douleur ; mais que de nuances m'étaient inconnues avant que je la connusse ! » Tour à tour gaie, sérieuse, ironique, passionnée, parfois exquise de douceur, l'instant d'après, sous sa frêle apparence, remplie de force et d'énergie, toujours vivante et toujours naturelle, elle forçait l'attention des plus indifférents, elle devenait, sans y penser, le centre de toute réunion,

l'unique ocupation de tout ce qui s'approchait d'elle[1]. « J'ai vu, reprend Guibert, des cœurs apathiques qu'elle avait électrisés, j'ai vu des esprits médiocres que sa société avait élevés... *Vous rendez le marbre sensible*, lui disais-je, *et vous faites penser la matière !* »

Cette prise qu'elle a sur l'âme d'autrui tient à la chaleur de la sienne. Dans cet âge où la femme se dégage à peine de l'enfant, ignorante de la vie, encore étrangère à l'amour, une flamme pure émane de son être, anime ses traits et communique à ses moindres paroles « un inexprimable intérêt ». Tout entière à ce qui l'occupe, elle ne se donne pas à demi. Dans sa voix harmonieuse passe un écho voilé des sentiments dont vibre intérieurement son âme, sentiments trop intenses, trop délicats aussi, pour qu'elle ose, confesse-t-elle, les exposer à la trahison du langage : « Que les expressions sont faibles pour rendre ce que l'on sent fortement ! L'esprit trouve des mots ; l'âme aurait besoin de créer une langue nouvelle. Oui certainement, j'ai plus de sensations qu'il n'y a de mots pour les rendre. » D'ailleurs, par un juste retour, si l'un des secrets de son charme est ce don qu'elle fait de son âme, c'est par le même chemin qu'on arrive à son cœur. Elle ne saurait véritablement s'épanouir hors d'une atmosphère de tendresse. Toute sensible qu'elle est à la distinction des manières, à la séduction de l'esprit, elle est touchée bien davantage par un peu d'abandon, de confiance, d'affection réelle[2]. Faute de ce complément, les plus belles

[1] *Mémoires* de Marmontel. — *Correspondance* de Grimm. — *Mémoires* du président Hénault. — *Éloge d'Éliza*, par Guibert, etc.

[2] « Les ennuyeux ne vous déplaisent pas trop, pourvu qu'ils vous soient dévoués », lui reprochera plus tard d'Alembert.

qualités la laissent indifférente. C'est en ce sens qu'il faut entendre le reproche qu'elle fait à Thomas : « C'est l'homme le plus vertueux, le plus sensible, le plus éloquent même ; son plus grand défaut est *de n'être jamais bête ;* pour moi, le mien est de l'être toujours, et, Dieu merci, je n'ai pas besoin de le dire ![1] » Son tact délicat lui révèle le fond caché de ceux qui lui prodiguent les serments d'amitié, les offres de service ; elle juge les gens d'après leurs sentiments bien plus que d'après leur conduite : « Je tiens compte des intentions, dira-t-elle, comme les autres tiennent compte des actions. »

Cette active sensibilité, poussée parfois jusqu'à l'exaltation, s'alliait, par un merveilleux phénomène, aux qualités les plus contraires en apparence. Avec « la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable, qui aient existé depuis Sapho[2] », ce n'est pas sans surprise qu'on découvrait en elle un fond de raison, de bon sens, assez solide pour résister, sauf dans les heures de crise, aux suggestions de son cœur impétueux. Ce contraste étonnant, ce perpétuel mélange de chaleur et de retenue, de fougue et de bienséance, d'emportement et de clairvoyance, de spontanéité dans l'âme et de réflexion dans l'esprit, c'est la grande originalité de mademoiselle de Lespinasse, c'est ce qui donne à sa figure un caractère unique.

Enfin, à des dons si précieux, s'ajoutait celui sans lequel ils seraient tous restés sans charme, le naturel, la sincérité absolue. Qu'on n'entende point seulement par là la véracité du langage, cette

[1] Morceau critique de mademoiselle de Lespinasse sur l'*Éloge des femmes* de Thomas.

[2] Marmontel, *Mémoires*.

droiture instinctive qui, vis-à-vis de ceux qu'elle aime, lui rend, comme elle le dit, non seulement tout mensonge, mais toute réticence « impossible » ; je veux parler de cette sincérité plus rare qui naît de l'harmonie entre l'essence intime de l'être et son expression extérieure. « Était-elle animée par son esprit ou par son cœur, ses mouvements, son visage, jusqu'au son de sa voix, formaient un accord parfait avec ses paroles. » Ainsi parle un de ses amis ; et c'est aussi la justice qu'elle se rend — car personne ne s'est mieux décrit et plus impartialement jugé que mademoiselle de Lespinasse[1] — dans ce passage d'une de ses lettres : « Vous connaissez une personne qui a été toute sa vie dénuée des agréments de la figure et des grâces qui peuvent plaire, intéresser ou toucher, et cependant cette personne a eu plus de succès et a été mille fois plus aimée qu'elle ne pouvait le prétendre. Savez-vous le mot de cela ? C'est qu'elle a toujours eu le *vrai de tout*, et qu'elle y a joint d'être *vraie en tout.* »

Cette médaille n'est pas sans revers ni ces qualités sans défauts. Elle est sujette aux engouements rapides, comme aux préventions sans fondement ; son extrême sensibilité la rend parfois susceptible, ombrageuse ; son imagination grossit, exagère les objets. Si, lorsqu'elle aime, elle se donne sans réserve, elle exige également beaucoup de ses amis ; d'aucuns la trouvent impérieuse dans ses affections.

[1] « Dites-moi tout le mal que vous pensez de moi, écrit-elle à l'un de ses amis, et je vous assure que vous ne direz pas encore tout, car je crois fort bien connaître tous mes défauts... Il me semble que je me déplais plus que je ne déplais, ce qui me prouve que je me connais mieux qu'on ne me connaît. » (Lettre du 13 janvier 1767, citée par M. Isambert, d'après les papiers du président Hénault.)

La passion qu'elle apporte en tout égare par instants son jugement et l'entraîne jusqu'à l'injustice; on pourrait croire, à certaines heures, qu'elle perd la possession d'elle-même. « Mon âme, confesse-t-elle un jour, a la fièvre continue, avec des redoublements qui me conduisent souvent jusqu'au délire ! » Mais ces dispositions dangereuses, dont au surplus elle fut la première à souffrir, se montrèrent surtout par la suite, sous la double influence de l'infortune et de la maladie; à cette aube de son existence, elles n'existaient encore qu'en germe. Son caractère avait été mûri, mais non aigri, par les soucis précoces : « J'ai connu la douleur de bonne heure, écrit-elle, et elle a cela de bon qu'elle écarte bien des sottises. J'ai été formée par ce grand maître de l'homme, le malheur. »

Telle apparut Julie de Lespinasse à madame du Deffand dans les longs entretiens qu'elles eurent, en cette saison d'automne, sous le dôme verdoyant des avenues du parc de Champrond. Au contact de ce jeune esprit, de cette âme si vibrante, si chaleureuse, si pleine d'élan, la vieille marquise sentait se fondre peu à peu la glace de son scepticisme ordinaire et s'envoler cette ombre de méfiance qui embrumait ses plus vraies affections. L'intérêt qu'elle prenait au triste sort de l'orpheline se renforçait de son admiration pour les trésors de cette intelligence. « Vous avez beaucoup d'esprit, lui écrit-elle au départ de Champrond, vous avez de la gaîté, vous êtes capable de sentiments ; avec toutes ces qualités, vous serez charmante, tant que vous vous laisserez aller à votre naturel et que vous serez sans prétention et sans entortillage. » Aussi l'exhorte-t-elle à garder précieusement ce

qui fait, lui dit-elle, le charme et la parure de la jeunesse, la « naïveté », la simplicité sans apprêt, cette transparence de l'âme qui fait qu'on lit en elle comme à travers un pur cristal.

Sans doute, dès lors, sent-elle confusément que si elle peut jamais lier à sa destinée ce jeune être tout débordant de vie et de tendresse, ce sera le meilleur remède au mal chronique qui la dévore, l'ennui, l'ennui cruel contre lequel elle lutte sans trêve et sans succès, comme tant d'autres femmes de son siècle. Non cet ennui léger, vulgaire et facile à combattre, qui provient du désœuvrement, de l'inactivité, volontaire ou forcée, du corps ou de l'esprit, mais cet ennui profond causé par le désert du cœur, par l'amertume, le goût de cendre que laissent après eux les plaisirs, par le désenchantement d'une existence sans idéal, sans croyance et sans dévouement ; l'ennui qui fait, non pas qu'on murmure ou qu'on bâille, mais qu'on pleure et qu'on désespère, et qu'on en arrive à penser, comme madame du Deffand, qu'il n'y a dans la vie qu'un seul vrai malheur, qui est « d'être né ». C'est cet état d'esprit que refusent de comprendre, malgré toute leur intelligence, ses amis, fût-ce les plus illustres. N'est-ce pas Voltaire qui, pris pour confident de ses tristesses, s'efforce à la relever en ces termes : « Je chercherai, madame, tout ce qui pourra vous amuser ; car c'est à l'amusement qu'il en faut toujours revenir... On ne peut guère rester sérieusement avec soi-même. Si la nature ne nous avait faits un peu frivoles, nous serions très malheureux ; c'est parce qu'on est frivole que la plupart des gens ne se pendent pas. » Ce langage est celui de tous ceux qui l'entourent ; aussi avec quel sourire d'ironie accueille-t-elle des

consolations qui sont, dit-elle, « pour la santé de l'âme ce que sont les infusions de tilleul, de camomille, de bouillon blanc, pour la santé du corps, et ce qu'est aussi l'eau bénite contre les tentations du diable ». Et combien l'on excuse la dédaigneuse froideur avec laquelle elle juge la plupart de ses commensaux : « Je vis avec plusieurs personnes aimables, qui ont de l'humanité et de la compassion. Il en résulte l'apparence de l'amitié, je m'en contente. »

« En tout, écrira plus tard à Julie le président Hénault, vous n'êtes pas une personne comme une autre. » Cette dissemblance avec son siècle est assurément pour beaucoup dans la sympathie qu'elle inspire à madame du Deffand. Pourquoi ne serait-ce pas pour elle la compagne rêvée, celle qui saurait comprendre sa misère et réchauffer son cœur ? Dans une existence vide, inutile et sans but n'apporterait-elle pas une espérance d'avenir, quelque chose de cet intérêt que les femmes puisent dans la maternité ? Il est certain que ces pensées traversèrent la cervelle de madame du Deffand et qu'une vague idée d'adoption germa dans son esprit. Les circonstances étaient propices ; Julie, nous le savons, passait à ce moment par une crise douloureuse, dont la marquise était la confidente : « Elle me dit, écrit cette dernière, qu'il ne lui était plus possible de rester avec M. et madame de Vichy, qu'elle en éprouvait depuis longtemps les traitements les plus durs et les plus humiliants, que sa patience était à bout, qu'il y avait plus d'un an qu'elle avait déclaré à madame de Vichy qu'elle voulait se retirer, qu'elle avait consenti à différer encore de quelques mois pour lui donner une marque de déférence, mais qu'elle ne pouvait

plus soutenir les scènes qu'on lui faisait tous les jours... » En conséquence, ajoutait la jeune fille, elle était décidée à chercher un refuge dans un couvent de Lyon, non pas comme religieuse — sa vocation, réflexion faite, lui semblant trop douteuse — mais comme pensionnaire libre, pour y jouir à la fois du bienfait de l'indépendance et des avantages de décence attachés à ce pieux asile. Aux cent écus de rente qu'elle tenait de sa mère, Camille d'Albon joindra la pension nécessaire ; elle n'a sur ce point aucun doute.

Madame du Deffand assure qu'elle combattit tout d'abord ce projet, qui rencontrait chez son frère et chez sa belle-sœur une vive opposition. Gaspard de Vichy, pour son compte, prétendait bien « qu'il ne s'en souciait guère », mais sa femme, disait-il, était extrêmement affligée, et il souhaitait lui épargner cette peine. Tous deux d'ailleurs craignaient les commentaires que ce brusque départ exciterait dans le voisinage. Sur leur demande, la marquise consentit à jouer près de Julie le rôle d'ambassadeur. Elle lui montra la monotonie des journées qu'elle coulerait dans son monastère, l'ennui de vivre dans une ville, « où de certaines choses fort désagréables pour elle étaient de notoriété publique », le dénuement qui l'attendrait dans le cas où le comte d'Albon ne lui ouvrirait point sa bourse, et autres raisons du même genre ; mais elle gâta tout l'effet de son éloquence en laissant entrevoir, au bout de son discours, une autre porte de sortie. Au lieu de se morfondre à Lyon, qui empêcherait Julie de se chercher une retraite à Paris ? N'y aurait-il point place pour deux dans le couvent de Saint-Joseph ? Et puisqu'elles paraissaient mutuellement se convenir, ne pourraient-

elles essayer dans l'avenir d'associer leurs deux solitudes ? Ce ne fut qu'une insinuation, murmurée à l'oreille à la veille du départ ; toutefois ces simples mots brillèrent comme un rayon dans une nuit sans étoiles : « Il me parut que ce serait pour elle le comble du bonheur ! » On ne pouvait songer à réaliser ce dessein sur-le-champ, mais on se reverrait à Lyon et l'on s'écrirait d'ici là : « Elle me demanda en grâce de lui donner de mes nouvelles, et de trouver bon qu'elle m'écrivît ; j'y consentis avec plaisir. » Sur toute chose, il fut entendu qu'on garderait de part et d'autre un inviolable secret.

Octobre touchait à sa fin. Camille d'Albon, faute de pouvoir venir lui-même, avait expédié à Champrond une personne de confiance pour escorter sa sœur dans son voyage, et l'heure avait sonné de la séparation. Le moment des adieux provoqua des scènes plus touchantes qu'on n'aurait pu le supposer. M. et madame de Vichy parurent sincèrement attendris ; ils conjuraient Julie « de ne les point quitter », de leur laisser au moins l'espoir qu'elle viendrait chaque année passer la saison d'été avec eux. Julie, de son côté, se montrait fort émue ; elle gardait, malgré ses griefs, une réelle affection pour des parents si proches, dont, quatre années durant, elle avait partagé la vie ; ses lettres ultérieures[1] ne permettent aucun doute sur la force et sur la durée des sentiments qui l'animèrent jusqu'à son dernier jour. Quant aux enfants, ils pleuraient amèrement leur compagne et leur seconde mère ; toute la maison retentissait de leurs

[1] Correspondance inédite de mademoiselle de Lespinasse, conservée à la bibliothèque de Roanne et dans les archives du marquis de Vichy. Voir à l'appendice, p. 480.

cris et de leurs sanglots. Les serviteurs eux-mêmes ne pouvaient retenir leurs larmes. Quand s'ébranla le lourd carrosse qui emportait la voyageuse, il sembla qu'avec elle s'envolât la joie du foyer et que le vieux manoir eût perdu sa parure.

L'un, au moins, des hôtes de Champrond ne put se faire à cette absence ; ce fut la marquise du Deffand. Le paisible séjour des champs se dépouilla de tout charme à ses yeux, et la vie familiale ne lui parut plus supportable. « Je vois par votre dernière lettre, lui écrit le 4 décembre son ami d'Alembert, que Champrond ne vous a pas guérie ; vous me paraissez avoir l'âme triste jusqu'à la mort... Vous vous déplaisiez à Paris, reprend-il peu de jours après, vous avez cru que vous vous trouveriez mieux à Champrond, vous y avez été, et vous vous y êtes ennuyée... » Ces lignes ne l'y trouvèrent plus ; déjà elle était partie pour Mâcon, où elle logea chez l'évêque de la ville, de Lort de Sérignan de Valras, « un très bon ami, écrit-elle, et dont je suis on ne peut plus contente, à ses colères près, qui nuisent beaucoup à la conversation. Il prétend que c'est moi qui m'emporte. Tout cela ne fait rien, quand on finit par être d'accord ». De là comme de Champrond, la marquise entretenait une correspondance assidue avec Julie de Lespinasse, et le fameux projet revenait fréquemment sur l'eau.

Le séjour de Julie à Lyon est l'une des phases les plus obscures de son histoire ; on ne peut même déterminer, malgré toutes les recherches, sur quel couvent tomba son choix. Il paraît vraisemblable que, dans les premiers temps, cette vie tranquille ne dut pas lui déplaire ; cette conjecture se fonde sur

l'hésitation qu'elle éprouve à quitter sa retraite quand, au printemps suivant, la marquise du Deffand vient lui rendre vsite et réitère ses offres. Ces entretiens eurent lieu dès le début d'avril ; la marquise fut dix jours à Lyon ; Julie, de tout ce temps, ne bougea de chez elle : « Elle arrivait chez moi à onze heures du matin, dit madame du Deffand, et ne me quittait qu'à six heures du soir, qui était l'heure où il fallait rentrer dans son couvent. » L'affaire, dans ces longs tête-à-tête, fut discutée à fond, examinée sous toutes ses faces. La marquise, avec loyauté, ne cacha rien à la jeune fille des mécomptes, des contrariétés probables de son arrivée à Paris : les curiosités indiscrètes, les « commentaires impertinents », dont elle serait l'objet, l'ennui qu'elle éprouverait sans doute à se voir transplantée dans un milieu où tout serait nouveau pour elle, les gens, le ton, les habitudes. Elle lui dit aussi les moyens qu'elle comptait employer pour adoucir, autant qu'il lui serait possible, les inconvénients redoutés. Ce fut avec la même franchise qu'elle lui peignit les défauts de son caractère, ses exigences, ses brusques sautes d'humeur, et l'insurmontable méfiance qui lui rendait odieux tous ceux en qui elle croyait voir un soupçon d'artifice, voire de simple « finesse ». Julie écoutait, attentive ; une espèce d'inquiétude, peut-être de pressentiment, s'éveillait dans son âme et combattait l'attrait qui l'avait entraînée d'abord.

Le cardinal de Tencin, depuis peu archevêque de Lyon, et lié de date ancienne avec la marquise du Deffand, arriva certain jour au cours d'une de ces conférences. Il remarqua sa nouvelle diocésaine, interrogea la marquise sur son compte ; ce qu'elle lui dit accrut son intérêt ; il promit à Julie l'appui

de sa haute protection, dont le premier effet fut d'obtenir pour elle « une chambre particulière » dans l'intérieur de son couvent. Dans une seconde visite, le cardinal remit sur le tapis cette séduisante personne : « Il me dit le premier, rapporte madame du Deffand, que je devrais me l'attacher et que, dans le malheur, dont j'étais menacée[1], elle me serait utile et nécessaire, que mes parents et M. d'Albon devraient le désirer eux-mêmes, parce que c'était le plus sûr moyen de s'assurer d'elle. Nous pesâmes tous les inconvénients qu'il pourrait y avoir, et nous n'en vîmes aucun qu'il ne fût aisé de prévenir et de détruire. » Ainsi encouragée, quand, vers le 15 avril, madame du Deffand quitta Lyon, sa décision, pour sa part, était prise. Il n'en était pas de même de Julie ; elle demanda du temps pour réfléchir, et la séparation eut lieu sans qu'il fût conclu d'engagement.

Plusieurs mois s'écoulèrent dans cette expectative, l'une demeurant enfouie au fond de son couvent, l'autre se partageant entre Mâcon et Champrond, et prenant en égal dégoût l'un et l'autre séjour. Ses amis la pressaient de regagner Paris et s'évertuaient à faire briller les plaisirs qui l'y attendaient : « Pourquoi craignez-vous de vous retrouver chez vous ? Avec votre esprit et votre revenu, pourrez-vous y manquer de connaissances ? Je ne vous parle pas d'amis, car je sais combien cette denrée-là est rare, mais je vous parle de connaissances agréables. Avec un bon souper, on a qui on veut, et, si on le juge à propos, on se moque encore après de ses convives. » Ainsi parlait d'Alembert, sans que cette alléchante peinture suffît à la déterminer. Le supplice secret de sa vie,

[1] La cécité, qui faisait chaque jour des progrès.

la solitude morale, s'aggravant, comme elle dit, du « cachot éternel » d'une cécité maintenant presque complète, lui inspirait un indicible effroi ; elle retardait sans cesse l'heure de se retrouver dans les murs de ce froid logis désert de toute réchauffante affection. C'est pour juin qu'elle s'annonce d'abord, puis elle recule l'échéance en août, et c'est seulement au mois d'octobre [1] qu'ayant rencontré d'Alembert au château du Boulay [2], chez leur ami commun, M. du Trousset d'Héricourt, elle revient en sa compagnie s'installer dans la capitale. Elle y était depuis peu de semaines lorsqu'elle reçut une lettre de Julie qui paraissait devoir mettre à néant sa plus chère espérance.

Chaque jour, en effet, la jeune fille sentait croître sa répugnance à faire un saut dans l'inconnu. Élevée à la campagne, dans l'isolement et dans l'obscurité, qu'allait-elle devenir dans le tourbillon parisien ? Dépaysée, perdue dans ce « grand monde », qui lui apparaissait de loin comme singulièrement redoutable, ne s'y trouverait-elle pas plus seule que derrière les grilles du couvent ? Et, somme toute, ennui pour ennui, valait-il pas mieux, disait-elle, s'en tenir à celui auquel elle était toute accoutumée ? Après mûres réflexions, elle en revenait donc à sa première idée : recourir à Camille d'Albon, obtenir une rente viagère qui lui permît de demeurer à Lyon, pour y mener une vie cachée, unie et sans éclat, mais indépendante et tranquille. En cas de refus de son frère, mais dans ce cas seulement, elle se rendrait aux vœux de madame du Deffand. Si déçue que fût la marquise à la lecture de ces lignes, elle se

[1] 1753.
[2] Non loin de Fontainebleau.

montra parfaite de dignité et de modération : « Je suis persuadée, écrivit-elle [1], que M. d'Albon se déterminera à vous assurer une pension... Ainsi je vois mes projets bien éloignés ; mais, au cas qu'il vous refuse, vous y gagnerez la liberté entière de faire toutes vos volontés, et alors je souhaite que vous ayez toujours celle de vivre avec moi. » Elle rassurait d'ailleurs Julie sur la continuation de ses bons sentiments : « Ce n'est point une faute de dire sa pensée et d'expliquer ses dispositions ; c'est, au contraire, tout ce qu'on peut faire de mieux. » Bien loin donc de lui en vouloir, elle lui savait « bon gré de sa sincérité », et, quoiqu'elle craignît fort de voir l'association à vau l'eau, « elle ne l'en aimerait pas moins tendrement » que par le passé. « Adieu, ma reine, terminait-elle, vous pouvez montrer cette lettre à notre ami [2]. Je ne lui cache rien de ce que je pense. »

Ayant repris ses coudées franches, Julie n'hésita plus à s'adresser au comte d'Albon ; elle le mit au courant des pourparlers qu'on vient de lire et lui dit le service qu'elle attendait de lui, le conjurant de « s'expliquer nettement ». La réponse arriva bientôt ; elle était, en effet, fort nette, et négative sur tous les points. Le jeune comte s'opposait à l'installation à Paris, à la communauté de vie avec la marquise du Deffand ; il déclarait en même temps à Julie, en termes secs et décisifs, qu'elle ne devait compter, ni maintenant ni plus tard, sur aucune addition à la rente qu'elle tenait du testament maternel. Si dur qu'il puisse sembler, ce langage, disons-le, trouve son excuse et son

[1] Lettre du 13 février 1754. Éd. Lescure.
[2] Le cardinal de Tencin.

explication dans la situation financière de Camille. Son père vivant encore, il n'avait hérité de la comtesse d'Albon qu'un assez faible revenu, encore ébréché depuis lors par des spéculations malheureuses. De plus, il avait contracté, en 1750, avec une fille de médiocre fortune et de petite noblesse, un mariage où le cœur avait eu part bien plus que la raison [1]; et la naissance d'un fils, que quatre autres enfants allaient suivre de près, augmentait lourdement ses charges. « Je vous démontrerai ma position, lit-on dans une note de sa main, et vous verrez qu'il m'est impossible de faire des sacrifices d'argent. J'ai des enfants qu'il faut que je pense à établir, et c'est une marchandise qu'il faut payer pour s'en défaire... Je vous ferai connaître que, dans ma position, je serai forcé de chercher, pour l'avancement de mes enfants, d'autres moyens que les pécuniaires [2]. » Malgré ces bonnes raisons — que peut-être Julie ne savait pas si bien fondées — le refus de son frère et la manière dont il le formula lui causèrent un dépit amer, une irritation violente. Excessive, emportée par sa vive imagination, elle y vit une preuve d'abandon, un désaveu de l'ancienne amitié, un reniement des liens du sang ; sous le coup de sa déception, les sentiments qu'elle avait voués au compagnon de son enfance s'écroulèrent brusquement et firent place à une sourde et rancunière hostilité, qui s'étendit progressivement à toute cette branche de sa famille, et dont ses lettres, comme son testament, portent des traces

[1] Le comte d'Albon épousa, le 21 août 1750, Marie-Jacqueline Ollivier, dont il eut cinq enfants.

[2] Lettre du comte d'Albon au marquis de Vichy. Arch. de Roanne.

nombreuses et manifestes : « Je me disais, écrira-t-elle vingt ans plus tard à Abel de Vichy, que j'aurais toute ma vie à me plaindre de tout ce qui porte le nom de d'Albon ou qui y appartient, et que telle était ma destinée [1] ! »

De ce jour, son parti est pris : elle quittera sa province pour la grande capitale, et son obscur couvent pour le logis mondain de Saint-Joseph. A ce revirement imprévu, on juge la joie de la marquise : « J'espère, ma reine, lui mande-t-elle aussitôt, que vous n'avez pas besoin de vous consulter de nouveau... Ne vous faites point de noir ; j'espère que, dans le courant du mois de mai, nous serons contentes l'une et l'autre, et l'une de l'autre. » La chose pourtant n'était point encore faite ; et le seul bruit de cette résolution provoquait dans toute la famille, tant du côté d'Albon que du côté Vichy, un déchaînement universel, une vraie levée de boucliers. C'est toujours l'éternelle frayeur de quelque entreprise de Julie pour effacer la tache de sa naissance et, selon l'expression de la duchesse de Luynes, « la crainte que dans Paris elle ne trouve des conseils et des ressources pour se donner un état [2] ». Ils n'ont pas plus confiance dans les précautions prises par madame du Deffand [3] que dans les promesses par écrit obtenues de Julie « d'oublier qui elle est », de ne pas se livrer « à la plus petite tentative ». Si vive est leur angoisse, que madame du Deffand

[1] Lettre du 1er janvier 1774. Arch. de Roanne.

[2] Lettre du 7 avril 1754.

[3] « Dans le couvent, écrit madame du Deffand, je ne pourrais pas savoir ce qu'elle ferait comme je le saurai quand elle sera auprès de moi, où, sous prétexte de bienséance et de considération, je ne la laisserai jamais sortir qu'avec des personnes de confiance, ou bien accompagnée de quelqu'un de mes gens. » (Lettre du 8 avril 1754.)

paraît en être un instant ébranlée et se fonde moins, pour combattre leurs inquiétudes, sur les engagements pris par mademoiselle de Lespinasse que sur le peu de chances qu'auraient ses prétentions : « Je ne suis pas assez sotte pour me flatter qu'aucune raison d'amitié, de reconnaissance ni de crainte pût l'empêcher de réclamer son état, si elle y trouvait de la possibilité ; mais comme il n'y en a aucune, et qu'elle a beaucoup d'esprit, j'ai tout lieu de croire qu'elle ne fera aucune tentative. »

C'était connaître mal, pour le dire en passant, la hauteur d'âme et la fierté de sa future compagne. Jamais, dans aucune circonstance, fût-ce quand il pourrait y aller du bonheur de sa vie, Julie n'aura l'idée de revenir sur sa parole ; elle a le droit, au déclin de son existence, d'écrire ces lignes orgueilleuses : « Combien j'ai usurpé d'éloges sur ma modération, sur ma noblesse, sur mon désintéressement, sur les sacrifices prétendus que je faisais à la mémoire de ma mère et à la maison d'Albon ! Voilà comme le monde juge, comme il voit. Hé ! bon Dieu, sots que vous êtes, je ne mérite pas vos louanges ; mon âme n'était pas faite pour les petits intérêts qui vous occupent ; tout entière au bonheur d'aimer et d'être aimée, il ne m'a fallu ni force ni honnêteté pour supporter la pauvreté et pour dédaigner les avantages de la vanité. »

La violente opposition de la famille des deux intéressées les mettait l'une et l'autre dans une passe assez délicate. Julie surtout, inconnue, sans appui, pouvait tout redouter de l'accueil qui lui serait fait, en de telles conditions, par la société parisienne. C'est ce que comprit la marquise ;

aussi s'employa-t-elle, avec une adresse consommée, à prévenir le péril qui menaçait sa protégée. Un mois d'avance, elle met ses amis en campagne, Tencin d'abord, fort bien vu à la Cour et craint de tous pour son audace et son esprit d'intrigue, ensuite Hénault, familier de la Reine et l'homme le plus répandu de Paris. Le terrain une fois preparé, elle frappe un coup direct, en s'adressant à celle dont l'appui peut suffire à briser toutes les résistances ; je veux parler de la duchesse de Luynes. Tante de la marquise du Deffand, à laquelle elle garda toujours une tendresse indulgente, madame de Luynes, par son rang, par son caractère, par son intimité avec Marie Lecszinska, jouissait, dans sa famille comme dans la société, d'une autorité reconnue. Associer à son jeu une pareille partenaire équivalait, ou peu s'en faut, à gagner la partie, et madame du Deffand déploya, pour se l'assurer, tout l'art de sa diplomatie, toutes les ressources de sa plume.

Je ne saurais citer ici dans son entier la lettre où elle plaida sa cause [1], lettre longue, étudiée, aux allures de mémoire, vrai chef-d'œuvre de politique et d'éloquence insinuante. Tous les faits que j'ai racontés y sont rappelés et présentés avec un art incomparable. Aucun reproche direct, aucune accusation blessante contre M. et madame de Vichy, mais des réticences calculées, des ménagements discrets, cent fois plus accablants qu'un réquisitoire dans les règles ; et surtout un appel constant au cœur de la duchesse, lui dépeignant son infortune sous les couleurs les plus attendrissantes : « Je suis aveugle, madame ; on me loue

[1] 30 mars 1754.

de mon courage, mais que gagnerais-je à me désespérer ? Cependant je sens tout le malheur de ma situation, et il est bien naturel que je cherche les moyens de l'adoucir. Rien n'y serait plus propre que d'avoir auprès de moi quelqu'un qui pût me tenir compagnie et me sauver de l'ennui de la solitude ; je l'ai toujours crainte ; actuellement, elle m'est insupportable... » Tel est l'exorde du morceau ; et le péroraison n'est pas moins pathétique : « Ce n'est point une domestique que je prends, c'est une compagne que je cherche, et vous savez qu'il n'est pas facile de trouver ce qui convient. J'avoue qu'il sera fâcheux pour moi de déplaire à mes parents... Mais je ne fais que choquer une fantaise pour me procurer un bonheur essentiel, et en vérité il n'y a pas de proportion. Voilà, madame, le fond de mon âme ; vous m'aimez, je suis malheureuse, et vous êtes aussi compatissante que vous êtes juste. »

La réponse de madame de Luynes arriva peu de jours après [1]. Pleine de réserve et de prudents conseils, elle pouvait cependant passer pour une espèce d'assentiment ; ce fut ainsi du moins que madame du Deffand voulut l'interpréter, accablant adroitement sa tante de sa reconnaissance. Puis, sans perdre une minute, elle passa à l'action. L'archevêque de Lyon fut prié d'organiser le voyage de Julie, tandis qu'à Paris la marquise disposait l'opinion, suivant le programme judicieux qu'elle s'était tracé à l'avance : « Je dirai... que vous êtes une demoiselle de province qui veut entrer dans un couvent, et que je vous ai offert un logement en attendant que vous ayez trouvé ce qui vous convient... Je n'aurai point l'air, dans

[1] 8 avril 1754.

aucun temps, de chercher à vous introduire ; je prétends vous faire désirer ; et, si vous me connaissez bien, vous ne devez point avoir d'inquiétude sur la façon dont je traiterai votre amour-propre... Il faut que l'on connaisse votre mérite et vos agréments avant toute autre chose ; c'est à quoi vous parviendrez aisément, aidée de mes soins et de ceux de mes amis. » Tout Paris sut bientôt qu'on attendait à Saint-Joseph une jeune personne d'un mérite singulier, sur laquelle planait un mystère, qui n'était qu'un attrait de plus.

Les choses ainsi réglées, la marquise informa Julie du résultat de ses démarches et la pressa de se mettre promptement en route : « Je reçois dans le moment la réponse de madame de Luynes ; elle est absolument telle que je la pouvais désirer. J'espère que je n'aurai jamais à me repentir de ce que je fais pour vous, et que vous ne prendriez point le parti de venir auprès de moi, si vous ne vous étiez pas bien consultée vous-même... Cela dit, il ne me reste plus qu'à vous parler de la joie que j'aurai de vous voir et de vivre avec vous... » Le billet s'achève par ces lignes, empreintes d'une réelle allégresse : « Adieu, ma reine ; faites vos paquets, et venez faire le bonheur et la consolation de ma vie. Il ne tiendra pas à moi que cela ne soit bien réciproque. »

Il se trouva que, juste à ce moment, « le procureur et la procureuse de Lyon » eussent dessein de venir faire séjour à Paris. A la prière du cardinal de Tencin, ils consentirent à se charger de l'intéressante voyageuse. Dans la seconde quinzaine d'avril 1754, la diligence de Lyon s'arrêtait à la porte du couvent de Saint-Joseph, et

déposait au seuil de la maison une jeune fille d'une vingtaine d'années, un peu provinciale dans sa mise, un peu émue, un peu effarouchée, heureuse pourtant au fond et le cœur gonflé d'espérance.

CHAPITRE III

Le couvent de Saint-Joseph. — La vie intime de la marquise du Deffand. — Impression que produit sur Julie cette existence nouvelle. — Ses premiers amis. — La maréchale de Luxembourg. — Influence prépondérante de madame du Deffand dans la formation intellectuelle de mademoiselle de Lespinasse. — Analogie d'esprit et de caractère des deux femmes. — La lune de miel de leur vie en commun. — La bonne entente est compromise par la coquetterie instinctive de Julie. — Ses premières conquêtes : le chevalier d'Aydie, le président Hénault. — Son premier roman : le vicomte de Taaffe. — Intervention prudente de madame du Deffand. — Modération de celle-ci au cours de ces divers incidents.

La maison des Filles de Saint-Joseph de la Providence occupait le spacieux emplacement que couvrent aujourd'hui les divers bâtiments des services de la Guerre. A gauche de l'hôtel de Brienne, consacré de nos jours à l'habitation du ministre, était un corps de logis séparé, desservi par une petite cour où l'on avait accès par la rue Saint-Dominique. Dans cette partie de la maison, indépendante de celle où se cloîtraient les religieuses, quelques appartements, d'une discrète élégance, étaient loués à des femmes du monde, veuves, demoiselles, ou séparées de leurs maris. Elles y vivaient librement, sans contrôle, servies par des gens à leurs gages, n'étant nullement astreintes aux règles du couvent, tout en bénéficiant du parfum de décence qui émanait de ce

pieux voisinage. La marquise du Deffand habitait l'appartement même où s'était réfugiée, après sa retraite de la Cour, la protectrice de la maison, madame de Montespan, dont l'écusson ornait encore la plaque de fonte de la grande cheminée. L'installation, sans être vaste, était confortable et charmante : « J'ai un très joli logement, fort commode », écrit-elle à Voltaire. Les documents du temps donnent un aperçu du salon, d'un luxe sobre, tendu de moire bouton d'or, avec des rideaux de même nuance, que relevaient « des nœuds couleur de feu », tandis que de moelleuses bergères, de petits canapés disposés avec art et voisinant avec des guéridons où les livres s'élevaient en piles, invitaient aux causeries et révélaient les goûts de celle qui présidait à cet aménagement.

C'est là que l'on se tient quand la compagnie est nombreuse, mais bien souvent, lorsqu'on est entre intimes, on fait salon dans une pièce contiguë, plus familière et plus simple d'aspect : au coin du feu est un large fauteuil, dont le haut dossier se recourbe et couvre comme d'un toit la tête de l'occupant ; on reconnaît le célèbre « tonneau », cher à la maîtresse du logis ; auprès sont quelques sièges, une étagère-bibliothèque ; dans l'angle, une encoignure chargée de porcelaines ; au fond, une grande alcôve, avec un lit couvert d'une perse à ramages ; sur le mur, un petit cartel marque la fuite des heures. C'est la chambre à coucher de madame du Deffand [1]. Ajoutons une salle à manger, une antichambre, une petite pièce pour mademoiselle Devreux, la

[1] D'après une estampe de Cochin, intitulée : *les Chats angola de madame du Deffand.*

dévouée femme de chambre, haussée presque au rang d'une amie, une autre pièce pour Wiart [1], le factotum, majordome, secrétaire, lecteur à l'occasion. Telle est la célèbre demeure, dont madame du Deffand, comme elle le dit, ne sort « guère que pour souper », et où va vivre à côté d'elle l'héroïne de notre récit. Toutefois, cette dernière eut d'abord son logement séparé dans l'intérieur du monastère ; mais cet arrangement dura peu et, quelques mois plus tard, la marquise louait pour elle une chambre plus petite que la sienne, située à l'étage supérieur.

Nous connaissons le cadre ; considérons maintenant les principaux personnages du tableau. Tout d'abord la reine de l'endroit, « une petite femme maigre, pâle, blanche [2] », la tête un peu trop forte pour l'exiguïté de sa taille, et gardant peu de traces de son ancienne beauté [3]. Au repos, sa physionomie a quelque chose de morne, de distrait, de désenchanté ; mais, dès qu'elle parle ou qu'elle écoute, ce froid visage s'anime, l'esprit et la malice étincellent sur ces traits flétris, et dans ces yeux — autrefois si brillants, à présent

[1] D'un dévouement absolu à sa maîtresse, Wiart entra chez madame du Deffand avant son installation à Saint-Joseph et demeura près d'elle jusqu'à sa mort, survenue en 1780.

[2] Madame de Genlis, *Mémoires.*

[3] « Ceux qui l'ont connue quand elle était jeune, écrit mademoiselle de Lespinasse, se souviennent qu'elle avait le plus beau teint du monde, l'air assez noble, tous les mouvements de son visage entièrement agréables, la physionomie très animée et très spirituelle, des yeux d'aigle, vifs, perçants et parfaitement beaux... Les agréments de sa figure n'étaient point déparés par la sécheresse de sa gorge et de ses mains, et les charmes de son esprit empêchaient presque qu'on ne s'aperçut du défaut qu'elle avait de parler du nez. » (Portrait de madame du Deffand par mademoiselle de Lespinasse, cité par L. Perey dans *le Président Hénault et madame du Deffand.*)

éteints pour toujours — s'allume comme une flamme intérieure qui donne l'illusion du regard. Personne d'ailleurs ne suppléa jamais avec plus d'habileté au don précieux qu'elle a perdu : au moyen d'une machine qu'elle s'est fait spécialement construire, elle écrit vite et fort lisiblement ; son active imagination lui représente les personnes et les choses avec une telle exactitude qu'elle les décrit au naturel. « Elle est, assure madame Necker, aveugle à notre insu, et presque au sien. » — « Le son de la voix lui peignait les objets, ajoute le président Hénault, et elle était aussi à propos qu'avec les meilleurs yeux. On eût dit que la vue était pour elle un sens de trop. »

Le grand changement que l'on remarque en elle depuis sa complète cécité est qu'elle ne peut, fût-ce un instant, s'accommoder de la solitude. Elle aimerait mieux, comme elle l'avoue, « le sacristain des Minimes pour compagnie que passer ses soirées toute seule ». Elle emploie sa journée ou, pour mieux dire, sa nuit entière, à se faire lire, à dicter ou à converser, dans son fauteuil ou son « tonneau », ayant sur ses genoux ses deux chats angoras, au col desquels s'enroulent d'énormes colliers de rubans, deux chats que remplacera bientôt *Tonton*, le plus hargneux des chiens, « qu'elle adore d'autant plus qu'il dévore plus de monde », si méchant que Walpole proposera que, chaque soir, il soit, après cinq heures, mis sous bonne garde à la Bastille[1]. « Je

[1] « L'autre jour, rapporte Walpole, il s'est élancé à la figure de lady Barrymore, et j'ai cru qu'il allait lui arracher les yeux, mais il s'est contenté de lui mordre le doigt ; elle a eu une peur affreuse et s'est mise à fondre en larmes. Madame du Deffand, qui a trop d'esprit pour ne pas voir chaque chose sous son vrai jour, s'apercevant qu'elle n'avait pas battu Tonton à moitié

ne découche jamais, et je ne fais point de visites », écrit-elle. Le bruit du monde et le train des causeries sont sa seule distraction ; elle ne connaît d'occupations que celles qui exercent l'esprit. Cette existence factice se déroule rarement à la lumière du jour ; par là, elle est bien de ce temps où les femmes veillent si tard qu'elles reçoivent le surnom de *lampes*, de ce temps où l'auteur d'un roman à la mode écrit d'une de ses héroïnes : « Il n'y avait rien qu'elle ne préférât au chagrin de s'aller coucher[1]. » Pour madame du Deffand, l'activité débute à l'heure où la nature nous conseille le repos. Jamais elle ne sort de sa chambre avant six heures du soir ; à ce moment, commence le long défilé des amis, et les entretiens se prolongent jusque bien avant dans la nuit. Quand, par hasard, elle sort le soir, elle s'évertue de toutes manières à retarder l'instant de rentrer au logis : à la sortie de l'Opéra, elle va chez la duchesse de La Vallière, la maréchale de Luxembourg, le président Hénault ; après quoi, elle propose, à deux heures du matin, d'aller tous ensemble, en carrosse, faire un tour par la ville, parce qu'il est, dit-elle, « trop tôt pour se coucher ». Ces habitudes nocturnes sont pour Horace Walpole, lorsqu'il lui sert de compagnon, un éternel sujet de plaintes, en même temps que d'admiration pour « la faiblesse herculéenne » de sa septuagénaire amie.

L'instant de son triomphe, comme de sa meilleure joie, est celui du souper, la grande affaire

autant qu'il l'aurait mérité, s'est mise aussitôt à nous raconter l'histoire d'une dame dont le chien avait mordu un monsieur à la jambe, en emportant le morceau. Cette tendre personne, toute saisie, s'était écriée : « Ah ! pourvu que mon chien ne soit pas « malade ! » (Lettre du 8 septembre 1775.)

[1] Duclos, *Confessions du comte de* ***.

de la journée, « l'une des quatre fins de l'homme », comme elle dit, en ajoutant négligemment : « J'ai oublié les trois autres. » Parfois elle soupe en ville, mais la plupart du temps chez elle, avec trois ou quatre personnes, presque toujours les mêmes. Puis, une fois la semaine — quelque temps le dimanche, et plus tard le samedi — c'est un grand et nombreux souper où se rencontrent, « sans se combattre et sans se fuir », les personnages les plus divers, souvent même les plus opposés, que rassemble un seul trait commun, l'esprit, le don de la conversation brillante. Nulle part on ne cause comme chez elle. Elle ne se pique d'ailleurs point d'autre luxe, et ses convives savent à l'avance qu'ils feront assez pauvre chère. Elle eut longtemps un cuisinier fameux pour son impéritie, et qui désolait par ses sauces le palais raffiné du président Hénault : « Entre lui et la Brinvilliers, disait-il avec un soupir, il n'y a de différence que dans l'intention ! »

Passer sans transition de l'existence austère de Champrond et du cloître au genre de vie que je viens d'esquisser dut être pour Julie une surprise assez forte. Sa première impression paraît n'avoir été que de l'émerveillement : « Que je me hais, s'écriera-t-elle au souvenir de ce temps, de ne pouvoir aimer que ce qui est excellent ! Que je suis devenue difficile ! Mais voyez si c'est ma faute, voyez quelle éducation j'ai reçue : madame du Deffand, — car pour l'esprit, elle doit être citée — le président Hénault, l'abbé Bon, l'archevêque de Toulouse [1], celui d'Aix [2], M. Turgot,

[1] Loménie de Brienne, futur premier ministre de Louis XVI.
[2] Boisgelin de Cicé.

M. d'Alembert, l'abbé de Boismont, M. de Mora. Voilà les gens qui m'ont appris à parler, à penser et qui ont daigné me compter pour quelque chose. » De ceux qu'elle énumère ainsi, beaucoup se retrouveront dans la suite de notre récit ; mais il convient d'ajouter à cette liste quelques noms qui y sont omis, et qui ont droit d'y figurer, car ce sont justement les noms de ceux qui firent accueil à ses débuts dans le salon de Saint-Joseph, et qui guidèrent ses premiers pas dans une voie parsemée d'écueils. Citons, dans cette catégorie, le marquis d'Ussé, petit-fils de Vauban et par là allié aux Vichy, un vieillard singulier, distrait, un peu maniaque, original dans ses manières et décousu dans ses propos — « ses lettres, dit Hénault, sont pleines de ratures comme ses conversations de parenthèses » ; — au reste, homme d'un esprit charmant, instruit, parfaitement estimable et bon : « Tout le monde l'aime, les uns par goût, les autres par air ; heureux l'homme né assez vertueux pour l'aimer par sentiment[1] ! » Intime avec madame du Deffand, il retrouva chez elle la jeune fille qu'il avait connue, quelques années plus tôt, au château de Champrond, et l'entoura d'une affection dévouée, qui ne se démentit jamais.

On en peut dire autant du chevalier d'Aydie. C'était chez madame du Deffand qu'il avait rencontré, — il y avait trente-quatre ans de cela — cette exquise Aïssé, dont la mémoire demeure à jamais unie à la sienne. Sexagénaire à présent, mais conservant encore l'esprit jeune et l'âme chaleureuse, il était l'un des plus fidèles aux réunions de Saint-Joseph, où l'on goûtait sa fougue, parfois irréfléchie, mais toujours géné-

[1] Portrait du marquis d'Ussé, par Hénault.

reuse, et cette éloquence passionnée qui n'était que l'accent de sentiments sincères. « Tout est premier mouvement en lui, écrivait la marquise[1]. On a dit de M. de Fontenelles qu'à la place du cœur il a un second cerveau ; on pourrait croire que la tête du chevalier contient un second cœur... Chagrin sans être triste, misanthrope sans être sauvage, toujours vrai et naturel dans ses différents changements, il plaît par ses propres défauts, et l'on serait bien fâché qu'il fût plus parfait. » Le chevalier avait soixante-quatre ans lorsqu'il connut Julie, et il crut voir revivre en elle une seconde Aïssé. L'un des premiers, il subit l'effet de son charme, et son vieux cœur battit d'une émotion discrète, dont on surprend l'écho dans les quelques passages, d'une douceur attendrie, où il fait allusion à elle dans ses lettres à la marquise : « Dieu vous devait la consolation que vous donnent les soins de mademoiselle de Lespinasse... Par elle, vous retrouvez des yeux, et, ce qui est plus nécessaire encore, elle exerce la bonté et la sensibilité de votre cœur. Je me sais bon gré de l'opinion que j'ai d'abord conçue d'elle, et je vous supplie de continuer à me ménager quelque part à sa bienveillance. »

Moins dévouée peut-être, mais non pas moins utile, fut une autre amitié que nous voyons accueillante aux débuts de mademoiselle de Lespinasse. Où trouver en effet une meilleure conseillère mondaine, une plus experte directrice dans ce labyrinthe compliqué, plein de pièges et d'embûches, qu'on nommait alors un salon, que celle à qui, par un tacite accord, ses contemporains décernaient le sceptre de la mode et la royauté du

[1] Portrait du chevalier d'Aydie, par madame du Deffand.

bon ton, la maréchale de Luxembourg ? Plus que légère en son jeune âge, jusqu'au point d'avoir fait scandale à la cour du Régent, elle avait su, à force de hauteur, d'heureuse audace et de diplomatie, non seulement effacer ce passé orageux, mais s'établir l'arbitre sans appel des bienséances, du savoir-vivre et de la politesse. « Son empire sur la jeunesse des deux sexes était absolu, dit le duc de Lévis ; elle contenait l'étourderie des jeunes femmes, les forçait à une coquetterie générale, obligeait les jeunes gens à la retenue et aux égards. C'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées. » Médiocrement instruite, mais douée d'un instinct infaillible et d'une délicatesse de goût plus rares et plus précieux que toute l'érudition du monde, « pénétrante à faire trembler », trouvant toujours, pour caractériser un manquement aux convenances, le trait juste et cinglant qui courait le lendemain d'un bout à l'autre de Paris, la maréchale était tout à la fois redoutée pour ses rigueurs et recherchée pour sa bonne grâce ; car cette railleuse impitoyable était, à l'occasion, la plus délicieuse séductrice. Elle sut apprivoiser jusqu'à Jean-Jacques Rousseau : « Ses flatteries, dit-il, sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples. On dirait qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli [1]. »

Ainsi se montra-t-elle à l'égard de Julie. Madame de Luxembourg et madame du Deffand étaient amies d'enfance ; toutes deux s'étaient suivies de près, avaient parcouru le même cycle, de la galanterie à l'amour et de l'amour au bel

[1] *Confessions.*

esprit. Presque chaque jour, la maréchale rendait visite à Saint-Joseph ; pour elle seule, en retour, la marquise dérogeait à ses habitudes casanières, et, dans la belle saison, elle se laissait quelquefois entraîner au château de Montmorency, demeure somptueuse, aujourd'hui disparue. Julie, dès le premier voyage, y fut invitée avec elle, faveur rare et enviée : « C'est une grande affaire pour votre tante, écrit-elle à Abel de Vichy[1], qu'un pareil déplacement, mais elle a été tellement pressée qu'il a fallu céder. D'ailleurs elle y trouvera toutes ses commodités comme chez elle. M. et madame de Luxembourg y sont pleins d'attentions pour nous ; nous y sommes avec toutes les personnes avec qui nous vivons le plus : M. le président, mesdames de Mirepoix et de Boufflers, M. de Pont-de-Veyle, etc. ». Un peu plus tard, il se trouva qu'elle y fut conviée seule, et choyée par la maréchale comme si elle eût été l'enfant de la maison.

On imagine le prix d'une pareille société pour façonner aux usages du grand monde une jeune fille arrivant du fond de sa province. Son vif esprit, sa souple intelligence, cette faculté que lui reconnaissent ses amis de voir « à vol d'oiseau » et de comprendre à demi-mot, lui assuraient tout le profit de ces leçons inestimables ; et, en même temps que ses manières, son goût se formait, s'affinait, s'habituait à ne tolérer que l'exquis et le délicat. Peut-être même, influencée par les arrêts de la rigoureuse maréchale, dépassa-t-elle légèrement le but ; certains de ses amis lui reprocheront plus tard un peu d'exclusivisme, une excessive sévérité pour le moindre écart de tenue, le plus minime manquement aux usages : « Vous vous êtes trouvée

[1] Lettre du 1er avril (1755). Archives de Roanne.

dès le premier jour, lui écrira d'Alembert, aussi libre, aussi peu déplacée dans les sociétés les plus brillantes et les plus difficiles que si vous y aviez passé votre vie ; vous en avez senti les usages avant de les connaître, ce qui suppose une justesse et une finesse de tact très peu communes ; en un mot, vous avez deviné le langage de ce qu'on appelle *bonne compagnie*... Mais, ajoute-t-il quelques lignes plus bas, comme vous sentez parfaitement que vous avez ce mérite, et même que ce n'est pas en vous un mérite ordinaire, vous avez peut-être le défaut d'y attacher trop de prix dans les autres. Il faut bien des qualités réelles pour vous faire pardonner à ceux qui ne l'ont pas, et, sur cet objet assez peu important, vous êtes impitoyable jusqu'à la minutie [1]. »

[1] Un portrait en vers de mademoiselle de Lespinasse, composé à cette époque par un des familiers du salon de Saint-Joseph, donne une assez juste idée des qualités et des petits travers qu'on lui reconnaissait à ce début de sa célébrité :

Vous jugez de tout assez bien,
Vous avez un fort bon maintien,
De l'esprit, de la politesse,
De la grâce, de la gaîté,
Souvent un peu de sécheresse,
D'humeur et d'inégalité.

Votre âme a tant de mouvement
Qu'elle varie à tout moment.
Un rien vous courrouce et vous blesse,
Un rien vous charme et vous ravit.
La belle humeur et la tristesse
Sans cesse sont en contredit.

Pour achever votre portrait,
Il y faut ajouter un trait :
Vous aimez par trop la grammaire,
Vous en parlez plus qu'il ne faut.
Tenez-vous au talent de plaire,
Et laissez là monsieur Restaut.

(Collection de M. Guillaume Guizot. Documents publiés par M. Charles Henry.)

Sans contester l'utilité dont fut à mademoiselle de Lespinasse le commerce de ceux dont je viens de parler, il faut néanmoins proclamer que, dans sa formation intellectuelle, la part prépondérante revient à madame du Deffand. Elle cultiva notamment chez Julie les deux grandes qualités qu'elle prisait par-dessus toute chose et dont elle-même donnait l'exemple : la sincérité et le bon sens. Foncièrement naturelle et amoureuse du vrai, personne ne le fut plus que madame du Deffand : « N'est-il pas intolérable, répétait-elle souvent, de n'entendre jamais la vérité ? » La plus petite prétention dans le ton, le plus inoffensif artifice de langage la choquaient jusqu'à l'irriter. « Elle ne peut souffrir l'affectation, de quelque espèce qu'elle puisse être », écrit Julie de Lespinasse, dans le portrait, généralement sévère, qu'elle trace de la marquise. La vivacité de son esprit n'a pour égale que sa simplicité. Les saillies et les traits semblent s'échapper de sa bouche sans qu'elle-même y prenne garde et comme à son insu ; elle ne se donne jamais la peine de souligner ses mots les plus plaisants, ni de les faire valoir par l'accent qu'elle y met ; c'est seulement après coup, et à la réflexion, qu'on s'aperçoit qu'elle a dit quelque chose de charmant. L'horreur qu'elle professe pour l'emphase, pour la déclamation et ce qu'elle appelle « le beau style », va jusqu'à proscrire de chez elle tout entretien sur les « sujets sublimes » ; et ses détracteurs lui reprochent de « haïr l'éloquence et les grands sentiments ». Il est certain qu'elle montrait peu de goût pour les disputes philosophiques ; au sortir d'un souper chez le ménage Necker, où la causerie avait pris cette tournure : « Je n'entendais pas le *raisonné*,

écrit-elle à Barthélemy, et le *braillé* m'était insupportable [1]. » L'exagération dans les termes, une des maladies de son siècle, est l'objet perpétuel de son antipathie, et les prôneurs de parti pris se font durement rabrouer : « Je fais peu de cas du monde, interrompt-elle sèchement l'un d'eux, depuis que je me suis aperçue qu'on pouvait le diviser en trois parts : les trompeurs, les trompés et les trompettes [2]. »

A la mesure parfaite dans la forme et dans l'expression, elle joignait le meilleur jugement et la plus lucide clairvoyance. « Je suis charmée de tout ce que vous dites sur le sens commun, écrit-elle à Walpole ; tout esprit qui ne l'a pas pour base est fatigant et ennuyeux à la longue. » Elle a droit de parler ainsi, car on ne peut avoir l'esprit plus sain que madame du Deffand ni raisonner plus juste, toutes les fois qu'elle est de sang-froid. Autant elle est entière, passionnée, excessive, dans l'ordre des sentiments, autant elle est calme et maîtresse de soi dans le domaine des opinions et des idées. Elle admet toutes les objections, pourvu qu'elles soient bien présentées, et abandonne volontiers son avis pour adopter celui de son contradicteur. Non pas, comme prétend madame de Genlis, par insouciance et par paresse d'esprit, mais plutôt par l'effet de ce doute continuel, de ce scepticisme foncier, qui font qu'elle n'est jamais certaine d'avoir raison contre les autres. Et cette facilité, tant soit peu dédaigneuse, lui donne dans la conversation tout l'agrément de la douceur et de la bienveillance.

Ces traits du caractère de madame du Deffand,

[1] *Le Salon de madame Necker*, par le comte d'Haussonville.
[2] *Souvenirs et portraits*, du duc de Lévis.

nous les avons déjà remarqués et nous aurons encore à les souligner par la suite chez mademoiselle de Lespinasse : le goût de la sincérité, la simplicité dans le ton, la mesure dans le langage, la justesse dans l'esprit, l'éclectisme dans les idées. Et l'analogie s'accentue, si de l'ensemble on descend aux détails : en musique, en littérature, elles apprécient les mêmes ouvrages ; elles aiment les vieux classiques avec la même ferveur ; elles nourrissent les mêmes préventions contre les nouveautés. Elles sont pareillement dépourvues du sentiment de la nature. L'une et l'autre attirées par l'analyse de l'âme humaine, éprises au même degré des chefs-d'œuvre de la pensée, elles sont également insensibles à la beauté du spectacle du monde, à la magie des couleurs et des formes. « Vous appelez *roman*, écrivait autrefois Hénault à madame du Deffand, le clair de lune, l'idée des lieux où l'on a vu quelqu'un qu'on aime, une fête, un beau jour, enfin tout ce que les poètes ont dit à ce sujet. Il me semblait que cela n'était point ridicule... Soit, je vous demande pardon pour tous les ruisseaux passés, présents et à venir, pour leurs frères les oiseaux, pour leurs cousins les ormeaux. M'en voilà corrigé, et mes lettres n'en seront que plus agréables pour vous. » Mademoiselle de Lespinasse se reconnaît la même infirmité, quand elle fait cet aveu vers la fin de sa vie : « J'ai toujours été en mouvement, j'ai été partout, j'ai tout vu, et je n'ai eu qu'une pensée. Pour une âme malade, la nature n'a qu'une couleur, tous les objets sont couverts de crêpe. » Veut-on savoir comment Julie apprécie le poème des *Mois* de son ami Roucher : « J'admire de toute mon âme son talent, mais l'emploi qu'il en fait m'ennuie... Les diamants, l'or, l'arc-en-ciel,

tout cela ne touche pas l'endroit sensible de mon âme. Un mot de ce que j'aime, son sommeil même, animent plus en moi tout ce qui vit et qui pense que toutes ces richesses factices. » N'est-ce pas, et presque mot pour mot, ce que dit madame du Deffand du poème des *Saisons* par le marquis de Saint-Lambert : « Il y a un peu trop de pourpre, d'or, d'azur, de pampres, de feuillages. Je n'ai pas beaucoup de goût pour les descriptions ; j'aime qu'on me peigne les passions, mais les êtres inanimés, je ne les aime qu'en dessus de porte. »

Ce ne sont point rencontres de hasard ; l'empreinte est indéniable, mais d'autant plus profonde, d'autant plus aisément subie, que les deux femmes, issues d'une commune origine ont reçu en naissant des qualités et des défauts pareils. L'exemple et les leçons de l'une n'ont eu qu'à développer chez l'autre les germes héréditaires. Cette similitude de natures apparaît encore plus frappante, quand il s'agit, non plus du tour d'esprit, des goûts en art ou en littérature, de l'écorce extérieure de l'âme, mais de l'essence de l'être, de ces instincts innés, sur quoi l'éducation ne saurait avoir prise. Toutes les deux, avant tout, et presque à un égal degré, sont des créatures de passion. En ce qui concerne Julie, le qualificatif ne sera certainement contesté par personne. Il n'est guère moins exact, malgré son air de paradoxe, si on l'applique à madame du Deffand. Chaleureuse, emportée, elle l'est chaque fois que son cœur est en jeu, chaque fois qu'on touche à une personne qu'elle aime, ou qu'on la froisse elle-même — serait-ce sans le vouloir et d'une main innocente — dans un des points sensibles de son âme. « La

passion, écrit d'elle Julie de Lespinasse[1], préside à la plupart de ses décisions ; on la voit s'engouer d'abord et se dégoûter ensuite à l'excès des mêmes ouvrages et des mêmes personnes, déchirer ce qu'elle louait il y a quelques jours, louer ce qu'elle déchirait, tout cela sans fausseté dans aucun temps, uniquement pour satisfaire au sentiment actuel qui la domine, auquel elle se livre de la meilleure foi du monde, et qu'elle croit très fermement avoir toujours été de même. » Celui de ses amis qui l'a le mieux connue ne la dépeint pas autrement : « Son jugement[2] sur tous les objets est aussi juste que possible, et sa conduite sur tous les points n'est qu'une erreur continuelle ; car elle est tout amour et toute aversion, passionnée jusqu'à l'enthousiasme pour ses amis, toujours anxieuse d'être aimée (il ne s'agit pas d'amants, bien entendu), enfin ennemie violente, mais franche. » Et c'est du même Walpole qu'est cette exclamation : « Je ne suis nullement de l'avis de madame du Deffand, qui dit qu'il vaut mieux être morte que de n'aimer personne ! » Voilà la femme réelle, bien différente de l'impression que donne la lecture de ses lettres. C'est que sa sécheresse apparente et son égoïsme affiché ne sont que la rancune amère et la hautaine revanche d'un cœur qui constamment aspira vers l'amour, et ne le rencontra jamais, ou du moins n'y put jamais croire. C'est en ce sens qu'il faut interpréter le mot navrant qu'elle adressera, déjà presque en agonie, à Wiart, son secrétaire depuis quarante années ; l'entendant sangloter au chevet de son lit : « Hé ! quoi, vous

[1] Portrait de madame du Deffand, par mademoiselle de Lespinasse. *Passim.*

[2] Horace Walpole. Lettre du 25 janvier 1766. Éd. Cunningham.

m'aimez donc ? » dira-t-elle d'un ton de surprise, stupéfaite de trouver l'affection et le dévouement là où jamais elle n'avait supposé que l'intérêt et l'habitude.

Ce besoin constant « d'être aimée », cette ferveur d'enthousiasme pour ce qui plaît dans le moment, et ce feu d'imagination qui fait voir des chimères à la place des réalités, c'est pareillement la caractéristique de mademoiselle de Lespinasse, comme ce sera la source et l'origine de la plupart de ses malheurs. Mais, avec la défiance en moins, elle a de plus quelque chose de tendre et de doux que n'a pas madame du Deffand, une sensibilité plus fine, plus délicate, une bonté généreuse qui, le premier mouvement passé, lui fait reconnaître ses torts ou pardonner à ceux d'autrui. Souvent susceptible à l'excès, l'indignation, même légitime, ne tue pas dans son âme l'affection, la reconnaissance, la mémoire du passé. On ne saurait dire d'elle ce qu'elle écrit spirituellement de son ombrageuse protectrice : « Il est plus difficile d'être bien avec elle qu'avec Dieu ; un péché véniel fait perdre en un instant le mérite de plusieurs années de soins ! »

Je ne poursuivrai pas plus loin le parallèle ; j'ai suffisamment indiqué quels étaient les rapports et les points de contact des deux femmes que la destinée venait de rapprocher dans une étroite communauté de vie ; et l'on a déjà pu prévoir que, de cette ressemblance même, du choc de tempéraments identiques, devra surgir, un jour ou l'autre, un antagonisme profond. Ce ne sera pourtant que l'œuvre des années ; aucun orage, aucun nuage même, dans la première période, ne semble avoir

troublé la sérénité d'un beau ciel. Quand mademoiselle de Lespinasse dira plus tard de son séjour à Saint-Joseph : « Moi qui ai été victime de la méchanceté et de la tyrannie *pendant dix ans...* », elle commettra, sans en avoir conscience, une réelle injustice. Les tristesses des dernières années auront, comme il arrive, effacé le souvenir des douces impressions du début, car, selon sa propre remarque, « ce qui fait mal se grave profondément et tout ce qui plaît n'est que passager et fugitif. » La vérité est que rarement semblable association s'annonça sous de plus favorables auspices et que la lune de miel fut plus longue qu'on n'aurait pu croire. Il suffit d'en appeler au témoignage direct des deux intéressées : « Mademoiselle de Lespinasse est bien vivement touchée des choses charmantes que vous dites d'elle, écrit en juillet 1755 la marquise du Deffand au chevalier d'Aydie. Quand vous la connaîtrez davantage, vous verrez combien elle les mérite ; chaque jour, j'en suis plus contente. » La marquise, à cette même époque, fait séjour à Montmorency, où Julie, légèrement souffrante, ne peut l'accompagner ; cette séparation d'une semaine leur coûte au point qu'elles s'écrivent presque tous les jours ; les billets de Julie qui nous sont conservés respirent la plus sincère tendresse : « Enfin, madame, j'ai eu de vos nouvelles ; et, quoiqu'il soit assez simple que je n'en aie reçu qu'aujourd'hui, j'étais prête à me plaindre de ce que vous me faisiez souffrir une privation qui m'était aussi sensible. Si vous pouviez juger de tout ce que votre absence me coûte, cela me vaudrait, sinon un second baptême, du moins une seconde agonie. Il est singulier, mais il est pourtant vrai, que c'est un des moments les plus heureux de

ma vie que cette agonie, puisque j'ai le bonheur de vous convaincre de la tendresse et de la sincérité de mon attachement... »

Eau bénite de cour, dira-t-on. Mais les lettres confidentielles de mademoiselle de Lespinasse à Abel de Vichy témoignent des mêmes sentiments et montrent que, l'année d'après, la confiance et l'intimité subsistent entre les deux femmes. Quand un léger malentendu indispose la marquise contre son jeune neveu, c'est à Julie qu'échoit le rôle d'ambassadeur, c'est par elle que s'opère la réconciliation[1]. Nulle trace, dans leurs rapports, de hauteur ni de tyrannie d'un côté, de dépendance ni d'infériorité de l'autre ; tout dénote, au contraire, une amicale égalité, la familiarité de personnes du même rang, chez lesquelles la distance des âges établit seule une différence de ton, l'une maternelle sans despotisme, l'autre déférente sans bassesse. Rien même, il faut le dire, n'autorise à penser qu'en venant vivre auprès d'une femme aveugle et déjà vieille, Julie ait, du même coup, endossé les fonctions de lectrice ou de secrétaire ; c'est le rôle dévolu à Wiart, et quelquefois à mademoiselle Devreux ; lorsqu'ils sont suppléés par mademoiselle de Lespinasse, c'est un service qu'elle rend de bonne grâce et par complaisance, mais non pas un emploi auquel elle est astreinte. Elle ne reçoit d'ailleurs ni traitement ni salaire ; si jadis madame du Deffand, dans les pourparlers de Champrond, a parlé d'assurer à sa future compagne « une pension viagère de quatre cents livres », aucune stipulation écrite ne confirma cette vague promesse, qui, dans aucun

[1] Lettres de mademoiselle de Lespinasse au marquis de Vichy. Arch. de Roanne.

moment, ne fut suivie d'exécution. Chacune, au résumé, conserve son indépendance, et ce n'est pas de ce côté qu'apparaît le point noir d'où sortira le souffle de tempête.

Le danger qui menace le repos de Julie naîtra de sa jeunesse et de la grâce qui l'environne. « Je suis naturellement défiante, lui avait jadis écrit madame du Deffand[1], et tous ceux en qui je crois voir de la finesse me deviennent suspects, au point de ne pouvoir plus prendre aucune confiance en eux. » L'aveu eût été plus complet si elle eût ajouté qu'elle était également jalouse et que, si elle aimait ardemment ses amis, elle prétendait les garder pour elle seule et régner sur eux sans partage. Il faut convenir qu'à cet égard la jeune fille qu'elle avait imprudemment attirée sous son toit la mettait à une rude épreuve. Non pas que Julie fût coquette, au sens vulgaire du mot ; c'est un terme qui convient mal à cette nature élevée, loyale, incapable de petitesse, ennemie de tout manège mesquin. On peut croire sur ce point le témoignage de d'Alembert : « Vous n'avez nulle fausseté, lui dit-il ; toute votre politique se réduit à désirer qu'on vous trouve aimable, et vous le désirez, non par un principe de vanité dont vous n'êtes que trop éloignée, mais par l'envie et le besoin de répandre plus d'agréments dans votre vie journalière. » Mais il n'est pas moins véridique, lorsqu'il écrit un peu plus loin : « Je ne connais personne qui plaise aussi généralement que vous, et peu de personnes qui y soient plus sensibles. Vous ne refusez même pas de faire des avances, quand on ne va pas au-devant de vous ; assez sûre de conserver ceux que vous avez acquis, vous êtes

[1] Lettre du 13 février 1754. Éd. Lescure.

principalement occupée à en acquérir d'autres. » Chez elle, plaire n'est pas une étude, encore moins un calcul, mais un instinct, une nécessité de nature. L'indifférence de quiconque l'approchait lui causait, presque à son insu, un malaise indéfinissable, une sorte de souffrance physique ; elle n'avait de repos qu'après avoir senti la glace fondre au rayonnement de son charme.

Parmi les habitués de Saint-Joseph, bien peu nombreux furent ceux qui résistèrent au pouvoir de cette « magicienne »[1]. L'un des premiers atteints fut, comme nous l'avons vu, le chevalier d'Aydie ; il faut, près de son nom, inscrire celui du président Hénault. Septuagénaire, à demi sourd, il n'était plus très séduisant. Les longues veilles et les bons soupers aggravaient le ravage des ans ; ses yeux émerillonnés et son teint rubicond lui donnaient, dit crûment Walpole, « toute la mine d'un ivrogne hors d'âge ». Mais il restait galant, aimable, spirituel, habile à trousser un quatrain comme à tourner un madrigal, goûtant non moins qu'en son beau temps la société des femmes, plus empressé que bien des jeunes à leur rendre des soins. Il n'est pas douteux qu'il s'éprit de mademoiselle de Lespinasse — tous les contemporains sont d'accord sur le fait — et le morceau qu'il lui décoche, sous le nom de *portrait*, au début de leur connaissance, a l'allure d'une déclaration. Il a toutefois peu d'illusions sur ses chances de succès : « On mettrait de l'obstination à vous tourner la tête, gémit-il mélancoliquement, mais on en serait souvent pour ces frais ! » Chez le vieux président, « l'obstination » fut telle qu'il songea, sérieusement, assure

[1] Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault. Arch. du marquis d'Estampes.

La Harpe, à l'épouser. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il en fut « pour ses frais », comme époux et comme seoupirant, et que jamais il n'obtint autre chose qu'une respectueuse et reconnaissante affection, dont il eut d'ailleurs le bon goût de se proclamer satisfait ?

Je ne saurais en dire autant des sentiments de mademoiselle de Lespinasse envers un autre adorateur, familier lui aussi du salon de Saint-Joseph, bien qu'il fût né loin des bords de la Seine. Sur ce court épisode — où, pour la première fois, on perçoit le battement de ce cœur passionné — bien des détails nous demeurent inconnus ; on a même hésité longtemps sur l'identité de celui qui en fut le héros. Voici le peu qu'apprennent les documents que j'ai eus sous les yeux[1]. La famille des vicomtes de Taaffe, une des plus anciennes de l'Irlande, se partageait, au XVIIIe siècle, en deux rameaux distincts. La branche aînée, dont le chef portait le nom de lord Carlingford, avait émigré en Autriche et pris racine à Vienne ; l'un de ses descendants, John, vicomte de Taaffe, gendre du chancelier de l'Empire, joua un rôle important dans la diplomatie autrichienne et vint plus d'une fois à Paris, chargé de missions politiques ; ce n'est pourtant pas celui-là, comme on l'a supposé, que connut et qu'aima Julie de Lespinasse, mais un de ses cousins, issu de la branche cadette, restée fidèle à l'Angleterre. Cette seconde branche était alors représentée par deux frères, répandus l'un et l'autre dans la société de Paris, où ils faisaient de

[1] Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault, *loc. cit.* — *Memoirs of the family of Taaffe*, Vienne, 1856. — *Journal* du duc de Luynes, etc., etc.

longs séjours. L'aîné, Theobald de Taaffe, membre de la Chambre des communes[1], y fut, l'année 1752, victime d'une fâcheuse aventure : à la suite d'une querelle de jeu, certain usurier juif, du nom d'Abraham Payba, porta plainte contre lui et le fit jeter en prison, où il resta trois jours. Relâché d'abord, acquitté ensuite, il se tira d'affaire sans dommage et sans discrédit ; car nous voyons, deux ans après, lord Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, présenter son compatriote à la cour de Versailles, où il reçoit un excellent accueil. Le frère cadet de Theobald[2] fut l'objet de la même faveur, et c'est celui-là seul qui a droit à notre attention.

Ce dernier personnage vivait loin de la politique, dont il abandonnait le soin à son aîné. Esprit cultivé, littéraire, il fréquentait le clan des philosophes, sans négliger toutefois les relations mondaines : « Il vint hier souper chez moi, écrit le duc de Luynes[3], et il eut l'honneur de jouer à cavagnole avec la Reine. » Il avait pour ami l'un des plus fidèles commensaux de madame du Deffand, John Craufurd, Écossais d'origine et Parisien par élection, « cœur excellent, assure Walpole, jeune, chaud, sincère et impatient de se prodiguer ». Ce fut Craufurd qui, en l'année 1757, introduisit le gentilhomme irlandais dans le salon de Saint-Joseph. Celui-ci y fut bien reçu, et il s'y plut si fort qu'il y revint presque chaque jour ; mais madame du Deffand ne fut pas longue à découvrir qu'il y venait moins pour elle-même que pour sa jeune compagne, et que les causeries des soupers

[1] Il était député de la ville d'Arundel.
[2] Son prénom n'a pu être retrouvé.
[3] *Journal* de Luynes, 6 janvier 1755.

— si étincelantes fussent-elles — étaient pour lui d'un moindre attrait que certains tête-à-tête dans un coin discret du salon. Elle s'aperçut aussi, ce qui l'alarma davantage, que ces assiduités ne trouvaient pas Julie aussi indifférente que les soupirs du chevalier d'Aydie ou les quatrains du président Hénault, et que le cœur de la jeune fille se laissait peu à peu gagner par la douce contagion d'un attachement sincère.

Les informations manquent sur l'âge, sur la fortune et sur les intentions du galant étranger ; on ignore même s'il était marié ou garçon. Toujours est-il que la marquise jugea cette cour compromettante et résolut d'y mettre fin. Miss Berry, légataire des papiers de Walpole et, par surcroît, de ceux de madame du Deffand, assure que cette dernière se conduisit, en cette conjoncture délicate, de la façon la plus irréprochable : « Il existe encore, dit-elle [1], des lettres qui lui furent écrites par M. de Taaffe, exprimant à la fois les sentiments qu'il a portés à mademoiselle de Lespinasse et sa reconnaissance pour la conduite que madame du Deffand a tenue envers elle. Ces lettres prouvent que, dans cette occasion du moins, madame du Deffand montra pour elle toute l'affection, toute la prudence et tous les soins d'une mère. » Mais ses remontrances se heurtèrent contre une résistance obstinée, et elle connut alors — peut-être avec quelque surprise — la vraie Julie de Lespinasse, sage, docile, raisonnable, lorsque son cœur n'est pas intéressé, violente, intraitable, exaltée jusqu'à la folie, dès que l'amour se met de la partie. Conseils et ex-

[1] Note de miss Berry, dans la première édition des lettres de madame du Deffand.

hortations se montrant inutiles, force fut à la fin d'user d'autre méthode, de recourir contre « cette mauvaise tête[1] » à l'autorité conférée par l'âge, par l'expérience et par la parenté. Julie reçut défense de revoir l'Irlandais, ordre formel « de se tenir désormais dans sa chambre », chaque fois qu'il paraîtrait dans le salon de Saint-Joseph.

Quelles scènes il s'ensuivit, mêlées de colère et de larmes, on ne peut que le deviner à travers le récit sommaire de madame de la Ferté-Imbault. Citons seulement ce fait, qu'elle tient, dit-elle, de la bouche même de madame du Deffand : « De fureur, la demoiselle prit une telle dose d'opium, qu'elle en resta infirme toute sa vie » ; ce qu'on peut rapprocher du passage suivant de La Harpe[2], encore qu'il ne précise ni la cause ni la date de cet acte de désespoir : « Sa tête déjà très vive s'exalta au point qu'elle résolut de s'empoisonner. Elle prit soixante grains d'opium, qui ne lui donnèrent point la mort qu'elle désirait, mais qui la jetèrent dans des convulsions épouvantables, dont ses nerfs demeurèrent toujours attaqués. Madame du Deffand fondait en larmes amères auprès de son lit : *Il n'est plus temps, madame*, lui disait mademoiselle de Lespinasse, qui croyait n'en pas revenir. » Malgré l'autorité de ces deux témoignages, il est permis de supposer ici quelque exagération. Remarquons en effet que la marquise de la Ferté-Imbault affirme savoir l'anecdote de madame du Deffand, qui la contait au lendemain de sa brouille mortelle avec son ancienne protégée, et que La Harpe, auteur dramatique de métier, a déjà plus d'une fois travesti et romantisé l'histoire

[1] Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault. *Loc. cit.*
[2] *Correspondance littéraire*, t. 1er.

de mademoiselle de Lespinasse. Une lettre de Julie, qui date de ce même temps et qu'elle adresse à Abel de Vichy, peut fournir une explication moins tragique et plus vraisemblable : « Je connais par expérience les maux de nerfs, lui dit-elle[1] ; j'en ai eu des attaques si violentes, que je ne comprends pas encore comment le fond de ma santé n'en est pas resté altéré ; mais cette sorte de maux a du moins l'avantage de n'avoir nulle suite... » Ne peut-on croire que le chagrin d'un amour contrarié amena chez la jeune fille de fortes crises de nerfs, et qu'elle prétendit les calmer par des doses répétées d'opium, suivant la funeste habitude qu'elle contracta dès cette époque et qu'elle conserva toute sa vie ? De là à une tentative de suicide, il n'y a qu'un pas à franchir pour l'imagination d'un dramaturge ou la malveillance d'une ennemie.

Quoi qu'il en soit, tout s'apaisa plus vite, plus aisément qu'on n'eût pu s'attendre. Découragement, ou déférence aux désirs exprimés par madame du Deffand, M. de Taafe quitta Paris, revint en Angleterre. Si les deux amoureux, comme semble le croire la marquise[2], gardèrent d'abord quelque correspondance, les lettres s'espacèrent promptement, et ce fut bientôt le silence. Il est à remarquer que mademoiselle de Lespinasse — si généreuse de confidences sur son passé sentimental — ne fait, dans aucune de ses lettres, allusion à cette page de sa vie, et qu'elle parle au contraire, avec une insistance marquée, de M. de Mora comme du pre-

[1] Lettre du 13 juin (1760). Arch. de Roanne.

[2] Lettre du 12 avril 1766 à Craufurd. — M. de Taaffe mourut en Angleterre au mois d'octobre 1773. « Sa mort m'a surprise, écrit madame du Deffand à Walpole ; il y a quinze ans qu'elle m'aurait fâchée. »

mier qui ait allumé dans son cœur la flamme du véritable amour. On en peut inférer que ce petit roman fut moins un entraînement profond qu'une fièvre d'imagination, moins une passion qu'une passionnette, une de ces bouffées de jeunesse qui, au premier moment, semblent un ouragan prêt à tout emporter, et qui, aussitôt dissipée, ne laissent guère plus de trace dans l'âme qu'un coup de vent rapide sur la mobile surface d'un lac.

Le dénouement de l'aventure suffit à justifier l'attitude de madame du Deffand et démontre sa clairvoyance. On doit d'ailleurs lui rendre cette justice que rien, jusqu'à présent, dans sa conduite à l'égard de Julie, ne donne matière à la critique. Les infidélités notoires de ses anciens admirateurs, l'exclusive attention qu'ils donnent à la nouvelle venue, l'idylle engagée sous son toit et poursuivie longtemps au mépris de sa volonté, la place chaque jour plus grande que prend dans tout son entourage celle qu'elle aurait pu reléguer à la condition effacée d'une modeste comparse, elle a tout accepté sans humeur apparente. Une si belle longanimité, pour une femme de cette trempe, ne laisse pas d'être méritoire. Mais cette patience aura son terme ; tout va changer de face dès lors qu'il s'agira, non plus de galants surannés ou d'un étranger de passage, mais du plus cher de ses amis, de celui qui depuis dix ans occupe le premier rang dans son salon comme dans son cœur. On entend bien que je parle de d'Alembert, dont le nom a déjà paru dans ce récit, et qu'il est temps de présenter avec plus de détails, comme il sied envers l'homme qui, pendant tant d'années, va jouer un rôle prépondérant dans l'existence de mademoiselle de Lespinasse.

CHAPITRE IV

La jeunesse de d'Alembert. — Son intimité quotidienne avec madame du Deffand. — Son caractère, ses relations avec les femmes. — Première rencontre de d'Alembert avec mademoiselle de Lespinasse. — Tendresse passionnée qu'elle lui inspire. — Souffrance qu'en ressent madame du Deffand. — Changement d'humeur de celle-ci à l'égard de Julie. — Elle en veut également à d'Alembert. — La comédie des *Philosophes* ; querelle qui en résulte. — Voyage de d'Alembert en Prusse. — Ses lettres à Julie. — Le dernier rayon d'amitié entre madame du Deffand et lui. — Les « avant-soirées » clandestines dans la chambre de Julie. — Découverte qu'en fait la marquise. — Scène violente entre les deux femmes. — Leur séparation définitive. — D'Alembert dit adieu au salon de Saint-Joseph. — Désespoir et haine tenace de madame du Deffand.

TROIS fois fameux comme philosophe, comme écrivain, et, plus encore, comme géomètre, d'Alembert est de ceux dont il serait oiseux d'entreprendre à cette place une étude en règle. Mais l'homme privé est peut-être moins bien connu, et c'est celui-là seul qui nous importe ici. Son origine, ainsi qu'on sait, est étrangement pareille à celle de notre héroïne. Comme elle, il doit le jour à une liaison coupable ; comme elle, il a pour mère une femme du plus grand monde, la marquise de Tencin, laquelle accouche clandestinement, comme la mère de Julie, dans le logis d'un chirurgien, le sieur Molin, médecin du Roi. Mais là s'arrête la ressemblance : loin d'élever bravement son enfant

chez elle, au risque du scandale, ainsi que la comtesse d'Albon, madame de Tencin, s'en défait par un abandon criminel. Le 17 novembre 1717, le commissaire de police du quartier de Notre-Dame trouvait le nouveau-né sur les marches de pierre de l'église de Saint-Jean-le-Rond[1], le faisait baptiser, en l'honneur de ce sanctuaire, sous le nom de Jean-Baptiste Lerond, et l'envoyait sur-le-champ en nourrice dans un village de Picardie[2]. Là, six semaines plus tard, un mandataire du père naturel de l'enfant découvrait heureusement sa trace et le rapportait à Paris. Ce père était le chevalier Destouches, commissaire d'artillerie, que l'on nommait *Destouches-Canon*, pour le distinguer d'autres Destouches qui vivaient en même temps que lui. Grand libertin, séducteur de métier, ce n'en était pas moins un homme honnête et un cœur pitoyable. Au retour d'une mission qu'il remplissait à l'étranger, il avait appris du même coup la naissance et le délaissement de son fils; et comme, étant marié, il ne pouvait le reconnaître, il assuma la tâche de veiller sur ses jours et de pourvoir à son éducation.

Madame Suard, qui tenait l'histoire de la bouche même de d'Alembert, décrit, dans une page pittoresque, le rude soldat courant Paris dans son carrosse à la recherche d'une nourrice, tenant roulé dans son manteau un petit être souffreteux — la « tête grosse comme une pomme », les « mains comme des fuseaux », que terminaient des doigts « aussi menus que des aiguilles » — et partout rebuté, car aucune femme ne se voulait charger d'un nourrisson qui paraissait « au moment de son

[1] L'église de Saint-Jean-le-Rond a été démolie en 1748.
[2] A Crémery, près de Montdidier.

dernier souffle ». Errant toujours de rue en rue, il arrivait enfin au faubourg Saint-Antoine, où une bonne âme, madame Rousseau, femme d'un modeste vitrier, s'émouvait de pitié, recueillait le petit moribond, lui sauvait la vie par ses soins, lui tenait lieu de mère, jusqu'à l'âge où Destouches jugeait utile de mettre l'enfant au collège. Je passe sur ses brillantes études, sur ses premiers succès de bachelier, de maître ès arts, puis d'étudiant en droit et en médecine, enfin de géomètre, de chimiste et de physicien. Chemin faisant, il avait modifié son nom : Lerond était devenu d'Aremberg, puis d'Arembert, puis enfin d'Alembert, sans qu'on sache le pourquoi de ces transformations.

Destouches, mort en 1726, lui avait légué pour fortune une petite rente de douze cents livres, qui, grâce à son économie, suffisait pour le mettre à l'abri du besoin[1], et il prenait pension chez sa mère adoptive, la compatissante vitrière, qui l'hébergeait dans son « taudis » de la rue Michel-le-Comte. C'est dans ce quartier reculé, au fond de cet humble réduit, qu'un caprice de la mode vint chercher d'Alembert et, du jour au lendemain, en fit un homme en vogue, un de ces invités de choix qu'on se dispute, pendant quelques saisons, dans tous les salons de Paris.

Madame Geoffrin, si l'on en croit madame de la Ferté-Imbault, eut la gloire de la découverte. Toujours à l'affût des célébrités en tous genres, et spécialement jalouse de s'entourer d'astres nais-

[1] « Dix-sept cents livres font tout mon revenu, écrivait-il encore en 1752 et déjà célèbre... Mais, à force de privations, je me suis accoutumé sans efforts à me contenter du plus étroit nécessaire. »

sants, elle attira chez elle ce jeune savant, que tous ceux qui le connaissaient, maîtres et condisciples, représentaient comme un « prodige » et un futur génie, et dont ils vantaient en même temps la simplicité d'âme, l'esprit divertissant et l'intarissable gaieté. C'est par ces dernières qualités, si surprenant qu'il semble de nos jours, que d'Alembert, en son début, acquit quelque réputation ; c'est, sinon comme bouffon, du moins comme « amuseur de société » qu'il plut d'abord et conquit ses entrées dans l'illustre « royaume de la rue Saint-Honoré ». Sans rival pour conter une anecdote burlesque, il possédait en outre « un talent particulier pour copier les acteurs de l'Opéra ou de la Comédie, à faire mourir de rire...[1] Voyant que cela lui réussissait, il se mit à contrefaire MM. de Mairan, de Fontenelle, et autres habitués du salon de ma mère, ce qui finit par lui valoir un renom de méchanceté... » Le fait est confirmé par l'abbé Galiani, qui ne peut se tenir de raconter à d'Alembert lui-même quel étonnement suscite chez les Napolitains le portrait qu'il leur fait de son célèbre ami, « petit de taille, pantomime et polisson au possible. On veut par force que vous soyez grand comme saint Christophe, sérieux et barbu comme le Moïse de Michel-Ange ! »

Du salon de madame Geoffrin, la renommée de ce charmant convive se répandit dans les cercles rivaux, puis dans les milieux plus mondains. Son succès n'y fut pas moins vif ; d'aucuns le trouvaient bien un peu gauche, ingénu, « sans usages », mais sa simplicité faisait passer sur ces lêgers travers ; on ne se lassait pas de rire de ses saillies, de se pâmer à ses imitations. Peu s'avisaient d'ailleurs

[1] *Souvenirs* de madame de la Ferté-Imbault. *Passim.*

que « cet échappé de collège », si joyeux au souper, avait employé tout le jour, dans sa misérable mansarde, à pâlir sur des chiffres, à calculer « les forces dynamiques », à résoudre laborieusement quelque problème d'astronomie, et que cet esprit « polisson » était aussi l'un des plus lumineux et des plus profonds de son temps. « Ils s'en amusèrent, dit madame du Deffand[1], mais ils ne le jugèrent pas digne d'une plus grande considération. Un pareil début dans le monde, ajoute-t-elle, était bien capable de l'en dégoûter ; aussi prit-il promptement le parti de la retraite. » Celle qui écrit ces lignes contribua puissamment à dessiller ses yeux, à lui montrer la vanité de ces faciles succès, et l'atteinte qu'à la longue en recevrait sa dignité. Elle lui proposa du même coup, pour y goûter le délassement nécessaire après le travail, l'hospitalité d'une maison où il serait mieux compris, mieux jugé, mieux traité d'après sa valeur : et tel fut le début de leur longue amitié.

Ils s'étaient rencontrés, l'année 1743, dans le salon du président Hénault ; tout de suite ils se plurent, et l'intimité fut rapide. La marquise du Deffand logeait alors chez son frère le chanoine, près de la Sainte-Chapelle, non loin du jeune et pauvre philosophe. Presque chaque jour, il passait la soirée chez elle, lui respectueux, confiant, rempli d'admiration devant cette dame d'un si grand monde et d'un si prodigieux esprit, elle maternelle, protectrice sans hauteur, plus ambitieuse pour lui qu'il ne l'était lui-même, résolue à faire sa fortune, au besoin, malgré lui. Ce temps fut,

[1] *Portrait de M. d'Alembert* par madame du Deffand, présumé écrit en 1755.

comme elle dit, « l'âge d'or de leur amitié[1] ». L'installation à Saint-Joseph, qui détruisait leur voisinage, risquait de mettre obstacle à ce commerce quotidien. « Je suis fâché pour vous et pour M. d'Alembert, écrit le comte des Alleurs à madame du Deffand[2], que vous vous voyiez plus rarement depuis que vous êtes à Saint-Joseph. L'assiduité d'un homme aussi gai, aussi essentiel, aussi diversifié, quoique géomètre sublime, n'est pas une chose aisée à remplacer dans votre faubourg Saint-Germain. » Leur liaison triompha pourtant de cette difficulté, et lorsque, dans l'été de 1752, la marquise, presque aveugle, alla cacher sa mélancolie à Champrond, la capitale parut à d'Alembert une ville déserte et sans ressources, et il fut pris d'un accès de misanthropie qui cadrait mal avec son humeur coutumière : « Je suis devenu, écrit-il à la marquise[3], cent fois plus amoureux de la retraite et de la solitude que je ne l'étais quand vous avez quitté Paris. Je dîne et je soupe chez moi tous les jours, ou presque tous les jours, et je me trouve très bien de cette manière de vivre. »

Ces dispositions casanières ne l'empêchent pas de souhaiter ardemment le retour de sa vieille amie, dans le logis hospitalier où il s'engage à lui tenir bonne et fidèle compagnie. Il dînera, dit-il, avec elle chaque fois qu'elle le voudra, à condition qu'ils soient « en tête à tête », et, si elle réalise le vœu qu'elle a formé « de dormir vingt-deux heures par jour, », il y consent, « pourvu qu'elle lui permette de passer les deux autres avec elle ». Elle

[1] Lettre inédite de madame du Deffand à d'Alembert, du 7 juillet 1763. Bibl. nat. Mss. fr. 15.230.
[2] Lettre du 17 avril 1749. Éd. Lescure.
[3] 22 décembre 1752.

accueille ces promesses avec une gratitude émue : « J'ai une véritable impatience de vous voir, de causer avec vous... Nous dînerons souvent ensemble tête à tête, et nous nous confirmerons l'un l'autre dans la résolution de ne faire dépendre notre bonheur que de nous-mêmes. Je vous apprendrai peut-être à supporter les hommes, et vous, vous m'apprendrez à m'en passer[1]. » — « C'est mon ami intime ; je l'aime passionnément », écrit-elle peu après de ce même d'Alembert, dans une lettre adressée à mademoiselle de Lespinasse. Ce ne sont point paroles en l'air, les actes y répondent : les premiers mois de la rentrée dans le couvent de Saint-Joseph voient une reprise d'intimité plus tendre et plus étroite encore, s'il se peut, que par le passé ; et quand, l'année d'après, d'Alembert, pour la troisième fois, se présente à l'Académie, la marquise remue ciel et terre pour lui en faire ouvrir la porte. Entre elle et la duchesse de Chaulnes, qui tient bon pour l'abbé Trublet, c'est un duel homérique, où chacune recourt sans réserve à l'emploi de sa meilleure arme, l'une son esprit, et l'autre sa beauté. Dans ce furieux combat, le seul qui conserve son calme est le candidat d'Alembert. Il refuse même, au désespoir de madame du Deffand, de s'assurer la voix du président Hénault en louant dans l'Encyclopédie son *Abrégé chronologique :* « Je n'entreprendrai même pas d'en parler, s'obstine-t-il à répondre, parce que je ne pourrais en dire autre chose, sinon que son livre est utile, commode, et s'est bien vendu. Je doute que cet éloge le contentât... Dieu et vous, et même vous toute seule, ne me feraient pas changer de langage. » Il fut

[1] 22 mars 1752.

élu pourtant, et, le jour du triomphe, le plus fier et le plus heureux ne fut pas le triomphateur.

Ce bref coup d'œil sur ses premières années a déjà pu donner l'idée du caractère de d'Alembert, se cabrant devant toute contrainte, jaloux de son indépendance au point d'y sacrifier son plaisir comme son intérêt, et justifiant ainsi le mot de madame du Deffand, quand elle le définit « un esclave de la liberté » ; et cependant doux, complaisant, aisé à vivre, voire même — comme il le dit — « facile à gouverner, pourvu qu'il ne s'aperçoive pas qu'on en à l'intention[1] » ; incrédule et sceptique d'esprit, frondeur des vieilles croyances et des traditions séculaires ; naïf et candide, au contraire, dans ses rapports avec les hommes, incapable de feinte autant que de mensonge, et sans défense contre la mauvaise foi d'autrui. Le doute habite dans son esprit, et l'ingénuité dans son cœur. Ce singulier contraste explique les jugements opposés que ses contemporains portent sur d'Alembert. Sec, froid, caustique, d'une ironie mordante, tel il paraît aux gens qui le voient en passant et ne le jugent qu'à la surface ; tandis qu'avec ses vrais amis — rares, il est vrai, car il ne prodigue pas ce titre — il est, sinon démonstratif, au moins réellement affectueux, dévoué, et d'un zèle agissant : « Personne ne s'intéresse plus vivement au bonheur ou au malheur de ses amis ; il en perd le sommeil et le repos, et il n'y a pas de sacrifice qu'il ne soit prêt à leur faire[2]. »

Dans son commerce avec les femmes, nous retrouvons les mêmes contradictions. Sa pauvreté, son isolement, son goût passionné du travail, lui

[1] Portrait de d'Alembert par lui-même, écrit en 1760.
[2] Portrait de d'Alembert par lui-même.

avaient fait une adolescence chaste, presque étrangère aux tentations, éloignée en tout cas des dissipations ordinaires à ses jeunes compagnons d'école. Un peu plus tard, au temps de ses succès mondains, si son cœur s'éveilla, comme il semble prouvé, l'éveil resta discret et presque silencieux. C'est que cet intarissable causeur, si brillant et si plein de verve dans un souper nombreux ou dans un cercle d'auditeurs, dès qu'il était en tête à tête avec une des belles dames qu'il éblouissait tout à l'heure, devenait gauche, hésitant, emprunté, d'une timidité maladroite, décontenancé au moindre mot, prêt à battre en retraite à la plus légère résistance. Il est vrai qu'il ne rencontrait que peu d'encouragements. Non que son extérieur eût rien de répulsif : petit, fluet, vêtu médiocrement et « peigné avec négligence », mais propre cependant, de manières douces et de tournure bien prise, les traits de son visage, au moins dans sa jeunesse, étaient de ceux « dont on n'a rien à dire, soit en bien soit en mal » ; et sa physionomie ouverte, qu'éclairaient deux yeux vifs, d'une malignité spirituelle, n'était pas dépourvue d'un certain agrément[1]. Le fait certain pourtant est qu'il ne plaisait guère aux femmes. A l'âge de trente-sept ans sonnés, qu'il comptait à l'époque où il entre dans cette histoire, la seule conquête qu'on lui connût était la fille de sa nourrice, la demoiselle Rousseau, « une petite péronnelle » dont un moment il eut « la tête tournée[2] », et qui fut

[1] Ainsi le représente l'admirable portrait de Latour, qui se trouve au musée de Saint-Quentin, et qui date de l'année 1753, c'est-à-dire précisément de l'époque où d'Alembert paraît dans l'histoire de mademoiselle de Lespinasse. Voir aussi la lettre de Galiani à Tanucci du 13 mars 1769.

[2] Lettre de Duché à madame du Deffand, du 11 octobre 1753.

sensible à sa flamme. Encore cette passion semble-t-elle avoir été toute platonique et n'avoir duré qu'un printemps.

Cette sagesse persistante, qu'on rapprochait du timbre de sa voix, aiguë, perçante et presque « glapissante », avait fait courir sur son compte des bruits désobligeants. On citait partout la réponse faite par une femme d'esprit à l'un des fanatiques de d'Alembert qui, dans un élan d'enthousiasme, s'était écrié : « C'est un Dieu ! — Allons donc, lui répliqua-t-elle, si c'était un Dieu il commencerait par se faire homme ». Et l'on voit ses meilleurs amis le plaisanter à ce propos avec une étrange liberté : « La duchesse de Chaulnes, lui écrit M. de Formont [1], pense qu'il vous manque quelques talents qu'elle regarde comme indispensables à un grand homme. Elle a dit que vous n'étiez qu'un enfant ; on entend cela. Elle croit que, même dans un sérail, vous traîneriez une éternelle enfance. Je ne le crois pas, au moins ; et je suis persuadé que vous vous tirerez toujours très bien de tout ce que vous entreprendrez. » Je ne veux pas appuyer davantage sur ce point délicat, qu'il était néanmoins nécessaire d'indiquer, car il n'est pas sans importance dans l'historique des relations de d'Alembert avec Julie de Lespinasse. Quoi qu'il en soit — et qu'elles fussent ou non méritoires — la retenue du philosophe, la pureté de ses mœurs s'alliaient avec une âme sensible et avide de tendresse. Ce cœur, qu'on disait égoïste et sec, souffrait de ne se point répandre. Sous un masque d'indifférence, se dérobaient un impérieux besoin d'aimer, une douloureuse aspiration vers les paradis inconnus. « Ce sentiment dormait au fond

[1] 4 décembre 1754.

de son âme, a-t-il dit de lui-même, mais le réveil a été terrible. Après avoir consumé ses premières années dans la méditation et le travail, il a vu, comme le sage, le néant des connaissances humaines ; il a senti qu'elles ne pouvaient occuper son cœur ; et il s'est écrié avec l'Aminte du Tasse : « *J'ai perdu tout le temps que j'ai passé sans aimer*[1]. »

D'Alembert traversait cette crise, quand, certain soir d'avril de l'an 1754, il vit venir à lui sa destinée, sous la forme charmante d'une jeune fille, orpheline comme lui, comme lui sans nom et sans fortune, exquise d'esprit et de manières, qu'il rencontrait chaque jour, dans une intimité pleine de danger et de délices, sous le toit de sa vieille amie. Qu'il l'ait aimée presque du premier jour, on ne peut guère le mettre en doute. Lui-même, au surplus, le proclame dans le *portrait* qu'il dédie à Julie en 1771, et où il s'exprime en ces termes : « Le temps et l'habitude, qui dénaturent tout... ne peuvent rien sur le sentiment que j'ai pour vous, et que vous m'avez inspiré *depuis dix-sept ans.* » Il paraît également certain qu'une familiarité douce, un complet abandon de cœur, s'établirent rapidement entre eux, et qu'ils en vinrent très vite aux confidences. « Je vis leur amitié naissante, témoigne Marmontel, lorsque madame du Deffand les menait avec elle souper chez mon amie, madame Harenc. » Un billet de Julie, qui date de l'année même de son arrivée à Paris, prouve que dès lors le philosophe la prenait pour intermédiaire dans ses rapports avec madame du Deffand : « Je vais sans doute vous surprendre, mande-t-elle à la mar-

[1] Portrait de d'Alembert par lui-même. *Passim.*

quise, en vous apprenant que M. d'Alembert part demain pour Saint-Martin, pour ne revenir que jeudi. On ne lui a point demandé s'il voulait faire ce voyage ; on lui a dit qu'il le fallait, et, en conséquence, madame de Boufflers dit qu'elle l'enlève demain. Il m'a fait promettre de vous mander qu'il avait beaucoup de regret au voyage de Montmorency, et il s'afflige d'être aussi longtemps sans vous voir. »

Rien d'ailleurs de plus naturel que cette alliance entre deux êtres que tout paraissait rapprocher, dont le passé, si curieusement semblable, se composait des mêmes humiliations, des mêmes tristesses et des mêmes amertumes. « Tous deux sans parents, sans famille, écrira plus tard d'Alembert[1], ayant éprouvé, dès le moment de notre naissance, l'abandon, le malheur et l'injustice, la nature semblait nous avoir mis au monde pour nous chercher, pour nous tenir l'un à l'autre lieu de tout, pour nous servir d'appui mutuel, comme deux roseaux qui, battus par la tempête, se soutiennent en s'attachant l'un à l'autre. » Sans doute, dans leurs longs entretiens, arriva-t-il souvent que l'une ne put se retenir de verser des larmes furtives, tandis que l'autre, avec sa logique stoïcienne, lui prêchait la patience, le détachement philosophique, d'ailleurs avec peu de succès : « Les leçons de d'Alembert — assure Grimm, leur ami commun — l'exemple même de son courage, n'ont jamais pu la consoler du malheur de sa naissance. »

Sympathie sincère et profonde, confiance entière, et bientôt gratitude émue pour un dévouement sans limite, ces sentiments, enviables à coup sûr, Julie

[1] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse*, par d'Alembert.

ne les marchanda pas à son nouvel ami. Mais, ni maintenant ni plus tard, elle n'alla jamais au delà. Son aventure avec M. de Taaffe le prouve assez pour cette première période ; toute la suite de sa vie le démontrera pour l'avenir. Il est d'ailleurs probable qu'elle fut longtemps sans soupçonner chez d'Alembert autre chose que de l'amitié ; la discrétion, la timidité maladive du craintif amoureux, son inquiétude aussi de se voir rebuté, arrêtèrent l'aveu sur ses lèvres ; et, neuf années plus tard, en 1763, on peut déduire d'une de ses lettres qu'il ne s'était encore jamais risqué à une déclaration directe ; écrivant de Berlin à mademoiselle de Lespinasse, il lui fait part des instances du roi de Prusse pour le retenir à sa cour et du refus qu'il lui oppose : « Le Roi se flatte, dit-il [1], que je serai un jour président de son Académie, mais, indépendamment de mille raisons, *dont vous n'aurez pas l'esprit de deviner une seule,* je crois que le climat de ce pays me serait funeste à la longue. » Cette allusion voilée est la plus audacieuse d'une correspondance qui comprend vingt-trois longues lettres à sa bien-aimée [2].

Pour ne pas être étalée au grand jour, la flamme dont brûlait d'Alembert n'était pas moins visible à tous les yeux, fût-ce à ceux d'une aveugle. Peut-être avant Julie elle-même, la marquise du Deffand, avec son expérience des hommes, découvrit les soins exclusifs dont sa compagne était l'objet, le culte passionné qui lui était rendu, l'influence

[1] Lettre du 18 août 1763. *Œuvres inédites de d'Alembert,* publiées par M. Charles Henry.

[2] Il est vrai que l'on ne possède de ces lettres que des copies faites de la main de mademoiselle de Lespinasse, et où elle a pu pratiquer des coupures. Le passage cité plus haut n'en est pas moins significatif.

absolue qu'elle prenait peu à peu, non seulement sur les sentiments, mais sur les goûts, sur les idées, sur les actes de d'Alembert. Rien ne pouvait la blesser davantage qu'une pareille découverte, et c'était la frapper au point le plus sensible. Elle eût peut-être toléré — excusé tout au moins — quelque liaison de chair, un amour où les sens auraient eu part plus que l'esprit ; elle en eût, en tout cas, moins cruellement souffert qu'en voyant échapper à son empire intellectuel celui dont elle admirait le génie et qu'elle croyait fixé pour jamais sous son joug. « Elle n'est jalouse ni des agréments, ni de l'esprit, écrira d'elle Julie de Lespinasse, mais seulement des préférences et des soins, qu'elle ne pardonne ni à ceux qui les rendent ni à ceux qui en sont l'objet. Elle semble dire à tous ceux qu'elle connaît, comme Jésus-Christ à ses disciples : *Vendez tout ce que vous avez, et suivez-moi*[1]. » Si elle avait jadis pris en violente « aversion[2] », pour avoir inspiré le caprice d'un moment, la demoiselle Rousseau, l'humble fille de la vitrière, que dut-ce être le jour où il s'agit d'un sentiment profond, durable, envahissant le cœur et le cerveau, d'un roman qui se déroulait à côté d'elle, dans son propre salon, et dont l'héroïne était celle qu'elle avait attirée du fond de sa province, associée,

[1] « Vous êtes exigeante au delà de toute croyance, reproche plus tard Walpole à madame du Deffand ; vous voudriez qu'on n'existât que pour vous ; vous empoisonnez vos jours par des soupçons et des méfiances, et vous rebutez vos amis, en leur faisant éprouver l'impossibilité de vous contenter. » Et citons encore ce passage des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau : « Je la négligeai, elle s'en aperçut ; ce fut assez pour la mettre en fureur ; et, quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvait être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié ! »

[2] Lettre de d'Alembert du 19 octobre 1753.

mêlée à sa vie, adoptée en quelque façon, une fille enfin qu'elle sentait son égale et par le sang dont elle sortait et par sa haute intelligence, avec tout l'avantage de la jeunesse et de l'agrément du visage !

Bien loin de s'étonner qu'elle ait souffert de cette rivalité, peut-être faudrait-il lui savoir quelque gré d'avoir pu, pendant des années, maîtriser son dépit, refouler la colère qui grondait sourdement en elle, et garder au moins l'apparence de cette maternité si imprudemment assumée. Sans doute espérait-elle encore dans une fantaisie passagère, un de ces engouements d'esprit dont la philosophie ne préserve point ses adeptes, et se rappelait-elle cette parole de son ami Duché, à propos d'un cas analogue : « L'amitié dort pendant l'amour, mais elle en profite après[1]. » Elle ne perdit vraiment patience que lorsqu'il lui fut démontré que, pour une fois, l'amour avait vaincu, peut-être proscrit, l'amitié, qu'il n'était plus pour elle de place au fond d'un cœur qu'une autre avait pris tout entier. Même alors, trop habile, trop orgueilleuse aussi, pour se répandre en plaintes ou en reproches, elle dissimule sa peine, ne change rien à ses habitudes, ne tente aucun effort pour rompre les tête-à-tête quotidiens ni pour éloigner l'un de l'autre les deux inséparables. C'est par des nuances que se traduit sa désaffection grandissante à l'égard de sa protégée, par une froideur de ton, une réserve affectée, des exigences plus nombreuses, un assujétissement plus étroit dans les menus détails et surtout une façon nouvelle de faire sentir à la jeune fille sa dépendance, sa pauvreté, la fausseté douloureuse de sa situation ; tout cela d'ailleurs,

[1] Lettre du 11 octobre 1753 à madame du Deffand. Éd. Lescure.

sans éclat, sans mot blessant, comme sans y prendre garde, avec cette malignité raffinée qui se cache dans l'accent, dans le son de la voix, et empoisonne de son venin les paroles les plus innocentes.

On imagine l'effet produit sur une nature nerveuse, impressionnable, délicate, par ces piqûres d'épingle constamment répétées. Atteinte dans sa fierté, elle l'est également dans son cœur. Elle s'indigne de voir repoussées, méconnues, l'affection et la gratitude dont elle a sincèrement payé les bienfaits anciens de madame du Deffand ; et, chaque jour davantage, elle sent tout le poids de la chaîne qu'elle portait légèrement dans les premières années. L'assiduité forcée « auprès d'une femme aveugle et vaporeuse », l'obligation de faire comme elle « du jour la nuit et de la nuit le jour », de veiller fréquemment à côté de son lit, parfois de « l'endormir en faisant la lecture [1] », tous ces devoirs, acceptés de bonne grâce alors qu'elle se croyait aimée, lui semblent à présent une gêne insupportable, une odieuse servitude. De cette fatigue morale, de ce dégoût intime, on trouve l'aveu non déguisé dans les lignes suivantes, où elle confie à une amie ce qu'est maintenant son existence [2] : « Fontainebleau et l'Isle-Adam ont absolument enlevé les sociétés dans lesquelles je vis ; je n'en regrette la plus grande partie que par rapport à madame du Deffand ; car, pour moi, je ferais bien mon marché de ne jamais sortir, et de ne jamais voir que cinq ou six personnes, qui sont plus ou moins nécessaires à mon plaisir ou à mon bonheur. Mais j'admire, ou plutôt je m'afflige

[1] Marmontel, *Mémoires*.

[2] Lettre de mademoiselle de Lespinasse à madame XXX. Papiers de Hénault. *Passim*.

en voyant de quoi mes journées sont remplies! Elles ne le sont que de contraintes et de privations. A peine m'arrive-t-il une fois dans un mois de faire une chose par choix, et je vous assure qu'il ne se passe guère de moments où je n'aurais une volonté ou un goût à satisfaire. Convenez que, si je vous donne une grande idée de ma raison, en récompense, je vous en donne une bien petite de mon bonheur. »

Témoin de ce découragement, premier confident de ces plaintes, d'Alembert s'en prenait, dans le secret de son cœur, à celle qu'il accusait d'injustice et de cruanté, et se détachait rapidement de son ancienne amie. Celle-ci, de son côté, blessée de sa froideur, ne lui épargnait point les mots piquants, les rebuffades; un fossé toujours plus profond s'élargissait entre eux. Les choses en étaient là en 1760, où leur malentendu s'aggrava soudainement par suite d'un incident futile, que nous révèle madame de la Ferté-Imbault. Madame du Deffand, raconte-t-elle, s'était laissée aller, dans une lettre à Voltaire, à des plaisanteries « très mordantes » sur d'Alembert, leur ami à tous deux; et Voltaire, en lui répondant, avait fait allusion à ces coups de plume acérés. A quelques jours de là, « pour divertir sa compagnie », la malicieuse aveugle mit l'entretien sur ces deux lettres et pria l'un des assistants d'en donner lecture à haute voix; elle ignorait que d'Alembert venait d'entrer dans le salon, sans se faire annoncer, suivant son habitude. Il ne dit mot, écouta la lecture, ne se fit connaître qu'après, et affecta de rire de l'aventure. Mais il resta très profondément ulcéré; et l'un des témoins de cette scène, le mathématicien Fontaine, « qui calculait les carac-

tères aussi bien que les nombres et les lignes », vint, le soir même, conter l'histoire au cercle de madame Geoffrin, prédisant que, sans aucun doute, « d'Alembert se vengerait de madame du Deffand d'une manière très piquante, et que mademoiselle de Lespinasse lui servirait d'instrument ». Il est certain que d'Alembert ne put se retenir de se plaindre à Voltaire, qui se tira d'affaire par son procédé habituel, c'est-à-dire en niant tout, de parti pris et contre l'évidence : « Sachez, lui répond-il effrontément[1], que madame du Deffand ne m'envoya jamais la lettre dont vous vous plaignez. Elle fit apparemment ses réflexions, ou peut-être vous lui lâchâtes quelque mot qui la fit rentrer en elle-même. »

Peu convaincu, comme bien on pense, par cette dénégation, d'Alembert n'eut guère à attendre pour manifester sa rancune. La comédie des *Philosophes*, œuvre de Palissot, qu'on jouait précisément alors, lui en apporta l'occasion. C'était un pamphlet violent contre le clan de l'Encyclopédie : madame Geoffrin, Diderot, d'Alembert lui-même, tout l'état-major de l'armée dont le chef était à Ferney, étaient mis sur la scène et bafoués sans merci sous de transparents pseudonymes. Le scandale fut énorme ; menaçantes comme des épées, les plumes sortirent du fourreau, et la société de Paris se divisa rapidement en deux camps, dont l'un applaudissait et l'autre conspuait Palissot. Parmi les rares personnes qui gardèrent la neutralité, on peut citer la marquise du Deffand. Du moins — pour être plus exact — se borna-t-elle à rire de ces têtes échauffées, distribuant ses rail-

[1] Lettre du 20 juin 1760. *Correspondance générale* de Voltaire.

leries tantôt aux Encyclopédistes et tantôt aux « dévots », et tenant entre eux la balance avec une parfaite équité. C'en fut assez pour irriter la bile de d'Alembert ; il écrivit au seigneur de Ferney pour lui dénoncer la marquise, en termes dont la grossièreté fait peu d'honneur à une âme philosophe : « Les protecteurs femelles déclarés de cette pièce sont mesdames de Villeroy, de Robecq et du Deffand, votre amie, et ci-devant la mienne. Ainsi la pièce a pour elle des... en fonctions et des... honoraires[1]. »

Le coup était perfide ; il n'allait à rien moins qu'à brouiller madame du Deffand avec son plus ancien et plus illustre ami. Voltaire pourtant fit, pour une fois, preuve de douceur et de modération : « Madame de Robecq, écrivit-il à la marquise, a eu le malheur de protéger cette pièce et de la faire jouer. *On* m'a mandé que vous vous étiez jointe à elle ; cette nouvelle m'a fort affligé. Si vous êtes coupable, avouez-le-moi, et je vous donnerai l'absolution. » Calme et digne également fut la réponse de madame du Deffand : « *On* vous a donc dit bien du mal de moi ? Je passe donc dans votre esprit pour l'admiratrice des Fréron et des Palissot, et pour l'ennemie déclarée des Encyclopédistes ? Je ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité... Apprenez que je ne me suis point jointe à madame de Robecq ; j'ai fort blâmé sa vengeance

[1] Un peu plus tard, mécontent du peu d'importance attaché par Voltaire à cette dénonciation, d'Alembert insistait de nouveau en ces termes : « Vous me paraissez persuadé que je me trompe dans les jugements que je porte de certaines personnes. Je suis persuadé, moi, que vous vous trompez sur ces mêmes gens ; il ne reste plus qu'à savoir qui de nous deux a raison, et vous m'avouerez du moins qu'il y a à parier pour celui qui voit les choses de près contre celui qui ne les voit que de cent lieues. » (Lettre du 18 juillet 1760. *Correspondance générale* de Voltaire.)

et le choix de ses vengeurs... » La dernière partie de sa lettre démontre qu'elle savait d'où partait la dénonciation ; il est facile de lire entre les lignes la tristesse, mêlée de dédain, qu'elle ressent de cette trahison : « S'il faut crier *tolle* contre les ennemis des philosophes, j'avoue que je n'ai point pris ce parti ; il n'y a que l'amitié qui puisse engager dans ces sortes de querelles. Il y a quelques années, j'en conviens, l'amitié m'aurait peut-être fait faire beaucoup d'imprudences ; mais, pour aujourd'hui, je verrais avec indifférence la guerre des dieux et des géants, à plus forte raison celle des rats et des grenouilles [1]. »

Elle fut, dans sa conduite, aussi sage que dans ses propos. Sans querelle ni reproche, elle s'expliqua franchement auprès de d'Alembert ; de plus ou moins bon cœur, on se réconcilia : « J'oubliais de vous dire, mande le philosophe à Voltaire, que je me suis raccommodé, vaille que vaille, avec madame du Deffand. Elle prétend qu'elle n'a point protégé Palissot ni Fréron... Ainsi, ajoute-t-il prudemment, qu'elle ne sache jamais que je vous avais écrit pour me plaindre d'elle. Cela me ferait de nouvelles tracasseries, que je veux éviter. » Le dernier mot, dans cette affaire, est dit par madame du Deffand ; elle y remet les choses au point, et résume fort exactement et fort spirituellement son rôle : « J'ai [2] mis beaucoup d'impartialité dans la guerre des philosophes. Je ne saurais adorer leur Encyclopédie, qui peut être adorable, mais dont les quelques articles que j'ai lus m'ont ennuyée à la mort. Je ne saurais admettre pour législateurs des gens qui

[1] 23 juillet 1760. Éd. Lescure.
[2] Lettre du 1er novembre 1760, à Voltaire. *Ibidem.*

n'ont que de l'esprit, peu de talent, et point de goût... J'en excepte, à toutes sortes d'égards, M. d'Alembert, quoiqu'il ait été mon délateur auprès de vous. Mais c'est un égarement que je lui pardonne et dont la cause mérite quelque indulgence. C'est le plus honnête homme du monde, qui a le cœur bon, un excellent esprit, beaucoup de justesse, du goût pour bien des choses ; mais il y a de certains articles qui sont devenus pour lui affaire de parti et sur lesquels je ne lui trouve pas le sens commun. »

Si j'ai accordé tant de place à ce misérable débat, c'est qu'en réalité — bien qu'elle n'y ait pris aucune part, que son nom même n'y soit pas prononcé — Julie de Lespinasse est au fond de toute la querelle. Elle en est la cause et l'objet ; c'est elle qui, sans l'avoir assurément cherché, a mis les adversaires aux prises, allumé dans leurs cœurs une secrète animosité, transformé l'alliance amicale en cet état de guerre latente qui doit tôt ou tard aboutir à un véritable conflit. A regarder les choses de près, la rupture est dès lors moralement accomplie ; et les années de grâce qui reculeront l'inévitable éclat ne feront guère qu'aggraver le malentendu, prolonger, irriter le supplice de trois êtres, faits pour s'aimer et se comprendre, désunis pourtant à jamais par la passion qui trouble leur jugement, égare leur volonté. Il est d'ailleurs heureux pour la mémoire de mademoiselle de Lespinasse que son divorce avec sa protectrice n'ait pas eu lieu de ce moment ; elle eût eu peine à s'en tirer sans un soupçon d'ingratitude. Madame du Deffand, après tout, sauf une mauvaise humeur aisément excusable, n'avait pas eu jusqu'ici de tort grave ; elle eût conservé le beau rôle dans l'opinion

de ses contemporains comme devant la postérité. Nous allons la voir, au contraire, avec cette maladresse qui n'appartient qu'aux gens d'esprit, se donner prochainement toute l'apparence de l'injustice et de la tyrannie, perdre en quelques instants le bénéfice d'une longue patience, et s'engager dans un combat d'où elle ne pourra pas sortir avec les honneurs de la guerre.

Entre d'Alembert et Julie, l'intimité se resserrait en raison même de leur refroidissement envers la marquise du Deffand. On en eut une preuve manifeste lors du voyage en Prusse que le premier dut faire, en 1763, au lendemain du traité de paix qui mettait fin à la guerre de Sept Ans. D'Alembert, comme beaucoup des chefs de l'*Encyclopédie*, n'avait jamais manqué, pendant tout le cours de cette guerre, d'exprimer « le tendre intérêt qu'il portait au succès de Frédéric de Prusse, le roi-philosophe [1] ». De même, il le félicita chaudement de la conclusion du traité, qui consacrait la défaite de nos armes. Frédéric riposta par une invitation pressante à le venir voir à Potsdam ; le « marquis de Brandebourg », comme le Père Paciaudi surnomme railleusement d'Alembert, crut nécessaire, encore qu'à contre-cœur, de déférer à ce désir royal. Il fut absent trois mois, durant lesquels, par chaque courrier, Julie reçut une lettre longue et détaillée, contant par le menu tous les incidents du voyage et toutes les impressions du voyageur. Nous n'en possédons par malheur qu'une copie faite par mademoiselle de Lespinasse [2], copie sans doute abrégée, expurgée, peu fertile en détails,

[1] Morellet, *Mémoires*.
[2] *Œuvres inédites de d'Alembert*, publiées par M. Charles Henry.

sauf quelques rares passages, sur ce qui touche personnellement les deux correspondants. C'en est assez toutefois pour apprécier quelle confiance absolue d'Alembert place en cette amie, quelle pensée fidèle il lui garde, de quel poids décisif elle pèse sur toutes ses déterminations.

Quand Frédéric insiste pour qu'il se fixe définitivement à sa Cour, lui promettant la présidence de l'Académie de Berlin, un logement à Potsdam et douze mille livres de pension, d'Alembert, malgré sa misère, décline ces propositions séduisantes, comme il a, l'année précédente, décliné celles de l'Impératrice de Russie, qui lui offrait, « pour éduquer son fils », une rente à vie de cent mille livres [1]. Les motifs officiels qu'il donne de ce refus sont sa mauvaise santé, la rigueur du climat, son humeur casanière, mais la véritable raison est celle qu'il indique discrètement dans les lettres à son amie : le chagrin qu'il aurait de se séparer d'elle, chagrin dont son éloignement actuel lui fait, plus vivement que jamais, comprendre l'étendue. « N'imaginez pas, s'écrie-t-il, que l'accueil que je reçois ici me tourne la tête ; je n'en sens que mieux tout le prix de l'amitié, puisque toutes les satisfactions que peut désirer le plus avide amour-propre ne sau-

[1] « Votre philosophie, lui écrivait la grande Catherine, est fondée sur l'humanité ; permettez-moi de vous dire que de ne point se prêter à la servir tandis qu'on le peut, c'est manquer à son but. Je vous sais trop honnête homme pour attribuer vos refus à la vanité ; je sais que la cause n'en est que l'amour du repos, pour cultiver les lettres et l'amitié ; mais à quoi tient-il ? Venez avec tous vos amis ; je vous promets, et à eux aussi, tous les agréments et aisances qui peuvent dépendre de moi. » — « Ma santé, répond d'Alembert, ne pourrait résister au climat rigoureux de la Russie. Enfin le petit nombre d'amis que j'ai le bonheur d'avoir, aussi obscurs et aussi sédentaires que moi, ne pourraient consentir à notre séparation ni se résoudre à abandonner avec moi leur patrie. » (Octobre et novembre 1762.)

raient m'en dédommager. » Tout enivré qu'il soit, pendant ce séjour à Potsdam, des louanges qu'on lui prodigue, des honneurs qui lui sont rendus, de l'attrait même de la conversation royale, « charmante, gaie, douce et instructive, » il soupire après le retour, et se fait à l'avance une fête de retrouver les causeries familières, les gronderies taquines de Julie : « Ne vous flattez pas, lui dit-il, que je sois ni moins *polisson* à mon retour ni de meilleure contenance à table. Il est vrai que je ne polissonne pas ici, mais, par cette raison même, j'aurai grand besoin de me dédommager ! »

Une seule fois, dans ces lettres, il mentionne madame du Deffand, en termes qui montrent clairement qu'elle n'est pas au courant de cette correspondance et qu'elle est tenue à l'écart de toutes ces confidences : « J'écrirai, s'il m'est possible, par ce courrier à madame du Deffand. Le Roi m'a demandé *si elle vivait encore*. Vous croyez bien que je lui ferai ma cour de cette question. J'y joindrai deux ou trois mots du Roi, qui, je crois, la préviendront beaucoup pour lui. » Quelques jours plus tard, en effet, il envoie la lettre annoncée — qui demeurera la seule de tout ce long voyage — lettre gourmée, contrainte et d'une froide politesse : « Vous m'avez permis [1], madame, de vous donner de mes nouvelles et de vous demander des vôtres ; je n'ai rien de plus pressé que d'user de cette permission... Je me contenterai de vous assurer que dans l'espèce de tourbillon où je suis, je n'oublie pas vos bontés et l'amitié dont vous voulez bien m'honorer ; je me flatte de la mériter un peu par mon respectueux attachement pour vous. Comme

[1] 25 juin 1763. *Correspondance de madame du Deffand*. Éd. Lescure.

je sais que rien ne vous ennuie davantage que d'écrire des lettres, je n'ose vous demander de vos nouvelles directement, mais j'espère que mademoiselle de Lespinasse voudra bien m'en donner .. Adieu, madame, conservez votre santé ; la mienne est toujours bonne. »

A ces lignes si réservées et d'une si banale courtoisie, la marquise du Deffand répond d'un ton tout différent. Loin d'en charger Julie, comme le lui conseille d'Alembert, elle écrit elle-même, sur-le-champ, de sa grosse écriture d'aveugle ; et, prenant pour argent comptant des formules officielles où le cœur n'a point part, elle propose, en termes touchants, une réconciliation complète, un renouveau d'intimité, le retour aux beaux jours si vite et si loin envolés. Voici les principaux passages de ce billet, que je crois inédit, et qui, mieux que ses plus célèbres épîtres, dévoile le fond réel de la vraie madame du Deffand, jalouse sans doute, impérieuse, exigeante envers ceux qu'elle aime, mais généreuse, fidèle et de cœur passionné : « Non, non, monsieur [1], je ne m'en rapporterai à personne pour vous donner de mes nouvelles, et encore moins pour répondre à la plus charmante lettre que j'ai reçue de vous. En la lisant, j'ai cru avoir vingt ans de moins, que j'étais à la Sainte-Chapelle, que vous vous plaisiez autant avec moi que je me plaisais avec vous. Enfin cette lettre m'a rappelé l'âge d'or de notre amitié ; elle a réveillé ma tendresse ; elle m'a rendue heureuse. Partons de là, croyez-moi, et aimons-nous autant que nous nous sommes aimés. Je crois que nous ne pourrions mieux faire ; croyez-le aussi, si vous le pouvez !...

[1] Lettre du 7 juillet 1763. Bibl. nat. Mss. fr. 15230.

Adieu, mon cher d'Alembert ; je suis et je serai toujours la même pour vous. N'en doutez point, et aimez-moi à votre tour. »

L'appel ne fut pas entendu ; la lettre resta sans réponse ; et ce fut le dernier rayon du soleil de leur amitié. A la fin de septembre, dès la rentrée de d'Alembert dans le salon de Saint-Joseph, les anciens griefs reparurent ; plus que jamais les rapports se tendirent ; et l'on vécut, de part et d'autre, dans un état de paix armée, précurseur de la guerre ouverte. En janvier suivant, étonné du silence que garde madame du Deffand sur son assidu commensal, Voltaire, pour tâter le terrain, risque une interrogation discrète : « Avez-vous le plaisir de voir souvent M. d'Alembert ? Non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très décidé, et c'est beaucoup. — Je vois assez souvent d'Alembert, répond-elle d'un ton sec ; je lui trouve, ainsi que vous, beaucoup d'esprit [1]. » A dater de ce jour, elle ne prononcera plus son nom. Elle le bannit de sa correspondance, comme elle en a, depuis déjà longtemps, exclu Julie de Lespinasse — silence des soirs d'orage, avant les éclats de la foudre.

La scène qui suit est si connue, l'histoire, le roman même [2], s'en sont si souvent emparés, que l'on éprouve quelque embarras à la raconter de nouveau. J'en dirai cependant ce qui importe à l'intelligence du récit, en insistant sur les quelques détails omis par mes prédécesseurs. L'origine du conflit, ou du moins sa cause extérieure, est dans l'étrange plan de journée adopté, comme nous

[1] Lettres des 6 et 14 janvier 1764. Éd. Lescure.
[2] Voir notamment *La fille de lady Rose*, par madame Humphry Ward.

l'avons vu, par madame du Deffand, et qu'elle résume elle-même dans les termes suivants : « Je suis cinq heures de la nuit livrée à mes belles réflexions ; j'épuise tous les livres pendant quatre ou cinq heures ; je dors deux ou trois heures sur les onze heures ou midi ; je me lève fort tard ; sur les six heures, les visites arrivent...[1] » Un peu après le moment indiqué, vers les sept heures du soir, presque chaque jour paraissait d'Alembert, pour regagner à neuf le logis de sa vitrière[2]. Telle était, ostensiblement, sa coutume invariable ; mais, depuis ces dernières années, le philosophe avait pris l'habitude de monter tout d'abord à l'étage supérieur, dans la chambre particulière de mademoiselle de Lespinasse. Il y passait une heure ou deux ; ces moments de libre entretien étaient pour eux pleins de délices. Ce qui suffit à démontrer, s'il était nécessaire, l'innocence de ces rendez-vous, c'est qu'ils y conviaient fréquemment certains de leurs amis communs, Turgot, Chastellux ou Marmontel. Ces petites réunions se changèrent peu à peu en institution régulière ; dans la chambrette étroite, se tint un cercle en miniature, une « avant-soirée » familière, clandestine, dérobée à la jalousie ombrageuse de madame du Deffand, et empruntant sans doute un nouveau charme à l'attrait du mystère et du fruit défendu. D'ailleurs, et malgré toutes les précautions, la découverte, un jour ou l'autre, était inévitable, et l'on s'étonne seulement qu'elle ait autant tardé.

C'est à la fin d'avril[3] qu'eut lieu la catastrophe.

[1] Lettre à Walpole du 7 février 1772. Éd. Lescure.
[2] Lettre de madame du Deffand du 7 juillet 1763. *Loc. cit.*
[3] Cette date résulte d'une lettre adressée à Voltaire par madame du Deffand, le 2 mai 1764. Elle excuse son retard à écrire en

Soit hasard, soit indiscrétion, la marquise apprit brusquement le terrible secret. Sa surprise fut sans borne, ainsi que sa colère. Son imagination fougueuse grossit et déforma les choses. Rapprochant ces conciliabules de tout ce qu'on a lu plus haut, elle y crut voir un abus de confiance, un audacieux défi, un complot machiné pour lui voler tous ses amis et, comme écrit madame de la Ferté-Imbault, pour « dresser autel contre autel » à ses dépens et sous son propre toit. Elle eut sur l'heure avec Julie une explication décisive, et l'entretien suivit le cours trop ordinaire en pareil cas : des traits piquants, elles en vinrent aux paroles amères, et des paroles amères aux mots irréparables. Les mémoires de l'époque, joints à certains passages d'une lettre de madame du Deffand, laissent assez deviner la tournure que prit cette querelle. Tout le passé leur remonta aux lèvres : l'une rappela ses bienfaits, fit valoir ses bontés, parla d'ingratitude, de perfidie, de « trahison », évoqua la classique image du « serpent qui paie d'une morsure le sein où il fut réchauffé. La riposte de l'autre eut la véhémence d'une attaque : comment aurait-elle pu aimer celle de qui, dès longtemps, elle s'est sentie « détestée, abhorrée », qui n'a cessé de « l'écraser » sous le poids de son despotisme, de la froisser dans tous ses sentiments, de l'abreuver, avec une ingéniosité savante, d'avanies et d'humiliations ? Ce fut, des deux côtés, comme une impétueuse avalanche de reproches et de récriminations ; le long

invoquant le trouble général causé par la mort de madame de Pompadour, puis « les embarras domestiques » qui ont bouleversé sa maison. Madame de Pompadour étant morte le 15 avril, la scène avec Julie se place naturellement dans les jours qui suivent.

flot des rancunes amassées depuis des années au fond de leurs âmes silencieuses creva ses digues, s'épandit au dehors, semblable à une lave bouillonnante.

Après un tel éclat, la vie commune n'était plus tolérable ; elles le sentirent toutes deux ; la séparation s'effectua par un mutuel accord. « Elle fut brusque », dit Marmontel ; il semble néanmoins que la rupture, le premier jour, ne fut pas absolue, tout au moins pas irrévocable. Cela résulte du billet que Julie, quelques jours plus tard, fit parvenir à la marquise [1] : « Vous m'avez fixé un terme, madame, pour avoir l'honneur de vous voir ; ce terme me paraît très long, et je serais très heureuse si vous vouliez l'abréger. Je n'ai rien plus à cœur que de mériter vos bontés ; daignez me les accorder, et m'en donner la preuve la plus chère, en m'accordant la permission de vous aller renouveler moi-même l'assurance d'un respect et d'un attachement qui ne finiront qu'avec ma vie... » Ces lignes émues, affectueuses et d'un ton presque repentant, auraient, en toute autre occasion, touché le cœur de madame du Deffand ; s'ils la trouvèrent implacable, c'est que, postérieurement à la découverte du « crime », un fait s'était produit qui en avait singulièrement aggravé l'importance. Dans la colère du premier jour, la marquise, en effet, avait eu l'idée malheureuse de mettre à d'Alembert le marché à la main : qu'il opte sur-le-champ entre l'ancienne et la nouvelle amie, mais qu'il ne se flatte point de continuer à les cultiver l'une et l'autre ! Le choix était tout fait, et la décision fut vite prise : sans l'ombre d'une hésitation, d'Alem-

[1] Mardi 8 mai 1764.

bert prit congé de cette maison dont il avait été vingt ans l'oracle, et le salon de Saint-Joseph fut pour toujours en deuil de son plus fidèle visiteur. Ce coup, qu'elle aurait dû prévoir, frappa madame du Deffand en plein cœur ; elle ne s'en consola jamais ; jamais elle ne le pardonna à celle qu'elle regardait comme l'auteur responsable. « Sans elle, j'aurais conservé d'Alembert ! » s'écriera-t-elle bien des années plus tard, dévoilant ainsi d'un seul mot l'origine réelle de la brouille et le motif de son opiniâtre rancune.

Quand, au lendemain d'une si douloureuse défection, lui parvint le message de mademoiselle de Lespinasse, on devine quel accueil reçut ce rameau d'olivier : « Je ne puis [1] consentir à vous revoir sitôt, mademoiselle ; la conversation que j'ai eue avec vous, et qui a déterminé notre séparation, m'est dans le moment encore trop présente. Je ne saurais croire que ce soient des sentiments d'amitié qui vous fassent désirer de me voir... Que feriez-vous de moi aujourd'hui ? De quelle utilité pourrais-je vous être ? Ma présence ne vous serait point agréable ; elle ne servirait qu'à vous rappeler les premiers temps de notre connaissance, les années qui l'ont suivie, et tout cela n'est bon qu'à oublier. Cependant, si par la suite, vous veniez à vous en souvenir avec plaisir, et que ce souvenir produisît en vous quelque remords, quelque regret, je ne me pique point d'une fermeté austère et insensible, je démêle assez bien la vérité. Un retour sincère pourrait me toucher et réveiller en moi le goût et la tendresse que j'ai eus pour vous ; mais en attendant, mademoiselle, restons comme nous sommes,

[1] Mercredi 9 mai.

et contentez-vous des souhaits que je fais pour votre bonheur. »

Cette sèche réponse, ce hautain refus, devaient fermer la porte à toute idée de rapprochement. Piquée au vif dans son orgueil, Julie s'abstint de toute nouvelle démarche ; un mur de glace s'érigea entre les deux femmes, plus étrangères désormais l'une à l'autre que si jamais elles ne se fussent connues. Mais silence et indifférence ne sont point synonymes : dans ces âmes également ardentes, la tendresse envolée laissa place à la haine, une de ces haines profondes qui, pour s'exprimer rarement en paroles, n'en sont que plus tenaces et plus enracinées. Il faut reconnaître toutefois que, si des deux côtés le ressentiment fut le même, les mauvais procédés appartinrent tout à madame du Deffand[1]. Sa prétention première fut d'interdire à ses amis, même à ses simples connaissances, tout commerce avec celle qui l'avait, à son dire, odieusement trompée et trahie[2], et de créer le vide autour

[1] Entre autres méchants tours joués par madame du Deffand à son ancienne compagne, cette dernière, dans une lettre du 15 juillet 1771, se plaint d'une « tracasserie » qui fit, dit-elle, grand tapage dans leurs sociétés respectives, mais dont elle ne précise pas les circonstances : « Madame du Deffand me fait une noirceur de l'enfer. Elle m'a mêlée à toute cette tracasserie entre madame Necker et madame de Marchais ; elle m'a compromise vis-à-vis de madame d'Amville, et tout cela est encore plus absurde que méchant... M. d'Alembert est furieux, et moi, au milieu de tout cela, je suis calme comme l'innocence et froide comme l'indifférence. » Deux jours après, le 17 juillet : « Cette *grande affaire*, reprend-elle, a été terminée à ma plus grande gloire. Il a été arrêté et convenu tout d'une voix que madame du Deffand est la plus méchante créature que Dieu ou le diable ait jamais créée. Le comité, ou le tribunal, où l'affaire a été rapportée était composé de madame la duchesse d'Anville, M. l'Ambassadeur (Carracioli), M. de Vaines et moi... » Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre de Walpole, du 28 septembre 1774.

de son ennemie. Mais l'exemple de d'Alembert et la crainte qu'il ne fût suivi la détournèrent d'insister davantage. Elle battit en retraite, et elle fit prudemment. Des habitués de Saint-Joseph, il n'est pas un seul, en effet, qui, plus ou moins hautement, ne prît parti pour la plus jeune, pour la plus faible, pour la plus pauvre, et la plus isolée. Hénault, d'Ussé, Turgot, Chastellux, la comtesse de Boufflers, la duchesse de Châtillon, la maréchale de Luxembourg, d'autres encore aux noms moins éclatants, coururent dès le lendemain porter à mademoiselle de Lespinasse l'assurance de leur intérêt et de leur attachement fidèle. La marquise trouva des censeurs jusque dans sa propre famille ; à l'exception du chanoine de la Sainte-Chapelle, trop amoureux de son repos pour se mêler de « cette tracasserie », et de madame d'Aulan, « qui n'avait d'autre chose en vue que la succession de sa sœur [1] », la plupart des Vichy — Gaspard, sa femme, tous ses enfants — se déclarèrent en faveur de Julie. Même, avec l'ardeur de son âge, Abel se prononça avec une vivacité telle, que madame du Deffand en fit de grandes plaintes à son père [2] et lui garda toujours rancune ; lorsque

[1] Journal de la comtesse de Vichy, belle-sœur de la marquise d'Aulan. Arch. de Roanne.

[2] L'année suivante, mademoiselle de Lespinasse, dans une lettre à Abel de Vichy, fait allusion à de nouvelles récriminations de la marquise sur le même sujet : « Il me semble que les plaintes de madame du Deffand à monsieur son frère... ont été tout aussi ridicules que celles qui ont suivi l'aveu de votre *crime*, oui, votre crime, car c'en est un de ne pas avoir la bassesse de servir la haine d'une personne qui semble n'exister que pour ce sentiment... Heureusement son grand crédit ne s'étend pas jusqu'à pouvoir nuire à personne ; elle souffre sans doute de cette impuissance, mais c'est là de ces maux dont on n'oserait se plaindre !... » (Lettre du 18 mars 1765. Arch. de Roanne.)

longtemps après, il vint en séjour à Paris : « Votre fils, écrit-elle à Gaspard de Vichy [1], n'aura pas été content de moi. J'ai appris qu'il avait des liaisons qui ne conviennent pas à celles que j'étais disposée à avoir avec lui ; mais chacun doit se conduire selon son goût ou son intérêt... »

Devant le *tolle* général et la menace de tant de défections, force fut de se taire et de fermer les yeux, mais la déception fut cruelle et la blessure saigna longtemps. Elle continua de recevoir ceux que, dans son for intérieur, elle regardait comme des transfuges, mais elle leur retira toute confiance et toute affection, comme il appert de maint passage de sa correspondance. Dix ans plus tard, Walpole — son nouveau favori, celui qui dans son cœur a pris la place de d'Alembert — écrivant à Conway, croit encore devoir l'inviter, dans les termes les plus pressants, à s'abstenir de toute liaison avec Julie : « Cela désobligerait mon amie plus que tout au monde, mais elle ne vous en dirait jamais un mot. J'en serais aussi fort blessé, je l'avoue... Je m'étends sur ce sujet, parce qu'elle a des ennemis assez acharnés pour s'efforcer de conduire tous les Anglais chez mademoiselle de Lespinasse. » Cette animosité s'étend au delà de la tombe ; en décembre 1776, six mois après la mort de celle qu'elle a nommée « la Muse de l'*Encyclopédie* », ayant reçu de madame de Boufflers une lettre « très bien écrite, très touchante », et tout imprégnée de tendresse : « Je m'en laissais attendrir, dira-t-elle, mais je me suis rappelé sa conduite avec feu la demoiselle, et mon cœur s'est fermé ! »

[1] Lettre reproduite dans le journal de la comtesse de Vichy. *Passim*.

L'excuse de cette haine exaspérée est dans la douleur qu'elle éprouve, douleur d'autant plus vive que, par orgueil, elle cherche à la dissimuler, mais qui perce pourtant à travers toutes ses réticences. En sa vie misérable, il s'est écoulé quelque chose que rien ne pourra remplacer. Tel est son accablement que, dans les premiers temps, elle doit poser sa plume, d'ordinaire si alerte. S'excusant auprès de Voltaire de son retard à lui répondre, elle invoque « les peines, les embarras domestiques qui, dit-elle, ont troublé mon faible génie. Je voulais attendre d'être un peu plus calme pour pouvoir causer avec vous [1]. » Quelques lignes plus bas : « Vous voulez que je vous fasse part de mes réflexions ? Oh ! monsieur, que me demandez-vous ! Elles se bornent à une seule ; elle est bien triste : c'est qu'il n'y a, à le bien prendre, qu'un seul malheur dans la vie, qui est d'être né... Vous voyez combien j'ai l'âme triste, et que je prends bien mal mon temps pour vous écrire ; mais, monsieur, consolez-moi, écartez les vapeurs noires qui m'environnent... [2] » Elle se remet pourtant en apparence, reprend soupers et réceptions, le train de l'existence mondaine, mais sans goût, sans entrain, sans illusion aussi sur ceux qu'elle associe désormais à son sort : « Rien ne m'attache dans ce pays-ci [3], et la société où je me trouve engagée me ferait dire ce que M. de La Rochefoucauld dit de la Cour : *Elle ne rend pas heureux, mais elle empêche qu'on le soit ailleurs.* » Même note encore, quatre

[1] Lettre du 2 mai 1764. Éd. Lescure.

[2] « Tous les maux physiques, reprend-elle quinze jours plus tard, quelque grands qu'ils soient, attristent et abattent moins l'âme que le chagrin que causent le commerce et la société des hommes. » (16 mai 1764. ed. Lescure).

[3] 29 mai 1764. *Ibidem.*

ans après : « J'eus hier douze personnes [1], et j'admirais la différence des genres et des nuances de la sottise. Nous étions tous parfaitement sots, mais chacun à sa manière ; tous semblables, à la vérité, par le peu d'intelligence, tous fort ennuyeux. Tous me quittèrent à une heure, et tous me laissèrent sans regrets. » Et quand enfin, au déclin de sa vie, elle en établit le bilan : « Le nombre de mes connaissances est assez étendu, dira-t-elle, mais je n'ai pas un ami, excepté Pont-de-Veyle, qui, les trois quarts du temps, m'impatiente à mourir. »

Notons ici l'erreur où tombe Horace Walpole, quand il reproche à madame du Deffand de ressembler à cet Anglais qui, lorsqu'il perdait un ami, se rendait au café Saint-James pour en choisir sur l'heure un autre. Dans la réalité, du jour de sa rupture avec d'Alembert et Julie, — en exceptant ce même Walpole, presque toujours absent, et dont l'égoïste dureté la rebute souvent sans pitié — elle n'a plus dans son entourage que des indifférents, des gens que sa réputation attire et que ses reparties amusent, sans qu'ils se soucient d'elle plus qu'elle n'a souci d'eux, quelquefois même de simples parasites, « qui mangent ses soupers, clignent de l'œil l'un à l'autre », et abusent de sa cécité pour la tourner en dérision [2]. La seule personne à laquelle elle se fie est la compagne salariée qui remplace Julie auprès d'elle, mademoiselle Sanadon [3] — « la Sanadona », comme elle l'appelle — vieille fille dévouée et complaisante,

[1] 3 décembre 1767. *Ibidem.*

[2] « Jusqu'à ce vieux radoteur de président (Hénault), qui la traite aujourd'hui comme un chien », écrit Walpole.

[3] Elle était la nièce du Père Sanadon, jésuite, précepteur du prince de Conti, connu pour sa traduction d'Horace et pour ses poésies latines.

mais médiocre d'esprit, bavarde et ennuyeuse : « Elle veut me revenir trouver, écrira la marquise, jugeant qu'elle m'est fort nécessaire. Elle ne se trompe pas ; elle est pour moi ce qu'est un bâton pour gens de ma confrérie. »

Un vrai désert, au fond, que ce salon de Saint-Joseph, tout peuplé d'allants et venants et tout bourdonnant de causeries. Ainsi en juge la maîtresse du logis, le jour où elle dépeint sa situation à Voltaire, en ces lignes désespérées : « Vous ne pouvez savoir par vous-même quel est l'état de ceux qui ont eu des amis, et qui les ont perdus sans pouvoir les remplacer. Joignez à cela de la délicatesse dans le goût, un peu de discernement, beaucoup d'amour pour la vérité. Crevez les yeux à ces gens-là, et mettez-les au milieu de Paris, de Pékin, enfin où vous voudrez ; et je vous soutiendrai qu'il serait heureux pour eux de n'être pas nés ! »

De cette misère de sa vieillesse, c'est à Julie de Lespinasse que s'en prendra toujours la marquise du Deffand, lui attribuant tous les mécomptes, tous les chagrins, tous les abandons dont elle souffre[1]. Aussi la seule idée qu'elle pourrait jamais la revoir suffit à la mettre en fureur ; à Walpole qui un jour, sur une phrase mal interprétée, la questionne sur ce point : « Je ne saurais comprendre, répond-elle avec véhémence, comment vous n'avez pas vu que c'était une plaisanterie ; je ne voudrais pas lui devoir de me sauver de l'échafaud ! Je suis pressée de vous ôter de la tête une opinion

[1] A l'avènement de Turgot au ministère : « Je le voyais tous les jours, écrit-elle, il y a quatorze ou quinze ans. La Lespinasse m'a brouillée avec lui, ainsi qu'avec tous les autres Encyclopédistes. »

aussi avilissante ! » Lorsqu'elle apprend la fin précoce de celle qu'elle a regardée quelque temps comme sa fille adoptive : « Mademoiselle de Lespinasse, écrit-elle, est morte cette nuit à deux heures après minuit. Ç'aurait été pour moi autrefois un événement ; aujourd'hui, ce n'est rien du tout. » Telle est son oraison funèbre, à laquelle, causant le lendemain avec une femme de ses amies, elle ajoute cette raillerie cruelle : « Si elle est en Paradis, la Sainte Vierge n'a qu'à y prendre garde, car elle lui enlèvera l'affection du Père Éternel ! »

Détournons-nous de ce triste spectacle, et laissons madame du Deffand achever lentement ses jours dans la haine et le désespoir, pour suivre dans sa destinée nouvelle sa protégée d'hier, aujourd'hui son ennemie, et demain sa rivale. Déclin de l'une, essor de l'autre, tel fut le double résultat de leur séparation. Libre de toute entrave, sortant de la pénombre pour vivre en pleine lumière, Julie de Lespinasse pourra dorénavant donner toute sa mesure. Sa personnalité, tenue jusqu'à présent dans un effacement volontaire, va s'affirmer, se dégager pleinement ; et ce sera merveille de voir la petite provinciale devenir, du jour au lendemain, l'une des reines de Paris, sans aide, sans nom et sans argent, par le magique pouvoir de son irrésistible séduction. La période qui va succéder aux dix années de Saint-Joseph sera, pour l'héroïne de cette étude, la plus heureuse peut-être, la plus triomphante à coup sûr et la plus brillante de sa vie.

CHAPITRE V

Mademoiselle de Lespinasse s'installe rue Saint-Dominique. — Son appartement. — Ses ressources financières. — Elle est atteinte de la petite vérole. — D'Alembert tombe malade à son tour. — Il vient loger dans la maison de Julie. — Tous deux prennent le parti de faire ménage commun. — Ère de calme et de bonheur. — Leur intimité avec madame Geoffrin. — Avantages qui en résultent pour Julie. — Mademoiselle de Lespinasse veut fonder un salon. — Succès rapide de cette difficile tentative. — Art merveilleux qu'elle déploie dans ce rôle. — Caractère particulier du salon de la rue Saint-Dominique. — Union qu'elle sait maintenir entre ses familiers. — Influence du nouveau cénacle dans le monde littéraire et dans l'Académie.

Il est permis de soupçonner une vague intention de défi, ou tout au moins quelque malice, dans le choix du logis où mademoiselle de Lespinasse, au lendemain de sa brouille avec la marquise du Deffand, fixa le siège de sa célébrité naissante et, comme dit un contemporain, « ouvrit boutique de bel esprit ». A cent mètres à peine du monastère de Saint-Joseph, dans la même rue Saint-Dominique, se trouvait une petite maison qui faisait face au couvent de Bellechasse, au coin de la rue du même nom ; le sieur Messager, « maître menuisier à Paris », en était le propriétaire. C'est là que s'installa Julie, porte à porte, pour ainsi dire, avec son ancienne protectrice. Elle y loua le second et le troisième étages, moyennant un loyer

de neuf cent cinquante livres, plus « quarante-deux livres dix sols pour contribution aux gages du portier ». La somme, sans être énorme, ne laissait pas de grever son budget d'une assez lourde charge. L'inventaire de la succession de mademoiselle de Lespinasse[1] et les documents inédits que j'ai eus sous les yeux[2] nous fournissent, en effet, des données très précises sur l'étendue de ses ressources. A l'époque où nous sommes, elle jouissait, outre la modeste pension léguée par la comtesse d'Albon, d'une rente de six cent quatre-vingt-douze livres sur le duc d'Orléans, constituée par contrat du 16 juillet 1754 — sans doute par l'entremise de madame du Deffand — et de deux autres rentes, également viagères, de six cents et de deux mille livres, dont l'origine n'est pas exactement connue[3]. Son revenu montait donc au total à trois mille cinq cent quatre-vingt-douze livres, suffisant strictement pour vivre, mais ne lui laissant pas « un sol d'argent liquide » pour parer aux dépenses de son installation.

Fort heureusement pour elle, ses amis y pourvurent. Hénault, Turgot, d'Ussé, madame de Châtillon, se cotisèrent pour subvenir à ses premiers

[1] Pièces publiées par M. Eugène Asse à la suite de sa brochure : *Mademoiselle de Lespinasse et madame du Deffand*, et par M. Charles Henry en appendice des *Lettres inédites de mademoiselle de Lespinasse*.

[2] Dossier communiqué par M. Gaston Boissier.

[3] De ces deux rentes viagères, l'une, de six cents livres, fut constituée par contrat du 26 mai 1758, l'autre, de deux mille livres, par contrat du 6 octobre 1763. Des documents qui m'ont été gracieusement communiqués par M. Gaston Boissier, il résulte que ces deux pensions étaient versées à mademoiselle de Lespinasse « sur les revenus du Roi », ce qui paraît confirmer l'assertion des *Mémoires* de Marmontel qu'une partie des revenus de Julie provenait directement de la cassette de Louis XV, sur la demande du duc de Choiseul.

besoins. La maréchale de Luxembourg lui fit présent d'un mobilier complet. Enfin madame Geoffrin, sollicitée par d'Alembert, fit davantage à elle seule que tous les autres réunis. Loin d'être liée avec Julie, elle ne la connaissait encore que de réputation ; mais, soit pitié sincère de la détresse qu'on lui peignait, soit désir de faire pièce à madame du Deffand, son ennemie et sa « bête noire », elle frappa l'un de ces grands coups auxquels se complaisait son double amour du faste et de la bienfaisance. Dans sa galerie, elle prit ses trois plus beaux Van Loo et les offrit à l'impératrice de Russie, qui en donna dix mille écus. Une partie de cette somme servit à l'emménagement de Julie ; le surplus[1] fut remis à Joseph de la Borde, le richissime « banquier du Roi », qui, en retour, souscrivit l'engagement de faire à la jeune fille une rente à vie de deux mille livres. A ce don généreux, madame Geoffrin joignit bientôt une pension d'un millier d'écus, sur laquelle elle garda un si complet silence que sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, n'en connut l'existence qu'à la mort de sa mère, par l'examen de ses livres de comptes[2].

Grâce à ces libéralités, la fortune viagère de mademoiselle de Lespinasse atteignit graduellement le chiffre de huit mille cinq cents livres environ[3]. C'était, non la richesse, mais du moins une certaine aisance[4] ; et, par le fait, son train de vie

[1] Soit vingt mille livres. Contrat en date du 5 octobre 1764.

[2] Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault. Arch. du marquis d'Estampes.

[3] Il y faut ajouter trois mille livres de pension, qui furent constituées par la suite à mademoiselle de Lespinasse par M. de Vaines et par un autre donateur dont le nom est inconnu.

[4] Les lettres de mademoiselle de Lespinasse font cependant plus d'une fois allusion à ses embarras pécuniaires. La cause en est sans doute dans le peu d'ordre et d'économie qu'elle apportait

est, dès les premiers mois, honorable et décent. Elle a quatre domestiques à ses gages : une femme de chambre, une femme de charge, une cuisinière et un valet [1]. Son appartement a bon air, sans luxe, mais commode et confortablement meublé. Nous en connaissons le détail, ainsi que la distribution. Elle habite le second étage : de l'antichambre, assez étroite, une porte ouvre sur un petit salon, aux boiseries blanches, aux rideaux de soie cramoisie, un salon quelque peu encombré de fauteuils, de bergères, d'ottomanes, sièges bas, moelleux et favorables aux causeries ; çà et là des commodes, des secrétaires de bois de rose, une « petite chiffonnière de bois de merisier », un bureau à cylindre, un rouet à filer de la laine, un buste de Voltaire en marbre et un autre de d'Alembert ; au-dessus de la cheminée s'érige une pendule ciselée par Masson. Près du salon, et donnant sur la rue, est la chambre à coucher, tendue aussi de damas rouge, avec une vaste alcôve où, sous une « housse à l'impériale », se dissimule un lit « large de quatre pieds », qu'enveloppent des rideaux assortis. Au même étage sont un cabinet de

dans la gestion de son ménage. Plus occupée de sentiments et d'idées que de questions pratiques, elle joignait à cette disposition une facilité de dépenses que révèle notamment l'inventaire de sa garde-robe. On n'y trouve pas moins de quarante robes de soie et de satin, autant de manteaux, de mantelets et de pelisses, enfouis dans ses armoires, le reste des objets de toilette à l'avenant, profusion peu en rapport avec l'existence d'une femme valétudinaire, qui, dans ses dernières années, ne sortait guère de son logis.

[1] Voici, pour les curieux de détails, les noms de ces divers personnages : Éloy Raimbault, domestique, Marie-Geneviève-Sylvain Beaujon, cuisinière, Marie Plainchant, dite Joinville, femme de charge, Louise-Agnès Saint-Martin, femme de chambre. Tous demeurèrent de longues années à son service, et la plupart figurent dans son testament.

toilette et une chambre de domestique ; au troisième, la cuisine, le logement de la femme de chambre et quelques pièces « de débarras », qui restèrent d'abord sans emploi. Telle est, vue d'un rapide coup d'œil, la demeure où Julie va passer douze années, les dernières de sa vie.

Cette existence nouvelle eut un début fâcheux. A peine installée dans ses meubles, Julie tomba malade, et bientôt les médecins reconnurent la petite vérole. C'était un mal dont elle avait grand'peur ; mais, trompée par les apparences d'une indisposition dont elle avait souffert dans sa première jeunesse, elle s'était crue à l'abri du fléau et s'était refusée à subir l'inoculation, dont l'usage commençait à se répandre en France. « Je ne suis pas encore consolée, écrira-t-elle à ce souvenir [1], d'avoir cru jadis faussement que j'avais eu la petite vérole. Mon Dieu, que je me serais évité de maux et de malheurs ! » Le cas fut grave, et l'on craignit un moment pour ses jours. « Mademoiselle de Lespinasse est dangereusement malade de la petite vérole, mande Hume à madame de Boufflers [2]. Je suis heureux de voir que d'Alembert, en cette circonstance, oublie sa philosophie. » D'Alembert fit preuve, en effet, d'un dévouement presque héroïque : bravant la contagion, surmontant toute fatigue, il veilla nuit et jour au pied du lit de son amie, la quittant quelques heures à peine pour prendre un instant de repos dans son lointain logis. Ses soins contribuèrent puissamment à la disputer à la mort. Elle guérit, mais la convalescence fut longue, et sa santé se ressentit toujours de cette secousse. Elle

[1] Lettre du 26 novembre 1771 à Abel de Vichy. Arch. de Roanne.

[2] *Private correspondence of David Hume*, London, 1820.

en garda une grande faiblesse, des maux de tête affreux ; la vue surtout — dont la délicatesse était chez les Vichy une tare héréditaire[1] — resta sérieusement altérée ; de constantes rechutes d'ophtalmie l'obligèrent depuis lors à recourir sans cesse à l'aide d'un secrétaire. Au point de vue plastique, les suites furent aussi désastreuses, quoi qu'ait prétendu d'Alembert : « Elle est assez marquée de la petite vérole, écrivait-il à Hume, mais sans en être défigurée le moins du monde. » Il n'est que trop certain, malgré cette assertion, que son visage, autrefois agréable, fut irrémédiablement « gâté », les traits grossis, le teint perdu. Mademoiselle de Lespinasse le reconnaît elle-même en plusieurs passages de ses lettres, et, quoiqu'elle fasse courageusement contre fortune bon cœur, elle est trop femme pour ne pas souffrir cruellement de cette sorte de déchéance.

Julie à peine remise, ce fut le tour de d'Alembert. Les inquiétudes, les émotions récentes, tant de nuits passées sans sommeil eurent un contrecoup immédiat sur sa constitution fragile : « J'ai, écrit-il[2], un estomac qui me joue d'aussi mauvais tours que si je l'obligeais à digérer tout ce qui se fait et tout ce qui se dit en France. » Malgré la sévérité de sa vie, sa sobriété légendaire, cet état ne fit qu'empirer ; il fut pris au printemps d'une fièvre, d'abord modérée, puis soudainement si violente, que Bouvard, son médecin, huit jours durant n'osa se prononcer. C'est ce que le malade, à l'issue de cette crise, mande en ces termes à Voltaire :

[1] Sans parler de madame du Deffand, Gaspard de Vichy et son fils Abel souffraient perpétuellement des yeux ; leur correspondance renferme nombre de recettes pour remédier à ce mal.
[2] 9 juillet 1764.

« J'ai pensé aller demander une pension au Père Éternel, qui sûrement ne m'aurait pas traité plus mal qu'on ne fait à Versailles. Une inflammation d'entrailles[1] m'a mis un pied dans la barque à Caron, dans laquelle il me semble que je descendrais sans regret. Heureusement, ou malheureusement, le danger n'a pas été long... Il faut, ajoute-t-il railleusement, que le diable, qui nous guette l'un et l'autre, ne sache pas son métier ; ou il se console apparemment en pensant que ce qui est différé n'est pas perdu. » A cette période aiguë succédèrent une langueur, une prostration des forces, dont Bouvard accusa le logis de la vitrière, logis étouffant et malsain, où, par reconnaissance pour sa mère adoptive, se confinait le philosophe, « une petite chambre, dit Marmontel, mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau très étroit », un « cachot où je ne respirais pas », confessera plus tard d'Alembert. Dès qu'il fut transportable, le médecin exigea pour la convalescence un plus confortable séjour. Un ami généreux, le financier Watelet, proposa son hôtel, proche du boulevard du Temple. L'offre fut acceptée et, pour la première fois depuis son plus jeune âge, d'Alembert échappa aux mains de sa nourrice : « Voilà un jour remarquable, s'écrie Duclos sur la nouvelle ; c'est aujourd'hui que l'on a sevré d'Alembert[2] ! »

Nous connaissons assez Julie pour qu'il soit superflu de longuement insister sur la conduite qu'elle tint pendant cette maladie. Elle réclama

[1] Si l'on en croit Marmontel, ce fut plutôt une « fièvre putride. »

[2] « D'Alembert est comme hors d'affaire, écrivait peu après à Hume M. d'Angiviller. Il a été transporté chez Watelet ; il s'en trouve fort bien, il plaisante, dit de bons mots et s'impatiente. Tout cela est de bon augure. » (*Life of David Hume*, par Burton.)

la première place au chevet du patient et lui rendit, en sœur dévouée, tous les soins qu'il avait pris d'elle. « Quoi qu'on en pût penser ou dire, témoigne Marmontel, elle s'établit sa garde-malade. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien. » Elle n'en resta pas là ; lorsqu'il fut hors d'affaire, elle prétendit ne plus se séparer de lui. A l'étage supérieur de son appartement, quelques chambres restaient vacantes, simples d'aspect et peu spacieuses, plus claires et plus saines néanmoins que la misérable soupente dont d'Alembert s'était jusqu'alors contenté. Elle le pria affectueusement d'y élire domicile, moyennant un faible loyer [1] ; ils prendraient leur repas ensemble, et cette intimité constante réaliserait le plus doux rêve que puisse former la plus exigeante amitié. Comment refuser une telle offre ? Il n'y songea pas un instant. Par égard pour la bienséance, à ses amis il donna pour prétexte les prescriptions de son médecin et les besoins de sa santé : « Je sens que l'air m'est absolument nécessaire ; je vais chercher un logement où il y en ait [2]. » Mais, plus sincère avec lui-même, il dévoile sans détour le vrai motif de sa résolution : « Ah ! ma pauvre nourrice, vous qui m'avez mieux aimé que vos propres enfants... je vous ai quittée pour obéir à un sentiment plus tendre [3]. » Les arrangements furent promptement terminés ; l'automne de 1765 trouva d'Alembert installé dans la maison du menuisier de la rue Saint-Dominique, faisant ménage commun avec

[1] Quatre cents livres par an.

[2] Lettre du 13 août 1765, à Voltaire.

[3] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse. Passim.* — D'Alembert fit à madame Rousseau, « pour la dédommager de son mieux », une pension viagère de six cents livres. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

celle qui, depuis dix ans, régnait uniquement sur son cœur.

La tentative était osée ; sans parler même de l'opinion du monde, cette association quasiment conjugale, pour une femme jeune encore et de nature fougueuse, offrait des risques évidents. Pourtant cette même Julie que nous verrons plus tard si soucieuse du qu'en-dira-t-on semble n'avoir aucunement redouté les suites de ce parti audacieux : « Rien ne tire plus à conséquence, dit-elle d'un grand sang-froid [1], quand on a trente ans, et qu'on est ce qu'on appelle, en beau style, *grêlée* ». Plus qu'à ces faibles raisons, sa sécurité tient sans doute à la conscience qu'elle a du calme de son cœur, et peut-être — si j'ose le dire — à la confiance que lui inspirent les bruits accrédités sur la vertu sans tache, l'innocuité de d'Alembert. « Elle a fini par vivre avec lui, écrit malicieusement Rousseau, s'entend en tout bien tout honneur, *et cela ne peut même s'entendre autrement.* »

Quoi qu'il en soit, et quelle que fût alors la largeur des idées courantes, il est bien difficile à croire que cette situation étrange ait échappé, les premiers temps, à tout malveillant commentaire. Hume, en débarquant à Paris précisément à cette époque, ne fera, selon l'apparence, que dire tout haut ce que pensent tout bas bien des gens, en écrivant avec sa simplicité britannique : « J'ai été voir mademoiselle de Lespinasse, *la maîtresse de d'Alembert*, qui est réellement l'une des femmes

[1] Lettre à madame *. Papiers du président Hénault. *Passim.*

les plus intelligentes de Paris[1]. » Si ces insinuations laissent Julie insensible, par contre elles troublent d'Alembert et l'irritent plus qu'il ne faudrait. Son état d'amoureux transi et de soupirant sans espoir lui rend la fibre étrangement chatouilleuse ; à une innocente plaisanterie de son ami Voltaire, il répond d'un ton dépité : « *Si vous êtes amoureux*, dites-vous, *restez à Paris*. A propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête ? Je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là, et mes entrailles sont d'ailleurs trop faibles pour avoir besoin d'être émues par autre chose que par mon dîner. » Et du propos qui l'a vexé il se prend aussitôt à madame du Deffand, sans preuve et sans autre motif que la rancune qu'il lui conserve : « J'imagine bien *qui* peut vous avoir écrit cette impertinence, et à propos de quoi. Mais il vaut mieux qu'on vous écrive que je suis amoureux que si on vous mandait des faussetés plus atroces, dont on est bien capable. On n'a voulu que me rendre ridicule, et ce ridicule-là ne fait pas grand mal. » Même démenti et même indignation quand les gazettes, un peu plus tard, font allusion à quelque projet de mariage : « Eh ! mon Dieu [2], que deviendrais-je avec une femme et des enfants ! La personne à laquelle on me marie est, à la vérité une personne respectable par son caractère et faite par la douceur et l'agrément de sa société, pour rendre heureux un mari ; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien, et il n'y a entre nous ni mariage, ni amour, mais de l'estime réciproque et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison

[1] *The life of David Hume*, par Burton.
[2] Lettre du 3 mars 1766, à Voltaire. *Correspondance générale de Voltaire.*

qu'elle, où il y a d'ailleurs deux autres locataires ; voilà ce qui a occasionné le bruit qui a couru. » Sur quoi, nouvelle diatribe contre l'infortunée marquise : « Je ne doute pas que ce bruit n'ait été appuyé par madame du Deffand... Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage, mais elle voudrait faire croire qu'il y a autre chose. Une vieille et infâme catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes. Heureusement elle est bien connue et crue comme elle le mérite ! »

Le philosophe s'échauffait en pure perte. Bien mieux que ses colères et ses dénégations, l'attitude de Julie, sa tranquille assurance, sa franche et simple façon d'être, sans dissimulation, en pleine lumière du jour, suffirent à faire tomber soupçons et médisances, à faire taire les propos, à persuader les plus récalcitrants. L'heure vint, plus rapidement qu'on n'eût pu s'y attendre, où l'association fut acceptée de tous sans réticence et sans arrière-pensée, où les femmes les plus estimées, les plus irréprochables, — madame Necker, madame Geoffrin en tête, — tinrent à honneur de proclamer, par leurs paroles et leur accueil, leur foi dans la pureté d'une liaison platonique. « A Naples, écrit Galiani à son ami le marquis Tanucci [1], on dirait qu'ils sont mariés secrètement ; mais ici on se dispense de ces assertions inutiles... Mademoiselle de Lespinasse jouit du droit de vivre comme un être à part, aimée et estimée de tous, et la meilleure compagnie de Paris va chez elle. » « Rien de plus innocent que leur intimité, déclarera de même Marmontel ; aussi fut-elle respectée. La malignité même ne l'attaqua jamais, et la considération dont jouissait made-

[1] *Lettere di Ferdinando Galiani al marchese Tanucci*, publiées par Bozzoni, Florence, 1880. Lettre du 13 mars 1769.

moiselle de Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus honorablement et plus hautement établie [1]. »

Et cependant vit-on jamais communauté de vie plus étroite et plus familière ? Ils se consultent sur toutes choses et n'agissent que d'accord, comme le ménage le plus uni. Toutes les affaires où Julie est intéressée, même les plus personnelles, passent sous les yeux de d'Alembert, sont dirigées par lui avec un dévouement jaloux ; c'est lui qui touche ses rentes et qui place ses économies. Presque toujours, au moins dans les premières années, ils font ensemble leurs visites ; on ne se risque guère à les inviter l'un sans l'autre. Lorsqu'elle a des maux d'yeux, ce qui est trop fréquent, il prend l'emploi de secrétaire ; fût-ce pour écrire à ses amis, elle se sert de la main de ce sûr confident, lui dictant du fond de son lit, voire même de sa baignoire. « *Ce mardi, du bain, où je suis* », ainsi débute une de ses lettres à Condorcet, de l'écriture de d'Alembert [2]. Aussi, ces pages, composées en commun, ont-elles souvent l'air d'un dialogue, chacun s'adressant tour à tour à l'interlocuteur absent : « Mon secrétaire ne sait jamais ce qu'il dit ni ce qu'il fait (pure bêtise de dire cela ! cette pensée est du secrétaire) ; ainsi vous ne devez pas être étonné qu'il ait pris le mois de juillet pour le mois d'août (le secrétaire répond qu'apparemment on

[1] Madame de la Ferté-Imbault elle-même, bien que violemment hostile à mademoiselle de Lespinasse, n'en rend pas moins un hommage implicite à l'innocence de ses relations avec d'Alembert : « Ils étaient liés, dit-elle, de confiance et d'amitié. » (Souvenirs inédits. *Passim.*)

[2] Hâtons-nous de dire que cette baignoire, « forme sabot, en cuivre rouge », comme porte l'inventaire, était, selon l'usage du temps, recouverte d'une planche qui ne laissait passer que la tête de l'occupant, ce qui éloigne toute idée d'indécence.

lui a dicté août et non pas juillet, et qu'il écrit ce qu'on lui dicte...)[1] » En plus d'une occasion, cette collaboration revêt une forme plus sérieuse, s'étend à des ouvrages d'un ordre plus important : « L'influence de mademoiselle de Lespinasse sur d'Alembert, assure le plus récent des biographes de ce dernier[2], à partir de leur réunion a été de tous les instants. Il aimait à l'associer à ses travaux ; dérobant à peine quelques heures pour la géométrie, son ancienne maîtresse, il ne se plaisait plus qu'à des œuvres légères, auxquelles son amie prenait part. La main de mademoiselle de Lespinasse dans ses manuscrits — on pourrait dire dans *leurs* manuscrits — est sans cesse mêlée à la sienne ; plus d'une page signée par d'Alembert aurait pu l'être par mademoiselle de Lespinasse ; toutes sont inspirées par elle. »

Tous deux, ils sont heureux ainsi, heureux chacun à sa manière et selon sa nature, mais presque à l'égal l'un de l'autre. Le bonheur de Julie est fait d'abord de calme et de sécurité : arrachée toute enfant du logis familial, ballottée depuis lors de foyer en foyer, toujours hôte de passage, étrangère et déracinée, elle croit avoir atteint, après tant de fluctuations, le port tranquille où elle pourra défier l'orage. Elle jouit non moins ivement du sentiment nouveau de son indépendance, du droit de satisfaire ses goûts, de mener la vie qui lui plaît, sans en devoir compte à personne. Surtout enfin, après avoir longtemps et cruellement souffert de la froideur ou de l'hostilité de ses compagnons d'existence, elle goûte cette joie

[1] Lettre du 7 août 1769, à Condorcet. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

[2] *D'Alembert*, par J. Bertrand.

profonde de sentir près de soi la ferveur bienfaisante d'une affection fidèle et de dilater ses poumons dans une atmosphère de tendresse. Si vives et si ardentes sont, dans ces premières années, sa joie et sa reconnaissance, qu'elles lui inspirent des expressions dont l'accent chaleureux ressemble au langage de l'amour, ou qui, du moins, recueillies par un cœur réellement épris, peuvent en donner l'illusion passagère. « Vous m'avez dit tant de fois, s'écriera plus tard d'Alembert, que, de tous les sentiments que vous avez inspirés, le mien pour vous et le vôtre pour moi étaient les seuls qui ne vous eussent pas rendue malheureuse !... Vous m'avez du moins aimé quelques instants, et personne ne m'aime ni ne m'aimera plus [1] ! » Ce qui est hors de doute et ce dont elle convient elle-même, c'est que cette quiétude, cette ivresse de la liberté, cette douceur infinie de se sentir aimée, inondent son âme d'une impression si délicieuse que, par moments, son bonheur lui donne le frisson et qu'elle en est comme « effrayée ».

Ces assurances, ces effusions suffisent pleinement à d'Alembert. La confiance absolue qu'à placée en lui sa compagne, la certitude qu'il est, comme il le dit, « le premier objet de son cœur », le dédommagent de tout ce qui lui manque, le paient de tous ses soins et de tous ses services. Bien des années après, abreuvé qu'il est de tristesses, lorsqu'il évoque cette période de sa vie et qu'il met en balance avec les récentes amertumes les heures radieuses du passé disparu, il se proclame encore le débiteur de son amie ; dans une des élégies où il déplore sa perte, il fait trêve à ses larmes pour

[1] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse. Passim.*

entonner soudain comme un hymne de gratitude : « Vous qui m'avez aimé, par qui du moins j'ai cru l'être, vous à qui je dois quelques instants de bonheur ou d'illusion, vous enfin qui, par les anciennes expressions de votre tendresse, dont la mémoire m'est si douce encore, méritez plus la reconnaissance de mon cœur que tout ce qui respire autour de moi !... » Que l'on ne voie pas là d'exagération littéraire ni de poétiques hyperboles ; les faits déposent de la sincérité des mots. Lorsque, en avril 1772, après sept ans de cohabitation, d'Alembert succède à Duclos en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, il refuse le logement au Louvre auquel cette fonction lui donne droit ; au vaste et bel appartement qui lui est gratuitement offert, il préfère sans hésitation, malgré la détresse de sa bourse, son humble chambrette sous les toits, dans la maison du menuisier. Le seul profit qu'il tire de son nouvel emploi est une pension de douze cents livres, sur laquelle il doit entretenir, d'après les règlements, *le feu de l'Académie.* « Je ménagerais le bois, en y jetant tous leurs beaux ouvrages », dit d'un ton de dédain la marquise du Deffand.

Les débuts dans le monde de ce ménage irrégulier furent patronnés par cette même femme que nous avons vue tout à l'heure remédier si généreusement à la pauvreté de Julie. Madame Geoffrin était, ainsi qu'on sait, la plus ancienne amie de d'Alembert ; s'il l'avait un peu négligée au temps de son assiduité dans le salon de Saint-Joseph, le lendemain de sa brouille avec madame du Deffand il s'était empressé de reprendre sa placeau milieu des sujets du célèbre « royaume » ; il fut reçu les

bras ouverts, et ce bon accueil redoubla le jour où il amena Julie de Lespinasse. « Je fus très étonnée, écrit vers cette époque madame de la Ferté-Imbault, un jour que je revenais de la campagne, de trouver installée dans le salon de ma mère une figure que je n'y avais jamais aperçue, et qui y semblait comme chez elle. » On conçoit la surprise dont ces lignes font foi ; rien de moins fait, à première vue, pour une liaison intime que ces deux femmes, si dissemblables par l'âge, les goûts, le tour d'esprit : l'une calme, tempérée, toujours maîtresse d'elle-même, ayant fait de la mesure et de la modération l'étude constante, la règle de sa vie, l'autre bouillonnante, impétueuse et perpétuellement agitée par la passion qu'elle met en tout ; l'une, comme dit Morellet, ne cherchant qu'à « goûter en paix les douceurs de la société et de l'amitié », l'autre, au contraire, sans cesse « troublée dans sa jouissance par la violence même de ses affections ». Il est pourtant certain que, malgré ces contrastes, une étroite amitié s'établit rapidement entre elles. Chacune, sans doute, aima dans l'autre les qualités dont elle se sentait dépourvue ; et cette sympathie s'affermit de l'estime réciproque fondée sur une droiture et une sincérité pareilles.

Il semble que madame Geoffrin tomba la première sous le charme ou, tout au moins, fit les premières avances. La vieille et experte « virtuose » dans l'art de tenir un salon et de diriger les causeries fut séduite et émerveillée par cette parole chaude, animée, écho d'une âme sensible et enthousiaste, contenue pourtant par le tact le plus fin et le goût le plus délicat. Elle calcula tout ce qu'une telle recrue pourrait apporter d'agrément aux réunions dont elle était si fière et d'intérêt

aux entretiens. Seule de son sexe, et par une exception unique, Julie de Lespinasse fut admise aux dîners du lundi et du mercredi ; et, du jour au lendemain, elle en fut la parure, l'attraction principale, l'étoile autour de laquelle gravitaient tant d'astres fameux. Chose plus extraordinaire, elle conquit également et domina bientôt celle dont la rude férule régentait l'Encyclopédie et en qui ses contemporains reconnaissaient «l'âme d'Alexandre.» L'heure arrive où madame Geoffrin ne peut plus supporter l'idée de se passer de cette chère confidente, réclame sans cesse sa compagnie, la traite moins en amie qu'en fille, une de ces filles choyées et adulées qui commandent plus qu'elles n'obéissent et dont les désirs font la loi.

Doit-on reprocher à Julie d'avoir accepté la douceur de cette maternelle affection, dont au surplus elle n'abusa jamais ? Et le crime est-il grand d'avoir, après quelques années de ce régime, pris le ton et l'allure d'une véritable enfant de la maison, sans que cette apparence fût au détriment du respect, du dévouement sincère et désintéressé ? Julie de Lespinasse, malgré sa réelle innocence, n'a pourtant pas échappé sur ce point au blâme le plus sévère, à la plus cruelle suspicion. J'ai conté dans un autre ouvrage les jalousies, les craintes, les imputations outrageantes, dont elle se vit l'objet de la part de la fille légitime, et j'ai cité les pages où la marquise de la Ferté-Imbault exprime, en termes violents, sa colère, son indignation, à voir sa place « usurpée », comme elle dit, par l'étrangère qui règne sans partage aussi bien sur le cœur que dans le logis de sa mère [1]. J'ai d'ailleurs fait justice

[1] Voir *le Royaume de la rue Saint-Honoré*, pp. 347 et suiv.

— et je n'y reviens pas — de ce que ces accusations avaient d'immérité ; mais on ne peut dénier que, si les soupçons étaient vains, l'impatience était naturelle. Le tort, véniel autant qu'incontestable de Julie et de d'Alembert — car on ne peut ici les séparer l'un de l'autre — fut de se refuser à des ménagements nécessaires et d'afficher avec trop de hauteur le crédit exclusif dont ils jouissaient tous deux dans le premier salon du siècle.

D'abord quotidiennement, plus tard deux fois le jour — le matin et l'après-midi — ils arrivaient de compagnie et s'installaient des heures entières, tantôt restant en tête à tête avec madame Geoffrin, tantôt recevant avec elle les nombreux visiteurs et présidant aux entretiens, si complètement à l'aise et se sentant si bien chez eux que fréquemment ils s'y font adresser leurs lettres. Même, si l'on croit madame de la Ferté-Imbault, la vieille bourgeoise, si jalouse autrefois de son autorité, aurait sur la fin de sa vie résigné aux mains de Julie une part essentielle de ses droits, lui conférant le privilège d'ouvrir ou de clore à son gré l'accès de son empire : « Ma mère lui avait donné permission d'amener chez elle qui elle voudrait parmi les gens de lettres, et c'était la Lespinasse qui décidait qui l'on recevrait et qui l'on ne recevrait pas [1]. »

Je ne veux pas insister davantage sur ces menus griefs et ces empiétements sans conséquence. La chose certaine — et la seule qui importe à la réputation de mademoiselle de Lespinasse — c'est que, si elle tira profit de son commerce familier avec madame Geoffrin, ce n'est pas dans le sens qu'y

[1] Souvenirs inédits. *Passim.*

attachaient les gens qui, pour la mal connaître, lui supposaient des vues intéressées, bien éloignées de sa pensée et fort indignes de son caractère. Ce fut un profit tout moral, et qui n'en est pas moins appréciable : une réserve plus modérée dans ses jugements sur les personnes et sur les choses, une plus habile sagesse dans le choix de ses relations, l'art de retenir ses amis par de légères prévenances, de constantes attentions, au besoin par des concessions et par des sacrifices. A l'exemple comme aux leçons de sa septuagénaire amie elle dut ainsi, dans une large mesure, l'espèce de calme et de repos d'esprit qui bercèrent les premières années de son existence affranchie, ces années dont elle parlera par la suite comme du seul temps de vrai bonheur qu'elle eût jamais connu. A madame Geoffrin également, aux amitiés qu'elle noua sous ses auspices et dans son entourage, elle devra les premières assises de sa célébrité et l'origine de ce salon qui va devenir pour longtemps le grand intérêt de sa vie.

Se former un salon — le rêve de tant de femmes — un salon au vrai sens du terme, qui ne soit pas une cohue d'invités, un endroit où se pressent et défilent des hôtes de passage, mais une société homogène, un groupe discipliné, ayant sa physionomie propre, gardant une sorte d'unité morale parmi la diversité des personnes, l'entreprise était ambitieuse, dans une époque où tant de cénacles consacrés semblaient décourager d'avance toute concurrence et toute rivalité. Madame Geoffrin, nous le savons, était alors à l'apogée de son règne et voyait, pour parler avec l'abbé Delille[1], « l'Eu-

[1] Poème de la *Conversation.*

rope entière d'un triple cercle entourer son fauteuil » ; la marquise du Deffand conservait ce prestige de présider aux entretiens où, de l'aveu de tous, se dépensait le plus d'esprit ; madame Necker inaugurait, dans son fastueux hôtel de la rue de Cléry, ces assemblées d'un aspect un peu grave, où tous les grands problèmes du jour et du lendemain étaient passés tour à tour en revue, se formulaient en théories avant que la Révolution substituât les faits aux idées. Auprès de ces cercles fameux, — pour ne parler que des trois plus connus — il semblait malaisé d'en ouvrir un nouveau, surtout pour une fille sans fortune et d'origine irrégulière, qui conviait ses amis dans la maison d'un menuisier, où, trop pauvre pour leur offrir dîner, souper ni collation, elle se contentait, comme dit Grimm, de leur donner « à digérer ». Le succès fut pourtant éclatant et rapide. Au bout de quelques mois d'essai, chaque jour, de six heures à dix heures au soir, le modeste salon aux rideaux cramoisis s'emplissait jusqu'à déborder de visiteurs de choix, hommes de Cour, hommes de lettres, hommes d'épée, hommes d'Église, ambassadeurs, grandes dames, toute l'innombrable armée de l'Encyclopédie, depuis les chefs de file jusqu'aux corps auxiliaires et aux tirailleurs isolés, tous délaissant avec entrain, pour gravir les marches de bois de l'étroit escalier, les plus riches hôtels de Paris, oubliant sans regret, dans le feu des causeries, les soupers, les bals, l'Opéra, les capiteuses attractions du grand monde.

Parmi les causes de cette prompte réussite, une des plus apparentes est le patronage officiel et la présence constante de d'Alembert. On a beaucoup écrit sur la domination, la royauté intellectuelle

de la femme au XVIII[e] siècle, sur le « gouvernement » qu'elle exerce « sans défaillance, sans apathie, sans interrègne [1] », dans le domaine des idées, sur l'espèce de revanche qu'elle prend à cette époque de la suprématie si longtemps dévolue au sexe masculin. Loin de moi la pensée de contester cette affirmation. Je reconnaîtrai même que, cet empire qu'elle a conquis, la femme s'en montre souvent digne par l'étendue de son esprit, par la forte culture de son intelligence, par son application à tout apprendre, à tout comprendre, à suivre le progrès des connaissances humaines, qu'il s'agisse de littérature, de science, de politique. Aussi jamais plus clairement qu'en ce temps ne comprit-on le charme et l'avantage, fût-ce dans la plus docte assemblée et dans la discussion des questions les plus hautes, de mélanger aux fronts ridés des savants, des penseurs et des réformateurs quelques-uns de ces fins visages que nous a conservés Latour, à l'œil vif et perçant, à la lèvre moqueuse d'où jaillit une parole alerte, qui anime, aiguillonne la diversité des propos, modère l'intempérance des uns, secoue l'engourdissement des autres, ramène vers les réalités les pensées qui s'égarent dans le brouillard des cimes, et dégonfle d'un mot piquant la boursouflure des utopies. « La société, dit Morellet, a besoin de cet ingrédient comme le café a besoin de sucre. Je sais bien qu'il y a des gens qui ne mettent point de sucre dans leur café, mais je ne les en estime pas davantage [2]. »

Il n'en est pas moins vrai qu'alors, dans un salon convenablement réglé, à plus forte raison

[1] Goncourt, *La Femme au XVIII[e] siècle*.

[2] 21 juillet 1779. *Lettres de Morellet à lord Shelburne*, publiées par lord Fitz Maurice.

dans un bureau d'esprit, l'usage impose la présidence discrète et la direction spirituelle de l'un de ces guides patentés, l'un de ces « saints de l'Encyclopédie », dont l'influence a remplacé l'autorité détruite du prêtre sur l'âme de la femme affranchie. « La nécessité dans laquelle on se trouve chaque jour de porter un jugement sur ce qui a paru de nouveau, remarque un étranger clairvoyant[1], oblige chaque maison d'avoir un bel esprit, c'est-à-dire un homme qui la fournisse de décisions sur tout ce qui se présentera. » Tout cercle intellectuel a donc son philosophe, qui donne le ton aux entretiens, qui inspire les jugements sur les gens et les œuvres, et qui, d'une main légère, conduit le troupeau des fidèles dans la voie du salut selon le nouvel Évangile. Ce fut longtemps Fontenelle dans l'hôtel de madame Geoffrin ; c'est Grimm chez madame d'Épinay, Diderot chez le baron d'Holbach. Chez mademoiselle de Lespinasse, d'Alembert tient l'emploi ; et comment trouver mieux que le premier lieutenant de Voltaire, le promoteur de l'Encyclopédie, aussi divers dans ses talents que respectable par ses mœurs, l'homme le plus célèbre en Europe après le patriarche de Ferney ? « Ce n'est que là que l'on voit d'Alembert, affirme Galiani ; on l'y rencontre toujours, et il ne va point ailleurs.[2] » On imagine de quel lustre et de quel prestige ce nom rehausse les réunions inaugurées dans la petite maison de la rue Saint-Dominique, et l'on s'explique l'accueil fait au salon qui peut, pour ses débuts, s'enorgueillir d'un si éclatant parrainage.

[1] Lettre de Victor de Bonstetten, 1770.
[2] *Lettere al Marchese Tanucci. Passim.*

C'est cependant à mademoiselle de Lespinasse elle-même qu'il faut, en bonne justice, reporter, avant tout, l'honneur de la grande place qu'elle tient dans la société de son temps. Si d'Alembert attire la clientèle, c'est elle qui la retient et qui se l'approprie. C'est à cause d'elle que tout visiteur de hasard aspire à devenir l'un des familiers du logis. Elle est « l'âme et le charme » de cette compagnie bigarrée [1]. Son défaut de beauté sert peut-être, plus qu'il ne nuit, à la durée de son succès ; elle y gagne, en effet, de n'avoir pas à redouter l'envol de la première jeunesse et le ravage du temps. Il est, d'ailleurs, à remarquer que la vogue, au XVIIIe siècle, n'appartient guère aux âmes novices et aux visages en fleur : « En Angleterre, remarque une correspondante de Walpole, l'âge entre trente et quarante ans n'est pas précisément celui où les femmes ont le plus d'admirateurs ; ici (à Paris), vous verrez qu'à cet âge elles sont beaucoup plus à la mode que les très jeunes femmes. » L'irrésistible séduction de mademoiselle de Lespinasse repose sur des bases moins fragiles que l'harmonie des traits ou la fraîcheur du teint ; elle réside avant tout dans ce don merveilleux, dont parlent ses contemporains, de se renouveler constamment, d'être toujours présente à tous et à chacun, de répandre sur tous objets la vive clarté de son intelligence, sans chercher à faire de l'esprit, en cherchant au contraire à faire valoir celui des autres. « Elle savait, écrit Grimm [2], réunir les genres d'esprit les plus différents, parfois même les plus opposés, sans qu'elle y parût prendre la moindre peine ;

[1] Grimm, *Correspondance littéraire.*
[2] *Ibidem.*

d'un mot, jeté adroitement, elle soutenait la conversation, la ranimait et la variait à son gré. Il n'était rien qui ne parût lui plaire et qu'elle ne sût rendre agréable aux autres... Son génie était présent partout, et l'on eût dit que le charme de quelque puissance invisible ramenait sans cesse tous les intérêts particuliers vers le centre commun. »

Grimm, dans ces lignes pénétrantes, note d'une touche délicate le tour d'esprit particulier et, si l'on peut dire, l'art social de mademoiselle de Lespinasse. Sa causerie, pleine de feu, demeure toujours fine, élégante, animée du désir de plaire. Sa subtile intuition, la justesse de son goût, lui font aussitôt discerner le fort et le faible des gens, le sujet qui les intéresse et le langage qui leur convient. « Sa conversation, dit Guibert [1], n'était jamais au-dessus ou au-dessous de ceux à qui elle parlait ; elle semblait avoir le secret de tous les caractères, la mesure et la nuance de tous les esprits. » Ayant promptement compris que le meilleur moyen de se gagner les cœurs est de paraître s'oublier pour s'occuper des autres [2], même avec ses meilleurs amis elle parlait peu de soi et leur parlait beaucoup d'eux-mêmes. « Elle était l'âme de la conversation, mais elle ne s'en faisait jamais l'objet. » Si cette méthode soutenue implique quelque calcul, il lui en coûte

[1] *Éloge d'Éliza. Passim.*

[2] « L'on prend dans ce pays-ci si peu d'intérêt les uns aux autres, écrit M. de Bonstetten, que l'on devient insupportable dès qu'on a l'air de s'occuper de soi. Il faut sans cesse intéresser l'amour-propre des autres, et surtout se souvenir que, lorsqu'ils veulent bien s'occuper de vous, ils ne le font que par politesse et qu'on les gêne beaucoup de ne pas finir très vite cette conversation. » (Lettre de 1770. *Passim.*)

pourtant moins qu'on ne pourrait croire. C'est sincèrement qu'elle prise les talents et les qualités de ceux qui lui font compagnie ; son grand plaisir est de les faire briller et de les mettre en leur relief. « C'est ce sentiment vif des agréments des autres qui leur faisait croire que j'étais aimable », écrit-elle, et elle revient ailleurs encore sur cette observation : « Cent fois, j'ai senti que je plaisais par l'impression que je recevais des agréments et de l'esprit des gens avec qui j'étais, et en général je ne suis aimée que parce qu'on croit ou qu'on voit que l'on me fait effet... Cela prouve tout à la fois et la disette de mon esprit et l'activité de mon âme, et il n'y a dans cette remarque ni vanité ni modestie ; c'est la vérité. »

Cet intérêt qu'elle prend à tout ce qui l'entoure, cette aisance à entrer dans l'âme et dans l'esprit d'autrui, tiennent sans doute, pour une part, à ce besoin inné de plaire, à cette âme de conquête que nous lui connaissons mais cette disposition lui est rendue facile par l'éclectisme de ses goûts, par l'ouverture d'intelligence qui la rend apte à comprendre et à apprécier toutes les formes de la pensée, toutes les manifestations de la vie, toutes les œuvres, sans exception, par lesquelles se traduit l'activité humaine. « Je suis assez heureuse, assure-t-elle [1], pour aimer à la folie les choses qui paraissent les plus opposées... Oui, dans tous les genres, j'aimerai ce qui paraît opposé, mais qui n'est peut-être opposé que pour les gens qui veulent toujours juger et qui ont le malheur de

[1] *Apologie d'une pauvre personne, accablée, opprimée par ses amis.* (*Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, publiées par M. Isambert.)

ne rien sentir... Je ne compare rien, je jouis de tout. » A un ami qui lui demande les raisons de son enthousiasme pour un nouvel opéra : « Vous savez bien, lui répond-elle, que je ne pense pas et que je ne juge jamais ; » et elle explique comment elle se contente de recevoir « des impressions », peut-être outrées, du moins toujours sincères : « Vous ne m'entendrez jamais dire : *Cela est bon, cela est mauvais ;* mais je dis mille fois par jour : *J'aime* ; et je dirai de tout ce que disait une femme d'esprit en parlant de ses deux neveux : *J'aime mon neveu l'aîné, parce qu'il a de l'esprit, et j'aime mon neveu le cadet, parce qu'il est bête*[1]. » De cette largeur d'idées naîtra naturellement une égale tolérance : « M. d'Alembert a été voir *Arlequin ;* il aime mieux cela qu'*Orphée*. Tout le monde a raison, et je suis loin de critiquer les goûts ; tout est bon. »

On devine quelle facilité il en résulte dans les relations et quelle franchise d'allures règne dans un salon formé d'après de tels principes. L'indépendance jointe à la variété, c'est en effet ce qui caractérise le cénacle nouveau, c'est en quoi il diffère des sociétés rivales. Les fidèles de madame Geoffrin subissent une stricte discipline : la sagesse tyrannique, la rude modération de cette bourgeoise autoritaire entretiennent dans leurs rangs une salutaire terreur ; la houlette de « Dom Burigny, bénédictin de robe courte » et gardien du bon ordre, ramène vite dans le droit chemin, au plus léger écart, les idées et les expressions, les doctrines et les hommes. « On ne peut jamais rien vous dire ! » gémit une des victimes avec

[1] *Apologie d'une pauvre personne...* (*Ibidem*).

une résignation douloureuse. Rien, à coup sûr, qui ressemble à une telle police dans le logis de madame du Deffand ; mais la foncière indifférence que professe la marquise envers les grandes questions, son scepticisme dédaigneux, son horreur pour « les raisonnements », bannissent de la causerie la plupart des sujets élevés ; morale, religion, politique, n'y sont admis, ou peu s'en faut, que comme thème à railleries ou matière d'épigrammes. Chez madame Necker, au contraire, on ne parle guère d'autre chose ; l'économie sociale et la philosophie y tiennent une place presque exclusive ; on disserte plus qu'on ne cause ; et l'on croirait quelquefois assister moins à un souper entre amis qu'à une assemblée d'hommes d'État ou une séance académique.

Plus que partout ailleurs, peut-être même seules en ce temps, les réunions tenues dans le petit salon de la rue Saint-Dominique sont exemptes à la fois et de contrainte et d'uniformité. Les entretiens y sont plus spontanés et plus hardis que rue Saint-Honoré, plus sérieux et plus profonds que dans le couvent de Saint-Joseph, moins solennels et plus enjoués que dans l'hôtel de la rue de Cléry. Aucun sujet n'en est proscrit ; aucune restriction ne s'impose ; on y passe sans effort, suivant la dérive des propos, de la philosophie à la littérature, de la politique à l'histoire, des commentaires sur les grands événements aux petites médisances mondaines ; on raconte l'anecdote du jour, on critique la pièce de la veille ; et tout à coup, sur une parole jetée comme au hasard, la discussion s'envole dans les régions sublimes et vers les problèmes éternels. « La

conversation générale, écrit Grimm, n'y languissait jamais, et, sans rien exiger, on faisait des *apartés* quand on le jugeait à propos. » Nulle gêne et nul joug, en un mot ; point de barrières que celles de la décence ; le libre essor des cerveaux et des tempéraments ; l'épanouissement complet des personnalités. Et rien pourtant, dans cet affranchissement des âmes, qui donne l'idée de l'anarchie : invisible et présent, le « génie délicat » de mademoiselle de Lespinasse suffit à maintenir l'unité ; d'un fil ténu, qui ne se rompt jamais, elle dirige à son gré, et presque à l'insu des causeurs, la diversité des propos [1]. La crainte de la froisser, le souci de lui plaire, sont la seule règle qu'on s'impose et tiennent lieu de gouvernement. Elle est la reine incontestée de ces tournois intellectuels ; c'est pour elle seule que l'on se met en frais d'esprit ou d'éloquence ; un sourire favorable, un mot approbateur, sont regardés de tous comme le meilleur encouragement et la plus belle des récompenses.

C'est que, par un rare privilège, les familiers de son salon sont, pour la plupart, ses amis ; et c'est encore une note particulière par où son entourage se distingue de celui des autres. On craint madame Geoffrin ; on admire madame du Deffand ; on respecte madame Necker ; on aime Julie de Lespinasse. « Elle inspirait tant de confiance, qu'il n'y avait personne qui, au bout de quinze

[1] « Elle les avait pris çà et là dans le monde — écrit Marmontel des habitués du salon de mademoiselle de Lespinasse — mais si bien assortis, que, lorsqu'ils étaient là, ils s'y trouvaient en harmonie, comme les cordes d'un instrument manié par une habile main... Elle jouait de cet instrument avec un art qui tenait du génie. » (*Mémoires* de Marmontel.)

jours de connaissance, ne fût prêt à lui raconter l'histoire de sa vie ; aussi personne n'a jamais eu autant d'amis, et chacun d'eux en était aimé comme s'il eût été seul à l'être [1]. » Bien mieux encore, cet irrésistible mouvement qui entraîne tous les cœurs vers un unique objet crée parmi ceux qui s'y livrent une sympathie mutuelle, un lien qui les attache entre eux. Au rebours de ce qui se passe dans tant de cénacles rivaux, où les nouveaux venus sont vus d'un œil hostile, où chacun jalouse son voisin, où couvent des haines secrètes et de sourdes cabales, les fidèles de Julie s'entendent, s'apprécient, se soutiennent. Après la mort de l'enchanteresse : « Nous nous sentions tous amis chez elle, s'écrie l'un d'eux, parce que nous étions tous réunis par les mêmes sentiments... Hélas ! combien de personnes se voyaient, se recherchaient, se convenaient par elle, qui ne se verront, ne se rechercheront, et ne se conviendront plus ! [2] » Cette espèce d'alliance est son œuvre ; elle a cette coquetterie de vouloir que tous ceux qui l'aiment communient, pour ainsi parler, dans l'affection passionnée qu'ils lui portent. Elle met toute son adresse à sceller et à fortifier, parmi des hommes divers par l'origine, par les idées, par le milieu social, une association sentimentale, une agrégation fraternelle, dont elle est le mobile, le but, la raison d'être.

Quelle force naît de cette entente, de quelle puissance dispose un groupement aussi homogène de personnages en vue et de gens de talent, c'est sur quoi il n'est pas nécessaire d'insister. On a pu dire avec raison que, si les assises officielles

[1] La Harpe, *Correspondance littéraire.*
[2] *Éloge d'Éliza. Passim.*

de l'Encyclopédie se tenaient rue Saint-Honoré, le minuscule salon de la rue Saint-Dominique en était le « laboratoire [1] ». C'est dans cette officine, en effet, que se rédigent le plus souvent, sur les œuvres et sur les hommes, les formules décisives qui seront le lendemain l'opinion de Paris, que se créent les réputations, que se font et parfois se défont les grands hommes, que l'on décerne ou qu'on retire le brevet d'immortalité. Là également se distribuent les fauteuils à l'Académie ; on y dresse en famille les listes de candidats, et l'élu de ce petit cercle a bien des chances d'être l'élu de la grande compagnie. La « dictature de d'Alembert », pour employer l'expression consacrée, cette dictature académique que facilite bientôt son titre de secrétaire perpétuel, paraît avoir été, à proprement parler, un pouvoir absolu moins qu'une oligarchie ; son despotisme se tempère des avis quotidiens de son conseiller en jupons et du contrôle constant d'une assemblée délibérante, qui intervient dans tous les choix et met au besoin son *veto*.

Plus tard, non satisfaite de son crédit dans l'empire littéraire, l'association eut l'orgueil d'étendre une main sur le gouvernail de l'État. Avec Turgot, l'un de ses plus dévoués et plus fervents admirateurs, Julie de Lespinasse, comme madame du Deffand jadis avec Choiseul, put, elle aussi, se targuer d'avoir « son ministre ». Nous verrons cependant qu'elle n'en abusa point et que cette fortune passagère ne lui fit pas tourner la tête. C'est dans le domaine de l'esprit qu'elle tient à garder son pouvoir, et c'est, en effet, celui-là où,

[1] Goncourt, *La femme au XVIII*e *siècle*.

pendant dix années, avec moins d'éclat extérieur, moins de renom européen que le salon de madame Geoffrin, la société groupée autour de mademoiselle de Lespinasse exerce une action plus profonde, plus directe et plus efficace.

CHAPITRE VI

Les amitiés de mademoiselle de Lespinasse. — Condorcet. — Son dévouement absolu à Julie. — Sa déférence aux conseils qu'elle lui donne. — Julie se fait auprès de lui l'avocat de la raison contre l'amour. — Suard. — Il doit à Julie son élection à l'Académie. — Affection qu'elle lui porte et confiance qu'elle lui témoigne. — Le chevalier de Chastellux. — Dissemblance de sa nature avec celle de Julie. — Agacement qu'en conçoit celle-ci. — Elle rend pourtant justice à ses mérites. — Grands services qu'elle lui rend. — Les femmes dans le salon de la rue Saint-Dominique. — La comtesse de Boufflers, madame de Marchais. — Jalousie ombrageuse de Julie au sujet de ces deux amies. — La duchesse de Châtillon. — Elle gagne, à force de bonté, le cœur de mademoiselle de Lespinasse.

« C'est à Paris, écrivait Sébastien Mercier [1], qu'un homme sensé doit chercher un ami dans une femme ; c'est là qu'on en trouve un grand nombre qui, accoutumées de bonne heure à réfléchir, plus libres, plus éclairées qu'ailleurs, se mettent au-dessus des préjugés, et ont l'âme forte d'un homme avec la sensibilité de leur sexe... Une femme, à trente ans, devient une excellente amie. » De la vérité de ces paroles, l'histoire intime du XVIIIe siècle est la meilleure démonstration ; elle est pleine de ces attachements où l'amour, au sens précis du mot, n'entre nullement en jeu, où la femme est pour

[1] *Tableau de Paris.*

l'homme une compagne à la fois fidèle et désintéressée, plus fine, plus délicate, plus attentive que ne serait un ami de son sexe, toujours prête à l'aider dans les circonstances difficiles, à partager ses chagrins comme ses joies, à relever son âme aux heures de trouble ou de disgrâce. Dans l'affaissement des caractères qui est le mal de cette époque, la femme, de cœur plus haut et plus souple d'esprit, paraît avoir presque seule conservé l'apanage de ce que jadis on nommait les vertus françaises, l'entrain, l'initiative, la ténacité dans l'action, la bonne humeur dans les revers ; et, loin d'y perdre de son charme, on dirait, au contraire, qu'elle y acquiert une grâce nouvelle : « Quels sont les gens vraiment agréables que j'ai connus dans ma vie ? se demandait Walpole au terme de sa longue carrière. *Un grand nombre de Françaises,* quelques Anglais, peu d'Anglaises et extrêmement peu de Français. » Cet ensemble de qualités, joint à la tolérance des mœurs, à l'indépendance absolue que laisse l'abdication de l'autorité maritale, rend plus fréquente qu'en d'autres temps cette chose délicieuse entre toutes, l'amitié d'une femme et d'un homme, confiante, intime, tendre sans galanterie, dévouée sans exigences, familière sans vulgarité, douceur grave de l'âge mûr et réconfort du déclin de la vie.

Ce sentiment pur et consolateur, si mademoiselle de Lespinasse eut, comme j'ai dit plus haut, l'heureuse fortune de l'inspirer souvent, elle l'éprouva de même et en tira tous les bienfaits et toutes les jouissances qu'il implique, encore qu'avec son humeur impétueuse elle y apportât un peu d'exaltation. C'est sur le mode lyrique qu'elle en proclame les joies et qu'elle en célèbre

les charmes : « Je ne connais qu'un plaisir, je n'ai qu'un intérêt, celui de l'amitié ; elle me soutient et me console... Je n'existe que pour aimer et chérir mes amis. Ah ! qu'ils sont aimables ! Qu'ils sont honnêtes ! Et qu'ils sont généreux ! Combien je leur dois [1] ! » Dans les jours de détresse, alors qu'elle est prête à fléchir sous le poids de l'épreuve, c'est à ses amis qu'elle s'adresse pour ranimer ses forces défaillantes : « Venez, venez m'aider, venez me donner du courage, écrit-elle à l'un d'eux, venez, que je puisse me dire que ma journée n'a pas été perdue. Je voudrais effacer de ma vie toutes les journées où je ne vois pas mes amis [2] ! » Et dans les temps de calme, au cours de cette correspondance, dont j'aurai bientôt à parler [3], où elle dirige des conseils de son expérience la jeunesse d'Abel de Vichy, ce qu'elle préconise, avant tout, ce qu'elle recommande à son frère comme le grand secret du bonheur, c'est l'attachement à ses amis, les innocentes jouissances du cœur : « C'est à votre âge, mon cher ami, qu'il faut être heureux par le sentiment. Le plus grand inconvénient de la vieillesse, c'est de ne point aimer ; l'âme se dessèche, elle se retire sur elle-même, et l'on ne vit plus que d'amertume. Conservez bien votre sensibilité, c'est la source des vrais et uniques plaisirs. »

Non contente du précepte, elle prêche aussi d'exemple ; et l'on n'en doutera pas, si l'on veut un moment parcourir avec moi la galerie des privilégiés qui tinrent quelque place en sa vie

[1] Lettres à Condorcet, octobre 1773 et 1774. *Passim.*
[2] Lettre à Suard. Collection de l'auteur.
[3] Arch. de Roanne. *Passim.*

et eurent une part des trésors de son cœur. Immédiatement après d'Alembert — qui, dans ses affections, occupe un rang spécial, à mi-coteau, si l'on peut dire, entre l'amour et l'amitié — l'homme auquel elle donna le plus de sa confiance et de sa sympathie est assurément Condorcet. On pourrait, au premier aspect, s'étonner de ce choix. De figure douce, mais froide et immobile, négligé à l'excès dans sa mise et dans son maintien, la tête basse, les épaules voûtées, Condorcet — du moins dans le monde — ne rachetait guère cette disgrâce extérieure par le brillant de son esprit. Il parlait peu, et presque par monosyllabes, la mine absorbée et distraite, bien qu'en réalité rien n'échappât à sa malignité ; car il était de ces observateurs dangereux qui semblent ne rien voir et dont, pour cette raison, l'on ne se méfie pas. Doué au plus haut degré des facultés mathématiques, et membre, à vingt-six ans, de l'Académie des sciences, c'est dans cette branche qu'il semblait destiné d'abord à se faire un grand nom : « J'ai cru un moment qu'il valait mieux que moi, disait le géomètre Fontaine, et j'en étais jaloux ; mais, ajoutait-il aussitôt, il m'a rassuré depuis. » C'est que sa curiosité insatiable, s'étendant à toutes choses et dans toutes directions, l'avait vite fait déchoir au rang de vulgarisateur, d'interprète éclairé de la pensée d'autrui, plutôt que d'inventeur, de créateur d'idées. Cette dispersion de son intelligence, à quoi correspondait quelque éparpillement de son cœur, n'avait pas échappé à la pénétrante clairvoyance de mademoiselle de Lespinasse : « Il travaille dix heures par jour, dit-elle avec un soupçon d'ironie ; il a vingt correspondances,

dix amis intimes, et chacun d'eux sans fatuité pourrait se croire son premier objet. Jamais, non jamais on n'a eu tant d'existences, tant de moyens, et tant de félicité [1] ! »

Toutefois, les défauts mêmes que je viens de noter, s'ils nuisaient fort à son succès mondain comme à son renom scientifique, contribuaient au contraire à l'agrément de son commerce intime. La variété de ses études, jointe à sa prodigieuse mémoire, lui permettaient, dans un cercle restreint où fondait sa timidité, de traiter avec compétence les sujets les plus différents, « philosophie, belles-lettres, sciences, art, gouvernement, jurisprudence ». Cette énumération est de Julie de Lespinasse. « Quand vous l'aurez écouté, ajoute-t-elle, vous direz cent fois par jour que c'est l'homme le plus étonnant que vous ayez entendu... On pourrait donner à son esprit un attribut qu'on n'accorde qu'à Dieu : il est infini et présent, sinon partout, du moins à tout [2] » Sa facilité même à répandre ses affections et cette « bonté universelle » qui confinait à la banalité lui composaient une physionomie bienveillante, propre à toucher les âmes sensibles. « Il aime beaucoup de gens, disait-on, mais il les aime beaucoup. » Ses contemporains, au surplus, s'accordent à vanter sa réelle obligeance, son actif empressement « à compatir, à secourir », les services qu'il rendait dussent-ils lui coûter quelque peine. « Il n'a peut-être jamais dit à un de ses amis : *Je vous aime ;* mais il n'a jamais perdu une occasion de le lui prouver... Jamais aucun d'eux n'a pu

[1] Lettre du 9 octobre 1774, à Guibert. Éd. Asse.
[2] Portrait de Condorcet par mademoiselle de Lespinasse. Appendice aux lettres publiées par M. Charles Henry.

désirer par delà ce qu'il lui donne[1] » Ainsi parle Julie, qui, pénétrée d'admiration pour tant de bienfaisance, ne l'appelle autrement que le « bon Condorcet » ; tout au plus, aux heures de querelle, se contente-t-elle de le nommer « le ci-devant bon Condorcet ».

Bien qu'en des circonstances tragiques sa conduite ultérieure justifie mal cette épithète, Condorcet, disons-le, semble avoir mérité la reconnaissance de Julie. Du jour où, présenté par d'Alembert, il lia connaissance avec elle, il n'est de soins et d'attentions dont il ne l'ait comblée, toujours à son service et à sa dévotion, accourant rue Saint-Dominique au moindre appel de son amie : « Me voici de retour à Paris, mande-t-il à Turgot[2] ; je vais reprendre ma fonction ordinaire et servir de secrétaire à mademoiselle de Lespinasse. » Elle n'a pas tardé, en effet, à l'élever à la dignité de « second secrétaire » ; il double, en cas d'absence, le titulaire habituel de l'emploi et, en toute chose, rivalise de zèle avec lui, au point que c'est à peine si elle les distingue dans son cœur : « Je ne puis exprimer, dira-t-elle, mon affection pour M. de Condorcet et M. d'Alembert qu'en disant qu'ils sont *identifiés* avec moi ; ils me sont nécessaires, comme l'air pour respirer ; ils ne troublent pas mon âme, mais ils la remplissent. » Par la suite, quand elle se sent plier sous le fardeau d'un douloureux secret, dont elle doit, et pour cause, exclure l'amoureux d'Alembert, c'est Condorcet — avec un autre ami dont je parlerai tout à l'heure — qui reçoit

[1] Portrait de Condorcet. *Ibidem.*

[2] 9 juillet 1771. *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, publiée par M. Charles Henry.

de sa bouche, sinon des confidences entières, au moins l'aveu de ses combats, de son trouble, de son angoisse. Il est bien l'homme qu'il faut pour ce rôle délicat ; sa discrétion impénétrable déjoue les curiosités indiscrètes ; ce qu'on lui a confié, « il le reçoit et il le garde », ainsi qu'un inviolable dépôt. Il sait aussi, d'une main légère et qui n'appuie jamais, panser les plaies saignantes, adoucir l'acuité des mystérieuses blessures ; son tact délié trouve les mots qui conviennent pour distraire et bercer les peines, ce qui est, après tout, la vraie manière de consoler. Aussi devient-il peu à peu indispensable au repos de Julie, et elle le confesse sans détour : « Mon Dieu, que je vous aime d'être bon ! Vous m'êtes devenu bien nécessaire, et je devrais vous en haïr, car ce qui m'est nécessaire peut me faire souffrir beaucoup. » Elle se désole, à la plus courte absence qui la prive de cette comapgnie : « Je sens un redoublement de tristesse tous les jours, à l'heure où je vous voyais ! »

De dix ans son aînée [1] il se mêle à cette grande tendresse une nuance de protection et de maternité. Dans les lettres qu'elle lui adresse, les recommandations, les avis dont elle est prodigue descendent parfois aux plus infimes détails : « Mes soins pour votre éducation s'étendent jusqu'à votre absence. Je vous recommande surtout de ne point manger vos lèvres ni vos ongles ; rien n'est plus indigeste, je l'ai entendu dire à un fameux médecin... Je vous recommande aussi vos oreilles, qui sont toujours pleines de poudre, et vos cheveux, qui sont coupés si près

[1] Condorcet était né en 1743.

de votre occiput, qu'à la fin vous aurez la tête trop près du bonnet [1] » Du chapitre de la toilette elle passe à la santé : « Vous prenez trop de café ; je le crois bien contraire à l'état où sont vos nerfs... Vous avez tort de faire de la géométrie comme un fou, de souper comme un ogre, et de ne pas plus dormir qu'un lièvre. Vous croyez bien que ce n'est pas mon secrétaire (d'Alembert) qui dit cela, car il n'aurait jamais fait le vers de Voltaire, qui dit en parlant du temps :

Tout le consume, et l'amour seul l'emploie.

Il aurait mis :

Tout le consume, et l'algèbre l'emploie [2]. »

Je pourrais citer d'autres preuves de cette sollicitude, mais c'est principalement dans le domaine de l'âme que s'exerce son influence ; elle y déploie les qualités d'une précieuse conseillère, et jamais direction ne fut plus à propos. Condorcet, en effet, tranchant dans ses discours et dogmatique dans ses écrits, était, dans sa conduite, vacillant et sans volonté. « Du coton imbibé de liqueurs fines », dira plus tard de lui madame Roland. De plus, il traversait alors une crise sentimentale qui le faisait beaucoup souffrir. Tombé dans les filets de mademoiselle d'Ussé, une impitoyable coquette qui attisait sa flamme et n'y répondait pas, et trop vraiment épris pour voir clair en ce jeu cruel, il passait tour à tour de l'illusion au doute et de l'ivresse

[1] 3 juin 1769. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.
[2] Juillet 1769 et novembre 1771. *Ibidem*.

au désespoir. Julie eut le courage de dessiller ses yeux, de lui montrer le piège tendu à sa crédulité et de l'aider à briser ses entraves : « Faites-vous effort, lui écrit-elle, abandonnez une chimère dont vous n'obtiendrez jamais ni plaisir ni consolation. Soyez heureux par vos amis, et ne leur donnez pas le chagrin de vous voir dégrader, en vous rendant l'esclave d'une personne dont vous dites vous-même que vous ne serez jamais l'ami. Vous n'êtes pas fait pour servir de remplissage et jouer le rôle de complaisant. » Elle lui répète cette vérité que la fuite, en amour, est parfois acte d'énergie ; elle l'exhorte à « compter un peu plus sur sa force », à se priver courageusement de la vue d'une ingrate, à cesser même toute correspondance avec elle, dût-il encourir des reproches ou subir des adjurations, « car, lui dit-elle judicieusement, puisqu'on ne veut pas faire votre bonheur, on doit tout au moins ne rien faire pour entretenir une disposition qui empoisonne votre vie. Je sais très bien qu'il est possible de tenir plus fortement à son sentiment qu'à la personne qui l'inspire ; mais, quand on vient à considérer combien l'on intéresserait peu les gens pour qui on aurait donné sa vie, cela n'humilie pas, mais cela révolte, et il semble que cela doit refroidir [1] ».

Ainsi prêche-t-elle longtemps dans le désert, aussi clairvoyante pour autrui que, justement à cette même date, elle l'est peu pour son propre compte. Après deux ans de vains discours, elle eut pourtant cette joie de voir ses conseils écoutés et son ami libéré de sa chaîne : « Je suis ravie

[1] 1773. *Lettres inédites.*

de ce que vous m'assurez que votre âme ne sera plus troublée par l'affection ou par l'indifférence de *la rue des Capucines...* Un sentiment profond coûte tant de douleur, que du moins faut-il y trouver quelque dédommagement, et il n'y en a point lorsqu'on aime une personne qui n'est pas sensible[1] » Rien de plus sage que ces propos, c'est le langage même du bon sens ; mais n'y a-t-il point quelque chose de piquant et d'inattendu à voir Julie de Lespinasse se constituer ainsi, avec une si chaude conviction, l'avocat de la froide prudence contre les entraînements du cœur, de la raison contre l'amour ?

Ce sens pratique, ce clair discernement des intérêts de ses amis, cette passion de leur être utile, nous les retrouvons également dans les rapports de mademoiselle de Lespinasse avec un autre de ses familiers, qui n'est guère moins cher à son cœur que *le bon Condorcet.* « Au nom de Dieu, écrira-t-elle à Suard[2], intéressez-vous à ce qui vous regarde. Je crains que vous n'y apportiez une grande négligence, et cette pensée me fait souvent mal. Je vous désirerais du bonheur, si je croyais qu'il y en eût dans cette triste vie, mais je me souviens qu'il peut y avoir du calme et du repos, et je voudrais que le vôtre ne fût pas troublé par les inconvénients attachés à la mauvaise fortune. Ce n'est pas pour moi que je crains la pauvreté ; elle ne me parait que la privation d'un avantage ; mais pour mes amis, je la sens comme la douleur. » Ces exhortations disons-le, sont singulièrement opportunes : pauvre « à mourir de faim », marié par sentiment à une femme qui

[1] 1773. *Lettres inédites.*
[2] Lettre sans date. Collection de l'auteur.

n'avait que sa sagesse et sa beauté pour dot, Suard, au moins dans sa jeunesse, était en effet de ces gens qui vivent au jour le jour sans songer au lendemain et comptent sur le hasard pour le pain quotidien. Ce détachement exagéré, mélange d'insouciance et d'orgueil, mettait hors d'elle madame Geoffrin, protectrice attitrée du littérateur famélique ; certain jour, indignée qu'il eût manqué, faute d'une simple démarche, un emploi lucratif : « Quand on n'a pas d'argent, lui dit-elle d'un ton sec, on ne doit pas avoir de fierté. — Au contraire, madame, répliqua-t-il vivement, c'est alors surtout qu'il en faut, car sans cela on n'aurait rien ! »

Avec moins de rudesse sans doute, et certainement plus de succès, Julie ne se lasse pas de répéter la même antienne, et elle travaille avec persévérance à faire malgré lui la fortune de cet indifférent. Ce fut elle qui le décida, en dépit de sa résistance, à poser sa candidature au siège académique vacant par la mort de Duclos ; on a conservé le billet qui triompha de ses refus[1] : « Je vous demande, au nom de la raison, que je parle quelquefois, et au nom de l'amitié et du tendre intérêt qui m'animent toujours, de ne pas vous obstiner à vous conduire contre vos intérêts et contre l'opinion et le désir de vos amis, qui se réunissent tous pour vous engager à vous présenter à l'Académie. N'y eût-il que pour l'empêcher de faire un choix médiocre ou plat, vous devriez en conscience l'engager à vous préférer. Je n'entreprends pas de vous citer les raisons invincibles que vous avez pour prétendre à l'Académie ;

[1] Publiée par M. Isambert, d'après le portefeuille de Hénault. *Passim.*

tous ceux qui la composent, ou du moins tous ceux qui sont dignes d'être nommés, les savent et les sentent comme moi. En grâce, ne repoussez pas leur justice, leur justesse et leur intérêt, et n'affligez pas mon amitié, en vous refusant à ce qui peut vous être agréable et utile. Bonjour ; je suis malade et bête, mais je vous aime bien. »

L'acceptation ainsi arrachée à grand'peine, toute « la coterie de d'Alembert » donna avec un merveilleux ensemble ; après une campagne acharnée, Suard fut élu[1] ; mais, au lendemain même du triomphe, une mésaventure imprévue vint justifier ses premières répugnances. Le Roi, brouillé à ce moment avec les philosophes, quand on lui demanda de ratifier, selon l'usage, le choix fait par l'Académie, s'y refusa nettement. En vain, à la prière de mademoiselle de Lespinasse, le prince de Beauvau plaida-t-il, avec une généreuse chaleur, la cause d'un écrivain « irréprochable dans ses mœurs et qui n'avait jamais rien écrit contre la religion », Louis XV fut inflexible et maintint l'exclusion contre l'élu de la grande compagnie, donnant pour toute raison « que ses liaisons lui déplaisaient et qu'il n'en voulait point[2]. » Suard resta donc au seuil de la terre promise ; et le seul qui gagna quelque chose à l'affaire fut le prince de Beauvau, dont on porta aux nues, dans tout le monde lettré, le courage, l'esprit de justice et d'impartialité : « Pour moi, conclut avec sa bienveillance accoutumée la marquise du Deffand, je voudrais qu'il les eût

[1] Le 7 mai 1772.

[2] Un refus pareil accueillit l'élection, faite le même jour, de l'abbé Delille, sous prétexte « qu'il était trop jeune et qu'il pouvait attendre ».

réservés pour quelques sujets plus importants ; c'est un mince honneur que de se faire le protecteur de pédants ou de polissons. Mais je me tais, parce que tout cela ne me fait rien. »

Ajoutons au surplus que, deux années plus tard, l'Académie eut sa revanche, et Julie avec elle. Louis XVI venait alors de monter sur le trône, et l'on sait qu'au début son règne fut salué par l'opinion publique comme la victoire de l'Encyclopédie sur « le parti dévot », de la raison et de la tolérance sur « la superstition » et sur « le fanatisme ». L'entrée de Suard dans le cénacle académique parut être le gage de ces dispositions nouvelles ; un mois à peine après la mort de Louis XV, il fut une seconde fois élu [1] et prit place sans opposition au milieu des amis que mademoiselle de Lespinasse, avec une tenace énergie, avait mis derechef en campagne et groupés sur son nom. Grande fut la joie qu'elle ressentit de ce succès définitif ; par une délicatesse touchante, ce fut à madame Suard qu'elle en voulut adresser l'expression : « Je vous fais mon compliment, madame, et je partage votre plaisir avec tant de vérité et d'intérêt, que je serais presque tentée de croire que vous me devez aussi des félicitations. Ayez du moins assez de bonté pour être bien persuadée qu'il n'y a que vous au monde à qui je cède l'avantage de mieux aimer M. Suard et de prendre un intérêt plus tendre à tout ce qui le touche... Recevez, je vous prie, la tendre assurance des sentiments que je vous ai voués pour la vie [2]. »

Cet enthousiasme a de quoi étonner ceux qui

[1] Le 26 mai 1774.
[2] *Essais de mémoires sur M. Suard*, par madame Suard.

jugeraient Suard sur ses œuvres, et Grimm, avec son sens critique, semble avoir prévu cette surprise quand il écrit, aussitôt après l'élection : « Beaucoup de gens n'ont point voulu reconnaître les titres qu'il pouvait avoir à cet honneur, mais tous ceux qui le connaissent sont persuadés qu'il ne dépendrait que de lui de le mériter. » C'est que la renommée de Suard et l'ascendant réel qu'il exerça sur ses amis tenaient à sa personne bien plus qu'à ses écrits. Grand et bien fait, le visage noble et spirituel, tranchant par sa naturelle distinction sur les allures et les manières de la plupart des gens de lettres de son temps, il séduisait irrésistiblement par le charme de sa parole, à la fois chaude et mesurée, par sa conversation tour à tour légère et sérieuse, sans cesse variée, jamais pédante, par la finesse de son esprit, la sûreté de son goût, et l'aimable douceur d'une âme bienveillante et sensible. « Ce qui réussit ainsi en tout temps et en tout lieu est un don et n'est pas un art, » remarque un de ses biographes.

Ces qualités vivantes expliquent et le succès de Suard auprès de ses contemporains et l'indifférence dédaigneuse de la postérité. Elles suffirent, en tout cas, à lui gagner le cœur de mademoiselle de Lespinasse. Il fut, par sa causerie, l'un des attraits de son salon et, par sa bonté attentive, l'une des joies de son existence. Au début de leurs relations, certains des billets qu'ils échangent exhalent comme un parfum léger de coquetterie d'une part, de galanterie de l'autre, chose rare dans la correspondance de Julie avec ses amis. « Voudriez-vous, lui écrit-elle [1], ne fût-ce que pour la rareté du fait,

[1] Archives du château de Talcy.

venir dîner avec moi, c'est-à-dire mourir de faim et de tristesse ? Ce régime vous est proposé par l'amitié ; la haine ne ferait pas pis. Je serai bien aise et bien contente si vous acceptez ; mais peut-être sera-ce un bonheur pour moi si vous refusez, car je ne m'exposerai pas au dégoût et à l'ennui que doivent inspirer ma situation et la manière dont j'en suis affectée... Adieu, que la bonté et la sensibilité de votre âme vous tiennent lieu du plaisir que vous ne trouverez pas avec moi. » Il lui répond sur un ton analogue : « Vous vous plaignez [1] souvent que les mots sont trop faibles pour exprimer vos sentiments ; vous affligeriez mon cœur si vous appliquiez cette mesure à mes paroles. On ne dit jamais tout ce qu'on sent : il y a mille nuances de sentiments qui n'ont point d'expression... Hélas ! je vous laisse bien à deviner sur tout ce que vous suggérez de doux, de flatteur et de tendre à mon cœur ; mais croyez bien qu'il ne peut y avoir de sentiment au-dessus de celui que vous m'inspirez, qu'un sentiment que vous ne voudriez pas ! »

Toutefois, cette première période ne dure guère ; l'accent est bientôt tout changé, et le marivaudage fait place à de graves, à de douloureuses confidences. Plus librement encore que près de Condorcet, c'est près de Suard que s'épanchera Julie, qu'elle cherchera du soulagement dans les angoisses de son âme passionnée. Il est le seul auquel elle ose parler, sans ambages et sans réticences, d'abord de son amour pour M. de Mora, plus tard de ce qu'elle nomme justement sa « folie », de cette ardeur effrénée qui la tue, de ses remords, du sombre désespoir qui l'envahit au déclin de sa

[1] *Ibidem.*

vie : « Ah ! mon Dieu ! [1] pourquoi a-t-on la lâcheté de vivre, lorsque l'on n'espère plus rien, et surtout lorsque, en recherchant bien, on ne trouve ni en soi ni dans l'univers entier de quoi consoler de ce qu'on a perdu ! » Suard se montre digne, en tous points, de la confiance qu'elle lui témoigne ; il la plaint, la relève, et souvent aussi la raisonne, la chapitre doucement sur les excès de sentiment qui « détruisent sa machine », sur le pessimisme excessif auquel elle paraît se complaire : « Je vous ai laissée souffrante [2] ; je voudrais bien croire que vous êtes délivrée de ce surcroît de peines physiques qui affaissent votre âme et aggravent d'autres peines, auxquelles votre imagination prête un charme dangereux. Vous craignez de guérir, et vous repoussez les consolations et les distractions que vous offrent le temps et votre propre caractère... Je sais bien le cas que vous ferez de mes observations et de mes conseils, mais je ne saurais vous dissimuler une pensée qui m'occupe souvent : vous vous faites une habitude d'images tristes et d'idées funestes dont je crains les suites. Si vous vouliez écouter la nature et l'amitié... Mais à quoi bon dire à quelqu'un : *Soyez heureux ?* Quand on ne l'est pas, c'est qu'on est entraîné par des mouvements plus forts que la raison, qui montre les moyens de l'être. Tout ce bavardage prouve seulement combien l'idée de votre bonheur contribuerait au mien. »

Sans doute, ainsi qu'il le prévoit, les « conseils » ne servent à rien, mais « l'indulgence » la touche et l'amitié vraie la soutient ; c'est, comme elle le lui dit, dans l'affection de ce consolateur fidèle qu'elle

[1] Lettre à Suard, citée par M. Charles Henry dans l'appendice des *Lettres inédites de mademoiselle de Lespinasse.*

[2] Archives du château de Talcy.

puise quelque courage pour supporter ses peines. Nulle part peut-être, dans ses lettres à ses amis, on ne trouve un accent aussi ému et aussi tendre qu'en ces lignes qu'elle lui adresse bien peu de temps avant sa fin [1] : « A quoi sert donc d'aimer ? Je vous aime de toute mon âme, et cela ne vous sera jamais bon à rien. Je ne vous ferai jamais éprouver autre chose que le plaisir qu'une âme sensible et honnête, comme la vôtre, goûte à adoucir les maux d'une créature souffrante, malheureuse, et qui serait tombée dans le découragement complet, si votre amitié n'était venue à son secours. »

Il n'est rien dans ces effusions qui ne soit senti et sincère, rien qui ressemble à la banalité, rien, en un mot, où l'on puisse soupçonner quelque chose de cette sensibilité factice et de cette enflure littéraire si communes en son temps. Il suffit, pour n'en point douter, de voir sur quel autre ton elle s'exprime lorsqu'il s'agit de certains de ses familiers, non moins méritants, non moins dévouées peut-être que les deux qui précèdent, mais qui ont moins bien su trouver le chemin de son cœur. J'en citerai comme exemple le chevalier de Chastellux [2]. C'était, parmi les intimes de Julie, l'un des premiers en date comme l'un des plus assidus, toujours d'ailleurs, comme elle le reconnaît, « parfaitement bon et attentif ». Malgré ces titres et ces qualités, les sentiments qu'elle éprouve envers lui ne dépassent guère la gratitude et ne vont pas jusqu'à la sympathie. Lorsqu'il revient d'une longue

[1] 1776. Collection de l'auteur.
[2] François Jean, d'abord chevalier, puis marquis de Chastellux (1738-1788).

absence : « Je serai bien aise de le revoir, écrit-elle à Guibert [1] ; cependant, si j'avais pu ajouter à son voyage ce que je voudrais retrancher du vôtre, je ne le verrais pas si tôt ! Voyez, je vous en prie, combien je renverse l'ordre de la chronologie : il y a huit ans que j'aime le chevalier. » Ce n'était pourtant pas un hôte à dédaigner que l'auteur applaudi de *la Félicité publique*, et les plus difficiles recherchaient sa présence. Petit-fils, par sa mère, du chancelier d'Aguesseau, il avait été, disait-on, « bercé sur les genoux » de ce glorieux aïeul, auquel il était redevable de sa forte culture, de sa maturité précoce. Entré jeune au service, colonel à vingt ans, il avait fait, non sans éclat, la plupart des campagnes de la guerre de Sept Ans, mais ses goûts le portaient vers la littérature et ses idées vers l'Encyclopédie. C'était alors la route assurée du succès ; il atteignit promptement au but. Quelques morceaux de prose dans le *Mercure*, un traité sur *l'Union de la poésie et de la musique*, enfin, un gros ouvrage de politique et de philosophie, il n'en fallut pas davantage pour faire du chevalier d'abord un homme à la mode, ensuite un homme en vue, et, vers la quarantaine, un académicien.

Il était digne, par certains côtés, de cette rapide fortune. Sans même parler de son caractère droit et sûr, de son humeur liante et « candide », sa solide instruction et son intelligence ouverte, jointes à un don particulier d'expressions pittoresques et de promptes reparties, lui valaient le renom du plus agréable causeur. On citait de ses mots dans les cercles et les boudoirs : en parlant

[1] Lettre du 1er août 1773. Éd. Asse.

du style de Diderot : « Ce sont, avait-il dit, des phrases qui se sont enivrées et qui se sont mises à courir les unes après les autres. » Dans un groupe de jeunes femmes qui discouraient sur la passion : « Vous êtes, s'écriait-il, semblables à ces paresseux qui aiment à lire des histoires de voyages ! » En plus sérieuse matière, il avait quelquefois des vues originales et des « lueurs » qui, comme des éclairs, traversaient soudain sa causerie. Mais il gâtait ses traits d'esprit par la manie des calembours, qu'il prodiguait sans mesure et sans trêve, et ses dissertations par le brouillard fréquent dont s'embarrassait sa pensée. « L'esprit et les idées de M. de Chastellux, disait madame Necker, sont comme ces nuages mal dessinés qui représentent toujours aux regards la chose qu'on nomme, arbre, montagne ou clocher. »

Sans faire un crime au chevalier de ces imperfections légères, Julie de Lespinasse en éprouvait quelque agacement, qui se devine à la façon dont elle parle de ses visites : « Le chevalier de Chastellux a résolu de me tourner la tête. Il est encore venu passer la soirée d'hier avec moi. J'étais presque morte quand il est entré, et je n'ai pas été plus en vie tout le temps qu'il a été avec moi [1]. » Elle lui reproche aussi ses partis pris, ses jugements exclusifs, le tranchant de ses opinions, sur tous sujets et notamment en matière de musique. Quand il heurte ses enthousiasmes, en proclamant « absurdes, détestables », les chefs-d'œuvre de Gluck, elle ressent, confesse-t-elle, de cet aveuglement une colère mêlée de pitié : « Pourquoi je ne parle pas d'*Orphée* au chevalier de Chastellux ? Par la raison qu'il

[1] Lettre du 6 octobre 1775, à Guibert. Éd. Asse.

serait barbare de parler de couleurs aux Quinze-Vingts ! » Mais ce qui la blesse davantage, ce qui l'empêche d'accorder à Chastellux l'affection qu'il mérite par son long dévouement, c'est ce qu'elle trouve en lui d'affecté et d'artificiel, c'est ce défaut de sensibilité, qui n'exclut pas à coup sûr la bonté mais qui le prive, dit-elle, de la compréhension des choses de l'âme comme des jouissances du cœur ; et c'est aussi sa vanité, l'importance qu'il attache aux bagatelles et aux « niaiseries du monde », le goût excessif qu'il professe « pour la Cour, pour les princes, pour leur *lever*, pour leur *coucher*, et pour leur *végéter* [1]. » Aussi, après une heure de tête-à-tête, est-elle prise fréquemment d'une sourde irritation, qu'elle a peine à contenir : « Les trois quarts du temps [2], je ne comprends pas le chevalier. Il est si content de ce qu'il a fait, il sait si bien tout ce qu'il fera, il aime tant la raison, en un mot, il est si bien arrangé sur tout, que cent fois j'ai pensé me méprendre en lui parlant ou en lui écrivant ; j'allais prononcer ou écrire le *chevalier Grandisson ;* mais c'était sans envier le sort de Clémentine [3] ni de miss Gléon [4]. »

Cette impatience nerveuse, causée par une dissemblance de natures, ne se traduit d'ailleurs que par des boutades de ce genre, murmurées à l'oreille d'un confident discret ; rien n'en paraît dans son attitude envers lui, moins encore dans ses procédés ; car, si elle est parfois injuste, au moins n'est-elle jamais ingrate. Elle ne méconnaît pas les

[1] Lettre de Guibert à mademoiselle de Lespinasse, du 19 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre à Guibert, du 30 octobre 1774. Éd. Asse.

[3] Personnage d'un des plus célèbres romans de Richardson.

[4] Sans doute Geneviève Savalette, marquise de Gléon, intimement liée avec Chastellux.

hautes qualités de Chastellux et, quand l'occasion s'en présente, elle s'emploie avec zèle à lui rendre service. Ce fut à son initiative, à ses efforts persévérants, qu'il dut l'accomplissement de son vœu le plus cher : « Il est bien content de moi, annonce-t-elle à Guibert en octobre 1774 [1] ; j'ai échauffé ses amis, et les choses sont si bien arrangées, qu'il ne nous faut plus que la mort d'un des quarante pour qu'il soit reçu de l'Académie. Cela est juste sans doute, mais ce n'était pas sans difficulté. L'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à ce triomphe m'ont animée. Mon Dieu, Fontenelle a raison : il y a des hochets pour tout âge. — Comme il est très prouvé, répond sentencieusement Guibert [2], que l'*âme* est, de toutes les qualités, la moins nécessaire à un académicien, comme du reste le chevalier a de l'esprit, des connaissances, de l'érudition même, et enfin un ouvrage qui lui fait honneur, je trouve que c'est parfaitement bien fait de lui donner la première place vacante. D'ailleurs, ce *hochet* le transportera ; il croit déjà le tenir. » Quelques mois plus tard, en effet, lors de la mort de Châteaubrun, cet espoir se réalisa ; après Suard et avant La Harpe, Chastellux fut du nombre de ceux auxquels l'influence de Julie assura les douceurs de ce qu'elle nomme ironiquement « une immortalité à vie ».

Dans cette revue des principaux personnages de la troupe, nous n'avons jusqu'ici rencontré que des hommes. La règle du nouveau salon est pourtant moins sévère que celle adoptée de longue date dans l'hôtel de madame Geoffrin, et mademoiselle de Lespinasse n'exclut pas plus les femmes de ses

[1] Éd. Asse.
[2] 19 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

réunions littéraires que de sa société privée. Nombreuses sont, au contraire, celles qui fréquentent en son logis, jeunes ou vieilles, belles ou laides, sous sous la seule condition d'avoir un peu d'esprit. Toutefois, à y regarder de près, il faut bien reconnaître que, sauf rares exceptions — telles que madame Geoffrin et la maréchale de Luxembourg — elle ne témoigne pas à la plupart de ses pareilles cette même affection exaltée qu'elle apporte dans son commerce avec ses amis masculins. Elle rend justice à leur mérite, elle est sensible à leur attrait, elle est parfois touchée de leur tendresse, mais elle ne livre pas son cœur et ne verse pas ses secrets. On la sent toujours réservée et promptement ombrageuse ; un rien suffit à provoquer un frisson d'inquiétude, un mouvement de recul, qui dégénérerait aisément en méfiance, et en jalousie. C'est que, par une disposition secrète, fréquente chez les grandes amoureuses, en chaque femme de son entourage, pour peu qu'elle possède quelque charme elle redoute d'instinct une rivale ; cette obscure suspicion est faite pour gâter toute jouissance et pour prévenir tout abandon.

Ainsi nous apparaît Julie de Lespinasse au cours de ses relations d'amitié avec cette comtesse de Boufflers [1], que madame du Deffand avait surnommée *l'Idole* — parce qu'on l'adorait au Temple, où demeurait le prince de Conti, son amant — et qui fut une des femmes les plus séduisantes de son siècle. Délicieusement jolie, de cette beauté qu'on

[1] Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon, née en 1725, mariée en 1746 au comte Édouard de Boufflers-Rouverel, morte le 4 décembre 1800. Il ne faut pas la confondre avec ses deux contemporaines, la duchesse de Boufflers, qui fut ensuite duchesse de Luxembourg, et la marquise de Boufflers, l'amie du roi Stanislas Leczinski.

appelle délicate et qui souvent se conserve le mieux, à près de quarante ans, disent ses contemporains, elle gardait la fraîcheur de sa vingtième année. De sa causerie alerte, le trait saillant était une réelle éloquence, parfois paradoxale, mais toujours ingénieuse, originale, colorée et, malgré la hardiesse de certaines théories, d'une expression si chaste et d'une moralité si haute, qu'on oubliait en l'écoutant les démentis que la conduite donnait trop souvent aux propos. « Je veux, disait-elle joliment, rendre à la vertu par mes paroles ce que je lui ôte par mes actions [1].» Personne d'ailleurs ne se choquait de cette contradiction, car elle était conforme aux mœurs et aux idées du jour : « Qu'importe d'où vient la source, pourvu que l'eau soit pure ? proclamait le duc de Lévis. Autant vaudrait s'informer si le médecin qui vous ordonne la tempérance l'a toujours pratiquée ». Ce qu'on critiquait davantage chez madame de Boufflers, c'est ce que son esprit avait d'un peu subtil et d'un peu recherché, c'est aussi le soin qu'elle prenait de souligner, pour forcer l'attention, ses spirituelles saillies, et le souci qu'elle laissait voir de provoquer, au terme d'une brillante période, les bravos de son auditoire. « Elle a une continuelle préoccupation d'applaudissements, écrit Horace Walpole ; vous diriez qu'elle pose constamment pour son portrait devant le biographe. »

Sur ces faiblesses de son amie, notre héroïne insiste à maintes reprises, et plus qu'on ne voudrait quand on songe aux titres réels que madame

[1] Madame de Boufflers avait composé un petit recueil de maximes, qui constitue un code parfait de bienséance, de sagesse mondaine, quelquefois même de stoïcisme pratique. Il nous est conservé dans les *Souvenirs et Portraits* du duc de Lévis.

de Boufflers s'était acquis à la gratitude de Julie. N'avait-elle pas, l'une des premières, pris publiquement parti pour la jeune fille dans sa querelle avec madame du Deffand, bien qu'elle fût de tout temps liée avec la marquise ? Et, sans rompre entièrement avec la société de Saint-Joseph, n'avait-elle pas été depuis l'une des plus assidues dans le salon rival ? Elle se vit, il faut bien l'avouer, mal récompensée de ce zèle, car madame du Deffand lui en voulut à mort, et mademoiselle de Lespinasse ne lui en sut qu'un gré insuffisant. Non pas que cette dernière soit absolument insensible à l'amitié de madame de Boufflers : « Je me fais un grand plaisir de vous retrouver, lui écrit-elle [1] après une séparation assez longue. Votre absence m'est pénible à plus d'un égard, goût, besoin, habitude ; cette dernière raison est la moins forte ; ce n'est que dans les choses indifférentes qu'elle tient lieu de sentiment. Adieu, madame, je désire fort de vous revoir, et vous vous trompez si vous croyez que je me passe aisément de vous. » Elle ne ferme pas davantage les yeux de parti pris sur ses rares qualités : « Elle est bien aimable [2] ; je l'ai vue beaucoup cette semaine. Elle vint dîner chez madame Geoffrin mercredi ; elle fut charmante ; elle ne dit pas un mot qui ne fût un paradoxe ; elle fut attaquée, et elle se défendit avec tant d'esprit que ses erreurs valaient autant que la vérité. » Mais l'ironie suit de bien près l'éloge : « Elle nous dit que, dans le temps où elle aimait le mieux l'Angleterre, elle n'aurait consenti à s'y fixer qu'à la condition qu'elle y aurait amené avec elle *vingt-quatre ou vingt-cinq de ses amis intimes*

[1] Archives du château de Talcy.
[2] Lettre du 21 octobre à Guibert. Éd. Asse.

et soixante ou quatre-vingts autres personnes qui lui étaient nécessaires absolument ; et c'était avec beaucoup de sérieux, et surtout beaucoup de sensibilité, qu'elle nous apprenait le besoin de son âme. » Dans le passage suivant, l'égratignure est plus marquée : « Dans mes longues insomnies [1], je suis venue à penser à la comtesse de Boufflers ; je me demandais ce qui faisait qu'avec beaucoup d'esprit, de grâces et d'agréments, elle faisait en général aussi peu d'effet, et surtout aussi peu d'impression ; je crois en avoir trouvé la raison. Ne convenez-vous pas qu'il y a dans tout un *vrai* de convention ? Il y a le vrai de la peinture, le vrai du spectacle, le vrai du sentiment, le vrai de la conversation. Eh bien, madame de Boufflers n'a le vrai de rien, et cela explique comment elle a passé sa vie sans toucher ni intéresser, même les gens à qui elle a le plus d'envie de plaire. »

Il serait facile de citer bien d'autres traits du même genre. Pourquoi donc cette aigreur et cette évidente malveillance à l'égard d'une amie dont la fidélité ne s'est à aucun moment démentie ? L'explication n'est pas difficile à trouver : c'est qu'avec ses quarante-huit ans sonnés la comtesse a fait à Guibert quelques avances de coquetterie, auxquelles, nous le verrons plus tard, celui-ci a paru n'être pas insensible. Voilà le crime impardonnable qui, aux yeux d'une femme passionnée, efface tout un passé d'affection et de dévouement.

Même nuance de froideur et d'ombrage — moins accentuée peut-être, moins justifiée surtout

[1] 18 octobre 1775. *Ibid.* — La lettre autographe contient en toutes lettres le nom de madame de Boufflers, dont la lettre publiée ne donne que les initiales.

— dans ses rapports avec une autre femme de son intimité, aussi célèbre de son temps que madame de Boufflers, mais plus oubliée de nos jours et qui, pour cette raison, mérite bien une rapide esquisse. Je veux parler de madame de Marchais [1], dont le salon, au dire de Marmontel, se composait de « tout ce que la Cour avait de plus aimable et de ce qu'il y avait, parmi les gens de lettres, de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talents ». Pour présider à ces assises, imaginons [2] une mignonne créature « de quatre pieds de haut », mais « faite au tour » et proportionnée à ravir, avec des traits peu réguliers, des cheveux merveilleux, des yeux pétillants de malice, des dents « qui paraissaient beaucoup, mais qui étaient superbes », une mise tant soit peu excentrique, d'énormes panaches sur la tête et, tout autour de sa personne, « plus de guirlandes de fleurs naturelles que toutes les figurantes de l'Opéra », bref, un curieux mélange d'agrément et de ridicule. Mais ce que nul ne pouvait contester, c'était la séduction extraordinaire de son esprit, enjoué, piquant, vif, primesautier, « animé, disait-on, jusque dans le silence », et profond autant que rapide. « Elle devinait la pensée, et ses répliques étaient des flèches qui jamais ne manquaient le but. » L'âme douce avec cela, d'une obligeance parfaite, cette « jeune fée », comme dit Marmontel, ne manquait pas d'adorateurs ; mais son cœur était pris par une passion unique, qui occupa son existence en-

[1] Fille de Benjamin de La Borde, fermier général, lequel n'a d'autre rapport qu'une ressemblance de nom avec Joseph de Laborde, banquier du roi, son contemporain, avec qui on le confond parfois.

[2] *Mémoires* de Marmontel, de Garat, du duc de Lévis, *Lettres de Walpole*, etc., etc.

tière, et dont l'objet était le comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments et des jardins du Roi. Ils eurent une liaison de quinze ans, s'épousèrent dès qu'ils se virent libres, et ne s'aimèrent que mieux après, phénomène qui valut à ce couple modèle la juste admiration de leurs contemporains.

Qu'une pareille maîtresse de maison s'arrachât presque journellement aux élégances de son logis, aux empressements de ceux qui formaient autour d'elle comme une espèce de cour, pour réclamer une place dans le salon étroit de la maison du menuisier, c'était sans doute une marque d'attachement dont mademoiselle de Lespinasse lui devait tenir compte ; et tout donne à penser que, pendant les premières années, elle n'y fut pas indifférente. Mais il se trouva, par malheur, que cette pimpante petite personne ne dédaignait point les hommages qui venaient vers elle de toutes parts. « Elle inspire des passions, dit Walpole [1], et elle n'a pas assez de temps pour guérir le quart des blessures qu'elle fait. » Nullement galante, coquette à peine, il lui plaisait toutefois d'éveiller dans les cœurs l'émotion attendrie qui s'en tient aux regards, aux timides allusions et aux discrets soupirs. Du jour, où, fort innocemment, elle fut remarquée par Guibert, du jour où elle fut la confidente de ses premiers essais de littérature dramatique, l'amitié des deux femmes fut à jamais détruite et madame de Marchais se vit irrémédiablement perdue dans l'esprit de Julie. Il est intéressant de voir avec quelle promptitude la susceptibilité jalouse de cette dernière s'applique à rompre une intimité qui l'inquiète, et comme elle s'attaque

[1] Lettre du 16 septembre 1775. Éd. Cunningham.

habilement au point le plus sensible, la vanité de l'auteur débutant : « Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, écrit-elle à Guibert[1] ; oui, mais vous devriez bien dire à M. d'Angiviller de faire taire madame de Marchais, lorsqu'elle dit que les deux premiers actes du *Connétable*[2] sont du machiavélisme tout pur, que le Connétable est un rôle détestable, que celui d'Adélaïde est ridicule, etc., etc. Bonsoir, je voudrais avoir exclusivement le secret de votre amour-propre ; en revanche, vous auriez celui de mon cœur. » La manœuvre eut un plein succès ; entre Guibert et madame de Marchais, ce fut la fin soudaine de tout commerce intellectuel ; la sympathie naissante suivit le même chemin. Quiconque s'en étonnerait prouverait une faible connaissance de l'âme humaine en général et en particulier de celle de l'homme de lettres.

Voici toutefois, pour clore la série, une femme envers laquelle les sentiments de mademoiselle de Lespinasse suivirent une gradation entièrement opposée, et, de l'indifférence première, s'élevèrent progressivement jusqu'à la plus tendre affection. Il est vrai qu'Émilie Félicité de La Vallière, duchesse de Châtillon[3], n'avait pas en partage des dons aussi dangereux que celles dont je viens de parler, la beauté qui subjugue, l'esprit qui éblouit. Ses principaux, presque ses seuls mérites, étaient la bonté de son âme et la sincérité de son cœur ingénu.

[1] Août 1775. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Tragédie du comte de Guibert.

[3] Née le 29 août 1740, mariée en 1756 à Louis Gaucher, duc de Châtillon, veuve six ans après, morte au château de Wideville en 1812. Elle laissa deux filles, qui furent la duchesse d'Uzès et la princesse de Tarente.

C'était encore presque une enfant quand, dans le salon de sa mère, — la délicieuse duchesse de La Vallière [1], amie intime de madame du Deffand — elle avait rencontré Julie de Lespinasse ; du premier jour, elle s'était prise pour elle d'une de ces passions de jeune fille qui confinent à l'adoration. Quelques années plus tard, quand Julie quitta Saint-Joseph, il n'est de soins et de services qu'elle ne s'ingénia à lui rendre ; de ses conseils, de ses démarches, fréquemment aussi de sa bourse, elle l'aida comme la plus dévouée et la plus affectueuse des sœurs, et jamais, depuis lors, elle ne manqua une occasion de prodiguer à son amie les attentions, les prévenances les plus délicates. Pendant bien des années pourtant, elle n'obtint guère, pour salaire de ses peines, qu'une reconnaissance un peu froide, sans élan et sans effusion.

Nulle mauvaise volonté d'ailleurs de la part de Julie ; rien autre chose qu'une impuissance à contraindre son cœur. Elle s'en veut même, au fond, de ne pas rendre davantage en échange de ce qu'elle reçoit, mais, par un mouvement bien humain, c'est contre celle qui lui vaut ce remords que se tourne son impatience : « Elle est bien aimable [2], mais elle fait que je suis mécontente de moi. Elle croit m'aimer, elle agit, elle a de la bonté, de l'honnêteté, mais sa tête est vide comme une lanterne, et

[1] Anne-Julie-Françoise de Crussol d'Uzès, duchesse de La Vallière. Sa merveilleuse beauté résista jusqu'au seuil de la vieillesse à l'assaut des années, et c'est pour elle que fut composé le célèbre quatrain :

La Nature prudente et sage
Force le Temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle ne saurait répéter.

[2] Lettre sans date. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

son âme est un vrai désert ; et vous croyez bien que je n'ai ni le temps ni la force d'éclairer l'une et de remplir l'autre. Elle me gêne souvent ; elle me prive de ma pensée... »

Pour faire rendre plus de justice à cette fidèle tendresse, il fallut les leçons sévères de la douleur, cette grande éducatrice. Éperdue de tristesse, abîmée de découragement, Julie comprit la douceur consolante d'une affection toujours présente, d'une compassion ardente en même temps que discrète : « J'aurais bien mauvaise opinion de moi, si je ne l'aimais pas, s'écriera-t-elle alors ; elle exige si peu, elle donne tant ! Je voudrais que vous la vissiez, que vous entendissiez ce qu'elle me dit ; la passion ne s'exprime pas autrement. » Désormais la glace est brisée ; ces deux âmes chaleureuses, faites d'une pareille essence, se sont reconnues, dirait-on, et volent à l'appel l'une de l'autre ; et c'est madame de Châtillon que mademoiselle de Lespinasse propose en exemple à Guibert, lorsqu'elle souffre, à son tour, de la froideur qui répond à sa flamme : « Je commence à croire que la première de toutes les qualités pour se faire aimer, c'est d'être aimante. Non, vous n'imaginez pas tout ce qu'elle invente pour aller jusqu'à mon cœur. Mon ami, si vous m'aimiez comme elle !... Non, je ne le voudrais pas. Me préserve le Ciel de connaître deux fois un pareil bonheur ! » Nombreux sont les passages où mademoiselle de Lespinasse exprime ainsi ses sentiments nouveaux pour une incomparable amie ; je n'en veux pas fatiguer le lecteur ; les lignes qu'on a lues suffisent à indiquer les étapes successives d'une liaison qui, comme elle, le dit sera dorénavant, pour l'héroïne de cette histoire, « le charme et le bienfait » de ses dernières années.

CHAPITRE VII

La colonie étrangère à Paris au XVIIIe siècle. — Succès de mademoiselle de Lespinasse auprès de ces hôtes de passage. — David Hume. — Incroyable engouement dont il est l'objet. — Son assiduité chez Julie. — Intervention de celle-ci dans la querelle de Hume et de J.-J. Rousseau. — Elle préside l'assemblée qui dicte à Hume sa ligne de conduite. — Dissensions qui en résultent dans le clan encyclopédique. — Conflit épistolaire entre d'Alembert, Rousseau, Walpole, Voltaire, etc. — Générosité de Hume. — Autres amis étrangers de mademoiselle de Lespinasse : le marquis de Caraccioli, l'abbé Galiani, lord Shelburne. — Intimité de ce dernier avec Julie. — Admiration qu'elle professe pour ses mérites d'homme d'État.

VERS le milieu du XVIIIe siècle, se produisit un fait d'une importance et d'une portée considérables : l'Europe découvrit Paris, et Paris découvrit l'Europe. C'était un événement nouveau dans l'histoire de notre pays ; déjà sans doute auparavant, dans la seconde moitié du XVIe siècle et au commencement du suivant, les alliances de deux de nos rois avec les Médicis avaient fait pénétrer chez nous quelques éléments étrangers, mais cette infiltration d'ailleurs assez restreinte, provenait de la seule Italie et ne s'étendait qu'à la Cour. Sous le long règne de Louis XIV, la société française était restée presque exclusivement nationale : la cause en est essentiellement dans l'état de guerre perpétuel où nous étions alors avec les trois quarts

des puissances, à quoi s'ajoutait cet orgueil, ancré dans l'âme des sujets du Grand Roi, qui leur faisait considérer la France comme l'unique foyer des lumières, tandis que les peuples voisins végétaient dans les limbes d'une demi-barbarie. Cette sorte d'isolement hautain survécut quelque temps au souverain qui l'avait créé ; mais, dans les environs de l'année 1750, après la paix d'Aix-la-Chapelle, on vit, comme sur un mot d'ordre tacite, affluer subitement vers les rives de la Seine une multitude de gens, venus de tous les points du monde civilisé, Autrichiens, Polonais, Danois, Italiens, Moscovites, Anglais surtout, plus nombreux à eux seuls que tous les autres réunis, qui se répandirent comme un flot dans la société parisienne. C'étaient d'ailleurs, pour la plupart, des hommes cultivés, policés, au courant des usages, parlant parfaitement notre langue ; aussi leur fit-on parmi nous l'accueil le plus cordial et le plus sympathique ; beaucoup prirent dès lors l'habitude de revenir régulièrement faire séjour à Paris ; quelques-uns s'y fixèrent ; tous, presque sans exception, s'y plurent.

Quelles furent, au point de vue des mœurs et des idées, les conséquences de cette invasion pacifique, nous n'avons pas à l'étudier ici. Il nous suffira de noter la physionomie toute nouvelle et, pour ainsi dire, rajeunie que prirent, de ce fait, les salons et lss cercles littéraires, l'intérêt qu'inspirèrent, aux femmes autant qu'aux hommes, l'état d'esprit, la manière de penser, de juger, de sentir, de ces hôtes distingués, l'élargissement du champ ouvert à la curiosité française. Il ne fut bientôt plus de souper, de soirée, de réunion mondaine, où ne figurassent quelques-uns de ces étrangers à la mode, mis à la place d'honneur, choyés et fêtés à l'envi. Madame

Geoffrin avait donné le signal ; son hôtel, on le sait, fut pendant quarante ans comme le rendez-vous de l'Europe. Avec plus ou moins d'empressement, les autres maîtresses de maison suivirent le même chemin, et mademoiselle de Lespinasse ne demeura pas en arrière. La merveilleuse souplesse et l'ouverture de son intelligence, sa connaissance aussi des langues et des littératures anglaise, italienne, espagnole, devaient la faire spécialement apprécier de ceux de nos voisins qui franchissaient sa porte, et l'on consacrerait des pages à dresser simplement la liste des visiteurs de diverse origine qui défilèrent au pied de son fauteuil. Je n'infligerai pas au lecteur cette énumération, me restreignant à ceux qui furent de son intimité et qui marquèrent quelque peu dans sa vie.

En ancienneté, en importance aussi, le premier rang, dans cette catégorie, appartient sans conteste à David Hume, le grand historien écossais. Pendant trois ans, de 1763 à 1766, il vécut à Paris, où lord Hertford l'avait amené pour y tenir l'emploi de secrétaire d'ambassade [1]. Son succès y fut prodigieux : « Ceux qui n'ont jamais connu les étranges effets de la mode, a-t-il lui-même écrit [2], pourront difficilement concevoir l'accueil que je reçus des hommes et des femmes de tous les mondes et de tous les états. Plus je me dérobais à leur excessive politesse, plus j'en étais accablé. » Il semble,

[1] Il n'en eut le titre officiel que dans l'été de 1765, où il devint « chargé d'affaires », jusqu'à l'arrivée du duc de Richmond, qui eut lieu à la fin de cette même année. (Fragments de *Mémoires de Hume*, traduits par Suard.)

[2] Fragments de *Mémoires de Hume*.

à dire le vrai, qu'il ne s'y déroba pas longtemps et qu'il céda sans trop de peine aux avances qu'on lui prodiguait. L'anglomanie battait alors son plein ; elle se manifestait surtout, au dire d'Horace Walpole, par un triple engouement pour le whist, pour *Clarisse Harlowe*, enfin pour la personne de Hume. En quelque lieu qu'on fût, à la Cour, à la Comédie, au bal, à l'Opéra, on était sûr d'apercevoir la large face du diplomate improvisé encadré de « deux frais minois ». Comme on demandait à Chamfort s'il avait des nouvelles de ce héros du jour : « Je crois qu'il est mort, répliquait-il ; je ne l'ai rencontré que trois fois aujourd'hui. » Une dame, assure lord Mareschal, « fut disgraciée à la Cour pour avoir demandé qui il était... Ce devait être quelque provinciale débarquée récemment à Paris. » Et Hume, ajoute le même témoin, eût pu prendre à son compte la parole historique : « Ne pas me connaître dénonce que tu es toi-même inconnu [1]. »

Que l'objet de ces empressements en ait savouré la douceur, il suffit, pour n'en point douter, de lire les descriptions, d'une vanité candide, qu'il adressait à Robertson : « Je ne me repais ici [2] que d'ambroisie, je ne respire que de l'encens, je ne marche que sur des fleurs. Toutes les personnes que je rencontre, les femmes, surtout, croiraient manquer à un devoir de rigueur en se dispensant de me faire un long et pompeux compliment. » Et il s'étend avec une naïve complaisance sur sa visite au château de Versailles, où les fils du Dauphin, dont l'aîné a dix ans à peine, accourent vers lui

[1] Lettre du 4 février 1763. *Letters of eminent persons addressed to David Hume.* Édimbourg, 1849.

[2] Lettre du 1er décembre 1763.

pour le couvrir des louanges les plus hyperboliques, où le plus jeune, le comte d'Artois, un enfant de cinq ans, s'efforce à balbutier, aux applaudissements du public, « un compliment qu'on lui a fait apprendre, et qu'il n'a pas bien retenu ». S'étonnera-t-on, après de tels triomphes, que l'historien proclame Paris la ville la plus intelligente, la plus polie de l'univers, et qu'il ait eu, comme il l'avoue, « la pensée de s'y établir pour tout le reste de sa vie [1] » ?

Les Anglais, disons-le, manifestaient quelque étonnement de l'enthousiasme parisien, et plus d'un riait sous cape d'une prodigalité d'encens, bien propre à faire tourner la tête la plus solide et la mieux ordonnée. Lord Mareschal, intime ami de Hume, le met en garde contre ce danger : « J'espère, lui écrit-il [2], que les belles et grandes dames ne vous séduiront pas au point de nous renvoyer ici un petit-maître, adroit à faire de la tapisserie. Une coquette a bien induit Hercule lui-même à filer ! » Walpole a la plume plus mordante : « M. Hume est la seule chose au monde dans laquelle les Français aient une foi implicite ; et ils ont raison, car je les défie de comprendre un mot de ce qu'il dit, en n'importe quelle langue... M. Hume, reprend-il ailleurs, est la *mode* personnifiée, quoique son français soit presque aussi inintelligible que son anglais. » Ces appréciations sans bienveillance contiennent une part de vérité. Hume, en effet, était loin de briller par les dons extérieurs : sa parole était lourde, hésitante et embarrassée, sa tournure épaisse et massive, son visage dépourvu de finesse et de distinction. Il n'en est pas moins vrai qu'il rache-

[1] Fragments de *Mémoires. Passim.*
[2] *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*

tait amplement ces défectuosités physiques par ses hautes qualités morales, l'élévation de son esprit, la profondeur de ses pensées, la solidité de ses jugements, et cette puissance d'observation qui paraissait dans sa conversation aussi bien que dans ses écrits, joignant, par une heureuse alliance, la clairvoyance aiguë de l'historien aux larges vues du philosophe. On vantait non moins justement la droiture de son cœur, son caractère à la fois ferme et doux, la constance de ses amitiés et la sûreté de son commerce. « Sa plaisanterie habituelle, dit un des hommes qui l'ont le mieux connu [1], n'était que la simple effusion d'une bonté naturelle et d'une gaieté tempérée par la délicatesse et la modestie ; mais il n'y entrait pas la plus légère teinture de malignité... Jamais il ne lui échappa une seule moquerie qui eût pour but de mortifier ; aussi ses railleries plaisaient-elles à ceux mêmes sur qui elles tombaient. » Tout en lui respirait, affirment d'autres témoignages, la candeur et la loyauté ; l'exemplaire pureté de sa vie pouvait faire présager la sérénité de sa mort, digne d'un des sages de la Grèce [2]. Il semble donc qu'en comblant Hume des marques de son estime et de son admiration, la société française ait eu l'intuition vague d'une supériorité réelle, qui échappait au public londonien ; et, pour une fois, l'engouement de Paris fut aussi justifié au fond qu'il était excessif et frivole dans la forme.

[1] Lettre d'Adam Smith, écrite après la mort de Hume. Citée par Suard dans son *Introduction* aux *Mémoires* de Hume.

[2] Quelques instants avant sa fin et déjà presque en agonie, comme on tentait de le leurrer encore d'une espérance de guérison : « Non, non, répondit-il avec un sourire, je m'en vais aussi vite que mes ennemis, si j'en ai, peuvent l'attendre, et aussi doucement que mes meilleurs amis le peuvent désirer. »

A cette contagion d'enthousiasme, dont je viens de citer les traits, Julie de Lespinasse ne devait pas échapper plus que d'autres. Elle avait connu Hume dans le salon de Saint-Joseph, où, à peine débarqué, il avait été introduit : « Je me vante, écrira madame du Deffand quelques années plus tard[1], d'être la première qui lui ait marqué de l'empressement ; c'est le seul titre dont je puisse tirer quelque avantage... Les charmes et les agréments qu'il a trouvés *ailleurs*, ajoute-t-elle aussitôt avec une mélancolique amertume, l'ont emporté, et m'ont laissée dans la classe des simples connaissances. Vous savez si j'en suis fâchée, si je ne sens pas tout son mérite, si je n'en suis pas touchée, et si je n'aurais pas été fort aise d'être du nombre de ses amies. » On devine bien à quelle adresse vont ces reproches mélangés de regrets. Hume, en effet, tombé du premier coup, comme dit madame de la Ferté-Imbault, « au pouvoir de la magicienne », avait sollicité et reçu ses entrées parmi les habitués de la rue Saint-Dominique et ne bougeait quasiment pas de la « petite chapelle ». Il y trouvait d'ailleurs l'accueil le plus flatteur, dont il se montrait fort touché ; mais on lui avait vite fait comprendre que, s'il tenait à garder les bonnes grâces de la déesse et des pontifes du lieu, il fallait renoncer à fréquenter dans le sanctuaire voisin, et toute infraction à cette règle était suivie d'un dur rappel à l'ordre. « Oui, monsieur, lui écrit Julie après un péché de ce genre[2], j'ai été toutes des premières à connaître votre mérite, j'en fais vanité, et j'ai désiré sincèrement d'être votre amie. Je

[1] Lettre du 29 juin 1766 à Craufurd. Éd. Sainte-Aulaire.
[2] Paris, 13 août. *Letters of eminent persons addressed to David Hume. Passim.*

m'étais flattée d'y avoir réussi ; et c'est avec beaucoup de chagrin que je me suis aperçue que je m'étais trompée... J'ignore si l'usage autorise ou tolère les liaisons de nos amis avec nos ennemis ; je ne sais que ce que dicte l'amitié, et je serais fâchée d'en savoir davantage. »

Que le coupable ait su obtenir son pardon, on n'en saurait douter, à lire le billet [1] plein de coquetterie qui scellait peu après la réconciliation : « L'objet de vos amours, la charmante Néolé (?) vous ordonne, vous commande, avec sa petite voix flûtée, de souper chez moi samedi, 11 de ce mois ; je ne crois pas que vous osiez y manquer. Je remets à ce jour-là à vous dire tout le bien et tout le mal que je pense de vous. Ah ! que ce temps est long à mon impatience ! » Et, s'il fallait une preuve de plus, le dépit de la délaissée nous la fournirait sans réplique : « Je suis bien aise, dira madame du Deffand à Walpole [2], que vous ne soyez plus à portée de le voir (Hume), et moi ravie de l'assurance de ne le revoir jamais. Vous me demandez ce qu'il m'a fait ? Il m'a déplu. Haïssant les idoles, je déteste leurs prêtres et leurs adorateurs. »

Lorsque en l'année 1766 l'arrivée du duc de Richmond mit fin à la mission de Hume et le renvoya outre-Manche, l'absence laissa debout et intactes, pour ainsi dire, les amitiés contractées à Paris. Entre Julie et lui, une correspondance s'engagea, dont une partie subsiste [3], et qui témoigne du durable souvenir que garda de lui la première et de la vraie tristesse qu'elle eut de son départ. « Je vous avais promis de ne vous point écrire,

[1] *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*
[2] Lettre du 3 août 1769. Éd. Lescure.
[3] *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*

lit-on dans la première de ces lettres, mais je sens que j'ai promis plus que je ne peux tenir, et je ne puis résister au désir qui me presse... Madame de Boufflers me fait espérer que vous ne tarderez pas à revenir. Je voudrais en hâter le moment, et vous posséder sans avoir à craindre de vous perdre. » — A quelques mois de là : « Vous ne parlez pas de votre retour. L'Angleterre est-elle donc comme les Enfers, qui ne rendent rien ? » L'année suivante : « Je suis si personnelle, et j'ai tant d'envie de vous revoir, que je prie Dieu de tout mon cœur que vous soyez incessamment disgracié [1]. » Malgré l'accent sincère de ce langage, peut-être pourrait-on n'y voir que des formules de courtoisie, si la suite de ces lettres ne nous montrait Julie de Lespinasse prenant chaudement, dans une circonstance délicate, le parti de l'absent et lui prouvant son intérêt mieux que par des paroles. Je veux parler de son intervention dans la fameuse querelle de Hume avec Jean-Jacques Rousseau. Sans conter dans tous ses détails une histoire trop connue, il me sera permis d'en rappeler l'origine et d'indiquer le rôle — jusqu'à ce jour presque ignoré — qu'y joua notre héroïne.

L'époque où nous sommes arrivés était celle où Rousseau traversait la crise la plus grave de son existence agitée. Frappé durement par le Parlement de Paris et décrété de prise de corps pour ses derniers ouvrages, l'*Émile*, et le *Contrat social*, condamné de même, peu après, par le Conseil de Genève, qui avait fait brûler ses livres par la main du bourreau, il errait, sous des noms et sous des

[1] Lettres des 13 février, 13 août 1766 et du 8 juin 1767. *Ibidem.*

déguisements divers, de ville en ville, de pays en pays, ne sachant où trouver refuge. C'est alors que sa protectrice, la comtesse de Boufflers, lui fit avoir un sauf-conduit pour séjourner quelques semaines à Paris, dans l'espoir d'obtenir sa grâce. Il vint loger au Temple, chez le prince de Conti, dont Hume était l'hôte assidu. Les deux philosophes s'y connurent, se lièrent d'une étroite amitié ; si bien qu'en janvier 1766, quand Hume revint vers son pays natal, il emmenait avec lui Rousseau, qu'il installait chez Davenport, dans le Derbyshire, et qu'il comblait de bienfaits de toute sorte, faisant démarches sur démarches, épuisant son crédit, pour lui faire accorder une pension du roi d'Angleterre. Faut-il dire l'effet produit en France, dans les milieux où régnait l'Encyclopédie, par ce spectacle attendrissant ? Tous les yeux se mouillaient à évoquer l'image de l'historien anglais « transportant Jean-Jacques dans ses bras » au sein de cette île bienheureuse, où se pratiquaient, disait-on, les principes essentiels inscrits dans le *Contrat social.* On s'échauffait à la pensée que cet audacieux novateur, ce « sauvage », ce « républicain », trouvait de l'appui près d'un roi et des pensions au pied d'un trône. « On ne se figurait plus Hume et Jean-Jacques que dans les bras l'un de l'autre, baignés de larmes de joie et de reconnaissance [1]. »

Julie, est-il nécessaire de le dire ? était l'une des plus exaltées. Passionnément éprise du génie de Rousseau, les quelques occasions qu'elle avait eues de le connaître, à son récent passage, avaient suffi pour que son enthousiasme allât de l'œuvre à l'écrivain. Les réserves de d'Alembert, les avis de

[1] *Mémoires* de Garat.

madame Geoffrin, rien n'avait pu modérer la ferveur de ses sentiments[1]. J'en trouve une preuve assez curieuse dans une de ses lettres à Hume, la première qu'elle lui écrivit après qu'il eut quitté la France. Le Dauphin[2] venait de mourir, au milieu des regrets qu'on accorde libéralement à tout prince qui n'a voint régné. L'Encyclopédie notamment, sans que l'on comprenne bien pourquoi, pleurait cette fin précoce comme la ruine de ses espérances. Imbue de la même illusion, Julie conçut la pensée singulière de faire composer par Rousseau le panégyrique du défunt, voyant là, pour le proscrit, un moyen de fléchir Louis XV et de rentrer en grâce. « Je voudrais, explique-t-elle à Hume[3], que M. le Dauphin fût loué comme il le mérite, et je ne connais, sans exception, personne en France qui en soit capable. M. Rousseau seul saurait mettre dans cet éloge la chaleur et l'intérêt qui peuvent le rendre agréable aux âmes sensibles, et dont nos orateurs, nos poètes et nos philosophes ne se doutent pas. M. Rousseau a d'ailleurs quelques raisons, qu'il ignore peut-être, pour chérir la mémoire de M. le Dauphin, car il est constant que ce prince, peu de jours avant de mourir, a témoigné s'intéresser beaucoup à M. Rousseau et désapprouver entièrement les persécutions qu'on lui fait souffrir. » Afin de hâter la besogne, elle pousse la précaution jusqu'à joindre à sa lettre une espèce de canevas, qu'elle a composé de sa main avec l'aide de d'Alembert[4], et qui pourra « servir de

[1] Lettre de d'Alembert à Hume du 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*

[2] Louis de France, fils de Louis XV, né le 4 septembre 1729, mort le 21 décembre 1765.

[3] Lettre du 23 février 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

[4] Voir ce morceau à l'appendice, p. 477.

matière à Rousseau pour les belles choses qu'il saura dire ». Elle insiste donc près de Hume pour qu'il « échauffe » sur ce sujet la tête de son ami : « J'imagine, conclut-elle, que cet éloge serait un moyen de faciliter le retour de M. Rousseau en France, et de le rendre à ses amis et à une nation qui le regrette. »

L'idée d'écrire l'éloge du prince le plus dévot du siècle n'agréa point, comme il était facile de le prévoir, à l'auteur du *Contrat social*, et le projet mourut dès sa naissance. Ce refus, néanmoins, n'influa pas sur les relations du trio, et les bons procédés continuèrent comme par le passé. Au mois de mai suivant, Julie reçoit encore de Londres une image gravée de Rousseau, d'après « l'admirable portrait » que Hume a, de sa poche, fait exécuter par Ramsay [1]. Entre les trois amis, la lune de miel persiste, et le public s'attendrit de plus belle.

Les choses en étaient là, quand, un beau soir, au souper de madame Necker, l'un des convives tire de sa poche une lettre de Hume à d'Holbach, arrivée de la veille : « Mon cher baron, Jean-Jacques est un scélérat... » Tels sont les premiers mots, qui font frémir toute l'assistance ; et la suite répond au début. A cette lecture succède une lettre de Jean-Jacques à Hume : « Vous êtes un traître ; vous ne m'avez mené ici que pour me perdre et me déshonorer... » La stupeur redoubla. « Ces deux mots, *traître* et *scélérat*, dit un témoin [2], retentirent dans ce souper et, la nuit même, dans une partie de la capitale, comme deux coups de canon. »

[1] Lettre de Hume à la comtesse de Boufflers, du 16 mai 1766. (*Private correspondence of David Hume*, London, 1820).

[2] Garat, *Mémoires sur M. Suard*.

A la première surprise succède, parmi la gent philosophique, une incroyable effervescence. On ne sait rien encore de ce qui s'est passé, mais les imaginations travaillent, et déjà se forment deux camps, les uns tenant pour Hume, les autres pour Rousseau. Du désarroi, de l'affolement général, on trouve l'écho dans ce billet que mademoiselle de Lespinasse, le lendemain du coup de théâtre, adresse à l'historien anglais [1] : « Hé ! mon Dieu, monsieur, qu'est-il donc arrivé entre vous et Rousseau ? Quelle noirceur vous a-t-il donc faite ? Suivant la lettre que vous avez écrite au baron (d'Holbach), il n'y a rien qu'on ne doive craindre... Si je ne craignais pas d'être importune, je vous supplierais de vouloir bien me dire le précis des noirceurs que vous avez éprouvées. Ce n'est pas du tout par curiosité que je vous le demande, car je vous crois sur parole ; mais, permettez-moi de vous le dire, c'est par intérêt pour vous, et pour être à portée de vous défendre contre les fanatiques de Rousseau... »

Les vagues explications qu'on eut par le prochain courrier n'étaient pas faites pour calmer les esprits. On attendait des faits ; on n'eut que des déclamations, et des griefs extravagants. D'Alembert n'exagère en rien quand il mande à Voltaire [2] : « Vous ririez de voir les raisons d'après lesquelles Rousseau a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis : M. Hume a parlé contre lui en dormant ; il logeait à Londres dans la même maison que le fils de Tronchin [3] ; il avait

[1] 6 juillet 1766. *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*

[2] 11 août 1766. *Correspondance générale* de Voltaire.

[3] Tronchin était mortellement brouillé avec Jean-Jacques Rousseau.

le *regard fixe ;* et surtout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfaisance fût sincère. » Dans la réalité, ces derniers mots donnent la clé du mystère ; et c'est ce dont Rousseau, quelques années plus tard, est convenu cyniquement lui-même, le jour où il a fait à madame d'Épinay cet aveu surprenant : « Sachez, madame, une fois pour toutes, que je suis vicieux, que je suis né tel, et que vous ne sauriez croire la peine que j'ai de faire le bien et combien peu le mal me coûte.. Vous riez ? Pour vous prouver à quel point ce que je vous dis est vrai, apprenez que je ne saurais m'empêcher de haïr les gens qui me font du bien[1] ! » Il y faut sans doute ajouter l'amer dépit que ressentait Jean-Jacques du médiocre succès qu'il remportait en Angleterre ; et c'est encore ce que démêle justement d'Alembert, dans ces lignes écrites à Hume[2] : « Il y a dans la drôle de lettre de ce *joli petit homme,* comme vous l'appeliez autrefois, une phrase à laquelle vous n'avez peut-être pas fait autant d'attention qu'elle le mérite : c'est que *le public, qui avait été d'abord fort amoureux de lui, commença bientôt à le négliger.* Voilà ce qui le fâche véritablement, et il s'en prend à qui il peut. Vous vous êtes chargé de montrer l'ours à la foire ; sa loge, qui d'abord était pleine, est bientôt restée vide, et l'ours vous en rend responsable... »

Telles sont, on n'en saurait douter, les raisons intérieures — psychologiques, dirait-on aujourd'hui — de l'étrange conduite de Jean-Jacques ; toutefois, quelle que fût sa folie, son inavouable irritation n'eût peut-être pas éclaté avec une si

[1] *Mémoires* de madame d'Épinay.
[2] 4 août 1766. *Letters of eminent persons...*

prompte violence, sans l'incident qui troubla sa cervelle et le jeta hors de mesure. Il en faut accuser une fantaisie d'Horace Walpole, alors en séjour à Paris. L'impitoyable railleur s'était amusé à écrire une lettre supposée du Grand Frédéric à Rousseau, une lettre qui, sous une forme à demi sérieuse, était pleine de malice et de la plus mordante ironie [1]. Walpole se contenta d'abord — par égard, assure-t-il, pour la liaison de Hume avec Jean-Jacques [2] — de la faire circuler dans quelques salons parisiens ; mais il céda bientôt au désir de la faire tenir à son destinataire, et Rousseau y fut si bien pris qu'on a trouvé dans ses papiers une longue et emphatique réponse adressée au roi de Prusse, pour protester contrs ce qu'il appelle une cruelle insulte au malheur. On juge de sa fureur, de sa soif de vengeance, lorsqu'il connut la mystification dont il avait été victime. Comment il vint à supposer, contre toute vraisemblance, que d'Alembert était le coupable et que Hume était son complice, c'est un effet de son cerveau malade. Toujours est-il que cette idée s'implanta dans sa tête ; de là le réquisitoire foudroyant qui, fondant inopinément sur l'honnête historien, bouleversa son âme ingénue et le plongea dans une stupéfaction profonde, à laquelle succéda une colère indignée.

Mieux eût valu sans doute — si juste que fût cette colère — conserver son sang-froid, traiter par le dédain les divagations de Rousseau et ne pas faire de bruit autour d'une aussi sotte histoire.

[1] On trouve le texte de cette lettre reproduit dans celle que Walpole adressa à Conway le 12 janvier 1766. (*Letters of Horace Walpole*. Éd. Cunningham.)

[2] Lettre à Hume, du 26 juin 1766. *Ibidem*.

C'était l'avis formel de madame de Boufflers [1]; ce fut aussi, dans le premier moment, celui de d'Alembert et de Julie de Lespinasse, et ils le dirent nettement à Hume, dans ce billet, qu'ils lui adressèrent en commun [2] : « Je vous conseille d'y penser à deux fois avant de mettre vos griefs sous les yeux du public, parce que ces sortes de querelles ne font souvent qu'échauffer davantage les fanatiques obstinés, et parce que les indifférents en prennent occasion de dire du mal des gens de lettres. » Même recommandation à quelques jours de là : « Mon avis, écrit d'Alembert, sur le parti que nous devons prendre, c'est de ne rien publier du tout contre Rousseau et d'attendre qu'il vous attaque... Il suffit qu'il soit déclaré unanimement fou et digne d'être mis à Bedlam pour que nous n'ayons rien à en craindre. Tout ce qu'il veut, c'est de faire parler de lui, à quelque prix que ce soit ; le plus mauvais tour qu'on puisse lui jouer, c'est d'empêcher le plus possible qu'on en parle.

[1] Voici la lettre fort sensée qu'écrivit à ce propos la comtesse de Boufflers à mademoiselle de Lespinasse, dès qu'elle fut informée de l'histoire : « Je ne savais rien jusqu'ici de la rupture entre M. Hume et Rousseau que par le bruit public, mais hier j'ai reçu une lettre du premier écrite le 15 de ce mois ; je ne prétends pas cacher que cela me paraît beaucoup trop tard et que je croyais devoir être instruite avant personne de cet événement. A la vérité, si je l'avais su, je ne me serais pas hâtée de le divulguer, parce que je ne crois pas qu'il soit fort pressé de réjouir les méchants, d'affliger les gens de bien, de faire douter de leur vertu, d'exciter de nouvelles clameurs contre la philosophie, non plus que de servir le ressentiment, quelque juste qu'il puisse être, lorsqu'il est encore dans sa première chaleur. Le baron d'Holbach a eu tort, selon mon opinion, de répandre cette histoire, s'il n'en a reçu l'ordre positif de M. Hume. Encore, à sa place, aurais-je différé de lui complaire jusqu'à ce qu'il l'ait renouvelé avec un peu plus de sang-froid... » (Lettre du 21 juillet 1766. Arch. du château de Talcy.)

[2] Lettre du 6 juillet 1766. *Letters of eminent persons... Passim.*

C'est l'avis de mademoiselle de Lespinasse et de toutes les personnes à qui j'ai pu en parler. » Ces conseils n'avaient qu'un défaut, qui était d'arriver trop tard. La lettre de Hume à d'Holbach, colportée, commentée dans tous les cercles de Paris, avait eu un retentissement que son auteur n'attendait pas : « Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre au roi de France, s'écrie-t-il d'un ton de surprise, on n'en eût pas fait plus soudainement le sujet de toutes les conversations ! » Les amis de Jean-Jacques faisaient courir, pour le défendre, des bruits aussi faux qu'injurieux sur le compte de son bienfaiteur ; nombre de gens étrangers à l'histoire étaient éclaboussés par ces perfides propos ; et le scandale grandit si fort, qu'il ne parut guère plus possible de garder le silence et de « rester les bras croisés ».

L'après-dînée du 21 juillet, sur la prière de Hume, un solennel aréopage se réunit dans le salon de la rue Saint-Dominique [1]. Il comprenait Turgot, Morellet, Marmontel, Saurin, Duclos et d'Alembert, convoqués pour délibérer, sous la présidence de Julie. Le débat fut long et sérieux, comme il seyait à une si grave affaire ; il aboutit à une résolution formelle, prise d'un commun accord, que d'Alembert reçut mission de communiquer le soir même au principal intéressé : « Nous sommes tous unanimement d'avis que vous devez donner cette histoire au public, avec toutes ses circonstances. Je dis *nous*, car je parle ici au nom de tous... » Ce préambule est suivi d'un plan de conduite, ou, si l'on veut, d'un mémoire détaillé, sur la façon de présenter les

[1] Lettres de Turgot et de d'Alembert à Hume. *Letters of eminent persons*, etc. *Passim.*

faits, sur le ton qu'il convient de prendre, en exposant toutes choses « simplement et nettement, sans aigreur, sans la moindre injure, sans même de réflexions sur le caractère de Rousseau et sur ses écrits... Tout ce que je vous dis là, ajoutait d'Alembert, je le dirais en présence de Rousseau lui-même ; je n'ai aucune raison, du moins que je sache, de me plaindre ni de me louer personnellement de lui, mais je dois à votre amitié, qui me demande conseil, de dire ce que je ferais si j'étais à votre place ». Les dernières lignes sont écrites sous la dictée personnelle de Julie : « Mademoiselle de Lespinasse, à qui j'ai lu toute votre lettre et ma réponse, et qui prend de vous le plus grand intérêt, me charge de vous dire combien elle vous aime, et combien elle est persuadée que vous devez imprimer. »

Le conseil fut suivi. Écrite par Hume, traduite par Suard, publiée et lancée par les soins diligents de d'Alembert et de Julie de Lespinasse[1], une grosse brochure, bourrée de documents, établit le public pour juge d'un différend d'ordre purement privé. Les ripostes ne tardèrent point ; le seul résultat obtenu fut celui qu'on eût dû prévoir : envenimer, prolonger, généraliser une querelle, qui mit bientôt aux prises les plus fameux pontifes de la doctrine nouvelle. Il n'entre pas dans mon dessein de pousser plus loin le récit des péripéties de cette lutte, mais je dois indiquer le contrecoup qu'elle eut sur certains de nos personnages. Le spectacle en est instructif autant que la cause est puérile ; et l'on y voit à découvert ce fond secret d'orgueil, de jalousie, de rancune, de passion

[1] Lettre de d'Alembert à Hume, du 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

mesquine, dont ne sont, hélas! préservés ni les plus grands esprits ni les âmes les plus philosophes.

La fausse lettre de Frédéric composée par Walpole fut l'occasion de cette seconde querelle, qui se greffa sur la première. D'Alembert, dès qu'il la connut, s'était montré fort irrité que Rousseau l'en eût cru l'auteur : « Ah! pardieu, mon cher Jean-Jacques, s'écrie-t-il avec dépit [1], il n'y a pas moyen d'y tenir! Quelque envie qu'on ait de respecter votre situation et de ne se point moquer de vous, il faut rire, malgré qu'on en ait. C'est donc moi qui suis auteur, ou tout au moins complice, de la lettre de M. Walpole! Et vous êtes sûr de cela comme si vous l'aviez vu! Et j'ai fait un complot avec M. Hume pour vous perdre! Je ne me suis jamais douté de cela, et je vous félicite d'avoir de si bonnes lunettes... » C'est du même ton qu'il écrit à Voltaire : « Rousseau [2] prétend que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole, que je ne connais même pas et à qui je n'ai jamais parlé. Jean-Jacques est une bête féroce, qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux et toucher qu'avec un bâton! »

De Rousseau, son ressentiment se tourne vers Walpole, auquel il doit l'ennui de cette absurde « tracasserie », et s'adressant à Hume : « Il y a de la cruauté, dit-il, à tourmenter un malheureux qui ne vous a point fait de mal... Rousseau est un charlatan, j'en conviens ; mais il faut se contenter de ne point acheter ses drogues, sans lui jeter

[1] Lettre du 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc.
[2] Lettre du 11 août 1766. *Correspondance générale de Voltaire.*

des pierres. M. Walpole aura éternellement à se reprocher d'avoir fait perdre la tête à ce pauvre diable-là, et de vous avoir compromis très mal à propos, ainsi que moi, qui à la vérité ne m'en soucie guère... Je rirai éternellement des charlatans comme Rousseau, et des poltrons comme M. Walpole, qui n'osent les attaquer à découvert [1]. » Enfin, suivant son habitude, c'est à la marquise du Deffand que, fort injustement, il attribue l'origine du méfait, la dénonçant à Hume comme l'inspiratrice de Walpole : « On dit ici, comme une chose très certaine, que c'est madame du Deffand qui lui a inspiré cette méchanceté. Elle en est très capable, et vous le savez bien. On raconte que c'est elle qui a revu et corrigé la lettre pour le style... [2] » Sur un doute exprimé par Hume, il passe à la fureur et aux pires invectives et, par une suprême maladresse, il mêle à la dispute le nom de mademoiselle de Lespinasse : « A l'égard [3] de ma voisine *la Vipère* (car

[1] Lettres des 21 juillet, 1er septembre, 6 octobre 1766. *Letters of eminent persons*, etc. — Disons que Turgot fait, de même, remonter à Walpole la première responsabilité de l'affaire : « On voit évidemment, écrit-il à Hume, que la lettre de M. Walpole, que Rousseau a sottement imputée à d'Alembert, est cause de tout. Dans toute cette affaire, il s'en faut de beaucoup que je trouve M. Walpole innocent... Je n'ai pas vu sans une sorte d'indignation l'air de triomphe de cet homme, sur un événement dont il est la cause. » (Lettre du 7 septembre 1766. *Letters of eminent persons*, etc.)

[2] Lettre du 4 août 1766. *Ibidem.*

[3] Lettre du 1er septembre 1766. *Ibidem.* — « Je persiste à vous dire, répond-il quelques jours plus tard, que c'est ce que nous appelons en grec une... Je la plaindrais pourtant volontiers d'être aveugle, en considération qu'elle serait muette. Votre excessive bonté pour elle me fait souvenir d'un roi de Sparte, à qui on vantait la bonté de quelqu'un : *Comment peut-il être bon*, disait-il, *s'il n'est pas terrible pour les méchants ?* » (Lettre du 6 octobre. *Ibidem.*)

c'est ainsi que je l'appelle), je persiste à dire que c'est une carogne, qui vous flagorne aujourd'hui, non par amitié pour vous, mais uniquement par haine pour Rousseau. Vous êtes la dupe de sa plate fausseté ; mais croyez qu'elle vous hait, premièrement parce qu'elle hait tout le monde et surtout les gens de mérite, secondement parce qu'elle sait que vous aimez des gens qu'elle n'aime pas, et qui, à la vérité, le lui rendant bien, ou plutôt qui lui donnent en mépris la monnaie de sa haine. Elle est bien heureuse d'avoir affaire à une personne aussi honnête que mademoiselle de Lespinasse, qui ne veut permettre ni à elle ni à ses amis rien qui puisse nuire à cette méchante femme, qui n'est pourtant occupée qu'à chercher les moyens de lui nuire *per fas aut nefas*. C'est à mademoiselle de Lespinasse qu'elle est redevable de n'être pas criblée de chansons et d'épigrammes, qui la rendraient aussi ridicule qu'odieuse. Laissons là cette ordure, et revenons à Rousseau, qui à la vérité en est une autre... »

Comme il fallait qu'en cette affaire nulle faute ne fût évitée, Hume commit l'imprudence de montrer cette lettre à Walpole. Ce dernier n'était pas d'humeur à supporter patiemment une attaque ; sa première attitude fut pourtant celle d'un orgueilleux dédain : « J'ai un profond mépris pour Rousseau, et je suis parfaitement indifférent à ce que les lettrés de Paris peuvent penser à ce sujet. » Mais il s'échauffe promptement, et sa riposte est vive : « Je ne puis m'empêcher de penser que, si Rousseau a droit d'attaquer tous les gouvernements et toutes les religions, j'ai le droit d'attaquer Rousseau. D'Alembert peut s'offenser qu'on lui attribue ma lettre ; il a raison

de le faire ; je serais, moi, désolé que l'on m'attribuât ses *Éloges* et ses traductions de Tacite. Cependant je lui pardonnerai tout, pourvu qu'il ne me traduise jamais[1]. » Puis, de sa défense personnelle, il passe à celle de madame du Deffand : « Porter la haine contre une femme vieille et aveugle au point de haïr ses amis sans motifs, est triste et misérable. La conduite de d'Alembert est injuste. Je n'ai jamais entendu madame du Deffand parler de lui que trois fois, et jamais, bien qu'elle ne l'aime pas, avec aucune réfflexion à son préjudice. Je me souviens que, la première fois que je l'ai entendue mentionner son nom, je dis que l'on m'avait assuré que c'était un bon mime, mais que je ne pouvais le croire un bon écrivain ; elle me releva avec chaleur, et dit qu'il était extrêmement amusant[2]. »

Longtemps encore, sur ce ton agressif, se poursuivra la polémique, à la grande joie de la galerie, fort divertie de cette guerre intestine, dont personne d'ailleurs ne s'amuse de meilleur cœur que Voltaire : « Voici, s'écrie-t-il gaiement[3], une affaire aussi ridicule que Jean-Jacques lui-même ! Je me trouve fourré dans cette noise, comme un homme qui assiste à un souper auquel il n'est pas prié. Ce polisson de Jean-Jacques se plaint que je lui ai écrit une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il est très sûr que je m'en moque ! »

Si justifiés que fussent rires, sarcasmes et quolibets, il y faut préférer l'attitude qu'adoptèrent,

[1] Lettre du 6 novembre 1766, à Hume. (*Walpole's private Correspondence.*)
[2] 11 novembre. *Ibidem.*
[3] 27 octobre 1766. *Correspondance générale* de Voltaire.

l'effervescence une fois tombée, les deux amis dont l'âme haute n'était pas faite pour de telles pauvretés, Hume et Julie de Lespinasse. Le philosophe anglais, après la première bouffée de colère, avait promptement repris possession de lui-même ; il le prouva l'année suivante en implorant de son propre mouvement, avec une éloquence émue, la compassion de ses amis en faveur de l'ingrat Rousseau et en priant Turgot de lui faire accorder sa grâce. Après bien des efforts, il obtint gain de cause et, si Jean-Jacques ne lui en sut point gré, au moins eut-il pour récompense la chaleureuse approbation de mademoiselle de Lespinasse : « J'ai vu, lui écrit-elle [1], la lettre pleine d'humanité que vous avez écrite à M. Turgot en faveur du malheureux Rousseau. Je vous y ai bien reconnu, et ce nouveau trait de bonté, bien digne de vous, met le comble à tous les autres. Il me paraît bien décidé que Rousseau est absolument fou, et d'après cela vous ne devez plus être étonné des procédés qu'il a eus envers vous. » L'épilogue de l'histoire rachète les misères du début, et il me plaît de clore par ce trait généreux le récit d'une liaison qui, d'un simple commerce de familiarité mondaine, devait s'élever progressivement jusqu'à la plus noble amitié.

Entre le sage, vertueux, flegmatique Écossais, dont je viens de parler, et le léger Napolitain, bruyant, bavard, gesticulant, qu'était Caraccioli [2], le contraste est frappant ; aussi, bien qu'ils fussent

[1] 8 juin 1767. *Letters of eminent persons*, etc.

[2] Dominique, marquis de Caraccioli (1717–1789), ambassadeur de Naples à Paris de 1770 à 1774.

tous les deux, presque à égal degré, de l'intimité de Julie, est-il facile de discerner, dans l'amitié qu'elle accorde à chacun, des nuances qui correspondent à cette variété de natures. Le second amuse son esprit bien plus qu'il ne remplit son cœur. Elle marque elle-même cette distinction par les termes dont elle exprime le regret que lui cause le départ de Caraccioli, quand celui-ci, longtemps ambassadeur du royaume de Naples à Paris, est à la veille de quitter les bords de la Seine pour se rendre à son nouveau poste de vice-roi de Sicile, *une belle place*, disait-il, *mais qui ne vaut pas la place Vendôme*. « L'ambassadeur s'en va cette semaine[1]. Je crois qu'il me manquera beaucoup ; mais il me fera sentir très distinctement la différence infinie qu'il y a entre le plaisir qui dissipe et celui qui touche ou intéresse. Ce ne sera qu'une privation négative. » Il n'en est pas moins vrai, malgré la froideur de ces lignes, que c'était une curieuse et, somme toute, sympathique figure que celle de ce diplomate sicilien, massif de corps et d'esprit fin, érudit et bouffon, mêlant dans sa causerie les aperçus originaux aux facéties extravagantes, — dans une langue qu'il avait créée, moitié française et moitié italienne, pittoresque toujours et singulièrement savoureuse, — capable, à lui tout seul, de remplir un salon du flux de sa parole, de l'exubérance de son geste, de la sonorité de son rire. « Il avait de l'esprit comme quatre, dit un de ses contemporains[2], faisait des gestes comme huit, et du bruit comme vingt. »

[1] Lettre du 14 avril 1774, à Condorcet. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.

[2] *Souvenirs et Portraits*, du duc de Lévis.

Son succès fut vif à Paris, dans les milieux mondains comme dans les cercles littéraires. « Vous ne sauriez croire à quel point il est ici à la mode ; c'est le second tome de M. Hume. On se pâme de rire à tout ce qu'il dit. » C'est madame du Deffand qui parle, ajoutant d'ailleurs aussitôt : « Je perds les trois quarts de ce qu'il dit ; mais, comme il en dit beaucoup, on peut supporter cette perte. » Parmi quelques coups de griffes de ce genre, la marquise, dans les premiers temps, fait malgré tout preuve d'une certaine bienveillance envers l'ambassadeur : « Cet homme est un peu braillard, écrit-elle à Walpole, mais il est doux, il a de la franchise et de la candeur... » — « Je vous dirai, reprend-elle ailleurs, que j'aime assez le Caraccioli. Son caractère est franc ; il a de la noblesse, de la bonté ; il est savant, il est bouffon, il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique. C'est un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté les mauvaises. » Mais soudain le ton change, et le miel se tourne en acide : « Votre Caraccioli me voit souvent, mais je n'augmente pas de goût pour lui. Il a une abondance de paroles, qui ne sont qu'un amas de feuilles sans aucun fruit... On n'est point fâché de le connaître, de le rencontrer, de l'avoir chez soi, mais cependant il fatigue, il assomme. C'est une cervelle de veau dans une tête de singe ». Et comme il est un jour assez gravement malade : « Je crois qu'il crèvera bientôt. Il est plein comme un œuf, et tousse comme un renard, si tant est qu'un renard tousse. » Si l'on tient à savoir le fin mot de ce revirement, on n'a qu'à lire la courte phrase qui sert de postscriptum à ces aménités : « L'objet de sa vénéra-

tion, c'est d'Alembert et mademoiselle de Lespinasse ! »

Du jugement un peu réservé que j'ai cité plus haut, il ne faut pas d'ailleurs conclure que Julie soit restée complètement insensible aux hommages de l'ambassadeur, qu'elle n'ait pas, tout au moins, senti le prix de cette conquête. L'esquisse flatteuse qu'elle a tracée de lui suffit à prouver le contraire [1] : « C'est un des esprits les plus complets que l'on connaisse, c'est-à-dire qui réunit à un degré très distingué les plus différentes sortes de mérites... Il a l'esprit très fin, très clair et très juste, et il joint à ces qualités une gaieté qui se communique à tous ceux avec lesquels il se trouve, une conversation facile, un caractère aimable et une bonté dont les effets dispensent de s'informer s'il est sensible. » Ce trait final, jeté comme en passant, éclaire la pensée de Julie et nous dévoile son sentiment intime. Chaleureuse, impulsive, assoiffée de tendresse, la moindre apparence de sécheresse, de légèreté de cœur, lui cause une sorte de malaise et la glace presque à son insu. C'est le reproche que, dans le secret de son âme, elle adresse à Caraccioli, et dont il semble que plus tard elle ait reconnu l'injustice, quand l'épreuve de l'absence, cette pierre de touche des véritables affections, vint révéler le fond sérieux qui se cachait sous des dehors frivoles : « Il nous regrette du fond de l'âme, écrira-t-elle alors avec quelque surprise [2]. Sa lettre est triste et pleine d'amitié. Dites à

[1] *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry. Ce portrait, que l'auteur de la publication ci-dessus a très justement restitué à mademoiselle de Lespinasse, a été longtemps attributé à d'Alembert et publié dans ses *Œuvres posthumes*.

[2] Lettre de juin 1774, à Condorcet. *Ibidem*.

madame la duchesse d'Amville que l'aimable ambassadeur a plus de sensibilité qu'il n'en voulait montrer. »

Parmi tant d'étrangers qui hantèrent la maison de mademoiselle de Lespinasse, bien d'autres seraient à citer, qui ont marqué soit dans la société, soit même dans l'histoire de ce temps, le comte de Creutz, le comte d'Aranda, le baron de Gleichen, sans compter ce marquis de Mora qui nous occupera spécialement dans un prochain chapitre. Dans cette galerie d'illustrations, que je ne voudrais pas allonger sans mesure, deux figures pourtant se détachent avec trop de relief pour que je puisse me dispenser de m'y arrêter au passage. C'est d'abord l'abbé Galiani, la « petite chose » chère à madame Geoffrin et son enfant gâté, digne compatriote du marquis de Caraccioli et, pour ainsi parler, sa réduction en miniature. Si le terrible abbé se risquait, ainsi qu'il s'en vante, à « divaguer » à l'aise et à pérorer librement, la perruque de travers, jusque dans le sévère salon de la rue Saint-Honoré — sous l'œil, pour lui seul indulgent, de la vieille maîtresse du logis, et à portée du bras, momentanément désarmé, de Burigny, son exécuteur des hautes œuvres — quels paradoxes surprenants et quelles audacieuses bouffonneries ne devait-il pas se permettre au cours de ces réunions sans contrainte que présidait, avec une autorité si légère, Julie de Lespinasse ? Pourvu qu'il respectât la décence dans les mots, on lui passait toutes ses histoires et l'on souriait à toutes ses fantaisies ; témoin ce « souper mémorable » où, rappelle-t-il avec orgueil [1], « à force d'être un

[1] Lettre du 30 juin 1770. Éd. Perey et Maugras.

monstre, je fus si aimable, où j'établis que je n'aimais que l'argent de mes amis et les lits de mes amies... Mademoiselle de Lespinasse trouva que j'avais peut-être raison, et toute la cour du parlement philosophique décida qu'un monstre gai vaut mieux qu'un sentimental ennuyeux ».

Nulle part, d'après son témoignage, le vif Napolitain ne se sentait plus libre, mieux apprécié et plus « chez soi », que dans « le salon cramoisi » de la rue Saint-Dominique. Aussi ce plaisant de profession a-t-il, malgré ses efforts pour gouailler, des larmes dans la voix, lorsqu'il faut dire adieu, sans espoir de retour, à la délicieuse société qui a fait, comme il dit, « le bonheur de sa vie » au cours de son séjour en France : « Je n'ai pas eu le courage de prendre congé de vous. Ce sont des moments terribles, pour un cœur sensible, de se séparer pour toujours de ses amis et des personnes qu'on aime, qu'on, estime et honore... Adieu, souvenez-vous de moi[1]. » Et pendant des années, du fond de son exil de Naples — auquel il s'habitue « comme les diables au feu de l'Enfer, » — ce sont des rappels incessants de son incomparable amie : « Que fait mademoiselle de Lespinasse ? Et sa chienne ? Et son perroquet ? Dit-il toujours des ordures ? Elle verra bien que je me souviens de tout son monde ! » Peut-être, en récompense de ses soupirs, lui accordera-t-elle quelquefois une pensée, « car elle est polie, honnête, a une mémoire très heureuse, beaucoup de lecture, et je suis pour elle un livre qu'elle a lu autrefois sans ennui [2] ».

[1] Lettre adressée à d'Alembert au moment du départ.

[2] Lettres des 28 août 1769 et 15 décembre 1770. Éd. Perey et Maugras. — Galiani conserva un même culte pour d'Alembert ; sa sincère affection perce à travers les formules bouffonnes

Assurément, malgré la séparation sans espoir, Julie n'oublia pas le pétulant abbé dont les pirouettes et les fusées d'esprit l'avaient plus d'une fois divertie dans ses heures de tristesse ; mais combien plus profonde fut l'impression laissée par l'homme dont ce même Galiani écrit d'une plume légèrement dédaigneuse : « C'est un aimable Anglais, chose fort rare ; il a été secrétaire d'État à Londres, chose fort commune. » L' « aimable Anglais » dont il s'agit était William Petty, comte de Shelburne [1], chef de l'opposition dans le parlement britannique depuis que Pitt avait pris sa retraite. Il vint en séjour à Paris dans l'été et l'automne de 1774. Pendant ces quelques mois, un attrait mutuel et puissant le rapprocha de mademoiselle de Lespinasse, et ils se virent presque quotidiennement, soit dans l'intimité du tête-à-tête, soit dans les réunions mondaines où, connaissant leurs sentiments, on les conviait perpétuellement ensemble. « Il s'en va dans huit jours, et j'en suis bien aise, dira Julie brisée de lassitude ; il est cause que j'ai dîné tous les jours avec quinze personnes !... Il me faut du repos ; ma machine est détruite. »

Gardons-nous bien de prendre au sérieux cette boutade ; et croyons-la plutôt quand elle porte sur

habituelles à sa plume : « Aimez-moi, mon cher ami, lui écrit-il quatre ans après avoir quitté la France ; je le mérite par mon attachement, qui est une raison d'amour bien plus forte que la ressemblance ou le mérite égal. En effet, saint Antoine aimait son cochon, et Baronius soutient que ce cochon lui était attaché, lui sautait au cou, et faisait maintes autres gentillesses par amour. Soyez mon saint Antoine ! » (Lettre du 27 septembre 1773. *Ibidem.*)

[1] Né en 1737, ministre avec Pitt, de 1766 à 1768, puis de nouveau en 1782, mort en 1805. Il porta plus tard le titre de marquis de Lansdowne.

lord Shelburne ce jugement réfléchi : « Je l'ai beaucoup vu ; je l'ai écouté ; il a de l'esprit, de la chaleur, de l'élévation ; il me rappelait un peu les deux hommes que j'ai aimés [1] et pour qui je voudrais vivre et mourir. » Tel est son enthousiasme, qu'elle « en fait part à tout le monde », rapporte Morellet, avec « ces expressions énergiques » qui lui sont familières chaque fois que son cœur est ému. Et le même Morellet précise avec finesse l'origine de cette sympathie, en écrivant à lord Shelburne lui-même : « Je dois vous dire [2], pour rabattre un peu votre amour-propre, que ce qu'elle aime principalement en vous, c'est une qualité dont ses amis lui font tous les jours des reproches : une activité, une ardeur inquiète et insatiable, un feu dévorant qui consume, une véhémence dans les affections. Elle a vu tout cela en vous, et elle aime en vous ses propres défauts... Nous autres gens froids et sages, ajoute-t-il, nous trouvons cela horrible, funeste, mais nous désespérons de vous corriger tous les deux ; aussi faisons-nous comme les gourmands invités à un grand festin chez un homme qui se ruine en le leur donnant ; nous dévorons tout, nous faisons bonne chère, en disant : *Cet homme-là se ruine, et ne soutiendra pas longtemps cet état de maison !* »

Cette similitude de natures contribue sans nul doute à leur intimité ; mais ce qui, chez Shelburne, intéresse davantage encore Julie de Lespinasse, ce sont ses vertus d'homme d'État. Ce qu'elle admire et ce qu'elle étudie en lui avec une curiosité passionnée, c'est le ministre d'hier et de demain,

[1] Le marquis de Mora et le comte de Guibert.
[2] Lettre du 10 février 1775. *Lettres de l'abbé Morellet à lord Shelburne*, publiées par lord Fitz Maurice.

c'est le *leader* d'un grand parti sous un régime de liberté, c'est le politique généreux qui a souci du bien public plus que de ses propres plaisirs et de sa fortune personnelle. « Savez-vous, écrit-elle, comment il repose sa tête et son âme de l'agitation du gouvernement ? C'est en faisant des actes de bienfaisance dignes d'un souverain, c'est en créant des établissements publics pour l'éducation de tous les habitants de ses terres, c'est en entrant dans tous les détails de leur instruction et de leur bien-être. Voilà le repos d'un homme qui n'a que trente-quatre ans, et dont l'âme est aussi sensible qu'elle est forte... Qu'il y a loin de là à un Français, à un homme aimable de la Cour ! » De cette différence des hommes, elle s'en prend sans hésitation à la différence des régimes sous lesquels vivent les deux pays : « Ah ! le président de Montesquieu a raison : *le gouvernement fait les hommes*. Un homme doué d'énergie, d'élévation, de génie, est, dans ce pays-ci, comme un lion enchaîné dans une ménagerie ; et le sentiment qu'il a de sa force le met à la torture. C'est un Patagon condamné à marcher sur les genoux ! »

On entrevoit ici chez l'héroïne de cette étude tout un ordre de sentiments que nous n'avions pas encore rencontrés. Ce langage révèle en effet un genre de femme assez rare en ce temps, la femme « à l'âme citoyenne », éprise de liberté, assoiffée de réformes, apportant aux affaires publiques la même fougue impétueuse, peut-être aussi les mêmes illusions chimériques, dont elle est coutumière dans les questions privées. Il ne sera pas sans intérêt d'observer un moment ce trait nouveau de la physionomie de mademoiselle de Lespinasse.

CHAPITRE VIII

Mademoiselle de Lespinasse et la politique. — Curieux mélange d'utopies et de pessimisme. — Ses sentiments envers le ministère Turgot. — Les idées et les goûts de Julie en musique et en littérature. — Emploi de ses journées. — Son existence intime. — Son horreur de tout déplacement. — Ses relations avec sa famille. — Sa correspondance assidue avec Abel de Vichy. — Rôle maternel qu'elle assume à l'égard de son frère. — Sages conseils qu'elle lui donne. — Tristes confidences qu'elle lui fait au sujet de sa pauvreté. — Découragement croissant de ses dernières années.

Ce n'est certes pas à l'école de madame du Deffand ni de madame Geoffrin que mademoiselle de Lespinasse a pu contracter le goût de la politique; car l'une professe à cet égard une indifférence ironique, et l'autre s'en éloigne avec une craintive répulsion. Au rebours des deux femmes qui eurent le plus d'influence sur sa vie, Julie prend un vif intérêt à tout ce qui se passe dans les hautes régions du pouvoir et aborde ces graves problèmes avec une évidente complaisance. Elle est toutefois moins occupée des faits que des idées, de la pratique que de la théorie, et se laisse prendre volontiers, comme la plupart de ses contemporains, à la magie des mots, au prestige des formules. Autant que l'on en peut juger d'après quelques expressions de ses lettres, son idéal est à peu près celui qui,

quinze années après sa mort, guidera les premiers doctrinaires de la Révolution, la liberté sous toutes ses formes, l'élection à tous les degrés et pour toutes les fonctions publiques, la république de fait avec l'étiquette monarchique.

Dans tous les cas, si ses aspirations demeurent quelque peu vagues, ses antipathies, au contraire, s'affirment avec précision. Le pouvoir absolu, voilà le perpétuel objet de sa colère, de son mépris, de ses malédictions. « Comment n'être pas désolés de vivre sous un gouvernement comme celui-ci ! » Cette phrase, avec des variations diverses, revient constamment sous sa plume. L'horreur foncière qu'elle éprouve pour le despotisme ne se restreint pas à la France ; sa haine passe la frontière et lui inspire, à l'égard de certaines des nations voisines, des jugements d'une dureté et d'une virulence singulières. La Russie particulièrement est en butte à ses invectives ; les avances de la grande Catherine au parti encyclopédique, les relations cordiales qu'entretient cette habile souveraine avec les plus illustres philosophes français, ont bien pu désarmer Diderot, Grimm, Voltaire, d'Alembert lui-même, mais elles n'apaisent pas les rancunes de mademoiselle de Lespinasse. « Que verrez-vous là-bas ? écrit-elle à Guibert prêt à partir pour Pétersbourg [1]. Tout ce qu'il faudrait fuir et pouvoir ignorer toute sa vie. Vous verrez ce que votre âme déteste, l'esclavage et la tyrannie, la bassesse et l'insolence. Je sais bien qu'à beaucoup d'égards vous pouvez dire : *c'est comme chez nous ;* mais cependant nos vices sont affaiblis par nos défauts ; au lieu que, dans ce pays-là, il n'y a que

[1] Lettre du 6 juin 1773. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

l'excès du malheur qui modifie l'excès de la corruption et de l'avilissement [1] ! »

Par une conséquence naturelle, le régime britannique excite à la fois son envie et son admiration. Elle le proclame même en des termes qui feraient tort à son patriotisme, si l'on ne tenait compte de cette fièvre d'exaltation qui entraîne quelquefois sa plume fort au delà de sa pensée : « Pour moi, faible et malheureuse créature que je suis, si j'avais à renaître, j'aimerais mieux être le dernier membre de la Chambre des communes que d'être même le roi de Prusse ; il n'y a que la gloire de Voltaire qui pourrait me consoler de n'être pas née Anglaise ! » Elle compare à tout bout de champ le sort des habitants du pays d'outre-Manche avec celui de ses compatriotes, et la comparaison est toujours en faveur des premiers. Au fond, vers la fin de sa vie, elle semble avoir été atteinte de ce chagrin de parti pris et de ce pessimisme amer qui, dans les temps troublés, se confondent aisément avec la clairvoyance. Le jour de la mort de Louis XV, elle revenait d'Auteuil avec « une carrossée d'amis » ; ils rencontrèrent en chemin Morellet, qui leur apprit le changement de règne. Tous se congratulaient ; mais mademoiselle de Lespinasse se penchant hors de la portière : « Mon cher abbé, cria-t-elle tragiquement, nous allons avoir pire ! » On la trouva sur le moment, nous dit

[1] Un peu plus tard, elle écrit encore : « Nous sommes ici dans l'incertitude sur le sort des Turcs. On dit qu'ils sont écrasés par les Russes ; d'autres assurent que ce sont les Turcs qui ont battu les Russes. De quelque part que soit la perte, elle est médiocre. Ce sont des esclaves, les uns dans la barbarie, les autres à demi civilisés ; je ne sais lequel est le pis. » (Lettre du 9 août 1773. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

le narrateur[1], « bien disposée à voir les choses en noir » ; mais, après coup, quand survint la Révolution, les témoins de cette petite scène se rappelèrent ces paroles comme une espèce de prophétie.

Même l'arrivée au ministère de Turgot et de Malesherbes, — l'un, comme elle dit, « son ami depuis dix-sept ans », l'autre un peu plus récent en date, mais guère moins intime avec elle, — la direction des affaires de l'État remise aux mains des philosophes, cet événement qui, semble-t-il, aurait dû combler tous ses vœux, ne parvient pas d'abord à dissiper ses doutes, à éclaircir ses sombres prévisions : « Il y a tant de nouvelles, tant de mouvement, tant de joie, écrit-elle[2], qu'on ne sait auquel entendre. Je voudrais être bien aise, et cela m'est impossible. » Deux jours après : « L'ivresse est générale ; il y a cette différence entre ma disposition et celle de tout ce que je vois, qu'ils sont transportés de joie du bonheur qu'ils espèrent, et moi je ne fais que respirer du malheur dont nous sommes délivrés. » Un peu plus tard encore : « Si le bien ne s'opère pas par lui (Turgot), nous ne serons pas Gros-Jean comme devant, mais mille fois plus malheureux, parce que nous aurons perdu l'espérance. » Ces extraits successifs montrent la progression qui s'opère au fond de son âme : malgré soi, dirait-on, elle prend lentement et graduellement confiance ; l'honnêteté des nouveaux ministres, leur évidente bonne volonté, lui donnent le sentiment qu'ils pourront peut-être accomplir les réformes les plus urgentes. « C'est un homme excellent, dira-t-elle de Turgot, et, s'il

[1] *Mémoires* de Morellet.
[2] 25 août 1774. Lettres à Guibert. Éd. Asse.

peut rester en place, il deviendra l'idole de la nation. Il est fanatique du bien public, et il s'y emploie de toute sa force [1]. » Son principal espoir se fonde sur l'union qui existe entre les deux amis, devenus collaborateurs : « Vous aurez bien de la peine à mettre dans ces deux têtes-là deux volontés, répond-elle à Guibert qui émettait des doutes ; il n'y en a qu'une, et c'est toujours pour faire le mieux possible. Oh ! oui, je les aime, et ce n'est pas le mot, je les chéris, je les respecte du fond de mon cœur. » — « En vérité, reprend-elle peu après, tout ce qui *est* était impossible à prévoir. C'est par delà toute espérance [2]. »

En constatant chez mademoiselle de Lespinasse ce passage imprévu du découragement à la joie, devons-nous faire un rapprochement avec les prévenances toutes spéciales dont elle se voit l'objet du fait des deux ministres? Faut-il y voir l'effet de l'influence incontestable dont elle jouit auprès d'eux ? Ces motifs personnels ont-ils eu quelque part à son changement d'humeur ? « Nous allons être gouvernés par des philosophes, raille madame du Deffand ; j'ai bien du regret de n'avoir pas su me ménager leur protection. Pour l'obtenir aujourd'hui, il me faudrait avoir recours à mademoiselle de Lespinasse ; me le conseillez-vous ? » Il est, effectivement, certain que leur avènement au pouvoir n'a nullement relâché les liens qui unissaient jadis ces hommes d'État à leur intelligente amie et qu'ils font volontiers appel à ses

[1] « Enfin, monsieur, mande-t-elle à Turgot lui-même, nous dirons du Ministère : *Si tout n'est pas bien, tout est passable ;* et moi je répète sans cesse pour vous ce que madame de Sévigné disait pour sa fille : *Dieu nous le conserve !* Et c'est du fond du cœur que je le prononce. » (British Museum, Mss. 22, f. 206.)

[2] British Museum, Mss. 22, f. 206.

lumières avec une courtoise déférence. Turgot vient, comme auparavant, passer de longues heures auprès d'elle, lui conter ses projets, demander ses avis, écouter ses critiques, avec cet « abandon » et cette simplicité qu'il lui témoignait autrefois, lorsqu'il lui soumettait, dit-elle, ses tentatives de « vers métriques ». Malesherbes en use de même et lui consacre de bonne grâce une part de ses loisirs. Elle assure néanmoins, et il est permis de l'en croire, que des procédés si flatteurs ne lui font point tourner la tête. « Ce n'est pas par reconnaissance que je tiens à M. Turgot. Il oublierait que j'existe, que je me souviendrais de même de tout ce qu'il vaut. » — « Si je voulais, écrira-t-elle ailleurs, je vous en dirais bien long aussi sur M. de Malesherbes ; mais cela serait de trop bon air ; et d'ailleurs il est difficile de crever de vanité quand on meurt de tristesse. »

Sa foi est, en tout cas, fragile, et ses illusions ne durent guère. Dès les premières difficultés où se heurte le ministère, elle retourne à ses craintes, à ses défiances d'antan et reprend son rôle de Cassandre. Lors des troubles causés par la *Guerre des farines* : « Notre ami, écrit-elle [1], est resté calme pendant l'orage ; son courage et sa bonne tête ne l'ont point abandonné ; il a passé les jours et les nuits à travailler. Pour moi, qui n'ai ni son courage ni ses vertus, je me sens pénétrée de tristesse et de terreur. Je crois tout ce que je crains, et je ne pense qu'avec effroi à l'avenir... N'est-il pas désolant de voir qu'avec un roi qui veut le bien et un ministre qui en a la passion, ce soit

[1] Lettre de mai 1775, à Condorcet. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

le mal qui se fasse ? Oui, l'ambassadeur (Caraccioli) a raison ; nous sommes, en général, de grandes canailles ! »

De tout ce qui précède on peut déduire, d'une manière générale, l'état d'esprit de mademoiselle de Lespinasse en matière politique : utopiste dans ses doctrines, sceptique quant aux résultats. Pour qui aurait la curiosité de chercher ce qu'eussent été ses sentiments si elle eût vécu jusqu'au temps de la Révolution française, il paraît vraisemblable qu'elle en aurait accueilli les débuts avec l'enthousiasme fougueux, la fièvre généreuse, les transports d'une madame Roland, mais qu'elle aurait été aussi l'une des premières désabusées. Sa déception, son amertume eussent été d'autant plus profondes que plus ardente eût été son ivresse, obéissant en cela comme en tout aux suggestions d'une âme désordonnée, qu'elle-même compare à un « thermomètre affolé », qui passerait brusquement des régions de la glace « au climat brûlant de l'Équateur », pour retomber sans transition à la frigidité du pôle, sans pouvoir, en aucune saison, marquer « le tempéré ».

Quelque vif intérêt qu'elle prenne aux spéculations politiques, ce n'est pas là pourtant qu'elle met le meilleur de son cœur. Elle n'appartient vraiment, elle ne se livre sans réserve qu'à ce qui s'adresse plus directement à la partie sensible de son âme, à ce qui fait vibrer ses nerfs, à ce qui la remue dans l'essence intime de son être ; et rien, dans cet ordre d'idées, n'agit plus fortement sur elle que la musique. Elle l'avait aimée de tout temps, dans « les dissipations, dit-elle, de la jeunesse » et parmi la douceur des périodes heureuses

de sa vie ; mais, de son propre aveu [1], elle n'en goûte pleinement tout le charme, elle n'en sent véritablement tout le prix, que lorsque le malheur l'a touchée et qu'elle a jusqu'au fond vidé la coupe amère : « Dans les maux incurables, s'écriera-t-elle alors, il ne faut chercher que des calmants, et il n'en est pour moi que de trois espèces dans la nature entière. » De ces « calmants » qu'elle énumère, le meilleur, le plus efficace, est la présence de l'homme qu'elle aime ; le second est l'opium, « la ressource du désespoir » ; enfin « ce qui charme mes maux, c'est la musique ; elle répand dans mon sang, dans tout ce qui m'anime, une douceur et une sensibilité si délicieuses, que je dirais presque qu'elle me fait jouir de mes regrets et de mon malheur ». Cette action apaisante, ce bienfait de la mélodie, elle trouve pour l'exprimer des accents pénétrants ; c'est ainsi qu'elle écrit après la représentation d'*Orphée :* « J'ai répandu des larmes, mais elles étaient sans amertume ; ma douleur était douce... Ah ! quel art charmant ! Quel art divin ! La musique a été inventée par un homme sensible qui avait à consoler des malheureux ! » Et, dans une autre lettre, à propos du même opéra : « Mon impression a été si profonde, si sensible, si déchirante, si absorbante, qu'il m'était absolument impossible de parler de ce que je sentais. J'éprouvais le trouble, le bonheur de la passion ; j'avais besoin de me recueillir, et ceux qui n'auraient pas partagé ce que je sentais auraient pu croire que j'étais stupide. Cette musique était tellement analogue à mon âme, à ma disposition, que je suis venue me renfermer

[1] Lettre du 14 octobre 1774. Éd. Asse.

chez moi, pour jouir encore de l'impression que j'avais reçue... Ces accents attachaient du charme à la douleur, et je me sentais poursuivie par ces sons déchirants et sensibles. »

On voit bien, par ces citations, où vont ses préférences et, des deux écoles opposées qui se disputent alors la faveur du public, vers laquelle la porte d'instinct sa nature passionnée. Cette prédilection néanmoins ne va pas jusqu'à dénigrer, encore moins à proscrire, cette espèce de musique qui plaît sans émouvoir et parle à l'esprit plus qu'au cœur : « Si je suis exagérée, lit-on dans son *Apologie* d'elle-même [1], je ne suis jamais exclusive. » Rien de plus vrai que cette affirmation ; en musique comme en tout, elle est capable d'apprécier les genres les plus divers et qui paraissent les plus incompatibles. Au sortir d'une pièce de Grétry : « J'ai admiré son talent, s'écrie-t-elle de bonne foi ; jamais on n'a eu plus d'esprit, jamais on n'a mis tant de délicatesse, de finesse et de goût dans la musique ; elle a le piquant, le saillant, la grâce de la conversation d'un homme d'esprit, qui attacherait toujours, sans fatiguer jamais. » Mais, en rendant justice à l'auteur de la *Fausse Magie*, elle fixe les limites de son admiration : « Il faut que mon ami Grétry s'en tienne au genre doux, agréable, sensible, spirituel. C'est bien assez ; quand on est bien fait dans sa petite taille, il est dangereux et sûrement ridicule de monter sur des échasses. » Aussi n'admet-elle point qu'on égale ce talent gracieux au merveilleux génie de Gluck, ni ces aimables mélodies aux chants « sublimes » qui l'entraînent, la bouleversent et la

[1] *Apologie d'une pauvre personne*, etc. *Passim*.

rendent « quasi folle » — « Comment comparer ce qui ne fait que plaire à ce qui remplit l'âme ? Comment comparer l'esprit à la passion ? Comment comparer un plaisir vif et animé à cette mélancolie douce qui fait presque de la douleur une jouissance[1] ? »

C'est dans le même esprit et de la même façon qu'elle juge les œuvres littéraires. Elle n'y apporte point de parti pris, ne se plie à nul préjugé, ne se confine entre les murs d'aucune petite église, mais elle n'en a pas moins des préférences très décidées, et, dans la brève revue qu'elle passe, au cours de son *Apologie*[2], de ses écrivains favoris et de ses livres de chevet, elle marque, par des nuances précises, le cas spécial qu'elle fait de chacun d'eux et le degré de son admiration. C'est ainsi, nous informe-t-elle, que si elle prise à leur valeur l'âpre « sévérité » des *Maximes* de La Rochefoucauld, le « décousu » charmant des *Essais* de Montaigne, la « naïveté et la simplicité » des apologues de La Fontaine, elle met une espèce de « passion » à lire et relire constamment les tragédies pathétiques de Racine, et, presque seule de son époque, elle s'enthousiasme « avec transport » pour certains des drames de Shakespeare. Voltaire, dit-elle encore, l'amuse par son esprit et l'éblouit par la variété de ses dons ; elle se laisse agréablement bercer par les idylles du « doux et paisible » Gessner ; elle trouve un plaisir délicat dans la finesse subtile de Marivaux et son « affectation piquante » ; mais c'est presque « avec égarement » qu'elle se livre au prestige de l'éloquence enflammée de Jean-Jacques, et elle est « à genoux » devant *Clarisse*

[1] *Apologie d'une pauvre personne*, etc.
[2] *Ibidem.*

Harlowe. Enfin, parmi les autres auteurs britanniques dont sa connaissance de la langue lui permet de goûter les œuvres, elle porte une tendresse toute spéciale aux fantaisies de Sterne, pour ce qu'elle y découvre de sensibilité discrète et d'émotion contenue. Plus que personne, affirme Morellet, elle contribua à populariser en France le *Voyage sentimental ;* elle s'amusa même, certain jour, à y ajouter deux chapitres, prétendus inédits, dont elle donna lecture au cercle de madame Geoffrin, morceaux d'une si habile facture, d'une imitation si parfaite, que les auditeurs y furent pris et les jugèrent meilleurs et « bien mieux traduits » que le reste [1].

Si j'ai tenu à donner ces détails sur les goûts et sur les jugements, en différentes matières, de mademoiselle de Lespinasse, c'est qu'à mon sens ils jettent un jour précieux sur son état d'esprit ou, comme on dirait aujourd'hui, sur sa « mentalité » complexe. Éclectique, elle l'est en ce sens qu'elle a, selon son expression, une « voracité d'affections » qui la prédispose à aimer tout ce qui lui apporte une sensation nouvelle ; mais elle ne s'éprend réellement que de ce qui, dans son

[1] *Mémoires* de Garat, et *Mémoires et Correspondances* publiées par Ch. Nisard. — Ces deux chapitres intitulés *Que ce fut une bonne journée que celle des pots cassés* et *Qui ne surprendra pas*, ont été pour la première fois publiés dans les *Œuvres posthumes* de d'Alembert. Mademoiselle de Lespinasse fait allusion à cette mystification, dans un billet à Suard daté de 1772 : « On a découvert encore un nouveau chapitre du *Voyage sentimental*... Si M. Suard veut aller voir mademoiselle de Lespinasse lundi matin, elle lui communiquera le chapitre, qui est charmant et meilleur que beaucoup de ceux que M. de la Fresnaye a traduits. On observe à M. Suard que mademoiselle de Lespinasse n'abusera point de sa patience, et qu'elle se bornera à deux chapitres de Sterne, comme madame du Bocage s'est bornée à faire deux poèmes épiques. »

âme, fait jaillir les sources profondes, de ce qui, ne fût-ce qu'un moment, la soulève au-dessus d'elle-même et fait couler un sang plus chaud, plus précipité dans ses veines. Et c'est pourquoi il est permis de dire qu'avec des goûts multipliés elle n'a au fond qu'une seule passion, et que, dans sa physionomie morale, la variété et la mobilité des traits ne rompent pas l'harmonieuse unité de l'ensemble.

Ainsi, pendant plusieurs années, dans le cadre que j'ai décrit, parmi les familiers qu'on a vus groupés autour d'elle, et l'esprit occupé par les plus nobles distractions ainsi s'écoule sans heurt et sans fracas l'existence, douce en somme et sagement ordonnée, de l'héroïne de cette étude. Chacune de ses journées ressemble à celle qui la précède. Nous en savons exactement l'emploi : elle sort très rarement le matin ; c'est le temps consacré à la lecture, à la correspondance, à moins, comme il arrive souvent, qu'elle ne reçoive quelques intimes, désireux de la voir dans le calme du tête-à-tête ; elle gagne ainsi deux heures, qui est le moment du dîner, un repas fort sobre et fort court, qu'elle prend habituellement seule avec d'Alembert ; il en faut toutefois excepter le lundi et le mercredi, où tous deux sont, de fondation, les convives de madame Geoffrin. L'après-dînée est employée en courses, en visites, et parfois en promenades dans les musées, dans les expositions, dont la mode tend à se répandre. A partir de six heures du soir, elle est toujours rentrée chez elle, et, jusqu'à plus de neuf, le salon ne désemplit pas. Fréquemment la causerie est coupée de quelques lectures : La Harpe enfle sa voix pour décla-

mer une tragédie nouvelle[1]; Marmontel, laborieusement simple et froidement libertin, distille un de ses *Contes moraux ;* ou bien encore ce sont des ouvrages d'un genre plus sérieux, morceaux d'histoires et mémoires scientifiques. La marquise du Deffand rapporte, avec sa caustique ironie, l'émerveillement du marquis de Caraccioli au sortir d'une de ces séances : « Il était[2] enivré de tous les beaux ouvrages dont il avait entendu la lecture. C'était un éloge d'un nommé Fontaine, par M. de Condorcet ; c'étaient des traductions de Théocrite par M. de Chabanon, des contes, des fables, par je ne sais plus qui. Et tout cela était plus beau que tout ce qui a jamais été écrit ! »

Ce train se poursuivait d'un bout à l'autre de l'année, sauf quelques brèves villégiatures dans la saison d'été. Encore est-ce à grand'peine, après quelque temps de cette vie, que mademoiselle de Lespinasse s'arrache — serait-ce pour une semaine — à ses habitudes sédentaires. Il semble qu'au début les souvenirs plus récents de sa jeunesse rustique aient pu lui suggérer, à de rares intervalles, de passagères velléités de respirer la senteur des grands bois, de retremper son âme dans la paix du silence et de la solitude. « Tout le monde est à la campagne, lui arrive-t-il d'écrire[3], et bientôt je vais me donner des airs d'été comme

[1] La Harpe essaya notamment chez mademoiselle de Lespinasse l'effet de sa tragédie de *Barnevelt* et de celle intitulée *les Brames*. Cette dernière pièce fut si vivement critiquée par toute la compagnie que, dépité, il jeta le manuscrit au feu. Il est vrai qu'il en possédait une copie, et la tragédie corrigée revit le jour huit ans plus tard. « Elle vient de renaître de ses cendres, sans être pourtant un phénix », écrit Grimm à ce propos. (*Correspondance littéraire*, décembre 1783.)

[2] Lettre du 14 novembre 1773. Éd. Lescure.

[3] Lettre à madame X... Papiers du président Hénault. *Passim.*

tout le monde. » Mais elle se laisse rapidement envahir par une espèce de nonchalance et d'horreur du mouvement physique, qui lui rendent tout voyage, tout déplacement intolérables ; et lorsque, par hasard, elle s'absente vingt-quatre heures, ce sont maintenant des doléances sans fin, suivies d'une fébrile impatience de retrouver son logis parisien. « Me voilà à la campagne, ainsi que mon secrétaire [1] (qui vous salue), et c'est, en vérité, comme si j'avais fait le tour du monde, tant le déplacement est désagréable pour moi ! Nous sommes arrivés par un temps exécrable, dans une voiture mal fermée, avec le vent et la pluie... » Toute cette mauvaise humeur est pour deux jours passés auprès de Fontainebleau, au château du Boulay, chez M. d'Héricourt. « Cela me déplaît à mourir, reprend-elle peu après dans une occasion analogue [2], mais on dit qu'il y a des devoirs de société qu'il faut remplir. Il y a des temps où ce genre de devoirs me paraît une grande sottise ! »

Telle est sa répugnance à « courir les grandes routes », qu'en dépit de toutes les instances pas une seule fois, depuis l'époque de son arrivée à Paris, elle ne se décidera à revoir la province où elle a vécu tant d'années, où vivent encore ceux qui lui sont unis par la plus étroite parenté. C'est à tort cependant, malgré cette apparence d'oubli, qu'on la jugerait dénuée de tous sentiments de famille. Ni la fausseté de sa situation, ni les procédés qu'elle reproche, à tort ou à raison, à quelques-uns de ses proches, ni l'attachement qu'elle

[1] D'Alembert. Lettre du 9 septembre 1769, à Condorcet. Correspondance publiée par M. Charles Henry.
[2] Lettre à Suard. Collection de l'auteur.

porte à son nouvel entourage, rien n'a pu, au contraire, effacer de son cœur l'affection d'autrefois pour ses compagnons de jeunesse, tout au moins pour certains d'entre eux, et particulièrement pour Abel de Vichy [1]. La correspondance régulière qu'elle entretint jusqu'à son dernier jour avec ce jeune frère bien-aimé en offre un touchant témoignage et nous révèle un côté de sa vie laissé jusqu'à présent dans une ombre complète.

Entre Abel et Julie, cette persistance d'intimité est d'autant plus à remarquer que la vie les avait séparés davantage. Engagé de bonne heure dans le service du Roi, guidon de cavalerie dans les gendarmes du Berri, Abel, pendant toute cette période, ne rencontra sa sœur qu'à de rares intervalles. Son mariage, en l'année 1766, avec une jeune fille de province, mademoiselle de Saint-Georges [2], « jolie, grande, bien faite, aimable, bien élevée », de bonne naissance et de fortune médiocre, n'était pas pour faciliter son séjour dans la capitale. De fait, Julie ne vit, pour la première fois, sa belle-sœur que deux années après la noce : « Avez-vous le bonheur et le bon goût d'être amoureux de votre femme ? interroge-t-elle le jeune mari [3]. Quel est son caractère ? Est-elle vive, gaie ? En un mot, mon cher ami, puisque je ne la puis voir, faites-la-moi connaître, faites-moi son portrait, et vous me ferez un sensible plaisir. Ce n'est pas son portrait physique que je vous de-

[1] Abel-Claude-Marie-Cécile de Vichy, fils aîné de Gaspard, et connu sous le nom de marquis de Vichy.

[2] Claude-Marie-Joseph de Saint-Georges, née en 1750, morte à l'âge de trente-trois ans, en 1783.

[3] Lettre du 29 juin 1768. Arch. de Roanne.

mande, c'est le moral, parce que c'est celui-là qui est le plus important à votre bonheur, et qu'après votre femme, personne ne s'y intéresse plus tendrement que moi. » C'est de ce ton simple, affectueux, que sont écrites la plupart de ces lettres, sans recherche de style, sans étalage de sentiments, mais respirant le plus vif intérêt pour toutes les affaires du ménage et racontant les siennes avec un minutieux détail, jusqu'aux nouvelles de la santé de sa petite chienne *Sophilette* et de son perroquet, « grand diseur de sottises ».

Mais ce qui fait l'originalité de cette correspondance, ce qui éclaire d'un jour, à peine soupçonné jusqu'ici, la figure de celle qu'on nomma tantôt la « Sapho » de son siècle, tantôt la « Muse de l'Encyclopédie », ce sont les judicieux et les vertueux conseils qu'elle prodigue à chaque page, c'est la direction fraternelle, toute empreinte de circonspection, de prudence, de bon sens, qui s'exerce sur la conduite d'un frère, honnête sans doute et d'excellente conduite, enclin pourtant, comme il est naturel, à céder à la promptitude et à la chaleur de son âge. A parcourir ces épîtres un peu prêcheuses, vrais modèles de sagesse mondaine, s'évoque une mademoiselle de Lespinasse assez inattendue, femme d'intérieur, ménagère avisée, voire quelque peu terre à terre, bref aussi raisonnable, aussi pratique et aussi réfléchie, quand l'intérêt de son frère est en jeu, qu'elle est fougueuse, emportée, téméraire, toute de premier mouvement, chaque fois qu'elle agit pour son compte. Écoutons-la faire la morale lorsque, peu après son mariage, Abel lui annonce l'intention de quitter le service pour se consacrer tout entier à sa femme, qu'il adore, et à la gestion de ses

terres : « Vous ne sauriez[1] trop vous examiner, pour savoir si vous n'aurez pas de regret un jour d'avoir renoncé à un moyen de fortune qui est regardé comme un grand avantage dans le monde. Ce n'est pas tout ; il faut tâcher de vous transporter au temps où vous serez sans passion pour votre femme, et voir alors si vous serez content de n'avoir rien à faire, car il ne faut pas croire que les occupations que donnent les terres soient suffisantes à une âme active. Cela vous suffit actuellement, parce que vous êtes occupé d'une passion vive ; elle sera suivie d'une confiance extrême et de l'amitié la plus vraie, je n'en doute pas ; mais, encore une fois, vous sentirez du vide, qui serait rempli par l'occupation que vous donnerait le métier de la guerre... J'ai voulu vous dire tout ce que ma tendre amitié me dictait pour vous ; je voudrais que vous fussiez heureux, et c'est ce que je désire par-dessus tout ; aussi voudrais-je que vous ne preniez pas légèrement un parti qui doit influer sur tout le reste de votre vie. »

Ces sermons, souvent répétés, ont la fortune réservée d'ordinaire à ce genre d'éloquence. Abel n'écoute que son désir, il se décide à briser sa carrière ; et c'est l'occasion pour Julie de faire encore preuve de sagesse. Nul reproche de sa part, point de vaines récriminations, mais des conseils pratiques sur la façon de présenter les choses pour échapper aux désobligeants commentaires : « Je crois — mande-t-elle à madame de Vichy, mère du jeune officier[2] — qu'il faudrait envoyer sa démission en écrivant une lettre bien courte, bien pleine de regrets et bien honnête à M. le duc de

[1] Lettre du 23 mai 1768. Arch. de Roanne.
[2] Lettre du 4 décembre 1768. *Ibidem.*

Choiseul, et par le même courrier une lettre très succincte à madame du Deffand et à l'abbé de Champrond ; cela éviterait bien des discours qui pourraient déplaire à votre fils... » Elle s'adresse ensuite à Abel pour insister, avec un désintéressement méritoire, sur la nécessité de ménager les susceptibilités de la redoutable marquise : « Pourquoi [1] n'avez-vous pas écrit à madame du Deffand que vous étiez dans l'intention de donner votre démission ? Il aurait été plus honnête de lui en faire part, et je trouve, mon cher ami, ne vous en déplaise, qu'il faut toujours se piquer de bons procédés. » Cela dit, elle se borne à l'exhorter, en termes pleins de charme, à jouir doucement et sans regrets de l'existence qu'il a choisie, paisible, obscure, et vouée au bien : « Puisque vous avez pris votre parti après de longues et sérieuses réflexions, il n'y a plus rien à vous dire. Mais il faut vous attendre à être blâmé hautement dans ce pays-ci : on y juge de presque tout relativement à la vanité ; on ne connaît de bonheur que celui de vivre dans l'opinion des gens du monde ; en un mot, on sacrifie tout aux apparences et au bon air. Et on a raison ; car on est à mille lieues de savoir ce que c'est que le bonheur domestique, ce que c'est que de jouir doublement de sa fortune, en faisant du bien dans ses terres et à tout ce qui vous environne. Nous avons tant raffiné sur tout, que nous sommes parvenus à n'ignorer que les goûts simples et les choses naturelles. Il ne faut pas vous en fâcher, encore moins vous en affliger ; mais il faut que les gens sensés soient heureux à leur manière. J'approuve fort la vôtre, et la vie

[1] Lettre du 24 février 1769. *Ibidem.*

que vous allez mener est faite pour contenter et remplir une âme sensible et vertueuse [1]. »

A dater de ce jour, sa direction ne s'exerce plus guère que sur des détails de ménage. Elle prend intérêt aux enfants, à leur santé, à leur éducation, mais elle souhaiterait de voir s'en accroître le nombre : « Je voudrais que vous ne fussiez pas content de n'avoir que deux enfants ; je vous en désirerais six. Vous auriez de quoi les rendre si heureux ! » A peine sont-ils hors des lisières, qu'elle s'emploie avec zèle à leur chercher un précepteur, et c'est le fidèle d'Alembert qui, sur ses injonctions, se met activement en campagne [2]. Bref, c'est une occupation continuelle de tous les incidents de la vie de son frère. On devine donc quelle est sa joie quand, dans l'automne de 1770, les jeunes époux viennent faire un séjour à Paris. Le journal d'Abel de Vichy, comme les billets qui nous sont conservés de Julie [3], témoignent que, pendant ces mois de voisinage, ils se retrouvent presque quotidiennement, dans la plus familière et la plus tendre intimité. Elle fait, par exception, trêve à ses habitudes, et ce sont des promenades, des visites en commun, des soupers avec des amis, de fréquentes parties de spectacle, où, malgré sa mauvaise santé,

[1] Lettre du 10 novembre 1768. Arch. de Roanne.

[2] « J'ai déjà deux hommes en vue, écrit-elle, que M. d'Alembert connaît, et dont il vous répondrait, si cet arrangement avait lieu ; mais voici les questions préliminaires : êtes-vous attaché à avoir un prêtre de préférence à un séculier ? Assureriez-vous à cet homme une pension après l'éducation de vos enfants ? Et quels honoraires lui donneriez-vous pendant l'éducation ? Il faut que vous me disiez dans quel temps vous le voudriez, parce qu'il y a tel homme qui ne voudrait pas attendre des années ?... Répondez à toutes ces questions, et comptez sur mon zèle et mon tendre intérêt. » (27 janvier 1771. Arch. de Roanne.)

[3] Arch. du marquis de Vichy.

elle accompagne comme elle peut le couple provincial, afin de l'initier aux plaisirs parisiens.

Toutefois, à ce métier la lassitude vient vite, et au bout de quelques semaines on la voit s'efforcer, avec un médiocre succès, de mettre un peu plus de sérieux dans cette existence dissipée. C'est en ce sens qu'il faut interpréter ces lignes, où elle accuse spirituellement Abel d'avoir travaillé de son mieux à dégoûter sa femme du séjour de la capitale : « Je voudrais[1] la savoir (madame de Vichy) arrivée à Montceaux[2], à se reposer des fatigues de Paris ; je ne dis pas des plaisirs, car elle doit en être dégoûtée, tant elle s'en est donné ! Je meurs de peur que la vie active qu'elle a menée ne lui donne de l'éloignement pour Paris. Ce ne serait pas juste. Si vous n'étiez pas de bonne foi dans tout ce que vous faites, je vous soupçonnerais d'avoir eu le projet de ces mères qui veulent faire leurs filles religieuses : pour avoir l'air de n'avoir rien à se reprocher, elles les mènent dans le monde, leur donnent de la dissipation, de la parure et des spectacles jusqu'au dégoût ; et puis les pauvres créatures entrent dans leur couvent, persuadées qu'elles connaissent le monde et qu'elles n'y étaient pas propres... Je prie madame de Vichy de ne point juger la vie de Paris par celle qu'elle y a menée : s'il n'y avait que cette manière d'y vivre, j'avoue que, pour moi, je trouverais moins austère de me faire carmélite ! »

Ces citations, que je pourrais multiplier, suffisent à caractériser la manière de notre héroïne dans ce rôle tout nouveau de guide et de tutrice, presque de mère de famille. Ajoutons cependant

[1] Lettre du 22 octobre 1771. Arch. du marquis de Vichy.
[2] Propriété du marquis de Vichy.

qu'aux conseils et aux remontrances se mêlent souvent des confidences d'une nature personnelle, non sur les épreuves de son cœur — elle garde ici, comme bien on pense, la plus complète réserve — mais touchant sa santé, ses affaires domestiques et ses embarras de fortune. A l'égard de ce dernier point, si la plupart du temps elle affecte avec ses amis un stoïcisme, un détachement hautains, elle se laisse aller au contraire, avec ceux qui lui sont unis par l'étroit lien du sang, à des aveux pleins de mélancolie sur ses difficultés présentes et sur ses inquiétudes d'avenir. Le jour où Abel de Vichy s'installe dans sa terre de Montceaux : « Je suis persuadée, lui dit-elle [1], que c'est l'endroit que vous aimez le mieux, car c'est lui qui vous a fait connaître le premier les joies de la propriété, qu'on dit être un très grand plaisir. Il y a apparence que je mourrai sans l'avoir connu ! Je ne désirerais pas de grandes propriétés, mais j'avoue que je commence à être bien lasse de ma pauvreté. En vieillissant, elle deviendra un vrai malheur. Mais à chaque jour suffit son mal ! » Quelques années plus tard, quand les édits fiscaux viennent diminuer son maigre revenu : « Il ne me [2] manquerait que de n'avoir point d'amis pour avoir tous les malheurs ensemble, souffrances, mauvaise santé, pauvreté. Croyez qu'il y a peu de personnes qui eussent tiré un meilleur parti de la situation où j'ai été condamnée. Je me plains rarement, mais il y a des temps où je trouve la vie un peu pesante. Le voisinage de la vieillesse m'effraie, parce que les besoins augmentent, et que l'abbé Terray m'a déjà retranché quatre cents livres de rente.

[1] 14 décembre 1769. Arch. de Roanne.
[2] 23 septembre 1773. Arch. du marquis de Vichy.

Cela est pitoyable à citer, mais, quand c'est pris sur le nécessaire, cela se fait sentir ! »

La dernière lettre venue jusqu'à nous est d'un accent plus douloureux encore ; elle est la seule, de toute cette longue correspondance, où apparaissent quelques symptômes d'aigreur ou, tout au moins, de susceptibilité : « Je vous avais fait des questions auxquelles vous n'avez pas répondu, écrit-elle à son frère [1]. Si c'est par oubli, cela me paraît bien simple. Si c'était à dessein, je vous avoue que votre prudence et votre réserve me paraîtraient outre mesure. Je suis loin de vouloir forcer ni même exciter la confiance, je ne suis point curieuse, et je sais modérer mon intérêt. Ainsi croyez que je jouirai toujours avec plaisir des marques de votre amitié, et que je ne me plaindrai jamais de ce que vous me laisserez désirer à cet égard. Les gens qui, comme moi, ont beaucoup souffert, qui ont connu le monde, qui en sont dégoûtés et désabusés, sont faciles dans le commerce. Ils désirent peu, et ils ne se plaignent de rien. » A ce langage, tout nouveau sous sa plume, à ces plaintes pour une cause légère, à cet amer découragement, ne sent-on pas que quelque chose a changé dans son âme ? C'est qu'elle est arrivée, en effet, à cette phase où tout ce qu'elle a jusqu'alors aimé et recherché, la gloire de son salon, le commerce des hommes d'esprit, les distractions élevées que procurent l'art et la littérature, les douceurs même de l'amitié, vont lui sembler chose vaine, superflue, sans saveur, où toutes ses facultés, tendues vers un unique objet, vont s'absorber, se concentrer dans un seul senti-

[1] 20 mars 1774. Arch. de Roanne.

ment, dont elle ne saurait jouir en paix et qui l'empêche de jouir du reste. L'histoire de mademoiselle de Lespinasse ne sera plus dorénavant que celle de ses passions, de ses luttes et de ses douleurs.

CHAPITRE IX

L'amour dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. — Révolution produite dans l'âme des femmes par les œuvres de J.-J. Rousseau et de Richardson. — Mademoiselle de Lespinasse est la plus illustre victime de cette contagion romanesque. — La famille des Fuentès. — Naissance et éducation du marquis de Mora. — Son mariage. — Son beau-père, le comte d'Aranda. — Mort de la marquise de Mora. — Arrivée de Mora à Paris. — Prestige de sa famille. — Succès personnel qu'il remporte dans les salons littéraires et mondains. — Sa première rencontre avec Julie. — Impression profonde qu'elle en reçoit. — Mora quitte Paris presque aussitôt après. — Accueil triomphal que lui fait la société de Madrid. — Ses essais littéraires. — Ses amours avec la duchesse de Huescar. — Mort subite du fils de Mora. — Il repart pour Paris.

J'AI surtout évoqué, dans les chapitres qui précèdent, la créature exquise, originale, dont la prise fut si forte sur tous ceux qui vécurent près d'elle, l'incomparable séductrice, la parfaite maîtresse de maison, l'amie chaude et dévouée, enfin la conseillère discrète, pleine de sagesse et de circonspection. J'ai cherché, en un mot, à la représenter telle que la connurent et l'aimèrent la foule de ses contemporains, et les assertions de ceux-ci, que j'ai appelées en témoignage, sont une sûre garantie de la ressemblance de l'esquisse. Ce n'est pourtant point par ces traits que, de nos jours, se caractérise la figure de l'héroïne de cette his-

toire. Mieux instruits sur son compte que la plupart de ses amis et de ses familiers, son nom, lorsqu'il est prononcé, suscite devant nos yeux l'image d'une femme que, parmi ces derniers, beaucoup ignorèrent complètement, que d'autres soupçonnèrent à peine, que deux ou trois au plus virent sous son jour réel, que peut-être aucun d'eux ne put entièrement pénétrer : j'entends par là l'amoureuse exaltée, ravagée, dévorée, brûlée par sa passion, obsédée par elle jusqu'à l'idée fixe, torturée par la jalousie, par l'angoisse et par le remords, dont l'âme déchirée et saignante s'est révélée, trente ans après qu'elle eut quitté ce monde, par la divulgation de ces lettres fameuses qui sont, comme on l'a dit, « le plus fort battement de cœur » de tout le XVIIIe siècle. Grâce à ces pages, toutes criantes de sincérité, Julie de Lespinasse vit et vivra toujours dans le souvenir des hommes ; sa gloire posthume est faite de ce qui fut son long supplice ; et elle demeure le type achevé d'une race, bien rare en toute saison, et dont l'époque où se passe ce récit offre en particulier peu d'exemples.

Évitons ici cependant d'accepter l'opinion commune qui ne veut reconnaître, au temps de la poudre et des mouches, que la parodie scandaleuse et la profanation sacrilège de l'amour. Au moins faut-il, sans condamner en bloc une période entière de l'histoire, y distinguer deux phases, dont la deuxième rachète en partie la première. Si la Régence et les années qui suivent ne mettent guère à la mode que la recherche du plaisir, le papillonnage du caprice et la satisfaction rapide des sens ou de la vantié, une sorte de révolution dans les mœurs et dans les idées s'opère au cours de la seconde moitié du siècle. La galanterie avouée

et le libertinage cynique font place à l'étalage de sentiments tout opposés ; la candeur, la constance sont autant en honneur que l'étaient naguère la rouerie et l'infidélité ; aux fantaisies succèdent les « attachements », qui, pour beaucoup, sont véritablement comme un nouveau mariage, plus librement conclu, partant plus respecté que le mariage légal, consenti la plupart du temps en dehors de tout choix et de toute sympathie. Si la morale, à proprement parler, n'y gagne pas grand'chose, on ne peut nier pourtant que la dignité de la vie n'en soit sensiblement relevée, que cette irrégularité même ne comporte quelque vertu. Ainsi en juge, lorsqu'elle évoque ses souvenirs de jeunesse, une femme à qui sa notoire honnêteté confère le droit d'être indulgente [1] : « Mon Dieu, qu'on est injuste pour ce temps-là ! Que la société distinguée était généreuse, élevée, délicate ! Que de solidité dans tous les liens ! Que de respect pour la foi jurée dans les rapports les moins moraux ! »

Le ton habituel de l'époque, dans ces liaisons presque publiques, est celui d'une amitié douce, d'une tendresse émue et confiante, d'une sensibilité facilement larmoyante et teintée de mélancolie. Il est rare qu'on y trouve l'accent de la passion, qu'on y entende des cris d'extase ou des sanglots de désespoir ; mais avons-nous le droit de nous en étonner ? L'amour à l'état de délire est, comme la fièvre chaude, une chose exceptionnelle ; et c'est une question de savoir s'il le faut déplorer. Pour ne pas être frénétique, le sentiment n'en est pas moins sincère. La transformation qui s'opère dans la période de quarante ans qui précède la

[1] *La Vie de la princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles.

Révolution reste un fait patent, indéniable, auquel ont contribué, dans une large mesure, deux des plus célèbres écrivains du temps, Jean-Jacques Rousseau et Richardson. C'est, en effet, l'une des preuves concluantes de l'influence de la littérature, que l'action exercée sur l'imagination des femmes par l'apparition de ces œuvres — dont tant d'entre elles ne connaissent guère aujourd'hui que le nom — *La Nouvelle Héloïse, Clarisse Harlowe, Sir Charles Grandison*. Dans les ruelles et dans les boudoirs, il semble qu'un long frémissement secouât leur torpeur égoïste ; elles s'éveillèrent, comme au souffle vif du matin. Leurs yeux s'ouvrirent ; elles prirent conscience du mal obscur dont elles souffraient, le vide moral, le néant des plaisirs, la vanité d'une existence sans idéal ; et le remède leur apparut dans le retour aux joies du cœur et à la vie sentimentale. Au fond de ces âmes desséchées se rouvrit la source des larmes ; la flamme éteinte se ralluma, plus brillante après les ténèbres ; et l'amour apparut comme un Dieu nouveau, bienfaisant, d'autant plus adoré qu'il avait été méconnu.

Sans doute, pour bien des femmes, l'évolution est plus apparente que réelle ; c'est une mode, une attitude, une élégance en quelque sorte, plutôt qu'une métamorphose intérieure. Beaucoup, toutefois, sont vraiment touchées par la grâce, et quelques-unes atteintes jusque dans l'essence de leur être. De ce nombre, et plus que toute autre, est mademoiselle de Lespinasse. Naturellement ardente, impétueuse, excessive, dès qu'elle eut entrevu l'abîme de la passion, elle s'y jeta à corps perdu, et ne put jamais se reprendre. Elle aima l'amour pour lui-même, et plus peut-être encore

que son objet. Ce fut, en un instant, le centre et le but de sa vie. « Lisez dans le fond de mon âme, écrira-t-elle avec bonne foi, croyez-y plus encore et mieux que je ne vous dis. Peut-on jamais exprimer ce qu'on sent, ce qui anime, ce qui fait qu'on respire, ce qui est plus nécessaire, oui, plus nécessaire que l'air, car je n'ai pas besoin de vivre et j'ai besoin d'aimer ! » Et constamment, mêlé aux plus chaleureuses effusions, revient comme un refrain le souvenir des rénovateurs qui ont allumé dans son sein le feu qui le dévore, de ce Jean-Jacques, qui « la séduit, confesse-t-elle, au point de l'égarer », et de l'auteur de cette *Clarisse*, dont elle ne lit jamais l'histoire sans la confondre avec la sienne : « Vous me croirez folle, dira-t-elle à l'un de ses confidents[1], mais lisez une lettre de Clarisse, une page de Jean-Jacques, et je vous réponds que vous entendrez ma langue. Non pas que je croie parler la leur, mais j'habite le même pays, et mon âme est à l'unisson du cœur douloureux de Clarisse. »

L'invasion, dans une âme de feu, de tout ce romanesque est un redoutable danger. A se forger ainsi, d'après des types de convention, un idéal surhumain, impossible, à vouloir transporter dans le domaine de la réalité les sentiments exagérés d'une littérature de fiction, on court, d'un pas presque assuré, vers les désillusions cruelles ; et, pour avoir visé trop haut, on risque de retomber sur le sol, les ailes brisées, la chair meurtrie. Tel sera, en effet, dans la dernière phase de sa vie, le sort de mademoiselle de Lespinasse ; c'est le secret de son infortune. Il nous faudra bien reconnaître que, les

[1] Lettre du 14 janvier 1774, au comte de Crillon. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.

souffrances dont elle se plaint, elle-même en est le principal et le premier auteur, et que le plus grand tort de celui qu'elle traitera, sans cesser de l'aimer follement, de « meurtrier » et de « bourreau », est de n'avoir été qu'un homme au lieu d'un héros de roman. Mais ce qui atténue et explique son erreur, c'est qu'avant cette triste expérience une première aventure avait mis sur sa route l'être assurément le mieux fait pour l'entretenir dans sa chimère et pour donner une forme aux imaginations de son cerveau en fièvre.

Si le marquis de Mora — c'est de lui qu'il s'agit ici — ne fut sans doute pas, en tous points, « l'amant parfait », la « créature céleste », dont l'image poursuivra Julie jusqu'au seuil de la tombe, du moins tout conspira pour lui en prêter l'apparence : l'absence, la maladie, la mort prématurée, perpétuèrent son prestige, fixèrent à son front l'auréole. Ce personnage intéressant, l'homme qui, avant tout autre, alluma dans l'âme de Julie la flamme du grand amour, était resté jusqu'à présent dans une obscurité relative ; les informations sur son compte étaient vagues autant qu'incomplètes. Les documents nouveaux qui m'ont été communiqués [1] me permettent de jeter une lumière plus précise sur cette figure pâlie, de démêler avec

[1] Madame la duchesse de Villa-Hermosa, héritière des papiers de la famille du marquis de Mora, en a fait imprimer la plus grande partie dans un recueil, tiré à très peu d'exemplaires et non mis dans le commerce, dont la rédaction a été confiée au P. Luis Coloma, et qui porte le titre de *Retratos de Antano* (Madrid 1895, 597 pages, plus un important appendice). Ce précieux volume, qui m'a été gracieusement communiqué par M. le marquis d'Alcedo — avec un petit opuscule du même P. Coloma, intitulé *El Marquès de Mora* (Madrid 1903), que je tiens de la même main — constitue la principale source où j'ai puisé les éléments du récit qui va suivre.

plus de netteté la trame de cette brève existence. En donnant ce récit avec quelque détail, je ne crains pas que l'on m'accuse de m'éloigner de celle qui fait l'objet de cette étude. Mora domine, effectivement, toute la vie sentimentale de mademoiselle de Lespinasse. Alors même qu'elle brûle pour un autre, c'est encore lui qu'elle invoque en secret ; infidèle aux serments qu'elle lui a jadis prodigués, elle lui conserve, au sanctuaire de son cœur, un autel dont il est le dieu et devant lequel elle s'agenouille aux heures d'intime détresse. L'étrange problème que pose cette dualité de sentiments s'éclaircira peut-être par une plus entière connaissance des circonstances de la liaison qui unit entre eux ces deux êtres.

La maison des Pignatelli d'Aragon — issue de la même tige que les Pignatelli de Naples — est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Espagne. De ses nombreux représentants, le plus en vue était, au début du XVIII[e] siècle, don Joaquin Atanasio, seizième comte de Fuentès, l'un des bons diplomates du Roi Très Catholique. Grand, sec, « d'une laideur distinguée », ce grand seigneur n'avait rien de la morgue, de la froide gravité, qu'on attribuait alors à ses compatriotes. On le dépeint, tout au contraire, comme un homme vif et gai, d'humeur gracieuse, aimant à plaire, galant avec les femmes, et voltigeant de l'une à l'autre « sans qu'on le vît jamais s'asseoir ni demeurer en place », bref de tempérament bien plus italien qu'espagnol. Tel du moins était-il en tant qu'homme de salons, mais il changeait d'allures pour traiter les affaires. Il reprenait alors l'attitude sérieuse, un peu raide, qui convenait à ses hautes fonctions, et

se montrait en politique aussi impénétrable qu'il était expansif dans un milieu mondain. Sa femme, doña Maria Luisa Gonzaga y Caracciolo, duchesse de Solferino, passait pour une personne d'esprit, bien que médiocrement instruite, affable, un peu futile, passionnée pour le jeu et pour tous les plaisirs de la belle société, faite pour briller dans les cours, n'eût été sa santé fragile, qui l'arrêtait parfois pendant toute une saison. De leur union naquit d'abord une fille, Maria Luisa Pignatelli, qui prit le voile en 1762 au monastère des Salésiennes. Cette naissance fut suivie de celle d'un fils, don José y Gonzaga, qui vit le jour à Saragosse le 19 avril 1744 [1], et qui reçut le nom de marquis de Mora, titre traditionnel du premier-né de cette noble maison.

La petite enfance de *Pepe* — c'est le sobriquet familier que lui donnent parents et amis — s'écoula dans l'antique demeure que son père possédait sur le Corso de Saragosse et que peupla bientôt l'arrivée en ce monde de deux autres enfants, d'abord un second fils, Luis Pignatelli [2], puis une fille, doña Maria Manuela [3], laquelle devint par son mariage duchesse de Villa-Hermosa ; nous les retrouverons l'un et l'autre au cours de ce récit. Mora avait dix ans quand, en l'année 1754, le roi Ferdinand VI désigna le comte de Fuentès pour le représenter à la cour de Turin. L'enfant suivit son père ; un précepteur, l'abbé de la Garanne, reçut le soin de son éducation. Le maître était Français, l'en-

[1] Il fut baptisé le même jour dans la paroisse de San Gil. Il eut pour parrain son aïeul paternel, don Antonio Pignatelli, prince du Saint-Empire.

[2] Il épousa sa cousine, Félicité d'Egmont-Pignatelli, belle-fille de la célèbre comtesse d'Egmont.

[3] Née le 25 décembre 1753.

seignement le fut de même ; et ceci nous explique comment ce rejeton de souche aragonaise put parler et écrire aussi parfaitement notre langue, comment aussi dans son cerveau s'implantèrent, dès cet âge, certaines idées plus en honneur sur les bords de la Seine que sur les rives de l'Èbre ou du Mançanarès.

Il achevait sa douzième année, quand survinrent dans son existence deux événements également mémorables : il se maria et, du même coup, reçut un brevet d'officier dans l'armée espagnole. A vrai dire, mariage et emploi furent tout d'abord plus honorifiques que réels ; mais l'avenir de l'enfant n'en fut pas moins engagé de ce jour. L'épousée, Maria Ignacia del Pilar, était fille du comte d'Aranda, alors ambassadeur en Portugal, dont la famille soutenait depuis nombre d'années un grand procès contre la maison de Fuentès. Si elle n'était âgée que de onze ans à peine, elle apportait en dot le duché d'Almazan, et la mort récente de son frère la faisait unique héritière d'une magnifique fortune [1]. On s'avisa, dans les deux camps, que cette alliance serait un sûr moyen de terminer un débat séculaire, et l'idée fut réalisée aussitôt que conçue. On expédia à Saragosse le fiancé juvénile, escorté de son précepteur ; il y trouva la future et sa mère ; les stipulations du contrat furent vivement rédigées, et le 4 décembre 1756, en présence de quelques parents conviés à la cérémonie, fut signé l'acte solennel qui unissait deux destinées. Le même jour, dans la *Gaceta*, paraissait le décret qui donnait à Mora le titre de *cadete*. Le jeune marquis se réveilla donc le lendemain pour-

[1] Le comte d'Aranda possédait, dit-on, plus de quatre cent mille livres de rente.

vu d'une charge militaire et muni d'une épouse qui jouait encore à la poupée.

Après cette grande journée, trois ans s'écoulèrent pour Mora sans incidents qui vaillent d'être notés. Ses parents restèrent à Turin ; il demeura à Saragosse, logeant à l'hôtel d'Aranda, sous les yeux vigilants de sa belle-mère et de son précepteur. Son temps se partageait entre ses études littéraires et son apprentissage dans le métier des armes ; il ne voyait sa femme qu'à de rares intervalles et par devant témoins. Vers la fin de l'année 1759, on pensa que l'heure était venue de mettre un sceau définitif à des nœuds imparfaits. Les Fuentès revinrent d'Italie, les Aranda de Portugal ; les deux familles se joignirent à Madrid ; quelques fêtes furent organisées, et, le 6 avril 1760, la bénédiction religieuse fut donnée en grande pompe, au milieu d'une foule composée de toute la noblesse du royaume [1]. Mora, nous apprend-on, parmi cette brillante assistance remporta le plus vif succès. Il fut unanimement jugé « un superbe garçon », bien découplé, d'apparence vigoureuse, de tournure élégante, doué d'une physionomie heureuse, qu'éclairaient des yeux noirs, ardents et expressifs. On n'en put dire autant de l'épousée, petite, menue, les traits passables, mais l'aspect d'un enfant chétif, brune de peau « à faire peur », et la bouche prématurément dégarnie. « On dit qu'elle n'est point laide, écrit Walpole qui la vit peu de mois après [2], et qu'elle a une aussi bonne dentition qu'on le peut souhaiter, quand on n'a que deux dents, et qu'elles sont noires. » Il fut

[1] La cérémonie eut lieu dans l'hôtel de la comtesse de Lemus, de la maison d'Aranda, hôtel situé sur la petite place de Santiago.

[2] Lettre du 7 juin 1760. Éd. Cunningham.

aisé de présager, dès le premier coup d'œil, quel serait l'avenir d'une union aussi mal assortie que légèrement conclue.

Si madame de Mora semble n'avoir que peu marqué dans l'existence de son époux, il n'en fut pas de même de sa famille. En effet, le comte d'Aranda[1] exerça sur son gendre une influence profonde et décisive, et ce fut lui qui l'orienta vers la voie qu'il suivit plus tard avec une ardeur passionnée. Il convient donc pour ce motif d'esquisser au passage la figure de cet homme d'État. Dans un pays où les idées étaient, pour ainsi dire, figées depuis des siècles, où les seigneurs qui composaient la cour de Charles III semblaient coulés dans le même moule que ceux du temps de Philippe IV, affichaient les mêmes préjugés, vivaient dans la même oisiveté et se targuaient de la même ignorance, don Pedro d'Aranda eut, l'un des premiers, cette audace de tourner le visage vers le vent qui soufflait de l'autre versant des Pyrénées, et de prêter l'oreille à l'Évangile de la doctrine nouvelle. Pendant de longues années, il représenta presque seul, à la cour de Castille, l'esprit réformateur et, lorsqu'il parvint au pouvoir, il donna cet exemple rare d'un homme qui veut appliquer ses idées et dont les actes sont d'accord avec ses théories. Il apportait d'ailleurs au service de sa cause plus de volonté que d'esprit. Sa parole était lente, lourde et souvent obscure. Quand il vint plus tard à Paris, précédé d'un immense renom, il fut une amère déception pour ses admirateurs ; au sortir d'un dîner or-

[1] Don Pedro Abarca y Bolea, comte d'Aranda, né en 1718, président du Conseil de Castille de 1766 à 1773, mort en 1799.

ganisé en son honneur à son arrivée à Versailles : « Non seulement il ne m'a pas dit une chose spirituelle[1], s'écriera sa voisine de table, mais il a été dans le plus lourd et le plus commun ! Il est vrai que je le crois un peu sourd, et qu'il n'y voit pas. » Caraccioli le comparait à un puits fort profond, mais dont l'orifice est étroit. Aux dons brillants qui lui manquaient, il suppléait d'ailleurs par le jugement et par le caractère. « Il avait, écrit le duc de Lévis[2], de la dignité sans arrogance, de la gravité sans lenteur ; il était impénétrable sans être mystérieux. » Sa fermeté d'humeur allait jusqu'à l'entêtement : « Une mule aragonaise », disait de lui Charles III. Sa discrétion était à toute épreuve ; lors de la mesure violente qui signala son ministère, l'expulsion des Jésuites d'Espagne, le secret fut si bien gardé que, le même jour, à la même heure, toutes les maisons furent fermées à la fois, sans que personne d'avance en ait eu le soupçon. « Comment avez-vous pu agir avec un tel mystère ? lui demandait-on par la suite. — En n'en parlant point » fut sa simple réponse.

Je n'ai pas à décrire la popularité dont jouissait Aranda dans le clan encyclopédique et combien l'on y faisait fête à cette puissante recrue. Voltaire menait le branle avec sa verve accoutumée : « Vous saurez, écrit-il à madame du Deffand[3], qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger.

[1] Lettre du 13 septembre 1773, au comte de Périgord, citée par M. Morel Fatio dans ses *Etudes sur l'Espagne.*

[2] *Souvenirs et Portraits.*

[3] Lettre du 24 avril 1769. Éd. Lescure.

On commence à les trouver fort bons, même en Espagne ; le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. » Et Galiani constate combien l'enthousiasme du maître a promptement gagné les disciples : « Le bon vieux[1] est à présent tout Espagnol, tout entier à Aranda, et il donne le ton à toute la nation française. » C'est, en effet, un concert unanime d'applaudissements, de louanges hyperboliques, pour le héros qui entreprend « de nettoyer les nouvelles écuries d'Augias », pour le victorieux pourfendeur « du fanatisme et de la superstition », pour le hardi libérateur « qui a chassé les Jésuites d'Espagne et qui chassera encore bien d'autres vermines ». Tel est, au foyer conjugal, l'air que respire quotidiennement un adolescent passionné, épris de nouveautés et préparé à ces idées par une culture essentiellement française ; tels sont les refrains qui bourdonnent perpétuellement à ses oreilles. Une éducation si spéciale aide à comprendre comment le marquis de Mora, lorsqu'il prit pied, quelques années plus tard, dans le salon de la rue Saint-Dominique, n'eut pas d'effort à faire pour se trouver au ton de la maison et se sentit plus à son aise dans un cercle de philosophes que dans un salon madrilène.

Presque aussitôt après le mariage de son fils, le comte de Fuentès fut nommé ambassadeur en Angleterre. Il y emmena avec lui le jeune couple ; l'année suivante, la marquise de Mora mettait au monde une fille[2], qui fut appelée Joaquina, du nom de son grand-père, et qui

[1] Lettre du 27 juin 1768. *Lettere di Galiani al marchese Tanucci. Passim.*

[2] Novembre 1761.

mourut à quelques mois de là, victime, dit-on, du climat londonien. Fût-ce à cause de ce deuil, ou par suite du peu de faveur dont il jouissait auprès du gouvernement britannique[1], que le comte de Fuentès demanda son rappel ? Toujours est-il qu'en janvier 1762 nous le retrouvons à Madrid, avec toute sa famille. Ce fut au cours de ce séjour que, pour la première fois, s'éveilla le cœur de Mora. L'honneur en fut à une célèbre comédienne, Mariquita Ladvenant, qui défrayait alors les curiosités du public castillan par son talent, par sa beauté et par ses aventures, en attendant qu'elle l'édifiât par sa fin pieuse et repentante[2]. Mora conçut pour elle une passion violente, qu'il ne chercha guère à cacher. Le protecteur attitré de la dame, le duc de Villa-Hermosa, en fut outré de jalousie ; une querelle s'ensuivit, dont le retentissement fut tel, que les familles de Fuentès et d'Aranda se virent forcées d'intervenir pour mettre un terme à ce scandale. On résolut d'éloigner l'amoureux ; on obtint pour lui la faveur du grade de colonel et le commandement effectif du régiment de Galicie ; et il fut expédié sur l'heure à Saragosse, tandis que le comte de Fuentès s'acheminait vers Paris, où il allait tenir l'emploi d'ambassadeur.

[1] « Bien que le comte de Fuentès, lit-on à cette époque dans la correspondance du duc de Bedford, passât pour un homme médiocre dans la société de Londres, il a cependant dupé le gouvernement anglais quant aux projets de sa cour... »

[2] Mariquita Ladvenant mourut à Madrid, le 1er avril 1767, dans tout l'éclat de son talent et de sa beauté. On publia de longs détails sur sa conversion et sur la fermeté de ses derniers instants, « où elle donna, écrit son confesseur, des signes évidents de prédestination ». Elle laissa quatre enfants ; chacun d'eux fut recueilli par la famille qui croyait avoir des raisons de s'y intéresser, les duchesses de Huescar et de Benavente, le duc de Arcos et le comte de Miranda.

Deux ans plus tard, le 25 août 1764, la marquise de Mora, accouchant pour la seconde fois, donnait à son époux un fils, qui reçut le baptême dans l'église de San Gil, sous le nom de Luis Gonzaga. Les cloches tintaient encore pour la joyeuse cérémonie, quand, épuisée par l'effort de ses couches, la mère succomba subitement et sans maladie apparente, sans faire plus de bruit dans la mort qu'elle n'en avait fait dans la vie. Elle fut peu regrettée ; l'oubli se fit vite sur son nom. L'enfant fut recueilli par son aïeule, la comtesse d'Aranda, qui se chargea des soins du premier âge ; et le marquis de Mora, muni d'un congé régulier, partit aussitôt pour Paris rejoindre sa famille. Veuf et père à vingt ans, il semblait que ces événements eussent glissé sur son âme sans l'émouvoir par une forte secousse ; et les beaux esprits de Madrid lui appliquaient la chanson populaire :

> Le dimanche, je la vis à la messe,
> Le lundi, je lui envoyai un message,
> Le mardi, je l'épousai,
> Le mercredi, je la battis,
> Le jeudi, elle se mit au lit,
> Le vendredi, elle fut administrée,
> Le samedi, elle mourut,
> Et le dimanche, je l'enterrai ;
> Si bien qu'en une semaine je fus garçon, marié et veuf.

Aux derniers jours du mois d'octobre, Mora débarquait à Paris, où l'attendaient les siens. L'ambassadeur d'Espagne occupait alors le vieil hôtel Soyecourt, rue de l'Université ; il installa son fils dans l'appartement du second, où il logeait déjà deux de ses secrétaires, Fernando

Magallon[1] et le duc de Villa-Hermosa, l'ex-rival de Mora dans les bonnes grâces de Mariquita Ladvenant. L'un et l'autre fort répandus dans la société parisienne, ils se firent les initiateurs de leur jeune compagnon, l'introduisirent dans les salons où ils possédaient leurs entrées. Entre les trois compatriotes s'établit rapidement un lien d'étroite intimité.

Magallon, de nos jours, n'est guère connu que grâce aux lettres de l'abbé Galiani, qui l'appréciait et qui l'aimait beaucoup. C'était, autant qu'il y paraît, un homme de quelque esprit, un peu léger, passablement viveur[2], d'ailleurs serviable et de bonne compagnie. Il fréquentait assidument les cercles encyclopédiques, où ses saillies bouffonnes égayaient les graves entretiens. Quant à don Juan Pablo, duc de Villa-Hermosa, c'était un plus sérieux et plus important personnage. Riche et de grande naissance, il faisait figure à Paris aussi bien qu'à Madrid. Son biographe[3] le représente comme « un homme doué d'une robuste constitution, d'une virile élégance, d'un caractère énergique et d'une intelligence ouverte ». Versé dans les littératures espagnole et française, il se piquait d'écrire dans les deux langues ; la traduction qu'il fit d'un des ouvrages de Baltazar Gracian[4] fut recommandée par Voltaire aux suffrages de l'Académie et accueillie par des

[1] Le chevalier Fernando Magallon avait le titre de chargé d'affaires d'Espagne. Il résida longtemps en France et retourna plus tard en Espagne, où il mourut conseiller du roi.

[2] « Mora, écrit à propos de Magallon l'abbé Galiani, a besoin d'un Mentor, et où en trouverait-il un plus complaisant et plus corrompu ? »

[3] *Retratos de Antano*, par le P. Coloma.

[4] *El Criticon*, l'Épilogueur.

applaudissements ; car philosophes et gens de lettres se faisaient gloire d'un tel confrère et payaient d'éloges emphatiques son adhésion à leurs doctrines.

Le patronage de ces deux diplomates aida sans doute les premiers débuts de Mora ; mais la situation de sa famille aurait suffi pour lui gagner les faveurs du monde parisien. Depuis la conclusion du *Pacte de famille*, l'ambassadeur d'Espagne était fort en honneur à la cour du Roi très chrétien. Tandis que, pour les membres du corps diplomatique, les mardis seuls étaient consacrés aux audiences, les portes du palais s'ouvraient toujours à deux battants pour le comte de Fuentès. Louis XV lui réservait un logement à Versailles, comme dans ses autres résidences. Toute la famille royale le traitait sur un pied d'amicale familiarité ; la Reine et Mesdames, filles du Roi, se faisaient expédier chaque jour, de la cuisine de l'ambassade, certains plats espagnols dont elles étaient friandes ; et l'on assure qu'un soir, où le comte négligea de paraître au souper, Louis XV envoya sur-le-champ prendre de ses nouvelles et « le gronda fort », le lendemain, de l'inquiétude dont il avait été la cause. « On ne saurait dire combien Fuentès est estimé à Paris, écrit dans son journal le duc de Villa-Hermosa. La Reine dit qu'elle ne veut pas entendre parler de son départ, désirant le garder toujours auprès d'elle. Le Roi ne peut s'en passer... C'est un homme qui peut faire tout ce qu'il veut, car, de lui, on ne prend jamais rien en mauvaise part. » La plupart des femmes de la Cour, conquises par ses prévenances et par sa galanterie, recherchaient ses hommages ; tandis

que l'Encyclopédie découvrait dans l'ambassadeur « un des hommes les plus éclairés de son temps et de son pays ».

La comtesse de Fuentès contribuait, pour sa part, à soutenir habilement cette popularité. Atteinte déjà du mal qui devait un jour l'emporter, elle cachait ses souffrances avec cette espèce d'héroïsme qu'inspire à certaines femmes la passion des plaisirs et des succès mondains. Éclectique dans ses relations, elle accueillait avec la même bonne grâce gens de lettres et grands seigneurs, et l'on cite d'elle un trait qui a fait quelque honneur à son goût : quand Rivarol adolescent, sans nom, sans amis, sans argent, n'ayant pour tout bagage que sa verve brillante, vint chercher fortune à Paris, la comtesse de Fuentès fut, dit-on, la première à reconnaître son esprit, à pronostiquer son talent ; elle le prit sous sa protection, célébra partout son mérite, le présenta dans les salons, que, pendant tant d'années, cet incomparable causeur allait retenir sous son charme.

Tout concourait, par conséquent, à frayer les voies à Mora dans cette société bigarrée, pleine de contradictions et de contrastes surprenants, où la morale la plus facile s'alliait aux idées généreuses et la frivolité des mots au sérieux des idées, et dont l'éclat factice éblouissait l'Europe. Il y fut promptement à la mode ; Versailles d'abord, Paris ensuite, retentirent bientôt de son nom. Il est vrai que, si l'on en juge d'après les nombreux billets doux que l'on conserve encore dans les archives de sa famille, ses succès, au début, furent surtout ceux qui convenaient à son âge. Pour distraire ce veuvage précoce, affluèrent de toutes parts les

plus dévouées consolatrices ; leurs soins ne furent pas repoussés ; et l'on put croire, un temps, qu'enivré par tant de conquêtes, Mora se contenterait de ces fragiles lauriers. Mais cette phase dura peu ; le trop facile métier de séducteur convenait mal à cette âme foncièrement chaleureuse, toute bouillonnante de sève, éprise des plus nobles chimères. Il ressentit promptement l'ennui profond de ce qu'on appelle les plaisirs ; les fêtes galantes et les amourettes de passage le lassèrent jusqu'à l'écœurement. Dès cette phase de son existence, et malgré son extrême jeunesse, les causeries littéraires, les discussions philosophiques, l'étude des grands problèmes qui commençaient alors d'agiter les esprits, eurent pour lui plus d'attrait que les dissipations du monde.

On trouve une preuve de ces dispositions dans ces lignes qu'à cette époque il adressait à Condorcet, pour le remercier de l'envoi d'un de ses manuscrits : « Ce que vous dites sur le sort de l'humanité est malheureusement si vrai, qu'on ne saurait trop estimer et l'ouvrage et l'auteur qui en défend les droits opprimés. Mais il faut bien le cacher de la vue perçante des ennemis de la vérité ! Comptez donc sur mon profond secret. Si tout le monde abhorrait comme moi les tyrans et les persécuteurs, on ne serait pas obligé d'en garder de cette espèce, et nous jouirions tous du bien inestimable de la liberté. Mais les hommes ne sont pas faits pour le bonheur ; leurs sottises et leurs folies les attachent à la chaîne de l'esclavage[1]. » Devinerait-on à ce langage un homme de vingt-deux ans, coqueluche des salons élégants ? Et

[1] Appendice aux *Lettres inédites de mademoiselle de Lespinasse*, publiées par M. Charles Henry, et *Retratos de Antano. Passim.*

peut-on s'étonner qu'on ait rapidement distingué, dans les cercles philosophiques, cet étranger, d'apparence juvénile, qui, s'exprimant dans notre langue avec une correction parfaite, apportait dans les controverses une éloquence chaude et contenue, tant d'enthousiasme avec tant de mesure, l'assurance de la conviction tempérée par la modestie ?

C'est bien, en effet, sous ces traits que dépeignent Mora ceux qui le virent à cette époque, et, ce qui nous intéresse davantage, c'est tel qu'il apparut à mademoiselle de Lespinasse le jour où le hasard les mit tous deux en présence. Fréquentant dans les mêmes milieux, ayant mainte relation commune, cette rencontre d'ailleurs était inévitable, et le seul sujet d'étonnement est qu'elle se soit produite si tard. Depuis deux ans déjà, l'héritier du comte de Fuentès était l'hôte de Paris, quand il connut celle que la destinée avait marquée pour transformer sa vie. Une lettre de Julie fixe la date de l'événement au dernier mois de l'année 1766 : « Je veux vous parler, écrit-elle [1], de ce qui m'affecte en ce moment, d'une nouvelle connaissance dont j'ai la tête pleine, et dont je vous dirais que j'ai le cœur plein, si vous ne me niiez pas d'en avoir un. » Le portrait que, dans cette même lettre, elle trace du jeune Espagnol démontre l'impression profonde laissée par leurs premières causeries : « Une figure pleine de bonté et d'agrément, et qui inspire la confiance et l'amitié... un caractère doux et

[1] Lettre du 19 décembre 1766, publiée par M. Isambert d'après les papiers de Hénault. *Passim.* — La lettre paraît adressée au baron d'Holbach.

liant, sans être fade, une douce chaleur sans emportement, un esprit ferme, juste, rempli de traits et de lumières ; un cœur, ah ! quel cœur !... Tous ses premiers mouvements sont l'expression de la vertu, tous ses discours la respirent, et toutes ses actions en sont le modèle. » Longtemps, sur ce mode lyrique, elle donne cours à son enthousiasme vantant tantôt la modestie et l'oubli de soi-même, tantôt le naturel, la loyauté et la sincérité de celui qui, du premier coup, semble l'avoir si bien conquise : « On voit toujours jusqu'au fond de son âme ; et il estime assez les gens qu'il aime, ou du moins il les aime assez, pour croire que l'art qu'il pourrait employer est au-dessous d'eux et de lui. En un mot, cet homme remplit l'idée que j'ai de la perfection ! »

Nous prenons ici sur le fait l'imagination romanesque, nourrie de rêves et de chimères. L'être idéal, l'impossible héros entrevu dans le vague des songes, a revêtu soudain un corps et une forme concrète. Nul défaut, nulle faiblesse n'en dépare la suprême beauté. Il est celui que, depuis sa jeunesse, elle appelle de ses vœux secrets ; et si, sur cette image, sa tête seule a d'abord pris feu, son cœur, bien qu'elle s'en défende, ne tarde guère à s'embraser de même : « Ah ! si vous saviez combien cette âme honnête a touché la mienne ! » Elle n'avoue pas cependant sa défaite, et la passion naissante se couvre encore du voile accoutumé en pareil cas : « Si ce n'était pas un homme, je vous en dirais davantage, car n'allez pas croire que cette amitié aille jusqu'à l'amour [1]. »

Quand Julie parle de la sorte, tout porte à

[1] Lettre du 19 décembre 1766. *Ibidem.*

croire à sa bonne foi. Si, même pour une femme d'expérience, il est parfois malaisé, au début, de distinguer dans le fond de son cœur la clarté douce de l'amitié de la flamme ardente de l'amour, combien dut-il en être ainsi pour la créature à la fois passionnée et novice, dont les plus chastes sentiments se traduisaient par les expressions exaltées que, plus d'une fois, nous avons notées au passage ? Il est d'ailleurs à supposer que l'illusion eût été brève ; mais, dans cette phase initiale, le temps fit défaut à Julie pour voir clair dans son âme ; le roman, à peine ébauché, parut se clore dès le premier chapitre. La lettre où mademoiselle de Lespinasse fait à son confident le récit de sa découverte est datée du 19 décembre : et c'est quinze jours plus tard que le jeune Espagnol reprenait le chemin de son pays natal.

Une vulgaire querelle de famille fut l'occasion de ce brusque départ. L'ardent désir de ses parents était qu'il refît sa vie sans délai par un second mariage ; or il s'offrait alors pour lui un excellent parti, Félicité d'Egmont Pignatelli, riche, belle, de haute naissance, cousine éloignée des Fuentès. Mais, malgré l'insistance des siens, Mora ne voulut rien entendre ; sa liberté lui semblait trop précieuse pour l'entraver d'un lien nouveau, si doré qu'il pût être. Ce fut la raison qu'il donna, et il n'y a guère apparence qu'il eût quelque autre arrière-pensée, ni que Julie entrât pour rien dans son obstinée résistance [1]. S'il se plaisait dans son salon, s'il était digne d'apprécier le charme unique de sa

[1] Félicité d'Egmont épousa deux ans plus tard, en 1768, le prince Luis Pignatelli, frère cadet de Mora, dont elle eut trois enfants, nés à Paris de 1770 à 1778. (*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, du 28 février 1905.)

causerie, aucun symptôme, aucun témoignage ne révèle que son cœur ait été touché et que dès lors il ait subi l'attrait d'une âme si semblable à la sienne. Toujours est-il que son refus provoqua des scènes assez vives et rompit la paix familiale. Son congé, au surplus, était sur le point d'expirer, ses devoirs militaires le rappelaient à son régiment ; il ne fit nul effort pour avoir une prolongation. Au début de janvier 1767, le marquis de Mora s'arrachait de Paris et regagnait Madrid, où l'attendait un « accueil enthousiaste ».

Un curieux mouvement d'opinion se dessinait alors dans la société castillane. La fréquence croissante des voyages, la traduction en espagnol des œuvres les plus réputées de nos modernes philosophes, d'assez nombreuses alliances avec notre aristocratie, avaient, chez nos voisins, donné l'éveil à cet esprit nouveau qui entraînait l'élite de la nation française. Tout ce qui venait de Paris y jouissait d'un prestige étrange ; certains noms, comme ceux de Diderot, de J.-J. Rousseau, de Voltaire, excitaient la ferveur dévote de gens dont la plupart n'avaient ouvert aucun de leurs ouvrages ; une visite à Ferney — un « pèlerinage » comme on disait — assurait à bon compte un renom d'esprit distingué. Tel qui, de toute son existence, n'avait pratiqué que la chasse, la danse, le jeu, les *corridas*, se croyait apte à réformer les mœurs, les lois de sa patrie, se déclarait humanitaire, ennemi de la superstition, partisan convaincu de la diffusion des lumières. La « tolérance » était une mode, la « pensée libre » une élégance. Transformation sans doute toute d'apparence, à fleur de peau, qui, pour beaucoup, laissait intact

le fonds héréditaire de croyances et de préjugés, mais où se trouve l'explication du prodigieux succès qui allait accueillir, à son retour de France, un jeune seigneur éloquent et instruit, qu'on disait avoir fait fureur dans les salons de l'Encyclopédie.

Le fait est qu'il n'est presque aucun de ses compatriotes qui ne le crût appelé aux plus hautes destinées et n'attendît du marquis de Mora le relèvement et la rénovation future du royaume de Castille. Le « miracle de son pays », ou « le plus grand des grands d'Espagne », ce sont les expressions courantes dont on use en parlant de lui. Quelques années plus tard, lors de sa fin prématurée, il fut permis de mesurer aux regrets qu'il laissa les espérances qu'il emportait avec soi dans la tombe. « Tout est destinée dans ce monde, écrira l'abbé Galiani, et l'Espagne n'était pas digne d'avoir un M. de Mora. Peut-être cela dérangeait-il l'ordre entier de la chute des monarchies ! » Et quelques jours plus tard : « Il y a des vies qui tiennent à la destinée des empires. Ce que nous voyons à présent n'est qu'une fausse lueur de polissement, mais l'Espagne ne sera pas la France. S'il était dans l'ordre éternel qu'elle le devînt, Mora ne serait pas mort[1]. » Il nous est difficile d'apprécier aujourd'hui les raisons de cet enthousiasme ; les éléments nous font défaut. Des rares manuscrits de Mora, de sa vaste correspondance, il ne subsiste à peu près rien ; à part quelques lettres intimes, tout a été impitoyablement et systématiquement détruit. Mais sur la séduction qu'exerçait sa parole, sur l'ascendant que subissaient tous ceux qui approchaient de lui, l'avis est unanime et les affirmations

[1] Lettres des 14 juin et 8 juillet 1774. Éd. Perey et Maugras.

abondent : Espagnols, Français, Italiens, il n'est pas un de ses contemporains qui ne proclame son charme et ne s'incline devant sa supériorité. Quelque part que l'on fasse à l'esprit de parti, aux exagérations et à l'emphase du temps, on ne peut récuser cet ensemble de témoignages et dénier une réelle valeur à celui qui en est l'objet.

Si grand que fût son succès à Madrid, il consolait d'ailleurs imparfaitement Mora des plaisirs supérieurs du séjour de Paris. Un vague ennui le rongeait sourdement ; il fait plus d'une fois allusion, dans les billets que l'on conserve, à la « mélancolie » et à l' « invincible tristesse », dont il ne peut se défendre, dit-il, depuis l'époque de son retour. Pour se distraire et secouer sa torpeur, il appelle la littérature à son aide. Ce fut à cette époque qu'il composa de légers opuscules, dont les titres seulement sont venus jusqu'à nous ; une élégie en vers sur la mort toute récente de Mariquita Ladvenant, un poème héroï-comique sur l'aventure galante d'un de ses familiers, qu'on nommait l'abbé Casalbon. Une singulière figure, pour le dire en passant, que ce dernier personnage, ex-jésuite défroqué, humaniste érudit, écrivain élégant, au reste toujours affamé, parasite effronté des grands seigneurs de Madrid, payant un dîner d'un sonnet, vendant sa plume au plus offrant, et toujours prêt à soutenir sur commande, dans les disputes politiques ou privées, avec la même chaude éloquence, la cause du plus puissant et du plus riche enchérisseur. Mora, pour sa part, l'employa à traduire dans sa langue natale ou, pour mieux dire, à adapter l'un de ces romans de Richardson qui arrachaient alors des larmes à tous les beaux yeux de Paris. C'était, nous le savons,

l'auteur préféré entre tous de mademoiselle de Lespinasse, et sans doute faut-il voir un ressouvenir de ses entretiens avec elle dans l'ardeur de Mora à faire goûter *Sir Charles Grandison* de ses compatriotes [1].

Parmi les salons de Madrid, l'un des plus à la mode était celui d'Olavide [2], l'ancien intendant de Séville, littérateur de marque et voltairien de profession. Fort riche et recevant avec magnificence, il avait fait adjoindre à son hôtel une ravissante salle de spectacle, où la fine fleur de la noblesse jouait des pièces de Voltaire, traduites en espagnol par le maître de la maison. Mora était intime dans cette demeure, et le plus assidu, comme, le plus admiré, aux réunions littéraires qui s'y tenaient chaque semaine, à jour fixe. Il consentait même, quelquefois, à monter sur la scène et à jouer les rôles d'amoureux. Celle qui habituellement lui donnait la réplique était l'étoile de ce petit théâtre, doña Mariana de Silva, duchesse veuve de Huescar [3], surnommée *l'Académicienne* à cause de ses talents dans les diverses branches de l'art et de la littérature. « La duchesse de Huescar, lit-on dans une notice qui lui est consacrée, écrivait parfaitement des deux mains, faisait des vers excellents, et traduisait du français des tragédies et maints autres ouvrages. » Elle excellait encore dans le dessin et la peinture ; certains de ses tableaux

[1] Lettres de Casalbon au duc de Villa-Hermosa. *Retratos de Antano. Passim.*

[2] Don Pablo Olavide, né à Lima en 1725, mort en 1803 après avoir été reclus huit ans dans un couvent par ordre de l'Inquisition.

[3] Née à Madrid, le 14 octobre 1740, de don Pedro de Silva, marquis de Santa-Cruz, et de Maria Cayetana de Sotomayor, marquise d'Arcicolar.

exposés à Madrid eurent un si vif succès, qu'elle fut nommée présidente honoraire de la *Royale Société de peinture.* « A tous ces dons acquis, elle joignait ceux de la beauté, de la grâce, et de la douce conversation. »

Ainsi qu'il était à prévoir, la familiarité des planches provoqua rapidement une autre intimité. « A force de se dire sur la scène qu'ils s'aimaient, ils commencèrent par le croire, et ils finirent par le réaliser. » Il semble, à dire le vrai, que, du côté du marquis de Mora, l'impression fut légère, et surtout fugitive. La duchesse, au contraire, s'enflamma pour de bon ; elle congédia la troupe de prétendants qui papillonnait autour d'elle et fit si peu mystère du sentiment qui l'entraînait que tout Madrid, bientôt, ne parla d'autre chose. Le bruit en vint jusqu'à Paris, et les Fuentès prirent inquiétude, redoutant que l'affaire n'allât jusqu'au mariage ; car la duchesse, de quatre années plus âgée que Mora, n'apportait d'autre dot que ses talents et sa beauté[1]. Ils résolurent de rompre cette liaison ; par leur crédit, le régiment que commandait Mora fut expédié en Catalogne ; et le jeune colonel suivit le régiment, sans objection, sans résistance, avec une résignation exemplaire. C'est qu'il roulait dans sa tête un projet auquel il tenait plus qu'à une amourette de rencontre : obtenir un congé nouveau, retourner à Paris, retrouver les milieux où il se sentait vraiment vivre. Il faisait, dans ce but, démarches sur démarches, sans réussir à fléchir la rigueur du vieux ministre de la guerre,

[1] Les revenus dont elle jouissait devaient passer à sa fille dès qu'elle serait majeure. Cette fille, doña Maria Cayetana, devint la fameuse duchesse d'Albe, qui fit tant parler d'elle à la cour de Charles IV.

l'impitoyable Grégorio Munian, quand une catastrophe imprévue fit cesser toutes les résistances. Le 5 juillet 1767, succombait à Madrid, chez son aïeule la comtesse d'Aranda, le fils unique du marquis de Mora, à l'âge de trois ans à peine, emporté brusquement par la petite vérole.

Quel fut l'effet d'un coup aussi cruel sur une nature sensible, les lettres que Mora adresse à cette époque à son meilleur ami, le duc de Villa-Hermosa, nous permettent de l'imaginer. Il n'a plus qu'une pensée, se réfugier auprès des siens, réchauffer à leur affection son cœur malade et noyé d'amertume. La permission de se rendre à Paris est maintenant octroyée par l'autorité militaire ; mais de graves affaires d'intérêt, des démêlés avec la famille d'Aranda, retardent le départ ; et Mora passe successivement du plus complet découragement à la plus fiévreuse impatience ; « Tu dois savoir, écrit-il à Villa-Hermosa, les raisons qui, pour l'instant, entravent mon voyage et me priveront peut-être du seul bonheur que je puisse éprouver après cette période de tristesses... Tout se ligue contre moi, et il ne manquait plus que de me voir enlever la consolation d'embrasser parents, frère, amis, enfin tout ce que j'aime le plus au monde ! Cela m'aiderait tellement à calmer la douleur, à secouer la mélancolie qui m'accablent. Je t'assure que j'ai traversé des jours bien cruels. Combien tu m'as manqué ! Et de quelle consolation m'eût été ta compagnie dans mes peines ! »

Nulle allusion, dans cette correspondance, au regret de quitter la duchesse de Huescar, qui, navrée de cet abandon et presque malade de chagrin,

exhalait sa tristesse en élégies, en séguédilles [1], en strophes harmonieuses. Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'elle ne fut pas inconsolable et qu'elle rappela promptement les galants d'autrefois. Bien mieux encore : sept ans plus tard, treize mois après la mort de la comtesse de Fuentès, elle succédait à la défunte et devenait la femme de celui qui jadis se refusait à l'avoir pour belle-fille. Un tel dénouement nous dispense de nous apitoyer sur ses déceptions amoureuses.

[1] « Elle a été saignée deux fois, lit-on dans une lettre de Casalbon, mais cet ingrat de Mora a imprimé en elle de telles idées que rien ne la divertit. Elle fait seulement des *seguedillas* sur l'absence et l'inconstance, et elle dit que Dioclétien ignorait sans doute ce genre de supplice, car il n'aurait pas eu besoin d'en inventer d'autres. »

CHAPITRE X

Changement opéré dans l'âme de Mora. — Sa mauvaise santé, son découragement. — Dispositions analogues de mademoiselle de Lespinasse. — Passion violente qui jaillit soudainement entre eux. — Enivrement réciproque dans cette première période. — Voyage de Mora à Ferney. — D'Alembert lui donne des lettres de recommandation. — Réception chaleureuse de Voltaire. — Nouveau séjour à Paris et reprise de l'idylle. — Caractère platonique de cette liaison. — Projet de mariage entre Julie et Mora. — Ce dernier est rappelé en Espagne par son métier militaire. — Il donne sa démission, mais tombe gravement malade et est envoyé se soigner à Valence. — Anxiété folle de mademoiselle de Lespinasse. — Chagrin, par contrecoup, qu'éprouve d'Alembert ; son voyage de deux mois. — Brusque retour de Mora à Paris. — Recrudescence de passion. — Rechute de Mora. — Son père exige qu'il quitte la France. — Douloureuse séparation des deux amoureux.

Le mois d'octobre approchait de son terme, lorsque, toutes choses réglées et toutes difficultés levées, le marquis de Mora se réinstalla de nouveau dans l'hôtel de la rue de l'Université, où il reprit le même logement qu'il occupait naguère. Vingt mois seulement avaient coulé depuis qu'il en était parti, mais quel changement, dans un espace si court, s'était opéré dans son âme ! Du jeune homme joyeux, « pétulant », débordant de sève et de vie, curieux de toutes les nouveautés, tel qu'il était enfin à son premier séjour, il ne restait qu'une vague et lointaine apparence. Plus que le temps, la souffrance avait fait son œuvre, peut-être aussi l'obscure

atteinte du mal dont il portait en soi le germe héréditaire. Ses lettres de cette époque le montrent abattu, las et désenchanté, doutant de tout et de soi-même. « Tout cela n'a pas de remède, dit-il [1] après avoir fait le tableau de sa situation morale, et s'étendre sur de si douloureux sujets ne sert qu'à faire revivre la douleur. Je suis né malheureux, et je n'ai qu'à subir mon sort. Puissé-je avoir la consolation que les miens soient toujours heureux ! De leur bonheur dépendra tout le mien... Ami, reprend-il plus loin, je suis jeune, mais personne, si âgé qu'il soit, n'a subi de plus dures et plus nombreuses expériences du monde que moi. Je crois que je le connais, et je sais que je le méprise. » Le scepticisme et l'ironie se joignent à cette amertume : « Notre Jorge [2], écrit-il, n'oublie pas de s'amuser à Madrid. Il fait bien, car, en fin de compte, n'est-ce pas ce qui importe le plus en ce monde ? »

Que sa mauvaise santé fût l'effet ou la cause de cette mélancolie, il est sûr que, dès ce moment, elle inspirait des inquiétudes. Dans les lettres des siens il est souvent question de sa physionomie défaite et de sa maigreur décharnée. Lui-même, un mois après son arrivée, dans un billet à Villa-Hermosa [3] : « Une heure après que tu fus sorti de chez moi, lui dit-il, je fus pris de vertiges, puis d'une forte fièvre qui me dura toute la nuit. J'en suis resté moulu, à demi mort. » Ces accidents, bientôt suivis d'hémorragies, se renouvellent dès lors avec une fréquence alarmante.

[1] Lettres au duc de Villa-Hermosa.

[2] Don Jorge Azlor Aragon, frère cadet du duc de Villa-Hermosa.

[3] Lettre du 23 novembre 1767.

Entre l'état d'esprit qu'indiquent ces courts fragments et la crise que traverse, en ce même temps, Julie de Lespinasse, l'analogie est saisissante. Même lassitude de tout, même dégoût de la vie, même sentiment de l'*à quoi bon ?* avec la volonté avouée de s'étourdir par le fracas du monde, et la secrète frayeur de n'y pas réussir. Lisons ces lignes qu'elle adresse à un ami dont le nom demeure inconnu [1] : « Quand j'étais jeune, je me livrais *à esprit perdu* à toute ma sensibilité. J'en ai pensé perdre la vie ; il m'en a coûté la santé. Je suis venue à une situation plus douce, à une disposition plus calme ; et j'ai vu que la vie pouvait n'être pas insupportable, qu'il fallait s'étourdir, s'amuser, si l'on pouvait, et ne s'attacher fortement à rien. Voilà, mon cher baron, le secret de ma vie, et voilà ce que vous appelez un cœur dissipé. De bonne foi, croyez-vous qu'il ne fût fait que pour la dissipation ? Croyez-vous que, quoique ma raison m'ait prescrit ce plan de conduite, mon âme s'y soumette toujours ?... Oh ! si vous saviez ce qu'il m'en a coûté vous ne douteriez pas que les lettres d'Héloïse m'aient affectée jusqu'à me faire mal ! »

Cette sincère confession nous livre la clé de son cœur, et l'on y lit ouvertement l'angoisse et le trouble d'une âme qui, pour donner le change à ses désirs, à ses aspirations intimes, a fiévreusement cherché tout ce que peuvent donner d'aliment à l'esprit les conversations de salons, les occupations littéraires, l'activité mondaine, et qui, ayant épuisé la saveur de ces joies limitées, arrivée à la fin et au dégoût des choses, découvre en soi un appétit d'aimer, de se donner, de se sacrifier,

[1] Peut-être d'Holbach. Lettre du 3 janvier 1768. Papiers du président Hénault. *Passim.*

de souffrir. En vain s'efforce-t-elle à jouir encore de ce qui est à portée de sa main, à se contenter, comme le sage, des médiocres plaisirs et des petits bonheurs, sa nature violente s'insurge contre sa raison et rejette avec des nausées cette nourriture insuffisante. Pour satisfaire à sa soif d'idéal, elle n'a pas, comme en d'autres temps, les doux élans de la piété et les ravissements de la Foi. Sur ce point, elle est de son siècle : l'agenouillement au pied des autels n'apporte pas de réconfort à la défaillance de son être, et la prière ne réchauffe pas la glaciale atmosphère dont elle est comme enveloppée. Un seul remède, sent-elle confusément, pourrait la guérir de son mal, l'amour, tel qu'il lui apparaît dans les pages qu'elle dévore, l'amour avec ses transports impétueux, ses ivresses, ses folies, l'amour qui, pour les femmes de son espèce, est toute la religion aussi bien que toute la morale, et dont elle parlera bientôt avec le même accent qu'un dévot célèbrant l'objet exclusif de son culte : « Ah ! que cet amour est grand ! Qu'il est sublime ! Je l'honore et je le respecte comme la vertu [1] ! »

Entre deux êtres si pareils, si bien préparés à s'entendre, un commerce suivi ne pouvait guère rester paisible et purement amical, et tout donne à penser qu'il n'en fut pas longtemps ainsi. Il semble néanmoins que la première heure du revoir n'ait pas trouvé leurs cœurs exactement à l'unisson. Peu avant de quitter Madrid, Mora, sur une phrase de Villa-Hermosa au sujet des belles dames qui l'attendent à Paris : « Je ne sais quelles peuvent être celles qui désirent tellement mon retour, réplique-t-il d'un ton détaché. Je ne pensais devoir

[1] Lettre du 14 janvier 1774 au comte de Crillon. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.

de reconnaissance à aucune. Ne crois pas qu'auprès d'aucune d'elle ta présence me puisse être importune. » Tout au contraire, Julie, chaque fois qu'elle évoque le passé, a coutume de dater du premier séjour de Mora l'enivrement, la transformation de son âme : « Il y a huit ans que je me suis retirée du monde, écrit-elle le 9 octobre 1774. Du moment que j'ai aimé, j'aurais eu du dégoût pour les succès[1]. » En 1772, à l'heure de leur séparation dernière : « Six ans du plaisir et du bonheur du ciel[2] doivent faire trouver l'existence un assez grand bien pour en rendre grâce aux Dieux, même au comble du malheur. » Faut-il conclure de là qu'elle aima, pour sa part, deux ans avant d'être payée de retour ? Ou, ce qui paraît plus probable, son ardente imagination, par un mirage rétrospectif, n'a-t-elle point décoré du grand nom de passion ce qui n'était encore qu'attrait vague et tendre souvenir ?

Quoi qu'il en soit, après qu'ils se furent retrouvés, la flamme jaillit avec une intensité dévorante. Leurs âmes se reconnurent et volèrent l'une vers l'autre ; dans la nature entière, rien n'exista pour eux qu'eux-mêmes ; tout ce qui les séparait disparut à leurs yeux ; ce fut à peine s'ils s'aperçurent de la grande différence des âges[3]. « Quand je lui parlais de la distance immense que la nature avait mise entre nous, j'affligeais son cœur, et bientôt il me persuadait que tout était égal entre nous, puisque je l'aimais... Il voyait mon âme, la passion qui la remplissait, et rejetait bien loin les

[1] Lettre à Guibert. Éd. Asse.

[2] Ce passage et le précédent fixent, comme on voit, à l'année 1766 le début de la liaison avec le marquis de Mora.

[3] Mora avait alors vingt-quatre ans et mademoiselle de Lespinasse trente-six.

jouissances de l'amour-propre. » Pour cet homme de vingt-quatre ans, dont tant de femmes plus jeunes et plus belles que Julie auraient pu tenter le désir, il sembla que l'amour de cette créature frémissante fût l'aurore d'une vie inconnue, la révélation d'un mystère. Tout ce qui l'occupait jadis, problèmes philosophiques, gloire littéraire, ambition politique, tout cessa de l'intéresser, pour laisser place au sentiment violent, exclusif, qui avait envahi son être. « Ah ! s'écriera Julie à ce souvenir, qui a jamais senti mieux que moi tout le prix de la vie ! Combien j'ai été aimée ! Une âme de feu, pleine d'énergie, qui avait tout jugé, tout apprécié, et qui, revenue et dégoûtée de tout, s'était abandonnée au besoin et au plaisir d'aimer... Voilà comme j'étais aimée ! » Nulle exagération dans ce langage ; c'est un point sur lequel tous les témoignages sont d'accord. Le sceptique Marmontel lui-même se sert, pour peindre ce spectacle, d'expressions passionnées : « Nous le vîmes plus d'une fois, dit-il, *en adoration* devant elle. »

Ainsi en est-il de Mora ; mais comment exprimer la révolution qui s'opère chez mademoiselle de Lespinasse, et qui la transfigure au point qu'elle-même ne se reconnaît plus ? Pour la première fois, dirait-on, elle découvre sa vraie nature et prend conscience d'elle-même. Le passé s'évanouit ; une jeunesse nouvelle refleurit ; le monde lui apparaît sous des couleurs qu'elle n'avait jamais vues. Les Mémoires, aujourd'hui perdus, qu'elle avait commencé d'écrire ne s'ouvraient qu'à l'époque de sa liaison avec Mora, « comme si sa vie n'eût daté à ses yeux que du moment où elle l'avait connu [1] ».

[1] *Éloge d'Éliza. Passim.*

Dans ce milieu factice des salons parisiens, où la plupart des femmes, comme elle dit joliment, se contentent d'être « préférées » et n'ont nul besoin d'être « aimées », l'ouragan de passion qui s'est abattu sur son âme la dépouille, pour ainsi parler, de tous vêtements d'emprunt, arrache l'apprêt et le convenu auxquels, malgré sa sincérité naturelle, elle n'a pu jusqu'alors échapper d'une façon complète, met à nu son cœur palpitant, brûlé d'ardeurs, déchiré de désirs, dévoile enfin l'éternel fond d'humanité qui reparaît toujours à l'instant des grandes crises. Dès la première heure où elle aime, elle est déjà la femme qui écrira plus tard à M. de Guibert : « J'ai pour vous un sentiment qui est le principe et qui a les effets de toutes les vertus : indulgence, bonté, générosité, confiance, abandon, abnégation de tout intérêt personnel. Oui, je suis tout cela quand je crois que vous m'aimez. Mais un doute renverse mon âme, et me rend folle. » Elle n'existe plus désormais que pour celui qui l'a conquise, et elle ne jouit de rien que par rapport à lui. Peut-être est-ce à Mora plus encore qu'à son successeur que s'applique avec vérité cette phrase charmante qui éclôt un jour sous sa plume : « Il me semble que vous avez des droits sur tous les mouvements et tous les sentiments de mon âme. Je vous dois compte de toutes mes pensées, et je ne crois m'en assurer la propriété qu'en vous les communiquant. »

Cet enivrement réciproque dura l'hiver et le printemps de 1768. Leur tendresse commençante eut l'éclat doux et pur de l'aube d'une belle journée ; aucun nuage, si léger fût-il, n'en troubla la radieuse splendeur. Bien des années après, en se

rappelant cette saison de sa vie, Julie la proclamera la plus délicieusement heureuse qu'elle eût jamais goûtée. Mais, si cette période initiale eut tout le charme d'une idylle, elle en eut aussi l'habituelle brièveté. Le congé de Mora expirait à la fin de mai ; de plus, il s'était engagé envers l'inséparable Villa-Hermosa à faire de conserve avec lui, avant de rentrer en Espagne, le voyage de Ferney, pèlerinage de rigueur pour tous les sectateurs de la doctrine nouvelle. Comment Julie aurait-elle pu, sans renier ses principes, détourner son ami de remplir ce « devoir » ? Loin de s'opposer au projet, elle ne s'occupa au contraire qu'à le faciliter ; et, avec l'inconsciente cruauté des femmes violemment éprises, ce fut d'Alembert qu'elle chargea de recommander à Voltaire le futur visiteur, de faire valoir ses droits à l'attention du maître.

Le philosophe s'y prêta de bonne grâce ; il montra même de l'empressement. C'est, à la vérité, un spectacle affligeant, touchant et comique à la fois — nous aurons trop souvent l'occasion de le constater — que le rôle joué par d'Alembert dans les affaires de cœur de celle dont il est si vivement épris. A tenir auprès d'elle l'emploi d'un époux honoraire, il en a, du même coup, pris la candeur classique, l'aveuglement traditionnel. Jamais il ne soupçonne rien ; sa robuste confiance résiste à l'évidence, aux clartés qui lui crèvent les yeux. La fixité de son propre cœur, son inébranlable constance, son inlassable dévouement, lui sont un sûr garant de la fidélité de sa compagne d'existence. Une longue étude de la philosophie ne lui a pas appris que l'amour ne s'achète point par des services, qu'on ne lie pas un cœur par la reconnaissance, et qu'en

matière de sentiments il n'est d'autres devoirs que ceux qu'on se crée à soi-même. Aussi n'imaginera-t-il point qu'aucun nouveau venu le puisse déposséder d'une place qui lui est si bien due et, quand tout dénonce la passion, il ne voit que la sympathie, l'engouement éphémère et l'inoffensive amitié[1].

Il partage, d'ailleurs, de bonne foi, l'admiration dont tout son entourage honore le gendre du comte d'Aranda, et le billet qu'il adresse à Voltaire, à l'instigation de Julie, respire un enthousiasme convaincu : « Mon cher[2] et ancien ami, j'ai une grâce à vous demander, que je souhaite fort que vous ne me refusiez pas... Il y a ici un jeune Espagnol de grande naissance et du plus grand mérite, fils de l'ambassadeur à la cour de France, et gendre du comte d'Aranda, qui a chassé les Jésuites d'Espagne. Vous voyez déjà que ce jeune seigneur est bien apparenté, mais c'est là son moindre mérite. J'ai vu peu d'étrangers de son âge qui aient l'esprit plus juste, plus net, plus cultivé et plus éclairé. Soyez sûr que, tout jeune, tout grand seigneur et tout Espagnol qu'il est, je n'exagère nullement. Il est près de retourner en Espagne, et il est simple que, pensant comme il fait, il désire de vous voir et de causer avec vous... Je puis vous répondre que, quand vous l'aurez vu, vous me remercierez de vous l'avoir fait connaître... Oh ! qu'un jeune étranger comme celui-là fait de honte à nos freluquets welches ! »

[1] Il est curieux de remarquer que, dans le portrait que d'Alembert trace de mademoiselle de Lespinasse en 1771, le principal tort qu'il lui trouve est la froideur de sa nature : « Les défauts que j'ai à vous reprocher prouvent peut-être — je ne vous dis cela qu'à l'oreille — qu'il n'y a guère de passion chez vous. »

[2] Lettre du 5 avril 1768. *Correspondance générale* de Voltaire.

La réponse de Voltaire fut telle qu'on peut l'imaginer. L'hommage d'un grand d'Espagne, du gendre d'un premier ministre, n'était pas chose si commune à Ferney, qu'elle ne dût chatouiller l'orgueil du « patriarche ». Le marquis de Mora était donc assuré du plus gracieux accueil, quand, le 26 avril, accompagné du duc de Villa-Hermosa, il s'arracha des délices de Paris pour prendre la route de Genève. Ses adieux à Julie furent tristes, mais non déchirants : chacun d'eux se savait aimé, chacun gardait par devers soi la promesse d'une absolue fidélité ; et la séparation — chacun d'eux en avait la complète assurance — serait suivie d'une réunion prochaine, fallût-il pour cela que le jeune colonel fît abandon de sa carrière ? Mora paraît, dès ce moment, avoir pris sur ce dernier point des engagements formels.

Les voyageurs, quarante-huit heures plus tard, débarquaient à Ferney, porteurs d'une seconde lettre du zélé d'Alembert, plus élogieuse encore que la première : « M. le marquis de Mora [1] veut bien se charger de vous remettre cette lettre, dont il n'aura pas besoin quand vous aurez causé un quart d'heure avec lui. Vous trouverez en lui un esprit, un cœur selon le vôtre, juste, net, sensible, éclairé et cultivé, sans pédanterie et sans sécheresse. M. le duc de Villa-Hermosa, qui voyage avec M. le marquis de Mora, désire et mérite de partager avec lui la satisfaction de vous voir. Je vous l'ai dit, mon cher maître, vous me remercierez d'avoir connu ces deux étrangers, vous féliciterez l'Espagne de les posséder, et vous nous souhaiterez des grands seigneurs semblables à ceux-là, au lieu

[1] Lettre du 25 avril 1768. *Correspondance générale* de Voltaire.

de nos conseillers de cour, imbéciles et barbares, de nos danseuses et de notre Opéra-Comique... » Je n'ai pas à décrire, après de telles annonces, la réception faite par Voltaire à ces visiteurs distingués. Il se montra tel qu'il était lorsqu'il avait envie de plaire, le plus accueillant des châtelains, le plus charmeur des hommes. Il les retint trois jours, ne les quittant pas d'un instant, prodiguant à pleines mains les trésors de son esprit, passant des questions les plus hautes aux grivoiseries les plus osées, avec une verve étourdissante et une aisance incomparable.

Ils écoutaient, émerveillés. Voltaire, de son côté, fut charmé de ses hôtes. Le jour de leur départ, dans sa réponse à d'Alembert, c'est en termes dithyrambiques qu'il crut devoir chanter leurs louanges : « Que l'Être des Êtres[1] répande ses bénédictions sur son favori d'Aranda, sur son très cher Mora, et sur son bien-aimé Villa-Hermosa ! Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens. La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité, ainsi que chez les Welches ; on a coupé les griffes au monstre de l'Inquisition... » Il écrit du même ton à tous ses correspondants habituels, au marquis de Villevieille, à d'Argental, à Dupont, au pasteur Jacob Vernes ; il leur fait part avec emphase de la visite qu'il a reçue et insiste tout spécialement sur le glorieux avenir réservé, pense-t-il, à Mora : « C'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous en serez étonné... Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il

[1] Lettre du 1er mai 1768. *Ibidem.*

aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle[1] ! »

Sur un point tout au moins, Voltaire se faisait illusion. Mora, dans ce moment, n'avait qu'un médiocre souci de « faire entrer librement en Espagne tous les bons livres où les hommes peuvent puiser l'horreur du fanatisme » ou de « limer les dents au monstre de l'Inquisition[2] ». Non qu'à cette politique répugnassent ses idées ; mais il avait bien autre chose en tête. Un désir unique l'assiégeait : retourner à Paris, revoir Julie de Lespinasse. Vers ce but se tendait tout l'effort de sa volonté, et tout, hormis cela, lui semblait négligeable. De Ferney, les deux Espagnols avaient gagné Genève, où ils se séparèrent ; le diplomate s'en revint à Paris ; le colonel reprit ses quartiers à Madrid, où, plusieurs mois durant, il s'efforça vainement d'arracher au ministre la faveur d'un congé nouveau. Peut-être, en désespoir de cause, allait-il recourir dès lors au grand moyen de la démission, quand un événement de famille apporta l'occasion cherchée. Ce fut le mariage de sa sœur, Maria Manuela Pignatelli, avec le duc de Villa-Hermosa. Malgré la disproportion d'âge — la fiancée avait seize ans à peine et le futur près de quarante — une vive inclination était l'origine de ce lien. Mora heureux d'avoir son meilleur ami pour beau-frère, encouragea fort le projet ; et le 1er juin 1769, au palais du comte d'Aranda, s'accomplit la cérémonie. Le marié, retenu en France par ses fonctions à l'ambassade, était représenté par le comte d'Aranda.

[1] Lettre du 1er mai, à Villevieille, et du 6 mai, à d'Argental. *Correspondance générale.*
[2] Lettres de Voltaire à Dupont et à Jacob Vernes. *Ibidem.*

Le marquis de Mora fut le témoin de sa sœur, et, le surlendemain de la noce, muni d'une permission en règle, il partait pour Paris avec la nouvelle duchesse, chargé de la remettre aux mains de son époux. Le voyage s'effectua en pompe ; quatre carrosses et quinze chevaux faisaient une sorte de cortège ; et l'on fut dix-huit jours en route. Le 20 juin, le frère et la sœur franchirent les barrières de Paris ; et ce jour-là, dans la grande capitale, il y eut quatre heureux de plus.

Cette période fut, pour Julie et Mora, la phase lumineuse de leur vie. Sorti victorieux de l'épreuve de la séparation, leur amour s'était fortifié de ce qui aurait pu affaiblir une moins profonde tendresse. Aux transports du début s'ajoutaient la sécurité et cette sorte de doux orgueil qui naît d'une mutuelle confiance. C'est au souvenir de ces défuntes ivresses que mademoiselle de Lespinasse exaltera, quelques années plus tard, en termes enflammés, « la plus charmante, la plus parfaite de toutes les créatures », celui qui « seul lui aura fait connaître le bonheur », et auquel elle a dû, dit-elle, d'avoir « senti, quelques moments, tout le prix que peut avoir la vie ». — « J'étais aimée, s'écriera-t-elle, à un degré où l'imagination ne peut pas atteindre. Tout ce que j'ai lu était faible et froid en comparaison du sentiment de M. de Mora. Il remplissait toute sa vie ; jugez s'il a dû occuper la mienne ! » Et se rendant justice sur les joies dont elle-même a payé, en retour, « cette âme forte et passionnée du plaisir d'être aimée », elle fait ainsi parler l'homme qui dort dans la tombe : « Il comparait ce qui l'avait aimé, ce qui l'aimait encore, et il me disait sans cesse : « Oh ! elles ne « sont pas dignes d'être vos écolières. Votre âme a

« été échauffée par le soleil de Lima, et mes com-
« patriotes semblent nées sous les glaces de la
« Laponie [1] ! »

La chaleur de ces expressions, le délire qu'elles révèlent, soulèvent une question délicate : de quel nature fut la liaison de ces deux êtres passionnés, libres tous deux, tous deux également affranchis de scrupules religieux, également dédaigneux des conventions sociales ? Pour la plupart des biographes modernes, la chose ne fait point doute. Un amour si fougueux, disent-ils, n'a pu demeurer platonique ; et de ce que Julie fut plus tard, sans conteste, la maîtresse du comte de Guibert, ils tirent cette conclusion qu'elle fut de même la maîtresse de Mora. L'argument n'est pas sans réplique ; je voudrais qu'il me fût permis de reviser un procès sommairement instruit, ou tout au moins d'indiquer les motifs qui peuvent faire croire à l'innocence. Je sais bien que, sur ce terrain, on ne doit s'avancer qu'avec une sage prudence, que c'est un rôle ingrat que celui d'avocat et de champion de la vertu, qu'une affirmation trop précise égaie facilement la galerie, et qu'on risque de s'attirer l'ironique apostrophe de madame de Lassay : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » Force est pourtant de reconnaître que, des contemporains de mademoiselle de Lespinasse, aucun n'a suspecté ses relations avec Mora. Parmi les faiseurs de mémoires, un seul aborde le sujet, et c'est pour affirmer nettement le platonisme : « Elle avait, écrit madame Suard [2], écrit et communiqué à M. Suard, qui lui demanda la permission de m'en faire

[1] Lettre de 1775 à Guibert. Éd. Asse.
[2] *Essais de mémoires sur M. Suard. Passim.*

part, l'histoire de ses sentiments pour M. de Mora. Je puis assurer qu'il n'y a eu entre eux que des communications par lettres et des conversations. »

L'attitude de Julie, au cours de cette intimité, semble plus probante encore que cette affirmation. Elle, si craintive pour sa réputation, elle qui, lorsque Guibert régnera sur son cœur, poussera jusqu'à l'excès la précaution et le mystère, tremblante au moindre indice qui peut faire découvrir son douloureux secret, on la voit, au contraire, étaler au grand jour ses sentiments pour M. de Mora. C'est presque ouvertement — et en « s'en faisant gloire », comme dit madame de la Ferté-Imbault — que, dans ses causeries et ses lettres, elle en parle à ses confidents, à Suard, à Condorcet, à certaines femmes même de son entourage. Si bien que cette passion est l'entretien courant de ceux qui vivent auprès d'elle et que, sauf d'Alembert, pas un ne croit à la simple amitié.

Même aisance de propos et même simplicité d'allures à l'égard des parents du marquis de Mora. Elle les voit fréquemment, elle les reçoit sans gêne, que ce soit le comte de Fuentès, le duc de Villa-Hermosa, ou Luis Pignatelli. La seule personne de la famille qu'elle n'ait pas rencontrée est la duchesse de Villa-Hermosa. Ce n'est pas faute de l'avoir désiré : « Que je voudrais la connaître ! écrit-elle. Que je voudrais vivre auprès d'elle ! » Mais Mora s'y est opposé, redoutant, a-t-il expliqué, que l'exaltation de Julie n'avivât à l'excès la tendresse presque maladive que cette sœur, à l'âme passionnée, éprouvait pour son frère [1]. Hors cette unique ex-

[1] Lettre du 9 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert. — « Cette crainte, ajoute mademoiselle de Lespinasse, n'était-elle pas le dernier degré de la passion et de la confiance

ception, les rapports sont excellents entre Julie et les Fuentès. Lorsque Mora tombe malade à Paris, ses père et mère envoient régulièrement de ses nouvelles à son amie ; plus tard, lors de sa rechute à Madrid, c'est Villa-Hermosa, c'est le comte de Fuentès, qui la tiennent au courant, qui cherchent à la rassurer ; enfin, au lendemain de la mort, c'est d'Alembert que le père désolé suppliera d'écrire le portrait de ce fils sur la tête duquel reposaient toutes ses espérances, c'est mademoiselle de Lespinasse qu'il chargera d'obtenir cette faveur, en invoquant son affection pour celui qui n'est plus. Tout démontre, en un mot, que, comme les amis de Julie, les parents de Mora n'ont jamais éprouvé de doutes sur l'innocence des nœuds qui les liaient l'un à l'autre.

Mais il existe, à l'appui de ma thèse, des arguments plus significatifs encore : ce sont certains passages, jusqu'à ce jour inédits, des lettres de Julie à Guibert [1]. S'adressant cœur à cœur, et dans une intime confidence, à l'homme auquel elle s'est volontairement et librement donnée, elle le prend à témoin qu'il a été sa première faute, que lui seul a pu triompher de ses scrupules, de sa longue honnêteté, et lui reproche — d'ailleurs injustement — les remords de conscience, le mépris de soi-même, dont elle est, dit-elle, accablée : « Le crime d'un moment écrase toute ma vie. Il me semble qu'inutilement j'ai été honnête jusqu'à ce que je vous ai connu. Qu'importe, en effet, ce que j'ai été ? Je

en mon sentiment ? » En réalité, il semble que la jeune duchesse éprouvait à l'égard de Julie un sentiment d'inquiétude et de jalousie, et nous verrons plus tard mademoiselle de Lespinasse manifester des craintes au sujet de l'hostilité de cette sœur de l'homme qu'elle adore.

[1] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

sais que j'ai manqué à la vertu, que j'ai manqué à moi-même, et j'ai perdu ma propre estime. Jugez si j'ai le droit de prétendre à la vôtre ! Et, si vous ne m'estimez pas, y a-t-il moyen de m'aveugler, de croire que vous puissiez m'aimer ? » Ailleurs encore : « Je ne suis devenue méprisable que parce que je vous ai aimé : vous n'avez douté de mon cœur que parce que je vous l'ai donné ; et vous n'avez cessé de m'estimer que parce que je vous ai fait le sacrifice de mon honnêteté. Tout cela doit être la suite et le prix de l'abandon de la vertu... » Se trompe-t-on à de tels accents ? Est-il permis de soupçonner d'un bas et inutile mensonge celle qui toujours, dans ses rapports avec le dominateur de son âme, poussa la sincérité jusqu'à la maladresse, jusqu'à risquer, par sa franchise, de s'aliéner un cœur qui lui est plus cher que la vie ?

En présentant ce plaidoyer, je n'ai pas, comme on pourrait croire, cédé à la tentation un peu vaine de contredire une opinion reçue et de laver d'une tache la mémoire de mon héroïne. Mais cette thèse, en réalité, me semble propre à éclaircir des points restés obscurs dans l'histoire ultérieure de mademoiselle de Lespinasse, et j'y vois notamment une explication naturelle — je ne dis pas l'excuse — de ce qu'elle-même un jour nommera « sa trahison ». La suite de ce récit en fournira la preuve. Quant aux gens qu'étonneraient, de la part d'une femme si ardente et si peu chargée de principes, une si vaillante défense, un triomphe si complet de la vertu sur la passion, la réponse est aisée. Il n'est pas besoin d'alléguer ce vague instinct de propreté morale et cette répugnance aux souillures qui sont, pour bien des femmes, un frein plus fort que les

scrupules de la conscience et les préceptes de la religion. Sans vouloir diminuer le mérite de sa résistance, il faut tenir ici grand compte de motifs d'ordre moins élevé et, pour ainsi dire, plus bourgeois. Il n'est pas douteux, en effet, que, chez ce couple d'amoureux, presque dès l'origine de leur intimité, surgit la pensée du mariage, et que, de jour en jour, à mesure qu'ils se connurent mieux, l'idée grandit, prit corps, devint enfin une résolution arrêtée.

Bien que les deux intéressés eussent gardé ce secret avec un soin jaloux, certains de leurs contemporains en eurent pourtant un vague soupçon. Marmontel notamment, dans un passage de ses *Mémoires*, en parle assez ouvertement, et il y joint un perfide commentaire, insinuant que Julie, plus ambitieuse que réellement éprise, joua la comédie de l'amour pour s'assurer un bon parti. Une note de Morellet, oncle de Marmontel, proteste énergiquement contre cette calomnie, que dément d'ailleurs toute la vie de mademoiselle de Lespinasse ; mais, tout en se portant garant du désintéressement de Julie, il insiste sur le désir qui la poussait vers ce mariage : « Et il n'y a rien de mal à cela », conclut-il justement [1]. Ce qui, malgré ces témoignages, n'était encore qu'une simple conjecture se change en certitude par suite des documents nouveaux qui ont été mis sous mes yeux. Certaine note manuscrite de madame de Guibert [2] rapporte qu'elle tenait le fait de la bouche même de Luis Pignatelli, frère cadet de Mora : « Ils étaient fiancés, dit-il, et le mariage aurait eu lieu sans l'infidélité de mademoiselle de Lespinasse, suivie de

[1] *Mémoires* de l'abbé Morellet. Pièces justificatives.
[2] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

la mort de mon frère. » Une lettre de Suard à Julie fait allusion à ce projet, dont elle lui avait fait confidence : « J'aurais bien voulu être plus instruit de l'état de votre cœur et savoir *où en sont vos espérances.* Quand pourrai-je vous savoir heureuse ? Vous me devez ce bonheur-là, pour me consoler du sentiment de vos peines[1]. » Julie elle-même, dans un passage que j'aurai bientôt à citer, fait sur ce point des aveux à Guibert de la plus transparente façon. Enfin les lettres des Fuentès, conservées parmi les archives de la maison de Villa-Hermosa, achèvent de lever tous les doutes, en exprimant les inquiétudes que leur inspire ce dessein de leur fils[2].

Il est donc avéré que Mora, fortement épris, voulait consacrer publiquement, par un engagement décisif, la violente tendresse qui absorbait toutes les facultés de son être. En vain, Julie de Lespinasse, avec une sincérité méritoire, faisait-elle quelquefois valoir les objections tirées de sa condition personnelle, son âge, sa pauvreté et sa naissance irrégulière ; elle affligeait le cœur de son ami sans ébranler sa volonté : « Nous nous aimons, répondait-il, tout est donc égal entre nous. » Et, peu à peu, elle se laissait convaincre, avec cette facilité qu'on éprouve à croire les choses qu'on désire.

Les Fuentès, comme j'ai dit, bien que tenus à l'écart de ces arrangements, en eurent cependant

[1] Lettre du 24 mai 1770. Arch. du château de Talcy.

[2] *Retratos de Antano. Passim.* Une lettre de l'abbé Galiani au duc de Villa-Hermosa, datée de décembre 1770, et publiée dans la *Revue de l'Histoire littéraire de la France*, fait également une allusion discrète à ce projet de mariage.

connaissance et en prirent sérieusement ombrage. Ils prétendirent y couper court d'après leur méthode ordinaire, en éloignant Mora de l'objet de sa flamme. Sa santé, chaque jour plus mauvaise, fut un prétexte suffisant pour l'envoyer passer l'hiver loin des bords humides de la Seine, dans le tiède climat de la Catalogne, où tenait garnison le régiment qu'il commandait. Résister n'eût servi de rien : la puissance paternelle et l'autorité militaire étaient choses avec quoi nul ne songeait alors à plaisanter. Il partit donc, soumis en apparence, mais résolu, au fond du cœur, à reconquérir à tout prix sa chère indépendance. Le printemps de l'année 1770 fut tout rempli des luttes qu'il eut à soutenir sur ce point contre ses amis et ses proches, les premiers s'évertuant à le retenir au service, et lui cherchant à s'évader hors d'une carrière où tout pourtant paraissait lui sourire. Deux mois après sa rentrée en Espagne [1], à l'âge de vingt-six ans, il est nommé général de brigade, chargé d'un emploi à la Cour. Ses parents, enchantés, croient déjà avoir ville gagnée : « Cela a été pour moi une grande satisfaction, écrit à Villa-Hermosa son cousin, le marquis de Castimente. On connaîtra maintenant ses mérites, qui ne sont pas du commun. — Je ne sais s'il est content, réplique cet excellent beau-frère, mais moi je le suis, car ses talents sont supérieurs à tout ce que l'on pourrait dire ! »

Il fallut bientôt déchanter. A quelques mois de là, le nouveau général répondait à ces compliments par une démission dans les formes [2]. Ce fut parmi

[1] Avril 1770.

[2] La raison alléguée par Mora pour justifier cette démission fut le mauvais état de sa santé, et il est trop certain que le motif était plausible, bien que la plupart de ses amis se refusassent alors

les siens une grande consternation, qu'on devine aux consolations qui leur sont prodiguées : « Je gage que Mora a quitté le service, car que pouvait-il faire de pis ?... Ce n'est pas la philosophie, bien ou mal entendue, qui lui aura fait faire cette démarche. Ne craignez pas toutefois pour sa fortune. Il la gâtera trente fois, et trente fois il la pourra remonter. » C'est l'abbé Galiani qui réconforte ainsi le duc de Villa-Hermosa. L'amoureux, pour sa part, ne songeait guère à « sa fortune ». Paris obsédait son cerveau ; s'y fixer à jamais près de celle qu'il aimait était le but qu'il assignait à sa liberté reconquise. La fin de cette année fut employée par lui à rompre les dernières entraves. Tout était mûr pour son dessein, tous les préparatifs achevés et le jour pris pour le départ, lorsque survint un contretemps, plus grave et plus dangereux que tous les autres ensemble. Le 25 janvier 1771, il fut atteint d'une crise, telle que jamais il n'en avait eu de semblable : violent vomissement de sang, fièvre terrible, évanouissement si long et si profond, qu'on craignit un moment qu'il ne s'éveillât plus.

Quand il sortit de cet accès, ce fut pour entendre un arrêt qui le plongea dans un vrai désespoir. Les médecins déclarèrent qu'il avait « les deux poumons pris », qu'il n'y avait qu'un seul remède et une seule chance de guérison : c'était de faire un long séjour dans un climat réparateur, doux et vivifiant à la fois. Ils indiquèrent Valence, « une

à le prendre au sérieux : « Mora a quitté l'armée, écrit au prince de Salm Carlos Fernan Nunez, et je partage ton opinion à ce sujet. On me dit bien qu'il est malade, qu'il a les nerfs attaqués et la tête faible, mais la plupart pensent que ce sont là des prétextes honorables. » (Lettre du 15 janvier 1771. *Études sur l'Espagne*, par Morel Fatio.)

des contrées les plus délicieuses de l'Europe », où se trouvait alors précisément Jorge Azlor Aragon, le frère cadet de Villa-Hermosa. Dès qu'il put voyager, Mora s'y transporta, avec son médecin Navarro et deux amis dévoués qui s'offrirent à l'accompagner. Il arriva faible, abattu et se soutenant à peine. Deux mois plus tard, il semblait transformé, et Jorge Azlor mandait joyeusement à son frère [1] : « Mora est plus gras et a meilleure mine que jamais. Toutefois, comme la douleur aux poumons n'a pas complètement disparu, je suis d'avis que son père lui persuade de ne pas encore partir d'ici. » Le 13 juillet, nouveau bulletin, qui donne une singulière idée des doctrines médicales du temps : « Pour te faire plaisir je te dirai que Mora va mieux tous les jours ; si bien qu'on pense à lui faire de nouvelles saignées, car la vigueur, surtout si la douleur aux poumons persiste, lui pourrait être préjudiciable... J'insiste pour qu'il demeure ici jusqu'à ce que ses poumons soient tout à fait cicatrisés [2]. »

Pendant cette douloureuse épreuve, on devine les tortures de mademoiselle de Lespinasse et les cruelles alternatives d'espoir et de découragement, qui tantôt abattaient son âme et tantôt l'exal-

[1] Lettre du 27 mai 1771.

[2] C'est au cours de ce séjour que se place une tentative de Mora pour obtenir une plus prompte guérison. Au monastère de Veruela vivait alors un moine dont la réputation était grande en Espagne, don José Rodiguez, *le maître sans maître*, ainsi qu'on l'appelait à cause de la science profonde qu'il avait acquise tout seul, sans leçons de personne. Consommé en théologie, il passait également pour un guérisseur sans rival, et on lui attribuait des cures extraordinaires. Mora voulut le consulter, et fit un séjour à Veruela ; mais il ne paraît pas en avoir tiré grand profit, et l'air de Valence lui fut plus efficace que toutes les drogues du savant religieux.

taient jusqu'au plus inquiétant délire. Tant que dura la maladie de Mora, l'arrivée du courrier d'Espagne provoquait deux fois par semaine, chez son impressionnable amie, une fièvre violente, suivie d'un « accès convulsif ». Les lettres par lesquelles, presque quotidiennement, ils s'efforçaient tous deux d'adoucir leur séparation sont hélas ! aujourd'hui perdues, et nous en sommes réduits à l'imagination pour nous représenter ce qu'était cette correspondance. Les lettres de Mora, chaleureuses, passionnées, se sentaient sans doute, pour le style, de son origine étrangère ; Julie, en en montrant à Suard quelques échantillons, a soin de prier ce dernier de se départir un instant de son purisme académique : « J'ai un scrupule[1] en vous faisant voir ses lettres. Je vous prouve combien il est sensible, mais je fais tort à son esprit. Il est étranger, il m'écrit avec rapidité et négligence ; mais, croyez-moi, il a autant d'esprit que d'âme, et je l'avais jugé ainsi avant que de l'aimer. » Il nous est plus aisé, grâce à ce qui subsiste des lettres d'amour de Julie, de nous figurer de quel ton, de quel accent, étaient les pages que recevait Mora dans son lointain exil. « Elles avaient le mouvement et la chaleur de sa conversation, témoigne un homme qui a lu des fragments de cette correspondance[2]. Elles trompaient sur son absence, elles la remplaçaient presque, au moment où on les recevait. »

Après les deux intéressés, le plus à plaindre en cette affaire était certainement d'Alembert. Celle qu'il avait associée à sa vie, énervée par l'attente, rongée par des tourments dont elle devait dissi-

[1] Archives du château de Talcy.
[2] *Éloge d'Éliza*, par le comte de Guibert.

muler la cause, l'âme et le corps brisés par l'angoisse et par l'insomnie, maîtrisait mal les mouvements de son cœur. Son humeur, de tout temps inégale, se faisait chaque jour plus chagrine, tournait parfois à l'aigreur et à l'amertume ; ou encore, des journées entières, elle restait silencieuse au coin de son feu solitaire, absorbée par son idée fixe et concentrée dans sa douleur. Vainement, pour lui complaire, et sentant d'instinct l'inquiétude que lui causaient les nouvelles de Mora, d'Alembert courait-il lui-même chercher, les jours de poste, le paquet arrivé d'Espagne. Pour qu'elle eût son courrier quelques instants plus tôt, il se levait à l'aube et dérangeait, lui l'exactitude même, l'heure habituelle de son premier repas [1]. « Il n'y a point de malheureux savoyard à Paris, dit Grimm dans sa *Correspondance* [2], qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes, que le premier géomètre de l'Europe, le chef de la Société encyclopédique, le dictateur de nos académies, en faisait tous les matins pour le service de mademoiselle de Lespinasse. » Julie le remerciait de ces preuves de bonté, pour retomber bientôt dans sa rêverie distraite et dans sa froideur accablée. Sensible, au fond, comme nous le connaissons, d'Alembert souffrait d'autant plus d'un tel changement d'humeur qu'il en comprenait mal la cause ; le chagrin minait sa santé, toujours fragile et délicate. Il en arrivait peu à peu à ne plus manger ni dormir ; le travail même, suprême consolateur, lui devenait presque impossible. Dans toutes ses lettres de ce temps, à Voltaire, au Père Paciaudi, à

[1] Souvenirs inédits de madame de la Ferté-Imbault, *Mémoires* de Marmontel, etc.
[2] *Correspondance littéraire.*

ses autres correspondants, il décrit ce fâcheux état, se peint comme faible, abattu, déprimé, le corps las, la tête vide, à demi « imbécile de découragement et de tristesse ». « Je ne sais, s'écrie-t-il, quand cela se passera. Si je dois continuer à vivre ainsi, j'aimerais beaucoup mieux finir ! »

Cette détresse s'aggrava au point que, malgré ses propres souffrances, Julie s'en aperçut ; elle fut touchée de compassion, et sans doute aussi de remords. Consciente de sa propre impuissance, elle eut recours à Condorcet, par ces lignes où elle témoigne d'une tendre et vraie sollicitude [1] : « Venez à mon secours, monsieur ; j'implore tout à la fois votre amitié et votre vertu. Votre ami, M. d'Alembert, est dans l'état le plus alarmant. Il dépérit d'une manière effrayante, il ne dort plus et ne mange que par raison. Mais, ce qui est pis que tout cela encore, c'est qu'il est tombé dans la plus profonde mélancolie ; son âme ne se nourrit que de tristesse et de douleur ; il n'a plus d'activité ni de volonté pour rien ; en un mot, il périt, si on ne le tire par un effort de la vie qu'il mène... » Le moyen qu'elle propose est le remède classique en pareil cas, un voyage dans un beau pays, la distraction forcée qu'amènent la vue de spectacles nouveaux, l'influence d'un autre milieu. Peut-être, à son insu, dans l'ardeur qu'elle apporte à réaliser ce projet, se glisse-t-il aussi le désir de se délivrer pour un temps d'une affection devenue importune, de pouvoir, sans témoin, donner libre cours à ses larmes. « Nous nous réunissons tous pour le conjurer de changer de lieu et de faire le voyage d'Italie. Il ne s'y refuse pas tout à fait, mais

[1] 27 juillet 1770. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

jamais il ne se déterminera à faire ce voyage seul ; et moi-même je ne le voudrais pas. Il a besoin des secours et des soins de l'amitié, et il faut qu'il trouve tout cela dans un ami tel que vous[1]. » Suit un plan de conduite pour vaincre une résistance prévue, sans que le malade se doutât que la pensée vînt de Julie ; mais, au bas de l'épître, on lit ce post-scriptum : « M. d'Alembert me surprend à vous écrire, et je viens de lui avouer de bonne foi que je vous proposais le voyage d'Italie. Il m'y paraît décidé. Partez de là, monsieur, pour prendre vos arrangements avec lui... Venez, venez ou du moins n'ayez pas une pensée ni ne faites un mouvement qui ne soit relatif à cet objet ! »

D'Alembert persuadé, Condorcet disposé à ce qu'on demandait de lui, un obstacle restait, plus difficile à vaincre, le manque d'argent ; car la bourse du philosophe ne lui permettait pas le luxe d'un voyage. Il se souvint alors du royal protecteur dont naguère il avait dédaigné les offres ; mettant de côté tout orgueil, en termes presque suppliants, il écrivit au Grand Frédéric : « Ma santé, sire[2], dépérit de jour en jour. A l'impossibilité absolue où je suis de me livrer au plus léger travail, se joint une insomnie affreuse et une profonde mélancolie. Tous mes amis et mes médecins me conseillent le voyage d'Italie, comme l'unique remède à mon malheureux état ; mais mon peu de fortune, sire, m'interdit cette ressource, la seule cependant qui me reste pour ne pas périr d'une mort lente et cruelle... On m'assure que ce voyage, pour être fait avec quelque aisance, et

[1] *Lettres inédites.*
[2] Lettre du 3 août 1770. *Correspondance inédite de d'Alembert avec Cramer*, etc.

surtout pour quelqu'un d'infirme et de malade, exige environ deux mille écus. Je prends donc la liberté de les demander à Votre Majesté... » Quinze jours plus tard, la somme arrivait de Berlin, mais Frédéric ne se retenait pas d'y ajouter une épigramme : « C'est une consolation pour moi que ces rois tant vilipendés puissent être de quelque service aux philosophes. Ils sont donc au moins bons à quelque chose [1]. »

Au commencement d'octobre, d'Alembert et Condorcet se mirent en route de compagnie. Avant de gagner l'Italie, ils avaient résolu de traverser la Suisse. Comment ne pas s'arrêter à Ferney ? Ils le firent en effet, et s'y trouvèrent si bien qu'ils n'allèrent pas plus loin. L'accueil de Voltaire, sa gaieté, le mouvement et l'activité de cette hospitalière demeure, chassèrent les idées noires, rendirent à d'Alembert l'appétit, le sommeil et le goût de la vie. Dès qu'il se sentit mieux, il lui parut intolérable de rester plus longtemps privé de son amie ; et novembre le vit rentrer dans son appartement de la rue Saint-Dominique. Sur les deux mille écus du roi, c'est bien juste si sa dépense atteignait quinze cents livres ; il versa le surplus chez le banquier de Frédéric, et, ce dernier n'ayant pas voulu le reprendre, il employa l'argent à des œuvres de bienfaisance. « M. d'Alembert se porte bien depuis son retour, mande peu après Condorcet au Père Paciaudi. Il avait besoin de voyager pour sentir le prix du repos et d'une vie douce avec un petit nombre d'amis. »

Pendant ce temps, à des centaines de lieues de là, ce même humble logis qui, d'une manière

[1] Frédéric II à d'Alembert, 18 août. *Ibidem.*

irrésistible, attirait d'Alembert, était le but vers lequel convergeaient d'autres désirs non moins ardents et plus partagés sans nul doute. Sur cette « terre bénie » de Valence et parmi les brises parfumées par la senteur des orangers, Mora convalescent se rongeait d'impatience. Irrité des délais imposés à sa hâte, il cédait parfois, lui aussi, à la fougue de son caractère et contristait par d'injustes reproches les amis dont le zèle s'efforçait à le retenir : « Son Excellence a le goût du tragique — gémit plaintivement Casalbon à la suite d'une scène de ce genre — et emploie un langage aux couleurs renforcées. On ne se débarrasse pas d'un assassin avec des termes plus injurieux que ceux dont il s'est servi envers moi ! » Il vint une heure où rien ne prévalut contre une impétueuse volonté. Malgré les conseils des médecins et les prières de sa famille, le jeune homme partit subitement. Sans s'arrêter, fût-ce un jour, à Madrid, où l'attendait sa sœur la religieuse [1], il voyagea d'une traite de Valence à Paris, où cette brusque arrivée suscita chez les siens plus de surprise à coup sûr que de joie. Et de nouveau reprit l'idylle interrompue, avec une recrudescence de tendresse, au souvenir du cruel passé.

Pour qui n'est pas personnellement en cause, rien de monotone comme l'amour, de fastidieux comme le bonheur. Aussi n'essaierai-je point de peindre une seconde fois les ivresses de ce couple emporté dans l'azur des rêves. Tous deux également

[1] « Je suppose, écrit cette dernière à Villa-Hermosa, que tu as le plaisir d'avoir en ta compagnie notre cher Pepe, sur l'arrivée duquel nous comptions ici à la fin du mois passé. Je souhaite qu'il ait bientôt recouvré entièrement sa santé ! » (Lettre du 4 août 1771. *Retratos de Antano.*)

exaltés, également imaginatifs, ils se découvraient chaque matin des perfections et des beautés nouvelles, vivant dans une mutuelle extase et justifiant cette apostrophe de Guibert à Mora : « La mort t'enleva au milieu de ta carrière, mais, en quelques années, tu épuisas tout le bonheur que le Ciel peut accorder aux hommes sur la terre [1] ! » Ils se voyaient sans cesse, passant les matinées souvent en tête à tête, se retrouvant presque quotidiennement dans les dîners, dans les soupers, où leurs amis communs ne manquaient pas de les convier ensemble. Il semble bien que cette période eût été pour Mora, s'il s'y fut prêté davantage, l'apogée de sa gloire mondaine. Nul n'était plus fêté que lui dans les réunions littéraires où il consentait à paraître; il n'était de salon fameux où on ne prétendit l'avoir ; la marquise du Deffand elle-même en oubliait ses préventions pour prier à souper l'admirateur attitré de Julie avec l'élite de ses plus brillants commensaux, les Beauveau, les Stainville, l'archevêque de Toulouse, le comte de Creutz, Caraccioli. « Cela ne se passa pas mal », mande-t-elle le lendemain à Walpole [2].

Ces plaisirs, ces succès, ces joies de vanité, glissaient, sans y laisser de trace, sur l'âme du jeune Espagnol. « Au milieu de la dissipation de la Cour, écrit mademoiselle de Lespinasse, étant l'objet de la mode, étant devenu celui de l'engouement des plus belles dames, il n'avait qu'une affaire, il n'avait qu'un plaisir : il voulait vivre dans ma pensée, il voulait remplir ma vie. » Au mois d'octobre de cette même année, il fut invité par

[1] *Éloge d'Éliza.*
[2] Lettre du 17 décembre 1771. Éd. Lescure.

Louis XV à faire séjour à Fontainebleau. Force fut de s'y rendre et de quitter Julie, mais jamais, semble-t-il, ne furent-ils plus unis qu'au cours de cette séparation. Pendant plus d'une semaine, Julie resta confinée dans sa chambre, seule avec ses pensées, ne recevant personne : « J'attendais une lettre, dit-elle, ou j'en écrivais une [1]. » Mora, de son côté, lui écrivait chaque matin et chaque soir : « L'absence dura dix jours ; j'eus vingt-deux lettres. » Cette abondance épistolaire était d'ailleurs conforme aux habitudes d'un temps où la passion des billets doux fut poussée jusqu'à la fureur. « On a connu ici — assure Horace Walpole [2], alors en séjour à Paris — des gens qui s'écrivaient quatre fois le jour. On m'a parlé d'un couple qui ne se quittait jamais, et dont l'amoureux, forcené pour écrire, mettait un paravent entre eux deux, écrivait à Madame de l'autre côté, et lui jetait les lettres par-dessus. »

Une si rare harmonie les aurait conduits au summum de la félicité humaine, sans les perpétuelles inquiétudes qu'inspirait à Julie la santé fragile de Mora. La provision de forces puisée dans l'air vivifiant de Valence fut promptement dépensée parmi les brouillards de la Seine, l'atmosphère factice des salons, les fatigues de la vie du monde. Quelques mois après son retour, les accidents reparaissaient, légers d'abord, puis plus sérieux, et toujours plus fréquents. Insouciant par nature, sujet d'ailleurs aux illusions des malades de sa sorte, Mora ne s'en affectait guère et reprenait confiance au sortir de chaque crise. Mais son amie, plus clairvoyante, se sentait quelquefois

[1] Lettre du 26 octobre 1771 à Guibert. Éd. Asse.
[2] Lettre du 12 septembre 1771. Éd. Cunningham.

à bout d'espoir et de courage : « Tous les biens de la vie, dit-elle à Suard après une de ces alertes, ne me dédommageraient pas de ce que j'ai souffert depuis lundi... Au reste, depuis trois mois je suis à la torture, et je n'en aime que davantage. » Les premiers jours de juin 1772, l'hémorragie fut si forte et si longue que, trois journées durant, la vie fut en danger. « Il a été saigné trois fois, et est hors d'affaire, écrit le 7 Condorcet à Turgot, mais il n'avait pas mérité cet accident, et cela est bien effrayant pour ses amis. » — « Mademoiselle de Lespinasse est encore bien inquiète, mande-t-il de même à madame Suard, et ces accidents si répétés, dans un corps si délicat, ne fondent que trop ses inquiétudes [1]. »

Mora pourtant se remit assez rapidement ; mais Lorry, son médecin, prescrivit que, l'été venu, il fît une saison à Bagnères [2], station thermale alors fort réputée pour les affections de poitrine [3]. Cette séparation nécessaire ne devait être qu'une préface à un plus long et plus douloureux sacrifice. La famille des Fuentès traversait en effet une série de tristes épreuves. La vie coûteuse de Paris et de Versailles et le grand train de l'ambassade

[1] Archives du château de Talcy. — « Je voudrais, ajoute Condorcet, que les amis des causes finales m'expliquassent, sans galimatias, pourquoi la nature a donné une mauvaise poitrine à un homme aimable, vertueux, qui peut être si utile à son pays, tandis que le professeur Munster et M. Paquier ont reçu des poumons excellents, qu'ils ne devaient employer qu'à dire des sottises atroces. »

[2] « Mettez bien dans la tête à mon cher Mora, écrit dans le même temps Galiani à madame d'Épinay, qu'il n'y a point d'autre remède pour lui que de venir cicatriser ses poumons à l'air soufré de Pouzzoles. Je dis cela sans aucun intérêt personnel, mais parce que j'en suis convaincu... »

[3] Les eaux de Bagnères, déjà connues des Romains, avaient été remises en vogue, l'année 1712, par le duc de Lauzun.

avaient fortement ébréché le patrimoine du comte ; il glissait sur la pente qui aboutit vite à la ruine. De plus, aux graves soucis que lui donnait la santé de son fils, il s'en joignait de tout pareils au sujet de sa femme : la faiblesse, la langueur qui minaient de longue date la comtesse de Fuentès avaient fait des progrès dangereux, et l'on craignait qu'elle n'eût les poumons attaqués. Accablé de tourments, l'ambassadeur perdait littéralement la tête et prenait Paris en dégoût. « Il paraît que son hypocondrie augmente tous les jours, lit-on dans les lettres d'Azara, et certainement tout ce qu'il voit n'est pas fait pour l'égayer. » — « Il a obtenu un congé pour passer un certain temps à Madrid », reprend quelques jours après le même correspondant [1]. En quittant, dans ces circonstances, un poste, que d'ailleurs il ne devait plus reprendre [2], Fuentès exigeait que son fils, sa saison d'eaux terminée, vînt le retrouver en Espagne, pour s'y soigner auprès de sa mère.

Tels étaient les projets, dont le seul énoncé faisait frémir Julie de Lespinasse. Son angoisse se trahit, malgré l'effort qu'elle fait pour se contraindre, dans ces lignes à Condorcet : « M. de Mora [3] a passé hier l'après-dînée chez moi. Il était fort bien, mais l'avenir m'effraie : trois cents lieues d'éloignement, et une maladie mortelle ! Cette pensée est au-dessus de mon courage. Il est affreux, ce qu'une affection de plus met de malheur dans la vie ! Cependant le sentiment a

[1] 11 juin 1772. *Cartas de Azara à Roda.*

[2] Il ne revint même pas présenter ses lettres de rappel, et fut remplacé par le comte d'Aranda.

[3] Lettre du 14 juin 1772. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

un tel charme, qu'on ne voudrait point cesser d'aimer. » Même chagrin chez Mora, à mesure qu'approchait la fatale échéance ; mais sa jeunesse lui épargnait au moins le supplice du découragement et écartait les prévisions funestes. Il a foi dans l'avenir et se flatte d'une prompte guérison : « Ma santé, écrit-il [1], est parfaitement rétablie, et je suis au point où j'étais avant ce dernier accident [2]. Je crois même que mon régime actuel vaut mieux que celui que j'observais auparavant, et j'en espère un effet plus assuré... » Il est vrai qu'il ajoute, quelques lignes plus bas : « Le nom des Pyrénées, que je lis dans votre lettre, me fait trembler, en voyant déjà si près ce cruel mois de septembre ! » Mais l'espoir renaît aussitôt : « Je ne pourrais jamais m'y réduire, si je n'étais assuré de mon retour, *qui comblera tous mes vœux et remplira toutes mes espérances.* »

Ces « vœux », ces « espérances » se réfèrent au projet de son mariage avec Julie. Il comptait bien mettre à profit son séjour à Madrid pour vaincre sur ce point l'opposition de sa famille, emporter l'affaire de haute lutte et ne revenir à Paris qu'avec le titre de fiancé. Il laissait, en partant, cette promesse solennelle, gage de son indestructible tendresse, rayon qui brille au plus fort de l'orage. Et c'est aussi à quoi fait allusion ce passage d'une des premières lettres adressées à Guibert par mademoiselle de Lespinasse [3] : « Vraiment vous me faites une singulière question : *A-t-il de meil-*

[1] Lettre du 1er juillet 1772, à Condorcet. *Ibidem*, documents complémentaires.

[2] « M. de Mora continue à se mieux porter, confirme à cette même date mademoiselle de Lespinasse. Il mène à peu près sa vie ordinaire. » *Ibidem.*

[3] 21 juin 1773. Éd. Asse.

leures raisons que moi pour cette absence[1] ? Ah ! oui, il en a de meilleures, il en a une absolue, et telle que, s'il vient à vaincre, le sacrifice de ma vie ne pourrait pas m'acquitter. Toutes les circonstances, tous les événements, toutes les raisons physiques et morales sont contre moi ; mais il est si fort pour moi, qu'il ne me permet pas d'avoir un doute sur son retour. » Le bruit de ce projet s'était même si bien répandu qu'au fond de sa terre du Forez le comte d'Albon eut vent de la nouvelle et, craignant qu'à cette occasion sa sœur ne réclamât le nom de sa mère et sa part d'héritage, il soumit la question à un avocat renommé, dont la consultation est encore aujourd'hui dans les archives d'Avauges[2]. Craintes d'ailleurs superflues, car « toujours entraînée, comme dit Morellet, par un sentiment qui n'avait point d'autre objet que lui-même », Julie ne songeait guère au nom ni à l'argent, et n'était occupée que de sa seule tendresse. Il convient de l'en croire lorsque, par la suite, évoquant la mémoire de Mora, elle prendra ses mânes à témoin qu' « aucun vil calcul d'intérêt » n'entacha la passion dont elle fut six ans consumée : « Qu'aurait-il pu penser de moi, dira-t-elle, s'il m'avait vue un moment ressembler à tant d'autres femmes ? Qui est-ce qui lui aurait alors garanti la pureté de mes sentiments ?... Soit que ma délicatesse m'attache à ma pauvreté, soit que, sentant ma vie s'éteindre, je n'aie point pensé à l'avenir, je proteste qu'il ne m'est pas échappé une seule fois le souhait de voir changer ma fortune[3]. »

[1] Guibert venait alors de partir pour un long voyage en Allemagne.

[2] Archives du marquis d'Albon.

[3] Lettre de mademoiselle de Lespinasse, citée par Guibert dans l'*Éloge d'Éliza.*

Lorsque, le 7 août 1772, elle s'arracha, défaillante et baignée de larmes, des bras de son ami, lorsqu'elle vit le carrosse s'ébranler lourdement pour emporter Mora sur la route de Bagnères, il lui sembla réellement que son cœur s'échappait hors de sa poitrine : « J'ai réuni toutes mes forces en un seul point. Toute la nature est morte pour moi, excepté l'objet qui anime et remplit tous les moments de ma vie ! » Certes, celle qui écrit ces lignes passionnées est d'une sincérité entière ; mais qu'aurait-elle pensé d'elle-même si elle avait pu soupçonner que, moins d'un an après le jour de ce cruel départ, elle pourrait, avec vérité, s'appliquer cette autre parole, également tombée de sa plume : « Les plus grandes distances ne sont pas celles que la nature a marquées par des lieues. Le véritable éloignement, les séparations effroyables, c'est l'oubli de l'âme : cela ressemble à la mort, et cela est pire, parce que cela est senti longtemps. »

CHAPITRE XI

La fête de Moulin-Joli. — Le comte de Guibert. — Son prestige parmi ses contemporains. — Ses triomphes auprès des femmes. — Madame de Montsauge. — Impression produite par Guibert sur l'âme de Julie. — Longues illusions qu'elle éprouve sur la nature de ses sentiments. — Voyage de Guibert en Allemagne. — Passion croissante de mademoiselle de Lespinasse. — Ses remords envers Mora. — Mauvaises nouvelles reçues de ce dernier. — Correspondance de d'Alembert avec le duc de Villa-Hermosa. — Combats cruels qui se livrent dans le cœur de Julie. — Elle confesse franchement son amour à Guibert. — Comment il y répond. — Jalousie naissante au sujet de madame de Montsauge. — Maladie de Guibert. — Anxiété de Julie. — Guibert annonce enfin son retour.

En l'an 1772, où nous a conduits ce récit, une des maisons les plus en vogue dans la belle société de Paris était celle de Watelet, financier, fermier général, écrivain et graveur, membre de deux Académies[1]. Cet homme universel, d'intelligence ouverte et de goût délicat, s'était aménagé, aux portes de la capitale, près de la rive gauche de la Seine et non loin du bac de Bezons, une sorte de demeure champêtre qui, par sa nouveauté, provoquait la curiosité et l'admiration générales. C'était l'époque de ce mouvement qui entraînait toute

[1] Henri Watelet, né en 1718, membre de l'Académie française et de l'Académie des Beaux-Arts, mort en 1780.

une génération vers « le retour à la nature ». De la littérature, cette mode se propageait aux arts de toute espèce, et notamment au décor des jardins. Aux anciens parcs français, avec leurs allées droites, leurs parterres carrés, leurs charmilles, on commençait à substituer des dessins moins géométriques et des formes plus capricieuses. Le financier Boutin avait donné l'exemple [1] ; il avait même outrepassé le but, accumulant à profusion bosquets, prairies, rochers, cascades, collines aux sommets arrondis, « pareilles, selon Walpole, à des puddings aux herbes », ruisseaux serpentant alentour, et « navigables aisément dans la saison des coques de noix. » — « C'est quelque chose de si sociable, continue l'éternel railleur, que de pouvoir se serrer la main par-dessus une rivière, de la cime de deux montagnes ! Il n'y a qu'une nation aussi aimable qui ait pu l'imaginer [2]. »

Watelet avait évité cet excès ; son domaine de Moulin-Joli n'offrait pas cet aspect de « carte d'échantillons ». Les deux îlots dont il se composait, reliés par un « pont de bateaux » le long duquel couraient des caisses de fleurs, étaient tout couverts de vergers, d'arbustes en bouquets, d'arbres de haute futaie, peupliers d'Italie, ormeaux et saules pleureurs, dont les branches retombantes formaient comme des voûtes naturelles, « sous lesquelles on se reposait, on rêvait avec délices [3] ». Mélangées aux plantes rares, les fleurs sauvages, les herbes folles, croissaient et se multipliaient à l'aise ; et, dans des directions variées, de larges avenues en berceau ouvraient de claires percées, aboutissant

[1] *Chronique* de Métra. Janvier 1775.
[2] Lettres des 5 et 11 août 1771. Éd. Cunningham.
[3] *Souvenirs* de madame Vigée-Lebrun.

chacune à un beau point de vue, château, village, clocher d'église ou de couvent [1].

Le créateur de ce délicieux « Élysée » vivait là, dans une harmonie et une union parfaites, avec celle qu'il avait associée à sa vie, Marguerite Lecomte, laquelle, trente ans auparavant, s'était échappée, pour le suivre, du logis marital. Cette fuite avait eu lieu sans éclat ni scandale ; le mari, le premier, avait fait preuve de sereine indulgence, s'abstenant de toute plainte aussi bien que de tout reproche, occupant ses loisirs à fabriquer, pour se distraire, « du vinaigre et de la moutarde », et fréquentant assidument le logis de son successeur [2]. Le monde avait peu à peu fait de même. On ne parlait qu'avec des larmes dans la voix de ce couple sexagénaire, modèle des faux ménages, Philémon et Baucis de l'union extra-conjugale. La meilleure compagnie, les femmes les plus honnêtes, les grands dignitaires de l'Église, faisaient parade de leur intimité avec celle qu'on nommait « la meunière de Moulin-Joli » et se pressaient dans ses salons. Dans une fête qui eut lieu en octobre 1773, la maîtresse de Watelet prit place à table entre l'archevêque de Bourges et mademoiselle de Cossé-Brissac, fille de la duchesse de ce nom. Le duc de Nivernais chanta au dessert des couplets où chacun des convives, y compris l'archevêque, était traité avec un familier sans-gêne, et où tout le respect dont l'auteur était susceptible était réservé uniquement à Marguerite

[1] Watelet légua Moulin-Joli à madame Lecomte, à la mort de laquelle le domaine fut vendu à un commerçant du nom de Gaudron, puis sous la Révolution à un chaudronnier, qui coupa tous les arbres et détruisit la propriété.

[2] *Souvenirs de Félicie*, par madame de Genlis, et *Souvenirs* de madame Vigée-Lebrun.

Lecomte [1]. Bref toute la société du temps témoigne d'un même empressement pour les hôtes de « l'Ile enchantée », et l'on n'entend dans ce concert qu'une seule note discordante, l'austère réprobation de madame de Genlis [2], gouvernante des enfants de M. le duc d'Orléans et maîtresse avérée du père de ses élèves.

D'Alembert était assidu dans cette hospitalière demeure, dont le propriétaire était pour lui un ami de jeunesse : « Il y a trente ans, écrit Watelet au Père Paciaudi, que presque tous les jours nous nous sommes vus, ou donné des marques d'amitié. » C'est dire qu'il en était de même de mademoiselle de Lespinasse, et qu'à Moulin-Joli il ne se donnait collation, souper, réception d'aucun genre, où elle ne fût conviée toute des premières et spécialement fêtée. Elle assistait, entre autres, à la matinée

[1] On en jugera par ces deux couplets, dont le premier vise l'archevêque de Bourges et le second madame Lecomte :

Voyez-vous ce gros patriarche,
Graisse par-ci, graisse par-là ?
Le bon Noé, sorti de l'arche,
N'était pas frais comme cela.
Il s'en va dans son diocèse ;
Il y fera ce qu'il faudra,
Mais il regrettera Thérèse, etc., etc.

Je vois une aimable meunière,
Talents par-ci, talents par-là.
Des beaux-arts la troupe légère
Est toujours à ce moulin-là.
On les entend dire autour d'elle :
Chérissons-la et servons-la ;
Où trouver un meilleur modèle ?
Chérissons-la et servons-la,
La reine de ce moulin-là.

(*La Comtesse de Rochefort et ses amis*, par C. Rousset.)

[2] *Souvenirs de Félicie.*

qui eut lieu le 21 juin 1772, par un beau jour de ce premier mois de l'été. Mora, sorti d'une crise terrible, était enfin hors de danger, en pleine convalescence ; et son amie, libérée de sa longue angoisse, reprenait le goût de la vie, éprouvait le besoin de secouer un moment le souvenir de ces heures mortelles. Parmi les nombreux invités qui prirent aussi part à cette fête, était un personnage qui commençait alors d'occuper l'attention publique, Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert, colonel dans l'armée du Roi, auteur d'un livre à succès, dont je parlerai tout à l'heure. Peut-être — ainsi qu'il semble résulter d'une phrase de l'*Éloge d'Éliza*[1] — Guibert et mademoiselle de Lespinasse s'étaient-ils déjà rencontrés dans quelque salon de Paris ; mais l'occasion avait manqué pour faire sérieusement connaissance. Au contraire, à Moulin-Joli, le laisser aller coutumier d'une réunion champêtre, la liberté de s'isoler, de se promener en tête à tête, tout invitait à la conversation, et ils usèrent de cette facilité. Bien que les détails fassent défaut, il est aisé de les imaginer marchant à côté l'un de l'autre dans les belles allées ombragées qui menaient vers la Seine, ou s'asseyant au pied d'un de ces saules pleureurs dont la chevelure pendante formait un poétique abri, et là, dans ce cadre charmant, s'abandonnant simplement, sans défiance, à la sympathie instinctive qui naissait au fond de leurs âmes, donnant un libre essor à ces pensées qu'on ne livre pas au vulgaire, et se découvrant mutuel-

[1] « Je l'ai connue, écrit-il, à l'âge de trente-huit ans », ce qui nous donne la date de 1770 ; mais le manque de précision habituel à Guibert ne permet pas de se fier absolument à cette indication.

lement des goûts, des sentiments et des idées semblables.

Nul roman, à coup sûr, dans cette entrevue initiale, pas même, tout au moins chez Julie, le désir ni la prévision d'un vrai commerce d'amitié. « J'étais bien éloignée, écrira-t-elle l'année suivante [1], d'avoir besoin de former une nouvelle liaison ; ma vie et mon âme étaient tellement remplies, que j'étais bien loin aussi de désirer un nouvel intérêt. » L'impression toutefois fut profonde ; trois jours après la rencontre à Moulin-Joli : « J'ai fait connaissance avec M. de Guibert, mande-t-elle à Condorcet [2]. Il me plaît beaucoup ; son âme se peint dans tout ce qu'il dit ; il a de la force et de l'élévation ; il ne ressemble à personne. » Elle se procure immédiatement son livre, encore peu répandu ; cette lecture lui inspire une telle admiration qu'elle écrit à l'auteur pour le féliciter ; il remercie par une visite, et cette seconde causerie ne fait que fortifier l'effet de la première : « J'ai vu M. de Guibert chez moi, écrit-elle [3] ; il continue à me plaire infiniment. » Julie est donc fondée à faire dater, comme elle dira plus tard, de « la journée de Moulin-Joli » l'événement qui devait bouleverser entièrement son être et apporter « le malheur dans sa vie ». Elle n'est guère moins en droit de nier toute préméditation, pour n'accuser que la fatalité : « Est-ce que nous sommes libres ? Est-ce que tout ce qui *est* peut être autrement [4] ? »

L'homme qui fait ainsi son entrée dans l'histoire

[1] Lettre du 21 juin 1773 à Guibert. Éd. Asse.

[2] Lettre du 24 juin 1772. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

[3] Lettre de juillet 1772 à Condorcet. *Ibidem.*

[4] Lettre du 21 juin 1773 à Guibert. Éd. Asse.

de notre héroïne était alors âgé de vingt-neuf ans à peine[1], mais il avait déjà un passé brillant derrière lui : douze ans de services militaires, plusieurs actions d'éclat dans la guerre de Sept Ans et dans la campagne de Corse, enfin un livre dont l'apparition récente avait produit dans toute l'Europe une sensation extraordinaire, l'*Essai général de tactique*[2]. L'ouvrage qui valait à Guibert cette universelle renommée se divisait en deux parties, dont la seconde était un traité didactique des systèmes en usage parmi les diverses armées et l'indication des réformes à apporter dans la tactique et dans la stratégie. De ce mémoire technique, il suffira de dire ici qu'il bouleversait toutes les idées anciennes pour y substituer celles en honneur de nos jours, et que Napoléon, dans ses premières campagnes, en emportait toujours un exemplaire, annoté de sa main. Mais ce qui, plus généralement encore, excitait l'enthousiasme, c'était la première partie de l'ouvrage, intitulée *Discours préliminaire*, morceau de brûlante éloquence, où le jeune écrivain disait audacieusement leur fait à toutes les monarchies et spécialement à sa patrie, frondait avec une fougueuse véhémence le pouvoir absolu, déterminait les bases sur lesquelles à son sens, il convenait de réédifier le vieux royaume de France, et formulait, vingt années avant la Révolution, les doctrines qui furent l'Évangile des réformateurs de la Constituante.

[1] Le comte de Guibert naquit à Montauban le 11 novembre 1743. — Pour plus de détails sur ce personnage, on peut consulter, à la page 197 de mon volume *Gens d'autrefois*, la notice intitulée : *Un grand homme de salons*.

[2] Imprimé clandestinement dans les Pays-Bas, en 1770, le livre ne fut publié ouvertement en France, avec le nom de Guibert, qu'au commencement de 1773.

Il n'est pas de mots pour décrire l'effet produit sur l'opinion par ce langage, alors nouveau, par ces pages exaltées, où les rêves généreux s'allient parfois aux idées justes, et où vibre toujours l'accent d'un patriotisme sincère. Tant que le livre fut interdit, on s'arracha sous main les exemplaires ; lorsqu'il vit le jour publiquement, les éditions se succédèrent avec une rapidité prodigieuse. Tout le monde y trouvait à louer : les militaires se glorifiaient du succès d'un des leurs ; l'Encyclopédie exultait du lustre qu'une telle adhésion ajoutait à son œuvre, et Voltaire appelait la *Tactique* un « ouvrage de génie » ; de leur côté, « la Cour et le grand monde se flattaient, dit La Harpe, d'opposer un colonel à toute la littérature ». A l'imprudent qui risquait une critique : « On perd la vue à chercher les taches du soleil », répliquait sévèrement un bel esprit du temps [1]. Les femmes étaient les plus ardentes ; on trouvait l'*Essai de tactique* sur tous les guéridons et dans tous les boudoirs. Et dans un illustre salon, on discuta toute une soirée ce point intéressant : « lequel serait le plus à désirer, d'être la mère, la sœur, ou la maîtresse de M. de Guibert [2] ».

On peut bien penser, en effet, qu'un si vif engouement avait promptement passé de l'œuvre à son auteur. Dans ce milieu vibrant, sonore et surchauffé de la société parisienne, on avait vu déjà surgir, dans ces dernières années, bien des grands hommes improvisés, bien des héros d'une heure ; mais la renommée d'aucun d'eux n'approcha, même de loin, le prestige surprenant qui, du jour au lendemain, s'attacha au nom de Guibert et lui

[1] M. Dubucq. *Mélanges* de madame Necker.
[2] *Correspondance littéraire* de La Harpe.

resta longtemps fidèle. « Il s'élance vers la gloire par tous les chemins », prédisait le Grand Frédéric, auquel faisait écho le patriarche de Ferney : « Je ne sais s'il sera un Corneille ou un Turenne, mais il me paraît fait pour le grand, en quelque genre qu'il travaille. » Julie de Lespinasse ne fait que s'associer à l'avis général lorsqu'elle lui dit, au début de leur amitié : « Il y a des noms faits pour l'Histoire ; le vôtre excitera l'admiration ! » Nul, en parlant de lui, n'oserait employer d'autre mot que celui de *génie ;* nul ne doute qu'il soit, dans l'avenir, l'honneur de sa patrie, l'instrument de son relèvement. « Il est, dira encore Julie [1], comme à la tête d'une société de gens de beaucoup d'esprit, dont il est pour ainsi dire l'oracle. Ses disciples et ses amis ont une si haute opinion de ses vertus et de ses mérites, que quelques-uns se félicitent d'être nés de son temps, comme je ne sais plus quel

[1] Portrait de M. de Guibert par mademoiselle de Lespinasse, écrit dans les premiers temps de leur liaison et retouché de la main de d'Alembert. (Arch. du comte de Rochambeau.) — Il existe un second portrait composé après celui-ci par Julie de Lespinasse ; c'est celui qui a été imprimé, sous le titre de *Portrait du marquis de Mora*, à la suite des lettres apocryphes publiées en 1820. On avait pu le croire fabriqué, comme les lettres qui le précèdent, jusqu'au jour où l'autographe a passé en vente, le 31 janvier 1854 ; mais, sauf M. Isambert, lequel a émis l'idée que ce pourrait être le portrait de Guibert, on a continué à croire que c'était le portrait de Mora. Il suffit cependant de le lire pour en reconnaître aisément le véritable modèle. Tout l'y désigne ; quelques-unes des expressions mêmes de ce morceau se retrouvent sous la plume de mademoiselle de Lespinasse dans ses lettres à Guibert. Au surplus, un point lève tous les doutes : ce portrait d'un homme qui, dit mademoiselle de Lespinasse, « l'a lu de ses propres yeux », est daté de 1773, alors que Mora était parti depuis un an, pour ne plus revenir. Ajoutons qu'il existe, dans les archives du comte de Villeneuve-Guibert, un exemplaire de ce volume annoté de la main de la comtesse de Guibert, où celle-ci s'inscrit en faux contre l'attribution que l'on a faite dudit portrait et affirme à plusieurs reprises que c'est celui de son défunt époux.

philosophe se félicitait d'être né du temps de Socrate. » Peut-être Bonaparte, à son retour d'Égypte, ne fut-il pas, dans les salons, l'objet d'aussi grandes espérances que le comte de Guibert, à l'heure où il liait connaissance avec Julie de Lespinasse.

Observé à distance et dans le recul de l'histoire, cet enthousiasme semble assez inexplicable. C'est qu'il avait son origine et sa cause essentielle dans ces dons extérieurs qui tiennent à la personne et qui disparaissent avec elle. Je n'entends point par là les avantages physiques ; Julie elle-même est calme sur ce point : « Sa figure, nous dit-elle [1], est belle sans être distinguée ; ses traits sont réguliers, sans avoir beaucoup de jeu ; sa physionomie a quelque chose de doux et de sombre ; son maintien est négligé ; son rire est tout naturel, c'est celui de la première jeunesse. » Les portraits de Guibert conservés de nos jours donnent l'impression de la force et de l'énergie, plus que de la grâce et du charme : le front est vaste et encadré de cheveux épais et crépus, les yeux fortement enchâssés, la mâchoire un peu lourde, la bouche large, aux lèvres charnues ; la tête, rejetée en arrière, est portée par un cou puissant. Sa stature était peu élevée, mais sa taille était « noble et leste », avec « quelque chose d'adroit et de délibéré dans toutes ses manières [2] ». Bref, un homme de bonne mine et de belle allure, sans rien pourtant qui frappe à première vue, sans rien surtout qui sente le héros de roman.

Mais le secret de son empire résidait avant tout dans un don d'éloquence qui tenait presque du prodige. Dès qu'il ouvrait la bouche, on était

[1] Premier portrait du comte de Guibert. *Passim.*
[2] Deuxième portrait écrit par mademoiselle de Lespinasse.

fasciné. Sa voix timbrée, douce et prenante remuait le cœur de ceux qui l'écoutaient, avant même que leur âme ait subi l'ascendant d'une parole imagée, jaillissant comme un flot sonore, féconde en aperçus nouveaux, en formules saisissantes, en comparaisons poétiques, ayant tout de la flamme, la chaleur avec la clarté. Il semblait qu'un feu mystérieux s'échappât des profondeurs de son être, illuminât tous les replis de sa pensée. « Son âme, écrit madame de Staël [1], vous appartenait en vous parlant... Sa conversation était la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue... Dans le monde, ou seul avec vous, dans quelque disposition qu'il fût ou que vous fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtait jamais ; il le communiquait infailliblement. » Et pour appuyer ce jugement d'une personne passionnée, voici celui de madame Necker, aussi calme, aussi modérée que sa fille était excessive : « Plus heureusement doué que les plus heureux en ce genre, on admirait en lui des facultés merveilleuses et absolument individuelles, qu'aucun homme avant lui n'avait encore possédées...Son génie avait de l'enthousiasme ; il faudrait en avoir pour le peindre, le montrer réuni à tous les objets par le sentiment, par la pensée, par le mouvement, ainsi qu'il le fut toujours pendant sa vie [2]. » Au lendemain d'une lecture que Guibert avait faite de l'un de ses ouvrages : « Un jeune homme, écrit-elle à Grimm [3], lit à lui tout seul une pièce mieux que la meilleure troupe possible, et l'on emporte les

[1] Notice sur Guibert composée au lendemain de sa mort.
[2] *Mélanges* et *Nouveaux Mélanges* de madame Necker.
[3] Lettre de 1773, citée par le comte d'Haussonville dans *Le Salon de madame Necker*.

femmes mortes ou mourantes au sortir de ce spectacle. »

Si l'on ajoute à cette force oratoire une mémoire sans pareille et dont on cite des traits inouïs [1], une inlassable activité, et une faculté de travail qui lui permettait de faire face aux plus rudes et aux plus diverses besognes sans l'empêcher de se livrer aux distractions du monde, on comprendra le culte admiratif dont Guibert fut l'objet de la part de ses contemporains, et spécialement l'impression qu'un tel homme devait produire sur l'imagination des femmes. De fait, sans être un don Juan de métier, il faisait autant de passions que les plus fameux séducteurs, et le nombre de ses conquêtes n'avait d'égal que le dédain avec lequel il les considérait. « La légèreté, je pourrais même dire la dureté avec laquelle il traite les femmes, lui reprochera Julie de Lespinasse [2], vient du peu de cas qu'il en fait... Voici comment il les voit : coquettes, vaines, faibles, fausses et caillettes. Celles qu'il juge plus favorablement, il les croit romanesques ; et s'il est forcé de reconnaître dans quelques-unes certaines bonnes qualités, il trouve que ce n'est point la peine de les en estimer davantage, parce que c'est plutôt en elles des vices de moins que des vertus de plus. » — « C'est, reprend-elle plus loin, comme dissipation et divertissement qu'il les prend et qu'il les quitte, et il n'estime pas assez leurs sentiments pour se croire obligé de ménager leur sensibilité. » Cette appréciation n'a rien d'exagéré. Toutefois, avec cet illogisme auquel leur sexe est volontiers enclin, moins il semblait

[1] Voir la *Correspondance de Grimm*, la *Chronique de Mètra*, l'*Espion anglais*, etc., etc.

[2] Second portrait de Guibert. *Passim.*

tenir à ses adoratrices, plus ardemment elles s'attachaient à lui. Il recevait comme un juste tribut les bonnes fortunes qui s'offraient à lui de toutes parts, papillonnant au gré de son caprice et ne donnant guère de son cœur ; car l'ambition, le souci de la gloire, à cette aube de sa vie, l'absorbaient trop pour qu'il perdît son temps à des rêveries sentimentales, et, comme le dit madame de Staël, non sans une pointe de malice, « il était distrait des autres par sa pensée, et peut-être aussi par lui-même ».

Ces succès de rencontre et ces amourettes de passage ne mettaient d'ailleurs pas obstacle à une liaison sérieuse et, pour ainsi dire, affichée. « On peut dire, insinue Julie dans le premier portrait qu'elle ait tracé de lui, que M. de Guibert est moins aimable encore que digne d'être aimé, du moins par ses amis et par *sa maîtresse*, car il est impossible qu'il n'en ait une. » Elle en était d'autant plus sûre que, comme nous le verrons bientôt, il lui en avait fait confidence et lui en parlait sans détour ; et cette chaîne, quoique peu pesante, avait la force et la solidité que donne une longue accoutumance. La femme dont il s'agit, Jeanne Thiroux de Montsauge [1], avait, au temps où nous sommes arrivés, dépassé la trentaine ; fille de Bouret, le fermier général — célèbre longtemps par son faste et ses folles prodigalités, puis par sa ruine complète

[1] Jeanne Bouret avait épousé en 1758 Philibert Thiroux de Montsauge, qui fut nommé en 1778 directeur et administrateur des postes. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On sait seulement qu'elle passa en Angleterre le temps de la Révolution et qu'elle laissa une fille, mariée en 1778 à Étienne Narcisse, vicomte de Durfort. Elle avait deux sœurs, dont l'une épousa M. de Villemorien et l'autre M. Marin de La Haye, fermier général.

et par sa fin tragique [1] — elle avait conçu pour Guibert un attachement tranquille et sans fracas, mais profond et tenace. C'était, autant qu'il y paraît, une personne réfléchie, raisonnable, avisée, tant soit peu terre à terre, capable de vrai dévouement et, comme écrit Guibert, faite pour « une amitié très douce et très aimable » plus que pour de grands sentiments et de fougueuses ivresses. Cette sagesse, cette modération, lui attireront fréquemment les dédains de mademoiselle de Lespinasse : « Je crois qu'il a fait une grande méprise ; il a rencontré quelqu'un qui a arrêté tous ses mouvements. Enfin il n'a pas rencontré madame de la Moussetière. Il en était digne [2] ! » Et, par une criante injustice, c'est aussi le reproche qu'adressera plus d'une fois à madame de Montsauge l'amant auquel elle reste assez fortement attachée pour supporter, sans plainte et sans apparente jalousie, ses froideurs, ses caprices, ses infidélités.

Entre Julie de Lespinasse et le comte de Guibert, un commerce suivi s'établit aussitôt après le départ de Mora. Leurs lettres nous renseignent sur leurs dispositions morales à l'heure où s'inaugure

[1] On rapporte notamment qu'il avait fait nourrir une vache de petits pois « à cent cinquante livres le litron », afin de fournir à une de ses maîtresses un lait plus succulent. Il dépensa également des sommes fabuleuses pour recevoir et divertir Louis XV, acheva de se ruiner en bâtissant aux Champs-Élysées des maisons dont il ne tira nul profit, et, après avoir mangé, dit-on, quarante-deux millions, mourut insolvable, dans des conditions si étranges que nul ne douta du suicide.

[2] Lettre du 14 janvier 1774 au comte de Crillon. (*Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.) — Madame de la Moussetière était une femme alors célèbre par une aventure amoureuse qui se dénoua par sa mort et celle de son amant.

cette dangereuse familiarité. Après quelques années d'une liaison, qui peut-être flattait insuffisamment son orgueil, Guibert touchait à cette période où l'homme n'est plus guère retenu que par le lien de l'habitude et n'attend sournoisement que l'occasion de s'échapper ; au moins est-ce ce qu'il assurait formellement à Julie. « Vous avez donc oublié, lui écrira celle-ci, ce que vous m'avez dit vingt fois l'année dernière ? Je vous ai vu dans la disposition de prendre le parti le plus violent, de rompre avec elle, de ne plus la voir. Je me souviens d'avoir combattu cette résolution, et alors vous savez bien que je ne désirais pas d'être heureuse par vous. » Dans une lettre ultérieure, elle lui répète encore : « Vous m'aviez assuré que vous n'étiez plus amoureux de cette femme, et que vous aviez l'âme si libre, si dégagée de tout sentiment, que votre désir le plus vif était de vous marier [1]. » Toutefois, par ce besoin inhérent à notre âme de relever et d'ennoblir ce que nos sentiments ont quelquefois de plus vulgaire, il attribuait la fatigue de son cœur à la désillusion causée par une nature médiocre, qu'il ne pouvait, malgré ses peines, hausser à son propre niveau : « Après tout, disait-il avec mélancolie, je n'ai pas raison de me plaindre. C'est tout ce que sent, c'est tout ce que peut sentir son âme. Puis-je exiger qu'elle me ressemble, qu'elle vous ressemble [2] ? » Il développait ce thème avec cette chaleur d'expressions qui prêtait tant de force à ce qui sortait de ses lèvres, et Julie, persuadée, en arrivait à plaindre de bonne

[1] Lettres de juillet et du 3 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre de Guibert à mademoiselle de Lespinasse du 20 septembre 1773. (*Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.)

foi la victime d'une méprise funeste, à pleurer sur cet incompris : « Il n'y a que les malheureux qui soient dignes d'avoir des amis ; si votre âme n'avait point souffert, jamais vous n'auriez été jusqu'à la mienne [1]. »

Cette prétendue analogie de deux cœurs également malades, également douloureux, semble avoir été l'origine de leur intimité. L'absence du marquis de Mora et les mauvaises nouvelles arrivées après son départ trouvaient cette fois Julie sans énergie, presque sans espérance. Les distractions d'esprit, le tourbillon du monde, ne parvenaient plus, comme naguère, à étourdir, à bercer sa tristesse. Elle crut trouver quelque adoucissement à sa peine dans l'intelligente sympathie d'une âme compatissante, passionnée comme la sienne et pareillement blessée ; et c'est en parlant de Mora que, par une pente insensible, elle s'abandonnait à l'attrait de ce consolateur. « Vous seul peut-être, écrira-t-elle, avez eu le pouvoir de suspendre quelques instants ma douleur, et ce bien d'un moment m'a attachée à vous pour jamais... Mon âme, dit-elle encore, n'avait point besoin d'aimer. Elle était remplie d'un sentiment tendre, profond, partagé, répondu, mais douloureux cependant, et c'est ce mouvement qui m'a rapprochée de vous. Vous ne deviez que me plaire, et vous m'avez touchée. » Et elle dévoile ingénument le fond même de son cœur, en ces mots pleins de grâce : « J'avais tant souffert ! Mon corps, mon âme, étaient épuisés par la durée de la douleur. C'est alors que je vous ai vu, c'est alors que vous avez ranimé mon âme ; vous y avez fait pénétrer le plaisir : je ne sais

[1] Lettre de mademoiselle de Lespinasse à Guibert du 30 mai 1773. Éd. Asse.

lequel m'était le plus sensible, ou de vous le devoir, ou de le ressentir [1]. »

Aucun pressentiment, dans cette première période, ne l'avertit du danger qui s'approche ; la pensée de l'absent, la tendresse qu'elle lui garde lui répondent de son cœur, l'empêchent, selon son expression, *de se défier d'elle-même* : « Comment craindre, comment prévoir, lorsqu'on est garantie par le sentiment, par le malheur, et par le bien inestimable d'être aimée par une créature parfaite ? Voilà ce qui entourait mon âme, ce qui la défendait, lorsque vous y avez fait descendre le trouble du remords et la chaleur de la passion. » C'est ce qu'elle répétera plus tard en faisant, seule avec elle-même, une sorte d'examen de conscience : « Je n'aurais pas pu alors me rendre compte à moi-même de ce que je pensais. Je passais alternativement du trouble que cause le commencement d'une passion à l'illusion trop nécessaire et trop flatteuse d'avoir rencontré autant de sensibilité et de tendresse qu'il avait su m'en inspirer [2]. » L'unique crainte qui l'agite est que cette amitié naissante ne puisse toujours rester aussi paisible et aussi bienfaisante, que l'excessive nervosité à laquelle elle se sait sujette ne soit plus tard entre eux une cause de trouble et de dissentiment : « Je vous l'ai dit, nous ne ferons point de tout ceci l'amitié de Montaigne et de La Boétie. Ces gens-là étaient calmes ; ils n'avaient qu'à se livrer aux impressions douces et naturelles qu'ils recevaient ; et nous, nous sommes deux malades. Mais avec cette différence, ajoute-t-elle, que vous êtes un malade plein

[1] Lettres des 13 mai, 24 juin, 6 septembre 1773. Éd. Asse.

[2] Deuxième portrait de Guibert par mademoiselle de Lespinasse. *Passim.*

de force et de raison, qui vous conduisez de manière à jouir incessamment de la plus excellente santé, tandis que moi je suis atteinte d'une maladie mortelle, à laquelle tous les soulagements que j'ai voulu apporter se sont convertis en poison et n'ont servi qu'à rendre mes maux plus aigus [1]. »

Ne laissons pas, sans nous y arrêter, passer ces dernières lignes ; on y entend une note nouvelle qui s'accentuera rapidement. Dès cette heure, en effet, et malgré l'illusion dont elle est enivrée, elle a, par échappées, comme une vague intuition de la vraie nature de Guibert ; elle pressent, dirait-on, les déceptions que lui causera ce cœur « plus ardent que sensible », ayant de la passion la flamme et non pas la chaleur, trop occupé de « gloire » pour se livrer sans réserve à l'amour. Écoutons-la lui dire un jour avec une mélancolique ironie : « Je ne sais pourquoi, j'ai quelque chose qui m'avertit que je pourrais dire de notre amitié ce que le comte d'Argenson dit en voyant pour la première fois mademoiselle de Berville, sa nièce : *Ah ! elle est bien jolie ; il faut espérer qu'elle nous donnera bien du chagrin !* » Et plus clairement encore : « Je suis bien trompée, ou vous êtes créé pour faire le bonheur d'une âme vaine, et le désespoir d'une âme sensible... Je plaindrais une femme sensible dont vous seriez le premier objet ; sa vie se consumerait en craintes et en regrets [2]. »

Ce ne sont encore néanmoins que des lueurs fugitives. La plus légère protestation, la moindre marque d'intérêt ramènent vite la confiance et ressuscitent le charme : « Si j'étais jeune, jolie et bien aimable, je ne manquerais pas de trouver

[1] Lettre du 14 juillet 1773. Éd. Asse.
[2] Lettres des 23, 30 mai et 1er juillet 1773. Éd. Asse.

beaucoup d'art dans votre conduite envers moi ; mais, comme je ne suis rien de tout cela, que je suis le contraire de tout cela, j'y trouve une bonté et une honnêteté qui vous ont acquis à jamais des droits sur mon âme. Vous l'avez pénétrée de reconnaissance, d'estime, et de tous les sentiments qui mettent de l'intimité et de la confiance dans une liaison... Vous voulez que je jouisse en paix de l'amitié que vous m'offrez, et que vous me prouvez avec autant de douceur que d'agrément. Oui, je l'accepte, j'en fais mon bien ; elle me consolera, et si jamais je jouis de votre société, elle sera le plaisir que je désirerai et sentirai le mieux [1]. » Ainsi, pendant ces premiers mois, Julie passe-t-elle par des alternatives de doute et d'espérance, de joie et de tristesse, constamment ballottée par des courants contraires, devinant de loin les écueils sans trouver dans son cœur la force de les fuir.

Pour dissiper les brumes qui obscurcissent sa volonté, il faudra une épreuve nouvelle, la rupture passagère de l'intimité commençante. Dans une époque où le goût des voyages lointains était peu répandu parmi la société française, Guibert, depuis son plus jeune âge, étonnait ses contemporains par son ardeur à « courir les grandes routes », curiosité d'une âme avide de sensations nouvelles, peut-être aussi comme le lui reprochera Julie, suggestion d'une nature inquiète, impatiente du repos : « En tout, lui dit-elle, le mouvement vous est plus nécessaire que l'action ; cela paraît bien subtil, mais pensez-y, et vous verrez que cela est juste. » En mai 1773, il lui prit la subite envie de parcourir l'Autriche, la Prusse, les bords du

[1] Lettre du 23 mai 1773. *Ibidem.*

Rhin, de visiter les champs de bataille de la guerre de Sept Ans, d'étudier l'organisation militaire de l'Allemagne sous le règne de Frédéric. Lutter contre cette fantaisie, Julie n'avait encore aucun droit de le faire ; elle s'y résigna donc, se bornant, pour dédommagement, à demander des lettres fréquentes. Encore, la promesse faite, a-t-elle scrupule d'imposer une contrainte : « Voyez si je suis généreuse, je m'engage à vous rendre votre parole, si vous avez à vous reprocher quelque méprise... Avouez-le-moi, et je vous réponds de n'en pas être blessée. Croyez qu'il n'y a que la vanité qui rende difficile, et je n'en ai point : je ne suis qu'une bonne créature, bien bête, bien naturelle, qui aime mieux le plaisir de ce que j'aime que tout ce qui n'est que moi et pour moi... Mettez-vous bien à votre aise, et écrivez-moi *un peu, beaucoup*, ou *point du tout*[1]. »

Le départ était annoncé pour le mercredi 19 mai. Pourtant, le lendemain de ce jour, Julie est instruite par hasard qu'on a vu Guibert à Paris : « J'allai moi-même savoir si vous n'étiez point malade, et, ce qui vous paraîtra affreux, c'est qu'il me semble que je le désirais. Cependant, par une inconséquence que je ne vous expliquerai pas, je me sentis soulagée en apprenant que vous étiez parti[2]. » Ce trouble, cette incertitude, ce flux et ce reflux de sentiments contradictoires, c'est ce qui, après la séparation, caractérise encore les premières lettres de Julie : « Comme j'ignore l'im-

[1] Lettre du 24 mai 1773. Éd. Asse.

[2] Guibert avait quitté Paris le jeudi 20 mai, à cinq heures et demie du soir : « Pourquoi n'êtes-vous pas parti mercredi ? l'interroge peu après Julie avec une jalouse inquiétude. Est-ce à *quelqu'un* ou à vous-même que vous avez accordé ces vingt-quatre heures ? »

pression que me fera votre départ, disait-elle avant les adieux [1], je ne sais point si j'aurai la liberté et la volonté de vous écrire. » Cette « volonté », comme bien on pense, n'attend même pas que Guibert ait franchi la frontière de France ; mais les longues pages qu'il reçoit à Strasbourg sont faites pour dérouter un homme aussi habitué aux conquêtes. Il semble, à lire certains passages, qu'elle cherche à se reprendre, qu'elle retrouve dans la solitude le courage qui lui manque lorsqu'ils sont en présence : « Non, non, je ne veux pas de votre amitié... Elle m'exaspérerait, et j'ai besoin de me reposer, de vous oublier pendant quelque temps. » Il est vrai que, l'instant d'après, elle atténue la dureté de sa phrase : « Oui, votre absence m'a rendu le calme, mais aussi je me sens plus triste. Je ne sais si je vous regrette, mais vous me manquez comme mon plaisir. » Et l'inquiétude la hante que les distractions du voyage fassent tort au souvenir de l'amie : « Quand vous lirez ceci, mon Dieu, à quelle distance serez-vous ? Votre personne ne sera qu'à trois cents lieues, mais voyez quel chemin votre pensée aura fait ! Que d'objets nouveaux ! Que d'idées, que de réflexions nouvelles ! Il me semble que je ne parle plus qu'à votre ombre ; tout ce que j'ai connu de vous a disparu ; à peine trouverez-vous dans votre mémoire la trace des affections qui vous animaient les derniers jours que vous avez passés à Paris. » Cette perspective l'émeut si fort qu'elle fait appel, en termes presque suppliants, à cette même amitié qu'elle paraissait repousser tout à l'heure : « Plût au Ciel que vous fussiez mon ami, ou ne vous

[1] Lettre du 15 mai. *Ibidem.*

avoir jamais connu ! Croyez-vous ? Serez-vous mon ami ? Pensez à cela une fois seulement ; est-ce trop[1] ? »

C'est seulement aujourd'hui que ses yeux commencent de s'ouvrir. Cette agitation, cette angoisse, ce vide qui s'est creusé brusquement dans sa vie, sont-ce là les suites accoutumées d'une pure et tranquille affection ? Une fois déjà, n'a-t-elle pas ressenti ces symptômes ? Elle s'analyse longuement, avec bonne foi, et, tremblante de sa découverte, elle s'adresse à l'absent pour l'aider à lire en son âme et réconforter sa détresse : « Dites-moi, est-ce là le ton de l'amitié ? Est-ce celui de la confiance ? Qu'est-ce qui m'entraîne ? Faites-moi connaître à moi-même ; aidez-moi à me remettre en mesure. Mon âme est bouleversée ; sont-ce mes remords ? Est-ce ma faute ? Est-ce vous ? Serait-ce votre départ ? Qu'est-ce donc qui me persécute ? Je n'en puis plus ! Dans ce moment, j'ai de la confiance en vous, jusqu'à l'abandon ; et peut-être ne vous reparlerai-je de ma vie. » Quelques semaines plus tard : « Je ne sais plus ce que je vous dois ; je ne sais plus ce que je vous donne. Je sais que votre absence me pèse, et je ne saurais répondre que votre présence me fît du bien. Quelle situation horrible, où le plaisir, où la consolation, où tout enfin devient poison ! Que faire, dites-moi ? Où retrouver le calme ? Oh ! combien de fois l'on meurt avant que de mourir[2] ! »

La souffrance qu'elle dépeint en ces mots éloquents, il est facile d'en deviner la cause. Ce cœur tout frémissant, ce cœur qui lui échappe, elle a

[1] Lettres des 15 et 23 mai. *Passim.*
[2] Lettre du 1er juillet. Éd. Asse.

perdu le droit d'en disposer, elle en a fait don à un autre ; chacun de ses battements est une sorte de trahison. Déjà, la veille du départ de Guibert, elle a senti la première morsure du remords, en recevant une lettre de Mora pleine de tendresse et de confiance : « Il me parle de moi, de ce que je pense, de mon âme, avec ce degré de connaissance et de certitude qu'on a, lorsqu'on exprime ce que l'on sent vivement et fortement [1]. » Et brusquement ces pages ont réveillé sa conscience endormie : « Je veux être de bonne foi avec vous, avec moi ; et en vérité, dans le trouble où je suis, je crains de m'abuser. Peut-être mes remords sont-ils au-dessus de mon tort ; peut-être l'alarme que je sens est-elle ce qui offenserait le plus ce que j'aime... » Elle a beau raisonner ainsi et chercher à se rassurer, une voix intérieure l'avertit qu'elle est bien réellement coupable : « Par quelle fatalité êtes-vous venu me distraire ? Que ne suis-je morte dans le mois de septembre [2] ? Je serais morte alors sans regret, et sans avoir de reproche à me faire. Hélas ! je le sens, je mourrais encore aujourd'hui pour lui ; il n'y a point d'intérêt dont je ne lui fisse le sacrifice ; mais, il y a deux mois, je n'avais point de sacrifice à lui faire. Je n'aimais pas plus, mais j'aimais mieux. »

Tel est le début du combat qui, pendant trois années, va déchirer son âme ; c'est de ce jour que date son long martyre. Nous en suivrons, au cours de ce récit, les douloureuses étapes ; mais ce que tout d'abord il me faut raconter ici, c'est le grave surcroît de tourments que, durant l'absence de

[1] Lettre du 15 mai. *Passim.*

[2] C'est-à-dire dans le mois qui a suivi le départ du marquis de Mora.

Guibert, vont causer à Julie les nouvelles qu'elle reçoit d'Espagne.

Nous avons pris congé du marquis de Mora le jour où il quittait Paris pour tenter une cure à Bagnères. Ce séjour ne fut guère heureux : de terribles hémorragies, jointes aux saignées prescrites par le médecin, l'affaiblirent à tel point que l'on douta d'abord qu'il pût gagner Madrid. « Il est parti de Bagnères dans un état qui me fait tout craindre pour sa vie, mandait Julie à Condorcet [1]. Son médecin le conduit ; mais, s'il peut le secourir, il ne pourra pas le garantir d'une rechute qu'il ne pourra soutenir dans l'état d'épuisement où il est. Il a été saigné neuf fois, et il était si anéanti qu'il n'a pas pu juger du péril auquel il s'exposait en se mettant en route... Vous êtes le plus excellent et le plus sensible de tous les hommes ; jugez de ma situation ! » Le trajet s'effectua toutefois tant bien que mal jusqu'à Bayonne, où le joignit sa sœur, la duchesse de Villa-Hermosa, et ils revinrent de compagnie dans la capitale espagnole. Là, le repos, les bons soins, l'air natal, amenèrent une amélioration. Mais une dure épreuve l'attendait : plus malade encore que son fils et déclinant avec rapidité, la comtesse de Fuentès

[1] Lettre du 22 septembre 1772. (Lettres publiées par M. Charles Henry.) — On lit, à cette même date, dans un billet de madame Suard à Condorcet : « On a reçu d'alarmantes nouvelles de Bagnères : un nouveau crachement de sang a obligé à neuf saignées. Grand Dieu, M. de Mora y résistera-t-il ? Le dernier courrier a pourtant apporté quelque espérance, et mademoiselle de Lespinasse en est aussi plus calme. M. Suard l'a vue soir et matin ; il revenait toujours l'âme remplie d'une tristesse qui passait bientôt dans la mienne. Il dit qu'elle ne peut vivre longtemps, qu'elle se consume et se dévore. » (Arch. du château de Talcy.)

réunissait ses forces expirantes pour lutter contre la passion qui dévorait son premier-né. Aux instances de Mora pour obtenir qu'elle consentît à son mariage avec Julie, elle répondait par des refus formels. La jeune duchesse de Villa-Hermosa, dont la dévotion redoutait pour son frère l'influence, ainsi qu'elle disait, de « l'astucieuse Française », encourageait sa mère dans cette résistance obstinée [1]. « J'ai le pressentiment, écrivait Julie justement inquiète, que madame de Villa-Hermosa empoisonnera le reste de ma vie. Au moins, qu'elle n'empoisonne pas la sienne [2] ! » Ces discussions, ces querelles de famille, la déception de voir ses projets ajournés, jetaient Mora dans un vrai désespoir, sans ébranler pourtant la fidélité de son cœur : « J'en ai eu dix pages qui m'ont pénétrée de tendresse et de douleur, dit encore son amie [3]. Il est bien plus malheureux que moi ; il sait bien mieux aimer ; il a bien plus de caractère. En un mot, il a tout ce qu'il faut pour être le plus malheureux et le plus aimé de tous les hommes. »

Emportées par leur zèle, la mère et la sœur de Mora en arrivaient bientôt aux moyens violents. Elles abusaient de la faiblesse qui confinait le convalescent dans sa chambre pour intercepter au passage, quand l'occasion le permettait, la correspondance amoureuse, les lettres partant de Madrid comme celles venant de France. De là, entre les deux amis, des périodes de silence forcé, suivies de récriminations contre les méfaits de la poste. « Les lettres se perdent ; il y a sans cesse des retards » ; cette plainte revient continuelle-

1 *Retratos de Antano. Passim.*
2 *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry. Appendice.
Ibidem.

ment sous la plume de Julie. A la longue, cependant, elle eut quelque soupçon ; c'est alors qu'elle imagina de s'adresser au duc de Villa-Hermosa. Une fois de plus, le dévoué d'Alembert remplit l'office d'intermédiaire ; et telle est l'origine de la correspondance qui, conservée dans les archives de la maison de Villa-Hermosa, est aujourd'hui pour nous une source d'informations précieuses. « Quoique les amis de M. le marquis de Mora approuvent fort son silence, ils en sont pourtant alarmés, écrit le philosophe[1] ; ils craignent qu'il n'y ait dans ce silence plus d'impossibilité de le rompre que de régime qui oblige à le garder. M. le duc est donc instamment prié d'avoir la bonté de faire savoir aux amis de M. le marquis de Mora si la poitrine est restée attaquée de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères, s'il a encore des évanouissements, et quels sont les aliments dont il fait usage. M. le duc voudra bien pardonner ces questions aux sentiments d'amitié qui oblige de les lui faire... »

Le beau-frère de Mora répond à cette requête avec le plus vif empressement et n'épargne point les détails : « ... Vous pouvez assurer ses amis que sa poitrine n'est pas restée attaquée du tout de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères et que, depuis qu'il en est sorti, il n'a pas essuyé le plus petit évanouissement. Il est cependant trop faible encore pour se nourrir seulement de légumes ; il mange un peu de notre *puchero* ou de notre pot à l'espagnole, du poulet et du veau. Il est même obligé de manger tout seul, et ce n'est qu'hier qu'il m'a fait l'honneur de dîner chez moi ; c'est

[1] Lettre du 7 décembre 1772. *Retratos de Antano*. Appendice avec reproduction photographique des lettres.

la première fois qu'il a quitté sa chambre à pareille heure. Il sort fort peu, et avec toutes les précautions imaginables pour se garantir de l'air froid et vif de ce pays. En un mot, monsieur, je puis avoir l'honneur de vous dire qu'il se rétablit, mais lentement... Il m'a chargé de vous assurer, ainsi que ses amis, de son attachement et de sa reconnaissance, et de vous dire qu'il a écrit la dernière semaine, et trois postes auparavant, à mademoiselle de Lespinasse [1]... »

Les lettres ultérieures du duc, celles de Mora lui-même envoyées par son entremise, donnèrent d'abord l'espoir d'une vraie convalescence. Les derniers mois d'hiver, le début du printemps, n'amenèrent pas de rechute sérieuse ; et Julie retrouvait quelque sécurité, quand subitement, un mois après le départ de Guibert, une nouvelle crise survint, suscitant de nouvelles angoisses. « Il a craché le sang, il a été saigné deux fois, mande à Guibert mademoiselle de Lespinasse ; au moment du départ du courrier, il était bien, mais l'hémorragie a pu recommencer ; le moyen de se calmer avec cette pensée !... La souffrance, ajoute-t-elle, a amolli mon âme, et je lui cède. J'ai pris à cinq heures du matin deux grains d'opium ; j'en ai obtenu du calme, qui vaut mieux que le sommeil... Je puis vous parler, je puis me plaindre ; hier, je n'avais pas de mots, je n'aurais pu prononcer

[1] « Ce qui m'étonne, répond d'Alembert à cette lettre, c'est ce que vous me faites l'honneur de me mander, que M. le marquis de Mora a écrit plusieurs lettres à mademoiselle de Lespinasse. Elle n'en a pas reçu une, et sûrement ce n'est pas la faute de la poste d'ici... Elle a lieu de croire que les lettres qu'elle lui a écrites ont eu le même sort. En conséquence, M. le duc, permettez-moi de vous supplier de vouloir bien remettre cette lettre à M. le marquis de Mora. » (Lettre du 8 janvier 1773. *Loc. cit.*)

que je craignais pour la vie de ce que j'aime ; il m'aurait été plus facile de mourir que de proférer des mots qui glacent mon cœur. Vous avez aimé ; concevez donc ce que c'est que de pareilles alarmes ! Et jusqu'à mercredi, je serai dans une incertitude qui fait horreur, et qui cependant me commande de vivre jusque-là [1]. »

L'anxiété qui la mine et qui, selon son expression, la fait passer sans cesse « de l'état de convulsion à celui d'abattement », a d'étranges contrecoups sur ses sentiments pour Guibert. Dans le premier moment, superstitieuse autant que peu croyante, elle ne peut se défendre de faire un rapprochement entre les tourments qu'elle éprouve et l'infidélité de son cœur ; elle y croit voir comme un châtiment de sa faute et maudit le destin qui a mis sur sa route ce funeste consolateur : « Oui, en honneur, je pense que c'est un malheur dans ma vie que cette journée que j'ai passée, il y a un an, à Moulin-Joli... Je déteste, j'abhorre la fatalité qui m'a poussée à vous écrire *ce premier billet !* » Il ne lui suffit pas de s'accuser elle-même ; elle en veut à Guibert de l'affection qu'il lui a inspirée : « Oh ! qu'êtes-vous donc pour m'avoir détournée un instant de la plus charmante, de la plus parfaite de toutes les créatures ! » Et l'amertume dont elle est inondée la rend sévère, injuste même, à l'égard de celui qui, dans ses pérégrinations lointaines, s'étonne des variations d'humeur dont la cause lui échappe : « Je ne suis pas contente de votre amitié ; je trouve qu'il y a de la froideur et de la légèreté à ne pas me dire pourquoi vous ne m'avez pas écrit de Dresde, comme vous me l'aviez pro-

[1] Lettres des 20 et 21 juin. Éd. Asse.

mis... Et puis, vous le dirai-je ? je suis blessée de ce que vous *me remerciez de l'intérêt* que je prends à vous. Pensez-vous que ce soit y répondre ? Vous me trouvez bien injuste, bien difficile ; non, je ne suis rien de tout cela ; je suis bien vraie, bien malade et bien malheureuse. Si je ne vous disais pas ce que je sens, ce que je pense, je ne vous dirais rien. » Quelques semaines après : « Vous êtes jeune, vous avez connu l'amour, vous avez souffert, et vous en avez conclu que vous étiez sensible ; et cela n'est pas vrai [1] ! »

Les plaintes, les reproches de ce genre sont dès ce moment chose commune sous la plume de Julie, mais ce ne sont pourtant encore que des nuages passagers, que fondent vite les rayons de sa tendresse naissante. Chaque pas fait en arrière est suivi d'un retour, et la frayeur d'avoir offensé son ami lui inspire des accents où se révèlent les progrès de sa flamme. Elle renonce graduellement à s'attarder dans de vaines équivoques ; cette passion qu'elle ne peut plus vaincre, elle la confesse bientôt avec une entière loyauté, et rarement tel aveu trouva-t-il plus charmante et plus délicate expression : « Je vous aime trop pour pouvoir m'imposer la moindre contrainte ; j'aime mieux avoir à vous demander pardon que de ne point faire de fautes. Je n'ai plus d'amour-propre avec vous... Je ne connais point de devoirs envers mon ami ; je me rapproche de l'état de nature ; les sauvages n'aiment pas avec plus de sensibilité et de bonne foi. Le monde, le malheur, rien n'a pu corrompre mon cœur... Ne chicanez pas, accordez-moi beaucoup ; vous verrez que je n'abuse

[1] Lettres des 21 juin et 25 juillet. Éd. Asse.

point. Oh ! vous verrez comme je sais bien aimer ! Je ne fais qu'aimer, je ne sais qu'aimer ! » Citons encore ces lignes, si tendres sous leur apparente rudesse : « Je n'adopte aucune de vos louanges, et je vais vous étonner : c'est qu'elles ne me louent point. Que m'importe que vous jugiez que je ne suis pas bête ? Il est singulier, mais il est pourtant vrai que vous êtes l'homme du monde auquel je me soucie le moins de *plaire.* « Et voyons-la enfin abdiquer tout orgueil, implorer d'un ton suppliant, à défaut de tendresse, un peu de douceur et de pitié : « Songez que vous devez beaucoup à ma situation : je suis malheureuse, je suis malade ; voyez si cela ne sollicite pas votre vertu. Ce qu'elle m'accordera sera payé d'une reconnaissance infinie. Mon Dieu, le pauvre motif et le pitoyable sentiment, ne trouvez-vous pas [1] ? »

Nul ne peut s'y tromper ; c'est bien le langage de l'amour, parfois timide encore, mais cependant complet et déjà exclusif, régnant seul sur le cœur où il s'est installé en maître. Si celui qui reçoit ces lignes en peut encore douter, il suffira pour le convaincre des passages où Julie laisse éclater, comme malgré elle, la souffrance intime que lui cause la liaison, non encore dénouée, de Guibert avec madame de Montsauge. Le nom de cette dernière revient constamment sous sa plume ; elle interroge Guibert à son propos avec une curiosité douloureuse. A-t-il, en même temps que les siennes, eu des lettres de sa maîtresse ? Lesquelles a-t-il lu les premières ? Auxquelles a-t-il répondu d'abord ? « Réglons nos rangs, donnez-moi ma place ; mais, comme je n'aime pas en changer, donnez-la-moi un

[1] Lettres des 14 juillet, 1er et 9 août 1773. Éd. Asse.

peu bonne. Je ne voudrais pas de celle où vous *souffrez* cette malheureuse personne. » Souvent aussi elle s'apitoie sur le sort de l'homme supérieur lié à une créature incapable de le comprendre : « D'où vient donc que cette femme ne vous aime pas à la folie, comme vous voudriez l'être, comme vous méritez de l'être ? A quoi donc peut-elle employer son âme et sa vie ? Oh ! oui, elle n'a ni goût ni sensibilité, j'en suis sûre. Elle devrait vous aimer, ne fût-ce que par vanité... Mais de quoi vais-je me mêler ? Vous êtes content ou, si vous ne l'êtes pas, vous aimez le mal qu'elle vous fait [1]. » C'est ainsi que déjà l'on sent naître et grandir en elle cette jalouse inquiétude qui deviendra bientôt l'un des pires tourments de sa vie.

Une autre crainte l'agite et se fait jour en plusieurs de ses lettres : elle tremble que le monde ne vienne à soupçonner l'intimité — tout innocente soit-elle — qui l'attache à Guibert, et que le bruit en aille jusqu'à Madrid, pour y semer le désespoir dans un cœur confiant et fidèle. Un jour, Chastellux a fait une discrète allusion au sentiment nouveau qui remplit ses pensées : « Il prétend que je vous aime beaucoup ; comment le sait-il ? Lui auriez-vous écrit ? » Une autre fois, dans une visite à madame de Boufflers, la causerie a pris une tournure plus alarmante encore : la maîtresse de maison, grande amie de Guibert, a déclaré devant une nombreuse assistance que ce dernier n'aimait plus madame de Montsauge, mais qu'il était « fortement attaché », sans qu'on sache à quelle femme, et qu'il ne voyageait que pour guérir son cœur : « Enfin, après bien des conjectures sans intérêt, on

[1] Lettre du 1er juillet. Éd. Asse.

vint à me demander si je vous aimais, si je vous connaissais beaucoup, car je n'avais pas dit un mot : *Oui, je l'aime beaucoup, et quand on le connaît un peu, il n'y a que cette manière de l'aimer. — Eh bien, vous savez donc sa liaison ? Quel est l'objet de sa passion ? — Non, en vérité, je n'en sais rien du tout*[1]. » Devinerait-on donc quelque chose ? Prise de terreur à cette idée, Julie conjure Guibert de ne parler d'elle à personne et de détruire scrupuleusement ses lettres : « Brûlez-vous les miennes ? Je vois d'ici qu'elles tombent des paquets énormes que vous tirez de vos poches. Le désordre de vos papiers trouble ma confiance[2]. »

Inutile d'ajouter que ce vœu fut mal obéi ; les citations qu'on vient de lire en sont une preuve sans réplique. Julie malheureusement montra plus de prudence, et la plupart des lettres de Guibert, pour cette première période, échappent ainsi à toutes recherches. Toutes rares qu'elles soient pourtant, celles qui ſont survécu, rapprochées des passages où mademoiselle de Lespinasse fait allusion aux pages qu'elle a reçues, nous permettent de conjecturer dans quelle mesure l'objet d'une si forte tendresse répond aux sentiments qui lui sont témoignés. C'est d'ailleurs un point sur lequel Julie, à cette époque, est elle-même assez incertaine : « Que pensez-vous, lui demande-t-elle un jour, d'une âme qui se donne avant que de savoir si elle sera acceptée ? » Dans la réalité, il semble qu'au début l'impression de Guibert soit surtout celle de la surprise, presque de l'inquiétude, qu'il se sente comme déconcerté par cette passion fougueuse, par cette façon d'aimer, pour lui nouvelle

[1] Lettre du 1er juillet. *Passim.*
[2] Lettre du 22 août 1773. Éd. Asse.

et jusqu'à ce jour ignorée. Les faciles galanteries mondaines, l'attachement doux et résigné de madame de Montsauge, ne l'ont guère préparé à ce flot impétueux, à ce torrent de lave. Aussi il louvoie, se dérobe, n'écrit qu'à de rares intervalles, et, quand Julie se plaint de son silence, s'excuse avec gaucherie : « Je me disais toujours : demain, j'écrirai ; et les jours s'écoulaient. Je n'ai écrit à personne au monde. Quand je ne vous écris pas, soyez donc sûre une fois pour toutes que je suis mort à l'univers entier [1]. »

Chaque fois qu'il peut, il fuit les questions personnelles, il esquive les terrains brûlants, remplit ses lettres de récits, de descriptions, intéressantes sans doute, mais d'un ton si banal que mademoiselle de Lespinasse peut sans danger en donner connaissance à ses confidents habituels, à Chastellux, à madame Geoffrin, au marquis de Mora lui-même [2] : « Vous me dites si peu de vous, lui reproche-t-elle tristement, que vos lettres pourraient presque aller à toutes les femmes que vous connaissez. Il n'en est pas de même des miennes ; elles ne peuvent avoir qu'une adresse [3]. » Ainsi pressé, il fait la sourde oreille, feint de prendre le change et de ne voir dans les plus transparents aveux que des assurances d'amitié : « Je chéris les conseils que vous me donnez. Je trouve avec plaisir que ce sont ceux de quelqu'un qui veut s'assurer de me revoir. Et moi, je vous dirai à mon tour : Ménagez-vous donc d'ici à ce que j'arrive, tâchez de calmer votre âme... L'amitié, telle que je la sens, ou

[1] Lettre du 20 septembre 1773. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

[2] Lettre de mademoiselle de Lespinasse du 1er juillet. Éd. Asse.

[3] Lettre du 22 août. *Ibidem.*

plutôt telle que vous me l'avez inspirée, a des droits sur moi dont vous n'osez pas assez concevoir l'étendue... J'aime votre amitié comme elle est ; sa vivacité fait mon bonheur, et j'espère qu'elle ne nuira pas au vôtre [1]. » Et il a soin d'associer d'Alembert au désir qu'il exprime de retrouver Julie : « Je suis bien aise que M. d'Alembert ait de l'amitié pour moi. Et que je serai aise de le revoir ! »

Sur un point cependant, il accorde à Julie quelque satisfaction, en faisant bon marché du cœur et de l'esprit de madame de Montsauge : « Que dites-vous d'un sentiment qui, devant être plus vif que le vôtre, reste toujours en arrière du vôtre ? Ah ! ne me le dites pas, vous m'affligeriez en m'éclairant... Croyez-vous que, si j'en était le maître, je ne changerais pas ses facultés contre les vôtres ? » Mais il gâte aussitôt tout l'effet de ces lignes en mettant au même plan la maîtresse dédaignée et la nouvelle amie : « Quel ridicule compte vous faites de toutes les personnes qui passent avant vous ! Madame de M... et vous, je vous jure que vous êtes les deux premiers objets vers lesquels se porte ma pensée. Je ne saurais dire à laquelle j'écris la première ; aujourd'hui, par exemple, c'est à vous [2]. »

Parmi ces dissonances et ces malentendus, le voyage de Guibert approchait de son terme. Après avoir parcouru tour à tour la Prusse, la Silésie, l'Autriche, il avait un instant songé à pousser jusqu'à Saint-Pétersbourg, au grand désespoir de Julie : « J'abhorre la Russie ! s'écrie-t-elle. Jusqu'à ce que vous eussiez eu envie d'y aller, je ne haïssais que les Russes. » Mais il renonce à ce projet, comme

[1] Lettres des 20 septembre et 9 octobre 1773. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.
[2] Lettre du 20 septembre. *Passim.*

à celui de visiter la Suède, et mademoiselle de Lespinasse, tout en s'en réjouissant, ne peut, sur cette information, se retenir d'une suspicion inquiète : « Pourquoi avez-vous renoncé à aller dans le Nord ? Je ne puis croire que ce soit uniquement pour abréger le temps de votre voyage. A qui donc faites-vous donc le sacrifice de la Suède ? Si on l'a exigé, vous êtes content... Enfin, si votre retour est avancé, j'aime la personne ou la chose qui en est cause [1]. » Les derniers jours d'août, il annonce qu'il va quitter Vienne pour revenir en France ; après quoi, trois semaines s'écoulent sans qu'on entende parler de lui. La lettre que Julie reçoit après ce long silence n'est pas pour la tranquilliser : à la veille de partir, Guibert est tombé malade ; une inflammation d'intestins, une fièvre violente, l'ont retenu plusieurs jours alité. A peine en voie de guérison, complication nouvelle : par suite d'une confusion de noms — la police avait lu Guibert au lieu de Guliberg — l'auteur de la *Tactique* a été impliqué dans l'obscure affaire politique qui a déjà fait mettre à la Bastille Favier et Dumouriez ; s'il ne prouve pas son innocence, il court risque d'être arrêté en passant la frontière [2].

On imagine, à ces nouvelles, l'affolement de Julie. Sans doute elle parvient aisément, grâce à ses puissantes relations, à faire éclaircir l'imbroglio, à dégager Guibert de toute complicité ; de ce côté, elle est vite rassurée ; mais la maladie la désole, et elle craint que Guibert ne dise pas toute la vérité : « Au ton de votre lettre [3], je vois que vous

[1] Lettre du 16 août. Éd. Asse.

[2] Voir à ce propos les documents qui se trouvent à la suite des *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry, pp. 213 et suiv.

[3] Lettre du 23 septembre. Éd. Asse.

étiez bien faible, bien pâle et bien abattu... Au nom de l'amitié, ne faites point de folie ; dormez, reposez-vous, et, pour arriver plus tôt, ne risquez pas de n'arriver jamais ! » Il ne suit que trop bien ces judicieux conseils, et s'attarde à tel point que la première semaine d'octobre le trouve encore à Vienne, se demandant s'il va retourner à Paris ou bien prolonger son voyage. Il n'abandonne cette dernière idée que sur les instances de Julie : « Revenez, revenez, ce serait une *atrocité* que de vous en aller ! » Enfin, le 9 octobre, sa décision est prise : « Pour le coup, je pars [1], et je l'assure, parce que je n'ai pas la fièvre depuis quatre jours, parce que ma voiture est attelée, parce que j'y serai dans deux minutes... » Il compte ne voyager que par petites journées, mais, à la fin du mois, il sera sans faute à Paris. Vive est, à cette promesse, la joie de mademoiselle de Lespinasse ; une inquiétude pourtant l'assiège : n'ira-t-il pas d'abord à la Bretèche, rendre visite à madame de Montsauge ? « Sans doute, le moment où je vous verrai, vous serez encore tout occupé de ce que vous aurez senti en revoyant ce que vous aimez. Convenez que, ce jour-là, vous serez plus éloigné de moi que vous ne l'étiez à Breslau. Mon Dieu, cela est juste. Pourvu que, lorsque vous serez calme, vous reveniez à moi, je serai trop heureuse. » Guibert, bon prince, s'efforce à chasser ce souci : « Je vous verrai avant *Elle*. C'est sans doute parce qu'il faut que j'arrive à Paris d'abord ; mais *Elle* serait sur le chemin de Paris que, si je croyais que vos souffrances, votre santé, votre âme, eussent besoin de moi à un moment près, j'arriverais droit à vous. »

[1] Lettre du 9 octobre. *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

C'est dans ces dispositions incertaines, mélange d'amour et de frayeur, de désir et de jalousie, que mademoiselle de Lespinasse attend l'heure du revoir ; et elle confesse ainsi son trouble à l'homme qui désormais tient sa destinée dans ses mains : « Je me reproche à présent les remords que j'ai eus en me livrant à mon penchant pour vous... Est-ce à présent, était-ce alors que je me faisais illusion ? En honneur, je n'en sais rien. Mais vous, dont le malheur ne bouleverse pas l'âme, vous me jugerez mieux, et, quand je vous verrai, vous me direz si je dois m'applaudir ou m'affliger du sentiment que vous m'inspirez. »

CHAPITRE XII

Rentrée de Guibert à Paris. — La passion de Julie éclate avec violence.— Guibert rompt avec madame de Montsauge. — La soirée du 10 février 1774. — Coïncidence tragique. — Ivresse des premiers jours après la faute. — Julie ferme son salon. — Premières désillusions. — Soupçons jaloux à l'encontre de mesdames de Boufflers et de Montsauge. — Scènes entre les deux amants. — Désespoir que Julie ressent de sa faiblesse. — Grave rechute du marquis de Mora. — Instances de d'Alembert pour qu'il revienne à Paris. — Inquiétudes secrètes de Mora au sujet de la fidélité de Julie. — Il se met en route pour venir la trouver. — Accident provoqué par la fatigue du voyage. — Billet suprême adressé à Julie. — Mort du marquis de Mora. — Affolement de Julie. — Elle tente de se suicider. — Persistance de ses remords. — Les lettres qu'elle écrit au défunt. — Surprenante patience de Guibert.

Pour dégager cette âme d'un tel chaos de sentiments contraires, et pour la faire passer du doute à l'espérance, puis de l'espérance à l'ivresse, il ne fallut à Guibert qu'un moment. Dès qu'ils furent en présence, plus que jamais Julie retomba sous le charme. Il revenait de son voyage avec un redoublement de prestige : il avait, disait-on partout, conquis, émerveillé jusqu'au Grand Frédéric, qui l'avait admis une semaine dans son intimité ; Voltaire, auquel il avait fait visite, l'avait sacré « grand homme » ; et l'opinion s'ancrait de plus en plus que son nom marquerait parmi les plus éclatants de l'Histoire. Personne, d'ailleurs, plus

que lui-même n'en avait la ferme assurance, et c'était de bonne foi qu'il disait en se faisant peindre : « Il ne faut jamais faire le portrait d'un homme à qui la postérité ne voudrait pas ériger une statue [1]. »

L'éclat de ce « génie » n'était pas cependant ce qui touchait le plus Julie de Lespinasse. Tout en l'admirant sans réserve, l'inquiétude l'assaillait parfois que, pour un si puissant esprit, l'amour fût un passe-temps plus que le centre et le but de la vie : « Je vois beaucoup M. de Guibert, confie-t-elle au comte de Crillon [2]. Je le trouve très aimable, mais on voit que c'est lui qu'il a peint lorsqu'il a dit du *Connétable :*

Ses talents l'agitaient et pesaient sur son âme.

Il a une activité qui le dévore et qui fait qu'il épuise trop vite tous les objets d'intérêt qui l'occupent successivement... Il s'ennuie de ce qui fait jouir les autres. »

Mais toutes les ombres s'envolaient quand elle voyait briller près d'elle la flamme de ces yeux étincelants, quand la voix éloquente enchantait ses oreilles et que d'ardentes paroles la faisaient frissonner jusqu'au fond de son être. Car, lui aussi, cédant enfin à l'attrait de la « magicienne » et gagné par la contagion de la passion qui l'embrasait, s'exaltait maintenant avec elle, rêvait d'ineffables délices et de paradis inconnus. Ce fut alors — du moins en donna-t-il l'assurance à Julie — qu'il rompit définitivement avec madame de Mont-

[1] *Mélanges* de madame Necker.

[2] Lettre du 14 janvier 1774. *Lettres inédites,* publiées par M. Charles Henry.

sauge ; on imagine quelle gratitude le paya de ce sacrifice. Dès ce moment, rien n'arrête plus l'élan qui la jette sur ce cœur désormais libéré, palpitante, extasiée, ne vivant que par lui, ne vivant que pour lui, livrée, les yeux fermés, au flot du torrent qui l'emporte.

Cet amour ne connaît d'ailleurs ni le calme de la confiance, ni la douceur de l'abandon. Malade de corps aussi bien que d'esprit, elle est en proie à une fièvre incessante. « Ma santé est détestable, écrivait-elle peu avant le retour de Guibert ; je tousse à mourir et avec assez d'effort pour cracher le sang ; ma voix est éteinte... Je ne dors point, ou presque point. » Cet état de souffrance physique s'aggrave aujourd'hui de l'agitation de son cœur, du remords que lui cause la pensée de Mora, du besoin qu'elle éprouve de posséder perpétuellement près d'elle celui que ses occupations retiennent trop fréquemment ailleurs. Les rares billets qu'on a de cette période ne sont qu'une longue supplication pour la venir trouver chaque jour et à toute heure : « Mon ami, je ne vous verrai pas, et vous me direz que ce n'est pas votre faute ; mais, si vous aviez eu la millième partie du désir que j'ai de vous voir, vous seriez là, je serais heureuse... Quand je n'ai pas ce que j'aime, je n'aime qu'à être seule... Est-ce le matin, est-ce le soir que je dois vous voir ? J'aimerais le matin, parce que c'est plus tôt, et le soir, parce que c'est plus longtemps, Enfin j'aimerai ce que vous voudrez bien m'accorder [1]. »

Sensible à un degré qu'on ne peut concevoir, le moindre oubli, la moindre négligence, la font

[1] Lettres de novembre 1773. Éd. Asse, et arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

souffrir comme une blessure ; de même, la plus simple attention provoque une recrudescence de tendresse : « Mon ami, je vous aime comme il faut aimer, avec excès, avec folie, transport et désespoir. Tous ces jours-ci, vous avez mis mon âme à la torture ; je vous ai vu ce matin, j'ai tout oublié, et il me semblait que je ne faisais pas assez pour vous en vous aimant de toute mon âme, en étant dans la disposition de vivre et de mourir pour vous. Vous valez mieux que tout cela [1]. » Entre des amoureux montés à un tel diapason, l'inévitable dénouement ne pouvait pas se faire longtemps attendre. Grâce aux multiples allusions qu'on trouve dans leur correspondance, on peut conjecturer le jour, le lieu, l'occasion de la chute.

En cette saison d'hiver de 1774, Julie de Lespinasse, soit par le don gracieux d'un ami, soit qu'elle ait cru pouvoir se permettre un tel luxe, jouissait d'une loge à l'Opéra, loge vaste et confortable, à laquelle attenait un salon — *une chambre*, ainsi qu'elle s'exprime dans ses lettres — pour passer le temps des entr'actes. Guibert était son invité de droit, généralement en tête à tête. Là, tous deux, assis côte à côte au balcon de la loge ou, plus souvent, sur « le bon canapé » [2] de l'élégant boudoir, devisaient plus qu'ils n'écoutaient et, d'après l'aveu de Guibert, « entendaient fort mal » [3] la musique du *Devin de village*, de *Vertumne et Pomone* et autres pièces en vogue. Il n'en fut pas ainsi toutefois le soir du 10 février : ils se laissèrent

[1] *Ibidem.*

[2] Lettre de mademoiselle de Lespinasse du 22 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[3] Lettre de Guibert du 22 octobre 1774. *Ibidem.*

gagner au charme de la mélodie ; et nous savons la profonde impression que « l'art divin » du chant produisait, comme elle le confesse, sur l'âme et les sens de Julie. Guibert, de son côté, n'en était guère moins enthousiaste. L'opéra terminé, ils demeurèrent dans le salon avoisinant la loge, tous deux comme alanguis par l'enchantement d'une musique pénétrante. Leurs nerfs, leurs cœurs, vivement émus, vibraient à l'unisson ; un vertige éblouit leurs yeux ; leurs lèvres se cherchèrent, et ils burent, comme écrit Julie, la coupe du « délicieux poison ».

Ce même jour, cette même heure, par une coïncidence tragique, dans sa lointaine résidence de Madrid, le marquis de Mora était brusquement terrassé par une attaque nouvelle de son mal ordinaire, une attaque cette fois si terrible, que depuis lors il ne fera plus que languir et ne se relèvera jamais. Aussi, un an plus tard, tressaillant tout à coup à la pensée de cet anniversaire, Julie se sentira saisie d'un frisson d'épouvante : « 10 février 1775. — Minuit sonne, mon ami ; je viens d'être frappé d'un souvenir qui glace mon sang !... Par quelle fatalité faut-il que le sentiment du plaisir le plus vif et le plus doux soit lié au malheur le plus accablant ! Oh ! mon Dieu, il y a un an, à pareille heure, M. de Mora fut frappé du coup mortel ; et moi, dans le même instant, à trois cents lieues de lui, j'étais plus cruelle et plus coupable que les ignorants barbares qui l'ont tué ! Je meurs de regrets... Adieu, mon ami, je n'aurais pas dû vous aimer ! »

Ces terreurs, ces remords ne suivirent pas immédiatement la faute, car l'alarmante nouvelle ne

parvint à Paris qu'en mars [1]. Les premières semaines, au contraire, ne sont qu'extase et ravissement, effusions d'un cœur débordant. Les lignes que voici semblent écrites au lendemain même du complet abandon : « Comment êtes-vous ? Vous verrai-je ? Ah ! ne m'ôtez rien. Le temps est si court, et je mets tant de prix à celui que j'emploie à vous voir ! Mon ami, je n'ai plus d'opium dans la tête ni dans le sang ; j'y ai pis que cela : j'y ai ce qui ferait bénir le Ciel, chérir la vie, si ce qu'on aime était animé du même mouvement... Oui, vous devriez m'aimer à la folie. Je n'exige rien, je pardonne tout, et je n'ai jamais un moment d'humeur. Mon ami, je suis parfaite, car je vous aime en perfection. » A quelques jours de là : « J'ai pensé à vous, mais beaucoup ; j'en ai été occupée, mais tant et tant que cela me fait comprendre comment les dévots peuvent avoir la présence de Dieu sans distraction [3]. » Et dix-huit mois plus tard, se rappelant ces journées d'ivresse, elle reviendra sur cette comparaison : « Vous parlez de Lucifer ; il a prétendu égaler Dieu ; eh bien, j'ai mieux fait, car il y a eu un temps dans ma vie où je n'aurais pas voulu changer avec lui [2] ! » C'est encore de ce temps qu'est le billet fameux, dont la brève éloquence a toute la chaleur d'un baiser : « *De tous les instants de ma vie.* — Mon ami, je souffre, je vous aime, et je vous attends. »

La pensée de sa « trahison », du « sacrifice de sa vertu », tout ce qui par la suite lui infligera de si cruelles tortures est oublié dans ces heures de vertige, noyé dans le flot de passion dont est

[1] Lettres de d'Alembert au duc de Villa-Hermosa. *Loc. cit.*
[2] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[3] *Ibidem.*

inondé tout son être. Le jour où, corps et âme, elle s'est donnée à celui qu'elle adore marque à ses yeux une ère nouvelle : « Mon sort est prononcé depuis le 10 de février : *vous aimer, ou mourir.* » Et tel est le changement survenu dans son âme qu'elle croit être quitte à jamais de sa maladie coutumière, la jalousie, l'ombrageuse suspicion. Le hasard a voulu qu'elle ait précisément alors rencontré madame de Montsauge ; elle a fort admiré sa taille et sa figure, et elle espère, dit-elle, que le moral répond à ce charmant physique : « Je le crois, et même je le désire. Ce mouvement est-il généreux[1] ? » Elle pousse cette « générosité » jusqu'à marquer de l'intérêt pour la jeune fille de son ancienne rivale : « Voilà enfin ce livre[2] ; je ne vous le donne qu'à la condition que vous le donnerez à madame de Montsauge. Quoique mademoiselle sa fille ne soit pas aussi enfant qu'*Émilie*, il lui sera encore utile. Il y a bien de ces *dames à plumes* qui auraient besoin de le lire, mais elles n'en profiteraient pas. Tout ce qui est bon sera toujours pour elles comme leurs plumes, fort au-dessus de leurs têtes. »

Cette belle humeur et cette sérénité ne pouvaient guère être durables. Entre les deux amants, le contraste des caractères était trop accusé pour que la liaison fût paisible : Julie, comme nous savons, excessive, absolue, se donnant tout entière et n'exigeant pas moins ; Guibert épris sans doute, mais apportant dans son amour l'égoïsme et la légèreté d'un homme gâté par de nombreuses conquêtes, d'ailleurs passionné de mouvement et

[1] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] *Ibidem.* — Il s'agit du livre intitulé *Les Conversations d'Émilie*, par madame d'Épinay, qui venait justement de paraître.

d'activité extérieure. Un fossé profond les sépare, et l'esprit pénétrant de mademoiselle de Lespinasse ne tarde guère à s'en apercevoir : « La dissipation, l'occupation, le mouvement vous suffisent, lui dira-t-elle bientôt ; moi, mon bonheur, c'est vous, ce n'est que vous. »

Plus les semaines s'écoulent, plus les dissonances s'accentuent. Chez Julie, l'ardeur dont elle brûle a tué l'amour du monde, détruit même le plaisir qu'elle goûtait autrefois dans l'entretien des gens d'esprit : « Ah ! ne me parlez pas de la ressource que je trouve dans la société ! Elle n'est plus pour moi qu'une contrainte insupportable, et si je pouvais déterminer M. d'Alembert à ne pas être avec moi, ma porte serait fermée. » Ce besoin nouveau d'isolement, de calme, de silence, la conduit jusqu'à l'injustice. Dans l'âme de ceux qu'elle recherchait naguère elle ne veut plus voir aujourd'hui qu'orgueil, sottise et suffisance, en un mot, comme elle dit, « l'assemblage et l'assortiment de tout ce qui peuple l'Enfer et les petites maisons depuis mille siècles [1] ». — « Tout cela, ajoute-t-elle, était hier au soir dans ma chambre, et les murs et les planches n'en sont pas écroulés, cela tient du prodige ! Au milieu de tous les grimauds, de tous les cuistres, les sots, les pédants, les abominables gens avec lesquels j'ai passé ma journée, je n'ai pensé qu'à vous et à vos folies, je vous ai regretté, je vous ai désiré. » Savourons encore ce tableau qu'elle trace de ses anciens fidèles [2] : « Mon Dieu, que je les hais et que je les méprise, et qu'il me serait affreux de recommencer à vivre comme

[1] Lettre de 1774. Éd. Asse, et arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] *Ibidem.*

j'ai fait pendant dix ans ! J'ai vu de si près le vice en action, j'ai été si souvent la victime des petites et viles passions des gens du monde, qu'il m'en est resté un dégoût invincible, et un effroi qui me ferait préférer une solitude entière à leur horrible société.»

A l'opposé de son amie, Guibert ne saurait se passer de ce tumulte qu'elle abhorre ; il lui faut un public, l'applaudissement, l'admiration de ses semblables. « Vous n'êtes pas fait pour l'intimité, murmure-t-elle tristement [1] ; vous avez besoin de vous répandre ; le mouvement, le brouhaha de la société vous sont nécessaires. Ce n'est pas le besoin de votre vanité, mais c'est celui de votre activité. » Le tête-à-tête, fût-ce avec sa maîtresse, amène promptement chez lui une invincible lassitude ; il se morfond visiblement, laisse languir les propos, et peu s'en faut parfois qu'il ne s'endorme. « La soirée d'hier, écrit-elle certain jour, ressemblait assez à ces insipides romans qui font bâiller tout à la fois l'auteur et le lecteur. Il faut dire comme le roi de Prusse dans une occasion un peu plus mémorable : *Nous ferons mieux une autre fois.* » Et telle est, malgré ces humiliations, le désir maladif qu'elle a de sa présence, qu'elle abaisse sa fierté jusqu'à mendier quelques instants de plus : « Savez-vous [2] pourquoi j'aime mieux vous voir le soir que dans le reste de la journée ? C'est qu'alors l'heure arrête votre activité : il n'y a plus moyen d'aller chez *madame une telle,* chez Gluck, et de faire cent inutilités, auxquelles il semble que vous n'attachez d'intérêt que pour me quitter plus tôt. »

Cette persistance est d'autant plus étrange que,

[1] Lettre du 12 mai 1774. Éd. Asse.
[2] Lettre de 1774. Éd. Asse.

chaque jour davantage, elle perd ses illusions sur ce cœur que d'abord elle avait cru gagner. Depuis la date fatale, trois mois n'ont pas coulé qu'elle a reconnu sa méprise : « Comment ai-je été égarée, trompée à un tel excès ? Comment mon esprit n'a-t-il pas arrêté mon âme ? Et comment se fait-il qu'en vous jugeant sans cesse, je sois toujours entraînée [1] ? » Elle sait maintenant, à n'en pouvoir douter, qu'il ne peut éprouver un sentiment profond, qu'aimer pour lui n'est « qu'un accident de son âge », que rencontrât-il par hasard une créature parée de toutes les grâces, de toutes les perfections — « le visage de madame de Forcalquier à vingt ans, la noblesse de madame de Brionne, l'esprit de madame de Montsauge, enté sur celui de madame de Boufflers » — il serait incapable d'assurer le bonheur de cet être idéal. A plus forte raison n'espère-t-elle plus rien pour elle-même, et si forte est cette conviction que, la plupart du temps, elle n'ose parler à cœur ouvert et laisser jaillir au dehors les sources profondes de son âme : « Je ne vous parle ni de mes regrets ni de mes souvenirs, et, ce qui est plus cruel encore, je ne vous laisse voir qu'une partie de la sensibilité dont vous remplissez mon cœur, et je retiens la passion que vous excitez dans mon âme. Je me dis sans cesse : il n'y répondrait pas, il ne m'entendrait pas, et je mourrais de douleur [2] ! »

A la suite de la déception vient promptement la défiance, et la jalousie endormie se réveille plus active et plus lancinante que jamais. Elle déploie à ce jeu une ingéniosité savante, une ténacité douloureuse, se forgeant tour à tour mille sujets divers

[1] Lettre du 12 mar 1774. *Passim.*
[2] Lettre de 1774.

de tourments ; et il faut bien avouer qu'avec un homme tel que Guibert, dont tant de femmes sont affolées, elle n'a que l'embarras du choix. Ses soupçons s'égarent quelque temps sur madame de Boufflers. J'ai dit, dans un des précédents chapitres, quel charme exquis conservait, malgré les années, cette femme spirituelle et coquette, experte en l'art de plaire, avide d'hommages comme en sa prime jeunesse. Qu'elle ait eu le désir de mettre Guibert sur sa liste, la chose est vraisemblable ; une lettre qu'elle lui adressait lors de son voyage en Allemagne, et qui s'est retrouvée plus tard dans les papiers de mademoiselle de Lespinasse[1], nous renseigne sur son talent à prendre cet orgueilleux par son faible : « Je suis fort injuste, monsieur, je vous l'avouerai. Malgré la nouveauté de votre connaissance, je m'attribue le droit des plus anciennes amitiés, et, sachant qu'on avait des lettres de vous, je me plaignais en secret de n'en avoir pas aussi. Je ne suis pas surprise de l'accueil que vous avez reçu du roi de Prusse ; mais j'aime à la folie la noble franchise avec laquelle vous parlez du trouble et du respect que vous a inspirés sa présence... Conservez votre noble enthousiasme, et ne vous laissez jamais persuader que la démarche naturelle de l'homme soit de ramper dans la boue. La disposition d'esprit que vous possédez est la source de plaisirs dont on ne se lasse jamais. La faible part qui m'en a été donnée fait tout le bonheur

[1] Recueil de pièces manuscrites provenant de la succession de mademoiselle de Lespinasse (Archives du comte de Rochambeau). C'est peut-être à la trouvaille de ce billet de madame de Boufflers que se réfère le passage suivant d'une lettre de Julie à Guibert : « Parmi les lettres que vous m'avez renvoyées, il y en a une qui n'est pas de moi, mais je jure de ne vous la rendre jamais ! » (Lettre de 1774. Éd. Asse.)

de ma vie, mais je n'oserais pas en parler à d'autres qu'à vous... »

A son retour de Prusse, il fréquenta régulièrement chez elle, et l'on en jasa quelque peu ; si bien que cette rumeur parvint aux oreilles de Julie. On juge combien elle en est agitée : « L'abbé Morellet disait [1] ces jours passés, et dans l'innocence de son âme, que vous étiez fort amoureux de la comtesse de Boufflers, que vous étiez de la plus grande occupation d'elle, du désir de lui plaire, etc. Si cela n'est pas tout à fait vrai, cela est si vraisemblable qu'il me semble que je n'aurais qu'à me plaindre de ce que vous ne m'ayez pas mise dans la confidence. Je ne vous demande, pour vous acquitter envers moi, qu'une chose : c'est de me dire *la vérité*. Croyez qu'il n'y en a point que je ne puisse entendre. Je puis vous paraître faible, et assez pour vous faire croire qu'il faut me ménager ; cela n'est pas vrai, jamais, au contraire, je ne me suis senti plus de force ; j'ai celle de souffrir. » Les dénégations de Guibert, le ton dédaigneux qu'il affecte pour parler de madame de Boufflers [2], rien ne peut entièrement bannir les méfiances de Julie,

[1] Lettre de 1774. Éd. Asse, et arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] « Je crois que je suis fort mal avec madame de Boufflers, affirme Guibert à Julie. Je lui écris par ce courrier, et en voilà peut-être jusqu'à mon retour, car je ne sens ni besoin ni attrait qui me porte vers elle... Il y a huit jours, dit-il ailleurs, que je veux écrire à madame de Boufflers. Je ne peux jamais commencer avec elle, et avec vous je ne peux jamais finir. » Même affectation d'indifférence après son retour à Paris : « J'ai passé ce soir deux heures avec madame de Boufflers. Elle est continuellement vis-à-vis de moi occupée d'ôter son masque et de le remettre. Je lui ai beaucoup parlé du malheur des gens qui étaient attaqués de la maladie de la *considération*, et je lui ai fait dire beaucoup de mal d'elle. » (Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

et constamment, dans sa correspondance, reviennent à ce propos les pointes piquantes et les reproches voilés.

Ce n'est là cependant qu'un nuage encore léger, un chagrin de surface ; son vrai supplice, la plaie vive qui la ronge, c'est la jalousie qu'elle ressent au sujet de madame de Montsauge. Guibert sans doute — il en a pris l'engagement solennel — a rompu sa chaîne amoureuse, mais il demeure l'ami de son ancienne maîtresse, il lui conserve des égards, et c'est plus que ne peut en supporter Julie : « Je remarque que vous mettez votre plaisir à avoir des soins pour madame de M... Vous lui donnez, vous lui prêtez tout ce qui vous a fait plaisir ; et avec moi, c'est l'autre excès, l'oubli, la négligence, le refus. Il y a trois mois que vous m'avez promis un livre qui est à vous, et que j'ai dû emprunter à un autre. Sans doute, il vaut mieux que cette manière désobligeante tombe sur moi ; cela n'est que juste; aussi je ne me plains que de l'excès. » Ce n'est encore que de l'aigreur ; voici maintenant le désespoir : « Dans le moment où vous lirez ceci, je parie que vous aurez déjà reçu un billet où l'on vous dit :

Je regrette pour toi les transports de mon cœur ;
Montsauge manquera toujours à ton bonheur !

« Ah ! mon Dieu, croyez-la, rendez-lui le repos et, s'il est possible, soyez heureux. C'est le souhait, c'est le vœu, c'est le désir de la malheureuse créature qui a toujours sous les yeux cette inscription affreuse de la porte de l'Enfer : *En entrant ici, on laisse toute espérance*[1]. »

[1] Lettre de 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

Que sera-ce lorsque, au mois de mai, Guibert s'absentera quelques jours pour aller faire visite, en son château de la Bretèche, à celle qui inspire à Julie tant de frayeur et tant de haine ! Cette brève séparation était, depuis la soirée fatidique, la première entre les amants ; elle blessa cruellement Julie. Elle qui, lorsqu'ils se voient presque quotidiennement, ne peut se retenir de lui écrire à tout propos, s'abstient de lui adresser un seul mot tandis qu'il est éloigné d'elle, et elle en laisse entendre le motif dans ces lignes, pleines d'amertume, qu'il trouve le jour de son retour : « Ne me faites pas prononcer pourquoi je ne peux pas vous écrire *où vous êtes.* Je n'ose m'en avouer à moi-même la raison : c'est une pensée, un mouvement auquel je ne veux pas m'arrêter ; c'est un genre de supplice qui me fait horreur, qui m'humilie et que je n'avais jamais connu [1] !... » L'entrevue du lendemain amène la première scène d'une liaison qui sera bientôt si féconde en orages. Julie s'emporta sans mesure, et Guibert répondit par la sécheresse et le dédain ; c'est tout au moins ce que semble indiquer ce billet [2], qui suivit de près la querelle : « Dimanche, minuit. — Vous avez donc oublié, vous avez laissé là cette *furie,* folle et méchante tout ensemble ! La malheureuse créature a passé sa journée dans les limbes ; elle attendait un ange consolateur, qui n'est point venu. Il faisait sans doute le bonheur et le plaisir de quelque créature céleste ; lui-même était enivré des plaisirs du Ciel, et dans cette disposition rien ne pouvait me rappeler à lui. » Cette seule idée ranime sa colère apaisée : « Si, en effet, il est aussi

[1] Lettre de mai 1774. Éd. Asse.
[2] Lettre de mai 1774. *Ibidem.*

heureux, je souhaite, du fond de l'âme, que rien ne le ramène à moi ; car je suis assez injuste pour détester son bonheur et pour désirer que le repentir et le remords le poursuivent sans cesse... Voilà les vœux, voilà le souhait de l'âme qui l'a le mieux aimé, et qui a le plus besoin de s'éteindre pour jamais ! »

Que parmi ces chocs répétés, malgré tant de mécomptes, tant de raisons de désaccord, une liaison subsistât entre deux êtres aussi foncièrement dissemblables, on a droit de s'en étonner ; et, plus d'une fois, Julie s'est posé ce problème avec une indicible angoisse : « Je ne peux pas m'expliquer [1] le charme qui me lie à vous. Vous n'êtes pas mon ami, vous ne pouvez pas le devenir. Je n'ai aucune confiance de vous ni en vous. Vous m'avez fait le mal le plus profond et le plus aigu qui puisse affliger et déchirer une âme honnête. Vous me privez peut-être pour jamais, dans ce moment-ci, de la seule consolation que le Ciel accordait aux jours qui me restent à vivre [2]... Eh bien, mon ami, je pense, je juge tout cela, et je suis entraînée vers vous par un sentiment que j'abhorre, mais qui a le pouvoir de la malédiction et de la fatalité. » Et de nouveau, à quelques jours de là, elle interrompt ses plaintes par cette exclamation : « Mon ami, dans le temps où l'on croyait aux sortilèges, j'aurais expliqué tout ce que vous me faites éprouver, en disant que vous aviez eu le pouvoir de jeter sur moi un sort qui m'enlevait à moi-même. »

Ce « sortilège » qui l'attache, malgré tout, à l'homme qui lui a révélé l'amour dans toute sa plénitude, elle le connaît, au fond, plus qu'elle ne

[1] Lettre de 1774. Éd. Asse.
[2] Allusion au projet de son mariage avec Mora.

veut se l'avouer à elle-même, et sa plume, en termes voilés, laisse échapper un jour le douloureux secret : « Je sais de reste que je ne trouverai point de consolation dans votre âme, mon ami ; elle est vide de tendresse et de sentiment. Vous n'avez qu'un moyen de m'enlever à mes maux, c'est *en m'enivrant*, et ce remède même est le plus grand de tous mes malheurs ! » On comprend assez ce langage : elle a goûté la voluptueuse ivresse, et ses lèvres sont desséchées par la soif du perfide poison. L'humiliation que lui cause sa faiblesse, la lutte constamment renouvelée entre son âme et son être physique, entre ses sens et sa raison, c'est désormais le drame mystérieux de sa vie, le tourment caché qui l'épuise, jusqu'à l'instant prochain où elle y succombera. Nous venons d'assister aux premières atteintes de ce mal ; ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un trouble mélangé de honte va tourner brusquement à la souffrance aiguë ; une inguérissable blessure va s'ouvrir au fond de son âme, juste et terrible vengeance, pensera-t-elle avec désespoir, de celui dont elle a trahi la tendresse.

L'accident du mois de février avait laissé Mora dans le plus déplorable état de prostration morale et de faiblesse physique. La mort récente de sa mère, la comtesse de Fuentès, victime de la même maladie qui consumait son fils[1], redoublait encore l'in-

[1] La comtesse de Fuentès avait été prise, en septembre 1772, d'une phtisie qui fit les plus rapides progrès. Son mari, ses enfants, ne la quittèrent pas un instant pendant sa maladie, et Mora notamment fut constamment près d'elle. Elle succomba le 12 octobre 1773. Une lettre de mademoiselle de Lespinasse parle de l'immense douleur que cette perte causa au marquis de Mora. (Lettre du 21 octobre 1774. Éd. Asse.)

quiétude ; lui-même, si longtemps rempli d'illusions, semblait entrevoir par instants la menace d'une issue funeste. L'hémorragie reparaissait sans cesse ; la fièvre ne le quittait plus. Les médecins de Madrid, appelés en foule à son chevet, essayaient tour à tour des remèdes les plus violents, doses massives et répétées de fer, de quinquina, surtout innombrables saignées, suivant l'habitude espagnole. « Nulle part au monde on ne saigne autant qu'à Madrid ! » s'écriait d'Alembert au reçu de ces tristes détails. Justement effrayé de cette médication, le « secrétaire » de mademoiselle de Lespinasse n'a qu'une idée en tête, qui revient comme un refrain dans ses lettres au duc de Villa-Hermosa : arracher le malade à des mains ignorantes, au climat « sec et brûlant » de Madrid, et le faire soigner à Paris par des praticiens éclairés. « Je suis venu à perdre haleine, écrit-il [1], apporter les nouvelles à mademoiselle de Lespinasse, qui les attendait avec une terreur et un effroi dont j'étais fort alarmé. Nulle part au monde, M. le marquis de Mora ne peut être plus aimé qu'il est dans le petit coin que nous habitons... Vous voyez, monsieur le duc, que la méprise des médecins d'Espagne vient de penser coûter la vie à M. de Mora. Qui peut répondre qu'à l'avenir ils voient et fassent mieux ? Ce serait une action tout à fait digne de votre amitié de le ramener en France, et vous pourriez vous dire que vous auriez non seulement assuré la santé de votre ami, mais que vous lui auriez sauvé la vie... Ce projet me semble très facile, insiste-t-il encore, quand je pense à votre sentiment pour M. le marquis de Mora et à la nécessité de le

[1] Lettre du 11 mars 1774 au duc de Villa-Hermosa. *Retratos de Antano*, Appendice.

tirer promptement d'un air funeste et de fuir les médecins qui l'ont empoisonné. »

Que cette pensée, comme le dit Marmontel dans un passage de ses *Mémoires*[1], fût inspirée à d'Alembert par mademoiselle de Lespinasse, la chose est vraisemblable, et nul ne saurait l'en blâmer. L'opinion unanime de tous les amis de Mora était que le séjour de la capitale de la Castille serait pour lui la mort à bref délai : « La rechute de Mora commence à me faire désespérer sur son compte, mandait de Naples Galiani[2]. L'air de Madrid est trop ventilé, et ses poumons ne le supportent pas. Cet avis était appuyé par le fameux Lorry[3], le médecin le plus réputé « parmi les femmes et les beaux esprits » de Paris, si fort en vogue, au dire de Bachaumont, que, lorsqu'il souffrait de la goutte, il donnait ses consultations du fond de son carrosse, où les malades descendaient le chercher. Il connaissait Mora pour l'avoir soigné autrefois et il lui expédiait lettre sur lettre et note sur note, mi en français, mi en latin[4], pour l'adjurer de fuir un climat pernicieux et de

[1] « Mademoiselle de Lespinasse, dit Marmontel, imagina de faire prononcer par un médecin de Paris que le climat de l'Espagne lui serait mortel (à Mora), que, si on voulait lui sauver la vie, il fallait le renvoyer respirer l'air de la France. Et cette consultation, dictée par mademoiselle de Lespinasse, ce fut d'Alembert qui l'obtint de Lorry, son ami intime et l'un des plus célèbres médecins de Paris. L'autorité de Lorry, appuyée par le malade, eut en Espagne tout son effet. On laissa partir le jeune homme. Il mourut en chemin. »

[2] Lettre du 15 février 1774. Éd. Perey et Maugras.

[3] Anne Charles Lorry, docteur-régent de la Faculté de Paris, né en 1726, médecin du prince de Condé, des ducs de Noailles et de Richelieu, et occasionnellement du Roi, mort aux eaux de Bourbonne, le 18 septembre 1783. (*Éloge de Lorry*, par Vicq d'Azir.)

[4] Correspondance de d'Alembert avec le duc de Villa-Hermosa. *Loc. cit.*

venir promptement se remettre en ses doctes mains.

Ces appels, si pressants, qu'ils fussent, n'auraient peut-être pas suffi pour décider le moribond à entreprendre un long et fatigant voyage, si un autre motif ne l'y eût secrètement poussé. Sans qu'il ait eu d'information précise, et guidé par ce seul instinct qui naît d'un sentiment profond, il devinait confusément que quelque chose avait changé dans le cœur de Julie. « Je m'en souviens, confessera celle-ci avec larmes [1], j'avais osé concevoir l'abominable projet, j'avais formé la résolution de porter la mort dans le sein de mon ami, de l'abandonner, de cesser de l'aimer comme il voulait l'être, comme il méritait de l'être. » Pourtant, elle reculait toujours l'heure du cruel aveu, dont elle craignait l'effet sur ce frêle organisme ; mais sa plume, autrefois si libre et si sincère, trahissait, malgré ses efforts, les perplexités de son âme, et Mora, étonné, anxieux, cherchait vainement, dans ces lignes embarrassées, la chaleur, l'effusion, qui répondaient autrefois à sa flamme. « Il a connu pour la première fois le doute, écrit encore Julie [2]; il passait de l'inquiétude à la crainte ; ses lettres, ainsi que son cœur, étaient remplies de trouble et de douleur. » Loin cependant de le décourager, l'affreux soupçon ne faisait qu'aviver sa ferme volonté de reconquérir l'inconstante [3]. Telle fut, affirme mademoiselle de Lespi-

[1] Lettre du 3 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 3 septembre. *Passim.*

[3] Madame Suard, dans ses *Mémoires*, insinue que Mora avait, de son côté, fait infidélité à mademoiselle de Lespinasse : « Il fut trois ans absent, écrit-elle, et d'après ce que j'ai appris, ils avaient à se faire une confidence réciproque... Le cœur de made-

nasse, la grande raison qui précipita son départ : « Il a risqué sa vie [1], il s'est arraché à une famille, à des amis qui l'adoraient. Il venait, disait-il, réchauffer un cœur que l'absence avait refroidi, ranimer une âme que le malheur avait rebutée. » Et ce fut dans l'ardeur de sa tendresse indéfectible qu'il crut trouver la force nécessaire pour affronter la périlleuse épreuve.

« M. de Mora devrait être en route pour revenir ici, du 4 de ce mois, — mande le 8 mai Julie à Condorcet. — C'était son projet encore le 25 du mois dernier ; il était enrhumé, il était faible, ses crachats avaient été teints de sang peu de jours auparavant ; si bien que, dans cette situation, je ne suis bien sûre que de sa volonté et de son désir... Il faudra que je le voie pour croire à son retour. » Lorsqu'elle traçait ces lignes, Mora, depuis déjà cinq jours, était en route pour la rejoindre. Il quitta Madrid le 3 mai [2], escorté du sieur Navarro,

moiselle de Lespinasse eût été soulagé en apprenant que M. de Mora avait à se reprocher le même tort dont elle s'accusait elle-même. » Cette assertion est contredite par tous les documents qui émanent de la famille de Mora. On y voit, au contraire, que ses parents, désolés de son obstination à vouloir épouser Julie, cherchèrent à renouer les liens qui l'attachaient jadis à la duchesse de Huescar, et à le marier avec celle qu'ils dédaignaient naguère, mais qu'ils ne parvinrent point à vaincre son refus opiniâtre. Julie écrit de son côté dans un passage, jusqu'à ce jour inédit, de ses lettres à Guibert : « Le malheur, l'absence, la maladie, la séduction de deux femmes passionnées, dont il était l'unique objet, rien n'avait pu ébranler ni refroidir une âme de feu. » (Lettre du 26 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.) De ces « deux femmes », l'une est assurément la duchesse de Huescar, l'autre nous reste inconnue.

[1] Lettre du 3 septembre 1774. *Passim.*

[2] Cette date résulte d'un billet de Mora à Julie, cité par cette dernière dans sa lettre du 14 mai 1775, et elle est confirmée par le récit de *Retratos de Antano*. Mademoiselle de Lespinasse, dans une lettre de juillet 1774, avait d'abord indiqué par erreur la date du 7 mai comme celle du départ de Mora.

son médecin ordinaire, et de deux domestiques ; il en informait son amie par un mot griffonné dans la hâte du départ : « Madrid, 3 de mai 1774. — En montant en voiture pour vous voir. » Il voyageait lentement et par petites journées, afin d'éviter la fatigue, les cahots des mauvais chemins. Les premiers jours se passèrent sans encombre ; il commençait à prendre espoir : « J'ai en moi de quoi vous faire oublier tout ce que je vous ai fait souffrir [1] », mandait-il à Julie le 10, après une semaine de voyage. Ce même jour, une hémorragie brisait ses dernières forces. Il voulut néanmoins poursuivre le trajet, qui ne fut qu'une longue agonie. « De Bordeaux, 23 mai 1774, en arrivant, et presque mort » ; c'est ainsi qu'il datait un nouveau billet à Julie.

Je n'ai pas à décrire l'épouvante et l'horreur que ces nouvelles, arrivant à Paris, jetèrent dans l'âme de mademoiselle de Lespinasse. Si violente est son angoisse que, même avec Guibert, elle ne peut la dissimuler. Au sortir d'une crise nerveuse, qui la laissa, quatre heures durant, gisante et comme inanimée : « J'ai une espèce de terreur et d'effroi qui égare ma raison, lui dit-elle. J'attends mercredi, et il me semble que la mort même n'est pas le remède suffisant à la perte que je crains... Il est au-dessus de mes forces de penser que, peut-être, ce que j'aime, ce qui m'aimait, ne m'entendra plus, ne viendra plus à mon secours. » Auprès de Suard, son confident, elle épanche sa détresse avec un plus libre abandon : « Les nouvelles de demain me délivreront peut-être de la vie. Cette pensée est horrible et ne me quitte pas. L'image de M. de Mora ne se présente plus à moi que sous l'aspect

[1] Phrases citées par mademoiselle de Lespinasse dans une lettre de mai 1774.

de la mort. » Dans un second billet apparaît, plus nettement encore, le projet de suicide qui, dès lors, obsède son cerveau : « Il me semble que je n'ai plus rien à ménager. Vous savez bien à quoi vous en tenir, cependant *vous ne savez pas tout.* Non, il n'y a plus de calme, de repos à espérer... Vous me pardonnerez de ne pas faire cas de la raison et de la modération. Si je voulais vivre en société, il faudrait bien me soumettre à ces vertus ; mais je vous dis que je ne veux plus rester qu'un moment dans ce triste pays qu'on nomme la vie. D'après cela, voyez tout ce que je pense, et jugez de tout ce que je ferai [1] ! »

Les sombres prévisions de mademoiselle de Lespinasse n'étaient que trop fondées. Dans la ville de Bordeaux, au fond de la chambre d'auberge où l'on avait porté l'héritier des Fuentès, un être décharné, ravagé par le mal, se débattait en vain, avec une énergie farouche, contre la mort qui le privait de la consolation de revoir son amie. Trois jours entiers, il lutta contre l'agonie, conservant sa pleine connaissance. Il semble qu'à cette heure suprême la foi de son enfance se soit réveillée dans son âme ; il est, en tout cas, avéré que le curé de la paroisse voisine lui vint administrer les secours de la religion. Le 27 mai, rassemblant toutes ses forces, de sa main défaillante il traça pour Julie quelques lignes empreintes de désespoir et de tendresse : « J'allais vous revoir ; il faut mourir. Quelle affreuse destinée !... Mais vous m'avez aimé, et vous me faites encore éprouver un sentiment doux. Je meurs pour vous [2]... »

[1] Arch. du château de Talcy.
[2] Cité dans la lettre de mademoiselle de Lespinasse du 26 septembre 1774. Éd. Asse.

Cette même journée, il rendit le dernier soupir, et on l'enterra le lendemain — avec une certaine « pompe », comme s'exprime l'acte de décès [1] — dans l'église, aujourd'hui détruite, de Notre-Dame-de-Puy-Paulin. Avant de l'ensevelir ses serviteurs retirèrent deux bagues de son doigt : l'une encerclait une mince tresse de cheveux, des cheveux de Julie ; l'autre était un simple anneau d'or, où était gravée cette devise : *Tout passe, hormis l'amour.* La première de ces bagues fut envoyée par la duchesse de Villa-Hermosa à mademoiselle de Lespinasse, qui la lui restitua plus tard par testament. Les deux reliques se retrouvent de nos jours encore parmi les souvenirs de famille de cette noble maison [2].

C'est le jeudi 2 juin que mademoiselle de Lespinasse reçut le funeste message [3]. « J'aurais été trop fortunée, s'écria-t-elle à ce souvenir, que le terme de ma vie eût été le mercredi 1er juin ! » Le premier cri qui lui échappe est qu'elle a tué l'homme qui l'aimait, qu'elle a, comme elle le dit, « prononcé son arrêt ». Rien ne pourra jamais délivrer entièrement son âme de cette effroyable impression [4]. Au déchirement de la douleur se joint la morsure du

[1] Cet acte est imprimé parmi les documents complémentaires des *Lettres inédites de mademoiselle de Lespinasse*, publiées par M. Charles Henry.

[2] Renseignements communiqués par M. le marquis d'Alcedo.

[3] Lettre du 26 octobre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[4] « Pourquoi aggraver vos maux, lui remontrait vainement Guibert, en vous imaginant que vous avez pu contribuer à sa mort ? Il la portait dans son sein depuis deux ans, et y avait échappé deux fois en Espagne ; il était parti mourant. Le consul à Bordeaux m'a dit que le médecin avait prononcé que partout il serait mort de même. Votre malheur est assez grand pour ne pas supposer des circonstances qui l'augmentent. » (Lettre du 8 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

remords. Elle ne se repent pas seulement de s'être montrée infidèle ; cette faute, au moins Mora ne l'a-t-il pas connue : « Mon Dieu, combien je suis tombée ! Combien je suis déchue ! Mais il l'a ignoré. » Ce qui l'accable plus encore, c'est le regret d'avoir, par la froideur inconsciente de ses lettres, ébranlé la sécurité, la confiance de ce cœur fidèle : « Quelle affreuse pensée ! J'ai troublé ses derniers jours. En craignant d'avoir à se plaindre de moi, il exposait sa vie pour moi ; et son dernier mouvement a été une action de tendresse et de passion [1]. »

Auprès du désespoir que lui cause cette idée, tout ce qu'elle a souffert depuis sa plus tendre jeunesse lui semble aujourd'hui négligeable : « Un moment a anéanti trente-sept ans de malheur [2] ! » Sa tête s'égare : pour échapper à l'intolérable supplice, elle voit une seule issue, la mort, et sa résolution est prise. Que réellement elle ait voulu s'empoisonner, la chose est hors de doute ; vingt passages en font foi dans sa correspondance avec Guibert, témoin du fait et acteur dans le drame. Mais y eut-il, comme il paraît probable, un commencement d'exécution, et les soins de Guibert la rappelèrent-ils, malgré elle, à la vie ? Ou bien arriva-t-il chez elle à l'heure précise où elle allait boire le poison, et juste à temps pour arracher le mortel breuvage de ses lèvres ? C'est ce que l'on ne peut discerner avec certitude, parmi l'ambiguïté des textes. Dans tous les cas, si elle dut à Guibert une prolongation d'existence, elle lui en sut un faible gré ; bien souvent, au con-

[1] Lettres des 25 août et 15 septembre 1774. Éd. Asse.
[2] Billet écrit à Suard le jour où parvint la nouvelle de la mort de Mora. Arch. du château de Talcy.

traire, elle lui adressera par la suite, pour son zèle maladroit, les plus durs et les plus sanglants reproches[1].

La fièvre, une fois tombée, fit place à un affaissement inquiétant : « Elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux marques de votre intérêt. Sa santé est très altérée ; elle est dans un abattement de cœur qui ne lui permet pas de jouir des consolations de l'amitié[2]. » Ainsi s'exprime d'Alembert, en remerciant madame Necker d'une lettre de condoléances adressée par elle à Julie. « Je regrette pour moi, poursuit-il, l'homme qui avait l'âme la plus sensible, la plus vertueuse et la plus élevée. Son souvenir et les regrets qu'il me cause sont à jamais gravés dans mon âme. » Ces lignes sont sincères ; il semble bien que nul, après Julie, ne pleura plus que d'Alembert la disparition de Mora ; les pages où il décrit son chagrin personnel pourraient être signées de mademoiselle de Lespinasse : « La douleur dont j'ai été pénétré[3] ne m'a pas permis d'écrire dans le premier moment... Quelle perte pour moi, qui conserverai jusqu'au tombeau le plus cher et le plus douloureux souvenir de la plus

[1] Il faut reconnaître toutefois que, dans les premiers temps qui suivirent le décès de Mora, les consolations prodiguées par Guibert durent être un adoucissement à la douleur de mademoiselle de Lespinasse : « Pleurez, mon amie, lui écrit-il affectueusement, mais ne dites pas que vous avez perdu tout ce qui vous aimait. Ne prenez pas la vie en haine et l'amour en horreur. La vie vous offre encore des consolations, des intérêts, des sentiments. » (Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[2] Lettre de d'Alembert à madame Necker, du 4 juin 1774. (*Le Salon de madame Necker*, par le comte d'Haussonville.)

[3] Lettres de d'Alembert au duc de Villa-Hermosa et au comte de Fuentès. (*Retratos de Antano*, et lettres publiées par M. Asse.)

parfaite créature que j'aie jamais connue !... Son esprit donnait au mien une énergie qu'il n'aura plus, mais je me souviendrai éternellement des instants, chers à mon cœur, où cette âme si pure, si noble, si forte et si douce aimait à se répandre dans la mienne. » Rapprochés par cette affliction commune, Julie et d'Alembert retrouvaient pour un temps la touchante harmonie, l'intimité d'antan : « M. d'Alembert, dit-elle avec une gratitude émue, a écrit à M. de Fuentès ; il a écrit de son propre mouvement ; et en me lisant cette lettre, il pleurait, et il me faisait fondre en larmes [1]. »

Jamais, il faut le reconnaître, la mémoire de Mora ne s'effacera de l'âme de son amie. Elle est fidèle au mort plus qu'elle ne le fut au vivant. La faute dont elle est coupable envers lui ne l'incite pas à chercher un refuge dans le port commode de l'oubli. Elle déploie, au contraire, une sorte d'acharnement à évoquer ce qu'elle appelle « son crime » ; elle s'en accuse sans cesse devant celui qui en fut le complice. La compassion de ses amis, attribuant sa tristesse à ses regrets et non à ses remords, l'irrite parfois au point que peu s'en faut qu'elle ne laisse échapper son secret. Le jour où Suard lui fait, au sujet de son deuil, une visite de condoléance : « Je ne suis pas digne

[1] Lettre du 15 octobre 1774. Éd. Asse. — Le comte de Fuentès avait demandé à d'Alembert de composer l'éloge funèbre de son fils, afin d'honorer sa mémoire et de « servir d'encouragement à la vertu pour ses autres enfants », et il écrivit à mademoiselle de Lespinasse pour la supplier d'appuyer cette requête. Il semble que ce morceau ne fut jamais écrit ; mais Julie resta toujours en relations amicales avec le duc de Villa-Hermosa et avec le comte de Fuentès. Ce dernier mourut quelques jours avant elle, le 13 mai 1776, remarié depuis peu de mois avec la duchesse de Huescar.

de votre intérêt », lui répond-elle d'un ton farouche. Il n'en put tirer autre chose, et ne comprit le sens de ces paroles que trente années plus tard, lorsqu'il lut pour la première fois les lettres à Guibert [1]. On dirait, par instants, qu'elle cherche à se punir elle-même, en ne manquant nulle occasion de réveiller l'image de « l'être parfait et sacré » envers lequel elle a péché. Quand, quelques mois plus tard, Guibert passe à Bordeaux, elle l'oblige à faire une enquête, à interroger le consul, à recueillir sur les dernières heures de Mora de minutieux détails, dont elle nourrira sa douleur. L'année d'après, sachant que Luis Pignatelli vient de débarquer à Paris, elle veut le voir, l'entendre parler de son frère, malgré le mal affreux que lui fera cet entretien, dont elle sort en effet brisée : « Sa présence me tue [2] ! Le son de sa voix me fait frissonner de la tête aux pieds. Je suis alternativement pénétrée de sensibilité et d'horreur. » Et que sera-ce le jour où un hasard tragique lui fera parvenir deux lettres, longtemps égarées par la poste, deux lettres de celui qui, depuis une année, repose au fond de son cercueil ? Ce langage d'outre-tombe résonne à son oreille comme un avertissement sinistre, un appel du défunt à venir promptement le rejoindre [3].

A vivre ainsi continuellement parmi les lugubres souvenirs et les images funèbres, elle s'entretient dans une exaltation qui parfois confine au délire. Il lui arrive, aux heures d'émoi, — que ce soit ivresse ou chagrin — de reprendre la plume dont elle usait jadis pour correspondre avec Mora

[1] *Mémoires de madame Suard. Passim.*
[2] Lettre du 13 mars 1775. Éd. Asse.
[3] Lettre du 14 mai 1775. *Ibidem.*

et de confier ce qu'elle éprouve à *cette ombre qui la poursuit*[1] : « Savez-vous, confesse-t-elle, le premier besoin de mon âme, lorsqu'elle a été violemment agitée par la passion ou la douleur ? C'est d'écrire à M. de Mora. Je le ranime, je le rappelle à la vie, mon cœur se pose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne ; la chaleur, la rapidité de mon sang brave la mort, car je le vois, il vit, il respire pour moi, il m'entend ! Ma tête s'égare et s'exalte au point de ne plus avoir besoin d'illusion ; c'est la vérité même[2] ! » Ou encore elle l'invoque et, suppliante, implore humblement son pardon : « Oh ! mon ami, si dans le séjour de la mort vous pouvez m'entendre, soyez sensible à ma douleur, à mon repentir. J'ai été coupable, je vous ai offensé, mais mon désespoir n'a-t-il pas expié mon crime ? Je vous ai perdu, et je vis ; oui, je vis, n'est-ce donc pas être assez punie[3] ? »

Les lettres qu'elle adresse désormais à Guibert sont toutes pleines des réminiscences de son passé sentimental. Sans cesse, entre elle et son amant, elle dresse le spectre de Mora, comparant celui qui n'est plus à celui qui demeure, comparaison où le second n'a jamais l'avantage. Il faut confesser que Guibert fait preuve d'une rare patience à supporter ce désobligeant parallèle. C'est à peine si, de loin en loin, il risque une timide remontrance : « Écrivez-moi, mon amie, dût votre lettre être

[1] « Et vous, mon amie, répond Guibert à cette singulière confidence, votre plaisir s'est tourné en poison ; vous l'avez tout de suite apporté à cette ombre qui vous poursuit, vous lui en avez fait part, vous lui avez écrit ! » (Lettre du 20 février 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[2] Lettre de 1775. Éd. Asse.

[3] Lettre du 15 septembre 1774. *Ibidem.*

pleine de M. de Mora[1]. » Le plus souvent, il accepte tout sans mot dire, avec la mansuétude et la résignation d'un homme qui, comme nous allons voir, ne se sent pas, sur tous les points, la conscience entièrement tranquille.

[1] Lettre du 17 août 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

CHAPITRE XIII

Ébranlement de la santé de mademoiselle de Lespinasse. — Son humeur se ressent de cet état de souffrance. — Procédés maladroits de Guibert envers elle. — Sa mystérieuse absence. — Irritation de Julie et première menace de rupture. — Entrevue clandestine de Guibert avec madame de Montsauge. — Fureur jalouse de Julie à cette découverte. — Lettre foudroyante. — Brouille de plusieurs mois. — Les amants se réconcilient, mais l'amertume subsiste. — Tentatives de Guibert vers la littérature. — Sages conseils qu'il reçoit de mademoiselle de Lespinasse. — La représentation du *Connétable*. — Julie le console de son échec. — Projets de mariage de Guibert. — Julie croit l'idée abandonnée. — Aveu inattendu de Guibert. — Sa fiancée, mademoiselle de Courcelles. — Bouleversement de Julie. — Scènes qui précèdent l'époque du mariage. — Départ de Guibert. — La bague brisée.

L'ANNÉE entière qui suit la disparition de Mora est pour Julie de Lespinasse une année de troubles et de tempêtes. Le choc qu'elle a reçu a singulièrement ébranlé sa constitution délicate, et ce corps frêle est tourmenté par les plus pénibles souffrances, vertiges, douleurs de tête, perpétuelles insomnies dont d'énormes doses d'opium ne peuvent toujours triompher, spasmes nerveux et « convulsions », qui la laissent presque « anéantie ». Cet état maladif est la cause et l'excuse des variations d'humeur dont sa volonté affaiblie n'est plus guère aujourd'hui maîtresse. Jamais elle ne fut ombrageuse, irritable à ce point. Tout la heurte,

la blesse et la met en méfiance ; sa jalousie, constamment en éveil, épie toutes les actions, toutes les paroles et jusqu'aux silences de Guibert ; et ce sont, sur le moindre indice, des insinuations, des reproches, souvent des scènes de colère et de larmes, auxquelles succèdent sans transition des transports de tendresse et des effusions passionnées. « Tant de contradictions, tant de mouvements contraires, sont vrais, et s'expliquent par ces mots : *Je vous aime*[1]. » Cette phrase échappée de sa plume résume exactement cette période de sa vie.

Il faut convenir d'ailleurs que tout n'est pas injustifié dans les plaintes de Julie. Celui auquel, par un irrésistible élan, elle s'est donnée tout entière, sans retour, est, par ses qualités aussi bien que par ses défauts, l'opposé de ce qui convient à une nature aussi impressionnable et aussi exclusive. Noblement ambitieux, sincèrement convaincu qu'il a reçu mission de régénérer sa patrie, il ne voit dans le sentiment, la première fougue une fois passée, qu'une jouissance supérieure, une satisfaction délicate, à laquelle, en bonne justice, il ne peut ni ne doit sacrifier l'essentiel. Aussi, malgré la réelle affection qu'il professe pour Julie, l'admiration que lui inspire cette incomparable maîtresse, l'orgueil aussi qu'il tire d'une telle conquête, ne peut-il se résoudre à lui donner le meilleur de son temps. Souvent il se dérobe, élude un rendez-vous, reste des journées sans la voir, néglige, lorsqu'il s'absente, d'écrire pendant toute une semaine ; ou bien, en sa présence, il se montre distrait, et suit le fil de sa propre pensée sans

[1] Lettre du 13 novembre 1774. Éd. Asse.

répondre à la sienne. Il fait preuve aussi quelquefois d'une inconcevable étourderie, oubliant de cacheter ses lettres, égarant, sans les lire, celles qu'il a reçues de Julie [1]. Aucun de ces torts, comme on pense, ne passe inaperçu ; chacun d'eux laisse une meurtrissure.

Ces griefs cependant seraient encore aisément pardonnés, mis sur le compte du génie supérieur qui ne peut se plier aux petites exigences du cœur : « Vous savez bien, lui a-t-elle dit un jour avec une sorte de fierté, que nous sommes convenus que la sensibilité était le partage de la médiocrité, et votre caractère vous commande d'être grand. Vos talents vous condamnent à la célébrité ; vous n'êtes point fait pour cette vie douce et intérieure qu'exigent la tendresse et le sentiment. Il n'y a que du plaisir, et peu de gloire, à vivre pour un seul objet. » Ce qui, plus que jamais, la jette hors de mesure, l'exaspère jusqu'à la folie, c'est la pensée d'une infidélité, fût-elle toute passagère et purement platonique ; et c'est sur ce point que Guibert la met à la plus rude épreuve. Nous connaissons son goût pour l'entretien et pour la société des femmes, l'avidité qu'il a de leurs éloges et sa faiblesse devant leur coquetterie. Nous savons aussi l'attachement qu'il a gardé pour madame de Montsauge, les relations suivies que, malgré la rupture, ils entretiennent tous deux. Avec une maîtresse comme Julie, c'est un jeu difficile ; Guibert y déploie, disons-le, la plus insigne maladresse, tantôt s'efforçant sans succès de dissimuler les visites qu'il fait à son ancienne amante, tantôt en parlant à Julie en termes qui

[1] Lettres de mademoiselle de Lespinasse des 30 octobre 1774, 3 septembre 1775, etc., etc. Éd. Asse.

ne peuvent manquer de provoquer son impatience.

Ne s'avise-t-il pas, un beau jour, de lui confier que madame de Montsauge est arrivée chez lui, à l'improviste, tandis qu'il cachetait un paquet, et qu'elle a lu le nom de Julie sur l'enveloppe : « De là [1] nous avons causé longtemps. Elle s'est plainte amèrement de mon abandon, de ma légèreté, de ces nouvelles liaisons que je formais sans cesse à ses dépens ; c'est ainsi qu'elle appelle la nôtre. On lui a dit que j'allais tous les jours chez vous, que j'y passais toutes mes soirées. Ce n'est pas l'amour, ce n'est pas la jalousie, qui lui font faire ces reproches ; mais elle avait compté sur mon amitié, elle l'avait regardée comme le repos de son cœur, le bonheur du reste de sa vie, et elle voit que je lui échappe. » Suit l'éloge pompeux de la dame : « Elle a été très tendre, très sensible, très intéressante, et sans que, de ma part ni de la sienne, il s'y soit mêlé rien qui eût rapport à nos anciens sentiments... Elle a été pleine de raison, de philosophie, d'esprit. Je voudrais que vous l'eussiez entendue ! » Le tout s'achève par ce petit tableau de ses rapports avec Julie : « Je lui ai répondu sur vous comme si vous aviez dicté mes réponses. Je lui ai dit que j'avais pour vous infiniment d'amitié, qu'il était impossible de vous voir sans le plus grand intérêt, que cet intérêt était beaucoup augmenté par l'excellente conversation que l'on faisait habituellement chez vous. Enfin, mon amie, vous auriez été très contente si vous m'aviez entendu. »

J'ai cité ces passages, parce qu'ils caractérisent

[1] Lettre de juillet 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

un trait essentiel de Guibert, cette confiance en soi-même et cette espèce de fatuité candide, que l'habitude des succès de salon engendre, presque inévitablement, dans les âmes les plus hautes. Rien n'était plus propre à froisser la fierté, la délicatesse de Julie [1]. Ces propos, et d'autres pareils, amenaient toujours des scènes et parfois des orages. Il serait fastidieux de donner le détail de tant de violentes querelles, suivies de raccommodements impétueux. Je me contenterai de noter les plus graves de ces crises, et d'indiquer la gradation qui va finalement aboutir au plus terrible déchirement.

Au milieu de juillet, Guibert quittait subrepticement Paris, sans en avoir prévenu Julie. Ce départ subit, ce mystère, inquiètent fort cette dernière : « Vous vouliez, lui dit-elle [2], ma faire un secret de votre voyage. Si c'était l'honnêteté qui en était l'objet, pourquoi craigniez-vous de me le dire ? Et si ce voyage doit offenser mon cœur, pourquoi le faites-vous ? Jamais vous n'avez avec moi l'abandon de la confiance... Je ne sais pas où vous êtes ; je suis dans l'ignorance de vos actions... » Guibert, dans la réalité, avait des raisons de se taire, car son absence était causée, comme on

[1] « Vous vous faites un mérite, vous vous faites valoir de tout ce que vous ne faites pas pour madame de Montsauge, répond Julie au reçu de ces lignes ; mais, mon ami, cela est-il juste ? N'est-ce pas manquer de délicatesse que de vouloir que je vous sois obligée de ce que le partage n'est pas absolument égal. Mon ami, il y a entre elle et moi cette différence : elle vous a aimé, et moi je vous aime, près cela, il n'y a plus moyen de parler de *sacrifice.* » (Lettre de 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[2] Lettre de 1774. Éd. Asse, et arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

l'apprendra tout à l'heure, par un projet, vague encore, de mariage. Mais, embarrassé de son rôle, impatienté de ces reproches, il se tira d'affaire par un billet bref, ironique et sec, où mademoiselle de Lespinasse crut lire, sinon un congé dans les formes, au moins un désaveu des serments d'autrefois.

Bien que Guibert, cette fois, fût évidemment dans son tort, nous ne saurions lui en vouloir, car son injuste procédé nous vaut une lettre admirablement éloquente, où la tendresse déçue, l'orgueil blessé, la colère indignée, trouvent des accents dont, après un siècle écoulé, l'ardeur ne s'est pas encore refroidie. On en jugera par ces quelques extraits : « Je ne crois pas de me vie [1] avoir reçu une impression plus pénible, plus flétrissante que celle que m'a faite votre lettre ; et, avec la même vérité, je vous dirai que l'espèce de mal que vous m'avez fait ne mérite guère d'intérêt, parce que c'est mon amour-propre qui a souffert, mais d'une manière qui m'est tout à fait nouvelle. Je me suis sentie si humiliée, si accablée, d'avoir pu donner à quelqu'un l'effroyable droit de me dire ce que je lisais !... Mon cœur, mon amour-propre, tout ce qui m'anime, tout ce qui me fait sentir, penser, respirer, en un mot tout ce qui est en moi, est révolté, blessé et offensé pour jamais. Vous m'avez rendu assez de force, non pour supporter mon malheur — il me paraît plus grand et plus accablant que jamais — mais pour m'assurer de ne pouvoir plus être tourmentée ni malheureuse par vous. Jugez et de l'excès de mon crime, et de la grandeur de ma perte ! » C'est ici, pour la première

[1] Lettre de 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

fois, qu'elle prononce le mot de rupture : « Si c'est là l'expression de ce que vous pensez et de ce que vous sentez pour moi, croyez au moins que je ne serai pas assez vile pour me justifier et pour demander grâce... C'en est donc fait ; soyez avec moi comme vous pourrez, comme vous voudrez ; pour moi, à l'avenir — s'il y en a un pour moi — je serai avec vous comme j'aurais dû toujours être, et si vous ne laissiez point de remords dans mon âme, j'espérerais bien vous oublier... Pourquoi donc me plaindre ? Ah ! pourquoi ? Parce qu'un malade qui est condamné attend encore son médecin, parce que ses yeux se lèvent encore vers les siens pour y chercher de l'espérance, parce que le dernier mouvement de la douleur est une plainte, parce que le dernier accent de l'âme est un cri ! »

Malgré l'attendrissement voilé qui perce dans ces dernières lignes, elle tient rigueur, les premiers temps, au repentir du coupable : « Ayez assez d'honnêteté pour cesser de me persécuter, lui jette-t-elle après son retour. Je n'ai qu'une volonté, je n'ai qu'un besoin, c'est de ne plus vous voir en particulier... Laissez-moi, ne comptez plus sur moi. Si je puis me calmer, je vivrai ; mais, si vous continuez vous aurez bientôt à vous reprocher de m'avoir rendu la force du désespoir. Épargnez-moi le chagrin et l'embarras de vous faire exclure à ma porte dans les heures où je suis seule. » Huit jours se passent ainsi, huit jours de fermeté stoïque ; puis, un matin, Guibert force sa porte, et elle tombe dans ses bras : « Quel horrible projet j'avais conçu ! Ne plus vous voir ! Cela serait impossible, vous le savez bien. Vous savez bien que, quand je vous hais, c'est que je vous

aime avec un degré de passion qui égare ma raison. »

Quelques semaines plus tard, c'est une séparation nouvelle, plus facilement explicable que l'autre, puisque, cette fois, il s'agit pour Guibert d'aller faire un séjour dans sa terre de famille, près d'un père et d'une mère dont il est la joie et l'orgueil. Les jours qui précèdent le départ, il se montre plus attentif, plus empressé, plus tendre, qu'il n'a jamais été : « Je suis poursuivi de pensées tristes, écrit-il à Julie[1] ; presque toutes vous sont relatives. Vous n'êtes pas heureuse, votre santé est languissante ; à peine êtes-vous rattachée à la vie. Vous l'êtes par un sentiment auquel vous n'avez jamais osé vous livrer tout entière, dont vos remords étouffent une partie, et que l'absence va peut-être tout à fait détruire. Je frémis de vous quitter dans cette situation ; mais mon père m'attend, il y a quinze jours que je devrais être parti... Que vos lettres, dit-il encore, me seront nécessaires ! Les miennes vous le seront-elles de même ? Je les rendrai fréquentes comme si elles l'étaient. Cette occupation remplira bien mal le vide affreux que vont me laisser votre société, votre conversation, l'habitude que j'ai si doucement contractée de vous voir presque tous les jours. Je sens que cet intérêt et l'étude suffiraient à ma vie ; mon ambition s'est éteinte auprès de vous... Jamais mon existence n'a été attachée plus fortement à aucune autre. J'ai eu des sentiments plus vifs, plus tumultueux ; je n'en ai point eu d'aussi doux, et sur lesquels j'aie de même

[1] Lettre de juillet 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

fondé mon bonheur. » Même note sentimentale et même musique de mots au début de l'absence : « Votre pensée [1] m'a occupé ; elle me suivra ainsi demain, après-demain, tous les jours. Devinez les premières lignes que j'ai lues ? Trois ou quatre de vos lettres, que j'ai dans mon portefeuille et qui ont échappé à votre barbare méfiance. Je les ai gardées sans scrupule :

Quiconque est soupçonneux invite à le trahir.

Adieu, mon amie, je vous écrirai de Rochambeau, de Chanteloup, de partout. C'est pour moi une consolation, un plaisir, un besoin. Je compte, aux mêmes titres, sur votre exactitude. »

A cette lettre, point de réponse, non plus qu'à celles qui lui succèdent. Grande est la surprise de Guibert. Dix jours plus tard seulement, le voyageur trouve à Bordeaux un billet « sec et froid », du ton dont on écrit « à un homme avec lequel on veut rompre tout commerce [2] ». Point de griefs nettement articulés, mais des allusions inquiétantes et de dures épithètes, qui mettent Guibert fort mal à l'aise, comme il appert de sa réplique : « Je ne suis ni si *faux* ni si *malhonnête* qu'il vous plaît de me supposer. J'ai été entraîné vers vous, et, en même temps que je l'étais, je ne vous ai pas caché ce qui m'attachait, me ramenait malgré moi à un autre objet. Vous avez vu mes combats, mes regrets, mes déchirements. Cette malheureuse position m'a souvent forcé à des réticences, à des mensonges, si vous voulez les appeler ainsi, dont

[1] Lettre du 15 août 1774, datée de Chartres. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre de Guibert du 27 août. *Ibidem.*

le principe n'a jamais été que de la délicatesse... Il m'arrive ce que j'avais si tristement et si souvent prévu ; vous finissez par me haïr [1]. » La cause de cette rancune, on voit qu'il la soupçonne vaguement ; ce qu'il apprend bientôt achève de lever tous ses doutes : une heure après son départ de Paris, Julie a reçu l'assurance, par une voie restée mystérieuse, que la veille, lorsqu'elle l'attendait, il passait toute l'après-dînée et la soirée entière en tête à tête avec madame de Montsauge ; c'est au prix d'un mensonge qu'il s'est efforcé de cacher ce rendez-vous suspect. « Je vis donc et je crus, dit-elle après avoir fait ce récit [2], tout ce qui pouvait m'affliger davantage. J'étais trompée, vous étiez coupable, vous veniez dans le moment même d'abuser ma tendresse !... Cette pensée soulevait mon âme ; je me sentais au comble du malheur ; je ne pouvais plus vous aimer ! » Dans sa première indignation, elle a fait le serment de cesser à jamais tout rapport avec le perfide, de ne même plus ouvrir ses lettres. Dix jours, elle s'est tenu parole, et si elle rompt aujourd'hui le silence, c'est pour exiger, coûte que coûte, une explication décisive et une confession sans réserve.

Nous possédons la réponse de Guibert [3] à cet ultimatum. Elle est franche et sincère autant que malhabile, et peu faite, à coup sûr, pour panser la blessure de ce cœur ulcéré : « Que je suis fâché de tout le mal que je vous ai fait ! Je vous en ai fait, je ne prétends pas me justifier. Je vous ai

[1] Lettre de Guibert du 27 août Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 25 août. Éd. Asse. — Cette lettre se croisa avec celle de Guibert que j'ai citée plus haut.

[3] Lettre du 31 août. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

caché que madame de Montsauge était partie le samedi au soir pour la Bretèche, que je l'avais vue. En effet, elle partit à neuf heures du soir. Je restai jusqu'à cette heure-là avec elle, et, vous l'avez deviné, je ne voulus pas en la quittant aller chez vous ; je rentrai chez moi. Je m'étais séparé d'elle avec attendrissement, et cette émotion était venue d'elle ; quelques larmes avaient mouillé mes yeux. *Ce n'est plus que de l'amitié*, me disait-elle, mais c'est de l'amitié vive, tendre, telle qu'elle aurait une peine mortelle si je pouvais jamais l'oublier... J'ai passé une partie de la nuit à m'examiner et à ne pas me comprendre, à sentir que je n'étais pas guéri et que cependant vous m'étiez chère... Quel labyrinthe que mon cœur ! Quel dédale malheureux ! » Suit une dissertation confuse sur des « mensonges » qui sont, dit-il, plutôt des « réticences », et qui d'ailleurs lui coûtent si fort que, lorsqu'il les profère, « son visage et le fond de sa pensée font en même temps réparation à la vérité ». Il termine par ce trait, plus juste que rempli de tact, et qui blessa au vif la sensibilité chatouilleuse de Julie : « Eh ! grands Dieux, n'y a-t-il pas entre votre situation et la mienne des rapports qui doivent exciter votre indulgence ? Vous m'aimez, et votre âme est remplie de M. de Mora. Si je vous proposais de vous détacher de son souvenir, ce serait vous arracher la vie. Mon amie, nous sommes, vous et moi, d'étranges exemples de l'activité du cœur humain. »

Le résultat de cette défense fut ce qu'on en pouvait attendre : une lettre foudroyante[1] annon-

[1] Lettre du 3 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

çant une irrémédiable rupture. « Jusqu'à quel point j'ai été égarée et jetée au delà des bornes de la vertu, et même de tout intérêt personnel !... Ce sacrifice, mon Dieu, quel en était l'objet ? Un homme qui n'a jamais été à moi, et qui est assez cruel et assez malhonnête pour me dire qu'il m'a faite sa victime, sans m'aimer ! Après avoir trahi la vérité, après m'avoir trompée mille fois, il prend un plaisir barbare à prononcer une vérité qui m'avilit et qui me désespère. Oh ! Ciel, n'y a-t-il point de vengeance ! Faut-il seulement se borner à haïr et à mourir !... » Longtemps, sur ce ton véhément, se poursuit le réquisitoire, passant de l'ardente invective à la plus amère ironie : « En ne me laissant que la ressource du désespoir, vous me dites que je vous dois de l'*indulgence*, vous vantez la *délicatesse* de votre sentiment, qui vous faisait me tromper et mentir du matin au soir. Mon Dieu, qu'il est cruel d'entendre une justification qui est un outrage de plus pour moi ! Cette passion, que vous prétendez qui vous ramène à un objet qui y répond si peu, cette passion si forte, si involontaire, vous a pourtant permis d'assurer à quelqu'un que vous n'étiez plus amoureux de cette femme, et que vous aviez l'âme si libre, si dégagée de tout sentiment, que votre désir le plus vif était de vous marier. Comment accordez-vous tout cela ? »

La fin de cette éloquente philippique dénonce un parti arrêté de brûler ses derniers vaisseaux : « Perdez donc cette lettre, suivant votre usage, ou gardez-la, si vous l'aimez mieux, pour la lire à cet objet qui vous est si cher et avec qui vous avez une conduite si délicate. En un mot, faites de ce que je vous dis l'usage qu'il vous plaira.

Je ne saurais plus rien craindre de vous. Vous n'avez été vraiment dangereux pour moi que lorsque j'ai pu vous croire sensible et vertueux. Adieu ; si un jour je puis vous coûter un regret et vous faire connaître le remords, je serai vengée[1] ! »

Plus encore, s'il se peut, que cette fougueuse diatribe, les lettres ultérieures font présager la brouille définitive. Après quinze jours de silence et de réflexions, elle a repris possession de son âme, et elle juge les choses de sang-froid : « Je me suis recueillie[2], je suis rentrée en moi-même, je me suis jugée, et vous aussi, mais je n'ai prononcé que contre moi. » Elle voit clairement qu'elle a demandé « l'impossible » en prétendant fixer un homme jeune, séduisant, aimé de toutes les femmes ; elle reconnaît enfin son fol orgueil et son aveuglement ; aussi a-t-elle fait effort sur elle-même pour libérer son cœur d'un amour insensé ; elle y croit avoir réussi : « Non que je cesse jamais d'avoir de l'amitié pour vous et de l'intérêt pour votre bonheur, mais ce sera en moi un sentiment modéré, qui pourra, si vous y répondez, me faire goûter quelques moments de douceur, sans jamais troubler ni tourmenter mon âme. » Si sa main tremble en écrivant ces lignes, sa volonté est ferme et sa sincérité complète. On ne peut lire sans

[1] La riposte de Guibert à cette vive attaque manifeste surtout la plus profonde surprise : « Votre lettre m'étonne et m'accable. J'en espérais une qui porterait quelque consolation et quelque plaisir dans mon âme ; vous m'outragez avec une dureté sans exemple !... Vous me parlez de *haine*, et votre lettre en effet la respire... Adieu, vous me faites connaître les *regrets*, mais point les *remords*. C'est sans doute pour la dernière fois que vous m'écrivez. En effet, pour m'outrager, pour me dire que vous me haïssez, il vaut mieux m'abandonner tout à fait. Je m'adresserai à vos amis pour avoir des nouvelles de votre santé. » (Lettre du 10 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[2] Lettre du 15 septembre. Éd. Asse.

émotion de quelle façon digne et touchante elle dit adieu à ses rêves de bonheur : « Je vous pardonne tout ce que vous pouvez m'avoir dit d'offensant, et j'abjure, avec tout ce qui me reste de force et de raison, tout ce que je vous ai écrit dans les convulsions du désespoir. C'est aujourd'hui que je dépose dans vos mains ma profession de foi : je vous promets, je m'engage à ne plus rien exiger ni prétendre de vous. Si vous me conservez de l'amitié, j'en jouirai avec paix et reconnaissance, et, si vous veniez à ne pas m'en trouver digne, je m'en affligerais sans vous trouver injuste. Adieu, mon ami, c'est l'amitié qui prononce ce nom ; il n'en est que plus cher à mon cœur, depuis qu'il ne peut plus le troubler. »

Qu'elle ressente néanmoins dans toute son étendue la dureté de ce sacrifice, il suffit, pour n'en pas douter, de lire les confidences qu'en ce même temps elle fait à Condorcet[1] : « Quand on est arrivé à ce degré de dégoût qui fait qu'on se demande intérieurement et sans même le vouloir : *à quoi bon ?* Quand on n'a même plus le désir de changer de disposition et que, sans avoir l'activité de désespoir qui fait qu'on se donne la mort, on sent tous les soirs qu'on serait bien heureuse de ne pas se réveiller, alors, mon ami, on n'a plus le droit de juger rien ; on est de trop dans ce monde. » Si profonde que soit sa tristesse, sa résolution se maintient pendant de longues semaines, non cependant sans combats intérieurs, quelquefois même avec des retours avoués de tendresse. Une indisposition qui, pendant quelques jours, tient Guibert alité, la bouleverse et

[1] Lettre d'octobre 1774. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.

l'affole : « Vous êtes malade, vous avez la fièvre. Oh, mon ami, ce n'est pas mon intérêt que cela réveille, c'est de l'effroi que cela me cause. Je crois que je porte malheur à ce que j'aime. » Les refus qu'il oppose à l'idée de rupture, certaines phrases d'un accent plus chaleureux que de coutume[1], la jettent aussi dans des perplexités cruelles : « Remettez-moi dans la bonne route, soyez mon guide. Je n'ose plus vous dire : *je vous aime*. Je n'en sais plus rien. Jugez-moi ; dans le trouble où je vis, vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même. » Et quand il touche enfin au terme de son long voyage : « Je n'ose pas désirer votre retour, mais je compte les jours de votre absence. »

Ce retour même et la joie du revoir ne brisent pas, comme on pourrait croire, sa détermination. Elle le reçoit souvent, régulièrement; les entretiens reprennent leur cours ; elle désire ses visites avec la même ardeur ; mais leur intimité redevient innocente, elle réfrène les fougueux transports, elle fuit les dangereux abandons ; et Guibert, étonné, déçu, cherche vainement à triompher de cette vertueuse résistance : « Mon Dieu, pouvez-vous donc toujours regarder l'amour comme un crime ? Pouvez-vous donc toujours ne vous abandonner qu'à demi et passer votre vie à vous déchirer ?...

[1] « Je ne répondrai pas à ce que contiennent vos lettres, lui écrit Guibert le 19 octobre ; je n'y répondrai aujourd'hui que par un seul mot : *Je vous aime*. Votre amitié acquiert chaque jour de nouveaux droits sur moi. Non, mon amie, je me trompe, elle n'acquiert pas, elle a été presque tout de suite ce qu'elle est aujourd'hui. Je dirai d'elle comme de la mer, qu'elle reçoit toujours, mais qu'elle ne peut pas augmenter. » (Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

Ne savez-vous pas que l'amour est comme le feu ? Il épure tout ; il n'y a de malhonnêteté que là où il n'est pas [1]. » Cette rhétorique est superflue ; ce n'est point par des raisonnements qu'il reconquerra sa maîtresse. Mais, pour le malheur de Julie, il dispose d'armes plus puissantes, le charme prenant de sa voix, l'éloquence magique de son verbe, l'irrésistible attrait qui émane de son être ; ou, pour mieux dire, Julie trouve en elle-même, dans sa nature brûlante, dans la passion qui la consume, le poison destructeur de son propre repos. Certain soir, une heure de faiblesse anéantit l'effet d'un long mois de courage ; et l'infortunée, le lendemain, proclamait sa défaite, par ce billet énigmatique que Guibert n'eut sans doute que peu de peine à déchiffrer [2] : « J. n. v... d.... p.. q.. j. v... a..., n. q.. v... m'.... e...... h... d'.. s........ q.. j. v...... n. p... c......... D.... m.., p.. s......., m.. a.., q.. v... m'..... ! » (*Je ne vous dirai pas que je*

[1] C'est dans la période qui suit le retour de Guibert que se place une altercation assez vive qui eut lieu au sujet des lettres de mademoiselle de Lespinasse. Après les avoir quelque temps demandées en vain, elle les réclamait, le 16 novembre, en ces termes comminatoires : « Je vous prie de me renvoyer demain matin, par le même commissionnaire qui vous remettra cette lettre et ce portefeuille, toutes les lettres que vous avez de moi, soit de votre voyage, soit d'avant votre voyage. Je m'en rapporte à votre conscience et à votre honneur pour n'en pas supprimer une ligne... J'ose employer une formule qui sera, pour la première et la dernière fois de ma vie, à mon usage envers vous : *J'exige que vous me renvoyiez sur-le-champ toutes mes lettres.* » Guibert se montra fort piqué de cette sommation : « Voilà vos lettres, répondit-il, les voilà, jusqu'à celle que vous m'écrivez pour les demander. Il vous importe peu maintenant de savoir quand vous me reverrez ; vous avez de moi tout ce que vous vouliez. Ce ne sera ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, si l'affreux sentiment que votre procédé élève malgré moi dans mon cœur ne s'efface pas. Je crains bien que vous n'ayez ulcéré mon âme pour la vie. » Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

vous aime, ni que vous m'avez enivrée hier d'un sentiment que je voulais ne plus connaître. Dites-moi, par surcroît, mon ami, que vous m'aimez !)

Leur liaison, de ce jour, entre dans une phase nouvelle. La honte que lui cause cette rechute, le sentiment qu'elle a de ce qu'elle appelle sa « lâcheté », arrêteront désormais sur les lèvres de Julie les paroles outrageantes, les sanglantes récriminations. La jalousie, sans doute, n'est pas morte en son cœur, et madame de Montsauge demeure son perpétuel tourment ; mais aux reproches et aux querelles succède une sorte de résignation, quelquefois ironique et toujours douloureuse. C'est sur ce ton qu'elle énumère un jour à son volage ami tout ce qu'elle a appris sur le programme de sa semaine : « Appliquez-vous[1] et écoutez-moi : Lundi, dîner chez M. de Vaines et souper chez madame de Montsauge ; Mardi, dîner au contrôle général et souper avec madame de M. ; Mercredi, dîner chez madame Geoffrin et souper chez madame de M. ; Jeudi, dîner chez le comte de Crillon, et souper avec madame de M. ; Vendredi, dîner chez madame de Châtillon, et souper chez madame de M. ; Samedi, dîner chez madame de M., et aller à Versailles après dîner, et revenir Dimanche au soir passer la soirée avec moi. » C'est à peine si, de loin en loin, il lui échappe un murmure de révolte, aussitôt réprimé : « Vous avez plus d'affaires[2] que la Providence, car vous veillez sur le bonheur de deux personnes ; il faut d'abord que madame de Montsauge soit contente, et puis je viens après, mais de bien loin, comme de

[1] Lettre du 19 novembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre de 1775. *Ibidem.*

raison ; et je devrais dire comme la Chananéenne : *Je me contenterai des miettes qui tomberont de la table de mon maître.* Mais, mon ami, cette morale, ce ton de l'Évangile, est d'une bassesse dont il n'y a qu'un chrétien qui puisse se contenter. Pour moi, qui n'aspire point au Ciel, je ne veux point me nourrir dans cette vie des miettes qui tombent de la table de personne. Bonjour. Si je vous vois, je serai ravie ; si vous ne venez pas, je me dirai : *il est mieux qu'avec moi ;* et cette pensée si douce me calmera sans doute. »

Les disputes violentes, les réconciliations presque aussi agitées, dont on vient de lire le récit, ne sont pourtant, dans la liaison de ce couple mal assorti, que de tristes et trop fréquents épisodes. Entre deux périodes de tempête, il se produit des accalmies. Pareillement cultivés d'esprit, pareillement amoureux du beau, ils font alors trêve un moment aux questions personnelles, pour revenir à des idées plus hautes, à des occupations plus nobles et plus dignes d'eux-mêmes ; et mademoiselle de Lespinasse, comme il arrive chaque fois que la passion ne trouble plus son âme, redevient aussitôt l'amie utile et sage, la fine et lucide conseillère qu'admirent tous ceux qui vivent dans son intimité. Au point de cette histoire où nous sommes arrivés, c'est dans le domaine littéraire qu'elle a l'occasion d'exercer, vis-à-vis de Guibert, ses dons charmants de goût, de tact et de bon sens, et elle lui rendrait à coup sûr les plus précieux services, si, par malheur, l'orgueil, le contentement de soi, l'encens de la flatterie, ne contrecarraient trop souvent l'effort de sa clairvoyante affection. Non que Guibert, rendons-lui cette justice, prenne sa

franchise en mauvaise part ; il appelle au contraire et provoque ses avis : « J'aime à me faire juger par vous, lui dit-il [1] ; vous savez me critiquer sans me blesser ; votre amitié frotte toujours de miel les bords du vase. » Mais, s'il supporte la contradiction, il n'en fait jamais qu'à sa tête, comme elle l'observe un jour avec un mouvement d'impatience : « Je ne sais pourquoi je vous dis tout cela. Je devrais être rebutée de vous dire mon avis ; vous avez la bonté de l'écouter, mais de le suivre, jamais [2] ! »

La bonne opinion de soi-même qui est le propre de Guibert est, au reste, bien excusable ; je ne sais quel cerveau aurait pu résister aux effets du vin capiteux que lui versait, sans mesure et sans trêve, l'admiration de ses contemporains. C'était l'époque où, laissant pour un temps ses études sur l'art de la guerre, il s'orientait vers la littérature. Une période de paix prolongée ne lui permettant pas d'être un nouveau Turenne, il s'avisait d'être un nouveau Corneille [3]. Tout lui donnait à croire qu'il avait réussi. Sa première tragédie, *Le Connétable de Bourbon,* colportée par l'auteur de salon en salon, soulevait des transports d'enthousiasme. Les hommes, électrisés, s'épuisaient en applaudissements ; les femmes tombaient en pâmoison [4] ; les princes de sang royal, le duc d'Orléans, le prince de Condé, sollicitaient l'honneur d'une

[1] Lettre du 22 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 26 août 1775. *Ibidem.*

[3] « Nous lûmes ensemble hier, madame de Boufflers et moi, une lettre de Brutus à Cicéron, écrit Guibert à mademoiselle de Lespinasse. Voilà du vrai bon, du vrai grand ! C'est du Corneille ! C'est ce que je voudrais être ! » (Lettre de 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[4] *Mélanges* de madame Necker.

audition particulière ; la Reine elle-même mandait le poète à Versailles, lui faisait lire le *Connétable* et s'en déclarait fanatique. L'art extraordinaire du lecteur, la musique de sa voix, ajoutaient sans doute au succès, mais Voltaire, à Ferney, subissait de loin le même charme, criait également au chef-d'œuvre, proclamait publiquement la pièce « étincelante de beaux vers », toute « remplie de génie ». Sans d'ailleurs s'endormir sur ce lit de lauriers, le « sublime écrivain » entreprenait sur l'heure une deuxième tragédie, *Les Gracques*, dont il espérait des merveilles : « Je commence le second acte, et je suis parfaitement content du premier, annonçait-il sans modestie à mademoiselle de Lespinasse [1]. Les plus grandes richesses se présentent à moi dans ce sujet. Il y en a qui vous tourneront la tête ! »

Dans ce concert de louanges hyperboliques, Julie est à peu près la seule qui parle librement et qui lui dise la vérité. Sa judicieuse finesse a promptement discerné le point faible de ces ouvrages, le vice qui gâte irrémédiablement les réelles qualités d'éloquence et d'élévation qu'on ne peut refuser aux écrits de Guibert, et elle le reprend sans relâche, avec douceur et fermeté, sur cette incorrection de forme, cette impropriété de termes, cette négligence de versification, qui donnent à ses pompeuses tirades je ne sais quel air d'inachevé, de bâclé et d'improvisé. « Dites-moi, lui demande-t-elle [2], si vous vous accoutumez à vous hâter lentement, si vous vous résoudrez à faire comme Racine, qui faisait difficilement des vers. Mon ami, je vous impose le plaisir de lire, de relire tous les matins une scène de cette musique divine ; et puis vous

[1] Lettre d'août 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] Lettre du 27 août 1774. Éd. Asse.

vous promènerez, vous ferez des vers et, avec le talent que la nature vous a donné de penser et de sentir fortement, je vous réponds que vous en ferez de fort beaux. » Il admet de bonne grâce ces critiques enveloppées et semble accepter ces conseils : « Vous seriez bien contente de moi. Je ne fais quelquefois pas quatre vers par jour. Je me rends fort difficile ; tout ira bien. Mon Dieu, le superbe sujet [1] ! » Mais la nature reprend vite le dessus et, de plus belle, sa plume recommence à « courir la poste », au grand chagrin de son amie. Une fois que, devant elle, il s'est laissé aller à « de petites et vilaines critiques » sur les faiblesses qu'il trouve dans La Fontaine : « Mon ami, réplique-t-elle avec quelque vivacité, soyez difficile pour vous, avec vous, et ayez de l'indulgence pour ce qui est bon ; et surtout, pardonnez-moi d'avoir raison [2]. »

Lorsque, en août 1775, à l'occasion des fêtes du mariage de madame Clotilde, Marie-Antoinette fait jouer *Le Connétable* au château de Versailles, avec Lekain, madame Vestris, des costumes, des décors qui coûtent trois cent mille livres [3], Julie refuse nettement de prendre part à cette solennité, pour laquelle tout Paris s'arrache les fauteuils et les loges : « Non, je n'irai point au *Connétable ;* je ne sais plus juger ni jouir de pareils plaisirs ; je prendrai le plus vif intérêt à vos succès, et j'en serai comblée. » C'est que, non sans raison, elle

[1] Lettre du 30 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 26 octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[3] Sur cette représentation du *Connétable*, on peut consulter, dans mon volume *Gens d'autrefois*, la notice intitulée : *Un grand homme de salons*, pp. 237 et suiv.

redoute pour Guibert l'épreuve difficile de la scène, et elle le conjure à l'avance de ne jamais l'affronter de nouveau : « J'espère que vous reviendrez cette nuit, écrit-elle le grand jour, soit que vous soyez couvert de gloire ou abattu par un médiocre succès ; mais, quoi qu'il en puisse être, jurez donc de ne plus faire jouer de pièce, au moins celle-ci, qui sera connue, jugée, et qui, si elle vient à Paris, ne pourra qu'y perdre [1]. » C'est qu'en effet, quand chacun présage un triomphe, elle est seule à concevoir des doutes : « Si vous êtes [2] dans le comble de la gloire, dites-le-moi, et, si vous n'étiez pas content, c'est à moi qu'il faut le dire aussi, parce que ce qui est *vous* est plus *moi* que moi-même. »

D'ailleurs, quand l'événement lui a donné raison, les nouvelles qu'elle reçoit — la mauvaise humeur de Louis XVI pendant la représentation, le jeu médiocre de Lekain, et le silence glacial qui a suivi le baisser du rideau — l'affligent plus que l'auteur lui-même, et c'est avec une infinie tendresse qu'elle le console de son échec ; mais elle n'en est que plus ardente à lui déconseiller de renouveler cette dangereuse expérience et d'en appeler du verdict de la Cour à la sentence du grand public. La Reine l'y poussait fort et, enhardi par cet encouragement, il retouchait sa pièce, changeait le dénouement [3], préparait tout pour une série de représentations nouvelles. La lettre par laquelle mademoiselle

[1] Lettre du 26 août 1775. Éd. Asse.

[2] *Ibidem.*

[3] « J'ai de grands changements dans la tête pour le quatrième et le cinquième actes, mandait-il à Julie, car vous savez bien que *Le Connétable* se rejoue. Cela est contre votre avis, mais le moyen de s'en défendre, quand la Reine le demande comme elle l'a fait. Elle y a mis une grâce et une bonté auxquelles on ne résiste pas. » (Lettre du 27 octobre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

de Lespinasse cherche à le détourner de cette résolution est admirable de logique, de justesse et de sens pratique. Faute de pouvoir la citer tout entière, j'en donne ici quelques fragments : « Je désapprouve les grands changements que vous faites dans *Le Connétable*, et voici mes raisons : remarquez qu'en changeant et bouleversant ainsi cette pièce, elle sera jugée de nouveau, et avec plus de sévérité que la première fois, et cela est juste. La première fois, vous aviez cédé à la volonté de la Reine, vous aviez annoncé que vous n'aviez jamais songé à la faire pour le théâtre ; dès lors voilà l'indulgence établie ; on vous sait gré de toutes les beautés qui sont en foule dans cette pièce, on loue votre talent, et si l'on se permet quelque critique sur le fond ou sur la diction de l'ouvrage, on ajoute : *il ne l'avait pas fait pour être joué*. Actuellement, mon ami, vous voilà avec toutes les prétentions d'un auteur ; vous êtes donc obligé à beaucoup, car il est bien démontré que c'est pour la faire jouer que vous avez fait tous ces changements à la pièce, et l'on ne doutera pas que ce soit vous qui ayez engagé la Reine à la redemander... Dans tous les cas, dit-elle plus loin, le seul changement qu'il fallait vous permettre, c'était d'employer tout votre temps à la pureté, à l'élégance et à la noblesse du style ; il fallait que tout le monde, en sortant de votre pièce, dît : *Mais je ne la croyais pas si bien écrite, mais il n'y a ni négligence ni incorrection...* Au lieu de cela, il y aura un déchaînement affreux, et, quel que soit le changement que vous ferez, je vous réponds qu'il tuera les beautés réelles de l'ouvrage... Mon

[1] Lettre du 9 novembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

ami, vous me tueriez que je soutiendrais que j'ai raison. Et puis vous ferez comme vous voudrez, je m'en lave les mains ; mais je ne vous dirai point comme toutes ces dames qui savent louer et point sentir : *Ah ! que cela est beau ! Que cela a gagné au changement ! Que cela aura de succès !* Moi, je vous répéterai cent fois : non, cela n'aura pas de succès, précisément parce que c'est changé. »

Jamais il ne se vit plus juste prophétie. Jouée devant un public qui avait payé pour l'entendre, la pièce tomba à plat et ne se releva jamais. « Comment avez-vous trouvé *Le Connétable ?* demandait-on le lendemain à Chastellux. — Je l'ai trouvé d'un changement affreux. Au reste, dès la première fois, il était évident qu'il couvait une grave maladie. » Les salons firent chorus, et les mêmes gens qui la portaient aux nues n'eurent pas assez de quolibets pour la malheureuse tragédie. Dès lors, les rôles s'intervertissent ; c'est au tour de Julie à défendre la pièce contre ses détracteurs, à la défendre avec emportement, jusqu'à risquer la brouille avec certains de ses intimes ; car, avoue-t-elle avec ingénuité, « il me paraissait que c'était le comble de l'injustice et de l'insolence que d'oser vous juger. Je voudrais avoir le droit exclusif de penser mal de vous ! »

A prendre aussi chaudement l'intérêt de Guibert, à le soutenir envers et contre tous dans sa mésaventure, Julie avait quelque mérite et témoignait d'une belle obstination dans la fidélité, car elle traversait, à cette heure, la plus cruelle et la plus humiliante épreuve qui puisse atteindre une femme dans sa situation : voir l'homme qu'elle aime chercher, en pleine liaison, à se créer un foyer régulier et passer de ses bras dans ceux d'une

épouse légitime. Ce projet de mariage n'était pas, à vrai dire, une nouveauté pour mademoiselle de Lespinasse : déjà, l'année d'avant, au mois de septembre 1774, l'idée s'était produite avec une certaine persistance. C'était au début du séjour de Guibert dans la demeure de ses parents ; dans une lettre à Julie, il interrompait soudainement les protestations les plus tendres pour tracer un triste tableau de la situation des siens : « Mille peines[1] de détail m'assiègent ; le plaisir de me retrouver dans ma famille a été bien empoisonné. » Et il s'étend longuement sur les soucis dont il est accablé : les édits de l'abbé Terray qui menacent de ruiner son père, ses deux sœurs à marier avec de maigres dots, sa mère malade et inquiète de l'avenir, quelques dettes personnelles « que la vie de Paris augmente insensiblement tous les jours ». Il termine cette navrante peinture par ce trait, jeté en passant, comme d'une main négligente : « Dans la perplexité où je suis, avec l'avenir que j'entrevois, me marier est peut-être le seul moyen d'échapper à mes dettes, d'affermir la fortune de ma famille, de pouvoir lui devenir secourable. On a proposé à mon père des partis assez considérables en province ; je les ai refusés, j'aimerais mieux me tuer que d'habiter la province. » Point de réponse à cette invite ; mais, six semaines plus tard, il revient à la charge avec une plus grande précision : « Mon père[2] ne viendra à Paris que dans le mois de janvier. Il a un projet de mariage pour moi qui m'établirait dans ce pays-là. Je vous dirai cela ; je vous dirai toute ma situa-

[1] Lettre du 9 septembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Octobre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

tion ; vous me conseillerez, vous me servirez. » Et brusquement il passe à une proposition bizarre : cette héritière qu'il lui faudrait pour refaire sa fortune, pourquoi Julie elle-même ne la lui choisirait-elle pas ? « Si je suis forcé de prendre le parti de me marier, je voudrais que ce fût par vous. »

Sans doute Julie va-t-elle se révolter devant cette étrange ouverture, et l'on attend une scène plus violente encore que celles dont nous avons entendu les éclats. Goûtons cependant la saveur de ces lignes imprévues : « Vous ne devinerez[1] jamais ce qui m'occupe, ce que je désire : c'est de marier *un de mes amis*. Je voudrais qu'une idée qui m'est venue pût réussir... C'est une jeune personne de seize ans, qui n'a qu'une mère et point de père... On lui donnera en la mariant treize mille livres de rente ; sa mère la logera, la gardera bien longtemps, parce que son fils est un enfant. Cette fille ne peut pas avoir moins de six cent mille francs, et elle pourrait être beaucoup plus riche. Cela vous conviendrait-il, mon ami ? Dites, et nous agirons. » Si cette affaire échouait, elle connaît une autre famille où l'on serait « heureux d'avoir Guibert pour gendre » ; il est vrai que la fille n'a encore que onze ans, mais « elle est unique et elle sera bien riche ». Après cela, Julie n'est-elle pas fondée à écrire : « Convenez que les *Quiétistes* et le sensible Fénelon ne pouvaient pas aimer Dieu avec plus d'abnégation ! »

Veut-on connaître le fin mot de cette surprenante complaisance ? C'est que cet échange de propos a lieu pendant la brouille dont j'ai parlé plus haut, au temps où mademoiselle de Lespi-

[1] Lettre du 9 octobre 1774. Éd. Asse.

nasse se croit trahie et délaissée pour madame de Montsauge. S'il faut céder la première place dans les affections de Guibert, mieux vaut, pense-t-elle, pour l'occuper, une femme légitime qu'une maîtresse, une inconnue, que l'ancienne rivale abhorrée. Mais ce calcul ne survit pas aux craintes qui l'ont fait naître ; dès qu'elle reprend un faible espoir de reconquérir l'infidèle, elle change aussitôt de langage, et elle use toute son éloquence à détourner des voies matrimoniales celui qu'elle y encourageait naguère : « Mon ami [1], j'en suis plus sûre que jamais : tout homme qui a du talent, du génie, et qui est appelé à la gloire ne doit pas se marier. Le mariage est un éteignoir de tout ce qui est grand et qui peut avoir de l'éclat. Si on est assez honnête et assez sensible pour être un bon mari, on n'est plus que cela. Et sans doute ce serait bien assez si le bonheur est là ; mais il y a tel homme que la nature a destiné à être grand, et non pas à être heureux. » Or, Guibert n'appartient-il pas sans conteste à cette race supérieure ? « Diderot a dit que la nature, en formant un homme de génie, lui secoue le flambeau sur la tête, en lui disant : *Sois grand homme, et sois malheureux.* Voilà, je crois, ce qu'elle a prononcé le jour que vous êtes né ! »

Six mois coulent après cette première alerte, six mois pendant lesquels il n'est plus question de mariage ; Julie, rassurée sur ce point, croit l'affaire enterrée, quand, certain soir de mars, au cours d'une causerie tête à tête, une phrase échappée à Guibert déchaîne une agitation violente. Elle se contient pourtant, mais, dès qu'il

[1] Lettre du 23 octobre. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

l'a quittée, elle se jette sur sa plume, elle lui écrit sur l'heure ce qu'elle n'a pas osé lui dire : « Onze heures du soir. Mardi. — Vous souvenez-vous de ces mots : *Oh ! ce n'est pas madame de Montsauge que vous avez à craindre, mais...* Et le ton avec lequel ils furent prononcés ! Et le silence qui suivit ! Et la réticence ! Et la résistance ! Mon Dieu, en faut-il tant pour porter le trouble et la douleur dans mon âme agitée ? Joignez à cela le désir que vous aviez de me quitter ; et pour qui étiez-vous si pressé ? Pouvais-je me calmer ? Je vous aimais, je souffrais, je m'accusais. »

Vainement, le jour suivant, attend-elle une réponse ; Guibert se tait et fait le mort ; il n'explique pas les paroles ambiguës ; il oppose le silence à ces interrogations angoissées. Ce mutisme avive les soupçons ; elle pressent avec certitude qu'il se trame quelque chose, qu'un malheur encore inconnu va fondre sur sa tête ; c'est avec des sanglots qu'elle implore l'aveu redouté : « Mon ami [1], soyez de bonne foi, je vous en conjure. Que faut-il faire pour mériter la vérité ? Dites, rien ne me sera impossible ; écoutez le cri de votre âme, et vous cesserez de déchirer la mienne... Estimez-moi assez pour ne pas me tromper. Je fais serment, par ce qui m'est le plus cher, par vous, de ne jamais vous faire repentir de m'avoir dit vrai. Je vous aimerai du trouble, de la honte que vous m'aurez épargnés ; jamais vous n'entendrez un reproche... Mon ami, songez-y bien, vous seriez bien maladroit et bien malhonnête si vous manquiez cette occasion-ci de vous abandonner au besoin ou au penchant de votre âme ; songez que, de ce moment,

[1] Mars 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

il ne vous est plus permis de me laisser dans l'erreur. Je vous ôte tout prétexte de me tromper, et, si vous m'abusiez, vous seriez trop coupable ! »

Adjuré, pressé de la sorte, Guibert parla enfin ; il lui dit le secret dont elle devait mourir. Son mariage était résolu, l'époque presque fixée. Il épousait mademoiselle de Courcelles [1], une fille de dix-sept ans, jolie, intelligente, riche et de bonne naissance. Arrière-petite-fille de Dancourt [2], le célèbre auteur dramatique, elle avait des goûts littéraires et professait par suite une fanatique admiration pour le comte de Guibert. Ce projet de mariage était d'ailleurs presque vieux d'une année ; l'absence mystérieuse de Guibert, au mois de juillet précédent, n'avait d'autre motif qu'une première entrevue ; et si la réalisation avait alors dû être retardée, l'affaire n'était pas moins décidée en principe, et les rapports étaient restés suivis entre Guibert et les Courcelles. Un billet par lui adressé à sa future belle-mère, à la fin de l'automne de 1774, témoigne, dès ce temps, de son intimité dans la maison et de sa galante impatience : « Je

[1] Alexandrine-Louise Boutinon des Hayes de Courcelles, née en 1758, morte en 1826, fille unique de Marc-Antoine Boutinon des Hayes de Courcelles, commissaire général des Suisses et Grisons, et de Louise-Charlotte-Françoise Valmalette de Morsan. Marc-Antoine de Courcelles avait une sœur, Thérèse Boutinon des Hayes, mariée à Alexandre Le Riche de la Popelinière. C'est la célèbre madame de la Popelinière, qui fut par conséquent la tante de la comtesse de Guibert.

[2] Florent Carton Dancourt, ou plutôt d'Ancourt (1661–1725), issu d'une famille noble, avait épousé par amour la fille du comédien La Thorillière, qu'il suivit quelque temps sur les planches, au désespoir de sa famille. Il se rangea ensuite, écrivit un grand nombre de pièces de théâtre, dont certaines demeurèrent longtemps au répertoire, et eut une grande réputation en son temps.

suis engagé [1], et j'en ai bien du regret. Je vais voir ces tableaux de Julien [2] avec mademoiselle de Lespinasse, M. d'Alembert, et je ne sais qui encore. Disposez de moi vendredi et samedi. Mon Dieu, que notre soirée d'hier a été charmante ! Que je serai heureux quand ma vie sera composée de soirées pareilles ! »

Les détails que l'on vient de lire, Julie les ignora longtemps. Guibert lui représenta son mariage comme un simple acte de raison, une union de convenance, presque imposée par sa famille et récemment conclue. Le coup n'en fut pas moins terrible ; il semble qu'elle en fut d'abord comme écrasée. Le premier mot qui sortit de ses lèvres fut pour dire à Guibert : « Nous ne pouvons plus nous aimer. » Le second : « Je ne peux plus vivre. » — « Tout ce que je souffre, tout ce que je sens est inexprimable, écrit-elle le lendemain [3] ; il me paraît impossible de n'y pas succomber. Je sens l'épuisement de ma machine, et il me semble que je n'ai qu'à me laisser aller pour mourir. » Les jours suivants ne sont qu'un long et pénible débat entre son orgueil offensé qui lui commande de rompre, sa passion qui le lui défend, les instances de Guibert qui la supplient de rester son amie, et les scrupules de sa conscience au sujet de son aptitude à se contenter de ce rôle. « Comment voulez-vous [4] que je vous dise si je vous aimerai dans trois mois ? Vous voudriez que, lorsque je vous vois, lorsque

[1] Novembre ou décembre 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Simon Julien, dit Julien de Parme, peintre alors estimé (1736-1800).

[3] Billet écrit à Guibert le lendemain de l'aveu. Éd. Asse.

[4] Lettre de mars 1775. Éd. Asse.

votre présence charme mes sens et mon âme, je puisse vous rendre compte de l'effet que je recevrai de votre mariage. Mon ami, je n'en sais rien, mais rien du tout... C'est l'habitude de ma vie, de mon caractère, de ma manière d'être et de sentir, en un mot, c'est toute mon existence qui me rend la feinte et la contrainte impossibles... Je sens bien, reprend-elle encore, que, si vous aviez à créer en moi une disposition, vous me formeriez un caractère plus analogue au parti que vous allez prendre. Ce n'est pas de la roideur et de la force qu'on veut trouver dans les victimes, c'est de la faiblesse et de la soumission. Oh ! mon ami, je me sens capable de tout, excepté de plier. J'aurais la force du martyre, j'aurais la force, le dirai-je, oui, la *force du crime*, pour contenter ma passion ou celle de qui m'aimerait ; mais je ne trouve rien en moi qui me réponde de pouvoir jamais faire le sacrifice de ma passion [1]. »

Si pitoyable est sa détresse, si aiguë sa souffrance, qu'elle en arrive presque à souhaiter l'approche de l'échéance fatale ; dans le fait accompli, peut-être trouvera-t-elle un peu de calme et de repos : « J'attends, je désire votre mariage [2]. Je suis comme les malades condamnés à une opération : ils voient leur guérison, et ils oublient le moyen violent qui doit la leur procurer. Mon ami, délivrez-moi du malheur de vous aimer. » Toutefois lorsque, le 1er mai, se signe le contrat, ce premier pas dans la voie de l'irréparable amène une crise de désespoir : « Le voilà donc signé [3] cet arrêt ! Dieu veuille qu'il ait prononcé aussi sûre-

[1] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] Lettre de mars 1775. Éd. Asse.
[3] Lettre du 1er mai 1775. Éd. Asse.

ment pour votre bonheur qu'il a prononcé sur ma vie ! Mon ami, je ne puis plus soutenir ma pensée. Vous m'accablez ; il faut vous fuir, pour retrouver la force que vous m'avez ôtée... Ne faites plus rien pour moi. Votre honnêteté, vos bons procédés ne font qu'irriter ma douleur. »

Mille sentiments, mille désirs opposés, se heurtent dans son âme ; elle n'est plus que contradictions. Un certain jour de mai, une folle envie la prend de connaître, de voir celle qui, sans s'en douter, est l'occasion, la cause et l'instrument de son malheur. Elle a su de Guibert qu'il attend chez lui, ce soir même, à sept heures, madame de Courcelles et sa fille[1] ; elle y arrive quelques instants plus tôt, s'installe pour les attendre, au grand effroi du maître du logis : « C'est donc pour me mettre au supplice, est-il sur le point de lui dire, pour épier mes mouvements, pour avoir ensuite de quoi vous abreuver de fiel et m'accabler de reproches ! » Rien de tel ; la double visite se passe le mieux du monde. Julie se montre affable, gracieuse, « caressante » même, avec la jeune fiancée ; « le langage du Ciel est sur ses lèvres » ; mademoiselle de Courcelles est « enchantée » de cet accueil ; et Guibert, confondu, touché, reconnaissant, est tenté, comme il dit, « de tomber aux pieds » de Julie et de « lui demander pardon de ses efforts ». Un billet qu'il reçoit quelques instants après ne fait que redoubler sa surprise et sa joie : « J'ai trouvé cette jeune personne charmante, et bien digne de l'intérêt qu'elle vous inspire ; les manières, la figure et le ton de la mère sont également aimables et intéressants. Oui, vous serez heureux. »

[1] Tout ce qui suit est extrait d'une lettre de Guibert de mai 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

Le lendemain, soudaine volte-face, complet changement à vue. La grâce et la beauté de celle que Guibert a choisie exaspèrent jusqu'à l'injustice le cœur aigri de la femme délaissée, et elle accable l'inconstant sous une avalanche de reproches, contre lesquels il se débat avec une indignation légitime : « Vous me faites de moi, de ma conduite, un tableau qui fait horreur ! s'écrie-t-il [1]. Vous me mettez à côté de Lovelace et de tous les scélérats ! Vous me prêtez gratuitement le projet de vous tourmenter, de dévouer vos jours au malheur, de vouloir vous faire vivre d'une passion qui satisfait ma vanité. Vous dites que j'ai tourné et retourné le poignard dans vos blessures... Ainsi donc, je jouis de vos larmes, de vos convulsions, de vos projets de mourir, et de ce sentiment infortuné qui vous garrotte à la vie. Je m'en repais, et vous me faites l'âme d'un bourreau ! » Contre ces imputations outrageantes, il se défend pourtant avec quelque douceur : « Je me regarde, je descends dans mon cœur, et mon cœur me rassure. Non, je ne suis pas aussi coupable envers vous que vous le supposez... Je vous aime à présent, je vous ai aimée, et j'ai été entraîné. J'ai tâché de vous consoler ; j'aurais donné et je donnerais encore de mon sang pour vous ; voilà mes crimes. Relisez mes lettres, jugez-moi, replacez-vous dans toutes les circonstances où étaient votre cœur et le mien, et voyez si je suis un méchant. »

Ces protestations sont sincères. C'est que, dans la réalité, il n'a jamais compris et il ne comprendra jamais les contrastes, les soubresauts, les mouvements opposés de ce cœur tumultueux, de

[1] Lettre de mai 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

cette nature nerveuse, délicate et ardente, exaltée jusqu'à la folie, sensible jusqu'à la torture, si différente de celles qu'il a jusqu'alors rencontrées. La sécheresse, l'égoïsme, la « barbarie », dont Julie l'accusera jusqu'au seuil de la tombe, ne sont que la suite et l'effet d'un perpétuel malentendu. Guibert est de bonne foi quand, quelques mois plus tard, il confesse à Julie le trouble où elle jette sa pensée : « Votre âme est tantôt si active et si brûlante, tantôt si froide et si flétrie, toujours si douloureuse et si difficile à manier, qu'on ne sait plus comment traiter avec elle [1]. »

Plus les semaines s'écoulent, plus l'époque du mariage est proche, plus la tête de Julie se monte et plus la fièvre la dévore. Elle réclame constamment Guibert, et elle ne peut supporter sa présence. Chaque parole d'affection est accueillie comme une insulte : « Je veux que vous sachiez qu'il n'est pas en mon pouvoir de souffrir la protection et la compassion. Mon âme n'a pas été façonnée à tant de bassesse. Votre pitié mettrait le comble à mon malheur ; épargnez-m'en l'expression. Persuadez-vous que vous ne me devez rien, et que je n'existe plus pour vous. » Il est décidé que la noce s'effectuera le 1er juin au château de Courcelles, situé non loin de Gien, aux confins du Berri ; Guibert, dix jours avant cette date, y doit aller rejoindre sa fiancée. La veille de son départ, il reçoit un dernier billet, décousu, presque incohérent, dont chaque mot semble un cri d'angoisse : « Adieu, ne me voyez point [2]. J'ai l'âme bouleversée, et vous ne me calmez jamais. Vous ne connaissez ni le tendre

[1] Lettre de septembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 21 mai 1775. Éd. Asse.

intérêt qui console et qui soutient, ni cette bonté et cette vérité qui inspirent de la confiance et qui rendent au repos une âme blessée et affligée profondément. Ah ! que vous me faites mal ! Que j'ai besoin de ne plus vous voir ! Si vous êtes honnête, partez demain après dîner. Je vous verrai le matin, c'est bien assez. »

A l'instant du cruel adieu, Guibert fit présent à Julie d'une petite bague commandée à son intention, un simple cercle de cheveux retenus par quelques fils d'or, emblème de l'attachement fidèle qu'il lui gardait dans le fond de son cœur. Elle s'en montra touchée ; l'humble joyau fut à ses yeux plus beau et plus précieux, dit-elle, que « le Sancy » et que tous les diamants du Roi. Guibert à peine parti, elle passa la bague à son doigt : « Deux heures après, elle était rompue ! » écrit-elle [1]. Ce minime accident la glaça d'une surperstitieuse épouvante ; elle y crut voir un signe mystérieux, le symbole de sa destinée.

[1] Lettre du 10 juillet 1775. *Ibidem.*

CHAPITRE XIV

Sentiments complexes de Guibert le jour de son mariage. — Charmantes qualités de sa femme. — Commencement d'idylle conjugale. — Pendant ce temps, désespoir et indignation de Julie. — Elle cherche vainement à s'étourdir. —Reproches sanglants à l'inconstant. — Crise convulsive, suivie d'un apaisement moral. — Elle jure de s'en tenir à une liaison platonique. — Résistance héroïque qu'elle oppose aux désirs de Guibert. — Elle n'aspire plus qu'à la mort. — Épuisement de ses forces et refus de se soigner. —Personne, autour d'elle, ne soupçonne la cause de son mal. — Incroyable aveuglement de d'Alembert. — Son chagrin de voir ses soins rebutés. — Sa douceur et son dévouement. — L'état de Julie s'aggrave, mais sa passion demeure aussi vive. — Douleur sincère de Guibert ; ses protestations de tendresse. — Lettres funèbres des deux amants. — Arrivée d'Abel de Vichy. — Agonie de mademoiselle de Lespinasse. — Ses dernières lignes à Guibert. — Sa mort. — D'Alembert découvre la passion de Julie pour Mora ; son désespoir et son indignation. — Il prend Guibert pour confident de sa peine. — Mélancolie apaisée des dernières années de sa vie.

« Jour de mon mariage, commencement d'une vie nouvelle. Frémissement involontaire pendant la cérémonie : c'était ma liberté, ma vie entière que j'engageais. Jamais tant de sentiments et de réflexions n'ont fatigué mon âme. Oh ! quel abîme, quel labyrinthe que le cœur de l'homme ! Je me perds dans tous les mouvements du mien. Mais tout me promet le bonheur : j'épouse une femme jeune, jolie, douce, sensible, qui m'aime, que je

sens faite pour être aimée, que j'aime déjà [1]. » C'est en ces termes que Guibert, le soir de son mariage, épanche dans son journal intime les impressions, mêlées de trouble et d'espérance, dont il sent son âme agitée. Une semaine plus tard, l'accent est déjà plus joyeux : « Jours passés comme un songe ! C'en est un, en effet, pour moi que cet état nouveau. Amour, amitié, candeur, amabilité de ma femme ! Son âme se développe chaque jour ; je l'aime, je l'aimerai ; je crois fermement que je serai heureux [2]. » Dès lors, sa tendresse conjugale croît, pour ainsi dire, d'heure en heure. Au cours de la première absence que lui impose son métier militaire, ses lettres à sa femme sont celles d'un amoureux plus peut-être que d'un mari : « Être neuf jours sans avoir de tes nouvelles, c'est comme si j'étais à cinquante lieues de toi. Ce sont les silences qui séparent, plus encore que les distances... Ah ! répète-moi sans cesse que tu m'aimes ! Je chéris ces répétitions ; ce désordre est l'éloquence du cœur. » Un peu plus tard : « Ce vilain Lépine ne m'a pas encore envoyé ma montre, mais j'ai ton portrait. Je puis bien dire comme la duchesse du Maine : l'une marque les heures, l'autre les fait oublier [3]. »

La comtesse de Guibert était digne en tous points de cette affection passionnée. A la jeunesse, à l'attrait d'un gracieux visage — dont un portrait de Greuze a perpétué la délicate beauté — elle joignait une douceur, une patience, une raison précoces, qui devaient l'aider rapidement à exercer

[1] *Journal de Guibert pendant ses voyages en France.* Écrit le 1er juin 1775.

[2] *Ibidem.* 8 juin.

[3] Lettres de juin et juillet 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

sur son fougueux époux une action, presque imperceptible au début, mais aussi forte que durable. Ce n'est pas elle qui l'irritera par des jalousies maladroites. Jamais, dans sa correspondance avec sa mère ou son mari, elle ne prononce le nom de mademoiselle de Lespinasse, sauf pour lui faire porter un jour, de la part de Guibert, une lettre et une loge de théâtre. Elle se montre remplie d'égards pour madame de Montsauge, bien qu'elle devine chez cette dernière une sourde antipathie. Le désir de Guibert était que les deux femmes eussent un commerce familier : « Je voudrais que ce que j'aime tienne à mes amis, écrit-il à madame de Guibert ; c'est un enchaînement dont je pense que je suis le premier anneau. — Je lui pardonnerais de me haïr, si elle était moins aimée de toi », lui répond-elle doucement [1] ; après quoi, sans plus insister, elle rend visite à madame de Montsauge, l'invite fréquemment à souper, consent même à faire un séjour dans son château de la Bretèche.

Vertu plus appréciable encore, la comtesse de Guibert ressent pour l'homme dont elle porte le nom une admiration sans mélange, absolument sincère, et qui ne faiblira jamais. Comment Guibert pourrait-il résister à l'atmosphère d'encens qu'il respire constamment au foyer conjugal, lui pour lequel l'applaudissement est une nécessité, presque un besoin physique ? C'est ce qui n'échappe point à la pénétration jalouse de mademoiselle de Lespinasse, quand elle lui parle, avec une amère ironie, de « cette famille toujours à ses genoux », de ces louanges qui, « matin et soir, caressent son amour-propre. » — « Voilà comme elle vous a attiré,

[1] Lettres de juin et juillet 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

s'écrie-t-elle[1], comme vous vous êtes soumis, et comme vous serez subjugué tout le reste de votre vie. » Sur ce dernier point, elle voit juste. Par sa foi absolue dans le génie de son époux, au moins autant que par ses exquises qualités, la jeune femme conquiert peu à peu et fixe définitivement ce cœur divers, ce cœur volage ; et c'est avec une entière conviction que Guibert proclamera bientôt sa soumission complète et sans réserve à ce joug aimable et léger : « Charmante et douce créature, le Ciel t'a formée selon le vœu de mon cœur. Il t'a donné pour premier charme la bonté, et ensuite la grâce, plus belle que la beauté, la modestie, la simplicité, la raison ; et tous ces attraits croissent à l'ombre de la vie que tu mènes... Oui, dans quelques années, tu ne seras plus une femme ordinaire ; tu seras l'objet exclusif de mon culte ; tous mes autres sentiments seront réunis sur ta tête ; et mes ennemis pâliront d'envie, en me voyant un bonheur qu'ils ne pourront ni m'ôter, ni affaiblir[2] ! »

Tandis que s'ébauchait cette édifiante idylle, Julie de Lespinasse, demeurée à Paris dans sa pauvre maison, évoquait en esprit ces scènes déchirantes pour son cœur et se mourait de honte, de désespoir et de remords. Huit jours durant, suivant son expression, elle fut « sans mots, ni larmes », gardant un silence effrayant, que coupaient seuls des accès convulsifs. Plus que jamais, dans cette détresse, son âme se tourne vers Mora ; presque chaque jour elle lui écrit, pour lui raconter sa misère, implorer son pardon, le conjurer de cesser sa vengeance. Ces lettres à un mort sont, pour

[1] Lettre du 8 novembre 1775. *Ibidem.*
[2] *Journal de Guibert. Passim.*

l'instant, sa seule correspondance. Dix jours après le départ de Guibert, elle a reçu de ce dernier un billet laconique, d'un ton froid et gêné, s'excusant de son abandon, lui conseillant l'oubli. Dans l'état où elle est, ces lignes la mettent hors d'elle-même ; de chaque parole, comme elle l'avoue, elle fait « du fiel et du poison ». Une phrase inoffensive : « Vivez, je ne suis pas digne du mal que je vous fais », la révolte à tel point qu'elle en est « suffoquée » ; elle y veut découvrir je ne sais quel secret outrage, et, dans ses longues nuits d'insomnie, si elle s'assoupit un moment, elle « se réveille avec effroi, dit-elle, au son de ces horribles mots ». Aussi refuse-t-elle de répondre, et pendant six semaines elle n'ouvrira même pas les lettres de l'absent. Sans cesse, dans son cerveau fiévreux, revient la même pensée, dont elle fouette sa colère : Guibert ne l'a jamais aimée, elle n'a jamais été que son jouet et sa dupe ; ce qu'elle formule, un peu plus tard, en ces termes sanglants : « Je vous vois aujourd'hui [1] tel que vous êtes. Je vois que vous avez fait une action vile ; je vois que vous n'avez pas craint de me réduire au désespoir, pour me faire servir de remplissage dans un temps que vous vouliez employer à rompre une liaison que vous ne pouviez conserver en vous mariant ; et, pour mettre quelque honnêteté dans vos procédés avec madame de Montsauge, il vous a peu importé de m'avilir et de me faire perdre le seul bien qui me restait, l'estime de moi-même ! »

C'est miracle, à vrai dire, que son corps frêle, déjà presque épuisé, résiste à ces secousses et au régime qu'elle lui impose. Elle ne mange presque

[1] Lettre du 1er juillet 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

plus ; pour éteindre sa fièvre, elle passe quotidiennement plusieurs heures dans le bain ; elle calme ses nerfs affolés avec d'énormes doses d'opium. Sur quoi, en vue de s'étourdir, elle reprend fougueusement l'existence mondaine d'autrefois, soupe en ville, rouvre son salon, court les spectacles avec rage. Quand ces moyens ne suffisent plus et qu'elle sent l'impérieux besoin de soulager son âme, elle prend sa plume et accable Guibert. Car elle s'est enfin décidée à renouer la correspondance ; un jour, elle a — machinalement, dit-elle, — ouvert un paquet de la poste : c'était une brochure de Guibert, *l'Éloge de Catinat*, accompagnée d'une lettre de l'auteur. Elle lit et se détermine à répondre, mais de quel ton et avec quel accent ! Les mots de « haine » et de « vengeance » reviennent presque à chaque page, parmi de cruelles invectives ; à moins qu'elle ne joue la froideur, le détachement hautain : « Souffrez-moi le mouvement d'orgueil et de vengeance qui me fait trouver du plaisir à prononcer que je vous pardonne et qu'il n'est plus en votre pouvoir de me faire connaître la crainte. » Ou encore elle étale un écrasant dédain : « Votre mariage, en me faisant connaître votre âme tout entière, a repoussé et fermé la mienne à jamais. Il a été un temps où j'aurais mieux aimé que vous fussiez malheureux que méprisable ; ce temps n'est plus [1]. »

Cette virulence, ces outrages, ces excès, malgré leur injustice, appellent pourtant le blâme bien moins que la pitié, tant on y sent d'atroce souffrance, et tant ce fracas de colère ressemble à un râle d'agonie. Au reste, peu s'en faut qu'il n'en

[1] Lettre du 1er juillet 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

soit réellement ainsi : le 15 juillet, elle est prise d'une crise si terrible, de spasmes si affreux, de si effrayantes convulsions, qu'on croit sa dernière heure venue. Ses mains, ses bras étaient « tordus et retirés » ; des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres : « Je mourrai... allez-vous-en ! » D'Alembert, au pied de son lit, pleurait à fendre l'âme : « Que je suis malheureux de ce que M. de Guibert n'est pas ici ! répétait-il avec égarement. C'est le seul qui pourrait adoucir vos maux ! » Ces paroles, assure-t-elle, lui rendirent la raison : « J'ai senti [1] qu'il fallait me calmer pour rendre le repos et la vie à cet excellent homme. Je me suis fait effort, je lui ai dit qu'il s'était joint une attaque de nerfs à mes douleurs habituelles. » Un violent accès de larmes survint quelques minutes après, provoquant une détente ; un hasard heureux fit le reste, l'arrivée du facteur portant dans sa sacoche deux lettres de Guibert : « Mes mains tremblaient, dit-elle, au point de ne pouvoir les saisir ni les ouvrir. Oh ! pour mon bonheur, le premier mot que j'ai pu lire était : *Mon amie.* Mon âme, mes lèvres, ma vie, sont allées s'attacher au papier ; je ne pouvais plus lire, je ne distinguais rien que des mots détachés, je lisais : *Vous me rendez la vie, je respire.* Mon ami, c'est vous qui me la donniez. Jamais, non jamais, je n'avais éprouvé un sentiment aussi tendre et aussi passionné ! »

Comme le font présager ces lignes, cette crise aiguë amène un apaisement moral. Elle « ne veut plus », elle « ne peut plus haïr ». Elle se résigne peu à peu à l'idée, longtemps rejetée, que, sans régner seule sur un cœur, on y peut conserver une place.

[1] Lettre du 15 juillet 1775. Éd. Asse.

Le partage, à coup sûr, lui inspire un juste dégoût, mais, à défaut d'amour complet, elle entrevoit dorénavant la possibilité d'une chaste et innocente tendresse, et cet espoir la rattache à la vie : « Oui, nous serons vertueux, dit-elle avec courage [1], je vous le jure, je vous en réponds. Votre bonheur, votre devoir me seront sacrés ; je me ferais horreur, si je trouvais en moi un mouvement qui pût les troubler. Oh ! mon Dieu, si j'avais pu conserver une seule pensée qui pût blesser la vertu, vous me feriez frémir !... Non, mon ami, vous n'aurez rien à vous reprocher... Vous connaissez la passion, vous savez la force qu'elle peut donner à l'âme qu'elle possède ? Eh bien, je vous promets de joindre à cette force toute celle que peuvent donner l'amour de la vertu et le mépris de la mort, pour ne jamais porter atteinte à votre repos et à vos devoirs. Je me suis bien consultée ; si vous m'aimez, j'aurai la force du martyre. »

Un nouveau pacte est conclu sur ces bases, et Guibert, il faut en convenir, sa conscience ainsi en repos, fait paraître une plus tendre et plus attentive affection. Les rôles semblent changés ; c'est lui maintenant qui fait appel aux souvenirs du passé, qui implore des lettres fréquentes, ou qui réclame l'indulgence de Julie, avec une humilité toute nouvelle : « J'ai des chagrins, des remords ; tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'aime, tout ce qui m'a aimé est malheureux. C'est vraisemblablement ma destinée de répandre le malheur autour de moi... Dites-moi un mot, et que ce soit encore celui de *mon ami !* » Après un court silence de mademoiselle de Lespinasse : « Je vous écris sans avoir l'espérance

[1] Lettre du 15 juillet 1775. Éd. Asse.

que vous me répondiez, mais je ne me lasserai pas, je vous poursuivrai de mon sentiment, dussiez-vous me mander qu'il vous est un supplice. » Sur une phrase où elle a laissé percer quelque amertume : « Ces mots m'effraient : *Je ne vous aime pas partout ou vous êtes*. Ah ! moi, mon amie, je vous aime partout où je suis, et je ne changerai jamais [1]. » Ces protestations, à vrai dire, sont parfois accueillies par un sourire de doute et d'incrédulité : « Est-il bien vrai ? Avez-vous besoin d'être aimé de moi ? Cela ne prouve pas que vous soyez sensible ; cela prouve seulement que vous êtes insatiable [2]. » Néanmoins, pour le cœur malade de mademoiselle de Lespinasse, de telles paroles sont un baume bienfaisant, et sa plume retrouve par instants les douces expressions d'autrefois : « Ce qui est la première vérité, c'est que je vous aime avec autant d'âme que si vous aviez fait à mon repos et à mon plaisir le sacrifice de votre bonheur [3]. »

C'est aussi dans ce temps que, par hasard, elle rencontre un jour à Paris madame de Guibert et sa mère : « J'ai été au-devant d'elles, dit-elle d'un ton de fierté ; je leur ai parlé de leurs santés, de leurs talents, enfin j'ose vous répondre que vous entendrez dire que je suis *bien aimable,* et vous n'en croirez rien. » C'est à peine si cette mansuétude est acidulée d'ironie : « Je deviens parfaite à me faire peur. Je crois que je suis comme le cygne ; son chant de mort est le plus parfait. Enfin, c'est quelque chose. Vous direz : elle est morte mal à propos, c'est bien dommage ! » Quand la saison

[1] Lettres de Guibert de septembre et d'octobre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre de mademoiselle de Lespinasse du 26 octobre 1775. Éd. Asse.

[3] Lettre du 18 octobre. *Ibidem.*

d'automne a définitivement ramené Guibert sur les bords de la Seine, elle le reçoit chez elle sur le même pied que trois années plus tôt, au début de leur connaissance, fréquemment, publiquement, dans une honnête intimité, qui ne comporte aucun remords.

Si cette situation nouvelle et délicate se maintient jusqu'au bout, sans réserve et sans défaillance, c'est à Julie qu'en revient le mérite. Une scène que rapporte Guibert en est le témoignage. Certain soir de novembre, il la trouve seule chez elle ; il vient, sur sa prière, lui rapporter un paquet de ses lettres, des lettres de l'époque où la passion déçue parlait le langage de la haine ; avant que de s'en séparer, il réclame la faveur de les relire avec elle ; laissons ici la parole à Guibert : « Jamais, écrit-il [1], l'amour ne m'a enivré à ce point ! Vos lettres, ces mêmes lettres qui devaient me refroidir, le souvenir du passé qui s'est tout à coup présenté devant moi, ma main qui s'est portée sur la vôtre, enfin que pourrai-je vous dire ? Je n'ai plus été maître de moi... » Entre l'homme affolé et la femme éperdue, une querelle, une lutte pour mieux dire, s'est alors engagée, courte, mais violente : « Tout le feu, tout le désordre de la passion était dans mon cœur, et vous, vous me repoussiez par des témoignages de haine et de mépris ! » Pas plus que la brutalité, ni les instances, ni les supplications ne peuvent venir à bout de la résistance de Julie. Confus, humilié, vaincu, Guibert s'enfuit enfin, rentre dans son logis, d'où, la nuit même, en termes repentants, il demande grâce pour une

[1] Lettre de novembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

heure de folie : « Mon amie [1], par quelles expressions, par quelle conduite, pourrai-je me faire pardonner les mouvements qui m'ont entraîné ? Vous m'accusez, vous me condamnez, vous me haïssez, vous me croyez sans morale et sans vertu !... Je meurs de repentir et de regret ; je ne puis point trouver le sommeil ; je suis au désespoir de vous avoir déplu, je ne puis dire *offensée ;* on n'offense que quand on méprise ou qu'on forme de sang-froid le projet de séduire et d'allumer, et j'étais si loin de ce projet !... Je retarderai mon voyage, j'irai demain me jeter à vos pieds et vous demander ma grâce. Jamais je ne l'ai plus méritée, jamais vous ne m'avez été aussi chère. »

Qui s'attendrait, pour une pareille offense, à une tenace rancune, à une implacable rigueur, démontrerait par là qu'il connaît peu le cœur des femmes. Sans mollir dans sa volonté, sans revenir sur une décision sans appel, Julie, lorsque sa colère est éteinte, ne voit bientôt qu'une chose dans la scène qui l'a bouleversée : la preuve qu'elle est encore aimée. Le billet qui répond à la lettre qu'on vient de lire respire, en même temps qu'un grand trouble, une infinie tendresse : « Je ne sais plus vous écrire [2], je crains de vous parler. Mon âme est à la torture ; je confonds tout, je ne sais plus si c'est le crime ou la vertu qui fait le malheur ; je ne sais ce qu'il y a de plus douloureux, des remords ou des regrets... Je vis et, je vous le répète, ce qui me retient à la vie, c'est que je me sens aimée ; ce mot est tombé de mon cœur hier au soir. Vous le voyez, vous m'enlevez à tout ; au bout d'un quart d'heure de votre présence, je reste seule

[1] Novembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] *Ibidem.*

avec vous dans l'univers ; vous anéantissez le passé et l'avenir ; vous n'êtes plus coupable, je ne suis plus malheureuse ! »

Une âme moins passionnée que celle de mademoiselle de Lespinasse se serait sans doute, à la longue, accommodée de ce demi-bonheur ; sur les ruines de l'amour se serait établie une douce et solide amitié. Il n'en peut être ainsi avec la créature ardente et impérieuse qui ne connaît en rien, comme elle l'avoue elle-même, « ni modération, ni mesure ». Elle a vu clairement son devoir ; inébranlablement, elle y sacrifie son bonheur ; le lien qu'elle a rompu, elle ne le renouera jamais, mais elle se meurt de cette rupture. La saison d'automne et d'hiver qui suit le mariage de Guibert n'est qu'un long appel vers cette mort, dont elle parle comme d'une amie : « Oh ! qu'elle vienne, s'écrie-t-elle [1], et je fais serment de ne pas lui donner de dégoût et de la recevoir au contraire comme une libératrice ! » « En m'interrogeant sur ce que je veux, sur ce qui reste pour moi dans la nature, reprend-elle [2], je ne trouve rien à me répondre, sinon ce que demanderait un voyageur bien las : *un gîte ;* et je vois le mien à Saint-Sulpice. » Un jour qu'elle est plus faible encore que de coutume : « Laissez-moi arrêter, reposer ma pensée sur ce moment tant désiré, si attendu, et dont je me sens approcher avec une sorte de transport [3]. »

Ce ne sont point propos en l'air, attitude affectée; elle sent, elle sait qu'elle est atteinte dans les

[1] Lettre du 15 octobre 1775, à Condorcet. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.
[2] Lettre du 18 octobre 1775, à Guibert. Éd. Asse.
[3] Lettre du 3 novembre 1775, à Guibert. Éd. Asse.

sources mêmes de la vie [1], que l'incurable mal qui la ronge nuit et jour a passé, comme elle dit, « de son âme à son corps » ; et, quand elle a recours aux soins de son médecin, il ne se trompe pas sur la cause de cette effrayante destruction : « Il me répète sans cesse que je suis consumée de chagrin, que mon pouls, que ma respiration annoncent une douleur active, et il s'en va toujours en disant : *Nous n'avons point de remèdes pour l'âme.* »

Il est rare, au surplus, dans cette dernière période, qu'elle fasse appel aux lumières de la Faculté. Elle a pris le parti de se soigner elle-même, et son unique souci est de se délivrer de la souffrance physique. « Des calmants », c'est-à-dire des soporifiques, voilà presque son seul remède, dont elle use immodérément et qu'elle s'administre à sa guise, malgré les remontrances de ses meilleurs amis. C'est ce dont la reprend, avec esprit et sans succès, la comtesse de Boufflers : « C'est une chose bien singulière [2] de trouver une personne d'esprit qui redoute les médecins et non les drogues. Vous imaginez donc que c'est avec un couteau qu'ils tuent les gens ? Croyez-moi, leurs pilules sont plus malsaines que leur présence ; et quand on se livre une fois aux médicaments, le plus court est de les consulter, car, quelque ignorants qu'ils soient, ils en savent encore plus que nous là-dessus. » Nul raisonnement n'a prise sur son obstination, car cette conduite

[1] « Si je suivais mon mouvement, confie-t-elle à Condorcet, je donnerais à toutes mes volontés l'expression de celles des mourants. Il me semble que c'est toujours pour la dernière fois que je veux ou que je désire. Vous voyez que voilà une espèce de folie, ou de faiblesse, qu'il ne tiendrait qu'à moi de nommer *pressentiment.* » (Lettre du 17 octobre 1775. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.)

[2] Arch. du château de Talcy.

fait partie d'un plan préconçu, et cette phase ultime de sa vie n'est, à vrai dire, qu'un lent suicide, froidement prémédité, accompli sans faiblesse. Elle prend, dès cette époque, toutes ses dispositions dernières, réglant d'avance les détails de son enterrement, indiquant avec minutie ce qu'on doit faire après sa mort, comme de « lui faire ouvrir la tête par un chirurgien de la Charité », funèbres vœux qu'elle confie à Guibert et qui *le glacent d'horreur*. « Il faut donc, s'écrie-t-il [1], que vous soyez sans aucune sorte de sentiment pour moi, pour porter ainsi le désespoir dans mon âme ! Mais vous ne l'y portez pas, dites-vous ; tous mes chagrins ne sont que fugitifs ; mes larmes mêmes ne prouvent rien, j'en ai si souvent versé ! Peu s'en faut que vous n'alliez à dire qu'elles sont fausses. »

Telle est effectivement l'idée qui la poursuit sans cesse, la seule crainte qui l'agite au seuil de la tombe entr'ouverte : Guibert l'oubliera vite et ne la pleurera pas longtemps : « Oh ! mon ami [2], rien n'est profond, rien n'est de suite en vous. Il y a des jours où la nouvelle de ma mort vous ferait à peine sensation ; et, voyez si je vous connais, peut-être y a-t-il tel moment où vous en seriez accablé. » On voit combien, malgré son anéantissement physique, l'amour subsiste dans son cœur, vivace, indestructible, vainqueur de la souffrance : « Je ne suis plus à moi [3] lorsque je vous vois ; votre présence charme tous mes maux ; alternativement vous me donnez ou vous m'enlevez la fièvre ; à peine sais-je si j'ai souffert. En vous voyant, je

[1] Février 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] Lettre du 7 novembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[3] *Ibidem.*

n'ai pas besoin que vous m'aimiez : le Ciel est dans mon âme, je ne juge plus la vôtre, j'oublie que vous êtes coupable, je vous aime ! »

Il est étrange de constater que, dans son entourage même le plus familier, nul ne soupçonne la réelle origine de cet état qui désole ses amis. Tous attribuent sa langueur, sa faiblesse, son pitoyable amaigrissement, au chagrin qu'elle éprouve d'avoir perdu Mora, et la chapitrent à l'envi, avec une affectueuse logique, sur la stérilité des regrets éternels : « Vous vous êtes fait, lui écrit Suard [1], des idées exagérées de passion, qui raniment un sentiment prêt à s'affaiblir et rappellent à votre imagination tout ce qui peut le rendre plus amer et plus durable. Ah ! mademoiselle, je n'aurais qu'un vœu à former : ne soyez pas plus grande que nature ! Laissez-vous aller à ce qui vous attire, ne rappelez pas des souvenirs funestes qui s'enfuient, et consolez-vous de n'être pas inconsolable. » Condorcet, madame de Boufflers et ses autres amis lui tiennent le même langage, qui la pénètre, à leur insu, d'une humiliation douloureuse : « Ils croient tous [2] que c'est la mort de M. de Mora qui me tue. Mon ami, s'ils savaient que c'est vous, que c'est votre mariage qui a frappé le coup mortel ! Quelle horreur ils auraient pour moi ! Que je leur paraîtrais méprisable ! Ah ! ils ne m'accuseraient ni plus haut ni plus fort que ma conscience. » Et, dans son aversion pour le mensonge, elle est quelquefois sur le point de leur tout révéler : « Je ne sais comment il ne m'est pas déjà échappé vingt fois des mots qui découvriraient le secret de ma vie et de

[1] Arch. du château de Talcy.
[2] Lettre du 7 novembre 1775. Éd. Asse.

mon cœur. » Elle se tait cependant ; personne ne lit dans cette âme déchirée. Trente ans plus tard, quand la veuve de Guibert se décide à faire publier les premières lettres de Julie, madame Suard ouvre le volume ; à peine en a-t-elle lu dix pages que le livre lui tombe des mains ; elle court chez son mari : « Mon ami, lui crie-t-elle, elle aimait M. de Guibert ! — Oui, répond-il, je viens de l'apprendre. » Et tous deux demeurèrent confondus d'étonnement [1].

Mais celui dont l'aveuglement passe vraiment toutes les bornes, c'est l'ami qui vit sous son toit et qui suit, heure par heure, toutes les phases de son existence. La tendresse passionnée que d'Alembert professe pour mademoiselle de Lespinasse, la connaissance parfaite qu'il a de sa nature, ne lui laissent aucun doute sur la cause toute morale des maux dont elle est accablée ; mais, n'ayant jamais cru qu'elle eût éprouvé pour Mora autre chose que de l'amitié, il ne peut, comme les autres, mettre sur le compte de ce deuil le dépérissement de Julie. D'autre part, il constate avec un amer désespoir le changement subit et complet qui, depuis quelques mois, s'est produit dans son attitude, dans sa manière d'être avec lui. Ce n'est plus, comme naguère, lorsqu'elle tremblait pour les jours de Mora, la froideur, le silence distrait d'une personne absorbée par de tristes pensées, mais une sécheresse, une aigreur de langage et, chaque fois qu'il s'approche, un mouvement de recul qui semble de la répulsion ; c'est ce dont elle s'accuse elle-même dans ce passage d'une de ses lettres à Guibert : « Si je ne vous paraissais pas trop ingrate,

[1] *Mémoires* de madame Suard. *Passim.*

je vous dirais que je verrais partir avec une sorte de plaisir M. d'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme ; il me met mal avec moi-même ; je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus [1]. »

Faut-il décrire la peine que ressent d'Alembert d'une telle métamorphose ? Jamais pourtant il ne se plaint, et ce n'est que par sa bonté, par sa douceur constante, par son infatigable dévouement, qu'il cherche à regagner le cœur qui lui échappe. C'est à cette date qu'en apportant son portrait à Julie, il inscrit au-dessous ces vers mélancoliques :

De ma tendre amitié ce portrait est le gage ;
Qu'il soit dans tous vos maux votre plus ferme appui,
Et dites quelquefois, en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui ?

C'est en vain cependant qu'il se creuse la cervelle ; jamais, dans ses nuits sans sommeil, il ne devine la triste vérité. « Par quel motif, *que je ne puis comprendre ni soupçonner*, gémit-il au lendemain de la mort de Julie [2], ce sentiment si doux pour moi s'est-il changé tout à coup en éloignement et en aversion ? Qu'avais-je fait pour vous déplaire ?... Aviez-vous avec moi quelque tort que j'ignorais, et

[1] Les mauvais procédés dont elle use envers d'Alembert n'empêchent pas cependant mademoiselle de Lespinasse de rendre pleine justice à ses mérites et à ses talents. Le comparant un jour avec Voltaire : « C'est en vérité M. d'Alembert qui est le premier homme de lettres, écrit-elle à Guibert ; il les honore à tous égards. — Vous avez bien raison, lui répond celui-ci ; il est le premier de nos philosophes, le premier de nos gens de lettres, parce que lui seul joint au génie une constance de principes, une pratique de philosophie, un désintéressement, une élévation, une bonté, tels que je n'en connais point. » (Août 1774. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.)

[2] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse*. Écrit le 22 juillet 1776.

que j'aurais eu tant de douceur à vous pardonner si je l'avais su ? Vous avez dit à l'un de mes amis, qui vous reprochait la manière dont vous me traitiez, que la cause de votre chagrin était de ne pouvoir m'ouvrir votre âme et me faire voir les plaies qui la déchiraient. J'ai été vingt fois au moment de me jeter dans vos bras et de vous demander quel était mon crime ; mais j'ai craint que vos bras ne repoussassent les miens, que j'aurais tendus vers vous. Votre contenance, vos discours, votre silence même, tout semblait me défendre de vous approcher. »

S'il est loin, comme on voit, de supposer chez son amie un amour malheureux, à plus forte raison ne songe-t-il pas à soupçonner Guibert. Nous l'avons entendu, lors de la crise où Julie a cru succomber, déplorer candidement l'absence de ce consolateur ; il lui marque, en effet, toujours et en toute occasion, une confiance toute spéciale, une sympathie particulière. « M. d'Alembert vous aime comme si j'y consentais », dira Julie à son amant avec un demi-sourire [1]. Il lui écrit toutes les fois qu'il s'absente ; s'il est souffrant, il court chez lui pour s'informer de sa santé ; quand la faiblesse cloue Julie dans sa chambre, il tient Guibert au courant des nouvelles, lui porte même parfois des lettres de la malade, dont il met l'adresse de sa main [2]. Une naïveté si surprenante prêterait à la raillerie, si l'on n'était pris d'émotion devant une foi si absolue, une abnégation si touchante, un si généreux dévouement. Il gardera cette belle fidélité

[1] Lettre du 10 juillet 1775. Éd. Asse.

[2] Pour plusieurs des dernières lettres de mademoiselle de Lespinasse à Guibert, la suscription est de l'écriture de d'Alembert. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

au delà de la tombe ; quand Marmontel, pour l'arracher à sa douleur, lui rappellera un jour l'ingratitude de son amie : « Oui, répondra-t-il en pleurant, elle était changée, mais moi je ne l'étais pas[1]. »

Les rigueurs de l'hiver ne pouvaient manquer d'aggraver l'état, terriblement précaire, de mademoiselle de Lespinasse. « J'ai froid, si froid, écrit-elle[2], que mon thermomètre est à vingt degrés plus bas que celui de Réaumur. Ce froid concentré, cet état de torture perpétuelle, me jettent dans un découragement si total, si entier, que je n'ai plus la force de désirer une meilleure disposition. » — « Je gèle, je tremble, je meurs de froid, je suis dans l'eau, reprend-elle peu après. Mon cœur est froid, serré et douloureux, et je dirais comme la folle de Bedlam : *il souffre tant qu'il crèvera.* » Aux frissons qui, chaque soir, glacent le sang dans ses veines, succède chaque nuit une fièvre ardente qui la tient éveillée jusqu'à l'aube du matin. Puis ce sont des accès de toux et de suffocation, des maux de tête qui la rendent « presque folle ». Aussi, plus que jamais, invoque-t-elle à son aide le dangereux secours de l'opium, dont il lui arrive d'absorber jusqu'à « quatre grains » à la fois : « Pris à cette dose, dit-elle[3],

[1] *Mémoires* de Marmontel.

[2] Janvier 1776. Éd. Asse.

[3] Lettre de décembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert. — L'opium, à cette époque, était fort à la mode, et certaines femmes en faisaient un abus comparable à celui qu'on fait aujourd'hui de la morphine. Voici comment le comte des Alleurs, dans une lettre adressée à madame du Deffand, en décrit les effets successifs : « Il met le sang en mouvement, donne les idées les plus gaies, remplit l'âme d'espérances flatteuses. Dès que son action cesse, il jette dans la langueur, la mélancolie et l'assoupissement... Il faut en augmenter les doses

il me calme à la manière dont la tête de Méduse calmait. Je suis pétrifiée, sans mouvement, je n'ai l'usage d'aucune de mes facultés ; ce que je vois n'est plus pour moi que la lanterne magique, et cela est si vrai que, pendant deux heures cet après-midi, il m'aurait été impossible de mettre des noms sur les visages. Oh ! c'est un singulier état que d'être morte toute en vie ! » Vingt fois, à ce régime, elle risque de s'empoisonner, et ses amis, Guibert en tête, perdent leur éloquence à lutter contre cet excès : « Au nom de Dieu, par pitié, la conjure ce dernier [1], si vous m'avez jamais aimé, ne prenez pas cette seconde pilule ! Je ne vous survivrais pas... Vous m'avez dit des paroles qui m'ont fait trembler : ce *froid inconnu* que vous sentez dans votre cœur... Mon Dieu, Phèdre s'exprime ainsi ! »

Le pire est son affaiblissement graduel. Malgré son énergie, il est bien rare maintenant qu'elle puisse quitter sa chambre, fût-ce pour une course urgente et nécessaire : « Le moyen de penser à se faire transporter là, dit-elle dans une circonstance de ce genre [2], lorsqu'il y a trop loin de mon lit à mon fauteuil. Vous n'avez pas l'idée de l'état de faiblesse où je suis. Je laboure en vous écrivant ; les oreilles me tintent, comme si j'allais m'évanouir. » Ces défaillances sont quelquefois suivies de résurrections passagères,

tous les trois mois au moins. Il diminue l'appétit, il attaque les nerfs. Ceux qui en font usage deviennent maigres et jaunes ; lorsque de jaunes ils deviennent verts, la mort n'est pas éloignée. Avez-vous envie d'en prendre ? » (Lettre du 17 avril 1749. Corresp. publiée par M. de Lescure.)

[1] Lettre de janvier 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Février 1776. *Ibidem.* — Il s'agissait de visiter un nouvel appartement qu'elle désirait louer.

d'un fébrile besoin de mouvement, accompagné d'une espèce de fringale : « Vous ne connaissez pas le plaisir de manger jusqu'à la passion ? Eh bien, j'en suis là depuis douze ou quinze jours ; et les médecins, qui sont des ignorants ou des barbares, prétendent que c'est un mauvais symptôme pour ma poitrine. Si je pouvais calmer ma toux, je ne me soucierais guère de leurs pronostics ! » — « Jamais, dit-elle encore dans une de ces périodes[1], je n'ai eu tant de vie et de force. Le silence, la solitude des nuits me donnent une intensité d'existence que j'aurais peine à décrire. » Dans ces phases éphémères, elle se reprend à l'espérance, elle esquisse des projets d'avenir. L'idée de quitter son logis pour se rapprocher de Guibert[2] la hanta quelque temps ; c'est avec une hâte maladive qu'elle prétendait terminer cette affaire, dont Guibert, trop lentement à son gré, suivait la négociation.

Au reste, si son corps languit, son âme reste active et brûlante. Sans doute sa porte est, la plupart du temps, fermée pour les indifférents, et elle ne reçoit plus qu'un nombre assez restreint d'intimes, mais elle se montre avec ceux-ci aussi pleine de vivacité, de grâce et d'éloquence qu'aux plus beaux jours de son fameux salon. « Vous la trouveriez encore intéressante et animée au milieu de ses souffrances et dans l'affaissement où elle tombe tous les jours », mande Morellet à lord

[1] Lettre à Suard de 1776. Arch. du château de Talcy.

[2] Guibert logeait alors rue de Grammont, dans une maison appartenant à son beau-père. L'appartement que désirait louer mademoiselle de Lespinasse était situé au coin de cette même rue et du boulevard.

Shelburne[1], ajoutant qu'un «miracle seul» pourrait l'arracher à la mort. Le mal n'a pas plus prise sur son cœur que sur son esprit ; elle aime Guibert avec la même tendresse, la même ardeur et la même amertume. Elle a toujours le même besoin de le voir chaque jour, à toute heure, et elle ne se lasse pas de solliciter ses visites : « Je devrais avoir la préférence, parce qu'il me semble que l'attention se réveille au moment de se quitter ; les soins ne tirent plus à conséquence. C'est ce qui fait que presque tous les agonisants sont aimés et pleurés[2]. » Elle s'excuse néanmoins du spectacle affligeant qu'elle est forcée de lui offrir : « Je meurs de regret de la manière dont vous passez la soirée ici, tandis que vous êtes entouré ailleurs de tous les genres de plaisirs. Point de sacrifice, mon ami[3]. »

Ces derniers mots suffiraient à prouver que, si la passion dure encore, sa jalousie, son triste corollaire, n'a pas cédé non plus devant les approches de la mort. La pensée des deux femmes qu'elle laissera derrière elle, l'ancienne maîtresse et l'épouse légitime, empoisonne ses derniers instants, et elle attaque souvent Guibert sur les embarras que lui causent tant de diverses affections, qui réclament tour à tour leurs droits : « Que ferez-vous demain[4], mon ami ? Non pas, comme de raison, ce que vous avez dit que vous feriez, mais ce qui plaira à la première ou à la dernière venue[5] ;

[1] Lettre de l'abbé Morellet à lord Shelburne, du 12 mars 1776. *Passim.*

[2] Lettre de décembre 1775. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[3] Lettre de mars 1776. *Ibidem.*

[4] Lettre de mars 1776. *Ibidem.*

[5] C'est-à-dire madame de Montsauge et madame de Guibert.

et cela est juste, car c'est entre les deux qu'est ma place. Que je rendrais grâce au Ciel si, avant que de mourir, je pouvais m'exiler de ce *trio!* En vérité, vous les feriez mourir d'humeur, si vous veniez à leur dire la vérité. Moi, vieille, laide, maussade, mourante, figurer avec ce qu'il y a de plus aimable et de plus charmant dans ce pays-ci ! Mon ami, vous avez le goût dépravé. J'en suis bien fâché pour vous ; car moi je m'en vais, mais vous, vous resterez dépravé. »

Ces tristes ironies ont remplacé les violences d'antan. Janvier a vu leur dernière scène, si terrible à vrai dire que, le lendemain, lorsqu'il a repris son sang-froid, Guibert a redouté quelque résolution fatale : « Mon amie, quelle réponse ! a-t-il écrit avec effroi [1]. Je la trouve en rentrant chez moi, et je frémis. L'état dans lequel je vous ai laissée se joint à tant d'horreur, et achève de m'accabler. Vous aviez la pâleur de la mort... Moi, votre bourreau ! Ah ! tue-t-on ce qu'on aime, ce qu'on ne peut se passer d'aimer ? Deux mots, je vous en conjure, je ne respire pas. Ah ! mon amie, vous voulez donc que je pleure en larmes de sang la scène d'hier au soir ? » A dater de ce jour, moitié crainte, moitié compassion, il s'est juré de se contenir, de tout accepter sans révolte, et il nous faut maintenant admirer sa patience. Aux mots amers, aux reproches silencieux, plus pénibles encore, il n'oppose plus que la résignation, le repentir, la douceur suppliante : « Je le sens, je le vois [2], je n'ai plus rien à attendre de vous, mon amie. Le désespoir et le désir de la mort habitent dans votre âme. Vous êtes déta-

[1] Janvier 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.
[2] Hiver de 1776. *Ibidem.*

chée de tout. Pas une parole de douceur et de bonté n'est sortie de votre bouche depuis trois semaines, et c'est encore plus votre volonté que votre abattement qui me condamne à ce supplice. Hier encore, vous me disiez que vous me vouliez du bien, et vous ajoutiez : *autant que vous m'avez fait de mal.* Quel vœu !... Vous m'avez parlé de votre santé, et vous m'en avez parlé avec l'accent du désespoir, comme pour m'accabler ; il semblait que vous voulussiez me dire : Oui, je souffre, et vous êtes mon bourreau ; je meurs, et c'est pour n'être plus à portée de vous voir. » A quelques semaines de là [1] : « Vous avez été hier à mon âme d'une manière terrible ; vos larmes, vos regards éteints, et jamais plus expressifs, me suivront longtemps. Vous me regardiez à peine, sinon vous m'auriez vu presque aussi bouleversé que vous ; je souffrais de vos maux et je pleurais de vos larmes. » Jamais, jusqu'à ce jour, il n'a trouvé d'accents si chaleureux et si vraiment sentis : « Je ne cesse de penser à vous, je baiserais le seuil de votre porte, j'y mourrais de douleur si vous me la refusiez ! »

Il fallut les instances répétées de Guibert, jointes aux prières de d'Alembert, pour déterminer la malade à recourir à d'autres soins que ceux du « médecin de sa rue », dont jusqu'alors elle s'était contentée [2]. Ils proposèrent Bordeu [3], le

[1] Avril 1776. *Ibidem.*

[2] « Il s'appelle M. Sontoul, écrivait-elle à Abel de Vichy, et il demeure rue de l'Université, près de la rue de Beaune, à côté du pâtissier. On lui donne trois livres, ainsi qu'à tous les chirurgiens de coin de rue. » Arch. du marquis de Vichy.

[3] Théophile de Bordeu, né en 1722, mort en 1776, célèbre par sa science, et aussi par ses paradoxes et le cynisme de ses

plus fameux praticien de son temps, et elle s'y résigna « le poignard sur la gorge », sans illusion sur le succès de cette consultation. « J'ai cédé à l'amitié en voyant Bordeu, écrit-elle. Avant qu'il soit peu, la même amitié gémira de l'inutilité de ses secours. » Bordeu trouva les poumons attaqués et déclara l'état à peu près sans espoir ; toutefois, affirme Guibert à Julie, « il dit toujours que, si votre âme se détendait, si elle cessait de souffrir, vous guéririez ». Les nouveaux remèdes essayés n'amenèrent point d'amélioration. Les forces déclinaient avec rapidité. Depuis le mois d'avril, elle ne quitte plus son lit. Son cercle se restreint encore : avec Guibert, qui vient matin et soir, et d'Alembert, toujours à son chevet, elle ne reçoit plus guère que Condorcet, Suard et madame Geoffrin. Cette dernière, relevant à peine d'une forte attaque d'apoplexie, demi-paralysée, presque mourante elle-même, se traîne quotidiennement auprès de son amie, au grand attendrissement de mademoiselle de Lespinasse : « Quel plaisir douloureux j'ai eu en la revoyant ! s'écrie-t-elle. Ah ! elle m'a fait mal ; j'ai vu sa fin plus près que la mienne. Je n'ai jamais pu me rendre maîtresse de mes larmes ; elles m'ont surmontée devant elle ; j'étais désolée. » Lorsque, au début de mai, Suard dut aller passer quelques semaines en Angleterre, ce fut le cœur navré qu'il fit à Julie des adieux qu'il savait être les derniers : « Ce n'est pas que je la plaigne de mourir, mandait-il de Londres à sa femme [1] ; il y a long-

propos. Il déplaisait fort, pour cette raison, à mademoiselle de Lespinasse.

[1] Lettre de Suard à madame Suard, 14 mai 1776. Arch. du château de Talcy.

temps que ses amis ne voient dans la prolongation de sa vie qu'une prolongation de malheur ; mais je la plains de souffrir, de languir, d'arriver à une mort prématurée par une longue continuité de douleur et de désespoir. Cette image m'obsède et obscurcit tout ce que je vois. »

Quant à Guibert, telle est son anxiété que c'est à peine si, dans ce mois de mai, il s'absente une fois quelques heures pour aller à Versailles, où l'appellent ses affaires. Le soir, quand il revient, il apprend que dans la journée la malade a failli succomber dans une crise ; il trouve un billet d'elle qu'elle a intitulé son *testament de mort,* et dont chaque mot éveille en lui l'épouvante et le repentir : « Votre *testament de mort!* Ce mot m'a fait frémir. Hélas! votre lettre porte en effet l'empreinte de la mort ; ce sont les accents de l'agonie... Je vous aime, mon amie, je vous aime ; ces expressions sortent du fond de mon âme ; mes sanglots les interrompraient si vous étiez là [1]. » C'est à son tour maintenant de faire appel à la pitié : « Votre lettre m'accable ; je ne suis pourtant point aussi coupable que vous l'imaginez. Je vous ai toujours aimée, je vous ai aimée du premier moment que je vous ai connue. Vous êtes tout ce qui m'attire, tout ce qui m'attache le plus au monde. Oui, — il faut le dire, puisque, descendant dans mon cœur, je vois que c'est ma plus intime pensée, — s'il fallait opter entre votre mort et celle de tout ce que je connais, je ne balancerais pas ! »

Il fut un temps où ces protestations, ces cris sortis du cœur eussent enivré de joie celle à qui ils s'adres-

[1] Mai, neuf heures du soir. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

sent ; mais les souffrances de ce corps exténué sont parvenues au point où elles brisent les ressorts de l'âme, et c'est d'une voix éteinte qu'elle murmure un remerciement : « Je n'ai, en vérité, pas la force de tenir ma plume. Toutes mes facultés sont employées à souffrir. Je suis arrivée à ce terme de la vie où il est presque aussi douloureux de mourir que de vivre. Je crains trop la douleur ; les maux de mon âme ont épuisé toutes mes forces. Mon ami, soutenez-moi, mais ne souffrez pas, car cela deviendrait mon mal le plus sensible. »

Sa « sensibilité », en effet, reste entière, et les bons procédés ne sont pas perdus pour son cœur. Un soir qu'elle est plus mal encore que de coutume, Guibert, deux fois dans la même nuit, fait prendre des nouvelles ; cet intérêt la touche aux larmes : « Mais cela est comme vous, sans mesure ! Envoyer la nuit deux fois ! Ah ! le meilleur et le plus léger de tous les hommes ! Oui, calmez-vous, je vous le répète, vous hâteriez mes maux ; les vôtres me font mal, bien mal. » — « Que je me calme, et vous mourez ! réplique-t-il hors de lui. Votre journée a été affreuse, votre nuit va être terrible... Voyez un médecin, prenez du lait, puis que vous avez le pressentiment qu'il peut vous soulager. Je renvoie chez vous, je veux savoir comment vous vous trouvez. Il sera onze heures et demie ou minuit quand votre réponse m'arrivera ; elle me trouvera éveillé et en larmes... Ah ! mon amie, que ne voyez-vous le fond de mon cœur ? Il vous toucherait ; vous ne pourriez plus vous résoudre à mourir [1]. »

Ce funèbre dialogue se poursuivra jusqu'à la

[1] Mai 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

dernière heure. Les lettres sont d'ailleurs maintenant le seul lien qui subsiste entre eux, car, depuis la crise que j'ai dite, Julie n'a plus voulu que Guibert entrât dans sa chambre ; madame de la Ferté-Imbault nous apprend le motif de cette interdiction : les convulsions, dit-elle [1], avaient tordu et déplacé ses traits, défiguré entièrement son visage, et, par une coquetterie suprême, elle répugnait à laisser cette image dans les yeux du seul homme dont le souvenir eût pour elle quelque prix. Au moins compense-t-elle cette rigueur par des billets fréquents où elle donne cours à sa tendresse. Celui qu'elle écrivit dans l'après-midi du 11 mai devait sans doute, dans sa pensée, être l'adieu suprême ; il y règne une sérénité douce et sans amertume, où l'on sent déjà, croirait-on, l'auguste apaisement de la tombe : « Vous êtes trop bon, trop aimable, mon ami ; vous voudriez ranimer, soutenir une âme qui succombe enfin sous le poids et la durée de la douleur. Je sens tout le prix de ce que vous m'offrez, mais je ne le mérite plus. Il a été un temps où être aimée de vous ne m'aurait rien laissé à désirer. J'aurais voulu vivre ; aujourd'hui je ne veux plus que mourir... Je voudrais bien savoir votre sort ; je voudrais bien que vous fussiez heureux par votre situation, car vous ne serez jamais bien malheureux par votre caractère et par vos sentiments... Adieu, mon ami. Si jamais je revenais à la vie, j'aimerais encore l'employer à vous aimer, mais il n'y a plus de temps [2]. »

Elle eut encore quelques jours de répit, dont

[1] Souvenirs inédits. *Passim.*

[2] Lettre du 11 mai 1776. Éd. Asse, et arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

elle usa pour achever de régler ses affaires. Son testament désignait d'Alembert pour faire exécuter ses dernières volontés : elle lui écrivit le 16 mai une lettre destinée à être ouverte après sa mort : « Je vous dois tout, y lit-on [1], je suis si sûre de votre amitié que je veux employer ce qui me reste de force à supporter une vie où je n'espère ni ne crains plus rien. Mon malheur est sans ressources comme sans consolation ; mais je sens encore que je dois faire effort pour prolonger des jours que j'ai en horreur... » Suivent des dispositions touchant ses manuscrits, ses lettres, ses papiers intimes, et une sorte de codicille contenant des legs qu'elle fait à ses amis. « Adieu, mon ami, conclut-elle. Songez qu'en quittant la vie, je trouve le repos que je ne pouvais plus espérer. Conservez le souvenir de M. de Mora comme de l'homme le plus vertueux, le plus sensible et le plus malheureux qui fût jamais... Adieu, le désespoir a séché mon âme et mon cœur ; je ne sais plus exprimer aucun sentiment. Ma mort n'est qu'une preuve de la manière dont j'ai aimé M. de Mora ; la sienne ne justifie que trop qu'il répondait à ma tendresse plus que vous ne l'avez jamais pensé. Hélas ! quand vous lirez ceci, je serai délivrée du poids qui m'accable... Adieu, mon ami, pour jamais. »

Cette même semaine vit l'arrivée du marquis Abel de Vichy. Mandé par un pressant message, il accourait vers sa sœur moribonde, pour l'assister jusqu'à son dernier souffle. Très croyant, chrétien pratiquant, il entreprit, seul contre tout l'entourage, de ramener à l'Église une âme qui depuis sa jeunesse en était éloignée, et son témoignage nous

[1] *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry. Documents complémentaires.

apprend que ses efforts eurent plein succès. « Je l'ai vue expirer, écrira-t-il au comte d'Albon [1], et j'ai été assez heureux pour lui faire recevoir tous les sacrements, en face et en dépit de toute l'Encyclopédie. Elle est morte dans les sentiments les plus chrétiens. » Toutefois l'amour divin, en reprenant ses droits sur le cœur de Julie, n'en chassa point l'amour profane. Guibert jusqu'à la dernière heure occupa sa pensée. Écarté du lit d'agonie par une sévère consigne, il passait ses journées dans la chambre de d'Alembert, faisant à chaque minute demander des nouvelles, suppliant que l'on fît appel à tous les médecins de Paris, tantôt suffoqué par les larmes, tantôt plongé dans un muet abattement [2]. Ce désespoir, rapporté à Julie, portait le trouble dans son âme, en la rattachant, malgré elle, à cette vie qui l'abandonnait. Dans sa fiévreuse impatience de mourir, elle en arrivait à souhaiter de n'être plus aimée, pour s'en aller plus aisément.

C'est sous l'empire de cette idée que, le mardi 21, à quatre heures de l'après-midi, elle demanda son écritoire, et que, soulevant sa main par un suprême effort, en caractères un peu tremblés, lisibles cependant, elle traça quelques mots à l'adresse de Guibert. Voici ce court billet [3], le dernier sorti de sa plume, où, parmi les obscurités d'une pensée déjà vacillante, vibre un suprême écho de cette passion qui lui valut une heure de joie et deux ans de torture : « Mon ami, je vous aime ; c'est un calmant qui engourdit ma douleur. Il ne tient qu'à vous de le changer en poison, et de tous les poisons ce sera

[1] Lettre du 28 mai 1776. Arch. d'Avauges.
[2] *Mémoires* de madame Suard.
[3] Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

le plus prompt et le plus violent. Hélas ! je me trouve si mal de vivre, que je suis prête à implorer votre pitié et votre générosité pour m'accorder ce secours. Il terminerait une agonie douloureuse, qui bientôt pèsera sur votre âme. Ah ! mon ami, faites que je vous doive le repos ! Par vertu, soyez cruel une fois. Je m'éteins. Adieu. »

Ces lignes écrites et cachetées, elle appela d'Alembert ; en quelques phrases à peine distinctes, murmurées plus qu'articulées, elle le remercia humblement de ses bontés, de son long dévouement, lui demanda pardon de son ingratitude. Ce langage, ce ton affectueux, dont il avait désappris la douceur, enhardirent sa timidité ; il tenta de l'interroger, de connaître enfin le secret d'une inexplicable conduite ; mais il était trop tard, elle n'avait plus la force « ni de parler, ni de l'entendre [1] » ; ils ne purent que mêler leurs larmes. A l'approche de la nuit, elle eut un long évanouissement ; on la fit revenir avec quelques cordiaux ; elle ouvrit les yeux, se souleva : « Est-ce que je vis encore ? » fit-elle d'un air surpris. Depuis lors, elle ne parla plus. A deux heures après minuit, son souffle léger s'arrêta ; ce triste cœur, ce cœur ardent, cessa de battre et de souffrir.

Le lendemain 23 mai, les obsèques et l'inhumation eurent lieu dans l'église Saint-Sulpice. Son testament, daté de février, portait qu'elle voulait être « enterrée comme les pauvres, sans être exposée sous le porche ». Ce vœu fut respecté, et la cérémonie fut simple autant que brève. Le deuil était conduit par d'Alembert et Condorcet, qui

[1] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse*, par d'Alembert. *Passim.*

passaient pour les deux amis les plus intimes de la défunte[1]. Guibert, confondu dans la foule, semblait accablé de douleur. Si sincère, si profonde que fût cette affliction, l'amant désespéré ne tua point le littérateur : la nuit même qui suivit[2], il prit sa plume et, d'un seul jet, il composa le long morceau, un peu diffus, ampoulé par endroits, d'ailleurs plein d'intérêt, de flamme et d'éloquence, qui fut publié par la suite sous le nom d'*Éloge d'Éliza.*

D'Alembert, par malheur pour lui, fut absorbé par d'autres soins. Exécuteur testamentaire, il avait pour premier devoir, d'après l'injonction de Julie, de classer ses papiers, de restituer certaines correspondances, et de brûler le reste. Au cours de cette triste besogne, il tomba sur le manuscrit où elle avait conté l'histoire de ses amours avec le marquis de Mora. Avant de le livrer au feu, il en parcourut quelques pages, et le rouleau s'échappa de ses mains... Ainsi Julie avait aimé Mora, aimé d'une tendresse sans égale, de toutes les forces de son être, avec tout son esprit comme avec toute son âme ! Et lui-même, d'Alembert, sans s'en être douté, avait cessé « depuis huit ans » d'être, comme il le dit, « le premier objet de son cœur »[3]. Pour comble de chagrin, en examinant d'un coup d'œil les liasses de lettres qu'il était chargé de détruire, il s'aperçut que, « dans cette multitude immense », elle n'avait pas « gardé une seule

[1] Acte de décès de Mademoiselle de Lespinasse, publié par M. Asse dans sa notice sur *Mademoiselle de Lespinasse et madame du Deffand.* Les frais de l'enterrement, y compris « l'ouverture de la tête » exigée dans le testament, se montèrent au total à 414 livres.

[2] *Mélanges* de madame Necker.

[3] *Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse. Passim.*

des siennes ». Une affreuse idée le saisit, dont plusieurs mois durant il devait rester obsédé. Depuis longtemps Julie ne l'aimait plus ; peut-être même jamais ne l'avait-elle aimé ; en tout cas, dans ses affections, il ne venait qu'au dernier rang, après « dix ou douze autres » qu'elle lui préférait sans conteste [1]. Toute sa tendresse, ses soins, ses sacrifices, tout avait donc été en vain. Il avait perdu auprès d'elle « seize années de sa vie » !

L'indignation, les premiers temps, domina presque l'affliction. Éperdu, suffoqué, il ressentit un irrésistible besoin de soulager son âme en l'épanchant dans celle qui, mieux que toute autre sans doute, lui semblait faite pour le comprendre ; et, par une ironie suprême, c'est Guibert qu'il élut pour recevoir ses confidences. Voici les passages essentiels de cette lettre [2], déplorable à coup sûr par le choix du destinataire, émouvante cependant par ce que l'on y sent d'angoisse, de déception et de douloureuse amertume : « ... A l'égard de mon ingrate et malheureuse amie, qui l'était de tout le monde excepté de moi, que ne donnerais-je pas, monsieur, pour que votre amitié pour elle et pour moi ne se trompât point dans les assurances que vous me donnez de ses sentiments ! Mais malheureusement pour moi, malheureusement même pour sa mémoire, la voix publique ne s'accorde point avec la vôtre. Je crains bien que vous ne vous y réunissiez, si j'ai la force de vous instruire

[1] Lettre de d'Alembert à Guibert du 29 juin 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.

[2] Lettre du 29 juin 1776. Arch. du comte de Villeneuve-Guibert. — A cette lettre était joint l'envoi d'un petit secrétaire légué à Guibert par mademoiselle de Lespinasse et dont les tiroirs renfermaient ce qu'elle avait conservé de leur correspondance.

un jour de mille détails qui ne prouvent que trop combien la voix publique a raison, quoique le public les ignore et que vraisemblablement vous les ignorez vous-même... Plaignez-moi, monsieur, plaignez mon abandon, mon malheur, le vide affreux que je vois dans le reste de ma vie. Je l'ai aimée avec une tendresse qui va me rendre le besoin d'aimer nécessaire ; je n'ai jamais été le premier objet de son cœur ; j'ai perdu seize ans de ma vie, et j'ai soixante ans. Que ne puis-je mourir en écrivant ces tristes mots, et que ne peuvent-ils être gravés sur ma tombe !... Hélas ! elle est morte persuadée que *sa mort serait un soulagement pour moi ;* c'est ce qu'elle me disait la surveille de sa mort. Adieu, monsieur, j'étouffe, et je ne puis en écrire davantage. Conservez-moi votre amitié ; elle ferait ma consolation, si j'en étais susceptible ; mais tout est perdu pour moi, et je n'ai plus qu'à mourir. »

Avec le temps, l'irritation tomba et laissa place à la douleur. Ni les consolations que lui prodiguèrent ses amis [1], ni la sympathie du public [2], ni les

[1] Tous les amis de d'Alembert, en effet, crurent devoir lui écrire pour s'associer à sa peine. Citons, parmi les plus illustres de ces consolateurs, Frédéric II, Voltaire, M. et madame Necker, etc.

[2] Un mois après la mort de Julie, d'Alembert dut prononcer à l'Académie l'éloge funèbre de M. de Saci : « Il a profité, lit-on dans la *Chronique* de Métra, de la circonstance de la liaison de la marquise de Saint-Lambert avec M. de Saci, pour peindre la douleur qu'eut la première lorsqu'elle perdit ce respectable ami. Alors, comme échauffé par ce souvenir et cette ressemblance, il a peint avec les couleurs les plus énergiques les regrets d'une telle privation, il a dit combien elle faisait désirer de quitter cette vie, où l'on éprouvait tant de malheurs, pour se rejoindre à l'objet de son affection, et il a établi la nécessité, pour les cœurs frappés de tels sentiments, de la croyance à l'immortalité de l'âme... Le ton dont il a prononcé cette espèce de panégyrique, les larmes qui coulaient de ses yeux, ont fait partager son attendrissement à tous les spectateurs. » (*Chronique* de Métra, juin 1776.)

distractions du travail, rien ne parvint jamais à vaincre sa tristesse : « Il est profondément blessé, écrit Condorcet à Turgot[1], et tout ce que j'espère pour lui, c'est un état supportable. » Par la suite cependant il rentra dans le monde, il fréquenta quelques salons, mais, au sortir des entretiens où sa parole brillante avait ébloui l'auditoire, il retrouvait son affreuse solitude et se comparait aux aveugles, « profondément tristes, dit-il, quand ils sont seuls avec eux-mêmes, mais que la société croit gais, parce que le moment où ils se trouvent avec les autres hommes est le seul moment supportable dont ils jouissent ».

C'est avec cette mélancolie profonde, mais avec un cœur apaisé, qu'il évoque désormais, dans le sanctuaire de sa mémoire, celle qui, malgré ses torts, fut, pendant tant d'années, le charme, l'intérêt, la douceur de sa vie. Pour nous qui, mieux instruits que lui sur son « ingrate et malheureuse » compagne, avons pu suivre jour par jour les phases de cette existence tourmentée et pénétrer profondément dans les replis de cette conscience, ne devons-nous pas accorder à l'héroïne de cette histoire l'indulgence qu'on ne refuse guère aux créatures humaines dont l'âme intime nous est connue et qu'il nous est loisible de juger d'après leurs sentiments plus que d'après leurs actes ? Elle a gravement péché sans doute, mais elle a cruellement expié ; et, si elle a beaucoup souffert, au moins a-t-elle beaucoup vécu. Peut-être ne faut-il ni la condamner ni la plaindre.

[1] *Correspondance de Condorcet et de Turgot*, publiée par M. Charles Henry.



APPENDICE

I

Acte de baptême d'Hilaire Hubert.

Le 14 de juin 1731, j'ai baptisé Henry-Laurent Hilaire, né de ce jour, fils de Jean Hubert, marchand, et de Claudine Blando. Parrain : Henry Durochet, sonneur. Marraine : Magdeleine Pavalier, fille.

Signé : DUROCHET, CHARTIER, vicaire.

(Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Nizier, à Lyon.)

II

Entrée en religion d'Henry-Laurent-Hilaire Hubert.

ACTE DE LA PRISE D'HABIT

13 avril 1750.

« Ce jourduy 3 avril 1750, nous soussignés gardien et religieux discrets de la communauté de Saint-Bonaventure de Lyon, étant capitulairement assemblés selon les formes ordinaires, déclarons par cet acte que le sieur Henry-Laurent-Hilaire Hubert, fils légitime de Jean Hubert, marchand, et de Claudine Blando, ses père et mère, natif de Lyon, paroisse et collégiale de Saint-Nizier, âgé de dix-huit ans et neuf mois, suivant qu'en fait foy son extrait baptistaire signé par M. Clavel, chanoine de laditte paroisse de Saint-Nizier, étant né le 14 juin de l'année 1731, s'étant présenté à nous volontairement et sans contrainte, en suitte de la permission qui nous a été donnée par le très Révérend Père Michel, bachelier de Sorbonne, ancien provincial et commissaire de la province de Saint-Bonaventure, a reçu notre saint habit en qualité de frère clerc, par nous frère Laurent, bachelier de Sorbonne... et gardien dudit couvent de Saint-Bonaventure, en présence de tous les religieux, et en même temps l'avons recommandé et mis entre les mains de ses Pères maîtres pour avoir soin de son éducation. En foy de quoy nous avons signé le présent acte qu'il a aussi signé avec M. Jacques Vochez, maître cordonnier et M. Girard qui ont aussi été présents, ce jour, mois et an que dessus.

« F. HUBERT, novice clerc. »

(Arch. du Rhône. Cordeliers de Saint-Bonaventure. Rég. des vêtures et professions, f° 91, n° 310.)

ACTE DE LA PREMIÈRE DEMANDE

14 août 1750.

« Ce jourduy 14 aôust 1750, nous soussignés gardien et religieux discrets de la communauté de Saint-Bonaventure de Lyon, étant capitulairement assemblés selon les formes ordinaires, déclarons par cet acte que le frère Henry-Laurent-Hilaire Hubert a demandé avec empressement, quatre mois s'étant écoulés depuis sa réception, la continuation de son noviciat, ce que nous luy avons accordé, ouï le rapport de ses Pères maîtres sur sa conduitte extérieure et pris les suffrages de la communauté, qui luy ont été favorables, ce que nous luy avons signifié dans l'exortation que nous luy avons fait de continuer de mieux en mieux ses exercices de piété et de religion. En foy de quoy il a signé avec nous acte, ce jour, mois et an que dessus.

« F. HUBERT, novice clerc. »

(Arch. du Rhône. Cordeliers de Saint-Bonaventure. Rég. des vêtures et professions, f° 94, n° 318.)

ACTE DE LA SECONDE DEMANDE

6 décembre 1750.

« Ce jourduy 6 décembre 1750, nous soussignés gardien et religieux discrets de la communauté de Saint-Bonaventure de Lyon, étant capitulairement assemblés selon les formes ordinaires, déclarons par cet acte que le frère Henry-Laurent-Hilaire Hubert a demandé avec empressement, huit mois et un jour s'étant écoulés depuis sa réception, la continuation de son noviciat, ce que nous luy avons accordé, ouï le rapport de ses Pères maîtres sur sa conduite extérieure et pris les suffrages de la communauté, qui luy ont été favorables, ce que nous luy

avons signifié dans l'exortation que nous luy avons fait de continuer de mieux en mieux ses exercices de piété et de religion. En foy de quoy, il a signé avec nous le présent acte, ce jour, mois et an que dessus.

« FRÈRE HUBERT, novice. »

(Arch. du Rhône. Cordeliers de Saint-Bonaventure. Rég. des vêtures et professions, f° 95, n° 323.)

ACTE DE LA TROISIÈME DEMANDE

6 février 1751.

« Ce jourduy 6 février 1751, nous soussignés gardien et religieux discrets de la communauté de Saint-Bonaventure de Lyon, déclarons par cet acte que le frère Henry-Laurent-Hilaire Hubert demande avec empressement, onze mois et deux jours s'étant écoulés depuis sa réception, à être admis à sa profession après son année écoulée ; ouï le raport du très révérend Père Perié, bachelier de Sorbonne et custode, et le Révérend Père Gaime, bachelier de Sorbonne, ancien gardien, qui l'ont jugé suffisamment instruit de la doctrine chrétienne et religieuse, des rubriques du bréviaire et des cérémonies de l'église, celui de ses Pères maîtres sur sa conduite extérieure, et pris les suffrages de la communauté, qui lui ont été favorables, nous lui avons accordé sa demande et exorté à penser sérieusement à l'importance des engagements qu'il veut contracter. En foy de quoy il a signé avec nous le présent acte, ce jour, mois et an que dessus.

« F. HUBERT, clerc. »

(Arch. du Rhône. Cordeliers de Saint-Bonaventure. Rég. des vêtures et professions, f° 99, n° 335.)

ACTE DE PROFESSION

14 avril 1751.

« Je soussigné, frère Henry-Laurent-Hilaire Hubert, déclare par cet acte que, le 14 du mois d'avril 1751, j'ay fait les vœux solennels de religion, selon l'institut du séraphique père saint François, entre les mains du révérend père Jean-Henry-Bonaventure Dumas, bachelier de Sorbonne, ex-custode de la province et gardien du couvent des pères Cordeliers de Saint-Bonaventure de Lyon, et cela volontaîrement et sans contrainte, et avec tous les sentiments de piété que je dois avoir en me consacrant à Dieu pour tout le reste de ma vie dans la religion de ce grand saint et pour répetter et confirmer tout ce que j'ai prononcé de cœur et de bouche. Je fais vœu et promets à Dieu, à la bienheureuse vierge Marie, au bienheureux saint François et à tous les saints et saintes, de garder tout le temps de ma vie la règle des frères mineurs, confirmée par le pape Honorius, en vivant en l'obéissance, sans propre, et en chasteté.

« Fait et passé à Lyon, ce jour, mois et an que dessus.

« FRÈRE HENRY-LAURENT-HILAIRE HUBERT. »

« Ce même jour, 14 avril 1751, nous soussignés gardien et religieux discrets de la communauté de Saint-Bonaventure de Lyon, déclarons par acte avoir été présents, lorsque le frère Henry-Laurent-Hilaire Hubert a fait les vœux solennels de notre sainte religion, publiquement à l'offertoire de la messe, le Saint Sacrement exposé. En foy de quoy nous avons signé le présent acte, avec messieurs Hector Courbon, marchand et maître passementier, et Antoine Dumas, batteur d'or aux étoffes de soy, qui ont aussi été présents, ce jour, mois et an que dessus. »

Suivent les signatures.

(Arch. du Rhône. Cordeliers de Saint-Bonaventure. Rég. des vêtures et professions, f° 99, n°s 336, 337.)

III

États de services du comte Gaspard de Vichy.

De Vichy-Champrond (Gaspard-Nicolas), comte de Vichy :

Lieutenant réformé au régiment. Commissaire-général (cavalerie), le 26 octobre 1716.

Capitaine réformé au même régiment, le 30 août 1718.

Mestre-de-camp réformé à la suite du même régiment, le 1er janvier 1723.

Lève par commission une compagnie dans le régiment de cavalerie de Cayeux, le 2 février 1727.

Mestre de camp d'une brigade du régiment royal des Carabiniers, le 20 avril 1734.

Brigadier de cavalerie, le 18 octobre 1734.

Maréchal de camp, le 20 février 1743, se démet de sa brigade, et ne sert plus.

Campagnes : Espagne 1719 ; Rhin, et siège de Kehl, 1733 ; Italie, 1734, 1735, 1736 ; batailles de Parme et de Guastalla. Bohême, 1741, 1742 ; siège de Prague, combat de Sahay.

Blessures : blessé au combat de Sahay.

(Archives du Ministère de la Guerre.)

IV

Lettre de madame la comtesse d'Albon à la marquise de Vichy.

De Lyon, ce 18 [1].

J'aurais répondu plus tôt à votre première lettre, ma chère nièce, si je n'avais voulu auparavant prendre les informations que vous désirez à l'égard de la conduite du vicomte [2]. Après l'avoir cherché comme une épingle, on l'a déterré dans la rue du Puis-Gaillot, dans une chambre garnie dont les maîtres sont, à ce qu'il paraît, de très honnêtes gens. La personne que j'ai envoyée demanda si le comte de Vichy n'y était pas logé ; l'hôtesse répondit que oui, qu'elle ne savait pas ce qu'il faisait ici, qu'il était avec un abbé et deux de ses cousines, c'est-à-dire deux espèces de demoiselles qu'il a données pour telles. On n'en sait pas davantage. On dit à la personne que j'ai envoyée qu'il était dans sa chambre, que l'on pouvait entrer ; elle répondit qu'elle reviendrait le lendemain parce qu'elle était très pressée. On lui dit qu'il partait le lendemain et qu'il emmenait ses deux cousines, que l'on ignorait l'endroit où il allait.

Voilà, ma chère amie, tout ce que j'ai pu savoir, et qui me semble s'accorder assez mal avec ce que vous me mandez par votre dernière lettre, par laquelle vous me dites l'avoir vu sur le chemin le 16 de ce mois. C'était hier le 17 que j'ai envoyé dans l'endroit où j'appris ce que je vous dis ; il ne devait donc

---

[1] Bibliothèque de Roanne.

[2] Il s'agit d'Alexandre-Mariette de Vichy, fils cadet de Gaspard.

partir d'ici qu'aujourd'hui 18; je ne comprends rien à tout cela. Je viens d'envoyer dans le moment savoir s'il était encore dans cette chambre garnie, car plus je réfléchis, et moins je vois clair dans cette affaire.

Je vais vous parler aussi naturellement, ma chère nièce, que je l'ai fait à la petite sœur. Pour rien dans le monde, je ne voudrais du vicomte tant que j'aurai mon fils auprès de moi. Les raisons qui m'ont empêchée de m'en charger lorsque madame de Vichy m'en pria subsistent toujours; elles ne sont que fortifiées par le redoublement de mauvaise conduite du vicomte depuis le départ de ses parents. Non, non, ma chère nièce, non, assurément, je ne veux pas qu'il mette les pieds chez moi; il perdrait mon fils, et je mourrais de douleur s'il ressemblait jamais à son cousin! A plus forte raison, si j'avais à me reprocher d'en être la cause, pour avoir souffert qu'il fréquente une compagnie aussi pernicieuse, pouvant l'en empêcher. Je serai enchantée de vous voir et votre mari; rien ne saurait me faire plus de plaisir, ma chère nièce; mais, je vous le répète, je ne veux point du vicomte. Je vous jure que je suis bien éloignée d'en parler à sa mère; je sens la douleur dont cet enfant navre son cœur; je voudrais de tout le mien pouvoir y apporter quelque remède, mais je n'y puis rien. Vous sentez bien que nous n'aurions pu voir cet enfant sans le faire (*mot illisible*). M. d'Albon n'a pas été chargé par ses parents, c'est ce qui l'a empêché d'aller lui-même où il logeait.

Bonsoir, ma chère nièce, vous connaissez tous mes sentiments pour vous et mon poupard, que j'embrasse. Votre oncle vous dit bien des choses à l'un et à l'autre. Si j'apprends quelque chose du vicomte je vous le manderai.

(A madame la marquise de Vichy, dans son hôtel, à Roanne.)

V

Portrait de d'Alembert, par l'abbé Galiani.

13 mars 1769.

Je satisfais au désir que m'a témoigné Votre Excellence de savoir tout ce qu'on peut connaître de d'Alembert, et je commence par lui envoyer son portrait, qui est assez ressemblant. J'ajoute à la peinture qu'il est de petite taille, de visage enjoué, de manières douces. Il ressemble beaucoup à notre Pascal, si ce n'est qu'il est vif et ardent dans la discussion. Il ne ressemble à aucun Français, et il a les défauts et les qualités d'un Italien plutôt que d'un de ses compatriotes. Par exemple, il n'est jamais bien vêtu, ni de bon goût ; il est mal peigné : en un mot, il n'a pas du tout l'air français. Il est fils de madame de Tencin, sœur du cardinal ; le père est incertain. La mère lui a laissé de quoi vivre. Avec cela, les pensions prussiennes, celle de l'Académie, et quelque salaire de ses ouvrages, il a douze ou quinze mille livres de rente, et vit gaiement, sans aucune espèce d'ambition.

Il cohabite depuis quelques années avec une demoiselle de Lespinasse, noble dame de grand esprit et de grand talent, qui n'a voulu ni se marier ni se faire nonne, et qui vit comme un être à part. Cette dame est généralement aimée et estimée, et toute la meilleure compagnie de Paris va chez elle après dîner, heure où elle est toujours au logis. Là on cause, on discute, on parle des nouvelles du jour et des livres nouveaux. Là seulement on voit d'Alembert, et on l'y rencontre toujours ; il ne va point ailleurs. A Naples, on dirait qu'ils sont mariés secrète-

ment ; ici, l'on se dispense de ces paroles superflues, inutiles aux habitudes du pays.

Malgré sa sauvagerie, et bien que peu sociable, d'Alembert jouit de l'estime et de l'affection générales, étant un homme droit et d'une honnêteté suprême. Dans la conversation, il a la franchise et la bouffonnerie italiennes, et non l'affectation pédante des petits maîtres français. Il conte volontiers des histoires, et avec grâce.

(*Lettere di Ferdinando Galiani al marchese Tanucci*, publ. par Bozzoni. Florence, 1880.)

VI

Portrait du Dauphin par mademoiselle de Lespinasse[1].

1° Les premières études de M. le Dauphin n'ont pas été aussi bonnes qu'on devait l'attendre de ses dispositions et de sa prodigieuse mémoire. Après son premier mariage, il recommença de nouvelles études; il s'appliqua beaucoup, il dévora tous les livres de belles-lettres. Horace et Virgile étaient ceux auxquels il donnait la préférence parmi les poètes. Il savait par cœur Cicéron, Boileau. Il aimait beaucoup Horace. Il avait commencé le grec, entraîné par son goût pour Homère, mais il abandonna cette étude. C'est ce goût pour Homère qui avait contribué à lui donner le goût de l'anglais, qu'il savait assez bien quand il est mort, pour le lire au moins dans la traduction de Pope. Il regrettait de ne pas savoir le grec. Il savait parfaitement bien le latin et avait même été en état d'écrire bien dans cette langue. Il avait bien su l'espagnol. Il savait un peu d'italien, très peu d'allemand, mais il l'avait commencé, et il l'abandonna, je crois, par le peu de goût qu'il trouva dans les auteurs qu'il avait commencé de lire.

2° Je n'ai jamais entendu M. le Dauphin parler des philo-

---

[1] Inclus dans la lettre de mademoiselle de Lespinasse à Hume du 23 février 1766. *Letters of eminent persons addressed to David Hume.*

sophes modernes. Je sais qu'il estimait les ouvrages et le savoir de plusieurs. Il n'aimait pas la morale qu'on leur impute, mais il était l'homme du monde le plus tolérant par caractère : il ne croyait pas tout ce qu'on lui disait contre eux. Son esprit était porté à la philosophie : pendant sa maladie, il a toujours lu l'*Entendement humain* de Locke, et on pouvait juger de son état par les livres qu'il lisait. Il revenait aux livres de belles-lettres quand il était moins bien, et reprenait Locke quand sa tête était plus forte. Je ne sais s'il avait lu Bolingbroke, Sidney, etc. ; mais, je le pense. Je suis sûre qu'il avait lu l'*Esprit des lois*, la plume à la main, et en général tous les livres sur les lois, sur la politique, sur le droit public, etc.

3° Je ne sais rien de sa politique ; malgré sa familiarité, il était très réservé. Il respectait les lois ; ce respect s'étendait jusqu'aux magistrats qui se tenaient dans leur état et qui étaient fidèles à leur devoir. Il aurait été, je crois, très ferme pour l'autorité, mais elle aurait été très douce entre ses mains. La bonté, la facilité, la gaîté étaient le caractère distinctif de son âme et de son esprit. Sa mort fait assez connaître s'il y joignait le courage.

4° Sa religion était sincère, profonde, raisonnée. Il l'avait étudiée sous tous les rapports. Il l'avait considérée relativement à son influence, soit en bien, soit en mal, sur le peuple. Il existe de sa main des réflexions concises sur tous ses effets, mais ce recueil est entre les mains de madame la Dauphine. Sa religion était facile. Il n'était sévère pour personne que pour lui-même. Il n'avait aucune des petitesses des dévots. Tout le monde s'est trompé sur son compte : les prêtres croyaient qu'il était tout à eux, mais il n'était qu'à la religion ; les philosophes le croyaient fanatique, et il n'aurait jamais tourmenté personne pour ses opinions, pourvu qu'on les fît tenir dans des bornes sages, et jamais il n'aurait été persécuteur ; son caractère et ses principes y étaient également contraires. Il louait saint Louis d'avoir soutenu les droits de sa couronne contre le pape, et jamais les prêtres n'auraient entrepris sur son autorité. Il n'avait aucune petite pratique de religion. Il n'a mis aucune petitesse dans tout le temps de sa longue maladie. Sa religion était grande, toute pour lui, rien au dehors que de la simplicité

et de la fermeté ; une fermeté et une gaîté même, dont il y a peu d'exemple, une bonté et une douceur que rien n'a pu altérer. C'est cette simplicité, cette force, cette résignation ferme, qui a fait dire qu'il était mort en philosophe ; et en effet il n'y a jamais eu de mort aussi ferme.

VII

LETTRES DE MADEMOISELLE DE LESPINASSE AU MARQUIS ET A LA MARQUISE ABEL DE VICHY, AINSI QU'A LA COMTESSE GASPARD DE VICHY, NÉE D'ALBON [1].

Au marquis de Vichy.

Ce 1er avril (1755).

Si je n'avais pas eu de vos nouvelles par madame votre tante, je n'aurais pas attendu que vous remplissiez votre engagement ; je vous aurais fait des reproches de votre paresse et j'aurais satisfait mon goût en vous marquant de l'intérêt et de l'amitié. Je suis fâchée et inquiète de ce que vous me dites de votre tante, mais j'espère que le régime et une vie réglée la rétabliront bientôt ; celle que vous avez menée ici était un peu vive, surtout à la suite de la fatigue de la campagne. Je ne doute pas, mon cher ami, que vous obteniez la prolongation de congé que vous désirez ; soyez bien sûr que madame du Deffand ne négligera ni les grandes, ni les petites occasions de vous faire plaisir. Vous lui plaisez, elle vous aime, cela prévient tout et répond à tout, mais nous voyons l'une et l'autre avec chagrin que vous avez abandonné le projet de repasser par Paris. Cela est raisonnable sans doute, puisque cela vous convient et à madame votre mère ; aussi n'entreprendrons-nous pas de combattre votre résolution, mais je ne puis pas m'empêcher

---

[1] Bibl. de Roanne, et arch. du marquis de Vichy.

de vous parler de mon regret.] Vous pouvez juger s'il est sincère par le plaisir que vous avez vu que je prenais à être avec vous ; je n'ai pas du moins à me reprocher d'en avoir perdu une occasion.

L'ambassadeur qui avait bien voulu s'employer pour ma négociation me répondit de son succès ; je suis comblée de ce que vous m'affirmez que madame votre mère me conserve toujours un peu de bonté et d'amitié. Parlez-lui bien, je vous supplie, de ma reconnaissance et de ma sensibilité ; vous l'exprimerez comme je la sens, et je n'aurai rien à retirer. J'espère que la fluxion de M. de Vichy n'aura pas eu de suite ; ça été la maladie universelle, et le temps qu'il fait est bien propre à l'entretenir ; il ne l'est guère pour aller à la campagne. Cependant nous allons samedi, pour jusqu'au jour de Pâques, à Montmorency. C'est une grande affaire pour madame votre tante qu'un pareil déplacement ; mais elle a été tellement pressée qu'il a fallu céder. D'ailleurs, elle y trouvera toutes ses commodités comme chez elle. M. et madame la maréchale de Luxembourg y sont pleins d'attention ; nous y serons avec toutes les personnes avec qui nous vivons le plus : M. le Président, mesdames de Mirepoix et de Boufflers, M. de Pont-de-Veyle, etc., etc.

Vous ne me dites pas un mot de madame Hüe ; cependant vous aviez bien voulu me charger de mille tendresses pour elle et je les lui ai mandées. Vous ne me dites rien non plus de monsieur votre frère ; comment l'avez-vous trouvé ? Je souhaite qu'il vous ressemble, ou du moins qu'il vous prenne pour modèle ; il ne pourrait jamais mieux faire. Mon cher ami, il faut que vous ayez aussi la bonté de me dire un mot de votre Vondière et de mon ami Le Fèvre ; je ne les ai point oubliés ; ils vous sont attachés et je les aime. Hé bien, madame la comtesse de Vauban est-elle toujours *Artémise ?* Tâchez, monsieur, de la divertir et de la distraire, pour empêcher qu'elle ne meure comme elle ; ce serait une manière bien cruelle de se rendre célèbre. Avez-vous su que cette jolie, cette jeune madame [1]... est partie

[1] Nom illisible.

à la suite de cet accident dont vous avez été témoin ? vous aviez bien raison de dire que cela ferait une histoire : en effet, il y en a eu une, et toute des plus ridicules ; la fin en a été trop tragique.

Je me suis bien gardée de me vanter à M. l'abbé de Chamron d'avoir eu de vos nouvelles ; je n'ai point voulu avoir cet avantage sur lui et risquer de vous donner ce petit démérite. Vous devriez lui écrire ; il sera touché de votre attention et il la mérite. Bonjour, mon cher ami, car je trouve que *Monsieur* est trop froid ; je sais bien que vous êtes bien grand, bien *conséquentieux*, mais souvenez-vous que je vous ai vu pas *plus haut que cela*, que j'étais alors votre bonne amie de nom et qu'actuellement je le suis de fait. Ainsi, je vous en prie, ne nous interdisons pas des noms qui servent à exprimer notre amitié. Je ne veux point de *mademoiselle* dans vos lettres. En public, il faut bien se conformer à l'usage ; mais, de vous à moi, je ne veux rien perdre. Voilà une bien longue lettre, et j'ai, je vous assure, bien peu de temps ; cela doit vous prouver le plaisir que j'ai à causer avec vous. Madame la duchesse de Choiseul soupe ici ce soir, mais avec plus de monde que la dernière fois ; vous n'y serez pas, mon cher ami, je ne trouverai que vous à dire.

Au même.

De Montmorency, le 13 juin (1760).

Vous m'avez fait grand plaisir, mon cher ami, de me dire vous-même de vos nouvelles, mais ce que vous m'en mandez m'inquiète et m'afflige ; cependant je ne doute pas que du repos et surtout de la dissipation n'achèvent votre guérison. Je connais par expérience les maux de nerfs ; j'en ai eu des attaques si violentes, que je ne comprends pas encore comment le fonds de ma santé n'en est pas resté altéré : mais cette sorte de maux a du moins l'avantage de n'avoir nulle suite ; ainsi, au moment que vous en serez quitte, vous vous trouverez

comme devant et vous serez en état de réparer le temps que cela vous a fait perdre ; car, dans tous les temps de la vie, j'appelle temps perdu celui qu'on n'employe pas à ce que le devoir et l'honneur exigent. Aussi suis-je bien persuadée que vous êtes extrêmement contrarié de ne pas être à l'armée ; mais, mon cher ami, il ne faut pas que cette idée vous occupe tant ni vous tourmente, parce que, comme ce n'est point par votre faute, vous serez plaint sans être blâmé.

Je ne me ferai point valoir de votre réconciliation avec madame du Deffand ; ce que vous m'avez donné à faire n'est pas autre chose que d'enfoncer une porte ouverte ; vous étiez à merveille avec elle ; vous ne lui avez point déplu ; elle s'intéresse tendrement à tout ce qui vous touche ; elle vous dit son avis avec sincérité et liberté, parce qu'elle vous croit très digne d'en profiter ; ainsi, mon cher ami, n'ayez ni remords, ni inquiétude ; non seulement vous êtes pardonné, mais fort aimé.

L'aventure de monsieur votre frère m'avait attendrie ; je voyais ce pauvre enfant arrivant à son régiment sans connaissance ni argent, et avec une espèce de honte d'avoir été la dupe d'un fripon. Non, mais je vous avoue que cette faute m'intéresse et me le fait estimer ; il est dans l'âge où l'on ne doit connaître ni la défiance ni la prévoyance. C'est le mouvement d'une âme honnête de se fier à son semblable ; il faut qu'il en coûte pour acquérir de l'expérience et, lorsqu'on en sait profiter, on a déjà beaucoup perdu de cette candeur qui fait le charme de la jeunesse. Je suis ravie de ce que vous m'apprenez de la santé de M. et madame de Vichy, je comprends aisément l'inquiétude que votre état leur cause ; je vous supplie, mon cher ami, de leur faire agréer mille tendres et sincères compliments.

Madame votre tante vous embrasse de tout son cœur, je m'unis à elle et je vous prie de croire que j'aurais un très grand plaisir à vous embrasser réellement. Vous ne voulez donc pas me dire un mot de votre ami Le Fèvre ?

(L'adresse est ainsi libellée : « A monsieur le marquis de Vichy au château de Chamron, à Roane en Forêts. »)

Au même.

Ce 18 mars 1765.

Voyez, monsieur, ce que l'on gagne à s'établir la réputation d'un paresseux. Je ne vous ferai point de reproches de m'avoir fait attendre aussi longtemps de vos nouvelles, mais je vous fais de tendres remerciements de m'en avoir donné. Je suis fâchée que vous souffriez des yeux ; je vous plains d'autant plus que c'est une incommodité qui me désole depuis plusieurs années. Je n'ai point de nouvelles de Provence ; je me suis plainte amèrement il y a quelques jours ; je me flatte que madame votre mère vaincra sa paresse, car j'espère que ce n'est point le dérangement de sa santé qui est la cause de son silence. Je trouve que les plaintes de madame du Deffand à monsieur son frère sont bien modérées ; apparemment qu'elle a senti la malhonnêteté de sa conduite avec vous ; votre liaison avec moi n'avait point influé dans votre première ni seconde visite, et il me semble qu'elles ont été tout aussi ridicules que celles qui ont suivi l'aveu de votre *crime ;* oui, votre crime, car c'en est un que de ne pas avoir la bassesse de servir la haine d'une personne qui semble n'exister que par ce sentiment. Cette manière d'être affectée venge de reste tous les gens à qui elle voudrait faire mal ; heureusement son grand crédit ne s'étend pas jusqu'à pouvoir nuire à personne ; elle souffre sans doute de cette impuissance, mais c'est de ces maux dont on n'oserait se plaindre !

M. le marquis de Saint-Vincent vous a-t-il dit le chagrin que j'ai eu ? J'avais un assez joli petit lévrier blanc ; il avait de beaux yeux noirs quand on me l'a donné ; deux jours après que je l'ai eu, un de ces beaux yeux est devenu bleu trouble. J'ai fait appeler les médecins : les uns ont dit que ce n'était qu'une taie et qu'il guérirait, les autres ont décidé qu'il était borgne incurable ; on a pourtant fait des remèdes, mais ils ont été inutiles, et il m'a fallu faire les plus vives représentations pour engager l'ancien maître du petit chien à lui donner hospitalité. Il voulait me rendre responsable de cet œil perdu,

que j'aurais tant voulu conserver pour pouvoir vous envoyer un lévrier. En attendant que ma chienne ou *Sophilette* veuillent bien vous faire deux prodiges de beauté, comptez que j'ai plus d'impatience que vous n'en avez de satisfaire votre fantaisie; je fais des bassesses à tous les gens qui ont des lévriers pour en obtenir, et l'on me promet les premiers-nés; il faut donc attendre.

Votre silence sur monsieur votre frère n'est pas de bon augure, mais je ne conçois pas pourquoi vous ne me dites pas tout; vous savez bien que je suis sûre. Je suis ravie que la santé de madame de Vichy et celle de vos chers enfants soient bonnes. Soyez tous aussi heureux que je le souhaite et que vous le méritez. Conservez-moi votre amitié, assurez-m'en quelquefois, et vous me ferez un plaisir sensible, car je vous aime de tout mon cœur. Madame de Clémon est morte; la Reine est dans un état dangereux.

Au même.

Ce 25 janvier 1768.

Je veux vous demander de vos nouvelles, monsieur, avant que vous partiez pour la Provence. J'en ai reçu hier une lettre. Madame votre mère imaginait que vous seriez peut-être encore à Paris. Elle se doutait pourtant bien de l'impatience que vous aviez de rejoindre madame votre femme; comment l'avez-vous trouvée? Lui avez-vous dit que vous veniez de quitter quelqu'un à Paris qui avait un sincère regret de n'avoir pas l'honneur de la connaître et d'être privé du plaisir de cultiver ses bontés et son amitié? C'est bien là, je vous assure, ce que mon cœur sent; tout ce qui vous intéresse m'est cher, et je trouverai qu'il manquera toujours quelque chose à mon bonheur, tant que je serai condamnée à vivre éloignée de vous. Dès votre plus tendre enfance, je vous ai aimé de tout mon cœur, mais il s'est joint à ce sentiment l'estime qu'inspire toujours un caractère ferme uni avec une âme honnête.

Madame la maréchale de Luxembourg, qui a su votre conduite avec vos chères tantes, me dit l'autre jour devant quinze personnes que, quoiqu'elle vous connût peu, elle était sûre que vous aviez de l'esprit et un caractère bien décidé, que, si vous habitiez ce pays-ci, elle serait ravie de vous voir beaucoup. « Sans doute, dit-elle, que, si il était arrivé avant le bailli d'Aulan, celui-ci n'aurait pas osé avoir une conduite si plate, et puis je le crois bien vieux : certainement il faut qu'il soit bailli, pour avoir consenti à servir la haine d'une personne qu'il n'aime ni n'estime point ; aussi je n'ai rien à lui dire lorsque je le rencontre, parce que je ne pourrais lui parler que pour lui dire ce que je pense de sa plate conduite. » Et tout le monde d'applaudir et de demander ce que vous aviez donc fait : « Une chose bien simple, reprit madame de Luxembourg, il n'a pas voulu être l'esclave de la haine de sa tante, qui a été si honteuse de n'avoir pas réussi, qu'elle ne m'a pas dit un mot de cette scène. » C'est apparemment madame de la Ferrière qui lui a tout conté.

Mandez-moi ce que fait monsieur votre frère ; vous suivra-t-il en Provence ? Monsieur d'Albon doit être guéri ou mort, car la goutte ne reste pas impunément dans la poitrine.

Il y eut hier une petite pièce nouvelle à la Comédie-Française, qui a eu le plus grand succès. Elle s'appelle *Les fausses infidélités*. Mercredi, il y en a une nouvelle à la Comédie Italienne, qu'on nomme *Les Moissonneurs*. Vous verrez les extraits de ces pièces dans les journaux.

J'ai récrit pour mander que, si mademoiselle *Sophilette* [1] avait la moindre envie de se marier, on l'envoyât vite ici, parce que madame de Brienne a un mari très beau. Je voudrais bien qu'elle eût cette fantaisie, car la mienne serait de vous envoyer de beaux chiens. Adieu, monsieur, donnez-moi de vos nouvelles et soyez persuadé qu'elles ne peuvent faire plus de plaisir à personne au monde.

---

[1] Petite chienne de mademoiselle de Lespinasse.

Au même.

Ce 19 février (1768).

Enfin, j'ai eu de vos nouvelles, monsieur; elles m'ont fait un plaisir bien sensible; si je me livrais à mon sentiment, je vous parlerais encore du regret que j'ai de ne vous point voir. Quoique bien peu accoutumée à ce plaisir, je sens qu'il manquera toujours à mon bonheur; mais c'est le vôtre qui est intéressant et qui m'occupe beaucoup. Je suis si aise de voir que vous jouissiez de celui qui n'est fait que pour les cœurs sensibles et les âmes honnêtes, ce bien si doux et si peu connu d'être à la fois bon mari, bon fils et bon père; vous seriez aussi bon ami, car l'amitié est une vertu. Je suis ravie que vous ayez trouvé tout ce qui vous est cher en bonne santé; je conçois combien vous êtes contrarié de ne pas aller voir madame votre mère, mais il faut bien savoir céder aux circonstances; il y a quelque temps que je n'ai eu de ses nouvelles; j'espère bien que ce n'est pas sa santé qui en est cause. Quand est-ce qu'ils doivent revenir? Vous ne me dites pas un mot de monsieur votre frère; ce n'est pas bon signe pour lui. Vraiment il n'est pas en mon pouvoir de vous envoyer *Le dîner du comte de Boulainvilliers;* ces livres scandaleux sont plus rares à Paris que dans les villes de province. Il serait d'ailleurs dangereux de les envoyer par la poste, ils seraient au moins arrêtés. Il ne tiendra pas à moi que vous n'ayez des lévriers; j'en demande à tout ce que je connais, car mademoiselle *Sophilette* me paraît fort déterminée à ne point se marier.

Vous savez que le pape vient d'excommunier le duc de Parme et son conseil; on est fort occupé de cet événement dans ce pays-ci; on n'en sait la nouvelle que d'hier.

Il y a une pièce nouvelle aux Italiens, qui vous plaira beaucoup. C'est le tableau de la vie de la campagne. Il y a un seigneur de château qui serait digne d'être de vos amis, il est rempli d'esprit et de bienfaisance. La pièce est intitulée *Les Moissonneurs.* Vous me comblerez de joie si vous me donnez de vos nouvelles, mais comme je sais que vous êtes paresseux, je ne

veux pas vous contraindre. Je vous demanderai seulement de me conserver votre amitié et d'être bien persuadé de la tendresse et de la sincérité de mes sentiments.

(Lettre adressée à « M. le marquis de Vichy, guidon de gendarmerie, à Roanne-en-Forêts ». C'est par une indication manuscrite du secrétaire du marquis de Vichy que cette lettre est donnée comme étant écrite en 1768.)

Au même.

Ce mercredi 23 mai (1768).

J'ai cru que vous m'aviez oubliée, monsieur ; cela m'affligeait beaucoup, mais j'ai eu la raison de ne pas me plaindre ; cela n'est bon à rien, sinon à se rendre importune, et je serais bien fâchée de vous le devenir. L'état de vos yeux m'inquiète, mais je ne puis croire qu'à votre âge il n'y ait bien des ressources ; n'y faites point de drogues, excepté l'eau de rose avec quelques gouttes d'eau de vie, tout le reste peut être dangereux ; vous auriez dû consulter Chancera, qui est le meilleur oculiste de ce pays-ci ; il habite ordinairement une terre qui est près de Chartres, et il y va beaucoup de monde. En donnant un écu par jour, on est nourri et logé ; avant que de retourner chez vous, vous devriez y aller faire un tour.

Je n'ai point su que madame votre mère ait été malade ; sa dernière lettre était du 13 avril et je ne l'ai reçue qu'il y a huit jours ; elle l'avait adressée avec un paquet à un homme qui a été à la mort pendant trois semaines et qui ne pouvait songer à m'envoyer ma lettre. J'y ai répondu sur-le-champ, mais à Roanne, parce que je n'ai pas douté que madame de Vichy ne fût au terme de toutes ses courses ; je suis bien affligée de ce qu'elle est encore sujette à ces violentes maladies ; cela prouve que son sang n'est pas encore adouci ; vous auriez bien dû me mander où l'on pouvait lui écrire.

Vous ne me dites pas un mot de madame la marquise de Vichy ou de vos enfants, je juge que c'est bonne marque pour leur santé. Vous savez bien que madame d'Aulan retourne à Avignon et pour toujours. Mademoiselle Sanadon prendra son appartement, et elle le posséderait déjà si madame d'Aulan n'était pas tombée malade depuis huit jours. Je ne sais ce que c'est que la maladie, mais je répondrais bien qu'elle n'a pas deux ans à vivre ; elle a habituellement une maladie fort dangereuse. Madame sa sœur se porte à merveille, et elle rajeunit tous les jours. Le président Hénault a été à la mort, mais il en a rappelé : il est fort bien, et il aura le malheur de survivre à la Reine ; je crois pourtant qu'il s'en consolera ; à cet âge les chagrins ne font pas impression profonde.

Ce que vous m'affirmez de monsieur votre frère ne m'étonne pas, mais me fâche fort ; comment a-t-il pu rejoindre son régiment ? S'il n'est pas remplacé, on ne le recevra pas, et que deviendra-t-il ? Il faudrait pourtant que M. le comte de Vichy fît quelque chose pour lui ; on ne saurait abandonner à lui-même un homme de cet âge et entraîné aussi fortement par ses passions. Savez-vous à quoi montent ses dettes ? Ne pourriez-vous pas venir encore à son secours ? Bien entendu que cela serait pris sur ce que vous lui devrez un jour ; je voudrais que le malheur ne le réduisît pas à prendre quelque parti violent qui, en le rendant malheureux, rejaillira sur ses parents.

Soyez tranquille sur les bruits de guerre, ils sont sans fondement ; mais je vous assure que, si vous aviez à prendre un parti, il vaudrait mieux ne pas les attendre, car il est de mauvaise grâce de se retirer alors. Vous feriez peut-être bien, après vos quatre mois de résidence, d'engager vos parents à acheter votre guidon pour monsieur votre frère. Peut-être cela le ferait-il rentrer dans l'ordre, et il sera assez riche un jour pour pouvoir se soutenir dans ce corps-là ; en un mot je voudrais qu'il tînt au service ; il l'aime, et il ne faut pas lui fermer cette porte de la fortune. Pour vous, mon cher ami, vous ne sauriez trop vous examiner pour savoir si vous n'aurez point de regret un jour d'avoir renoncé à un moyen de fortune qui est regardé comme un grand avantage dans le monde ; ce n'est pas tout, il faut tâcher de vous transporter au temps où vous serez sans

passion pour madame votre femme et voir alors si vous serez content de n'avoir rien à faire ; car il ne faut pas croire que les occupations que vous donnent des terres soient suffisantes à une âme active. Cela vous suffit actuellement, parce que vous êtes occupé d'une passion vive ; elle sera suivie d'une confiance extrême et de l'amitié la plus vraie, je n'en doute pas ; mais, encore une fois, vous sentirez du vide, qui serait rempli par l'occupation que vous donnerait le métier de la guerre. Une autre réflexion à faire, c'est qu'en abandonnant le service vous rendez la fortune de vos enfants bien difficile, surtout en ne vivant pas dans ce pays-ci ; au lieu qu'en restant dans le service et les y mettant vous-même toutes les difficultés s'aplanissent, et cela vous met dans le cas de vous retirer avec de la réputation et de la considération, qui serviraient à l'avancement de vos enfants. Après avoir bien réfléchi, si vous persévérez, je crois que vous pourrez vous répondre de n'avoir point de regret, parce que vous me paraissez avoir le caractère assez décidé et l'âme ferme ; j'ai voulu vous dire encore une fois tout ce que ma tendre amitié me dictait pour vous ; je voudrais que vous fussiez heureux et c'est ce que je désire par-dessus tout ; mais je voudrais que vous ne prissiez pas légèrement un parti qui doit influer sur le reste de votre vie et qui décidera peut-être du sort de vos enfants. Quand on est père de famille, on n'est plus libre, on se doit à ses enfants ; mais, à la vérité, on ne leur doit pas le sacrifice de son propre bonheur.

Bonjour, monsieur, je n'ai pas besoin de vous dire que je vous aime de toute la tendresse de mon cœur ; je crois vous le prouver par ma confiance et par la sincérité de mes conseils. La longueur de cette lettre vous fera, j'espère, honte de votre paresse. Voyez-vous beaucoup M. de Saint-Jean ? Il est très aimable et fort honnête ; vous avez sûrement M. de Savine, que vous aimez beaucoup.

Au même.

29 juin 1768.

Voilà, monsieur, la recette que vous désirez, mais avant que

de s'en servir il faut ôter le rouge avec un frottoir, puis mettre de cette pommade et l'ôter avec un linge fin ou de la mousseline. Voilà ce qu'il faut mander ou dire à madame votre femme. Je voudrais bien être assez heureuse pour la connaître. Je sais qu'elle est charmante et que vous l'aimez comme elle mérite de l'être. Vous allez bientôt être père ; vous sentez-vous déjà, mon cher ami, les sentiments paternels, et ne vous trouvez-vous pas un personnage bien grave ? Jugés ce que je dois me croire, moi qui vous ai vu pas *plus haut que cela* (vous voyez le geste). C'est cette ancienne connaissance qui va me donner le droit de vous accabler de questions. D'abord, mon cher ami, je veux savoir comment vous vous portez actuellement, car vous venez d'être un peu malade ; en tout, votre santé s'est-elle fortifiée ? Êtes-vous aussi incommodé et aussi noir que vous l'étiez ici, et êtes-vous aussi désolé ? Je me flatte que vous en avez rabattu quelque petite chose ? Avez-vous le bonheur et le bon goût d'être amoureux de madame votre femme ? Quel est son caractère ? Est-elle vive, gaie ? En un mot, mon cher ami, puisque je ne la puis voir, faites-la-moi connaître, faites-moi son portrait, et vous me ferez un sensible plaisir. Ce n'est pas son portrait physique que je vous demande, c'est le moral, parce que c'est celui-là qui est le plus important à votre bonheur, et qu'après madame votre femme, personne ne s'y intéresse plus tendrement que moi.

Vous n'êtes pas quitte de mes questions. Je vous prie de me dire comment vous êtes avec monsieur votre frère ? A-t-il pris quelque goût pour la lecture ? A quoi s'occupe-t-il ? Et est-il encore amoureux de madame de Saint-Pierre ? Et comment êtes-vous avec monsieur votre père ? Je sais qu'il aime beaucoup madame sa belle-fille, cela doit vous plaire.

Je finis par l'article le plus important de tout, c'est celui de la santé de madame votre mère, dont je suis véritablement inquiète, surtout s'il est vrai, comme je l'ai appris ces jours-ci, qu'elle a eu une attaque d'apoplexie à votre mariage. Je savais bien qu'elle avait été très malade, mais j'ignorais cet accident, et même je ne le crois pas exact. C'est chez madame du Deffand que cela s'est dit et j'espère qu'elle est mal informée. Lui écrivez-vous souvent, et a-t-elle fait quelques présents à madame votre

femme ? Je ne vous demande pas si vous êtes en correspondance avec votre chère tante d'Aulan et votre oncle l'abbé. C'est d'étonnantes gens !

J'ai prié le comte de Saint-Chamans, qui vous aime beaucoup, de vous parler de moi ; c'est un homme d'esprit et de mérite. Je me flatte, mon cher ami, que vous me donnerez de vos nouvelles actuellement que vous êtes en cartier. J'ai eu la discrétion de ne vous en point demander à Chamron, parce que je me doutais bien que vous aviez mieux à faire. Conservez-moi toujours un peu d'amitié, je la mérite par tous mes sentiments pour vous.

Au même.

Ce 26 octobre (répondu le 2 novembre 1768).

Je ne suis pas fière, je ne crains point de faire les avances avec vous, monsieur, à qui je devrais faire bien des reproches ; vous m'aviez fait espérer de me donner très souvent de vos nouvelles de Lunéville, et vous m'avez oubliée absolument ; pour moi, j'ai demandé de vos nouvelles à tous les gens qui ont été en Lorraine, et en dernier lieu j'en ai appris de votre santé qui me fâchent fort. L'on m'a dit que vous aviez été incommodé d'une ancienne incommodité dont vous vous croyiez guéri il y a quinze ans ; cela m'inquiète ; dites-moi si cela a eu des suites et comment vous êtes actuellement ? Êtes-vous enfin rendu à Chamron ? Il y avait mille ans que vous étiez séparés de vos parents ; les avez-vous trouvés en bonne santé ?

Vous savez aussi bien, et peut-être mieux que nous, les nouvelles de la Corse ; les dernières sont bien affligeantes ; sans doute vous vous êtes bien informé si cette malheureuse affaire n'amènerait point une guerre générale ; il y a des paris ouverts pour et contre, et je suis bien embarrassée de prendre un parti, d'après ces probabilités. Cependant si j'avais envie de quitter le service, je ne balancerais pas ; car n'y eût-il que la raison qu'il y a déjà eu six ans de paix, cela suffit bien pour croire

qu'elle ne durera pas longtemps. Mais peut-être avez-vous changé d'avis, et je le souhaiterais, car cela fera une grande différence pour vos enfants. Tout est si difficile, quand on ne vit pas dans ce pays-ci et qu'on ne tient pas au service ! La naissance, la richesse ne suppléent point. Mais vous ne devez pas le sacrifice de votre bonheur à vos enfants. Il faut seulement bien vous consulter avant de prendre un parti aussi important. Faites-moi part de vos vues, de vos projets ; l'intérêt tendre et sincère que je prends à tout ce qui vous touche me rend digne de votre confiance. Adieu, monsieur, conservez-moi votre amitié, et donnez-m'en des preuves en m'instruisant de l'état de votre santé.

Ma vieille *Sophilette*, qui est retirée à la campagne, n'a pas voulu se marier depuis près de deux ans, et ma chère *Thémise* ne s'est point mariée depuis votre départ, faute de trouver un parti convenable. Cela me contrarie bien ; je voudrais pouvoir vous envoyer un petit ménage. Vous voudrez bien dire mille choses tendres de ma part à monsieur et madame de Vichy. Où est monsieur votre frère ?

(La lettre est adressée « à M. le marquis de Vichy, guidon de gendarmerie, à Chamron, par Roanne-en-Forez ».)

Au même.

Ce jeudi 10 novembre 1768.

Je suis charmée, monsieur, de ce que vous rendez justice à la tendresse et à la sincérité de mes sentiments, et j'apprends avec le plus grand plaisir que j'aurai bientôt le plaisir de vous voir. Puisque vous avez pris votre parti après de longues et sérieuses réflexions, il n'y a plus rien à vous dire ; je vous crois si honnête et si sensible, que je suis persuadée que vous n'auriez pas été heureux si vous n'aviez pas eu l'approbation de tout ce qui vous est cher, mais il faut bien vous attendre à être blâmé hautement dans ce pays-ci : on y juge de presque tout relativement à la vanité, on ne connaît de bonheur que celui

de vivre dans l'opinion des gens du monde ; en un mot, on sacrifie tout aux apparences et au bon air ; et on a raison, car on est à mille lieues de savoir ce que c'est que le bonheur domestique, ce que c'est que de jouir doublement de la fortune en faisant du bien dans ses terres et à tout ce qui vous environne. Monsieur, nous avons tant raffiné sur tout, que nous sommes parvenus à n'ignorer que les goûts simples et les choses naturelles; c'est l'heureux fruit du luxe sans borne et de la dissipation effrénée où nous sommes livrés. Il ne faut pas vous en fâcher, et encore moins vous en affliger, mais il faut que les gens sensés soient heureux à leur manière ; j'approuve fort la vôtre, et la vie que vous allez mener est celle qui est faite pour contenter et remplir une âme sensible et vertueuse. Mais, comme il ne faut pas braver les préjugés reçus, je vous conseille de dire ici que c'est la faiblesse de votre santé qui vous force à quitter un métier que vous comptiez faire toute votre vie, tant par goût que par intérêt pour vos enfants. Croyez qu'on peut se permettre cette espèce de fausseté, qui ne nuit à personne, et qui vous sert auprès de beaucoup de gens ; c'est un propos décent à votre âge et qui vous laissera jouir sans aucun regret du parti que vous prenez.

Vous m'avez permis de dire tout ce que je pense ; vous voyez ma confiance ; elle est extrême, car je vais me mêler de ce que je n'ai que faire : c'est du sort de monsieur votre frère qui, je vous l'avoue, m'intéresse toujours. Je ne saurais croire que ce jeune homme soit sans ressource ; j'en voudrais tenter une, à votre place, qui serait digne de votre raison et de votre générosité : ce serait de lui faire passer votre guidon. Je crois que cela ne serait pas bien difficile. Il faudrait plus encore : c'est que quand vous l'auriez obtenu, il faudrait engager vos parents à lui donner de quoi se soutenir dans le service, car il ne faudrait pas le mettre dans l'embarras d'aucune manière. Monsieur, je ne saurais croire qu'il ne fut pas pénétré d'une pareille marque de bonté et d'intérêt ; et si son cœur est encore sensible, il n'y a encore rien de gâté. Faites cette digne action. Que M. et madame de Vichy vous doivent le repos de leur vie, et monsieur votre frère le bonheur de la sienne ; vous vous rembourserez vous-même un jour des avances que vous lui ferez, et vous

aurez par devers vous un procédé si honnête, que, même en supposant l'impossible, qui est que cela tournât mal, vous auriez toujours à vous applaudir du motif qui vous aurait déterminé. Ah ! mon Dieu, qu'il doit être doux de tirer du malheur son frère ! Ma tendresse pour vous me fait désirer que vous jouissiez de ce bonheur. Voilà, mon cher ami, le fond de mon âme ; je vous estime tant, que je me serais reproché de ne vous pas dire tout ce que je pense ; si vous en faites usage, j'en aurai une joie sensible ; si au contraire vous rejetez mon conseil, je vous croirai de bonnes raisons pour en agir ainsi, et je ne vous en aimerai pas moins tendrement.

Adieu, portez-vous bien et revenez ; je vous embrasserai de tout mon cœur. Je suis fâchée que vous arriviez tout juste le jour du départ du roi de Danemark ; on lui donne tous les jours les plus belles fêtes ; il a le plus grand succès ; le Roi l'a comblé d'amitié et des plus magnifiques présents. Il est d'une figure agréable et d'une politesse extrême. Les affaires de Corse vont toujours de mal en pis ; cela est désolant et rend presque la guerre inévitable ; le séjour du roi de Danemark fait diversion à un aussi grand malheur. Vous savez si je suis tendrement attachée à M. et madame de Vichy. — Adieu, adieu.

A madame la comtesse Gaspard de Vichy.

Ce 4 décembre (1768).

Mon attachement pour vous, madame, est trop vrai et trop tendre pour qu'il soit besoin de vous dire que je partagerai toute ma vie bien tendrement tous les événements qui pourront vous affecter. Je sens tout votre chagrin [1], je ne chercherai point à l'adoucir par des réflexions qui seraient déplacées dans

---

[1] Alexandre-Mariette de Vichy, fils cadet de Gaspard, venait de mourir, à vingt-cinq ans, après avoir mené la plus déplorable existence.

ce moment-ci ; vous êtes mère, votre cœur n'a que des larmes pour la perte de votre fils ; mais, madame, il vous en reste un qui fera non seulement votre consolation, mais qui vous fera encore sentir un bonheur sensible. Quelque désir que j'aie de le voir, je ne peux pourtant pas m'empêcher de lui faire faire une observation qui ne m'est venue que d'hier : c'est qu'il me semble que le genre d'affaires qu'il a à traiter dans ce pays-ci seraient moins embarrassantes, peut-être même plus décentes, à traiter de loin que de près. Il compte sans doute faire entrer dans les motifs qui le décident à quitter le service la faiblesse de sa santé ; cette raison a toute la force qu'elle peut avoir dans l'éloignement, au lieu qu'en se montrant elle est détruite ; car, dans ce pays, on ne juge que le moment. D'ailleurs, il évitera la critique de ses parents, qui ne verront dans cette démarche que ce qui peut y avoir qui blesse leur vanité ; car il ne faut pas croire qu'ils jugeront monsieur votre fils comme vous et moi ; ils ne sont pas animés des mêmes sentiments. Je croirais donc qu'il faudrait envoyer sa démission, en écrivant une lettre bien courte, bien pleine de regrets et bien honnête à M. le duc de Choiseul, et, par le même courrier, une lettre très succincte à madame du Deffand et une à M. l'abbé de Chamron. Cela éviterait bien des discours qui pourront déplaire à monsieur votre fils. Voilà ma manière de voir cette affaire ; j'en juge peut-être mal, mais je me crois obligée de dire tout ce que je pense aux personnes que j'aime. Je ne suis jamais ni blessée, ni étonnée que mes avis soient rejetés ; il me reste toujours la satisfaction d'avoir prouvé la tendresse et la sincérité de mes sentiments.

Permettez-moi, madame, de faire mon compliment bien sincère à M. le comte de Vichy ; je vous demande en grâce de me donner de ses nouvelles et des vôtres.

(Lettre adressée à madame la comtesse de Vichy, à Chamron, par Roanne-en-Forez.)

(A cette lettre est jointe la suivante, adressée au marquis de Vichy.)

Ce 4 décembre.

Mon Dieu, que je voudrais que ma lettre vous trouve encore à Chamron, monsieur ! J'ai fait des réflexions sur votre voyage, que vous n'avez peut-être point faites, et qui peut-être vous paraîtraient justes. Je les ai adressées à madame votre mère, parce que j'ai craint que vous ne fussiez en quelque tournée de châteaux ; jamais je ne vous ai donné de preuve d'amitié qui m'ait autant coûtée, car je vous conseille de ne pas venir à Paris de quelque temps, et je vous assure, monsieur, que je désire passionnément de vous revoir. Mais il ne faut point consulter ni son plaisir, ni son intérêt, quand il s'agit du bonheur de ses amis ; le vôtre m'est bien cher. Il serait inutile de vous répéter ce que je dis à madame de Vichy ; elle vous le communiquera s'il en est encore temps. La mort de monsieur votre frère m'a étonnée et affligée ; mais peut-être aurait-il rendu vos parents et vous bien malheureux ; cette réflexion est cruelle, mais elle se présente après les premiers effets de la sensibilité. Adieu, je vous aime de tout mon cœur, et cela me répond de votre amitié, car vous avez l'âme honnête et sensible.

Au marquis de Vichy.

Ce samedi 24 ou 29 décembre (1768).

Je vous ai dit ce que je pensais sur votre voyage ici, monsieur, non pour l'acquit de ma conscience, comme on dit, mais pour celui de l'amitié. Mais actuellement le désir de vous revoir l'emporte sur toutes autres considérations, et je désire vivement que vous ayez d'assez bonnes raisons pour vaincre les difficultés que je vous ai représentées. Je pense bien, comme vous, que lorsqu'on ne fait rien de malhonnête, on ne doit rien craindre,

mais je pense aussi qu'il y a une sorte de bienséance à garder, lorsque, même par d'excellentes raisons, on est obligé de braver un préjugé aussi généralement établi que l'est celui du service pour un homme de votre état. Sans doute, vous ne devez pas y sacrifier le bonheur de votre vie, mais au moins vous devez désirer qu'on pense que la faiblesse de votre santé vous a forcé à renoncer à un état pour lequel vous étiez destiné. En un mot, mon cher ami, je croirais qu'ayant bien réfléchi au parti que vous allez prendre, il vous reste encore à vous occuper de la manière de le prendre qui choquera le moins l'opinion publique. Je sais bien qu'on peut vivre heureux sans l'estime des sots; mais vous remarquerez qu'ils ont cette opinion de commune avec les gens du plus grand mérite. Quand vous aurez réfléchi sur tout cela, je suis sûre que vous prendrez le parti le plus convenable; je suis trop payée de la tendresse et de la sincérité de mon amitié par la sensibilité dont vous voulez bien y répondre.

Je suis bien enchantée de ce que vous me dites de la santé de madame votre mère; elle me traite bien mal, en me privant depuis si longtemps du plaisir de recevoir directement de ses nouvelles; si cependant cela la fatiguait, je ne me plains plus. Je l'aime trop tendrement pour ne lui pas faire le sacrifice de mon plaisir.

J'ai un petit lévrier en pension pour vous; j'ai aussi un petit chien de Bologne, qui est superbe; mais, si vous ne veniez pas, il faudrait me mander comment je pourrais vous faire parvenir ces deux pensionnaires, car ils ne sont chez moi ni l'un ni l'autre. Je n'ai tout juste de domestiques que ce qu'il faut pour me servir, et les chiens seraient malheureux. Vous ne me parlez ni de la santé de madame votre femme ni de celles de vos chers enfants; cela me fait espérer que vous êtes content, mais je voudrais que vous ne le fussiez pas de n'avoir que deux enfants. Je vous en désirerai *six*, vous auriez de quoi les rendre si heureux! Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, et dites-moi bien vite quelle est votre dernière résolution. Je serai la première à vous souhaiter une bonne et heureuse année. Cette formule est bien commune, mais ce qui ne l'est pas, c'est que ce soit l'expression du sentiment le plus vrai et le plus

constant. Faites agréer, je vous prie, mon compliment sur la nouvelle année à M. et à madame la comtesse de Vichy; vous m'avez promis les bontés et l'amitié de madame votre femme, cultivez-les donc, je vous prie.

Au marquis de Vichy.

Ce 17 janvier (1769).

J'avoue, monsieur, que je n'ai pas assez de générosité pour ne pas regretter de vous avoir fait faire des réflexions qui me priveront du plaisir de vous voir, comme je m'en étais flattée. Je suis fâchée, indépendamment de tout intérêt personnel, que votre voyage soit retardé, non que j'aie changé d'avis sur vos affaires, mais ce que vous me dites de votre ancienne incommodité qui se fait ressentir m'aurait fait désirer que vous consultassiez de très habiles gens qui sont dans ce pays-ci. Au moins consultez-les par lettres; vous auriez grand tort de négliger de prendre des précautions; vous avez tant de raison d'être attaché à la vie, qu'il ne faut rien omettre de ce qui peut la prolonger, et surtout de ce qui doit la faire passer sans souffrir. Vous me faites grand plaisir en me donnant de bonnes nouvelles de la santé de madame votre mère; je suis bien affligée qu'elle me prive de recevoir directement de ses nouvelles, mais, avant tout, je serais désolée de l'importuner. Si elle m'aime, je suis trop heureuse. Je le serais beaucoup si j'étais à portée de cultiver les bontés de madame de Vichy, mais l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi la disposera en ma faveur. Vous ne sauriez croire le bien que vous me faites, lorsque vous me parlez du bonheur et du plaisir que vous avez à l'aimer. C'est bien à votre âge, mon cher ami, qu'il faut être heureux par le sentiment. Le plus grand inconvénient de la vieillesse, c'est de ne point aimer; on connaît trop les hommes, l'âme se dessèche, elle se retire sur elle-même, et on ne vit plus que d'amertume. Conservez bien votre sensibilité; c'est la source des vrais et

uniques plaisirs ; elle s'étend à tout, on aime ses amis, ses proches, ses enfants, sa femme, et l'on est bienfaisant pour tout ce qui vous environne. Cette espèce de jouissance vaut mieux que celle dont se repaissent tous les gens de ce pays-ci, qui n'existent que pour la vanité. Madame Du Barry n'est pas encore présentée ; jusque-là on ne peut rien prévoir ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il y a une grande fermentation à la Cour.

Vous avez deux petits chiens en pension : l'un est une levrette, et l'autre une petite chienne d'Italie, qui sera d'une grande beauté, si elle ressemble à père et mère ; c'est une espèce qui a les plus belles soies et toutes blanches.

Donnez-moi vos ordres, car il ne faut pas les laisser toujours en pension. Je suis sûre que madame votre mère aimera beaucoup la petite italienne.

Bonjour, aimez-moi un peu.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, guidon de gendarmerie, à Roanne-en-Forez.)

Au même.

Ce 3 février (1769).

Je vous réponds sur-le-champ, monsieur, pour vous dire que vous feriez bien d'écrire à M. de Lévis pour l'engager à chercher quelque occasion pour vous faire tenir les deux petits chiens ; sûrement il sait tous les gens qui vont dans votre province. Car je craindrais que le courrier de la poste ne voulût pas se charger de deux chiens, et d'ailleurs je craindrais qu'ils ne pussent pas résister à cette fatigue, et il serait fâcheux qu'ils vous arrivassent comme la jument de Roland. Mandez à M. de Lévis mon adresse, pour qu'il envoie chercher ces deux petits chiens, s'il trouve quelque moyen de vous les faire tenir. Je vais écrire à M. le marquis de Saint-Vincent ; le pis qu'il en puisse arriver, c'est qu'il me refusera.

Je suis bien fâchée de tout ce que vous me dites de la santé de M. et de madame de Vichy, et, quoique je sois rassurée pour le moment présent, je suis affectée en pensant que madame votre mère est aussi souvent souffrante. Je me flattais que sa santé était tout à fait raffermie. Les douleurs de M. le comte de Vichy, ne serait-ce point la goutte dans les entrailles ? Car sûrement ce n'est point les casseroles ; je ne doute pas qu'on ait tous les soins nécessaires pour prévenir tous les accidents qui arrivent du vert-de-gris ; je viens d'entendre dire qu'il y a eu deux personnes qui en sont mortes ces jours passés ; cela me fait toujours craindre, lorsque j'entends parler de douleurs intérieures.

Vous me faites bien plaisir en me disant que vous ne souffrez plus et que vous êtes dans l'intention de prendre les plus grands ménagements ; je crois que vous feriez bien de ne point monter à cheval de longtemps. Le Roi a fait hier une chute de cheval qui a fort effrayé, et il fut sans connaissance longtemps ; on craignait qu'il n'eût le bras cassé, mais heureusement il n'a eu que de fortes contusions.

J'ai dîné ces jours passés avec deux de vos camarades de la gendarmerie ; ils dirent qu'ils croyaient que vous alliez quitter. Je répondis que je ne le savais pas, mais que je le désirerais bien pour votre santé. Ils convinrent qu'il était vrai que vous étiez d'une délicatesse extrême et que d'ailleurs votre fortune ne vous laissait rien à désirer.

Adieu, mon cher ami, vous êtes bien aimable d'avoir autant de plaisir à être aimé par la personne du monde qui vous est le plus inutile, mais, à la vérité, qui sent bien tout ce que vous valez. Je m'en rapporte à vous pour dire à madame votre mère tout ce que je pense pour elle, et c'est une grande marque de ma confiance.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, guidon de gendarmerie, à Roanne-en-Forez.)

Au même.

Ce 24 février (1769).

Je ne veux pas différer plus longtemps, monsieur, à vous parler de l'affaire qui vous intéresse. Le jour même que je reçus votre lettre, je chargeai un homme de la Cour, qui me témoigne beaucoup d'amitié, de parler à M. Sénac le fils, sur qui il a du crédit. Voilà la réponse que j'en reçus. Cela ne me découragea point ; je priai une femme qui connaît beaucoup le comte de Noailles de se charger du mémoire pour lui et de la lettre pour M. Sénac, premier médecin, qui est son ami. Voilà la réponse de M. le comte de Noailles ; elle n'est pas bien satisfaisante, et je vous assure que ce n'est pas manque d'avoir été pressé vivement. Dès que j'aurai celle de M. Sénac, je vous l'enverrai, mais je crains bien qu'elle ne soit pas telle que nous le désirons ; je dis nous, car j'ai grand plaisir à partager tout ce qui vous intéresse ; d'ailleurs je désirerais personnellement pour M. Rostin[1] contribuer au succès d'une affaire qui l'intéresse ; je n'ai point oublié les soins qu'il a bien voulu avoir pour moi.

Dites, je vous supplie, à madame votre mère qu'elle m'a fait un plaisir sensible en me disant elle-même de ses nouvelles ; je voudrais bien qu'elles fussent meilleures ; si elle veut me donner ses ordres sur l'affaire qu'elle voudrait traiter au bureau de la marine, je lui réponds, non du succès, mais de la vivacité et de la suite des sollicitations. Je connais un ami de M. le duc de Praslin, et elle est bien persuadée, à ce que j'espère, du désir que j'ai de pouvoir lui prouver mon zèle et mon attachement. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de M. le comte de Vichy, et dites-moi pourquoi vous n'avez pas écrit à M. l'abbé de Chamron et à madame du Deffand que vous étiez dans l'intention de donner votre démission ; il aurait été plus honnête de leur en faire part, et je trouve, mon cher ami, ne vous en déplaise, qu'il faut toujours se piquer de bons procédés. A propos de bons procédés, vous savez celui que M. de Saint-

---

[1] Médecin et ami de la famille de Vichy.

Vincent veut avoir avec vous; ne manquez pas de lui écrire. Bonjour, je n'ai que le temps de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Le bras du Roi va mieux. On dit la présentation pour aujourd'hui; elle a le même appartement qu'avait madame de Pompadour; il a été ôté à madame Adélaïde qui l'avait depuis trois ans.

Au même.

Ce 3 juillet 1769.

Avant tout, il faut que vous sachiez, monsieur, que vous aurez le 6, à Moulins, le petit chien. C'est M. l'abbé de Contenson qui s'en est chargé; je ne sais quel soin il prendra pour vous le faire parvenir de là; il a un compagnon de voyage qui doit aller à Saint-Marcel, peut-être l'en chargera-t-il; mais je vous assure que M. votre père ne s'en serait sûrement pas embarrassé. Madame de Vichy[1] se porte assez bien, elle va beaucoup dans le monde, mais tout ce qu'elle fait lui coûte des efforts, et je trouve que cela diminue bien le plaisir. Pour moi, cela le détruirait tout à fait, mais elle a plus de goût pour la dissipation que moi; cependant elle dit sans cesse que la vie de Paris ne lui convient point. Je suis pourtant bien sûre que c'est celle qui lui conviendrait le mieux; sa santé y serait moins mauvaise; le mouvement et la dissipation lui sont bons, et si elle était établie à demeure, elle arrangerait sa vie de manière à avoir plus de plaisir et moins de fatigue.

Pour vous, je conçois que vous n'aimiez point Paris; vous avez une assez bonne santé, vous avez de l'activité, les occupations de la campagne vous plaisent, vous avez des enfants, une femme que vous aimez, cela remplit votre cœur et votre vie, et vous n'éprouvez ni l'ennui de l'oisiveté, ni le vide de la dissipation; mais quand on vieillit et qu'on est infirme, on a plus de besoin de la société et des ressources qu'elle procure.

---

[1] La comtesse Gaspard de Vichy, mère d'Abel de Vichy.

Vous croyez bien que je n'ai seulement pas essayé d'ébranler la résolution de vos parents; vous les aurez sûrement avant la fin du mois; je sais combien tous mes efforts auraient été impuissants. Si leur séjour a été beaucoup plus court que je n'aurais souhaité, au moins je n'aurai pas le regret de n'en avoir pas profité. Je les vois tous les jours, et nous parlons sans cesse de vous; vous avez bien raison de les aimer tendrement; ils sentent tout ce que vous valez et votre bonheur leur est bien cher. Si nous avons dit beaucoup de bien de vous, nous avons dit beaucoup de mal de votre écriture. Je ne devrais pas oser la critiquer, mais je crois que si la mienne est plus mauvaise, elle est plus lisible, et voilà l'important. En vérité, si vous traitiez des affaires, votre écriture serait un grand inconvénient. C'est que vous écrivez trop vite, car le fond de l'écriture est bon. Je trouve que M. et madame de Vichy sont bien heureux de s'être attaché l'abbé Denis; il me paraît plein de sens et de raison, et il a le meilleur ton et la meilleure contenance; il a, de plus, vis-à-vis de moi, le mérite de vous être fort attaché. J'ai vu hier à l'Opéra, où j'étais avec M. et madame de Vichy, votre ami le comte de Lévis; il me paraît bien bon et bien obligeant. Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et continuez à aimer les gens qui vous aiment; je serai contente. Vous me direz des nouvelles de madame votre femme et de vos petits enfants; je vous l'ai dit, je crois que c'est trop peu que deux, mais vous savez mieux que moi votre compte.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux, à Charolles en Bourgogne.)

Au marquis Abel de Vichy.

Mardi, 18 juillet 1769.

Vous aurez bien du plaisir, monsieur, le jour ou la veille que vous recevrez cette lettre. J'ai la plus grande impatience

d'apprendre comment la santé de madame votre mère aura soutenu la fatigue du voyage. Heureusement la chaleur est devenue supportable. Ce départ m'a laissé bien des regrets, et vous les croirez sans peine ; vous connaissez ma tendresse et mon attachement pour madame votre mère. Elle m'a comblée de marques de bonté et d'amitié, et, quoi qu'elle se soit refusée à faire le bonheur de ma vie, par une délicatesse très respectable sans doute, mais dont peut-être elle aurait trouvé le dédommagement dans le bien qu'elle m'aurait fait, je n'aurai point de regret à ce que je lui ai sacrifié, si j'ai pu la persuader par là que mon attachement pour elle est certainement plus vif et plus sincère que celui des gens à qui elle a fait elle-même les plus grands sacrifices. Tout cela, mon cher ami, est peut-être encore une énigme pour vous ; mais madame votre mère vous en dira le mot. En grâce, donnez-moi de ses nouvelles, si vous allez à Saint-Marcel avec elle ; car M. l'abbé Denis n'ira pas, et je serais privée trop longtemps d'un plaisir qui est nécessaire à mon bonheur. N'êtes-vous pas dans le transport de joye d'avoir le portrait de M. le comte de Vichy et de madame votre mère ? Je les trouve fort ressemblants, et je suis bien assurée que de votre vie vous n'avez reçu de présents qui vous fussent plus chers.

Je souhaite bien que les eaux de Saint-Alban aient fait tout le bien que vous espériez à madame votre femme. Demandez de ma part à madame la comtesse de Vichy si elle veut venir jeudi à *Lucile* dans la loge de M. le prince de Conti ; il y aura aussi pour vous une place ; venez-y, mon cher ami, amenez madame votre femme. Je serai ravie d'avoir l'honneur de faire connaissance avec elle ; l'amitié que madame de Vichy a pour elle, tout le bien qu'elle m'en a dit, a encore ajouté si possible à l'empressement que j'avais de la voir.

Je crains bien que M. l'abbé de Contenson n'ait laissé à Moulins, non pas le diable boiteux, mais le joli petit lévrier boiteux ; il est beaucoup trop jeune pour être mari, et notre *Sophilette* beaucoup trop jeune pour être mariée ; quand on les marie si jeunes, ils font des chiens gros comme des ânes. M. Denis m'a remis trente-neuf livres ; vous trouveriez l'éducation de ces enfants un peu chère, si je ne vous disais que vous

avez fait en même temps une œuvre de charité. Adieu, mon cher ami, je suis toujours charmée quand vous me dites combien vous êtes heureux ; personne après vous n'en est plus aise que moi. Dites à madame votre mère que je ne lui écris pas, pour lui laisser le temps de respirer ; parlez de moi, je vous prie, à M. le comte de Vichy ; je suis bien touchée des marques de bonté qu'il m'a données. Mille compliments à M. l'abbé Denis, je vous prie.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Saint-André, par Roanne-en-Forez.)

Au même.

Ce 14 décembre 1769.

J'avais été bien longtemps sans savoir de vos nouvelles directement, monsieur ; je m'affligeais de votre paresse ou des occupations qui me privaient du plaisir de recevoir des marques de votre amitié. Vous passerez donc votre hiver dans votre nouveau château. Je suis persuadée que, de tous ceux que vous avez, c'est celui que vous aimez le mieux ; c'est celui qui vous a fait connaître le premier le plaisir de la propriété, qu'on dit être un très grand plaisir. Il y a apparence que je mourrai sans l'avoir connu ; je ne désirerais pas de grandes propriétés, mais j'avoue que je commence à être un peu lasse de ma pauvreté. En vieillissant, elle deviendra un vrai malheur. Mais à chaque jour suffit son mal ; ma manière n'est pas de me tourmenter de l'avenir. Vous auriez tort de ne pas vous occuper du vôtre, et il ne doit vous présenter que bonheur et plaisir. Je trouve que votre ami Lévis n'a pas eu une conduite bien excellente avec sa femme ; elle a été à la mort pendant trois mois, et c'est le temps qu'il a pris pour être absent. Je sais bien qu'on est pas maître d'aimer ou de ne pas aimer, mais on l'est toujours d'avoir les bons procédés que les circonstances exigent, et, dans ce pays-ci, on met les points sur les *i* en fait de bien-

séances. Cela tient même lieu du sentiment, qui vaudrait mieux. La petite vérole est épidémique et elle est assez malheureuse ; je suis révoltée contre les gens qui en meurent. Il est inouï d'être la victime d'un préjugé absurde et de se refuser à l'avantage démontré de l'inoculation. *A bon entendeur salut*, entendez-vous, mon cher ami. Vous n'avez pas eu la petite vérole, et vous avez des enfants, cela vaut la peine d'y penser.

J'ai vu plusieurs de vos camarades de la gendarmerie qui m'ont demandé de vos nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Je crois qu'il n'y aura point encore de croix de Saint-Louis cette année ; mais je vous promets de le savoir plus positivement et de vous informer à temps pour que vous puissiez avoir le temps d'écrire à M. le duc de Choiseul. Car, si vous faites bien, vous traiterez directement avec lui, en lui rappelant le regret mortel que vous avez eu d'être forcé à abandonner le service. Cela n'est pas vrai, mais n'importe ; voilà le cas où il est convenable de s'écarter de l'exacte vérité.

Il n'est point encore question d'une grande promotion qui est attendue impatiemment des militaires ; celle de la marine n'est pas faite non plus, et M. de Contenson n'est pas oublié. Nous attendons de nouveaux édits ; ils ont bien de la peine à paraître. On dit que M. d'Invaux demandera sa retraite, s'ils ne sont pas acceptés.

Adieu, mon cher ami ; parlez-moi de vous et de tout ce que vous aimez ; c'est ce qui intéresse le plus tendrement mon cœur. J'attends des nouvelles de madame votre mère. Si vous la voyez, parlez-lui de moi et de mon attachement.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux, par Charolles en Bourgogne.)

Au même.

Mardi, 16 janvier 1770.

Vous avez su tous les changements qui se sont faits dans la gendarmerie. Ces messieurs viennent de présenter un mémoire

au Roi ; on ne sait quel en sera l'effet ; mais, quoi qu'il en arrive, M. d'Autichamp éprouvera bien des dégoûts, et je n'entends pas qu'on veuille aucun avantage à pareille condition. On n'a point donné de croix de Saint-Louis, mais si vous faisiez bien, vous écririez à M. de Ray pour lui faire votre compliment, et en même temps vous lui rappelleriez qu'il avait bien voulu se charger de vos intérêts auprès de M. le duc de Choiseul. Il a dit plusieurs fois qu'il ne donnerait de croix de Saint-Louis que l'année prochaine, mais il n'y aurait pas de mal de lui en rafraîchir la mémoire. La promotion dans la marine n'est pas encore faite, et on ne sait encore quand elle se fera. Je m'en occupe, parce que je voudrais de tout mon cœur que le fils de M. de Contenson fût placé. Vous êtes donc toujours en courses ? Je vois que les grandes richesses donnent de grandes sollicitudes ; à tout prendre et en tout genre, je crois que la médiocrité rend plus heureux ; on jouit plus tranquillement. Mais, en fait de fortune, ce qui est au-dessous de la médiocrité est malheur.

Je ne m'avise point de juger la conduite de M. de Lévis. En général, je pense comme vous que rien n'est si téméraire que de décider sur des affaires de famille ; mais, au moins, sa conduite avec sa femme est froide, on peut bien se permettre de prononcer sur cela. Elle est encore très mal, elle a un abcès dans les entrailles ; il est abouti, mais il faut savoir si la plaie ne deviendra point un ulcère ; M. Tronchin craint beaucoup. Je sais ces détails par madame de Luxembourg, qui voit tous les jours madame de Lévis ; on attendait hier son mari.

Je suis étonnée que M. l'abbé de Chamron prenne le parti de quitter Paris. Je croyais que les tracasseries de son chapitre étaient une pâture nécessaire à son caractère ; on pourrait dire de lui comme dans la comédie : *qu'est-ce que c'est qu'un caractère ? A-t-on un caractère ?* C'est, je vous l'avoue, un pauvre homme, mais voilà tout. Il est comme tous les gens faibles, qui ont les défauts et les vices de tout le monde. Le petit d'Albon est-il mieux ? Et sa poitrine est-elle sans ressource ? Je n'ai jamais vu une figure plus alerte ; si son esprit et son cœur y répondaient, il faudrait mourir de douleur en perdant une aussi parfaite créature. Et vos enfants, mon cher ami, comment se portent-

ils ? Je n'aime pas que vous omettiez de me parler de ce qui vous touche ; vous savez le tendre intérêt que j'y prends. Dieu veuille que la santé de madame votre mère n'ait pas souffert par l'horrible froid qu'il vient de faire pendant quinze jours. Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse comme je vous aime, bien tendrement ; mes compliments à M. Denis. J'avais souscrit pour vous pour l'*Encyclopédie*, mais il n'y a rien de gâté, je me suis déjà défait de la souscription. Il paraît un livre sur le commerce des blés qui mérite d'être lu ; il est de l'abbé Galiani, italien. Adieu donc, je me flatte que, si vous voyez monsieur votre père, vous voudrez bien lui parler de ma tendresse et de mon attachement.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux.)

Au même.

Ce 23 février 1770.

Je me contenterai du pur nécessaire aujourd'hui, monsieur ; je souffre beaucoup d'un mal d'oreille, mais je ne veux pas que vous *souffriez* de mon silence. Vous êtes peut-être pressé d'avoir la réponse de M. le comte d'Anlezy, qui se nommait autrefois M. de Thianges ; voilà une lettre, que je vous envoie ouverte, pour que vous jugiez vous-même de l'envie que M. d'Anlezy a de faire ce que vous désirez ; vous voudrez bien la cacheter et l'envoyer à son adresse.

A l'égard de la gendarmerie, je vous prierai de m'envoyer un mémoire très court et très clair des raisons qui vous ont engagé à quitter le service ; vous y ferez entrer la promesse que M. le duc de Choiseul vous a faite de vous donner la croix de Saint-Louis à votre rang ; vous ajouterez que M. le chevalier de Ray s'était chargé de lui rappeler cette promesse, quand il serait temps, mais qu'ayant quitté la gendarmerie, vous vous

adressez à M. de Castries qui la commande et que vous espérez qu'il aura égard à vos raisons, etc.

Ce mémoire sera donné à M. de Castries par un de ses amis intimes, qui est fort des miens : c'ést M. le comte de Schomberg, que vous avez sûrement connu à l'armée. Je vous répondrais du succès de votre affaire, s'il ne dépendait que de lui ; mais au moins je vous réponds qu'il fera valoir vos raisons, non seulement auprès de M. de Castries, mais, s'il est nécessaire, vis-à-vis de M. le duc de Choiseul, avec qui il est fort lié. Vous savez que le petit de Contenson n'a point été de la promotion ; ce n'est en vérité pas faute de sollicitations auprès du ministre et de M. Rodier, sur lequel je comptais. J'ai mandé à M. de Contenson mon regret.

Je vous adresse cette lettre-ci à Chamron ; je vous y crois, et j'espère que vous voudrez bien parler de mon attachement et de ma tendresse aux seigneurs du château. Bonjour, mon cher ami ; vous connaissez la sincérité de mon amitié et vous savez que personne au monde n'est plus sensible que je le suis à la vôtre.

La dernière opération de finance fait jeter les hauts cris à tout Paris. La nation est divisée en deux parties : l'une est à plaindre et l'autre est à craindre. M. Terray n'a touché qu'à la dernière ; il y a à cela du courage et de l'humanité. Je vous dis cela bien à l'oreille.

Voulez-vous bien faire souvenir M. le comte de Vichy de M. Thévenot, son homme d'affaires? Comment se porte toute *la famiglia ?*

Au même.

Dimanche 8 avril 1770.

Lorsque je vous écrivais ces jours passés, monsieur, je ne croyais pas que j'eusse un besoin si pressant d'avoir la pro-

messe[1] que vous avez de M. le duc de Choiseul pour la croix de Saint-Louis. J'appris vendredi au soir qu'on en avait donné beaucoup dans la maison du Roi ; en conséquence je ne perdis pas un instant à prier M. le comte de Schomberg de parler à M. de Castries et de lui faire sentir qu'il était impossible d'attendre, pour agir en votre faveur, que le bon M. de Choiseul fût arrivé. Il me promit de faire valoir le mémoire que vous aviez envoyé et qui avait été donné à M. de Castries ; il me répondit de son zèle, de celui de son ami, mais cependant point du tout du succès de ce que je désirais, parce qu'il prétend que tous les officiers qui se sont retirés depuis la paix ont eu la même promesse que vous avez et qu'on préfère toujours d'accorder les grâces à ceux dont le service était actuellement en activité. Je me retranchai à lui dire que tous les gens qui demandaient la même justice, ou grâce s'il voulait, n'avaient pas pour solliciteurs auprès de M. le duc de Choiseul, M. de Castries et M. de Schomberg, et que c'était uniquement dans leur bonne volonté que je mettais toute ma confiance. Il me quitta pour aller chez M. de Castries, que sans doute il ne trouva pas, car voilà les deux billets que je viens de recevoir. Je vous les envoie, non pas pour que vous preniez de l'espérance, mais pour que vous jugiez qu'il n'y a point de négligence de ma part. Il est incroyable combien il est difficile de réussir à rien ; il n'importe le peu d'importance de ce que l'on demande, il se trouve toujours le même nombre de concurrents. Je n'ai pas le temps d'ajouter un mot, soyez assuré que je mettrai autant de chaleur et d'activité à votre affaire que si le bonheur de votre vie en dépendait. Je sais pourtant bien que vous êtes trop sensé pour n'avoir pas apprécié cela à sa juste valeur ; il faut convenir que, de quelque état que l'on soit, c'est une distinction qui n'est pas à dédaigner. Cela prouve qu'on n'a pas mené une vie absolument inutile ; c'est un devoir dont on s'est acquitté envers sa patrie.

Bonsoir, mon cher ami ; ma santé est toujours misérable.

---

[1] C'est-à-dire l'engagement écrit.

PIÈCES ANNEXÉES A CETTE LETTRE

I. — *Billet de M. de Schomberg à mademoiselle de Lespinasse.*

M. de Schomberg, étant obligé d'aller à Versailles, a l'honneur de présenter du moins par écrit ses très humbles hommages à mademoiselle de Lespinasse et de lui envoyer la réponse de M. de Castries.

II. — *Billet de M. de Castries à M. de Schomberg.*

Je ne sais point encore si la gendarmerie aura des croix; je ferai de mon mieux. Je ne sais point davantage le cas où se trouve M. de Vichy eu égard à la gendarmerie, je m'en informerai; mais ce que je sais très bien, c'est que j'ai grande envie de faire les choses qui peuvent être agréables à M. le Comte ainsi qu'à mademoiselle de Lespinasse, quoique j'aie très peu l'avantage de lui faire ma cour.

Ce dimanche.

Au même.

A Paris, ce 17 avril 1770.

Je suis dans mon lit avec la fièvre, monsieur; c'est pour la seconde reprise; il y a deux mois que je suis malade. J'ai reçu votre paquet. M. de Castries a lu les deux lettres de M. de Choiseul; il a assuré que, si on donnait des croix à la gendarmerie, il rappellerait vos droits à M. le duc de Choiseul et les ferait valoir avec chaleur. Il pense que, si vous faisiez bien, vous devriez écrire promptement à M. Gayot pour le prier de remettre sous les yeux du ministre, quand il en sera temps,

la promesse qu'on vous a faite et qui doit être inscrite dans les bureaux. Comme je crains que votre lettre ne soit trop tardive, je m'en vais prendre la précaution de faire donner une note à M. Gayot sur ces objets et de les lui faire recommander. Cela ne doit pas vous empêcher de lui écrire. Il me semble aussi qu'il serait convenable d'écrire à M. le duc de Choiseul, en lui disant que, comme vous avez appris qu'il donnait des croix de Saint-Louis, vous espérez qu'il voudra bien ne pas vous oublier. Il serait aussi à propos d'écrire à M. le marquis de Castries, pour le remercier de la bonne volonté qu'il marque pour vous, en lui témoignant quelque regret que votre mauvaise santé vous ait obligé de quitter le corps avant qu'il fût à la tête. Si vous aviez conservé quelque liaison avec M. le chevalier de Ray, il ne serait peut-être pas hors de propos de lui rappeler la lettre que M. de Choiseul lui a écrite. Et puis, monsieur, quand tout cela sera fait, il ne faut pas encore croire votre affaire faite, parce qu'il est très possible que la gendarmerie n'ait point de croix, et très possible encore que ceux qui sont absents aient tort et grand tort. J'en serais aussi fâchée que vous, mais, pour ne pas l'être, je fais de mon mieux et je n'omettrai rien.

Je vais m'occuper des commissions de madame la marquise de Vichy et de celles de madame votre mère ; je prévois que tout cela fera une boîte trop forte pour être donnée au courrier ; il y a des ordres plus sévères que jamais de ne pas abuser des postes. Cela vous sera rendu exactement par le carrosse, ce qui revient au même. Je vous prie de dire à madame votre mère que je n'ai pas l'honneur de lui répondre, parce que j'ai la fièvre. Je suis bien fâchée que sa santé soit aussi mauvaise ; indépendamment du tendre intérêt que je prends à elle, mon expérience me fait beaucoup compatir à cette espèce de malheur. Adieu, monsieur : je me trouverai bien heureuse si j'ai pu vous prouver mon amitié et mon zèle pour faire ce qui peut vous être agréable.

(Lettre adressée au marquis de Vichy, à Chamron.)

Au même.

A Paris, ce 21 avril 1770.

Vous n'aurez qu'un mot de moi aujourd'hui, monsieur, et ce sera pour vous remercier de m'avoir fait part de vos alarmes ; je les partage bien tendrement, et je pense bien comme vous qu'il est impossible actuellement d'avoir un moment de tranquillité sur la santé de madame votre mère. Je suis très fâchée, et pour elle et pour vous, que vous ne viviez plus ensemble ; le moindre éloignement est trop considérable dans certaines circonstances, et vous venez de l'éprouver, vous auriez pu la trouver morte. Je n'entends pas pourquoi on remet au mois de mai pour lui faire prendre les eaux de Balaruc ; on les prend dans tous les temps. Elle aurait besoin d'un régime, auquel je crains bien qu'elle ne veuille pas s'assujettir ; elle est d'une grosseur effrayante et mange trois fois plus qu'il ne faudrait. En grâce, monsieur, donnez-m'en des nouvelles et, si vous ne le pouvez pas, faites-m'en donner par M. Denis. Je l'en ai déjà prié, car je viens d'écrire à madame votre mère ; je joins à ma lettre la petite note qu'on a envoyée à M. Gayot [1] ; elle lui a été recommandée par un colonel qui a du crédit et qui mérite d'en avoir beaucoup.

Je vous ai écrit il y a peu de jours une longue lettre ; j'espère que vous l'avez reçue. J'ai toujours la fièvre, mais les accès diminuent. M. Gatti est en effet mon ami, je le vois tous les jours ; mais dans ce moment-ci il va partir avec madame la duchesse de Choiseul pour Chanteloup ; il y sera six semaines ou deux mois ; si vous voulez m'envoyer votre mémoire à son retour, il répondra à toutes vos questions. Ce que je puis vous dire d'avance, c'est que la meilleure préparation à l'inoculation est la bonne santé, et si monsieur votre fils se porte bien, il pourrait être inoculé demain, pourvu qu'il ne fût pas dans

---

[1] Le mémoire dont il s'agit a toujours rapport à la demande de la croix de Saint-Louis formulée par le marquis de Vichy.

l'âge des dents. Adieu, monsieur, vous connaissez ma tendre amitié.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Montceaux.)

Au même.

Ce vendredi 4 mai (1770).

Je suis toujours malade, monsieur ; mais, à défaut de secrétaire, je vous préviens que lundi prochain il partira une caisse à votre adresse par le carrosse du Bourbonnais. L'adresse a été mise avec la plus grande exactitude ; j'espère que cela préviendra toute méprise. Vous trouverez les mémoires attachés l'un à la garniture et l'autre aux agréments ; l'un est de cent quatorze livres, l'autre de dix-huit livres quatre sols. Je souhaite que madame la marquise de Vichy soit contente de ses garnitures de robes ; elles m'ont paru jolies, mais il faut que la personne qui les posera sur les robes soit avertie qu'il faut couper tout le (*mot illisible*) qui est dessous des bouillons d'argent ; en un mot, il faut ne laisser de (*mot illisible*) que ce qui ne pourra pas absolument se couper sans nuire à la garniture. Par exemple, il ne faut pas couper ce qui tient le milieu de la garniture blanche et argent ; mais tous les bords de la garniture doivent poser sur la robe, et pour cela il faut couper le (*mot illisible*). Je ne sais sur quoi madame de Vichy veut mettre ces garnitures ; la blanche devrait être sur un taffetas couleur de rose, et il faudrait le demander de taffetas d'Italie ; les autres sont mous et fanés dans ce moment. La garniture couleur de rose serait à merveille sur une robe de taffetas blanc uni, ou sur un taffetas uni vert d'eau ; voilà comme on les mettrait ici ; je ne sais si ce sera du goût de madame de Vichy. Il faut qu'elle sache que les toques ne tiennent point à demeure sur les bonnets.

Il n'y a encore rien de décidé sur les croix de Saint-Louis.

M. le marquis de Castries est à la gendarmerie ; il m'a bien promis en partant de ne pas oublier notre affaire, et je compte absolument sur sa parole. Je vous remercie de m'avoir donné des nouvelles de madame votre mère ; vous serez bien aimable de continuer à avoir cette attention pour moi ; je la mérite par mes tendres sentiments pour madame votre mère et par mon amitié pour vous. Et moi aussi je prends des eaux, c'est celles de Sedlitz ; elles sont fort purgatives. J'ai la fièvre depuis la seconde semaine du caresme, je suis d'une maigreur et d'une faiblesse extrêmes ; il y a un siècle que je n'ai fait un aussi grand tour de force que celui que je viens de faire pour vous ! Adieu, mon cher ami, portez-vous bien et songez que, sans ce bonheur, tous les autres sont inutiles.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Chamron, par Roanne.)

A la marquise Abel de Vichy [1].

A Paris, ce 5 juin 1770.

Je suis trop heureuse, madame, que la commission dont M. de Vichy m'avait chargée pour vous m'ait procuré une marque de l'honneur de votre souvenir. Je serais bien flattée si je pouvais cultiver vos bontés et votre amitié ; je voudrais au moins pouvoir en entretenir l'espérance. J'espère un peu à l'éducation de messieurs vos fils et au temps où vraisemblablement cette éducation vous amènera à Paris.

---

[1] Cette lettre est la première que mademoiselle de Lespinasse écrivait à madame la marquise de Vichy, et, pour la sceller, elle se servit d'un cachet aux armes des d'Albon. M. le marquis de Vichy mit comme observation sur cette lettre ces mots : *Cachet à remarquer.* C'est en effet *un des rares exemples* où l'on voit mademoiselle de Lespinasse se servir d'un cachet aux armes des d'Albon dans sa correspondance avec la famille de Vichy.

Je suis bien tentée, madame, de me plaindre à vous de la paresse de M. de Vichy ; il est à Chamron avec madame sa mère, et il y a si longtemps qu'il ne m'a pas donné de ses nouvelles, ni de celles de sa mère, dont il sait bien que je suis très inquiète ! Cependant, comme vous ne me parlez point de sa santé, j'espère qu'elle n'est pas pire ; il est bien difficile, depuis le dernier accident de madame la comtesse de Vichy, de conserver de la tranquillité.

J'espère, madame, que je n'ai pas besoin de vous répéter que je me trouverais très heureuse si je pouvais vous être utile dans ce pays-ci. Je vous prie de disposer entièrement de moi, et d'être bien persuadée du désir que j'aurais de vous plaire, et de vous convaincre des sentiments de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissante servante.

LESPINASSE.

P.-S. — Voulez-vous bien, madame, dire à M. de Vichy que je n'oublie point l'affaire qui l'intéresse, qu'il n'y aura point de croix de Saint-Louis données dans la gendarmerie sans qu'il obtienne celle qu'il demande ; M. de Castries m'en a fait encore réitérer ces jours passés la promesse.

(Lettre adressée à madame la marquise de Vichy, au château de Montceaux.)

Au marquis Abel de Vichy.

Mardi, 12 juin 1770.

J'ai demandé à M. de Toulouse sa maison à Montpellier, monsieur ; il n'en a point à lui, il en loue une pendant les États qui, comme vous savez, durent six semaines. Il donne pour ce temps-là dix-huit cents francs ; si madame de Vichy ne voulait aller à Montpellier que le 12 ou 13 janvier, M. de Toulouse lui ferait avoir sa maison et à bon marché ; mais si, comme je le

crois, elle veut y aller dans le mois d'octobre ou de novembre pour y passer six mois, elle louera fort cher sa maison, parce que les propriétaires des maisons profitent de la circonstance des États pour doubler et quadrupler le prix de leurs maisons. Il faut donc que madame de Vichy s'attende à louer sa maison d'abord le prix qu'elle le serait pendant les États ; le surplus ne sera presque rien, parce que les trois quarts de ces maisons restent vides pendant toute l'année. M. de Toulouse offre à madame de Vichy d'écrire à Montpellier pour lui faire avoir une des maisons les plus commodes ; il lui en mandera le prix et elle ne se décidera qu'après avoir jugé, par les détails qu'on lui enverra, si cela lui convient. Ces maisons sont assez bien meublées. Voilà une réponse bien prolixe, mais, en fait de commissions, il me semble qu'il vaut mieux dire trop que d'omettre quelque chose.

Vous m'avez réellement affligée en ne me donnant pas avec exactitude des nouvelles de madame votre mère ; vous savez que je l'aime de tout mon cœur et que son état peut alarmer ; d'après cela, voyez si vous m'avez traitée avec amitié. Je lui ai mandé tout ce que j'espérais pour la croix de Saint-Louis ; vous ne serez pas oublié, et j'ose vous assurer que vous-même n'auriez pas veillé de plus près à vos intérêts que je ne l'ai fait.

Je suis ravie que madame la marquise de Vichy ait été contente de ses ajustements ; il y a deux petits mémoires, l'un de cent quatorze livres, et l'autre, pour les agréments, de dix-huit livres, mais je n'en suis pas pressée. J'ai été obligée de quitter ce matin cette lettre, et dans l'intervalle j'ai eu un accès de fièvre assez violent ; je l'ai encore très fort. Adieu, monsieur.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux.)

Au même.

Mardi, 3 juillet 1770.

M. le comte de Schomberg m'apprend dans l'instant, mon-

sieur, que vous avez la croix de Saint-Louis. M. de Castries vient de le lui dire, et j'espère que la journée ne se passera pas sans que je puisse vous en envoyer des preuves. Je vais relire l'instruction que vous me donnez à ce sujet, et je m'y conformerai, mais j'étais pressée de vous faire mon compliment. J'espère que je serai la première ; ce qu'il y a au moins de certain, c'est que personne ne prend un plus vif intérêt à tout ce qui vous touche.

Adieu, monsieur, dites-moi donc de vos nouvelles et de celles de madame votre mère ; les miennes sont un peu moins mauvaises : il y a quinze jours que je n'ai eu la fièvre et c'est beaucoup.

Au même.

Mardi au soir.

Pour moi, j'apprends que la lettre d'avis est partie. Il faudra écrire à M. le duc de Choiseul pour le remercier et pour le prier d'envoyer l'ordonnance à M. le comte de Vichy pour vous recevoir.

Bonsoir, monsieur.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy à Montceaux.)

Au même.

Ce 13 juillet 1770.

Nos lettres se sont croisées, monsieur, et le jour même que je vous en écrivis, M. de Castries me fit dire qu'il n'avait pas perdu un instant à vous instruire lui-même. Au moment où j'ai reçu votre lettre, j'ai prié et fait écrire devant moi un officier général, qui a beaucoup de considération, à M. Charlot, chef du bureau des grâces ; il lui a mandé de ne pas perdre un instant à vous envoyer l'expédition, pour que vous puissiez être reçu

chez vous par monsieur votre père. J'ai lu la lettre, et je vous assure qu'elle est pressante ; mais, comme M. le duc de Choiseul est allé passer huit jours à Chanteloup avec madame sa femme, il pourrait se faire que cette absence mît du retard dans votre affaire, parce qu'il faut qu'il signe lui-même l'ordonnance. On ne se sert jamais qu'en sa présence de sa griffe. Je vous préviens de ce petit contretemps pour que vous ne vous impatientiez pas trop à attendre. Je ne reçois point vos remerciements, je ne les mérite point, et je ne fais pour vous que la seule chose de quoi on ne doive point remercier, c'est de vous aimer de tout mon cœur. Vous vous acquittez de reste, si en effet, comme j'aime à m'en flatter, vous avez un peu d'amitié pour moi.

Je suis ravie que la santé de madame votre mère soit un peu moins mauvaise ; mais, au nom de Dieu, déterminez-la à ne pas passer l'hiver à Chamron ; ce séjour-là lui est mortel l'hiver. Je jouis d'avance de l'espérance que vous me donnez de vous voir au mois de septembre ; je voudrais bien que vous fissiez un séjour un peu long ici.

Adieu, mon cher ami, faites, je vous prie, tous mes remerciements à madame votre mère et à madame votre femme de l'honneur de leur souvenir, et rappelez-moi, je vous prie, à celui de M. le comte de Vichy. Vous ne me dites rien de vos enfants ; j'en conclus qu'ils se portent bien ; et vous, comment vous portez-vous ? Pour moi je suis mieux depuis quelques jours.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Montceaux.)

Au même.

A Paris, ce 5 août 1770.

Nos lettres ne se sont point croisées cette fois-ci, monsieur ; je dois réponse à deux. Depuis plusieurs jours, je n'ai pas pu disposer d'un moment, et je suis même obligée, pour ne pas différer plus longtemps, de me servir d'un secrétaire. J'espère que vous avez reçu actuellement l'ordonnance pour votre croix ;

je m'en vais faire récrire à M. Charlot, ou charger un de mes amis qui va à Compiègne de lui parler. Je conçois votre impatience, et je voudrais bien la servir. Vous avez bien fait de ne rien négliger pour cette affaire, car un de mes amis, homme de qualité et de mérite, qui a servi vingt-cinq ans dans le régiment du Roi, et qui était parti pour le Languedoc avec la promesse de la croix dans sa poche, a été oublié. On lui a mandé que ce n'était pas des billets au porteur que ces promesses.

Je suis bien affligée d'apprendre que madame votre mère est toujours souffrante. Je n'entends pas comment elle peut hésiter pour passer son hiver ailleurs qu'à Chamron ; il paraît que les hivers qu'elle y passe sont si malheureux pour elle qu'elle devrait en être dégoûtée. Personne n'a autant besoin que madame votre mère de dissipation et n'en est plus susceptible. J'espère que vous viendrez à bout de la déterminer à aller en chercher cet hiver.

Je me fais un vrai plaisir de vous voir le mois prochain ; j'applaudis beaucoup au soin que vous prenez d'un enfant de votre nom ; cela fera prospérer les vôtres ; c'est une manière bien louable de faire usage de ses richesses, mais fort peu de gens riches s'en avisent. Je ne suis point étonnée de ce que vous me mandez de la misère qui règne dans votre province ; elle me paraît générale. Si la récolte est mauvaise, la famine sera dans le royaume. Il me semble qu'il n'y a jamais eu tant de malheurs et tant de raisons de s'affliger. Puisque vous avez le projet de faire inoculer messieurs vos fils, pourquoi ne les amenez-vous pas ? Ce n'est pas que je croie nécessaire de faire cent lieues pour être bien inoculé, car il faut le faire exprès pour ne pas réussir dans cette opération ; mais vous seriez plus tranquille, et si madame votre femme ne pouvait ou ne voulait pas venir avec vous, en amenant une gouvernante sûre vous n'auriez rien à craindre. On est sujet à dire beaucoup de sottises et à être fort hors de propos quand on se parle de cent lieues ; ainsi pardonnez-moi si je tombe en ce moment dans ce cas.

Vous ne me dites pas si la santé de madame d'Albon est meilleure, et si son fils continue à vouloir être prêtre, ou s'il tranchera la difficulté par mourir de la poitrine ? Ce serait

bien dommage, au moins quant à la figure, car je n'en ai jamais vu une plus agréable.

Je vous rends mille grâces de l'intérêt que vous me marquez pour ma santé ; elle est toujours mauvaise, mais je suis pourtant quitte de la fièvre. Adieu, monsieur ; vous connaissez la tendresse de mes sentiments, et leur durée sera celle de ma vie. Je vous supplie de me rappeler au souvenir de tout ce qui vous est cher : père, mère et femme.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy à Montceaux.)

BILLETS ADRESSÉS PAR MADEMOISELLE DE LESPINASSE A M. LE MARQUIS DE VICHY PENDANT LE SÉJOUR DE CELUI-CI A PARIS.

(Septembre-octobre 1770.)

Au marquis et à la marquise de Vichy.

Je vous rends mille grâces, monsieur et madame. J'ai été prise tout à coup d'un violent mal de gorge ; j'ai espéré jusqu'à près de neuf heures que je pourrais sortir ; mais j'ai la fièvre et je ne saurais ni avaler, ni parler ; j'ai les pieds dans l'eau, j'ai été deux heures dans le bain, je voudrais éviter la saignée. Cet état de souffrance ne m'a pas empêchée de m'occuper de votre loge ; j'ai envoyé chez cette jeune femme qui m'a promis la sienne ; elle était sortie. On a écrit chez son suisse que j'attendais demain matin ce billet, et je vous réponds que je la persécuterai et que vous l'aurez ; envoyés demain à midi. Voilà deux billets pour dimanche et lundi ; vous en avez pour mardi. J'ai bien du regret au plaisir que je perds ce soir.

Aux mêmes.

Mercredi.

J'en suis véritablement désolée, mais cette jeune femme me mande qu'elle ne peut disposer de sa loge ; elle me l'a offerte pour dimanche, je l'ai acceptée, mais ce n'est pas là ce que nous voulions. Je joins ma quittance. Bonjour, à demain, je passerai une bonne journée.

Au marquis Abel de Vichy.

Mardi.

Je n'ai pas encore de réponse pour la loge que j'ai demandée pour demain ; vous n'avez pas voulu celle d'aujourd'hui. Enfin je compte avoir le plaisir de passer la soirée avec vous ; vous voudrez bien m'envoyer chercher, mais après huit heures, car je ne rentrerai chez moi qu'à cette heure-là.

Bonjour, monsieur, à ce soir.

(M. le marquis de Vichy, rue de Richelieu.)

Au marquis Abel de Vichy.

Midi, samedi.

Voilà enfin ce billet ; il faudra demander la loge de M. le comte de Cossé ; je ne sais où elle est, mais cela ne sera pas difficile à savoir. J'ai toujours fort mal à la gorge, mais je suis sans fièvre et, si je ne l'ai pas ce soir, je compte aller à huit heures et demie chez madame d'Héricourt, qui est seule. Ainsi je serais désolée que M. et madame de Vichy se donnassent la peine de venir chez moi.

Je relus votre billet hier au soir, je ne comprenais pas ce que voulait dire *partir comme un éclair*, et puis j'ai vu que le

baron de Wimpfen, que j'avais chargé d'envoyer chez vous, y a apparemment été lui-même.

Au marquis et à la marquise de Vichy.

Dimanche au soir.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai vus, monsieur et madame, mais ce n'est ni ma faute, ni manque de bonté de votre part. Je vais demain passer la journée à Chatou, mais, si vous voulez de moi mardi à souper, je serai fort aise. S'il n'y a pas relâche au théâtre mardi, dites si vous voulez une loge. Voilà les mitaines de madame votre mère et voilà le mémoire de vos dettes. Bonjour, monsieur.

(M. le marquis de Vichy, hôtel de Mars, rue de Richelieu.)

Au marquis Abel de Vichy.

Si vous n'aviez pas disposé de votre loge à la Comédie italienne, je vous la demande. On donne une pièce que j'aime beaucoup : *le Tableau parlant.* Si vous avez la bonté de me donner votre loge, je vous prie de m'envoyer le billet tout de suite.

Je n'irai pas à la Comédie française et je vous donnerai une loge pour jeudi et vendredi. Si je vais à la Comédie italienne, je me ferai ramener chez vous ; si je n'y vais pas, et vous le savez mieux que moi, je vous prierai de me venir prendre chez moi en sortant de la Comédie française, car mon projet et mon plaisir est bien de passer la soirée avec vous et madame de Vichy.

Réponse, s'il vous plaît ; vous savez bien que vous n'aimez pas l'incertitude ; je suis de même, mon cher ami. Bonjour.

Au même.

Ce dimanche.

Je suis bien fâchée de l'incommodité de madame de Vichy. Je viens d'envoyer chez madame de Saint-Chamans pour savoir la demeure du meilleur chirurgien de Paris pour la saigner. Le mien est fort bon pour moi ; c'est celui de ma rue ; il s'appelle *M. Sontoul et demeure rue de l'Université, près de la rue de Beaune, à côté d'un pâtissier.* Madame de Saint-Chamans ni ses gens ne savent point où demeure M. Codet, chirurgien, mais il est frère de celui qui est apothicaire, et là vous saurez son adresse, ou peut-être même votre hôte vous l'indiquera. M. Codet, apothicaire, demeure rue Saint-Honoré, et il est connu de tout le monde, ainsi que son frère le chirurgien. On lui donne six livres, et au mien trois livres, ainsi qu'à tous les chirurgiens du coin de la rue. Je ne lui écris pas parce que peut-être madame de Vichy préférera-t-elle Codet, qui a beaucoup de réputation.

Vous voudrez bien m'envoyer votre carrosse à huit heures et demie. Bonjour, monsieur. N'avez-vous pas reçu hier un billet de Comédie ?

Faites demander au suisse de l'hôtel de Choiseul la demeure de Codet, chirurgien. Je crois qu'il loge près de vous.

Au même.

Et moi aussi, vraiment, je suis bien fâchée de voir mon plaisir retardé. Si j'avais un carrosse, je serais auprès du lit de madame de Vichy au moment de son réveil, mais je la prie de recevoir les assurances de mon regret et de mon bien tendre hommage. Pour vous, mon cher ami, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Jeudi au soir.

Au même.

J'allais vous envoyer proposer une petite loge à la Comédie française pour aujourd'hui ; si cela vous convient, vous l'aurez encore deux jours dans cette semaine. Si vous en voulez une à l'Opéra, je ferai en sorte d'en avoir.

Je vous ai espéré et attendu hier toute la matinée, mais je comprends à merveille que vous ne soyez pas maître de votre temps. Oui, mon cher ami, j'attendrai votre carrosse à une heure et demie, car, si vous faites bien, vous ne viendrez pas vous-même et vous emploierez ce tems à vous promener aux Tuileries ou au Palais-Royal avec madame de Vichy. Bonjour ; je serai charmée de passer quelques heures avec vous.

Dimanche matin.

Mardi.

Mademoiselle de Lespinasse envoye savoir des nouvelles de monsieur de Vichy ; la dernière fois qu'il est venu chez elle, il était incommodé ; elle craint qu'il ne soit malade, elle le prie de lui donner de ses nouvelles, ou de lui en venir dire, ce qui lui fera encore plus de plaisir.

(Billet adressé à M. le marquis de Vichy, hôtel de Lévis, rue de Grammont.)

Au même.

Ce lundi 22 octobre 1770.

Vous êtes bien aimable, monsieur, de m'avoir donné des nouvelles de madame de Vichy ; je méritais cette marque d'amitié et d'attention, car j'étais désolée de la voir partir dans cette mauvaise disposition, et je craignais que la fatigue ne l'augmente beaucoup. Je voudrais la savoir arrivée à Mont-

ceaux, à se reposer des fatigues de Paris ; je ne dis pas des plaisirs, car elle doit en être dégoûtée, tant elle s'en est donné ! Je meurs de peur que la vie active qu'elle a menée ne lui donne de l'éloignement pour Paris ; cela ne serait pas juste. Si vous n'étiez pas de bonne foi dans tout ce que vous faites, je vous soupçonnerais d'avoir eu le projet de ces mères qui veulent faire leurs filles religieuses ; pour avoir l'air de n'avoir rien à se reprocher, elles les mènent dans le monde, elles leur donnent de la dissipation, de la parure et des spectacles jusqu'au dégoût, et puis les pauvres créatures entrent dans leur couvent, persuadées qu'elles connaissent bien le monde et qu'elles n'y étaient pas propres. Si cette espèce d'illusion pouvait durer, il n'y aurait pas grand mal, mais c'est qu'il n'y en a point de durable. Je prie donc madame de Vichy de ne point juger de la vie de Paris par celle qu'elle a menée ; s'il n'y avait que cette manière d'y vivre, j'avoue que, pour moi, je trouverais moins austère de me faire carmélite, tant je me sens de répugnance pour la vie active.

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de madame de Vichy [1]. J'en suis assez contente et je vois avec grand plaisir que M. de Vichy ne la quittera pas.

Vous êtes bien honnête et bien aimable de me parler de regret ; je ne vous dirai jamais bien tout celui que j'ai d'être privée du plaisir de vous voir et de cultiver les bontés de madame de Vichy. Je suis comblée d'avoir eu l'honneur de faire connaissance avec elle ; donnez-m'en des nouvelles, mon cher ami, et soyez bien sûr que personne ne vous aime plus tendrement que moi. Je suis bien sensible à l'honneur du souvenir de M. Rostin. Je vous demande de ne pas démeubler entièrement Chamesson. Gardez un petit appartement de concierge meublé ; vous savez bien que je vous ai proposé une concierge ; je ne vous réponds ni de son talent, ni de son activité, mais bien de son zèle ; elle sera toute dévouée à monsieur et à madame ; d'ailleurs c'est une bonne créature, qui ne troublera pas la paix de la basse-cour.

---

[1] La comtesse Gaspard de Vichy.

Par charité, par pitié pour mon aveuglement, ayez la bonté de m'écrire moins fin. Je n'ai point de loupe, mon cher ami, mes yeux se refusent à ce secours; venez au mien, vous serez bien bon et bien honnête.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, chez M. l'évêque de Dijon.)

Au même.

Ce 24 novembre 1770.

Vous voilà rendu à vos dieux pénates, monsieur; vous êtes tranquille, vous êtes heureux, vous avez oublié les regrets que vous avez laissés à Paris, et je vous le pardonne si c'est en embrassant vos jolis enfants. Je sens que je les aimerais à la folie. J'espère recevoir bientôt de vos nouvelles... Vous savez quel tendre intérêt je prends à tout ce qui vous touche, et combien je désire d'apprendre que madame de Vichy est arrivée en bonne santé. Le docteur Rostin vous a-t-il quitté? Et a-t-il été bien gai tout le temps de votre voyage? C'est un homme d'esprit et de mérite, mais je trouve que sa société serre le cœur.

J'ai eu bien en détail des nouvelles de madame votre mère. M. d'Alembert l'a vue plusieurs fois à Montpellier; il ne l'a pas trouvée mal, et son médecin, qui est le meilleur de la ville, lui a assuré qu'avec des ménagements elle pouvait vivre longtemps; mais elle ne veut pas se soumettre au régime qu'il lui a ordonné. Elle a dit à M. d'Alembert qu'elle mangerait toujours à sa faim. C'est comme si elle disait qu'elle se résoud à mourir bientôt, et son médecin ne le lui a pas caché. M. de Vichy était dans la meilleure santé. La mienne est toujours bien misérable. Vous savez bien qu'il est décidé que nous n'aurons plus la guerre; c'est un grand bien que d'avoir échappé à un aussi terrible malheur; c'est à M. le duc de Choiseul que nous en avons l'obligation; la nation devrait l'adorer.

Avez-vous vu M. le comte de Lévis? Je vous prie en grâce de me rappeler à l'honneur de son souvenir; je désire fort qu'il

se souvienne de la promesse qu'il m'a faite ; je serai charmée d'avoir l'honneur de le voir, nous parlerons de vous, mon cher ami. D'ailleurs, il a une franchise et une bonhomie que j'aime à la folie, et qui est trop rare dans ce pays-ci, où tout le monde a la même manière et est taillé sur le même modèle. Nous sommes tous singes, et nous n'avons pas autant de grâces qu'eux.

Adieu, monsieur, dites bien à madame de Vichy combien je serai sensiblement touchée si elle veut bien me conserver une petite part dans son amitié. Je mettrai mon bonheur et mon plaisir à la cultiver. Vous connaissez la tendresse et la sincérité de mes sentiments pour vous ; leur durée sera celle de ma vie.

Mon ami, je vous en prie à genoux, écrivez-moi un peu moins *pieds de mouche ;* vous achevez de m'aveugler, et cela est cruel. Demandez plutôt à madame de Vichy si c'est une fantaisie de ma part, et si en effet il ne faudrait pas avoir recours aux *experts* pour vous lire. Je suis vieille ; il faut me pardonner mes infirmités et mon rabâchage. Adieu, je vous embrasse tendrement.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy au château de Montceaux.)

Au marquis Abel de Vichy.

Ce 11 décembre 1770.

Vous m'allarmez beaucoup, monsieur, sur votre santé ; j'espère cependant que votre maladie n'a pas été une attaque d'apoplexie ; les maux de nerfs y peuvent ressembler. J'en ai eu bien des attaques, qui m'ont laissé plusieurs fois le bras gauche sans mouvement, et il en est même resté plus faible. Il est bien heureux que vous ayez eu avec vous le docteur Rostin ; je ne doute pas que les douches qu'il vous a ordonnées ne vous guérissent radicalement ; vous avez bien fait d'épargner à madame de Vichy l'inquiétude de votre maladie ; le nom que vous lui donnez est si effrayant, que je la trouve heureuse

d'avoir été à portée de juger elle-même de votre état. Je suis persuadée qu'elle ne croit point du tout que ce soit une attaque ; pour moi, je désire bien que vous vous soyez un peu exagéré ce que vous avez éprouvé, qui certainement n'était en soi que trop alarmant. En grâce, mon cher ami, donnez-moi de vos nouvelles bien exactes et bien détaillées, vous savez que j'y prends un bien tendre et bien sincère intérêt. Vous me direz aussi de celle de madame de Vichy et vous lui parlerez quelquefois du désir que j'ai qu'elle me conserve ses bontés et combien j'aurais de plaisir à les cultiver. J'ai eu des nouvelles de madame votre mère ; elle est mieux, je viens de lui écrire, je lui parle de vous, mais je me suis bien gardée de lui prononcer ce vilain *mot*, qui l'aurait fait mourir de peur et pour elle et pour vous. Vous avez grande raison de tenir à la vie ; vous êtes fort heureux, et fort aimé, cela doit remplir votre âme d'une manière bien douce, et dont vous jouirez bien longtemps, je vous assure ; votre régime et votre constitution en sont de sûrs garants.

Il y a trois ou quatre ans que le président Hénault était perdu pour ses amis ; son existence était cruelle à voir ; je ne sortais jamais de chez lui que le cœur navré ; sa mort n'a rien ajouté aux regrets que j'avais depuis plusieurs années. Madame du Deffand, qui y soupait souvent, regrettera peut-être cette ressource, mais je crois qu'elle n'a pas eu d'autres regrets. Il n'a nommé personne dans son testament, pas même madame de Jonsac, qui dit honnêtement qu'elle avait exigé de lui qu'il ne lui donnerait rien ; il a récompensé magnifiquement tous ses gens, et d'ailleurs son testament est selon les lois. C'est M. de Jonsac et madame d'Aubeterre qui sont ses héritiers.

Hé ! mon Dieu, non, la paix n'est pas faite ; je crois au contraire que la guerre est sûre ; elle n'est pourtant pas encore déclarée. Nous préparons notre marine, et nous faisons partir beaucoup de troupes pour l'Amérique. La misère, le malheur est partout ; je ne sais ce qu'il faudra devenir pendant la guerre. Vous êtes bien heureux, vous pouvez venir au secours des misérables que vous verrez souffrir.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien, dissipez-vous ; le plus grand mal possible est de trop s'occuper de ses maux, tant moraux que physiques. Je vous remercie de m'avoir parlé

de vos enfants ; je sens que je les aimerais de tout mon cœur, d'abord parce qu'ils sont vos enfants, et puis parce qu'ils sont aimables et que je ne trouve rien dans le monde d'aussi intéressant que les enfants ; je vous aimais à la folie à cet âge, mon sentiment est le même, et il durera autant que ma vie.

Le Parlement a donné sa démission ; on croit qu'il sera exilé dans deux jours.

Au même.

Dimanche, 27 janvier 1771.

Vous vous portez bien, tant mieux, mon cher ami ; vous n'êtes plus frappé de l'accident que vous avez éprouvé, tant mieux encore ; mais, si ma lettre a pu inquiéter un instant madame de Vichy [1], c'est certainement bien tant pis ; loin de m'en punir, comme je l'aurais méritée, elle m'a écrit la lettre la plus aimable et la plus remplie de bonté. Je ne saurais vous dire l'attrait qu'elle m'a inspirée et combien cela mettrait de douceur dans ma vie si je pouvais me flatter d'être à portée, quelque jour, de cultiver son amitié et de la mériter. Pourquoi cela n'arriverait-il pas ? Vos enfants vous amèneront dans ce pays-ci, malgré votre horreur pour Paris. Je me suis occupée de vous chercher un gouverneur, et j'ai déjà deux hommes en vue, que M. d'Alembert connaît et dont il vous répondrait, si cet arrangement avait lieu ; mais voici les questions préliminaires : êtes-vous attaché à avoir un prêtre, de préférence à un séculier ? Assureriez-vous à cet homme une pension après l'éducation finie de vos enfants ? Et quels honoraires lui donneriez-vous pendant l'éducation ? Vous voyez bien qu'il faut savoir tout cela avant que d'aller plus avant ; d'ailleurs, il faut que vous me disiez dans quel temps vous le voudriez, parce qu'il y a tel homme qui ne voudrait pas attendre des années et qui peut être pressé par l'intérêt de sa fortune.

---

[1] La marquise Abel de Vichy.

Répondez à toutes ces questions, dites-moi toutes vos volontés, et comptez sur mon zèle et sur mon tendre intérêt.

J'ai eu des nouvelles de madame votre mère ; elle est mieux, mais en tout son état m'inquiète, parce que je l'aime tendrement. Elle m'a donné deux commissions un peu difficiles : c'est de faire nommer M. de Lamare premier médecin du Roi, et de faire recevoir sa fille à Saint-Cyr. Convenez, mon cher ami, que, si j'avais ce crédit, je devrais être bien vaine ; mais malheureusement je n'ai aucun prétexte de l'être. Je voudrais que mes amis en eussent assez pour faire réussir tout ce que madame de Vichy peut désirer, mais vous connaissez ce pays-ci, et vous savez qu'à moins d'intriguer on ne réussit à rien.

Enfin la paix est décidée, le courrier qui en a apporté la nouvelle n'est arrivé que vendredi au soir ; c'est un grand bien que d'avoir échappé à un malheur aussi accablant ; il aurait fallu mourir de douleur et de misère.

Vous savez il y a longtemps que tout le Parlement a été exilé dans des lieux affreux ; il y a plusieurs de ces messieurs qui touchent vos terres ; je ne doute pas que, si vous pouvez leur être de ressource, vous ne veniez à leur secours. Vous avez su aussi que c'est le Conseil qui a remplacé le Parlement ; cela souffre de grandes difficultés. On assure que M. le duc d'Aiguillon sera déclaré demain ministre des Affaires étrangères et qu'il entrera ce soir dans le Conseil.

J'ai vu M. de Lévis, nous avons beaucoup parlé de vous. Je l'aimerais, n'eût-il que le mérite d'être votre ami, et il a de plus celui d'être parfaitement honnête et d'une simplicité qui me plaît beaucoup ; vous me feriez plaisir de lui dire, quand vous lui écrirez, que je vous ai remercié de m'avoir fait faire connaissance avec lui.

Je croyais le petit d'Albon déjà placé ; il est bien heureux qu'il soit guéri de la fantaisie de se faire prêtre. Savez-vous quel rapport M. d'Albon a avec M. de Castries ? C'est un excellent homme que M. de Castries, je le connais beaucoup ; nous avons des amis communs.

Je ne suis qu'une bête, j'ai oublié, et c'est à la lettre, oublié de vous parler, tandis que vous étiez ici, de quelque chose qui m'intéresse ; mais nous nous retrouverons, j'espère ; les choses

de discussion et de confiance sont insupportables à traiter par lettre. Adieu, mon ami, je crois fermement à votre amitié, d'abord parce que vous me le dites, et puis parce que mon tendre sentiment pour vous m'en rend digne. De vos nouvelles et de celles de tout ce qui vous est cher. J'ai encore été malade ces temps passés; c'est un affreux malheur qu'une mauvaise santé !

A la marquise Abel de Vichy.

Lundi, 22 avril 1771.

Je n'ai point attendu, madame, que vous me parlassiez de l'affaire de M. Rostin pour faire agir auprès de M. le duc de la Vrillière; je savais bien l'intérêt que vous et M. de Vichy preniez à M. Rostin; d'ailleurs je me trouverais bien heureuse de pouvoir l'obliger, pour lui personnellement, et il ne tiendra pas à moi qu'il n'obtienne ce qu'il demande et qui me paraît juste. La personne qui s'est chargée de cette affaire a tout crédit sur M. de la Vrillière, et j'espère par là réussir, bien plus que par la justice qu'il y aurait à accorder ce que demande M. Rostin. Je n'ai point encore de réponse, parce que dans ce moment-ci M. de la Vrillière est accablé de presque toutes les affaires du royaume; mais cependant on fera en sorte de lui faire trouver le temps de faire celle de M. Rostin; elle est entre les mains de quelqu'un d'actif et dont je connais la bonne volonté.

Je vous rends mille grâces, madame, des nouvelles que vous voulez bien me donner de madame de Vichy[1]; j'en ai reçu ces jours-ci par M. Denis; les détails de son état ne sont pas consolants. Je ne sais si elle aura le courage de quitter le médecin en qui elle a mis toute sa confiance.

J'imagine que M. de Vichy[2] est enfin rendu chez lui avec vous; quoiqu'il m'ait bien mal traité, puisqu'il y a près de six

---

[1] La comtesse Gaspard de Vichy.

[2] Abel.

mois qu'il ne m'a écrit, je ne m'en intéresse pas moins à tout ce qui le touche, et je voudrais qu'il fût assez aimable et assez honnête pour répondre à mon tendre intérêt par les plus grands détails sur la disposition de son âme et de sa santé. Au moins, madame, je me flatte que vous ne me laisserez pas ignorer ce qui vous intéresse et que je saurai par vous si vous êtes contente de son état ; permettez-moi de l'embrasser tendrement, et agréez les assurances des sentiments bien tendres et bien respectueux que je vous ai voués pour ma vie.

Nos lettres se sont croisées ; je prenais la liberté dans la dernière de vous prier de faire dire à l'homme d'affaires de M. de Vichy de me payer les trois cents livres que M. d'Albon me doit tous les ans ; je vous demande pardon, madame, de mon importunité.

(Lettre adressée à madame la marquise de Vichy à Montceaux.)

Au marquis Abel de Vichy.

A Paris, ce 9 mai 1771.

Je croyais, monsieur, que vous m'aviez bien oubliée, et j'en aurais beaucoup souffert, si je n'avais pas eu de vos nouvelles par madame de Vichy, qui a eu la bonté de se prêter aux besoins de mon amitié. J'apprends avec le plus grand plaisir que votre voyage vous a réussi, que votre santé et votre âme sont en bon état. Conservez bien cette bonne disposition, et je crois que vous le pouvez, en ne vous excédant point de fatigue, et en mêlant un peu de dissipation à l'occupation de vos affaires. Accoutumés-vous de bonne heure à vous croire riche, et à vous en procurer les commodités. Croyez qu'à beaucoup d'égards l'œil du maître suffit, et qu'il y a beaucoup de détails qu'il faut savoir laisser aux gens dont ce travail fait la fortune. Je n'ai point demandé les cent écus ; je vous ai prié simplement de mander à M. Lambert de me faire payer les quartiers quand ils sont échus, c'est-à-dire cinquante écus le 1er avril, et cinquante

écus le 1er octobre ; en conséquence, j'ai envoyé à M. Lambert la quittance dont vous m'aviez donné le modèle, pour vous, pour M. d'Albon et pour M. Lambert, et il m'a envoyé les cent cinquante livres qui étaient échues le 1er avril. Ainsi me voilà au courant, et je vous rends mille grâces de l'avance que vous vouliez bien me faire. Cette quittance répond à toutes vos vues, et c'est ainsi qu'elle était faite dans le temps que M. Thévenot, homme d'affaires de M. le comte de Vichy, me payait pour M. d'Albon. A l'avenir, je profiterai de vos bontés, et je continuerai à m'adresser à M. Lambert pour être payée.

Il faut vous dire aussi qu'il m'a remis six livres pour une commission de madame votre mère ; il y a longtemps que je n'en ai eu des nouvelles directes, et je suis bien affligée et bien inquiète de son état. Il me paraît qu'elle est dans l'impossibilité de revenir chez elle, et je crois que cela contrariera beaucoup M. le comte de Vichy. Je ne suis pas étonnée que vous ayez trouvé vos enfants grandis ; ne songez-vous pas à les faire inoculer ? Au moins prévenez les malheurs autant qu'il sera en vous. Si vous pouviez en faire autant pour vous, cela serait bien sage.

La misère est donc dans votre pays comme partout ; au moins vous avez le bonheur de pouvoir un peu la soulager. On est fort peu occupé ici du mariage de M. le comte de Provence ; il n'y aura presque point de fêtes ; chacun songe à ses malheurs. Vous aurez lu dans les papiers publics les protestations des princes. Le Châtelet a quitté ses fonctions, voilà où nous en sommes.

J'espère réussir dans l'affaire de M. Rostin. M. de Gastine en a rendu un compte favorable à M. le duc de la Vrillière, et on espère en conséquence un arrêt de conflit, tel qu'il le désire. Je suis charmée d'avoir réussi, et pour lui, et pour l'intérêt que vous y prenez.

Adieu, monsieur, parlez de mon attachement à madame de Vichy, et donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles et de celles de madame votre mère ; vous savez le tendre intérêt que j'y prends.

(Lettre adressée par M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux, à Charolles, en Bourgogne.)

Au même.

Ce 23 septembre 1771.

Vous êtes trop aimable de me parler avec autant d'intérêt de ma santé et de mon bonheur ; mais, mon ami, vous prenez mon état pour une disposition du moment, et vous m'exhortez à ne pas me livrer à la tristesse, parce que vous en avez senti l'inconvénient. Mais il y a cette différence de vous à moi, c'est qu'il ne vous manque que de vous bien porter pour jouir de tous les bonheurs ; et moi, il ne me manquerait que de n'avoir point d'amis pour avoir tous les malheurs ensemble, souffrance, mauvaise santé, pauvreté, etc. Il faut couper court sur des détails aussi tristes et que vous auriez la bonté de sentir et de partager ; croyez qu'il y a peu de personnes qui eussent tiré un meilleur parti de la cruelle situation où j'ai été condamnée ; je me plains rarement, mais il y a des temps où je trouve la vie un peu pesante ; le voisinage de la vieillesse m'effraye, parce que les besoins augmentent et que M. l'abbé Terray m'a déjà retranché quatre cents livres de rente. Cela est pitoyable à citer, mais quand cela est pris sur le nécessaire étroit, cela se fait sentir.

Vous savez déjà que madame la baronne de la Garde, amie de monsieur le Contrôleur général, a été renvoyée à Sancy (?) pour quelques affaires d'argent qui ont fait scandale.

N'est-il pas bien tard pour prendre des douches ? Mais sans doute que vous vous conduisez d'après les avis de M. Rostin. Je souhaite bien que vous en soyez soulagé ; il me paraît impossible qu'à votre âge vous ne retrouviez pas la santé, surtout n'ayant pas de chagrins. Vous me faites bien plaisir en me disant du bien de l'état de madame votre mère, mais cependant il est bien difficile d'y prendre une certaine confiance ; pour madame votre femme, c'est différent, elle est jeune et ce n'était qu'un accident, qui ne se répétera pas avec toutes les précautions qu'on a prises.

N'est-ce pas bientôt le temps du retour de M. le comte de Lévis ? Au moins avez-vous bien profité du voisinage ? Où

comptez-vous passer votre hiver ? Je serais fâchée pour vous et pour madame de Vichy que ce fût à la campagne, les soirées sont bien longues. D'ailleurs croyez qu'il faut mettre un peu de variété dans sa vie ; cela est salutaire pour la santé ; vous devriez aller tous les deux à Montpellier ou en Provence ; le beau climat vous ferait du bien, vous vous amuseriez ; vous êtes trop jeune et trop vif pour vous borner à la seule occupation des affaires ; vous serez vieux et dégoûté de tout avant que d'avoir joui de rien. Oh ! mon Dieu, qu'il y a peu de gens qui prennent les moyens d'être heureux ! Je voudrais, mon cher ami, que vous les connussiez tous et que la vie fût pour vous un bonheur continuel ; pour moi, vous êtes assuré de m'en faire éprouver un très sensible lorsque vous me flattez de votre amitié. Donnez-moi de vos nouvelles de Bourbon. Adieu.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, au château de Montceaux.)

Au même.

Ce 26 novembre 1771.

Il y a cinq jours que la soie que madame votre mère désirait est partie par le courrier de Montpellier ; vous me manderez si elle l'aura reçue exactement, car il y a bien longtemps que je n'ai eu de ses nouvelles directement. J'en ai été cependant très bien informée par M. l'archevêque de Toulouse, qui a passé six semaines à Montpellier ; mais, comme dans peu de temps je n'aurai plus cette ressource, je compte faire des reproches à M. Denis, qui m'avait promis de me mieux traiter. Je savais l'accident du retour de Balaruc (?), cela est affreux ; mais ce que je ne comprends pas, c'est comment madame de Vichy, dans l'état où elle est, n'a qu'une seule femme de chambre, car à présent que Bessenai est hors d'état de la servir, à qui a-t-elle recours ? A quelques créatures qui ne sont pas au fait

de son service et qui la font souffrir par leurs gaucheries ; ce malaise journalier ajoute beaucoup de peine aux maux réels dont elle n'est déjà que trop accablée ; son existence me paraît une douleur continuelle.

Je suis bien aise de ce que vous me dites de votre santé et de celle de madame de Vichy ; elle aura bien besoin de se ménager cet hiver ; un rhume serait une maladie après l'accident qu'elle a eu. Je viens d'apprendre par un homme de mes amis, qui est ici et dont toute la famille est dans sa terre auprès de Beaucaire, que ses deux enfants viennent d'y être inoculés, et qu'ils s'en portent à merveille ; ils n'ont pas été un instant dans leur lit. Il y a dans ce pays-là un fort bon inoculateur, et si j'avais été à votre place, j'aurais été avec toute ma famille passer l'hiver à Montpellier. Ce climat aurait fait du bien à la poitrine de madame de Vichy, à vous aussi ; et vos enfants et vous auriez été inoculés. Sans inquiétude ni pour vous ni pour eux, croyez-moi qu'il n'y avait de parti sage que celui de vous délivrer de cette crainte et de ce danger, qui n'est plus rien par l'inoculation. On dit qu'il ne faut point donner de conseil sur cela, et moi je dis tout au contraire que c'est sur cela même qu'il faut insister avec les gens qu'on aime, parce que cela est important à leur bonheur et peut-être à leur vie. Voilà, mon cher ami, ce qui me détermine à vous prier et à vous presser de prendre une précaution qui vous mettra à l'abri de la plus cruelle de toutes les maladies. J'en parle avec connaissance ; je ne suis pas encore consolée d'avoir cru jadis faussement que j'avais eu la petite vérole. Mon Dieu, que je me serais évité de maux et de malheurs ! Pensez bien à ce que je vous dis là, et allez après cela consulter M. Rostin, qui vous dira *partez*, ou plus tôt *restez*, et qui vous inoculera aussi bien que le plus habile inoculateur. Adieu, je suis bien bavarde sur le même sujet, mais c'est qu'il m'importe infiniment, puisqu'il vous intéresse d'une façon si intime.

Le petit d'Albon est-il dans le service ? Et la santé de madame sa mère est-elle rétablie ? A-t-elle hérité de M. de Chevrigny ? Le connaissiez-vous ? N'était-il pas assez aimable ? On dit qu'il a été fort regretté de toute sa famille. Il me semble que vous ne voyez guère ou point vos parents d'Albon ; cela viendrait-il

de ce que vous ne vous en souciez guère ? Cela serait bien naturel.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Montceaux.)

Quittance de mademoiselle de Lespinasse.

Je reconnais avoir reçu de M. le marquis d'Albon des deniers de M. le marquis de Vichy par les mains de M. Lambert la somme de cent cinquante livres pour les six mois de pension que M. le marquis d'Albon me doit, et qui sont échus le premier octobre mil sept cent soixante-douze, laquelle présente quittance ne servira que d'une seule et même quittance avec une pareille que j'ai signée ce trois octobre mil sept cent soixante-douze à Paris.

LESPINASSE.

Au même.

Ce vendredi 20 d'août 1773.

Je vous avais prié de faire mon compliment à monsieur votre père ; je vous disais pourquoi je ne le lui faisais pas moi-même ; est-ce que vous m'avez oublié auprès de lui ? Car vous ne me répondez pas un mot sur cet article ; cependant vous ne doutez pas que je n'y misse de l'intérêt. Je crois sans peine à vos regrets et à votre douleur, mais l'état affreux où depuis longtemps était madame de Vichy [1] doit un peu calmer l'amertume de votre chagrin ; d'ailleurs la nécessité où vous êtes de vous occuper de vos affaires fera diversion à la tristesse de vos pensées. Je suis charmée que vous soyez content de votre santé, et que vous le soyez aussi de celle de madame de Vichy [2],

---

[1] La comtesse Gaspard de Vichy, qui venait de mourir.

[2] La marquise Abel de Vichy.

à qui je vous supplie de dire mille choses tendres et respectueuses de ma part.

Vous me dites que monsieur votre père n'a pas encore formé de projet ; est-ce qu'il en aurait d'autres que celui de vivre avec vous ? Il serait bien fâcheux pour lui de se priver d'une consolation aussi douce que celle de vivre avec des enfants qui le chérissent. Est-ce vous ou lui qui jouissez du bien de madame votre mère ? Cela dépend souvent du contrat de mariage. A-t-elle laissé quelque chose à Le Fèvre ? J'y prendrai toute ma vie intérêt ; c'est la plus ancienne connaissauce que j'aie dans le monde ; d'ailleurs, c'est un si honnête homme ! Vous l'aimez aussi.

Ma santé est si mauvaise, et dans ce moment-ci je souffre tant de la poitrine, que je suis obligée de finir, en vous répétant, ce que vous savez bien, que personne ne vous aime avec plus de tendresse et de sincérité. Vos enfants ont-ils été à Saint-André avec madame de Vichy ? Madame votre mère a-t-elle fait un présent par son testament à M. Rostin ? Il aurait bien mérité cette marque de son amitié.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy à Montceaux.)

Au même.

Ce 10 janvier 1774.

Dans quelque temps que m'arrivent les marques de votre amitié, monsieur, elles me seront toujours chères et sensibles. Je croyais que vous m'aviez absolument oubliée, et par discrétion, par égards pour vous, je ne vous en faisais aucun reproche ; en général je crois qu'il ne faut point courir après les gens qui s'éloignent. J'étais si sûre de n'avoir point mérité cette négligence et cet oubli de votre part, que je cherchais à me l'expliquer par un conte qui vous rendait moins coupable. Je me disais que telle était ma destinée, que j'aurais toute ma vie à me plaindre de tout ce qui porte le nom d'Albon, ou qui y appar-

tient ; je subissais donc mon sort, en m'affligeant cependant de ce que vous m'aviez enlevé le plaisir de continuer à vous prouver le tendre intérêt que j'ai eu toute ma vie pour vous et pour tout ce qui vous touche, et qui m'a fait apprendre avec une sensible joie que madame de Vichy était contente de sa santé ; elle m'a paru si honnête, si remplie de douceur et de bonté, qu'elle m'a inspiré pour jamais le plus tendre intérêt ; j'en prendrai toujours un bien vif à vous, monsieur ; ainsi je vous demande de me faire part des projets que vous formez et dont vous ne m'instruisez pas.

Conservez-moi un peu d'amitié, et soyez bien persuadé que j'y réponds par les sentiments les plus tendres et les plus sincères.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Montceaux.)

Au même.

Ce 20 mars 1774.

Et moi aussi, monsieur, j'ai été malade ; je viens d'avoir la fièvre, et c'est presque pour moi un mal habituel ; cela me met dans un état d'abattement qui ne me permet pas d'écrire, ni de m'occuper de rien dans le monde. Je suis bien affligée que vous soyez aussi dans le cas de vous plaindre de votre santé. On ne jouit de rien quand on souffre ; il n'y a plus de situation heureuse ; mais cependant vous êtes assez jeune pour pouvoir espérer de vous rétablir tout à fait ; je le désire vivement. Ce que vous me dites du meilleur état de madame de Vichy me fait un plaisir sensible ; il est impossible, quand on la connaît, de n'être pas animé pour elle du plus sincère intérêt. Vos projets sur l'éducation de vos enfants me paraissent fort raisonnables ; mais je n'aurais pas cru que votre mauvaise santé et la régie de vos livres vous laissent assez de temps pour vaquer avec suite aux détails qu'entraîne l'instruction de deux enfants. Mais, cet obstacle levé, je conçois qu'ils seront très bien auprès de vous et de madame leur mère. Cependant ils seront privés de maîtres qui ne laissent pas que de former

et le corps et l'esprit ; mais, dès que votre projet est de les amener à Paris à douze ans, cela réparera le temps perdu ; et ce que je trouve d'infiniment raisonnable, c'est de venir vous établir ici les trois ou quatre ans nécessaires pour achever leur éducation et leur faire faire leur académie. C'est le moyen de prévenir tous les abus et de vous délivrer de l'inquiétude que vous causerait un aussi grand éloignement.

Vous ne me dites rien de monsieur votre père, cela prouve que sa santé est bonne.

Je vous avais fait des questions auxquelles vous n'avez pas répondu. Si c'est par oubli, cela me paraît bien simple ; si c'était à dessein, je vous avoue que votre prudence et votre réserve me paraîtraient outre mesure. Mais soyez persuadé que, quel qu'en soit le motif, je ne m'en plains pas ; je suis loin de vouloir forcer ni même exciter la confiance ; je ne suis point curieuse, et je sais modérer mon intérêt. Ainsi croyez que je jouirai toujours avec plaisir des marques de votre amitié et que je ne me plaindrai jamais de ce que vous me laisserez à désirer à cet égard. Les gens qui, comme moi, ont beaucoup souffert, qui ont connu le monde, qui en sont dégoûtés et désabusés, sont tous faciles dans le commerce ; ils désirent peu et ne se plaignent de rien.

Adieu, monsieur ; je vous souhaite une meilleure santé ; donnez-m'en quelquefois des nouvelles, ce sera répondre au tendre intérêt que j'ai toujours pris à ce qui vous a touché.

(Lettre adressée à M. le marquis de Vichy, à Montceaux.)

VIII

Note relative au marquis Abel de Vichy [1].

Abel-Claude-Marie, marquis de Vichy, demanda, en 1785, à partir comme volontaire dans l'expédition placée sous la direction de La Pérouse.

Pour ce faire, il adressa la demande suivante à M. le maréchal de Castries.

Monseigneur,

Livré depuis vingt-deux ans à l'étude de l'histoire naturelle, principalement de la chimie applicable à la minéralogie, je me suis convaincu qu'on ne pouvait point remplir son objet, si l'on ne joignait la pratique à la théorie et si l'on ne jugeait pas soi-même de l'aspect de la nature sous différents climats.

Le Roi, toujours occupé du bien et du progrès des sciences, vient d'ordonner à M. le chevalier de La Peyrouse un voyage qui, fait sous la direction d'un homme tel que lui, remplira en entier l'objet du monarque bienfaisant. Si j'osais espérer que monseigneur le maréchal de Castries voulût m'accorder une place de passager pour moi, mon domestique, mes hardes, des livres et quelques instruments d'observation, je tâcherais par mon étude, mon exactitude, mon travail et mon obéissance aux ordres de mon supérieur, de prouver le désir que j'ai d'être utile à ma patrie. Obtenir la grâce que je demande est la seule récompense que je désire.

A. DE VICHY.

---

[1] Archives de Roanne.

D'autre part, le marquis de Vichy s'adressa à La Pérouse par l'intermédiaire d'un ami commun, M. Soulaire, auquel le navigateur répondit en ces termes :

Je suis pénétré de reconnaissance, monsieur, de l'intérêt que vous voulez bien mettre à l'expédition dont je suis chargé; votre amour pour les sciences vous fait désirer avec raison que des savants de toutes les classes soient à portée d'interroger la nature dans tous les lieux où nous aborderons ; vous voudriez des yeux très exercés, afin que rien n'échappe à nos observations. Je pense comme vous, mais nos vaisseaux sont petits, et ce qui est nécessaire à notre subsistance est immense. Un seul homme de plus exige quinze cents rations, en ne le calculant que comme un matelot. Nous sommes donc obligés de nous restreindre aux observations astronomiques, à quelques recherches de botanique et de minéralogie, avec de bons relèvements des différents pays, et quelques vues pour lesquelles j'ai embarqué des peintres. Quant à la chimie, nous rapporterons en France tout ce qui nous paraîtra valoir la peine d'être décomposé, et nous en apporterons dans le creuset de M. le marquis de Vichy, auquel je vous prie de témoigner mes regrets et ma vive reconnaissance.

Je suis, monsieur, avec les sentiments distingués qui vous sont dus, votre très humble et très obéissant serviteur.

LAPÉROUSE.

Paris, le 17 mai 1785.

Nous avons deux naturalistes et c'est le nombre fixé par le Roi.

IX

Premier portrait du comte de Guibert composé par mademoiselle de Lespinasse, avec retouches de la main de d'Alembert.

La figure de X... est belle, sans être distinguée ; ses traits sont réguliers, sans avoir beaucoup de jeu ; sa physionomie a quelque chose de doux et de sombre ; son maintien est négligé ; son rire est tout naturel, c'est celui de la première jeunesse. Il a infiniment d'esprit, et de plus d'une sorte ; la grâce n'est pas ce qui y domine le plus, il l'a même un peu sec ; mais trois qualités principales et portées au plus haut degré en font le caractère : la facilité, la sagacité, et la profondeur. Philosophie, belles-lettres, matières de gouvernement et d'administration, les gens qui sont en état d'en juger disent qu'il est également propre à tout, également instruit de tout, également plein de vues et de réflexions sur tout. Ceux qui ne l'aiment pas lui trouvent l'esprit gauche et pédant ; ce jugement me paraît aussi absurde que faux. Il est vrai qu'il l'a précis et exact, et que peut-être il attache un peu trop d'idée et d'importance à cette espèce de rectitude qui en effet nuit à la facilité et à la grâce de la conversation. Sa science est plus sérieuse que saillante ; cependant il n'est point ennemi de la gaîté ; au contraire, il se plaît avec les gens qui en ont.

On le croit dédaigneux, et il croit n'être que timide, et je croirais assez qu'il est tous les deux à la fois. Il n'estime pas à bon marché ; il est peu louangeur, peu confiant, peu affectueux, même avec les gens qu'il aime, ce qui fait que la plupart de ses amis ne paraissent pas à leur aise avec lui ni lui avec eux. On l'accuse encore d'avoir bonne opinion de soi, et il est difficile

de ne pas le croire, mais cela ne me paraît qu'un effet de la justesse de son esprit, qui se juge comme il jugerait un autre. Quelqu'un a dit de lui, avec plus de finesse que de vérité, qu'il fallait attribuer son embarras et sa timidité apparente à la crainte qu'il a toujours que ce qu'il va dire ne réponde pas au grand cas qu'il fait de sa personne. On ne doit pas être étonné après cela que son air réservé, austère et même un peu haut lui ait attiré beaucoup d'ennemis, surtout parmi ses confrères, qui le haïraient encore et en seraient jaloux à bien meilleur marché. Mais les qualités solides de son esprit et de son cœur lui ont fait des amis très zélés, qui, par leur attachement, le dédommagent de n'en avoir pas un plus grand nombre. Il est comme à la tête d'une société de gens de beaucoup d'esprit, dont il est pour ainsi dire l'oracle. Ses disciples et ses amis ont si haute opinion de ses vertus et de ses mérites, que quelques-uns d'eux se félicitent d'être nés de son temps, comme je ne sais plus quel philosophe[1] se félicitait d'être né du temps de Socrate.

Ce sentiment peut paraître exagéré, non pas à moi qui connais et qui aime X... mais il est rare de faire de tels enthousiastes sans le mériter en effet par des qualités supérieures. Aussi X... en a-t-il beaucoup de cette espèce ; personne n'a l'âme plus vertueuse et plus honnête, une morale plus sincère dans la spéculation et dans la pratique, plus d'amour du bien et de l'humanité, et plus de talent pour y concourir.

Ceux qui ne le connaissent pas lui croient l'âme froide ; il l'a au contraire très passionnée, mais ses passions sont, comme son maintien, réservées et contraintes. Il est ambitieux, mais d'une ambition sourde et concentrée, qui désire les places sans les rechercher assidument, et surtout sans vouloir employer aucun moyen avilissant pour les obtenir. Il se croit appelé à faire le bien, et ne souhaite les dignités que pour le bien qu'on y peut faire. Tel est le louable motif de son ambition. Sans ces vues respectables, son goût le porterait à la solitude et aux lettres. Personne n'a une plus belle, plus grande et plus surprenante mémoire, ni n'a le goût plus sûr et plus juste en tous

[1] Platon (note de la main de d'Alembert).

les ouvrages d'agrément et de sentiment. Il y a un plaisir infini à causer avec lui. Enfin il me paraît avoir autant de sensibilité que d'esprit et, selon moi, je ne saurais le louer davantage. Tout mis en balance, on peut dire que X... est moins aimable encore que digne d'être aimé, du moins par ses amis et par sa maîtresse, car il est impossible qu'il n'en ait une.

Voici le résumé de tout ce que je viens de dire : X... est un homme vertueux, de beaucoup d'esprit, et d'un mérite rare, dont on doit rechercher et ambitionner l'estime, si l'on n'est pas assez heureux pour pouvoir prétendre à devenir son ami.

(Archives du comte de Rochambeau, ancienne collection Minoret.)

X

Notice généalogique sur la comtesse de Guibert.

Alexandrine-Louise Boutinon des Hayes de Courcelles, comtesse de Guibert, née en 1758, morte en 1826, était fille unique de Louis-Marie-Marc-Antoine Boutinon des Hayes de Courcelles-le-Roy, écuyer, chevalier de St-Louis, commissaire général des Suisses et Grisons, et de Louise-Charlotte-Françoise Valmalette de Morsan. Marc-Antoine avait un frère, Louis Boutinon des Hayes, seigneur d'Assé, commissaire des guerres à l'armée de France au Piémont, mort sans postérité, et une sœur, Thérèse Boutinon des Hayes, mariée à Alexandre Le Riche de la Popelinière, fermier général.

Ils étaient tous trois enfants de Samuel Boutinon des Hayes, écuyer, cornette de cavalerie, qui avait épousé en 1712 sa petite-nièce, Marie-Michelle Carton d'Ancourt, dame de Courcelles-le-Roy de par son père. Marie-Michelle était fille de Florent Carton d'Ancourt, écuyer, seigneur de Courcelles-le-Roy, né à Fontainebleau le 1[er] novembre 1661, mort le 6 décembre 1726, marié le 14 avril 1680 à Thérèse Le Noir de la Thorillière. C'est le célèbre auteur dramatique.

(Renseignements communiqués par M. le comte de Villeneuve-Guibert.)

XI

CORRESPONDANCE DE D'ALEMBERT AVEC LE DUC DE VILLA-HERMOSA [1].

Billet de d'Alembert au duc de Villa-Hermosa, écrit pendant le séjour du marquis de Mora à Paris.

M. d'Alembert est venu pour avoir l'honneur d'assurer de son respect M. le duc de Villa-Hermosa, et pour lui remettre cette lettre qu'il a bien voulu se charger de faire parvenir à M. le marquis de Mora. La lettre de M. le duc de Villa-Hermosa pour M. de Voltaire partira demain, jour de la poste.

Ce jeudi, 12 mai.

D'Alembert au duc de Villa-Hermosa.

A Paris, lundi 7 décembre 1772.

Quoique M. d'Alembert ait bien peu l'honneur d'être connu de M. le duc de Villa-Hermosa, il ose espérer qu'il lui pardonnera la liberté qu'il prend de s'adresser à lui pour le prier de

---

[1] Lettres reproduites en *fac-simile* à la suite de *Retratos de Antaño*, d'après les originaux conservés dans les archives de la maison de Villa-Hermosa.

vouloir bien lui faire donner avec détail des nouvelles de la convalescence de M. le marquis de Mora, dont lui et les amis de M. de Mora n'ont eu que des résultats généraux par M. le chevalier Magallon. Quoique les amis de M. le marquis de Mora approuvent fort son silence, ils en sont pourtant allarmés; ils craignent qu'il n'y ait dans ce silence plus d'impossibilité de le rompre que de régime qui oblige à le garder. Monsieur le duc est donc très instamment prié d'avoir la bonté de faire savoir aux amis de M. le marquis de Mora si la poitrine est restée attaquée de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères, s'il ne lui reste point quelque souffrance du danger où il a été à Saragosse, s'il a encore des évanouissements et quels sont les aliments dont il fait usage. Monsieur le duc voudra bien pardonner toutes ces questions au sentiment d'amitié qui oblige de les lui faire. Il est trop digne lui-même d'avoir des amis, pour ne pas compatir au besoin qu'ont ceux de M. le marquis de Mora d'être rassurés, ou du moins d'être éclairés sur son état, car M. d'Alembert et ceux qui sont attachés à M. de Mora osent supplier monsieur le duc de leur mander la vérité la plus exacte, dût-elle les affliger et les allarmer.

M. d'Alembert demande encore une fois mille et mille pardons à monsieur le duc de Villa-Hermosa de son importunité, et il le supplie de recevoir avec bonté les assurances de son profond respect.

Décembre 1772.

Le duc de Villa-Hermosa à d'Alembert.

Il n'y a personne au monde, monsieur, qui puisse moins craindre d'être peu connu que vous. Vos lettres honorent toujours ceux à qui vous voudrez bien les adresser. Le tendre intérêt que vous prenez à l'état de M. de Mora, notre ami commun, les rend plus précieuses, et si ma réponse peut le devenir, ce ne sera que par les bonnes nouvelles que j'ai à vous apprendre de la santé de mon beau-frère. Vous pouvez donc assurer ses

amis que sa poitrine n'est pas restée attaquée du tout de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères, qu'il ne lui reste pas la moindre souffrance du danger où il a été à Saragosse, et que, depuis qu'il en est sorti, il n'a pas essuyé le plus petit évanouissement. Il est cependant trop faible encore pour se nourrir de légumes ; il mange un peu de notre *puchero* ou de notre pot à l'espagnole, du poulet et du veau ; il est même obligé de manger tout seul ; ce n'est qu'hier qu'il m'a fait l'honneur de dîner chez moi : c'est la première fois qu'il a quitté la chambre à pareille heure. Il en sort fort peu, et avec toutes les précautions imaginables pour se garantir de l'air froid et vif de ce pays. En un mot, je puis avoir l'honneur de vous dire, monsieur, qu'il se rétablit, mais bien lentement ; je me flatte pourtant qu'il ira de mieux en mieux quand cette rude saison sera passée. Il m'a chargé de vous assurer, ainsi que ses amis, de son attachement et de sa reconnaissance, et de vous dire qu'il a écrit la dernière semaine, et trois postes auparavant, à mademoiselle de Lespinasse. Si ces lettres ont été reçues, elles pourront tirer d'inquiétude, bien mieux que les miennes, votre société. Du reste, il ne lui est pas permis de lire et d'écrire beaucoup. Si par malheur, dans la suite du tems, il lui arrivait quelque chose de fâcheux, j'aurai le soin de vous en instruire ; je me consolerai avec vous. Après avoir rempli mon devoir en vous obéissant, permettez que je prenne la liberté de vous charger d'assurer de mon respect madame Geoffrin ; les bontés dont elle m'a comblé seront toujours profondément gravées dans mon cœur. Je n'ose pas vous donner la même commission pour mademoiselle de Lespinasse ; j'en suis très peu connu, mais vous pouvez être persuadé que je lui rends ainsi qu'à tous ses amis la justice qu'ils méritent ; j'admire leurs talents et je suis attendri de leur sensibilité. Pour vous, monsieur, je ne saurais vous exprimer combien j'ai été flatté de votre souvenir, et je le serais encore plus si vous m'honorez de vos ordres. En attendant, j'ai l'honneur de vous assurer de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

D'Alembert au duc de Villa-Hermosa.

A Paris, le 8 janvier 1773.

Monsieur le duc,

Je suis si pénétré de reconnaissance de vos bontés, que je ne saurais différer à vous en assurer. Les nouvelles que vous avez eu la bonté de me donner de l'état de M. le marquis de Mora sont les plus détaillées et les plus consolantes qui me soient encore parvenues. Je vois avec le plus grand plaisir qu'il commence à être en état de sortir, puisqu'il a été dîner avec vous. Je suis bien persuadé qu'il ne fera pas de faute, et surtout qu'il se garantira de tout ce qui pourrait lui causer un rhume. Cependant je suis étonné de ce que vous me faites l'honneur de me dire de la rigueur du froid qu'il fait à Madrid, car jusqu'à présent l'hiver a été très doux à Paris, à l'exception de deux ou trois jours que la gelée a été assez forte. Mais, monsieur le duc, ce qui m'étonne encore davantage, c'est ce que vous me faites aussi l'honneur de me mander, que M. le marquis de Mora a écrit plusieurs lettres à mademoiselle de Lespinasse ; elle n'en a pas reçu une, et sûrement ce n'est pas la faute de la poste d'ici, où il ne s'en perd point. Elle a lieu de croire, ainsi que d'autres amis de M. le marquis de Mora, que les lettres qu'ils lui ont écrites ont eu le même sort. En conséquence, monsieur le duc, permettez-moi de vous supplier de vouloir bien remettre cette lettre à M. le marquis de Mora. Vous voyez que je profite, et peut-être que j'abuse, des bontés dont vous m'honorez. Je me trouverais trop heureux si vous pouviez me mettre à portée de vous être utile à Paris et me donner vos ordres.

Madame Geoffrin a été très flattée de votre souvenir, ainsi que mademoiselle de Lespinasse, qui regrette beaucoup de n'avoir pas joui plus souvent de votre société pendant votre séjour ici. Si vous y étiez en ce moment, monsieur le duc, vous auriez le plaisir d'entendre et de juger une actrice nouvelle pour le tragique, qui est reçue du public avec les plus grands

applaudissements. Ce qui m'intéresse davantage, c'est le renvoi des Jésuites, dont je pense que la cour d'Espagne est sérieusement occupée. Ils ont eu recours au roi de Prusse pour se mettre sous sa protection, et ce prince leur a répondu en se moquant d'eux. M. le marquis de Mora aura pu vous montrer un dialogue entre le pape, les Jésuites et les princes de l'Europe, dont tous les mots sont tirés de la Passion, et les applications en sont assez justes et assez plaisantes. Je finis, monsieur le duc, en vous priant de nouveau d'excuser mon importunité et de recevoir les assurances de la vive reconnaissance et du profond respect avec lequel je suis...

D'Alembert au duc de Villa-Hermosa.

A Paris, 9 février 1773.

Monsieur le duc,

Quelque affligeantes que soient les nouvelles que vous me faites l'honneur de me donner de l'état de M. le marquis de Mora, je suis pénétré de reconnaissance de la bonté que vous avez eue de m'en instruire. Je vois avec douleur qu'à peine commence-t-on à compter sur sa convalescence, qu'elle est reculée et troublée par de nouveaux accidents. M. Lorry doit lui avoir écrit, il y a quelque temps, d'après la prière que je lui en ai faite. Je n'ai rien eu de plus pressé que de lui faire part des nouveaux accidents dont vous avez la bonté de m'instruire, et je compte que M. le marquis de Mora recevra par ce courrier-ci les nouveaux conseils qu'il désire de M. Lorry pour son soulagement et sa consolation. Je dois vous avouer, monsieur le duc, que M. Lorry est absolument d'avis que M. le marquis de Mora s'éloigne de Madrid, dont l'air est absolument contraire à son état. Je ne doute point que M. Lorry n'insiste dans sa lettre sur cet objet essentiel, et j'ajoute que c'est le vœu unanime de tous les amis que M. le marquis de Mora a

laissés en France, et le mien en particulier, par le tendre intérêt que je prends à son bonheur et à sa conservation. Cependant, comme il est peut-être trop faible en ce moment pour le transplanter, il serait peut-être à propos que M. le marquis de Mora ne précipitât point son départ ; mais il est indispensable, ce me semble, qu'il l'exécute dès que ses forces le lui permettront. Je sens, monsieur, qu'il peut être affligeant pour vous de vous séparer de lui, mais vous aimez M. le marquis de Mora pour lui-même, et vous ne vous en priverez quelque temps que pour pouvoir le conserver. Je vous aurai, monsieur le duc, la plus vive et la plus sensible obligation de vouloir bien continuer à m'instruire de l'état d'un malade qui nous est si cher à tous. Mademoiselle de Lespinasse se joint à moi pour vous en supplier, et elle me charge de vous dire combien elle est touchée de tout ce que votre lettre contient d'obligeant pour elle. Que ne suis-je à portée de vous témoigner d'une autre manière que par de stériles remerciements toute la reconnaissance dont je suis pénétré, et que je m'estimerais heureux, si vous daigniez m'en offrir les occasions !

M. le marquis de Mora a dû recevoir, il y a peu de jours, un discours de Voltaire qui vous aura sûrement fait plaisir et où le fanatisme absurde de notre Université de Paris, qui ne vaut pas mieux que vos Universités de Salamanque et d'Alcala, est vivement tourné en ridicule. Il a dû recevoir en même temps un autre ouvrage encore plus sérieux, et d'autant plus fâcheux pour ceux qu'on y attaque, que leurs absurdités et leurs atrocités y sont mises à la portée des esprits les plus communs. C'est l'ouvrage le plus populaire qui ait encore été fait sur ces matières.

Recevez, monsieur le duc, les assurances réitérées de ma vive reconnaissance et du profond respect avec lequel je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

Du même au même.

A Paris, ce 26 avril 1773.

Monsieur le duc,

J'ai attendu qu'il me fût permis, après ces saintes semaines, de redevenir profane, ainsi que vous, pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et pour vous réitérer mes très humbles remerciements des nouvelles que vous voulez bien me donner de M. le marquis de Mora. Par celles que j'ai eues depuis la date de votre lettre, il me paraît que sa santé se soutient. Je souhaite bien vivement, ainsi que vous, que les causes morales ne troublent point les opérations physiques que la nature fait pour le rétablir. Je sais par lui, monsieur le duc, qu'il reçoit peu exactement les lettres qu'on lui écrit, que plusieurs même de ces lettres sont perdues, ainsi que plusieurs de celles qu'il écrit lui-même ; c'est ce qui me fait prendre la liberté de joindre ici la lettre que je vous prie de vouloir bien lui remettre.

Je suis bien charmé de ce que vous me faites l'honneur de me mander du meilleur état de madame la duchesse de Villa-Hermosa ; j'espère que la belle saison dont vous jouissez déjà sans doute achèvera de la rétablir. J'espère bien aussi ne pas finir ma vie sans avoir l'honneur de lui faire ma cour, et je me flatterais même que ce moment n'est pas fort éloigné, si ce qu'on dit à Versailles est vrai, que M. le comte de Fuentès va revenir en France et que non seulement toute la Cour, mais surtout le Roi le désire vivement.

Nous sommes instruits du tremblement de terre qu'il y a eu à Madrid ; nous en attendons le détail et nous en craignons les suites. Quant au Portugal, je ne connais point la nouvelle méthode d'études dont vous me faites l'honneur de me parler ; je ne conçois pas pourquoi on me fait l'honneur de me citer à ce sujet et je doute fort, ainsi que vous, monsieur le duc, qu'une méthode d'études en trois gros volumes soit l'ouvrage d'une tête bien philosophique.

M. de Voltaire est beaucoup mieux, et même assez bien

pour faire espérer à ses amis et à ceux qui aiment les lettres de le conserver encore quelque temps. Quant à nos Welches, qui ne valent pas mieux que vos Ibères, ils sont toujours les mêmes, gravement occupés de riens, et traitant avec frivolité les choses importantes. La semaine de Pâques a fait trêve aux spectacles et aux procès, mais elle a produit en récompense beaucoup de vols et d'assassinats. Depuis la rentrée des spectacles, l'actrice nouvelle qui a tourné toutes les têtes l'hiver dernier, et qui n'a rien fait à la mienne, recommence à être le foyer des conversations. On parle tantôt de guerre, tantôt de paix, sans intérêt et sans suite, comme on parle de tout à Paris. Les philosophes attendent impatiemment la nouvelle de la destruction des Jésuites, à laquelle on prétend aujourd'hui que la pieuse Marie-Thérèse s'oppose, mais ils se flattent que cette nouvelle est sans fondement. Si elle était vraie, il faudrait convenir que ces couleuvres ont la vie bien dure.

Si vous voyez M. le duc d'Albe, oserais-je vous prier, monsieur le duc, de lui dire que j'ai reçu la caisse des livres qu'il a eu la bonté de m'envoyer, que j'aurai l'honneur de lui faire incessamment mes remerciements et ceux de l'Académie française, et que je n'ai retardé de quelques jours la réponse que je lui dois que pour pouvoir faire passer par lui la lettre que j'aurai l'honneur d'écrire à l'Infant Don Gabriel, pour sa traduction espagnole de Salluste, que je lis avec le plus grand plaisir.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'ALEMBERT.

Mademoiselle de Lespinasse me charge de vous dire combien elle est touchée de l'honneur de votre souvenir et combien elle désire votre retour, dans l'espérance qu'elle a d'avoir l'honneur de faire connaissance avec vous et d'être plus heureuse qu'elle ne l'a été pendant votre séjour ici.

P.-S. — Je reçois à l'instant, monsieur le duc, une lettre que M. Lorry m'envoie pour la faire passer à M. le marquis de Mora et que je lui adresse par le même courrier. Vous verrez

que M. Lorry insiste dans cette lettre sur la nécessité de quitter l'air de Madrid, comme j'ai l'honneur de vous le dire. Il me mande qu'il écrit à M. le comte de Fuentès par M. le comte d'Egmont, pour lui dire son avis sur l'état de monsieur son fils. Celui de madame la duchesse de Villa-Hermosa est bien inquiétant pour les personnes à qui elle est chère. Quoique je n'aie pas l'honneur de la connaître personnellement, je sais combien elle mérite d'intérêt. Mademoiselle de Lespinasse se souvient malheureusement que l'accident du mois d'août a eu quatre jours d'intervalle entre le premier crachement de sang et la grande hémorragie. Cette pensée est affreuse à avoir, à trois cents lieues de quelqu'un à qui on est aussi tendrement attaché !

Du même au même.

A Paris, ce 23 juillet 1773.

Monsieur le duc,

Je viens d'apprendre avec beaucoup de chagrin la perte que vous avez faite de monsieur votre frère [1], qui vous a été enlevé presque subitement. La douleur que vous en avez, et qui fait honneur à vos sentiments et à sa mémoire, est d'autant plus juste que vous deviez espérer de le posséder plus longtemps et que ses rares qualités, suivant le témoignage de ceux qui l'ont connu, justifiaient la tendresse que vous aviez pour lui. Vous avez acquis, monsieur le duc, tant de droits à ma reconnaissance et à ma sensibilité, que je partagerai toujours bien vivement tout ce qui pourra vous intéresser.

J'imagine que vous allez suivre la Cour à St-Ildefonse. M. le marquis de Mora doit y aller aussi ; j'espère que ce séjour sera moins dangereux pour lui dans cette saison que le séjour de Madrid, car on dit que la chaleur ne se fait presque pas sentir

[1] Don Jorge Azlor Aragon.

à Saint-Ildefonse. Si cependant il lui arrivait par malheur quelque accident, j'espère toujours, monsieur le duc, aux bontés dont vous m'avez honoré et dont je sens si bien tout le prix.

Mademoiselle de Lespinasse et madame Geoffrin prennent l'une et l'autre une part bien sensible à la perte qui vous afflige et me chargent de vous en assurer.

Permettez-moi de vous demander des nouvelles de madame la duchesse de Villa-Hermosa. Sa santé continue-t-elle à être bonne ? Me permettriez-vous aussi de l'assurer de mon profond respect ? Vous connaissez, monsieur le duc, celui des sentiments inviolables que je vous ai voués.

Du même au même.

A Paris, ce 12 novembre 1773.

Monsieur le duc,

J'ai reçu avec autant de reconnaissance que de plaisir les marques de votre souvenir et de vos bontés, mais j'ai vu avec beaucoup de peine combien votre âme est affectée douloureusement [1]. Jamais le sentiment ne s'est exprimé d'une manière plus touchante et plus propre à faire partager tout ce que vous souffrez. J'avais demandé plusieurs fois de vos nouvelles à M. le chevalier de Magallon ; j'avais su par lui et par M. le marquis de Mora que vous étiez abandonné à toute votre douleur et que vous étiez parti pour vos terres. Vous en êtes revenu pour un événement aussi malheureux et bien fait pour ajouter encore à l'état de tristesse où vous êtes. Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous répéter que je prendrai toute ma vie une part bien sincère à tout ce qui pourra intéresser votre bonheur. Je sais que madame la duchesse de Villa-Hermosa est actuellement moins souffrante que dans les premiers moments de la perte qu'elle a faite. Il n'est pas étonnant que ce triste événe-

[1] La comtesse de Fuentès venait de mourir. Voir p. 381.

ment ait fait renaître ses incommodités. Mais une réflexion qu'il m'est impossible de ne pas faire, c'est combien les circonstances ajoutent encore aux événements malheureux. Si madame la comtesse de Fuentès était morte quatre mois plus tôt, il y a lieu de croire que cette mort aurait fixé M. le comte de Fuentès à Paris : le bien des deux nations en aurait résulté et en même temps l'avantage particulier de tous les amis de vous, monsieur, et de M. le marquis de Mora, que l'état malheureux de sa santé tient dans des alarmes continuelles. Nous avons été informés de sa dernière rechute, et les médecins sont bien persuadés que cet accident lui arrivera souvent, s'il ne change pas de climat. Je crois même qui si madame la comtesse de Fuentès était restée dans ce pays-ci, on aurait pu la sauver. On a en général bien de la peine à se persuader que l'air natal soit contraire à la santé, cependant il y en a mille exemples ; du moins faut-il le fuir pendant quelque temps. Je voudrais bien espérer, monsieur le duc, que pour votre consolation et pour faire diversion à votre état, vous vinssiez passer ici quelque temps, et retrouver des amis à qui sûrement vous êtes fort cher. Pour moi, je me trouverais bien heureux d'être à portée de cultiver vos bontés et la bienveillance dont vous m'honorez.

Nous avons ici le Nonce, dont vous m'avez fait l'honneur de me parler. C'est un enfant, à la lettre, mais un enfant revêtu de diamants. On dit qu'il n'est chargé que de faire les gestes de la besogne et qu'il a un auditeur qui fera le reste. On est ici fort occupé des fêtes pour le mariage de M. le comte d'Artois. J'y prends si peu de part que je suis hors d'état d'en parler, et je vous crois d'ailleurs dans une disposition bien contraire à ce genre de passe-temps. Madame Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse sont très sensibles à l'honneur de votre souvenir. Cette dernière est dans un état de faiblesse et de souffrance qui la rend très propre à partager et à sentir votre douleur ; aussi la lecture de votre lettre l'a-t-elle pénétrée.

J'oserais, monsieur le duc, réclamer vos anciennes bontés dans le cas que M. le marquis de Mora eût encore le malheur d'avoir ses accidents. Vous êtes si sensible, que je ne crains pas de vous montrer le besoin de mon cœur et de celui des amis de M. de Mora. Je finis, comme vous me l'avez ordonné, en vous

renouvellant les assurances du tendre et respectueux attachement que je vous ai voué.

Du même au même.

A Paris, ce 4 mars 1774.

Monsieur le duc,

Je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je vous prie d'en recevoir mes très humbles et en même temps très tristes remerciements, car les nouvelles que vous avez eu la bonté de me donner m'allarment beaucoup. Outre que le dernier accident de M. le marquis de Mora me paraît plus considérable et plus long que les précédents, il s'y est joint une toux qui me paraît fort inquiétante, parce que j'en crains l'effet sur sa poitrine et que je crains qu'elle ne soit la suite du quinquina et du fer qu'il a pris contre l'avis de M. Lorry. Je ne crains pas moins, ainsi que M. Lorry, l'effet que l'air sec et brûlant de Madrid peut faire sur cette poitrine déjà affaiblie par le dernier accident et vraisemblablement irritée et échauffée par le remède dont M. le marquis a fait usage. Je ne vous cache pas, monsieur, que M. Lorry redoute beaucoup l'effet de l'été prochain ; il craint que l'excès de la chaleur ne raréfie beaucoup le sang de M. de Mora et que les accidents n'en deviennent encore plus fréquents ; alors son état deviendrait vraiment affreux, car il me semble qu'il a à peine le temps de respirer dans ces intervalles trop courts.

M. le chevalier de Magallon m'a communiqué la lettre que vous lui avez écrite sur l'état de M. de Mora ; cette lettre m'a prouvé, monsieur le duc, que vous n'avez point oublié notre langue, comme vous le pensez, car la traduction que M. de Magallon m'en a faite n'a rien ajouté à la clarté de vos expressions dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous dites à M. de Magallon que l'incommodité de M. de Mora a fait mal à madame la duchesse de Villa-Hermosa ; je me flatte que cet accident n'aura été que passager, car on m'avait dit

que depuis quelque temps sa santé était très bonne. J'ai tant de confiance en vos bontés, monsieur le duc, que j'attends avec la plus grande impatience l'arrivée du courrier de demain samedi. Dieu veuille qu'il calme l'inquiétude où je suis !

Madame Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse sont toujours bien touchées de l'honneur de votre souvenir. L'état habituel de cette dernière est d'avoir toujours la fièvre et de passer la vie dans les souffrances. Pour madame Geoffrin, elle semble rajeunir.

Vous savez du reste la grande affaire qui occupe la cour d'Espagne et celle-ci : le projet de rétablissement des Jésuites sous une autre forme et sous d'autres auspices. Ce n'était pas la peine de les tuer pour les ressusciter ! Nous ne sommes d'ailleurs occupés à l'ordinaire que de spectacles, de musique, de frivolités qui intéressent bien peu à trois cents lieues. Je me garderai donc bien de vous ennuyer de ce détail, auquel je ne prends d'ailleurs aucune part, et je me bornerai à vous renouveler les assurances de toute la reconnaissance que je vous dois et de l'attachement respectueux que je vous ai voué.

Du même au même.

A Paris, ce 11 mars 1774.

Monsieur le duc,

Vous augmentez tous les jours la reconnaissance que je vous dois. J'avais le plus pressant besoin des nouvelles que vous avez bien voulu me donner. Je n'avais senti de ma vie des alarmes pareilles, et je n'ai point d'expression pour vous remercier. J'ai été attendre à la poste l'arrivée du courrier et, quoique j'attende demain des nouvelles encore meilleures que celles du 24, j'irai de même les attendre à la poste afin de les recevoir une heure plus tôt. Le mot qui était le dernier de votre lettre au-dessus du cachet : *il se porte bien*, m'a rendu la vie, et j'ai été pénétré en particulier de cette marque de bonté inouïe de votre part ; elle est d'une âme bien sensible et qui doit avoir

cruellement souffert, pour savoir si bien se mettre à la place de ceux qui souffrent. Je suis venu à perte d'haleine apporter ces nouvelles à mademoiselle de Lespinasse, qui les attendait avec une terreur et un effroi dont j'étais fort alarmé. Nulle part au monde M. le marquis de Mora ne peut être plus aimé qu'il l'est dans le petit coin que nous habitons.

J'ai fait part sur-le-champ de ces consolantes nouvelles à M. Lorry ; je lui ai annoncé la consultation que j'attends et que vous voulez bien me promettre. Il n'a qu'un cri contre l'air d'Espagne et le plus grand désir du monde que M. de Mora vienne auprès de lui donner quelque temps à sa santé, qu'il se flatte bien de rétablir. Vous voyez, monsieur le duc, que la méprise des médecins d'Espagne vient de penser coûter la vie à M. de Mora. Qui nous répondra qu'à l'avenir ils voient mieux et fassent mieux ? Pour diminuer, monsieur le duc, les regrets que M. de Mora aurait de quitter l'Espagne, ce serait une action tout à fait digne de votre amitié de le ramener en France avec madame la duchesse de Villa-Hermosa ; vous vous trouveriez, et lui aussi, avec ce que vous avez de plus cher, et vous pourriez vous dire que vous auriez, non seulement assuré la santé de votre ami, mais même que vous lui auriez sauvé la vie. Je ne sais pas si ce projet vous paraît extraordinaire ; pour moi, il me semble très facile, quand je pense à votre sentiment pour M. le marquis de Mora et à la nécessité de le tirer promptement d'un air funeste et de fuir des médecins qui l'ont empoisonné. Si le séjour de France ne vous a pas déplu, monsieur le duc, permettez-moi d'y souhaiter votre retour avec le plus vif désir. Je me permettrais bien d'y cultiver vos bontés mieux que par le passé.

Je vous rends un million de grâces d'avoir voulu me parler de la santé de madame la duchesse de Villa-Hermosa. J'avais su par M. le chevalier de Magallon qu'elle avait été vivement affectée de l'état de monsieur son frère. Vous m'avez rassuré en m'apprenant que ses douleurs sont calmées. Sa sensibilité ajoute à l'intérêt que sa personne inspire. Je suis au désespoir que les nouvelles de M. le prince Pignatelli soient arrivées si mal à propos quand vous étiez inquiet. Il était parfaitement bien, et même il n'y a pas eu proprement de danger ni un seul

accident inquiétant ; il est même mieux, ce me semble, qu'avant sa maladie. Je voudrais bien que M. de Mora ne fût pas plus affaibli que lui par les saignées. Madame Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse ont partagé tous vos sentiments de douleur et de joie et vous font mille remerciements des marques de votre souvenir.

Recevez, monsieur le duc, l'expression la plus sincère de mon respect, de mon attachement et de ma reconnaissance.

Du même au même.

A Paris, ce 14 mars 1774.

Monsieur le duc,

M. Lorry a répondu à la consultation. Il a dit son avis sur une feuille à part quant à ce qui concerne le climat. Mais tout cela n'ajoute rien aux deux lettres qu'il a écrites à M. de Mora et qui devraient le décider sur-le-champ à partir, sans attendre cette réponse qui, comme vous le verrez, n'est ni plus décisive ni plus absolue que son premier avis, et il faut avouer que, depuis le moment où M. de Mora est parti de Bayonne, M. Lorry n'a pas varié sur le besoin qu'il aurait de venir respirer l'air de Paris. Il a écrit cinq ou six fois à M. de Mora et, ce qui est inconcevable, c'est qu'il ne lui ait pas fait jusqu'à présent d'impression ; mais sur quoi M. Lorry ne pèse point assez, par modestie et par défiance de lui-même, c'est sur l'importance de ses soins pour M. de Mora ; car, en supposant qu'il y eût quelque climat où l'air put être également bon comme celui de Paris, ce que M. Lorry ne croit pas, il faudrait compter comme une chose bien importante d'avoir un homme aussi éclairé et aussi attaché pour médecin. Voilà à coup sûr ce que M. le marquis de Mora ne trouvera nulle part qu'à Paris. Je ne vous cacherai point, monsieur le duc, que M. Lorry craint véritablement pour la poitrine de M. de Mora, s'il ne se décide pas promptement à fuir un air pernicieux. Il faudrait donc que M. de Mora ne perdît pas un moment pour partir, afin d'éviter les chaleurs dans son

voyage. Vous, monsieur le duc, qui savez si bien aimer, qui connaissez tout le prix de votre ami, encouragez-le, et, à moins d'impossibilité, faites-lui le sacrifice de revenir avec lui. Vous savez sûrement que M. le prince Pignatelli compte partir dans un mois au plus tard pour aller rejoindre monsieur son père, qui, par conséquent, sera soigné comme il mérite de l'être. C'est M. de Magallon qui s'est chargé d'une lettre que M. Lorry vous a écrite, d'une consultation latine à M. Pereira et d'une feuille volante sur le climat. S'il n'était pas question d'un intérêt aussi cher que celui de la santé de M. de Mora, votre ami, j'aurais des millions de pardons à vous demander de la longueur, du rabâchage, et de l'importunité de mes lettres.

Recevez, monsieur le duc, les assurances bien respectueuses de ma reconnaissance et de mon attachement. Permettez-moi de mettre dans ma lettre ce billet pour M. de Mora.

Du même au même.

A Paris, ce 20 mars 1774.

Je n'ai plus d'expressions pour vous marquer ma reconnaissance. Je sens bien que je dois cet excès de bonté à votre amitié pour M. le marquis de Mora. C'est à lui à m'acquitter envers vous. J'ai fait part à M. Lorry des nouvelles que vous avez la bonté de me mander. L'excès de la faiblesse de M. de Mora m'inquiète. Cependant ce qu'il y avait de plus à craindre, c'était sa poitrine, et vous me rassurez en me disant qu'il ne tousse plus. M. Lorry ne doute pas que, dans ce moment-ci, M. de Mora ne soit disposé à partir. Il doit avoir reçu la réponse à sa consultation et une lettre bien décisive. Je voudrais bien que cette lettre ne vous trouvât pas à Madrid et qu'elle vous fût renvoyée. Nous avons appris avec peine que M. le comte de Fuentès avait encore été malade et venait encore d'être piqué deux fois ; nulle part au monde on ne saigne autant qu'à Madrid ! Si M. le marquis de Mora doit partir, engagez-le, monsieur le

duc, à ne pas perdre un moment, d'abord à cause de la saison, et puis parce que M. Lorry voudrait qu'il fût ici avant que trois mois de son accident fussent révolus, pour lui faire appliquer les sangsues. D'ailleurs, il doit craindre ce que le temps amène : il me semble que depuis deux ans il a été écrasé de toutes parts de malheurs. Je conçois, monsieur le duc, vos regrets sur la mort du jeune infant, et j'y prends toute la part possible. Mademoiselle de Lespinasse et madame Geoffrin sont toujours très sensibles à l'honneur de votre souvenir et seraient charmées l'une et l'autre si elles pouvaient espérer de vous revoir bientôt.

Recevez, monsieur le duc, les assurances de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance. Vous ne me parlez point de la santé de madame la duchesse de Villa-Hermosa. J'espère que c'est une preuve qu'elle est bonne, et je le désire beaucoup. Si elle venait dans ce pays-ci, je vous prierais bien de solliciter auprès d'elle la grâce de lui faire ma cour.

Du même au même.

Sans date.

Monsieur le duc,

Les dernières nouvelles que vous avez eu la bonté de me mander sont en effet désolantes : toutes vos alarmes ont passé dans mon âme. M. Lorry écrit une seconde lettre à M. le marquis de Mora, mais tous ces secours viennent bien tard. Les remèdes qu'a pris M. de Mora l'ont empoisonné ; je crains bien les effets funestes de ce quinquina et de ce fer. Il est démontré que la force et la longueur de cette hémorragie tient à cette cause ; M. Lorry n'en doute pas. Il faudra bien du temps, bien des soins, et surtout d'autres lumières que celles qui conduisent M. de Mora, pour réparer le mal qu'on lui a fait. M. Lorry désirerait vivement d'être à portée de soigner M. de Mora, mais dans cet éloignement les conseils ne servent qu'à troubler et à inquiéter. J'espère bien en vos bontés, monsieur le duc ; j'attends mercredi prochain dans un état d'agitation et de douleur qui ne pourra

être calmé que quand j'apprendrai par vous que vous l'êtes vous-même. Jamais personne n'a donné des alarmes plus vives et plus cruelles que M. le marquis de Mora en donne à ses amis. Il y en a que je crains bien qui ne soient victimes de leur attachement pour lui...

Ses amis n'ont qu'un reproche à lui faire, c'est de s'obstiner à respirer un air qu'il y a longtemps que son médecin croit mortel pour lui et à se conduire par les lumières de médecins qui se sont sûrement mépris sur la cause de son mal, ce qu'il fait qu'ils ne prescrivent pas un remède qui n'ait augmenté le danger de l'état de M. de Mora. Joignez-vous à Lorry, monsieur le duc, et à l'intérêt de la vie de votre ami pour le sauver du péril où sont ses jours ; il en est temps encore. Il ne faut pas croire que cet accident-ci soit comme les derniers ; les suites en pourraient être fort dangereuses. Quoique vous ayez beaucoup souffert par le spectacle de son état, j'ai bien envié votre sort ; il est affreux d'être à trois cents lieues et d'attendre quatre jours des nouvelles aussi intéressantes ! Je ne saurais assez vous exprimer, monsieur le duc, la sensible reconnaissance dont je suis pénétré. Je ne serai jamais assez heureux pour vous la prouver et pour vous convaincre des sentiments d'attachement et de respect que je vous ai voués.

Du même au même.

Juin 1774.

Monsieur le duc,

J'ai appris il y a quelques jours la perte que vous avez eu le malheur de faire de M. le marquis de Mora, et celle que j'ai eu le malheur d'en faire moi-même. La douleur dont j'ai été pénétré ne m'a pas permis d'avoir l'honneur de vous écrire dans le premier moment, pour vous assurer de toute la part que je prends à votre juste affliction. Quel cruel événement, monsieur le duc, pour sa famille, pour ses amis, pour vous en

particulier, pour moi, qu'il honorait de son amitié, enfin pour madame la duchesse de Villa-Hermosa, qu'il aimait tendrement et dont il était aimé de même ! Quel malheur pour M. le comte Fuentès, dont les vertus méritaient une autre récompense ! Je crains bien, monsieur le duc, que la santé de madame la duchesse de Villa-Hermosa ne reçoive de vives atteintes de la douleur où elle doit être. Oserais-je vous prier, par l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, et à elle en particulier, de vouloir bien m'en donner des nouvelles ? Mademoiselle de Lespinasse et madame Geoffrin, qui partagent bien votre douleur et la mienne, me chargent de vous en assurer. Pour moi, croyez, je vous prie, monsieur le duc, que je conserverai jusqu'au tombeau la reconnaissance de toutes vos bontés et que je me croirais trop heureux de pouvoir vous donner des preuves de mon inviolable et respectueux attachement. Je finis comme vous me l'avez ordonné.

Mademoiselle de Lespinasse me prie d'assurer madame la duchesse de Villa-Hermosa de toute la part qu'elle prend à son affliction et des justes regrets qu'elle-même donne à la perte de M. le marquis de Mora.

Du même au même.

A Paris, ce 30 septembre 1774.

Monsieur le duc,

Depuis la perte commune et irréparable que nous avons eu le malheur de faire l'un et l'autre, j'ai respecté votre douleur, et j'ai craint d'être importun même en y mêlant la mienne ; mais la part que je prends à tout ce qui vous intéresse est et sera toujours aussi vive et ne me permet pas de tarder plus longtemps à vous demander des nouvelles de votre santé. Mademoiselle de Lespinasse se joint à moi pour vous témoigner le même désir, et nous espérons que, malgré les secousses que votre âme a reçues, monsieur, votre santé n'y aura pas tout à fait succombé. Nous craignons infiniment qu'il n'en soit pas de

même de madame la duchesse de Villa-Hermosa, qu'on nous a dit avoir été fort incommodée. Mademoiselle de Lespinasse et moi, nous vous prions de vouloir bien l'assurer que personne n'est plus sensible que nous à ce qu'elle souffre, et nous vous aurons la plus grande obligation de vouloir bien nous donner de ses nouvelles.

Après vous avoir entretenu, monsieur, de ces tristes objets, il est bien difficile de pouvoir vous parler de rien qui vous intéresse. Cependant l'honnêteté de votre âme, et l'intérêt que vous prenez sans doute aux amis que vous avez laissés en France, vous fera sans doute apprendre avec plaisir que ce pays commence enfin, après tous ses malheurs, à respirer, ou du moins à espérer que le Roi aime le bien, la vérité, les honnêtes gens, qu'il déteste les fripons, qu'il a pris pour contrôleur général des finances un des hommes les plus vertueux et les plus éclairés de son royaume et que, si ce digne ministre ne fait pas le bien, il faudra en conclure avec douleur que le bien est impossible. Mais, quel que soit le sort de ma patrie, soyez, je vous prie, bien persuadé, monsieur le duc, que mon cœur sera toujours le même, que je me ressouviendrai éternellement de la reconnaissance que je vous dois, des bontés que vous avez bien voulu me marquer, et que je n'aurai jamais assez d'occasions de vous renouveler les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le duc, votre très humble et très obéissant serviteur.

Du même au même.

Janvier 1775.

Monsieur le duc,

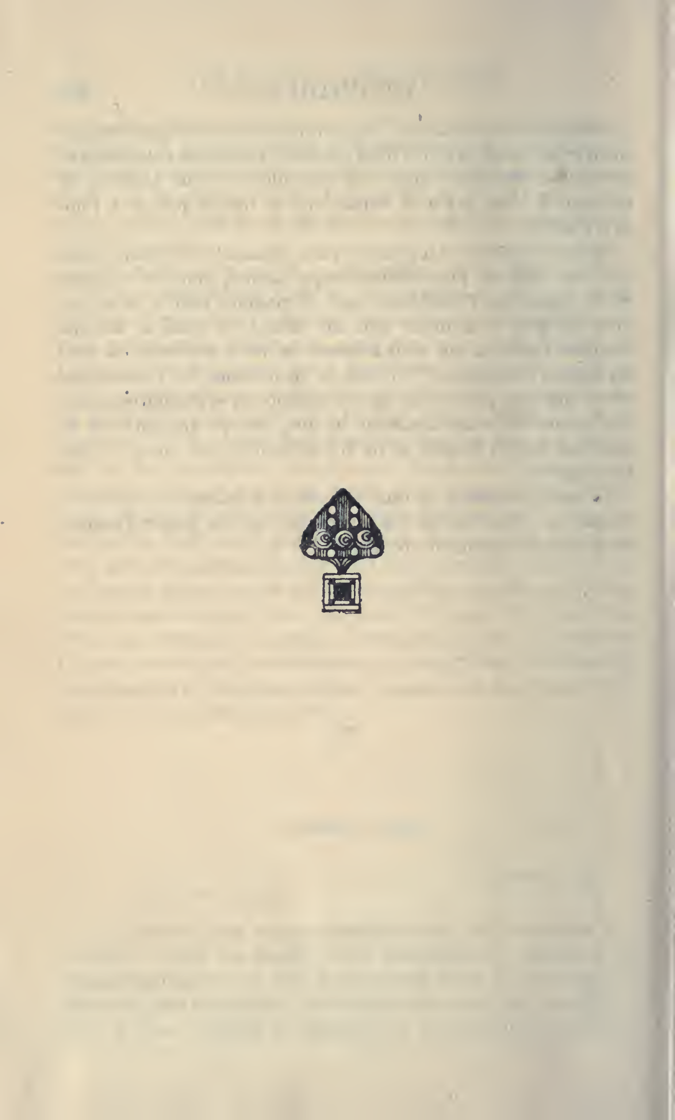
Ni l'absence, ni le temps n'affaibliront la reconnaissance que je dois à toutes vos bontés et les sentiments de respect et de reconnaissance dont je suis pénétré pour vous. Je vous supplie d'en être bien persuadé et de recevoir les vœux que je fais pour vous et pour madame la duchesse de Villa-Hermosa au com-

mencement de cette année. Puissent ces vœux être aussi efficacement exaucés qu'ils sont vifs et sincères ! Oserais-je vous supplier de vouloir bien me donner des nouvelles de votre santé et de la sienne ? Vous savez le tendre intérêt que je prends à l'une et à l'autre.

Mademoiselle de Lespinasse vous demande la même grâce que moi. Elle est plus souffrante que jamais, mais ses douleurs et ses peines ne l'empêchent pas de prendre part à celles qui vous affligent tous deux. Elle me charge de vous en assurer. Madame Geoffrin, qui vous remercie de votre souvenir, est dans les mêmes sentiments. J'ai reçu de M. le comte de Fuentès une lettre qui m'a pénétré de reconnaissance et d'attendrissement. Me permettez-vous, monsieur le duc, de me rappeler ici au souvenir de ses bontés et de lui présenter mes vœux et mes hommages ?

Je finis, monsieur le duc, suivant vos ordres et sans cérémonie, en vous réitérant les assurances de mon profond respect et de mon dévouement éternel.

FIN



COLLECTION NELSON

Déjà parus.

BALZAC. — La Peau de Chagrin; Le Curé de Tours; Le colonel Chabert. Introduction par Henri Mazel.

GÉNÉRAL Cte PHILIPPE DE SÉGUR. — La Campagne de Russie. Introduction par le vicomte E.-M. de Vogüé (*de l'Académie française*).

S. FRANÇOIS DE SALES. — Introduction à la Vie dévote. Avec une Introduction par Henry Bordeaux.

ALPHONSE DAUDET. — Lettres de mon Moulin. Introduction par Charles Sarolea.

Vte E.-M. DE VOGÜÉ (*de l'Académie française*). **— Les Morts qui parlent.** Introduction par Victor Giraud.

JEAN DE LA BRÈTE. — Mon Oncle et mon Curé. (149e Édition.) Introduction par Mme Félix-Faure-Goyau.

LÉON TOLSTOÏ. — Anna Karénine. Introduction par Émile Faguet (*de l'Académie française*). (Deux volumes.)

ARTHUR-LÉVY. — Napoléon intime. Introduction par François Coppée.

Vte G. D'AVENEL. — Les Français de mon temps. (8e Édition.) Introduction par Charles Sarolea.

MAURICE MAETERLINCK. — Morceaux choisis. Introduction par Mme Georgette Leblanc.

COLLECTION NELSON

F. SARCEY.—Le Siège de Paris.

CHERBULIEZ.—Miss Rovel.

TOURGUÉNEFF.—Une Nichée de Gentilshommes.

Cte ALBERT VANDAL (*de l'Académie française*). — L'Avènement de Bonaparte. Introduction par Lord Rosebery. (Deux volumes.)

ERNEST RENAN (*de l'Académie française*).— Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.

RENÉ BAZIN (*de l'Académie française*).—De toute son Âme.

PIERRE DE COULEVAIN.—Ève Victorieuse.

PROSPER MÉRIMÉE (*de l'Académie française*).— Chronique du Règne de Charles IX.

ANATOLE FRANCE (*de l'Académie française*).— Jocaste et Le Chat Maigre.

Vte E.-M. DE VOGÜÉ (*de l'Académie française*).— Jean d'Agrève.

EDGAR POE (trad. Ch. Baudelaire).—Histoires extraordinaires.

LABICHE ET MARTIN.—Le Voyage de M. Perrichon et autres Comédies.

BULWER LYTTON.—Les Derniers Jours de Pompéi.

HENRI CONSCIENCE.—Le Gentilhomme pauvre.

BARRETT WENDELL.—La France d'Aujourd'hui.

Nelson
Éditeurs
189, rue Saint-Jacques
Paris

Calmann-Lévy
Éditeurs
3, rue Auber.
Paris


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

